

# PRÉAVIS N° 106/2018

## AU CONSEIL COMMUNAL

**Comptes communaux et gestion de l'exercice 2017**

**Délégué municipal : M. Claude Uldry**

**Séances de la commission**

Dates	Mercredi 30 mai 2018 à 19h15 et mardi 5 juin 2018 19h15
Lieu	Salle des Maquettes, pl. du Château 3, 3 <sup>ème</sup> étage

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

## I. Préambule

En exécution des dispositions légales, la Municipalité vous soumet les comptes de la Commune pour l'année 2017.

Les comptes de l'exercice 2017 se soldent par un **déficit de CHF 3'485'577.-**, tandis que le budget 2017 prévoyait un excédent de charges de CHF 7'956'133.-.

Les éléments qui permettent d'expliquer cette différence sont les suivants :

- **des recettes fiscales moins élevées que prévues** : cet écart est principalement lié à la diminution des impôts sur le bénéfice des personnes morales (- CHF 7.5 millions). Les impôts sur les personnes physiques sont légèrement moindres qu'escomptés (- CHF 294'528.-), tandis que les autres impôts présentent une situation plus favorable (+ CHF 3.1 millions), en particulier les droits de mutation et l'impôt sur les successions et donations, ce qui compense partiellement la diminution des impôts sur les personnes morales. De par leur nature conjoncturelle, ces recettes doivent être considérées avec prudence, car elles dépendent de situations particulières (tenue du marché immobilier et conjoncture économique) qui peuvent être sujettes à de fortes variations. Compte tenu de ces éléments, le total des impôts s'inscrit dès lors en diminution de CHF 4.2 millions par rapport au budget 2017 ;
- **des charges inférieures aux montants budgétisés** : les montants des comptes 31 – *Biens, services, marchandises* et 36 – *Aides et subventions, en particulier*, sont sensiblement inférieurs au budget 2017, ce qui témoigne d'une bonne maîtrise des charges par la Municipalité. Les taux d'intérêts extrêmement faibles dont bénéficie la Ville de Nyon actuellement permettent également de contrôler l'évolution de la charge d'intérêt payée sur la dette de la Commune, malgré une progression de la dette entre 2016 et 2017. Selon les projections réalisées par le Service des finances, le décompte définitif de la péréquation intercommunale et la facture sociale cantonale sera moindre que les montants budgétisés, en raison d'une baisse des recettes fiscales et d'une nouvelle définition statistique de la population.

## 2. Comptes de fonctionnement

### 2.1 Résultat comptable de l'exercice 2017

Le résultat comptable de l'exercice 2017 se présente comme suit :

Comptes de fonctionnement (CHF)	Compte 2017	Budget 2017	Variation 2017 / B2017	En %	Comptes 2016	Variation 2017 / C2016	En %
Total des charges	203'453'416	202'610'860	842'556	0.4%	198'446'646	5'006'770	2.5%
Total des revenus	-199'967'839	-194'654'728	-5'313'111	2.7%	-198'446'646	-1'521'193	0.8%
<b>Déficit</b>	<b>3'485'577</b>	<b>7'956'133</b>	<b>-4'470'555</b>	<b>-56.2%</b>	-	<b>3'485'577</b>	<b>n.a.</b>

## NYON · PRÉAVIS N° 106/2018 AU CONSEIL COMMUNAL

Les charges totales s'élèvent à CHF 203'453'416.- soit une différence de CHF 842'556.- par rapport au budget. Les recettes totales s'élèvent quant à elles à CHF 199'967'839.- soit CHF 5'313'111.- de plus que les recettes budgétisées.

Il convient de préciser qu'un prélèvement du fonds de réserve, Provision sur encaissement d'impôt d'un montant de CHF 1.9 million, a été effectué au moment du bouclage des comptes (cf. chapitre *Attribution aux fonds de réserve*).

### Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel représente la différence entre les charges courantes et les revenus courants. Les charges courantes correspondent aux charges totales moins les amortissements (33), les attributions aux fonds de réserve (38) et les imputations internes (39). Les revenus courants sont égaux aux revenus totaux moins les prélèvements sur les fonds de réserve (48) et les imputations internes (49). Un chiffre négatif signifierait que la Commune devrait emprunter pour financer ses dépenses courantes. Un chiffre positif permet à la Commune d'autofinancer une partie de ses investissements.

Le résultat opérationnel (ou marge d'autofinancement) de CHF 5.8 millions est inférieur au montant budgétisé, ainsi qu'aux comptes 2016. Malgré cette baisse, la Ville de Nyon reste en mesure de financer l'entier de ses charges de fonctionnement sans recourir à l'endettement. Cela démontre également qu'une partie des investissements a pu être autofinancée cette année (11.2 %). Néanmoins, au vu des investissements conséquents consentis en 2017, la marge d'autofinancement n'a pas été suffisante, et le recours à l'emprunt s'est avéré nécessaire.

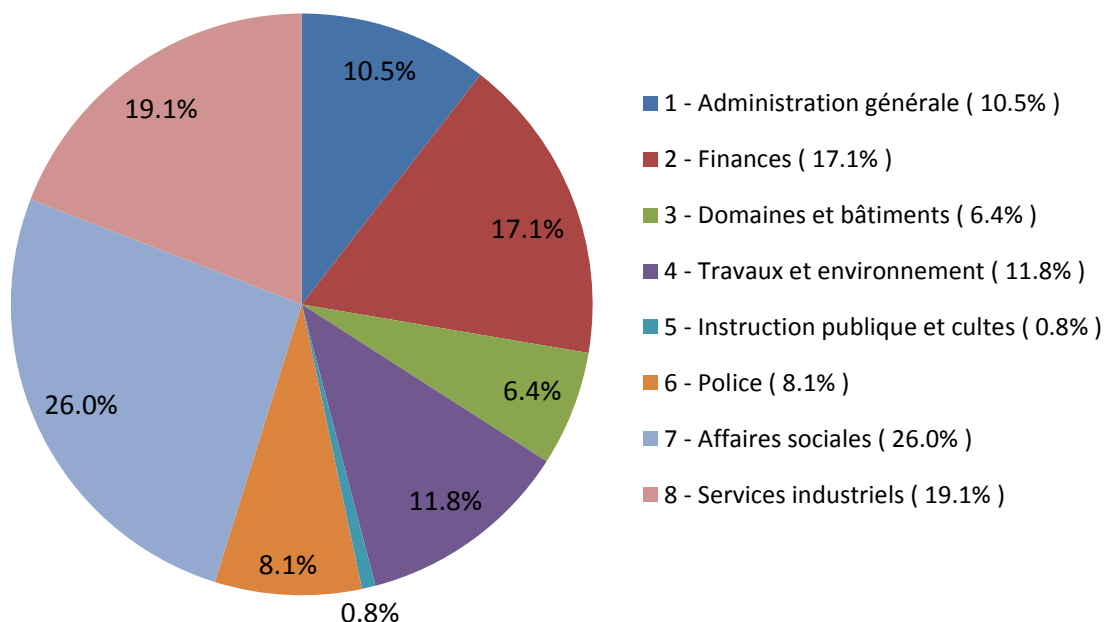
### Autofinancement

La marge d'autofinancement est la suivante :

Marge d'autofinancement (CHF)	Comptes 2017	Budget 2017	Comptes 2016
Déficit (-) / Bénéfice (+) de l'exercice	-3'485'577	-7'956'133	-
Attribution aux fonds de réserve	6'447'569	5'108'661	11'516'722
Prélèvements sur fonds de réserve	-8'387'470	-295'647	-5'074'334
Amortissements	11'204'017	11'952'948	11'489'761
<b>Marge d'autofinancement</b>	<b>5'778'539</b>	<b>8'809'829</b>	<b>17'932'149</b>

## 2.2 Charges de fonctionnement

### Classification administrative

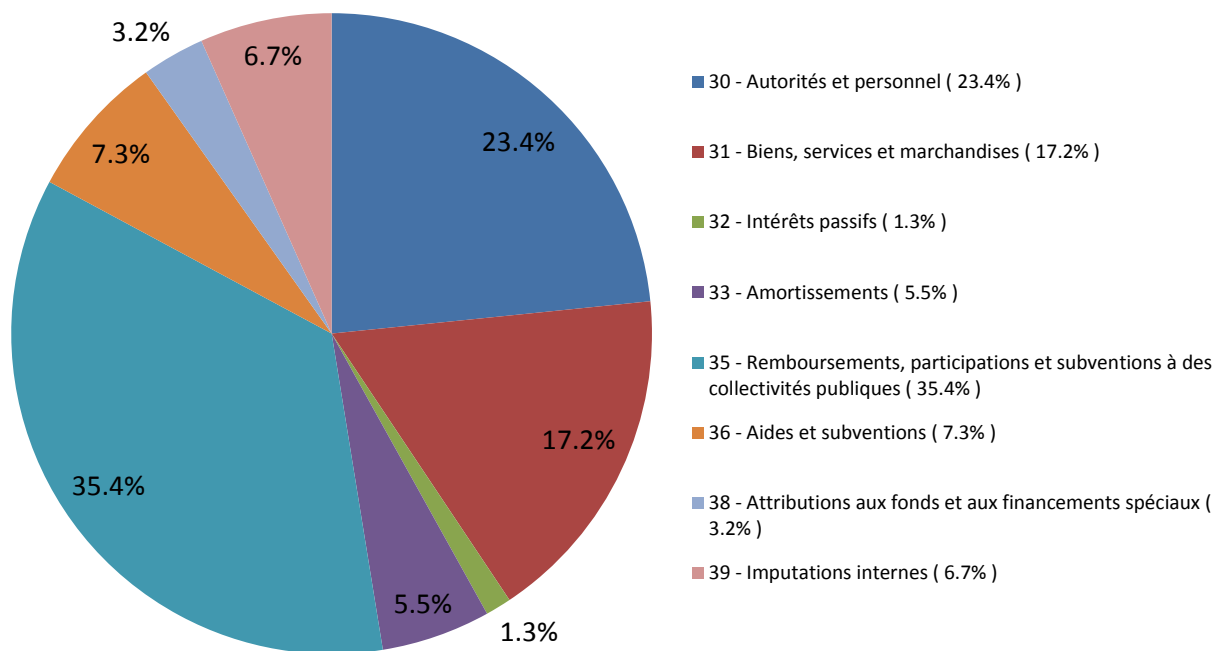


Pour la bonne compréhension du graphique, il est nécessaire d'apporter les précisions suivantes :

- l'Administration générale comprend les dépenses du Conseil communal, de la Municipalité, du Greffe municipal, de la Communication, de l'Energie et du développement durable, des Affaires juridiques, du Service des ressources et relations humaines, du Service informatique, mais également du Service de la culture et du Service des sports, manifestations et maintenance ;
- les dépenses de Finances comprennent, outre les charges de fonctionnement du Service des finances, les intérêts passifs sur emprunts, les amortissements comptables des biens du patrimoine administratif non affectés à un chapitre spécifique, ainsi que la participation à la péréquation directe ;
- le chapitre Police comprend également les charges liées à la mobilité, au Contrôle des habitants, au Service du feu et à la Protection civile ;
- les dépenses des Affaires sociales sont majoritairement composées de la facture sociale, soit la péréquation indirecte<sup>1</sup>, des structures d'accueil des enfants et des prestations sociales communales.

<sup>1</sup> Terminologie utilisée par la Loi sur les péréquations intercommunales (LPIC) du 15 juin 2010.

**Classification par nature**



Le graphique fait clairement apparaître les trois composantes essentielles des coûts de la Ville de Nyon, à savoir :

- le groupe *Autorités et personnel*, qui regroupe l'ensemble des salaires, des charges patronales, des auxiliaires et des frais de formation ;
- le groupe *Biens, services et marchandises*, dont une partie substantielle concerne les achats d'eau et d'énergie des Services industriels ;
- les *Participations et subventions à des collectivités publiques*, qui contiennent la péréquation intercommunale, la facture sociale, ainsi que les participations aux associations intercommunales, aux dépenses du Conseil régional, et au Canton en matière de transports publics.

Le tableau ci-dessous présente les montants des charges selon leur nature pour les comptes 2017, le budget 2017, les comptes 2016, ainsi que les variations en pourcentage.

Charges par nature (CHF)	Comptes 2017	Budget 2017	Variation par rapport au budget 2017 %	En %	Comptes 2016	Variation par rapport aux comptes 2016 %	En %
Autorités et personnel (30)	47'591'639	47'613'992	-22'353	0.0%	45'647'979	1'943'660	4.3%
Biens, services et marchandises (31)	35'072'522	36'693'213	-1'620'691	-4.4%	34'229'150	843'372	2.5%
Intérêts passifs (32)	2'654'580	2'780'075	-125'495	-4.5%	3'131'286	-476'706	-15.2%
Amortissements (33)	11'204'017	11'952'948	-748'931	-6.3%	11'489'761	-285'744	-2.5%
Remboursements, participations et subventions à des collectivités publiques (35)	72'033'796	67'858'907	4'174'889	6.2%	64'167'325	7'866'471	12.3%
Aides et subventions (36)	14'890'041	16'531'547	-1'641'506	-9.9%	14'767'322	122'719	0.8%
Attributions aux fonds et aux financements spéciaux (38)	6'447'569	5'108'661	1'338'908	26.2%	11'516'723	-5'069'154	-44.0%
Imputations internes (39)	13'559'253	14'071'517	-512'264	-3.6%	13'497'101	62'152	0.5%
<b>Total des charges</b>	<b>203'453'416</b>	<b>202'610'860</b>	<b>842'557</b>	<b>0.4%</b>	<b>198'446'646</b>	<b>5'006'770</b>	<b>2.5%</b>

Les principaux écarts entre les comptes et le budget sont commentés ci-après.

### Autorités et personnel (30)

Le montant global des charges salariales des autorités et des collaborateurs de la Ville de Nyon est légèrement inférieur à l'enveloppe qui avait été attribuée au budget 2017 (+ CHF 22'353.-). Si les charges salariales du personnel fixe (3011) respectent l'enveloppe attribuée dans le budget 2017, les charges en lien avec le personnel auxiliaire (3012) sont plus élevées que budgétisé (+ CHF 944'948.-), de même que l'engagement de personnel intérimaire (+ CHF 59'581.-). En effet, du personnel auxiliaire a dû être engagé, afin de garantir le bon fonctionnement des services et assurer les prestations à la population lors de l'absence de collaborateurs. Au niveau des équivalents plein temps, le budget 2017 prévoyait 311.15 EPT. Au niveau des comptes 2017, nous constatons que le nombre de postes est légèrement plus bas avec 301.55 EPT (-9.60 EPT).

La progression de la masse salariale entre 2016 et 2017 (+ CHF 1'943'660.-) s'explique par les nouveaux postes créés, ainsi que par les annuités statutaires.

Service	C2017 EPT	B2017 EPT	Variation B2017- C2017	Commentaire
SAG	11.10	11.95	-0.85	Solde d'un ancien poste non utilisé (-0.65) Nouveau poste repourvu à un pourcentage inférieur (-0.2)
Architecture et bâtiments	10.05	10.75	-0.70	Poste non repourvu (-0.7)
Culture	23.05	23.00	0.05	Augmentation du taux d'activité d'un collaborateur (+0.05)
Espaces Verts et Forêts	25.40	25.60	-0.20	Solde d'un poste repourvu à un pourcentage inférieur (-0.2)
Finances	7.00	7.00	-	-
Informatique et population	13.90	13.70	0.20	Augmentation du taux d'activité d'un collaborateur (+0.2)
Ressources et relations humaines	7.10	7.10	-	-
SDIS	5.00	5.00	-	-
SELOC	43.30	45.70	-2.40	Poste en réserve/à repourvoir (-2.4)
Services Industriels	47.30	51.70	-4.40	Nouveaux postes à des pourcentages inférieurs (-0.7) Diminution de taux de collaborateurs (-0.9) Augmentation de taux d'un collaborateur (+0.1) Postes budgétisés non repourvus (-2.9)
Sports, manifestations et maintenance	45.65	46.05	-0.40	Solde de 2 postes repourvus à un pourcentage inférieur(-0.6) Nouveau collaborateur engagé à un pourcentage supérieur à l'ancien (+0.2)
Travaux, environnement et mobilité	52.70	53.60	-0.90	Départ à la retraite (-1) Nouveau poste compensé partiellement par une diminution du pourcentage d'autres collaborateurs (+0.1)
Urbanisme	10.00	10.00	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>301.55</b>	<b>311.15</b>	<b>-9.60</b>	

### Biens, services et marchandises (31)

L'enveloppe globale du chapitre 31 - *Achat de biens, services et marchandises* est de CHF 1.6 million inférieure au budget 2017, et laisse transparaître une bonne maîtrise des charges par la Municipalité. Il est cependant nécessaire de différencier les rubriques qui constituent ce chapitre comptable pour être en mesure de fournir une analyse plus fine, à savoir :

- les achats d'eau, d'énergie et de combustible (rubrique 312) : la variation de cette rubrique explique la plus grande partie de l'écart du chapitre 31. En effet, la consommation d'énergie et de combustibles des bâtiments communaux (rubrique 3120 et 3124) a été moins élevée que prévue, et des économies d'énergie ont pu être réalisées, ce qui a des impacts positifs sur les charges (- CHF 659'137.-) De plus, l'approvisionnement en eau, électricité et gaz par les Services industriels (rubriques 3121, 3122 et 3123) s'est révélé être moins élevé que ce qui avait été budgétisé (- CHF 358'746.-) ;

## NYON · PRÉAVIS N° 106/2018 AU CONSEIL COMMUNAL

- les enveloppes accordées pour entretenir les bâtiments, les routes, les canalisations, les espaces verts, les machines et le mobilier (rubriques 314 et 315) ont été respectées (- CHF 361'878.- par rapport au budget) ;
- quant aux autres dépenses composant le groupe 31 (achat de mobilier, matériel, honoraires, loyer et fermage, cotisations, taxes payées et divers), elles sont inférieures de CHF 240'930.- au budget 2017. La plupart des rubriques sont en diminution par rapport au budget. Les autres fournitures de marchandises (rubrique 313 qui comprend les produits alimentaires, de nettoyage et d'infirmerie) s'inscrivent cependant en hausse de CHF 375'442.-

### Intérêts passifs (32)

Les intérêts passifs payés par Nyon sur sa dette sont inférieurs aux prévisions budgétaires de CHF 125'495.-, ainsi qu'à ceux payés en 2016. En effet, malgré l'endettement supplémentaire conséquent en 2017 (+ CHF 50.0 millions par rapport à 2016), les renouvellements et les nouveaux emprunts ont été conclus à des taux extrêmement favorables, voire négatifs. Ainsi, l'impact des taux des nouveaux emprunts est marginal sur la charge d'intérêts totale de la Ville. Cette situation pourrait cependant se péjorer dans les années à venir en raison de l'augmentation prévisible des taux d'intérêt.

La répartition des emprunts par prêteur au 31 décembre 2017 se présente comme suit :

Emprunts à court, moyen et long terme en CHF	Situation au 31.12.2017	Situation au 31.12.2016	Variations CHF
<b>Emprunts à court terme</b>	<b>36'000'000</b>	<b>45'000'000</b>	<b>-9'000'000</b>
Banque cantonale neuchâteloise	-	15'000'000	-15'000'000
Swissquote	-	10'000'000	-10'000'000
PostFinance	-	10'000'000	-10'000'000
Crédit Suisse	5'000'000	10'000'000	-5'000'000
Caisse de pension de la Poste	10'000'000	-	10'000'000
Canton des Grisons	15'000'000	-	15'000'000
UBS	6'000'000	-	6'000'000
<b>Emprunts à moyen et long terme</b>	<b>227'000'000</b>	<b>168'000'000</b>	<b>59'000'000</b>
UBS	-	6'000'000	-6'000'000
Crédit Suisse	-	5'000'000	-5'000'000
La Poste – Caisse de pension	11'000'000	21'000'000	-10'000'000
DEXIA	12'500'000	12'500'000	-
BCV	15'000'000	15'000'000	-
BCGE	10'000'000	10'000'000	-
Luzerner Pensionskasse	5'000'000	5'000'000	-
Caisse de pension de l'Etat de Genève	5'000'000	5'000'000	-
PostFinance	94'000'000	54'000'000	40'000'000
SUVA	29'500'000	29'500'000	-
Caisse de pension de la Confédération	10'000'000	-	10'000'000
Banque cantonale de Bâle	10'000'000	-	10'000'000
Swissquote	10'000'000	-	10'000'000
Canton des Grisons	15'000'000	5'000'000	10'000'000
<b>Total</b>	<b>263'000'000</b>	<b>213'000'000</b>	<b>50'000'000</b>

### Amortissements (33)

Les amortissements réalisés en 2017 sont inférieurs aux montants qui avaient été budgétisés (-CHF 748'931.-). Cette diminution s'explique par le fait que certains préavis ont été bouclés. Par conséquent, leurs amortissements ont pris fin.

**Remboursements, participations, subventions à des collectivités publiques (35)**

Les rubriques liées à la péréquation intercommunale et à la participation de Nyon à la facture sociale sont présentées ci-après :

Péréquation et facture sociale	Comptes 2017 CHF	Budget 2017 CHF	Comptes 2016 CHF	Variation par rapport aux comptes 2016 en %
PC à domicile et hébergement	9'804'981	9'804'986	8'221'183	+19.3%
RI et participation cant. à l'assurance chômage	10'645'561	10'645'561	8'888'653	+19.8%
Subventions et aides personnes handicapées	4'498'607	4'498'607	3'963'254	+13.5%
Prestations pour la famille et autres prest. soc.	1'791'404	1'791'404	1'320'827	+35.6%
Subventions primes d'assurance-maladie	2'926'039	2'926'039	2'594'600	+12.8%
Bourses d'étude et d'apprentissage	1'282'781	1'282'781	1'004'449	+27.7%
Différentiel sur facture sociale de l'année précédente	5'575'460	-	3'440'699	+62.0%
<b>Facture sociale</b>	<b>36'524'833</b>	<b>30'949'378</b>	<b>29'433'665</b>	<b>+24.1%</b>
<b>Participation à la réforme policière</b>	<b>1'756'931</b>	<b>1'750'825</b>	<b>1'706'286</b>	<b>+3.0%</b>
Participation fonds de péréquation directe	24'319'173	24'242'086	23'504'473	+3.5%
Remboursements fonds péréquation directe	-14'838'228	-14'838'229	-14'613'600	+1.5%
<b>Péréquation directe</b>	<b>9'480'945</b>	<b>9'403'857</b>	<b>8'890'873</b>	<b>+6.6%</b>
<b>Totaux</b>	<b>47'762'709</b>	<b>42'104'060</b>	<b>40'030'824</b>	<b>+19.3%</b>

Dans l'exercice 2017 plusieurs opérations ont été enregistrées sur les comptes de péréquations :

- les acomptes 2017 communiqués par le Canton en octobre 2016 (CHF 42.1 millions) ;
- les charges supplémentaires du décompte final 2016 reçu en juillet 2017 (CHF 6.9 millions) ;
- le prélèvement du fonds de réserve « Provision solde péréquation » (CHF 5.9 millions) ;
- la baisse des charges péréquatives estimées pour le décompte final 2017 (- CHF 1.2 millions). Cette simulation a été effectuée en prenant l'hypothèse d'une progression de la facture sociale de 5% entre les acomptes et le décompte définitif et sans tenir compte de la situation des autres communes.

Il convient de préciser qu'une provision de CHF 5.9 millions avait été constituée au moment du bouclage des comptes 2016. De ce fait, l'impact du décompte final 2016 sur le résultat des comptes 2017 s'élève à CHF 0.9 million.



Les autres charges comptabilisées dans la rubrique 35 concernent les participations de Nyon à des associations intercommunales (Police Nyon-Région (PNR), SDIS Nyon-Dôle, Centre social régional, Office régional de protection civile (ORPC), etc.). De manière générale, ces participations sont en ligne avec les montants budgétisés. A noter néanmoins que suite à un excédent de recettes durant l'exercice 2017 de la Police Nyon Région, une rétrocession de la participation de Nyon d'un montant de CHF 1'218'947.- a été comptabilisée par la PNR. Le SDIS Nyon-Dôle a restitué quant à lui CHF 32'266.- à la Ville de Nyon.

### **Aides et subventions (36)**

L'enveloppe globale consacrée aux aides et subventions est respectée (- CHF 1'641'506.-). Cette diminution résulte de la baisse de plusieurs rubriques, telle que la participation à l'Association Vaudoise d'Aide et de Soins à Domicile (AVASAD) et aux transports publics nyonnais. De surcroît, la participation à la couverture de déficit des crèches a été réduite du fait d'une participation plus importante du canton et d'une sous-estimation de la participation des parents.

### **Attributions aux fonds de réserve (38)**

Les attributions à des fonds de réserve s'élèvent à CHF 6.4 millions en 2017. Plusieurs éléments viennent expliquer ce montant.

Certaines attributions à des fonds de réserve ont été réalisées afin de boucler à zéro certains chapitres comptables financés par des taxes et dont l'éventuel excédent de revenu ne peut pas financer le ménage courant<sup>2</sup>.

Les participations au financement des infrastructures de la part des propriétaires et promoteurs immobiliers impliqués dans le développement de plans de quartiers ont également été attribuées aux fonds de réserve correspondants. Ce montant s'élève à de CHF 3.8 millions en 2017.

### **Imputations internes (39)**

Les imputations internes sont des écritures qui permettent d'avoir une vision plus fine des coûts des différents services. Elles figurent en charges et en revenus pour un montant total identique, et sont sans effet sur le résultat net.

Les principales imputations peuvent être segmentées comme suit :

- les imputations d'une partie des charges des services transversaux sur les Services industriels ;
- les imputations entre services « de terrain » ;
- les imputations à l'intérieur d'un service, par exemple des charges de la section « administrative » sur les sections « de terrain ».

---

<sup>2</sup> Service des eaux, égouts et épuration des eaux, déchets urbains, développement durable et énergies renouvelables, tourisme, etc.

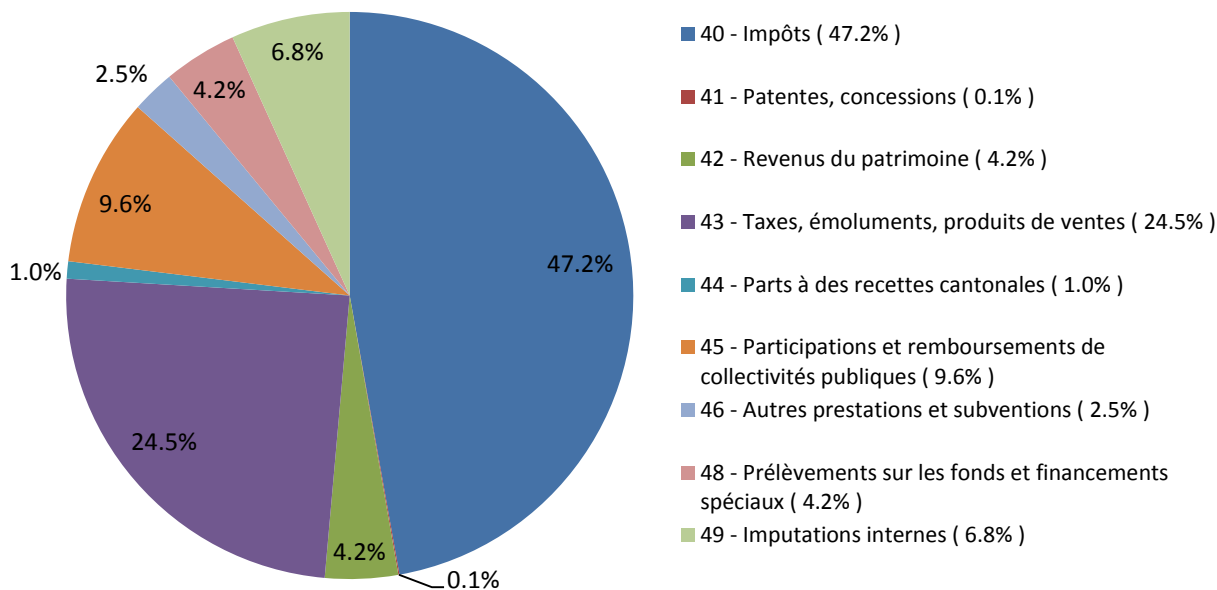
## Revenus de fonctionnement

Les principales rubriques se présentent comme suit :

Revenus par nature (CHF)	Comptes 2017	Budget 2017	Variation par rapport au budget 2017 %	En %	Comptes 2016	Variation par rapport aux comptes 2016 %	En %
Impôts (40)	94'362'463	98'709'000	-4'346'537	-4.4%	97'026'722	-2'664'259	-2.7%
Patentes, concessions (41)	131'826	74'000	57'826	78.1%	137'831	-6'005	-4.4%
Revenus du patrimoine (42)	8'304'606	9'082'794	-778'188	-8.6%	8'188'965	115'641	1.4%
Taxes, émoluments, produits de ventes (43)	49'069'200	47'880'704	1'188'496	2.5%	47'995'522	1'073'678	2.2%
Parts à des recettes cantonales (44)	1'971'059	1'200'000	771'059	64.3%	3'395'873	-1'424'814	-42.0%
Participations et remboursements de collectivités publiques (45)	19'265'778	18'753'216	512'562	2.7%	18'809'789	455'989	2.4%
Autres prestations et subventions (46)	4'916'184	4'587'850	328'334	7.2%	4'320'510	595'674	13.8%
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux (48)	8'387'470	295'647	8'091'823	2737.0%	5'074'334	3'313'136	65.3%
Imputations internes (49)	13'559'253	14'071'517	-512'264	-3.6%	13'497'101	62'152	0.5%
<b>Total des revenus</b>	<b>199'967'839</b>	<b>194'654'728</b>	<b>5'313'111</b>	<b>2.7%</b>	<b>198'446'646</b>	<b>1'521'192</b>	<b>0.8%</b>

Le graphique en secteur ci-dessous présente la répartition des revenus par nature :

### Répartition des revenus par nature



Les variations entre les comptes et le budget 2017 sont expliquées dans les chapitres suivants.

**Recettes fiscales, patentes et concessions, part à des recettes cantonales (40) (41) (44)**

Le tableau ci-dessous détaille les résultats et les écarts par impôt :

Impôts	Comptes 2017	Budget 2017	Comptes 2016	Variation avec compte 2016	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Impôt sur le revenu	50'901'572	52'000'000	49'706'091	1'195'481	+2.4%
Impôt sur la fortune	8'537'344	7'900'000	8'094'635	442'709	+5.5%
Impôt à la source	3'923'332	3'315'000	3'827'768	95'564	+2.5%
Impôt spécial des étrangers	1'770'637	1'900'000	1'942'993	-172'356	-8.9%
Rétrocession impôt frontaliers	4'687'587	5'000'000	3'116'785	1'570'802	+50.4%
<b>Total personnes physiques</b>	<b>69'820'472</b>	<b>70'115'000</b>	<b>66'688'272</b>	<b>3'132'200</b>	<b>+4.7%</b>
Impôt bénéfice net	9'551'752	17'078'000	16'583'310	-7'031'558	-42.4%
Impôt sur le capital	981'887	428'000	1'548'731	-566'844	-36.6%
Impôt compl. immeubles	603'049	656'000	706'051	-103'002	-14.6%
<b>Total personnes morales</b>	<b>11'136'688</b>	<b>18'162'000</b>	<b>18'838'092</b>	<b>-7'701'404</b>	<b>-40.9%</b>
Impôt foncier	6'117'670	6'036'000	5'983'938	133'732	+2.2%
Droits de mutation	4'204'839	2'800'000	3'555'979	648'860	+18.2%
Successions et donations	2'910'148	1'400'000	1'668'002	1'242'146	+74.5%
Impôts sur chiens	46'293	36'000	41'398	4'895	+11.8%
Impôts récupérés après défalcons	126'353	160'000	251'042	-124'689	-49.7%
Taxes sur boissons	76'058	-	70'571	5'487	+7.8%
Taxes sur tabacs	-	4'000	-	-	0
Anticipations et concessions	55'768	70'000	67'261	-11'493	-17.1%
Intérêts moratoires	72'127	735'000	472'015	-399'888	-84.7%
Recettes diverses (tombolas-lotos)	800	-	2'897	-2'097	-72.4%
Impôt sur gains immobiliers	1'971'059	1'200'000	3'395'873	-1'424'814	-42.0%
<b>Autres recettes fiscales</b>	<b>15'581'115</b>	<b>12'441'000</b>	<b>15'508'976</b>	<b>72'139</b>	<b>+0.5%</b>
<b>Total</b>	<b>96'538'275</b>	<b>100'718'000</b>	<b>101'035'340</b>	<b>-4'497'065</b>	<b>-4.5%</b>

L'analyse globale des recettes fiscales laisse apparaître que les montants prélevés en 2017 sont sensiblement moins élevés que ceux budgétisés (- CHF 4.2 millions). Cela est en particulier dû aux impôts sur les personnes morales. Les recettes fiscales diminuent également par rapport aux comptes 2016 (- CHF 4.5 millions). Une analyse détaillée par type d'impôt vous est proposée ci-dessous :

**Impôts des personnes physiques (400)**

L'impôt sur le revenu, qui constitue le principal poste des recettes fiscales de la Commune, est inférieur au montant budgétisé (- CHF 1'098'428.-), mais supérieur par rapport au montant prélevé en 2016 (+ CHF 1'195'481.-). En contrepartie, l'impôt sur la fortune enregistre une progression par rapport à 2016 (+ CHF 442'709.-) et s'avère plus élevé que les montants budgétisés.

Afin de bien appréhender ces différences, il est utile de préciser la structuration de cet impôt par année fiscale<sup>3</sup> :

En CHF

Année fiscale	Total	2017	2016	2015	2014 et anté
Revenu	49'471'568	38'703'212	4'855'125	3'446'101	2'467'130
Fortune	8'537'343	6'872'194	676'260	587'396	401'493
<b>Total</b>	<b>58'008'911</b>	<b>45'575'406</b>	<b>5'531'385</b>	<b>4'033'497</b>	<b>2'868'623</b>
En %	100%	78.57%	9.54%	6.95%	4.95%

Comme les années précédentes, une part conséquente des recettes liées aux impôts sur le revenu et sur la fortune sont issues des années fiscales précédentes (21.4 %). Néanmoins, ce pourcentage s'est stabilisé par rapport aux boucllements des années précédentes et ne devrait plus réellement évoluer par la suite.

En prenant en compte uniquement les rentrées fiscales des personnes physiques pour l'année en cours (année fiscale 2017 pour comptes 2017 et année fiscale 2016 pour comptes 2016), il est constaté que l'impôt sur le revenu des personnes physiques progresse de CHF 529'665.- (+1.4 %) et l'impôt sur la fortune de CHF 276'194.- (+ 4.2 %).

La rétrocession de l'impôt frontalier affiche une hausse de CHF 1'570'802 entre 2016 et 2017. Il est à préciser que la progression réelle entre ces deux années est nettement moins importante, et elle s'élève à CHF 179'803.-. En effet, les décomptes 2016 et 2017 sont respectivement de CHF 4'007'784.- et de CHF 4'187'587.-.

L'écart de CHF 1'570'802.- s'explique principalement par une correction à la baisse du décompte 2015 dans les comptes 2016 et un ajustement à la hausse du décompte 2016 dans les comptes 2017. Il faut savoir que le décompte de l'impôt frontalier est reçu l'année qui suit l'année fiscale concernée. Ainsi, une estimation est comptabilisée chaque année au moment du boucllement des comptes.

#### Impôts des personnes morales (401)

L'impôt sur le bénéfice est de CHF 7.5 millions inférieur aux prévisions budgétaires et de CHF 7.0 millions inférieur aux recettes prélevées en 2016. Il s'explique par une moindre contribution de nos plus gros contribuables et souligne la dépendance de la Ville envers quelques grandes entreprises sises sur son territoire. Dans le même ordre d'idée, les recettes en lien avec l'impôt sur le capital sont également en diminution en 2017 (- CHF 0.6 million).

Année fiscale	Total	2018	2017	2016	2015	2014 et anté
Bénéfice	9'715'806	1'107'026	10'734'054	-1'213'576	-615'788	-295'909
Capital	981'821	719'112	234'134	-2'721	29'672	1'624
<b>Total</b>	<b>10'697'627</b>	<b>1'826'138</b>	<b>10'968'189</b>	<b>-1'216'297</b>	<b>-586'116</b>	<b>-294'285</b>
En %	100%	17.1%	102.5%	-11.4%	-5.5%	-2.8%

Certains montants sont négatifs en raison de la perception trop importante d'acomptes les années précédentes. Ces soldes négatifs viennent réduire les rentrées totales. De ce fait, les montants reçus pour l'année 2017 sont supérieurs au montant total (102.5%).

<sup>3</sup> Par année fiscale ou année de taxation, il faut comprendre l'année où les revenus ont été réalisés par le contribuable. Il faut également préciser que le système fiscal veut que le contribuable paie des acomptes lors de l'année « n », puis, une fois son dossier taxé, un produit correspondant à la différence entre la facture finale (suite à la taxation) et les acomptes est constaté dans les comptes.

En prenant en compte uniquement les rentrées fiscales des personnes morales pour l'année en cours (année fiscale 2017 pour comptes 2017 et année fiscale 2016 pour comptes 2016), il est constaté que l'impôt sur le bénéfice des personnes morales diminue de CHF 2'465'092.- (-18.7%), tandis que l'impôt sur le capital augmente de CHF 16'050.- (+7.4%). Comme nous pouvons le constater, en imputant les rentrées fiscales avec l'année concernée, la situation relative aux impôts sur les personnes morales est plus nuancée que ce qu'une analyse plus sommaire laisserait penser.

### **Autres recettes fiscales**

Les autres types d'impôts sont plus élevés que le budget (+25.2%). Parmi celles-ci figurent les impôts conjoncturels (impôts sur les successions et donations et droits de mutation) qui, comme leur nom l'indique, sont fortement variables d'une année à l'autre. Pour une meilleure appréhension des recettes, nous avons intégré dans le tableau l'impôt sur les gains immobiliers, bien qu'il s'agisse d'un impôt cantonal, dont les cinq douzièmes sont ristournés aux communes. Celui-ci s'inscrit en hausse de CHF 771'059.- (+64.3%) par rapport au budget. De même, l'impôt portant sur les successions et donations ainsi que les droits de mutation présentent une situation bien plus favorable (respectivement +107.9% et +50.2%).

### **Concessions (411)**

Les montants sont de faible importance avec un résultat en-dessous du montant budgétisé, et en diminution par rapport aux comptes 2016.

### **Revenus du patrimoine (42)**

Ils sont composés notamment du produit des intérêts, des locations immobilières, des dividendes perçus sur participations de la Ville, des droits de superficie et des taxes de stationnement.

Dans l'ensemble, les recettes perçues sont inférieures aux montants budgétés, en raison d'une forte diminution des intérêts moratoires (- CHF 662'873.-). Dans une moindre mesure, les autres rubriques sont également inférieures à ce qui était prévu.

### **Taxes, émoluments, produits des ventes (43)**

Les recettes globales de ce chapitre sont un peu plus élevées que celles budgétisées (+CHF 1.2 million). La plupart de ces recettes supplémentaires sont des éléments conjoncturels et exceptionnels et ne doivent donc pas être considérés comme récurrents. Pour comprendre ces écarts, il est nécessaire de dissocier les différentes sources de recettes. Les principaux écarts sont expliqués ci-dessous.

Près de CHF 3.8 millions de recettes ont été perçues en 2017 (contre CHF 4.0 millions budgétés) à titre de contributions compensatoires de stationnement et de financement des infrastructures de la part de propriétaires et de promoteurs (paiement de la taxe pour le financement des équipements communautaires par les promoteurs du secteur En Mangette notamment) lors de la délivrance de permis de construire. Ces montants ont été par la suite entièrement reversés aux fonds de réserve correspondants, et sont donc sans impact sur le résultat des comptes communaux.

Concernant les diverses taxes de raccordement et d'utilisation perçues (434), elles s'élèvent à CHF 9.1 millions, mais sont moins élevées que prévu (- CHF 338'417.-). La plupart des taxes de cette rubrique s'inscrivent en légère baisse par rapport au budget 2017.

La rubrique 435 comprend les ventes et prestations de service. Celles-ci s'élèvent à 31.5 millions contre 30.5 millions budgétés, soit une hausse de 1.0 millions. L'essentiel des

recettes de cette rubrique concerne la vente d'eau, d'énergie et de combustibles par les Services industriels. La rubrique *Timbre d'acheminement client final* est inférieure de CHF 1.5 million au budget en raison d'une surestimation du volume et du changement de structure tarifaire.

Les recettes liées aux remboursements de traitements (436) des assurances accident et perte de gains maladie en cas d'absence de collaborateurs viennent augmenter les recettes pour près de CHF 750'000.-.

### **Participations et remboursements de collectivités publiques (45)**

Ce chapitre enregistre pour l'essentiel le « retour » du fonds de péréquation intercommunale, soit un produit calculé en fonction du nombre d'habitants. A noter que la recette par habitant augmente en fonction de la population totale de la collectivité, ceci afin notamment d'indemniser les villes-centres pour les dépenses supplémentaires supportées par ces dernières (coût d'une infrastructure utile à un bassin de population plus important que les seuls habitants de la ville). Le retour de péréquation peut également concerner certaines dépenses thématiques (transports et forêts).

Ce chapitre enregistre également les différentes subventions et participations que la Ville de Nyon reçoit du Canton, de la Confédération ou des différentes communes avec lesquelles elle collabore. C'est également sous cette rubrique que sont enregistrées les différentes prestations que Nyon refacture au SDIS Nyon-Dôle et à Police Nyon Région.

Dans l'ensemble, cette rubrique présente des recettes de CHF 19.3 millions, soit un montant supérieur de CHF 512'562.- à celui budgétisé. Cette différence s'explique notamment par la participation plus importante des communes aux charges d'enseignement et par des subventions cantonales et fédérales qui s'inscrivent en hausse.

### **Autres prestations et subventions (46)**

Ces prestations correspondent notamment aux participations des parents pour les crèches et garderies et à la participation de l'UEFA à l'entretien du site de Colovray. Les recettes totales de ce chapitre sont un peu supérieures aux montants budgétisés (+ CHF 328'334.-) et aux montants encaissés en 2016, en raison d'une participation plus importante des parents.

### **Prélèvements sur fonds de réserve (48)**

Plusieurs prélèvements sur fonds de réserve ont été opérés en 2017, à savoir :

- deux montants de respectivement CHF 658'621.- et CHF 5'290'706.-, pour un total de CHF 5'949'327.- sur le fonds de réserve constitué afin de compenser partiellement les décomptes définitifs 2016 de la péréquation intercommunale et de la facture sociale cantonale, et qui sont chaque année envoyés et comptabilisés sur l'exercice comptable de l'année qui suit ;
- un montant de CHF 1'850'000.- du Fonds de réserve *Provision sur encaissement d'impôt* afin de compenser la perte fiscale exceptionnelle sur les personnes morales ;
- un montant de CHF 54'870.- du Fonds de réserve *Provision pour risques pertes sur débiteurs* ;
- un prélèvement sur le Fonds *Fischer* (CHF 4'499.-) afin d'équilibrer partiellement les comptes de ce chapitre ;
- plusieurs prélèvements de CHF 17'910.- sur le Fonds *Eclairage public*, de CHF 474'619.- sur le fonds exploitation du réseau et de CHF 12'939.- afin d'équilibrer les comptes de ce chapitre ;

- plusieurs prélèvements pour un total de CHF 10'356.- sur le Fonds de réserve *Fonds jeunesse Engel-Dumartheray/Lina Getaz-Delafléchère*, afin de financer quelques projets en lien avec la jeunesse ;
- un prélèvement du Fonds *Piccard* pour un montant de CHF 1'720.-, afin de financer des activités en lien avec la culture ;
- deux prélèvements sur les Fonds de réserve *PQ Vallon du Cossy* pour un total de CHF 11'229.-, afin de financer deux opérations d'ordre urbanistique.

### Imputations internes (49)

Elles sont le pendant des imputations internes comptabilisées en charges. Elles ont dès lors été commentées dans le chapitre relatif à ce dernier.

## 3. Comptes d'investissements administratifs

### 3.1 Résultat

Plan d'investissements (CHF)	Comptes 2017	Budget 2017	Comptes 2016
Total des charges	62'637'176	80'207'000	58'652'291
Total des revenus	-10'838'958	- 14'988'000	-4'871'515
<b>Dépenses nettes d'investissements</b>	<b>51'798'218</b>	<b>65'219'000</b>	<b>53'780'776</b>

Dans la lignée des années précédentes, le montant des investissements en 2017 progresse encore pour s'élever à CHF 62.6 millions bruts. Les recettes s'élèvent quant à elle à CHF 10.8 millions, soit un investissement net de CHF 51.8 millions. Ce montant, bien qu'inférieur à celui de 2017, reste conséquent.

### 3.2 Dépenses d'investissements administratif

Dépenses d'investissements	Situation au 31.12.2017	Situation au 31.12.2016	Variations
Rubriques	CHF	CHF	CHF
<b>Investissements</b>	<b>62'637'176</b>	<b>58'491'267</b>	<b>4'145'909</b>
Ouvrages de génie civil et d'assainissement	5'905'965	2'724'266	3'181'699
Bâtiments et constructions	42'415'875	43'354'791	-938'916
Installations des Services industriels	12'778'275	11'383'246	1'395'029
Forêts	-	-	-
Machines, mobilier et véhicules	276'170	643'527	-367'357
Marchandises et approvisionnements	83'581	-80'148	163'729
Autres biens	1'177'309	465'586	711'723
<b>Subventions d'investissements</b>	<b>-</b>	<b>161'024</b>	<b>-161'024</b>
Autres dépenses d'investissements	-	161'024	-161'024
<b>Total</b>	<b>62'637'176</b>	<b>58'652'292</b>	<b>3'984'884</b>

## NYON · PRÉAVIS N° 106/2018 AU CONSEIL COMMUNAL

Les dépenses de génie civil et d'assainissement augmentent entre 2016 et 2017, avec un total d'investissements de CHF 5.9 millions. Les dépenses les plus importantes concernent les travaux d'assainissement de la décharge Molard-Parelliet pour un montant de CHF 2'993'629.- (préavis N° 46/2017), les aménagements extérieurs du Centre d'enseignement post-obligatoire de Nyon (CHF 261'873.- pour le préavis N° 32/2017) et les travaux d'amélioration de la route et de mobilité douce (CHF 217'350.- pour le préavis N° 39/2017).

Les investissements consentis dans les bâtiments constituent le poste le plus important des dépenses d'investissements en 2017, avec un total de CHF 42.4 millions. L'effort d'investissement le plus important de la Commune concerne la construction du complexe scolaire et sportif du Cossy pour un montant de CHF 24.1 millions (préavis N° 213/2015) et celle du Couchant pour un montant de CHF 11.3 millions (préavis 221/2015). Parmi les autres dépenses principales de la rubrique figurent le parking Bel-Air (CHF 1.1 millions – préavis N° 262/2016), la restauration du Temple (CHF 978'628.- – préavis N° 85/2013) et les travaux d'amélioration de la Maison de Bourgogne (CHF 607'211.- – préavis N° 97/2000).

Enfin, les dépenses d'investissement liées aux installations des services industriels s'élèvent à CHF 12.8 millions. Elles concernent la reconstruction du réservoir de la Vuarpillière pour CHF 6.5 millions (préavis N° 215/2015), ou encore les extensions des Services industriels pour CHF 4.1 millions.

### 3.3 Recettes d'investissements administratifs

Recettes d'investissements	Situation au 31.12.2017	Situation au 31.12.2016	Variations
Rubriques	CHF	CHF	CHF
<b>Participations de tiers</b>	<b>10'683'967</b>	<b>4'664'307</b>	<b>6'019'660</b>
Ventes de terrains	-	1'873'620	-1'873'620
Participations de tiers	10'683'967	2'790'687	7'893'280
<b>Subventions</b>	<b>154'990</b>	<b>207'208</b>	<b>-52'218</b>
Confédération	-	-	-
Canton et Conseil régional	137'108	207'208	-70'100
Autres subventions	17'882	-	17'882
<b>Total</b>	<b>10'838'958</b>	<b>4'871'515</b>	<b>5'967'443</b>

Les participations de tiers concernent pour l'essentiel les crédits d'extension des Services industriels (taxes de raccordements par exemple), ainsi que la participation de la Société anonyme pour le pompage et l'adduction d'eau du lac pour la région nyonnaise (SAPAN) aux études et à la construction du nouveau réservoir à la Vuarpillière, ou la participation de la Fondation « Fonds du sport vaudois » pour la construction du skate-parc.

Des subventions ont été également perçues de la part de collectivités publiques. Il s'agit notamment de subventions cantonales pour la construction de l'école de Nyon-Marens ou la réhabilitation des rives du lac.



## 4. Conclusion

---

La Municipalité est parfaitement consciente de l'inquiétude que peut générer la présentation de comptes déficitaires et elle a déjà entamé une profonde réflexion sur les mesures à entreprendre pour rééquilibrer les comptes. Elle doit toutefois constater que sa marge de manœuvre est malheureusement assez réduite.

Malgré la hausse permanente des besoins des habitants, l'évolution des charges est bien maîtrisée. Les recettes fiscales des personnes morales étant tributaires des résultats de ses gros contribuables, la Municipalité souhaite répartir les risques en attirant dans la commune de nouvelles entreprises, de secteurs diversifiés.

Avec la réforme du système péréquatif (la suppression du point d'impôt écrêté) et l'application de la RIE III vaudoise dès le 1<sup>er</sup> janvier 2019, Nyon va traverser une période charnière qui s'annonce difficile. Néanmoins, la Municipalité reste confiante car l'attractivité de la ville de Nyon est indéniable. Sa position géographique, ses infrastructures scolaires et sociales représentent des atouts considérables pour son développement. Ses offres culturelles et sportives de qualité contribuent à un cadre de vie agréable et en font indéniablement une locomotive du district.

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

## **Le Conseil communal de Nyon**

**vu** le préavis N° 106/2018 concernant les comptes communaux et la gestion de l'exercice 2017,

**ouï** le rapport de la Commission chargée de l'étude de cet objet,

**attendu** que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

### **décide :**

1. d'approuver la gestion de l'exercice 2017 et d'en donner décharge à la Municipalité ;
2. d'approuver les comptes de l'exercice 2017.

Ainsi adopté par la Municipalité dans sa séance du 30 avril 2018 pour être soumis à l'approbation du Conseil communal.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic :



Le Secrétaire :

Daniel Rossellat

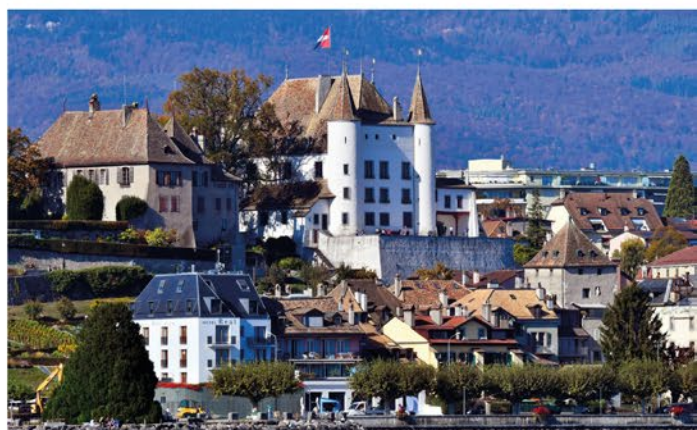
P.-François Umiglia

## **Annexes**

---

- Brochure des comptes communaux de l'exercice 2017
- Rapport de gestion 2017 (par voie électronique, la version papier sera disponible lors de la séance du 28 mai 2018)
- Rapport de gestion 2017 – version synthétique

# RAPPORT DE GESTION 2017



## **RAPPORT DE LA MUNICIPALITÉ AU CONSEIL COMMUNAL SUR LA GESTION DURANT L'ANNÉE 2017**

---

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux,

Conformément aux articles 4 et 93c de la Loi du 28 février 1956 sur les communes et à l'article 101 du Règlement du Conseil communal du 23 juin 2014, la Municipalité a l'honneur de vous soumettre ci-après son rapport de gestion pour l'année 2017.

Les conclusions destinées à l'approbation formelle de la gestion 2017 figurent à la fin du Rapport traitant des comptes communaux.

Les chiffres concernant les dépenses et les recettes publiés dans ce rapport de gestion sont ceux connus à fin janvier 2018. Ils peuvent donc différer de ceux des comptes publiés en juin 2017.

Les organigrammes présentent l'organisation des services au 31 décembre 2017.



## Table des matières

---

Liste des abréviations	
Conseil communal	7
Municipalité	19
Administration générale et relations extérieures	23
Architecture et bâtiments	37
Culture	49
Enfance, logement et cohésion sociale	63
Espaces verts et forêts	79
Finances	89
Informatique et population	95
– Contrôle des habitants	102
Ressources et relations humaines	107
Services Industriels	119
Sports, manifestations et maintenance	137
Travaux, environnement et mobilité	145
Urbanisme	163
Associations intercommunales	171
– Service de Défense Incendie et Secours	172
– Police Nyon Région	174
– Conseil régional	178

## LISTE DES ABRÉVIATIONS

### Index

- AB:** Service Architecture et bâtiments
- ACCES:** Actions culturelles contre les exclusions et les ségrégations
- ACT/ACM:** Activités créatrices textiles/manuelles
- ADAC:** Académie pour le développement des arts créatifs
- AID:** Agent en information documentaire
- AIL:** Aide individuelle au logement
- AJ:** Affaires juridiques
- AMN:** Association des amis des musées de Nyon
- ARAS:** Association régionale pour l'action sociale
- ASBV:** Association des services bénévoles vaudois
- ASIT VD:** Association pour le Système d'information du territoire vaudois
- ASSN:** Association des sociétés sportives nyonnaises
- ATE:** Association transports et environnement
- AVE:** Association vaudoise des écrivains
- AVIVO:** Association de défense et de détente de tous les retraité-e-s et des futur-e-s retraité-e-s
- AVRIC:** Association vaudoise des responsables informatique communaux
- BA:** Bibliothèque – section Adultes
- BJ:** Bibliothèque – section Jeunesse
- BT:** Basse tension
- CAD:** Chauffage à distance
- CAS:** Club alpin suisse
- CAU:** Commission d'architecture et d'urbanisme
- CC:** Conseil communal
- CCF:** Couplage chaleur-force
- CDAP:** Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal
- CDL:** Centre de documentation du Léman
- CE:** Conseil d'établissement
- CEF:** Conseillère école-famille
- CEPN:** Centre d'enseignement postobligatoire de Nyon
- CERV:** Centre d'exploitation de routes et voirie
- CFC:** Certificat fédéral de capacité
- CI:** Conseil intercommunal du Conseil régional
- CIRINF:** Guichet virtuel et Système informatisé de circulation des dossiers d'enquête
- CISEN:** Commission d'intégration Suisses-étrangers de Nyon
- CMU:** Concept de mobilité urbaine
- CNN:** Cercle des nageurs de Nyon
- CODHA:** Coopérative de l'habitat associatif
- CODIR:** Comité de direction du Conseil régional
- COFIN:** Commission des finances
- COGES:** Commission de gestion
- COV:** Conservatoire de l'Ouest vaudois
- COVA:** Centre ouest vaudois d'athlétisme
- CR:** Conseil régional
- CULT:** Service de la culture
- DAP:** Détachement d'appui
- DAS:** Diploma of Advanced Studies
- DCH:** Défense contre les produits chimiques et les hydrocarbures
- DP:** Domaine public
- DDP:** Droit distinct et permanent
- DEDD:** Déléguée à l'énergie et au développement durable
- DEP:** Développement primaire
- DES:** Développement secondaire
- DFJC:** Département de la formation, de la jeunesse et de la culture
- DISREN:** Dispositif d'investissement solidaire de la région nyonnaise
- DGE:** Direction générale de l'environnement
- DGEO:** Direction générale de l'enseignement obligatoire
- DGEP:** Direction générale de l'enseignement postobligatoire
- DPS:** Détachement de premiers secours
- ECA:** Etablissement cantonal d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels
- ECAL:** Ecole cantonale d'art de Lausanne
- EDD:** Office de l'énergie et du développement durable
- EERV:** Eglise évangélique réformée vaudoise
- EESP:** Ecole d'études sociales et pédagogiques
- EMN:** Ecole de musique de Nyon
- EMS:** Etablissement médico-social
- EP:** Etablissement primaire
- EPCN:** Ecole professionnelle commerciale de Nyon
- EPFL:** Ecole polytechnique fédérale de Lausanne
- EPIQR+:** Energy Performance Indoor Quality Reprofit
- EPT:** Equivalent plein-temps
- ES:** Etablissement secondaire
- EVAM:** Etablissement vaudois d'accueil des migrants
- EVF:** Service des espaces verts et forêts
- FAC:** Fondation pour les arts et la culture
- FAJE:** Fondation pour l'accueil de jour des enfants
- FAR:** Festival des arts vivants
- Fonds EEER:** Fonds pour l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables
- FEDEVACO:** Fédération vaudoise de coopération
- FIFAN:** Festival international du film d'archéologie de Nyon
- FIN:** Service des finances
- FVE:** Fédération vaudoise des entrepreneurs
- GAP:** Groupe d'animations du personnel
- GHOL:** Groupement hospitalier de l'Ouest lémanique
- GMAN:** Groupement des musiques actuelles de Nyon
- GNC:** Gaz Naturel Carburant
- GRD:** Gestionnaire de réseau de distribution
- GRH:** Gestion des ressources humaines
- HarmoS:** Harmonisation de la scolarité obligatoire

**HEAD**: Haute Ecole d'art et de design Genève  
**HEG**: Haute Ecole de gestion  
**HEPIA**: Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture  
**HES ARC**: Haute Ecole spécialisée de l'Arc jurassien  
**HES-SO**: Haute Ecole spécialisée de Suisse occidentale  
**INFRASCOL**: Groupe de travail sur la planification scolaire  
**INSEP**: Institut national du sport, de l'expertise et de la performance  
**JEMA**: Journées européennes des métiers de l'art  
**kV**: Kilovolt  
**kWh**: Kilowattheure  
**kWp**: Kilowatt-peak  
**LAAL**: Loi concernant l'aliénation d'appartements loués  
**LAJE**: Loi sur l'accueil de jour des enfants  
**LATC**: Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions  
**LC**: Loi sur les communes  
**LDTR**: Loi sur la démolitions, la transformation et la rénovation de maisons d'habitation  
**LEO**: Loi sur l'enseignement obligatoire  
**LNB / LNA**: Ligue nationale A / B  
**MAD**: Musée archéologique de Dijon  
**MAS**: Master of Advanced Studies  
**MD**: Mobilité douce  
**MEP**: Mandat d'étude parallèle  
**MPGA**: Modification du plan général d'affectation  
**MRN**: Musée romain de Nyon  
**MSST**: Mesures de santé et de sécurité au travail  
**MT**: Moyenne tension  
**NANA**: Société vaudoise de navigation  
**NRT**: Nyon Région Tourisme  
**NRTV**: Nyon Région Télévision  
**NStCM**: Chemin de fer Nyon – St-Cergue – Morez  
**ODAL**: Ordonnance fédérale sur les denrées alimentaires  
**OFEN**: Office fédéral de l'énergie  
**OFROU**: Office fédéral des routes  
**OIBT**: Ordonnance sur les installations à basse tension  
**OPB**: Ordonnance sur la protection contre le bruit  
**OSP**: Orientation scolaire et professionnelle  
**PA2**: Projet d'agglomération deuxième génération  
**PCi**: Protection civile  
**PDL**: Plan directeur localisé  
**PDRN**: Plan directeur Région Nyon  
**PGEE**: Plan général d'évacuation des eaux  
**PIN**: Parti Indépendant Nyonnais  
**PLR**: Parti PLR, Les Libéraux-Radicaux  
**PNR**: Police Nyon Région  
**PPA**: Plan partiel d'affectation  
**PPLS**: Psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire  
**PQ**: Plan de quartier  
**PS**: Parti socialiste  
**PUSCH**: Fondation suisse pour la pratique environnementale Pusch  
**RCI**: Route cantonale I  
**RCOL**: Règlement sur les conditions d'occupation des logements construits ou rénovés  
**RCOLLM**: Règlement sur les conditions d'occupation des logements à loyers modérés  
**RDU**: Route de distribution urbaine  
**RERO**: Réseau des bibliothèques de Suisse occidentale  
**RRH**: Ressources et relations humaines  
**RIE III**: Troisième réforme de l'imposition des entreprises  
**SADEC SA**: Société anonyme pour le traitement des déchets de la Côte  
**SAG**: Service de l'administration générale et des relations extérieures  
**SAIDI**: System Average Interruption Duration Index  
**SAN**: Service des automobiles et de la navigation  
**SAPAN**: Société anonyme pour le pompage et l'adduction d'eau du lac pour la région yonnaise  
**SDA**: Surface d'assolement  
**SDAN**: Schéma directeur de l'agglomération yonnaise  
**SDGV**: schéma directeur intercommunal Gland-Vich  
**SDIS**: Service de défense incendie et de secours  
**SEFA**: Société électrique des Forces de l'Aubonne SA  
**SELOC**: Service Enfance, logement et cohésion sociale  
**SFECAG**: Société française d'étude de la céramique antique en Gaule  
**SGA**: Société générale d'affichage SA  
**SGE**: Système de gestion et d'entretien  
**SIN**: Services industriels de Nyon  
**SIA**: Société suisse des ingénieurs et des architectes  
**SIC**: Société industrielle et commerciale  
**SEIC**: Société électrique intercommunale de la Côte  
**SIECGE**: Service intercommunal des eaux de Chéserey, Grens et Eysins  
**SIT**: Système d'informations du territoire  
**SMM**: Service des sports, manifestations et maintenance  
**STEP**: Station d'épuration  
**TEM**: Service Travaux, environnement et mobilité  
**TECH**: Association des anciens élèves des écoles techniques et professionnelles  
**TP**: Transports publics  
**TPN**: Transports publics yonnais  
**TRN**: Télé réseaux de la région Yonnaise  
**TUP**: Travaux d'utilité publique  
**UAPE**: Unité d'accueil pour écoliers  
**UCV**: Union des communes vaudoises  
**UDC**: Union démocratique du centre  
**UNIL**: Université de Lausanne  
**UPIAV**: Union patronale des ingénieurs et architectes vaudois  
**URB**: Service de l'urbanisme  
**USN**: Union des sociétés yonnaises  
**VAE**: Vélo à assistance électrique  
**VL**: Parti des Vert'libéraux  
**VERTS**: Parti des Verts  
**VLS**: Vélo en libre-service





# CONSEIL COMMUNAL

---

**Mme Christine Trolliet** Présidente jusqu'au 30 juin 2017

**M. Marco Carezza** Président depuis le 1er juillet 2017

**Mme Nathalie Vuille** Secrétaire

**M. Olivier Monge** Secrétaire suppléant

---

## ACTIVITÉS

Le Conseil communal est l'organe délibérant de la Ville qui s'est réuni à 9 reprises en 2017. Il est formé de 100 Conseillers communaux élus pour 5 ans, issus de 6 partis. Il étudie les Préavis et Rapports déposés par la Municipalité (59 en 2017). Un rapport est ensuite rédigé pour présentation à l'assemblée qui décide d'accepter, refuser (2 en 2017) ou modifier les conclusions proposées par la Municipalité.

Le Bureau du Conseil est élu pour une année législative, soit du 1er juillet au 30 juin de l'année suivante. Il est composé de 7 personnes issues de tous les partis, de la secrétaire et du secrétaire suppléant. Il se réunit 10 jours avant la séance du Conseil communal afin d'établir l'ordre du jour et traiter les affaires courantes. Il est également en charge du dépouillement de tous les scrutins.

## COMPOSITION

### Répartition des sièges pour la législature 2016-2021

– PLR.Les Libéraux-Radicaux (PLR)	26
– Parti socialiste (SOC)	25
– Les Verts (VERTS)	16
– Union démocratique du centre (UDC)	13
– Parti indépendant nyonnais (PIN)	15
– Vert'Libéraux (VL)	5

### Mutations

– Janvier: démissions de Mme Gabrielle Ethenoz-Damond, SOC, remplacée par Mme Corinne Vioget

Karadag, de M. Bernhard Willi, PLR, remplacé par Mme Amparo Lazcani, et de Mme Sandra Tuimil, UDC, remplacée par Mme Maria Carezza-Lysinski.

– Février: démission de M. Patrick Curringa, UDC, remplacé par M. Jean-François Füglistler; assermentation de M. Bernard Ueltschi, VL.

– Septembre: démissions de Mme Sandrine Breitenmoser, SOC et M. Philippe Beuret, SOC, remplacé par M. Helder De Pinho.

– Novembre: démission de M. Régis Joly, PLR, remplacé par Mme Paola Möhl Pignatelli, assermentation de Mme Liridona Avdiu Halimi, SOC.

## COMMISSIONS PERMANENTES

Etat au 31.12.2017

### Commission des finances

- De Garrini Luciano, PLR, Président jusqu'au 30.6.2017
- Rytz Yvan, VERTS, Vice-président, Président dès le 1.7.17
- Besse Chloé, SOC
- Cattin André, UDC
- Clerc Bastien, PLR
- Colomb Jacky, PIN
- Félix Yves, SOC
- Girard Pierre, PIN
- Limborg Géraldine, VERTS
- Miéville Laurent, VL, dès le 30.1.17
- Montecchio Chiara, SOC
- Nilsson Hans Rasmus, UDC
- Paredes Xavier, PLR
- Pittet Jacques, PLR
- Tschuy Frédéric, SOC

### Commission de gestion

- Mausner Léger Valérie, VERTS, Présidente
- Stalder Olivier, SOC, Vice-président jusqu'au 2.10.17
- Allamand Victor, PIN
- Annen Valérie, PIN
- Beuret Philippe, SOC, jusqu'au 4.9.17
- Bieler Eric, PLR depuis le 11.12.17
- Bodeman Aurélie, SOC
- Bürki Véronique, PLR, jusqu'au 11.12.17
- Favre Suzanne, PLR, jusqu'au 2.10.17
- Gauthier-Jaques Yves, PLR
- Ischi Kaplan Vanessa, VERTS, depuis le 4.9.17
- Jackson Brian, PLR, dès le 13.11.17
- Nicole Willy, UDC
- Patelli Pierre, VERTS, jusqu'au 4.9.17
- Sahli Stéphanie, PLR
- Scherzmann Danièle, SOC, dès le 2.10.17
- Tripet Olivier, VL
- Urfer Julien, SOC, depuis le 4.9.17
- Weaver Mark, UDC
- Wieser Dany, SOC

**Commission de recours en matière d'impôts**

- Joly Régis, PLR, Président jusqu'au 13.11.17
- Carrard Raymond,VERTS, Président depuis le 1.1.18
- Enggist Béatrice, UDC
- Farine Claude, SOC
- Girard Pierre, PIN
- Hainard Jean-Michel, PLR, depuis le 11.12.17
- Miéville Laurent,VL
- Perrin Christian, PLR
- Tschuy Frédéric, SOC

**Commission des pétitions**

- Karlen Dominique, SOC, 1er nommé
- Carezza Marco, UDC
- Girard Sven, PIN
- Inoubli Le Roy Sarra,VERTS
- Jaccoud Jessica, SOC
- Miéville-Blondel Michèle,VL,dès le 30.1.17
- Monge Olivier, PLR
- Perrin Christian, PLR, dès le 30.1.17
- Willi Bernhard, PLR, jusqu'au 30.1.17

**Conseil intercommunal de l'Association de communes Police de la région de Nyon**

- Barrense-Dias Yara,VERTS
- Bourqui Fabien,VERTS
- Démétriadès Alexandre, SOC, jusqu'au 26.6.17
- Favre Suzanne, PLR
- Girard Sven, PIN
- Hainard Jean-Michel, PLR
- Lugeon Séverine, SOC
- Miéville Laurent,VL, jusqu'au 31.12.17
- Miéville-Blondel Michèle,VL, depuis le 1.1.18
- Soldini Sacha, UDC
- Tschuy Frédéric, SOC
- Vioget Karadag Corinne, SOC, dès le 26.6.17
- Vuagniaux Christine, PLR
- Vuille Jean-Pierre, PIN

**Commission permanente aux affaires régionales**

- Wahlen Pierre,VERTS, Président jusqu'au 2.10.17
- Farine Claude, SOC, Secrétaire
- Cattin André, UDC
- Couvreur de Deckersberg Pierre-Alain, PLR
- Démétriadès Alexandre, SOC
- Gaille Josette, PLR, jusqu'au 2.10.17
- Glasson Philippe, PLR, depuis le 11.12.17
- Hanhart Jacques, PIN
- Jenefsky Robert, PIN représentant les VL, dès le 30.1.17 et Président dès le 2.10.17
- Miéville Laurent,VL, jusqu'au 30.1.17

**Délégués et suppléants au Conseil intercommunal du Conseil régional**

- Buchs Patrick,VL, Suppléant dès le 30.1.17
- Cattin André, UDC, Délégué
- Couvreur de Deckersberg Pierre-Alain, PLR, Délégué
- Démétriadès Alexandre, SOC, Suppléant
- Farine Claude, SOC, Délégué
- Gaille Josette, PLR, Suppléante jusqu'au 2.10.17
- Glasson Philippe, PLR, Suppléant depuis le 11.12.17
- Hanhart Jacques, PIN, Délégué
- Jenefsky Robert, PIN, Délégué représentant les VL dès le 30.1.17
- Kornaros Christos,VERTS, Suppléant
- Macpherson Niall, PIN, Suppléant dès le 27.2.17
- Miéville Laurent,VL, Délégué, jusqu'au 30.1.17
- Udasse Christian, UDC, Suppléant
- Wahlen Pierre,VERTS, Délégué

**Commission permanente d'architecture et d'urbanisme**

- Darbre Gubbins Florence, PLR, Présidente
- Schwerzmann Danièle, SOC, Secrétaire
- Buchs Patrick,VL
- Campiche Thierry, PLR
- Graf Edyta, UDC
- Hanhart Jacques, PIN
- Héritier Fabien, SOC
- Leuzinger Yves,VERTS

## PRÉAVIS ET RAPPORTS DÉPOSÉS OU APPROUVÉS EN 2017

### M. le Syndic Daniel Rossellat

N°	Libellé	Dépôt	Approb.
40	Programme de législature 2016-2021.	03.04.17	04.09.17
41	Promotion de l'économie et du commerce local - Octroi d'un crédit de fonctionnement annuel de CHF 164'000.— pour la mise en œuvre de mesures ciblées en faveur du commerce local et la création d'un poste de délégué économique à 80%.	03.04.17	22.05.17
42	Réponse au postulat de Mme Jessica Jaccoud et M. Pierre Wahlen intitulé « Pour une augmentation des emplacements d'affichage à intérêt public ».	03.04.17	26.06.17
47	Stratégie du développement durable 2017-2021.	22.05.17	04.09.17
61	Révision partielle du Règlement du Conseil communal du 23 juin 2014.	04.09.17	
80	Réponse au postulat de M. Yvan Rytz intitulé « Pour un affichage public revu à Nyon ».	11.12.17	
81	Démarches participatives et ateliers d'usages - Réponse au postulat de M. Pierre Wahlen et Consorts intitulé « Construire la ville de demain avec la population » - Demande de crédit de CHF 165'000.—TTC.	11.12.17	

### M. le Municipal Claude Uldry

N°	Libellé	Dépôt	Approb.
23	Crédits supplémentaires 2 <sup>e</sup> série au budget 2016 - Demande d'un crédit supplémentaire de CHF 101'000.— au budget 2016.	12.12.16	30.01.17
24	Etat d'avancement du Préavis N° 199/2011 « Optimisation énergétique des bâtiments communaux ».	12.12.16	03.04.17
25	Hôtel de police - Mise en place d'un Centre d'intervention régional et construction d'un Hôtel de police permettant de regrouper police et pompiers à Champ-Colin - Demande d'un crédit de CHF 140'000.—TTC pour l'organisation d'un appel d'offres de prestations d'architecture suivi d'un avant-projet chiffré.	12.12.16	30.01.17
28	Réponse au postulat « Valorisation de la parcelle 507 » de M. le Conseiller communal Olivier Monge.	30.01.17	03.04.17
38	Parcelle N° 379, sise rue de Rive 13 à Nyon - Demande d'un crédit de CHF 2'746'000.— pour l'acquisition de la propriété - Demande d'un crédit de fonctionnement annuel de CHF 22'000.— pour l'entretien courant du bâtiment.	27.02.17	03.04.17
51	Comptes communaux et gestion de l'exercice 2016.	22.05.17	26.06.17
55	Extension du Musée du Léman - Demande d'un crédit de CHF 270'000.—TTC afin de développer le projet jusqu'au dépôt de la demande d'autorisation de construire.	26.06.17	04.09.17
57	Crédits supplémentaires, 1 <sup>re</sup> série au budget 2017 - Demande de crédits supplémentaires de CHF 261'000.— au budget 2017, partiellement compensés à hauteur de CHF 257'000.—, pour un montant net de CHF 4'000.—.	04.09.17	13.11.17
58	Arrêté d'imposition pour l'année 2018.	04.09.17	02.10.17
65	Rapport intermédiaire - Etat d'avancement du Préavis N° 199/2011 « Optimisation énergétique des bâtiments communaux ».	02.10.17	
73	Budget 2018 - Budget de fonctionnement, crédits d'extensions des Services Industriels, plan des investissements 2018-2022.	13.11.17	11.12.17

N°	Libellé	Dépôt	Approb.
78	Rénovation du Centre sportif du Rocher - Demande d'un crédit de CHF 495'000.– TTC pour l'organisation d'un appel d'offres de prestations d'architecture et d'ingénierie suivi d'un avant-projet chiffré.	11.12.17	
82	Crédits supplémentaires 2° série au budget 2017 - Demande de crédits supplémentaires de CHF 262'500.– au budget 2017, entièrement compensés.	11.12.17	
84	Autorisation d'aliéner un bien immobilier dans le cadre de la liquidation d'une succession.	11.12.17	11.12.17

### Mme la Municipale Fabienne Freymond Cantone

N°	Libellé	Dépôt	Approb.
26	Talus des promenades du Jura, d'Italie et de la terrasse Bonstetten - Demande d'un crédit destiné à l'étude paysagère pour la stratégie générale des talus de la Ville de Nyon et l'étude paysagère de la phase projet à y compris l'appel d'offres des talus des promenades du Jura, d'Italie et de la terrasse Bonstetten, pour un montant de CHF 71'400.–TTC - En réponse aux postulats de Mme V. Mausner Léger, MM. G. Grosjean, C. Karcher et F.Tschuy, du 12 février 2016, relatifs à «L'entretien paysager de la butte sous la promenade du Jura» et «Vers le soleil d'Italie, la promenade y mène».	30.1.17	Refusé le 03.04.17
27	Parc de la maison «Gubler» - Demande d'un crédit de réalisation de CHF 915'000.–TTC, pour l'aménagement paysager du jardin, et son ouverture au public - de CHF 30'000.–TTC, pour la création de mares temporaires. Réponse au postulat «Pour une mise en valeur du sentier de la Combe».	30.1.17	03.04.17
30	Square Perdtemps - Demande d'un crédit destiné à la réalisation de l'aménagement temporaire du square Perdtemps pour un montant de CHF 197'990.–TTC.	30.1.17	27.02.17
48	Aménagement du cheminement entre le parc du Cossy (anciennement Reposoir) et le chemin de Bourgogne. Demande d'un crédit de réalisation de CHF 382'320.–TTC.	22.05.17	26.06.17
70	Ecole de Gai-Logis – Rénovation et extension du préau - Demande de crédit de réalisation de CHF 275'000.–TTC.	02.10.17	11.12.17
74	Exposition temporaire au Château de Nyon «Un rêve d'architecte. La brique de verre Falconnier» et publication d'un ouvrage de référence - Demande de crédit de CHF 177'000.–TTC.	13.11.17	11.12.17
75	Aménagement de la Grande Jetée - Demande d'un crédit de réalisation de CHF 557'000.–TTC.	13.11.17	

### Mme la Municipale Stéphanie Schmutz

N°	Libellé	Dépôt	Approb.
16	Les Jardins du Couchant – Subventionnement des logements à loyers modérés, mise disposition de logements à loyers abordables et d'appartement protégés.	14.11.16	30.01.17
31	Les Jardins du Couchant - Maison de quartier - Demande d'un crédit d'investissement de CHF 167'000.– pour les équipements mobiliers. Demande d'un crédit de fonctionnement pour l'exploitation.	30.01.17	Refusé le 22.05.17
62	Réponse au postulat «Pour une valorisation juste des équivalents plein-temps à la Commune» déposé par M. le Conseiller communal Yves Gauthier-Jaques et consorts, au nom du Centre-droit.	04.09.17	13.11.17

N°	Libellé	Dépôt	Approb.
63	Réponse au postulat de MM. les Conseillers communaux Marco Carezza et consorts « Pour la mise à disposition d'un lieu de révision destiné aux étudiants ».	04.09.17	02.10.17
76	Développement de deux projets de crèches à l'horizon 2020 pour un total de 88 places.	13.11.17	

### M. le Municipal Maurice Gay

N°	Libellé	Dépôt	Approb.
283	Octroi d'un droit de superficie sur une partie de la parcelle N° 307 en faveur de l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants, pour la construction d'un hébergement pour des personnes autorisées à rester en Suisse.	27.06.16	30.01.17 Référendum spontané voté
20	Réponse au postulat de Mme Josette Gaille et consorts du 24 novembre 2015 intitulé « Pensons à l'environnement ».	14.11.16	30.01.17
36	Adoption du Plan de quartier « Etraz-Sud ».	27.02.17	22.05.17
43	Mise en œuvre du concept « Cœur de ville » – Demande de crédit de CHF 1'740'000.– pour le lancement de cinq projets et quatre planifications – Parc urbain et parking souterrain à Perdtemps, revitalisation de la place du Château, logements au Martinet, réaménagement de la place de la Gare, élargissement du tunnel de l'Etraz, Plans d'affectation des secteurs « Viollier », « Usteri », « Gare-Sud » et « Gare-Nord ».	03.04.17	04.09.17
44	Réponse au postulat de M. Sacha Soldini, du 15 novembre 2016 intitulé « Nyon, ville pilote en matière d'accueil des requérants d'asile / Version 2.0 ».	03.04.17	26.06.17
45	Réponse au postulat de MM. les Conseillers communaux David Vogel, Luciano De Garrini, Jacky Colomb et Marco Carezza intitulé « Du bon usage de l'E-administration » déposé le 14 novembre 2016.	22.05.17	26.06.17
49	Cadastration partielle du domaine public (DP 1072) en propriété privée communale. Vente à La Mobilière d'une part de la propriété privée communale.	22.05.17	
50	Adoption de la modification du Plan général d'affectation secteur « Couchant » - Parcelle N° 1519.	22.05.17	26.06.17
54	Adoption du Plan de quartier « Musée du Léman ».	26.06.17	04.09.17
59	Demande d'un crédit de CHF 2'871'602.– pour l'achat de la parcelle N° 5182 sise route de Genève dans le secteur de Colovray - Demande d'un crédit de CHF 2'863'090.– pour l'achat de la parcelle N° 1185 sise route de Genève dans le secteur de Colovray.	04.09.17	13.11.17
60	Adoption du Plan partiel d'affectation « Champ-Colin – Utilité publique ».	04.09.17	13.11.17
64	Octroi d'un Droit de superficie distinct et permanent à titre onéreux à MM. André et Serge Chevalley sur une surface de 4'178m <sup>2</sup> de la parcelle N° 1914.	04.09.17	
69	Renforcement de l'effectif de la Police des constructions.	02.10.17	13.11.17
77	Secteur En Gravette - Demande de crédit de CHF 630'000.– TTC pour l'organisation de mandats d'étude parallèles et l'élaboration d'un Plan d'affectation sur le secteur « En Gravette ».	13.11.17	11.12.17

**Mme la Municipale Roxane Faraut Linares**

<b>N°</b>	<b>Libellé</b>	<b>Dépôt</b>	<b>Approb.</b>
17	Route de l'Etraz – Elargissement de la chaussée et création d'un trottoir entre le chemin du Vallon et les voies CFF – Demande de crédit de réalisation de CHF 118'400.– TTC pour les travaux de génie civil et maçonnerie et de CHF 15'000.– HT pour l'éclairage public.	14.11.16	30.01.17
18	Réponse au postulat de M. Victor Allamand et Consorts intitulé « Pour le prolongement de l'allée de la Petite Prairie ».	14.11.16	03.04.17
19	Réponse au postulat de Mme Doris Uldry intitulé « Pour l'étude de nouveaux parcours des bus urbains et suburbains » du 30 mai 2016.	14.11.16	27.02.17
29	Campagne de comptages 2017 - Actualisation des données des campagnes de comptages quinquennales de 2007 et 2012 portant sur les transports individuels (TI), les transports collectifs (TC), la mobilité douce (MD) - Enquête et récolte de données relatives aux origines et destinations - Demande de crédit de CHF 170'300.– TTC.	30.01.17	27.02.17
32	Chemins piétonniers - Centre d'enseignement post obligatoire de Nyon - Demande de crédit pour la participation communale destinée au financement des aménagements extérieurs.	27.02.17	26.06.17
33	Mesures d'assainissement du bruit routier - Mise en œuvre - Demande d'un crédit de CHF 1'456'000.– TTC pour la pose de revêtement phono-absorbant.	27.02.17	26.06.17
34	Mesures nyonnaises du projet d'agglomération franco-valdo-genevois de 2 <sup>e</sup> génération, cofinancées par la Confédération à hauteur de 40% - Demande d'un crédit de CHF 660'000.– TTC destiné au financement des études sommaires et à la préparation des appels d'offres publics des études détaillées.	27.02.17	22.05.17
35	Réponse au postulat du 25 août 2016 de M. le Conseiller communal Yves Gauthier-Jaques intitulé « Miser sur les déchets plastiques ».	27.02.17	26.06.17
39	Aménagement du carrefour entre la route de Signy et le chemin de Précossy et cheminements pour piétons et vélos - Demande d'un crédit de réalisation pour: travaux d'aménagement routier et de mobilité douce CHF 763'000.– TTC - travaux des SIN CHF 20'000.– HT.	03.04.17	26.06.17
46	Ancienne décharge publique Molard-Parelliet - Travaux d'assainissement - Demande de crédit de CHF 4'500'000.– TTC.	22.05.17	26.06.17
52	Réaménagement du chemin des Tines et du chemin du Couchant / des Saules Demande de crédits d'étude de CHF 50'000.– TTC et CHF 49'400.– TTC.	26.06.17	13.11.17
53	Demande de crédits de réalisation pour des travaux routiers CHF 630'400.– TTC; Travaux d'assainissement CHF 128'000.– HT; travaux des SIN CHF 497'400.– HT	26.06.17	04.09.17
56	Réponse au postulat de Mme Michèle Miéville et de MM. Laurent Miéville, Olivier Tripet et Patrick Buchs, Conseillers communaux, intitulé « Ecotaxi – pour encourager l'utilisation de taxis efficaces énergétiquement à Nyon » du 18 janvier 2017.	26.06.17	13.11.17
66	Route de distribution urbaine (RDU) « Allée de la Petite Prairie – route de Saint-Cergue » Demande de crédit d'études de CHF 378'000.– TTC.	02.01.17	
67	Quartier du Stand – Travaux de dépollution de la parcelle N° 1071 - Demande de crédit de 1'480'000.– TTC.	02.10.17	11.12.17
68	Renaturation et remise à ciel ouvert du ruisseau du Corjon - Demande de crédit de réalisation CHF 350'000.– TTC.	02.10.17	11.12.17
71	Régionalisation de l'épuration.	02.10.17	11.12.17
72	Transport public urbain – Arrêts de bus - Réalisation des abribus - Demande de crédit de CHF 1'985'000.– TTC.	13.11.17	
83	Mesures nyonnaises du projet d'agglomération franco - valdo - genevois de 2 <sup>e</sup> génération - Demande de crédit destiné au cofinancement des études d'avant-projet pour le passage inférieur Viollier de CHF 170'000.– TTC.	11.12.17	



### M. le Municipal Vincent Hacker

N°	Libellé	Dépôt	Approb.
21	Projet de chauffage à distance – Demande de crédit d'étude de CHF 162'800.–HT, relatif à l'étude de faisabilité d'un chauffage à distance à Nyon.	14.11.16	30.01.17
37	Travaux d'infrastructure sur le réseau d'électricité et le réseau d'eau dans le cadre de l'extension de l'Hôpital de Nyon - Demande de crédit de CHF 1'385'000.– (HT).	27.02.17	03.04.17
79	Réfection de la station de pompage dans la nappe phréatique du Bucleis - Demande de crédit de CHF 1'584'000.– HT.	11.12.17	

### MOTIONS

Motionnaire(s)	Libellé	Dépôt	Service(s) impliqué(s) - Remarques
J. Jaccoud	«Pour une station de vélos en libre-service à proximité des P+R Petite-Prairie et Gravette».	18.05.15	Mobilité + Conseil régional En attente
C. Farine	Révision partielle du Règlement du Conseil communal.	14.11.16	CC Préavis N° 61

### POSTULATS

Postulant-e(s)	Libellé	Dépôt	Service(s) impliqué(s) - Remarques
G. Grosjean	«Vers le soleil d'Italie, la promenade y mène».	29.02.16	EVF Préavis N° 26
G. Grosjean	«Entretien paysager de la butte sous la promenade du Jura».	29.02.16	EVF Préavis N° 26
Y. Gauthier-Jaques	Miser sur les déchets plastiques.	05.09.16	TEM Rapport N° 35
O. Monge	Valorisation de la parcelle 507.	03.10.16	URB + AB Rapport N° 28
D. Vogel	«Du bon usage de l'E-administration».	14.11.16	Informatique Rapport N° 45
Y. Gauthier-Jaques	«Pour une valorisation juste des équivalents plein temps à la commune»	14.11.16	SELOC Rapport N° 62
P.Wahlen	«De la Grande Jetée à Colovray en cheminant au bord de l'eau»	14.11.16	URB
S. Soldini	«Nyon, ville pilote en matière d'accueil des requérants d'asile / Version 2.0».	12.12.16	SELOC + URB Rapport N° 44
J. Jaccoud et P.Wahlen	«Pour une augmentation des emplacements d'affichage à intérêt public».	12.12.16	SAG Rapport N° 42
L. Miéville	«Ecotaxi – pour encourager l'utilisation de taxis efficaces énergétiquement à Nyon».	30.1.17	TEM Rapport N° 56
M. Carezza	«Pour la mise à disposition d'un lieu de révision destiné aux étudiants».	27.2.17	SELOC Rapport N°63

Postulant-e(s)	Libellé	Dépôt	Service(s) impliqué(s) - Remarques
V. Mausner-Léger	« Les mégots ce n'est pas beau, les mégots, il y en a trop, les mégots, le fléau ».	27.2.17	TEM
Y. Rytz	« Pour un affichage public revu à Nyon ».	03.04.17	SAG Rapport N° 80
L. De Garrini et Consorts	Pour un entretien optimal des bâtiments.	22.05.17	AB
P.Wahlen et Consorts	« Construire la ville de demain avec la population ».	26.06.17	SAG + URB Préavis N° 81
F. Héritier	« Postulat en vue d'améliorer et sécuriser l'espace public du secteur Gare Nord ».	04.09.17	TEM
Y. Rytz	« Durabilité et finances publiques: un devoir d'exemplarité ».	04.09.17	FIN
R. Carrard	« Ordures ménagères, une économie conséquente à réaliser ».	04.09.17	TEM
Y. Gauthier-Jaques	« Mise au concours de la direction et de la gestion de l'Usine à Gaz ».	02.10.17	CULT
P. Kuratle	« Pour une extension de la zone piétonne du centre de Nyon ».	02.10.17	TEM
Y. Gauthier-Jaques	« Pour un développement du réseau des caméras de surveillance à Nyon ».	02.10.17	POL
Commission 56	« Encourageons une mobilité urbaine moins polluante ».	13.11.17	TEM
Y. Rytz	« Nyon, un futur pôle pour les cleantechs? ».	13.11.17	SAG
Y. Leuzinger	« Augmenter l'attractivité du car sharing à Nyon ».	11.12.17	TEM

## SCRUTINS 2017 – RÉSULTATS NYONNAIS

### I. Scrutins du 12 février 2017

#### Votation fédérale

Participation : 49.06%

Inscrits : 9'893

Objet	Oui	Non
Naturalisation facilitée 3 <sup>e</sup> génération	3'714	1'110
Fonds pour les routes nationales	3'531	1'152
Améliorations des conditions fiscales	2'446	2'203

#### Votation cantonale

Participation : 49.05 %

Objet	Oui	Non
Préservation et promotion du parc locatif	2'959	1'616

## 2. Scrutins du 30 avril 2017

### Elections cantonales

<b>Grand Conseil</b>		<b>Inscrits: 9'906</b>
Votants: 3'578	Participation: 36.12%	
<b>Partis</b>		<b>Nb de suffrages total</b>
Parti socialiste		17'080
Les Verts		10'711
Union démocratique du centre		9'487
Alliance du Centre		4'157
PLR.Les Libéraux-Radicaux		16'298
Parti Vert'libéral		6'230

<b>Conseil d'Etat (1<sup>er</sup> tour)</b>		<b>Inscrits: 9'906</b>
Votants: 3'655	Participation: 36.90%	
<b>Candidats</b>		<b>Total des bulletins</b>
Amarelle Cesla		1'707
Broulis Pascal		1'878
Buclin Hadrien		207
de Quattro Jacqueline		1'787
Gorrite Nuria		1'955
Leuba Philippe		1'734
Maillard Pierre-Yves		2'128
Melly Serge		354
Métraux Béatrice		1'768
Misiego Céline		213
Morand Guillaume Toto		204
Nicolet Jacques		1'307
Pointet François		335
Villa Sylvie		244
Voix éparses		46

## 3. Scrutins du 21 mai 2017

<b>Votation fédérale</b>		<b>Inscrits: 9'912</b>	
Participation: 42.81%			
<b>Objet</b>		<b>Oui</b>	<b>Non</b>
Loi sur l'énergie		3'332	869

**Elections cantonales  
Conseil d'Etat (2<sup>e</sup> tour)**

Participation: 32.66 %

<b>Candidats</b>	<b>Total des bulletins</b>
Amarelle Cesla	1'571
Chevalley Isabelle	1'271
Métraux Béatrice	1'685
Morand Guillaume Toto	256
Nicolet Jacques	1'138
Villa Sylvie	221
Voix éparses	1

**4. Scrutins du 24 septembre 2017**

<b>Votation fédérale</b>	<b>Inscrits: 9'949</b>	
Participation: 55.15 %		
<b>Objet</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>
Pour la sécurité alimentaire	4'936	415
Financement additionnel de l'AVS	2'822	2'471

<b>Votation communale</b>	<b>Inscrits: 12'973</b>	
Participation: 48.11 %		
<b>Objet</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>
Octroi d'un droit de superficie à l'EVAM	2'729	3'387



# MUNICIPALITÉ

---

**M. Daniel Rossellat** Syndic

**M. Pierre-François Umiglia** Secrétaire municipal

---



**De gauche à droite**

M. Pierre-François Umiglia (*Secrétaire municipal*), Mme Stéphanie Schmutz, M. Maurice Gay, Mme Roxane Faraut Linares, M. Daniel Rossellat (*Syndic*), Mme Fabienne Freymond Cantone, M. Claude Uldry, M. Vincent Hacker

## MUNICIPALITÉ

### Membres, partis et dicastères au 31 décembre 2017

- |   |   |
|---|---|
| – <b>M. Daniel Rossellat (hors parti)</b><br>Syndic<br>Administration générale et relations extérieures   | – <b>M. Maurice Gay (PLR)</b><br>Municipal<br>Urbanisme - Informatique et population                    |
| – <b>M. Claude Uldry (PIN)</b><br>Municipal, Vice-président (jusqu'au 30 juin)<br>Architecture et bâtiments - Finances                            | – <b>Mme Roxane Faraut Linares (PLR)</b><br>Municipale<br>Travaux, environnement et mobilité - Sécurité |
| – <b>Mme Fabienne Freymond Cantone (SOC)</b><br>Municipale, Vice-présidente (dès le 1 <sup>er</sup> juillet)<br>Culture - Espaces verts et forêts | – <b>M. Vincent Hacker (VL)</b><br>Municipal<br>Services industriels - Ressources et relations humaines |
| – <b>Mme Stéphanie Schmutz (SOC)</b><br>Municipale<br>Enfance, logement et cohésion sociale - Sports, manifestations et maintenance               | – <b>M. Pierre-François Umiglia</b><br><i>Secrétaire municipal</i>                                      |

## ACTIVITÉS DE LA MUNICIPALITÉ

Durant l'année, la Municipalité a présenté 47 préavis et 12 rapports, soit 59 textes devant le Conseil communal. Depuis le début de la législature, 84 préavis ont été déposés auprès du Conseil communal, contre 87 au même moment de la législature 2011-2016. Le rythme soutenu de la précédente législature ne faiblit donc pas, traduisant ainsi les besoins importants d'une ville en mutation. Cinquante-et-un projets ont ainsi pu voir le jour en 2017, dont 4 ont été amendés; deux des projets présentés par la Municipalité ont été refusés (Stratégie générale des talus et Maison de quartier aux Jardins du Couchant).

Au-delà de la présentation du Programme de législature qui s'est déroulée au printemps, plusieurs projets principaux ont pu être lancés en 2017.

### Des études pour :

- la construction d'un Hôtel de Police regroupant sous le même toit la Police Nyon Région (PNR), le Service de défense incendie et de secours (SDIS) et la Protection civile (PCi);
- les mesures nyonnaises du projet d'agglomération franco-valdo-genevois de 2<sup>e</sup> génération;
- l'organisation de mandats d'étude parallèles et l'élaboration d'un plan d'affectation sur le secteur «En Gravette».

### Des crédits accordés pour des travaux concernant :

- le début de la mise en œuvre du concept «Cœur de Ville»;
- l'aménagement du parc de la maison «Gubler»;
- l'élargissement de la route de l'Etraz;
- l'aménagement temporaire du square Perdtemps;

- un meilleur accès piétonnier au Gymnase de Nyon;
- la pose d'un revêtement phono-absorbant dans plusieurs rues de Nyon;
- l'aménagement du carrefour entre la route de Signy et le chemin de Précossy et l'amélioration des cheminements de mobilité douce;
- l'assainissement de l'ancienne décharge publique Molard-Parelliet;
- l'aménagement d'un cheminement piéton entre le parc du Reposoir et le chemin de Bourgogne;
- le réaménagement des chemins des Tines, des Saules et du Couchant;
- les travaux de dépollution de la parcelle N° 1071 dans le quartier du Stand;
- la renaturation et remise à ciel ouvert du ruisseau du Corjon;
- la réfection et l'extension du préau de l'école de Gai-Logis.
- la réalisation d'une exposition temporaire sur la brique de verre Falconnier.

### Sans oublier :

- l'adoption du Plan de quartier «Etraz-Sud»;
- la création d'un poste de Délégué à l'économie et la mise en œuvre de mesures ciblées pour la promotion économique à Nyon;
- l'adoption du Plan de quartier «Musée du Léman» et d'un crédit pour le développement du projet d'extension du musée;
- l'adoption du plan partiel d'affectation «Champ-Colin - Utilité publique»;
- le renforcement de l'effectif de la police des constructions;

## COLLABORATION INTERCOMMUNALE

La Municipalité est très impliquée dans les organes et les groupes de travail du Conseil régional, de la Police Nyon Région (PNR) et du Service de défense incendie et de secours (SDIS Nyon-Dôle). En particulier, les travaux menés sur le futur centre de sécurité et de secours au nord de la ville ont donné l'occasion de renforcer encore un peu plus

la collaboration avec les autres communes membres de ces associations intercommunales.

De manière générale et au-delà de son investissement sur le plan intercommunal (SADEC, SAPAN, SDAN, etc.), les relations de la Ville avec ses voisins ont été très riches.

## REPRÉSENTATIONS - RENCONTRES

En plus du traitement de dossiers consistants, la Municipalité a assumé de multiples représentations et séances liées à des délégations. Cela représente une part non négligeable de la fonction de Municipal-e. Ces moments sont l'occasion de prendre des contacts informels avec d'autres autorités, des représentants politiques des communes de la région, du Canton et d'autres cantons, ou de rencontrer la population et ainsi en rester proche.

En 2017, la Municipalité a participé à 85 réceptions officielles. Elle a entre autres rencontré des autorités politiques à 14 reprises, décerné 6 fois des prix ou mérites, organisé 4 séances d'information. L'ensemble de ces événements se trouve dans la partie du Rapport de gestion du Service de l'administration générale et des relations extérieures.





# ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET RELATIONS EXTÉRIEURES

---

**M. Daniel Rossellat** Syndic

**M. Pierre-François Umiglia** Secrétaire municipal

---

## MISSIONS

### Administration

- Faciliter le fonctionnement, la réflexion et la prise de décisions de la Municipalité.
- Assurer l'état-major de la syndiculture.
- Assurer le flux d'informations entre et au sein des échelons de la Commune (Conseil communal, Municipalité, services).
- Organiser les activités protocolaires et événementielles de la Municipalité.
- Organiser les votations et les élections.
- Gérer la délivrance de certains actes officiels.
- Traiter les demandes de naturalisation.
- Proposer et mettre en œuvre la politique économique et touristique.
- Gérer les relations avec les sociétés locales.
- Assurer la réception centrale de l'administration communale.
- Réceptionner le courrier de la Ville et le traiter.
- Gérer l'économat pour l'ensemble de l'administration communale.
- Recenser les chiens.

### Communication

- Gérer les relations publiques et extérieures de la Municipalité ainsi que ses publications.
- Mettre en œuvre la politique de communication interne et externe, dont la gestion et le développement du site web [nyon.ch](http://nyon.ch).
- Coordonner et soutenir les activités de communication des services de l'administration et de la Municipalité.

### Archives communales

- Assurer la conservation des archives historiques.
- Participer à la gestion des archives courantes et intermédiaires.
- Participer à la formation des apprentis en information documentaire.
- Mettre en valeur les fonds disponibles.

## MISSIONS (SUITE)

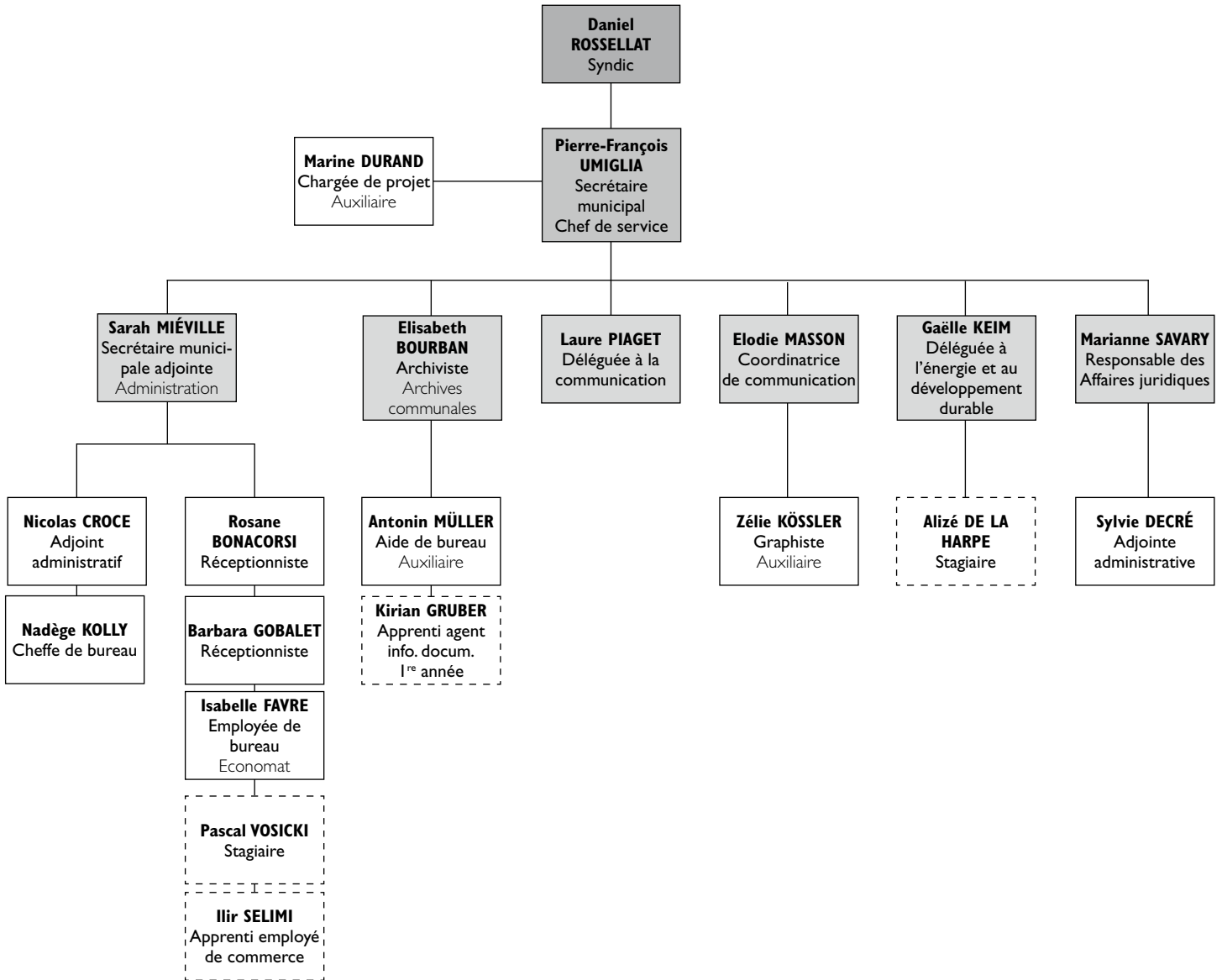
### **Energie et environnement durable**

- Elaborer, évaluer et faire évoluer les politiques énergétique et de développement durable de la Ville et coordonner leur mise en œuvre;
- Développer les instruments nécessaires au pilotage de ces politiques (indicateurs, tableaux de bord, outils d'évaluation);
- Promouvoir le développement durable au sein de l'administration par des actions concrètes et par une participation à certains projets dans une perspective d'exemplarité de la Commune;
- Proposer l'allocation des fonds de réserve Développement durable et Efficacité énergétique et promotion des énergies renouvelables (fonds EEER);
- Sensibiliser les habitants et entreprises à la notion de développement durable;
- Planifier et coordonner les actions de sensibilisation, d'information et d'incitation, participer à toute action menée par les services et s'impliquer dans l'élaboration et la mise en œuvre en fonction des priorités;
- Communiquer sur les politiques de développement durable et énergétique de la Commune de manière générale et coordonner les réponses à des questions ou sollicitations impliquant plusieurs services;
- Assurer, en complément des contacts spécifiques des services, les relations permettant d'intégrer Nyon dans les politiques et projets cantonaux et fédéraux.

### **Affaires juridiques**

- Fournir une expertise juridique à la Municipalité et aux services de l'administration.
- Assurer la relecture ou, cas échéant, la rédaction des différents actes engageant la Commune.
- Garantir une veille juridique.
- Assurer l'application de l'ensemble de la législation et des règlements communaux.
- Gérer et superviser les procédures contentieuses dans lesquelles la Commune est impliquée.
- Assurer le respect des normes et procédures en matière de marchés publics.
- Gérer le portefeuille d'assurances de la commune.
- Superviser l'octroi des autorisations en matière de taxis.

ORGANIGRAMME



## POINTS FORTS 2017

### Administration

- Organisation réussie des élections cantonales.
- Assistance à la Municipalité dans l'élaboration du Programme de législature.
- Traitement des demandes de naturalisation en très forte augmentation avant le changement de loi.
- Organisation de la votation sur le référendum sur le projet d'octroi d'un DDP à l'EVAM.
- Finalisation d'un nombre élevé de préavis (59) et d'extraits de décision (842).

### Affaires juridiques

- Formalisation et consolidation de la collaboration entre les Affaires juridiques et les différents services de l'administration.
- Révision des principes régissant les délégations de compétences décisionnelles et financières octroyées par la Municipalité à ses services.
- Réactivation du Groupe marchés publics.

### Archives

- Saisie de plus de 30'000 entrées dans la base concernant les décisions municipales, analyse critique et correction de cette base.

### Communication

- Lancement d'une réflexion sur la signalétique en ville de Nyon, ainsi que sur le renouvellement de la concession d'affichage.
- Repositionnement des prestations de communication au sein de l'administration, notamment en termes de graphisme.

- Succès de la 8<sup>e</sup> édition du forum «et maintenant?» sur la révolution numérique et ses bouleversements pour la région, organisée en collaboration avec UNI Global Union.
- Important soutien à la Société industrielle et commerciale de Nyon et environs (SIC) pour la communication du marché de Noël.
- Large couverture médiatique de l'opération de communication relative à l'émersion du «mât flottant» organisée en collaboration avec le Musée du Léman.

### Economie

- Préavis accordant notamment la création d'un poste de Délégué à l'économie.
- Renforcement de la collaboration avec la SIC, points mensuels.
- Important soutien à la SIC pour l'organisation du Marché de Noël.

### Energie et environnement durable

- Finalisation de l'étude de planification énergétique territoriale.
- Elaboration du Programme Nyon-Energie 2017-2021.
- Validation de la stratégie du développement durable 2016-2021.
- Elaboration et coordination de la stratégie de démarches participatives pour les aménagements temporaires.
- Préparation de l'audit Cité de l'énergie pour la labellisation.

## ACTIVITÉS

### I. Municipalité, Conseil communal, Conseil régional

#### I.1 Préparation et suivi des séances de la Municipalité et du Conseil communal Municipalité

Le Service de l'administration générale et des relations extérieures (SAG) prépare les séances de la Municipalité et assure le suivi de ses décisions selon les notes prises par le Secrétaire municipal durant les séances. La préparation consiste à vérifier et finaliser l'ordre du jour, puis à préparer et diffuser tous les documents pour les séances de Municipalité. Ces documents sont également disponibles en format électronique sur l'extranet. Le suivi des séances de Municipalité implique la préparation des extraits de décision qui sont transmis aux services concernés ainsi que l'établissement du procès-verbal et son indexation.

En 2017, la Municipalité a siégé lors de 41 séances ordinaires et 7 séances extraordinaires. Les séances extraordinaires sont destinées à approfondir la réflexion sur des sujets d'actualité ou des projets stratégiques; il est ensuite demandé aux services concernés de présenter une note à la Municipalité avec des propositions de décisions, examinées lors d'une séance ordinaire ultérieure. En 2017, la plupart des séances extraordinaires ont été consacrées à la finalisation du programme de législature et à la priorisation des projets pour les prochaines années.

#### Conseil communal

Le SAG relit, corrige et prépare les préavis et rapports municipaux élaborés par les services, qui sont déposés

à l'ordre du jour des séances du Conseil communal et diffusés sur le site internet.

En 2017, 59 préavis et rapports municipaux destinés au Conseil communal ont été traités. Au cours de l'année, 9 interpellations et 16 postulats ont été déposés par des Conseillers. Suite à la séance du Conseil communal, le SAG assure son suivi en distribuant aux services concernés les textes des questions, interpellations, motions et postulats renvoyés à la Municipalité et veille à ce que cette dernière réponde à ces initiatives du Conseil dans les délais qui lui sont impartis.

### 1.2 Administration

Dans le cadre de son rôle d'interface et de coordination entre le Conseil communal, la Municipalité et les services de l'administration, le SAG pilote notamment la séance hebdomadaire des chefs de service, qui a entre autres pour but d'assurer une consultation interservices efficace et des échanges d'informations sur les différents dossiers en cours. Dans ce même rôle d'interface, le SAG a procédé en

2017 à la préparation du travail de la Municipalité sur son programme de législature et surtout sur la priorisation de ses projets, et notamment sur une refonte du processus de suivi de ceux-ci, qui aboutira courant 2018 à la mise en œuvre d'un nouvel outil de pilotage.

### 1.3 Conseil régional

Le Syndic étant membre du Comité de Direction (CODIR), le SAG prépare les documents qui seront traités lors des séances et si besoin documente le Syndic sur certains sujets, cas échéant après consultation d'autres services. Ces réunions ont lieu toutes les deux semaines sauf pendant les vacances scolaires.

En ce qui concerne les séances du Conseil intercommunal (CI) du Conseil régional, le service assure la procédure interne visant à préparer les consignes de vote de la Municipalité à son représentant. Le service assure également les relations avec les représentants du Conseil communal au Conseil intercommunal.

## 2. Réceptions et manifestations officielles

Responsable de l'organisation des réceptions municipales et manifestations officielles, le SAG agit en étroite collaboration avec les autres services de l'administration et les soutient dans l'organisation des événements liés à leurs activités.

### 2.1 Réceptions municipales

2017 restera comme une année record pour les réceptions municipales et protocolaires: pas moins de 103 événements ont été organisés ou gérés par le SAG. Planifier, coordonner, commander, réserver ou encore accueillir sont quelques-unes des nombreuses tâches liées à la gestion des réceptions municipales et protocolaires. Dans la pratique, la Municipalité délègue la tâche de gestion de ces événements au SAG. Ceci implique pour ce dernier d'organiser des événements de grande qualité où chaque détail compte.

#### Quelques réceptions particulières

2017 a débuté par l'inauguration de Nyon Hostel. Ce nouvel hôtel pour jeunes vient compléter l'offre hôtelière de Nyon. Une excellente collaboration entre le SAG et le Service architecture et bâtiments a permis d'offrir une belle inauguration à une centaine d'invités. Une belle soirée de lancement a été parfaitement organisée avec des convives heureux de découvrir ces nouveaux locaux.

Le 25 mars 2017, Mme la Conseillère d'Etat Béatrice Métraux a inauguré le nouveau bâtiment de l'établissement scolaire de Nyon-Marens. Un travail commun entre la direction scolaire, les services Enfance, logement,

cohésion sociale et Architecture et bâtiments et le SAG a permis d'organiser un événement de grande ampleur. La visite des locaux ultramodernes, suivie de l'apéritif officiel, ont été très appréciés par les enfants, parents et invités.

L'inauguration du square Perdtemps le 27 juin 2017 a été un événement marquant pour la Municipalité: il s'agissait d'inaugurer un des premiers projets liés au programme de législature et à la mise en œuvre du concept «Cœur de ville». Des aménagements provisoires innovants et un public nombreux lors de l'ouverture officielle ont confirmé à la Municipalité que les Nyonnais sont impatients de voir la suite des transformations de l'espace urbain.

Enfin, le 15 décembre 2017, c'est au pied des «arbres célestes» que M. le Syndic Daniel Rossellat a lancé le Marché de Noël de Nyon. Une magnifique occasion de souligner le rapprochement entre les services communaux et les commerçants, rapprochement qui a permis de mettre en place cet événement. La magie de Noël a opéré et les invités ont pu profiter d'un vin chaud offert par la Ville avant de déambuler librement entre les différents stands.

Tout au long de l'année, la Municipalité ou le Syndic ont rencontré différents interlocuteurs politiques internationaux. Citons notamment:

- rencontre entre le Syndic et le Chef Almir Narayamoga Suruí (Amazonie) le 2 mars;
- rencontre avec la Présidente du Parlement municipal de Stockholm (Suède) le 21 avril;

- visite du Consul général de France le 27 juin;
- visite d'une délégation de Zhejiang (Chine) le 5 septembre.

Au niveau politique locale, la Municipalité a participé aux événements suivants:

- visite annuelle du Préfet le 6 février;
- repas avec les Conseillers administratifs des villes genevoises le 6 mars;
- rencontre avec la Municipalité de Lausanne le 27 mars;
- rencontre avec la Municipalité de Prangins le 15 mai;
- rencontre avec la Municipalité de Crans-près-Céligny le 28 août;
- rencontre informelle des villes de La Côte le 7 septembre;
- séance du Groupe des Villes de l'Union des Communes Vaudoises le 15 septembre;
- rencontre avec la Commission des finances du Grand Conseil vaudois le 2 novembre;
- rencontre avec la Municipalité de Morges le 27 novembre;
- rencontre avec la Municipalité d'Yverdon-les-Bains le 29 novembre.

Des apéritifs ont également été offerts par la Municipalité pour plusieurs événements sociaux et associatifs, à savoir:

- apéritif des Présidents des sociétés locales nyonnaises le 16 janvier;
- assemblée de l'Union romande fifres et tambours le 4 février;
- Festival du Film Vert le 9 mars;
- accueil des nouveaux retraités le 21 mars;
- tournoi de volley de Fit&Fun - Gym Hommes le 1<sup>er</sup> avril;
- nouveaux jeunes citoyens nyonnais le 24 avril;
- Visions du Réel le 26 avril
- réception des comités de l'Union des sociétés

- nyonnaises (USN) et l'Association des sociétés sportives nyonnaises (ASUN) le 8 mai;
- assemblée générale de Communyon le 18 mai;
- cérémonie de remise des Mérites sportifs nyonnais le 18 mai;
- assemblée générale de l'Association des Amis des Musées de Nyon le 23 mai;
- apéritif en faveur de Pro Senectute le 24 mai;
- remise des prix du Salon de l'Œuf décoré le 3 juin;
- apéritif pour les 100 ans de la Société des Fifres et tambours de Nyon le 17 juin;
- remise des dons de la Fondation Pélichet le 28 juin;
- réception des Acteurs de la culture le 11 septembre;
- soirée des nouveaux citoyens naturalisés le 25 septembre;
- inauguration de la patinoire de Nyon le 24 octobre;
- cérémonie de remise du Prix du développement durable le 26 octobre;
- visite annuelle du Centre d'Accueil de la Genève Internationale le 28 octobre;
- soutien au spectacle des proches aidants de l'ARFEC le 3 novembre;
- remise des prix de la Fondation pour le développement du sport le 9 novembre;
- cérémonie de remise du Mérite citoyen nyonnais le 22 novembre;
- apéritif du Noël de l'AVIVO le 16 décembre;
- repas de la Fanfare municipale le 20 décembre.

#### Représentations du Syndic

Comme chaque année, le Syndic a mené de nombreuses actions de représentation pour la Ville. En 2017, relevons particulièrement sa présence – à ses frais – à Montréal pour le 12<sup>e</sup> Congrès mondial Metropolis, et le congrès des Maires francophones, sa présence au Congrès de l'Association des communes suisses, ou l'organisation à Nyon d'une séance du groupe des Villes de l'Union des communes vaudoises.

### 3. Naturalisations, admissions à la bourgeoisie de Nyon

Le Service de l'administration générale et des relations extérieures informe et reçoit les candidats souhaitant des renseignements sur l'acquisition de la nationalité suisse. Pour ce faire, chaque candidat voulant entamer une procédure est reçu lors de plusieurs entretiens afin de lui expliquer les démarches à entreprendre. Le SAG gère ainsi le traitement et le suivi des dossiers de demandes de naturalisation ordinaire et facilitée.

En 2017, la Commission des naturalisations a poursuivi ses activités. Sous la présidence d'un ou d'une Municipal-e, elle entend les candidats sur leur intégration dans la région et sur leurs connaissances de l'histoire, de la géographie et des institutions politiques

de notre pays, canton et commune. Ainsi, la Municipalité peut décider de l'octroi de la bourgeoisie de Nyon sur préavis de la Commission des naturalisations. A noter que si le contexte légal relatif à l'octroi de la nationalité suisse change dès le 1<sup>er</sup> janvier 2018, la Commission continue dans tous les cas de siéger afin de poursuivre le traitement des demandes déposées avant cette date.

Le SAG est chargé de la rédaction et de la préparation des notes à l'attention de la Municipalité qui lui permettent de statuer tout au long de la procédure, et ce, jusqu'à la décision finale d'octroi de la bourgeoisie de Nyon.

Les bases légales, ainsi que les dispositions procédurales qui en découlent, sont en pleine transformation. En effet, une nouvelle loi fédérale, plus restrictive, est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2018. Le Canton de Vaud a enjoint les personnes remplissant les conditions de naturalisation à entamer leurs démarches avant cette date. C'est pourquoi une augmentation du nombre de dossiers de naturalisation s'est fait sentir au cours de l'année 2016, et cette tendance à la hausse s'est particulièrement confirmée en 2017.

Durant l'année, 316 dossiers ont été valablement déposés, dont 195 concernant des demandes de naturalisation ordinaire et 121 concernant des naturalisations facilitées. Cela représente une augmentation de 109% (procédure ordinaire) et 86% (procédures facilitées) par rapport à 2016, et de 442% (procédure ordinaire) et 476% (procédures facilitées) par rapport à 2012. Notons que cette augmentation a été

particulièrement marquée au cours de l'automne: sur les seuls mois de novembre et décembre, ce sont 42 respectivement 129 dossiers qui ont été déposés, soit des augmentations de 281 et 821% par rapport aux mêmes mois en 2016.

Pendant l'année, 162 citoyens nyonnais ont prêté serment devant le Conseil d'Etat et obtenu la nationalité suisse. Au 31 décembre 2017, 407 dossiers déposés valablement à Nyon sont toujours en cours de traitement à la Commune, au Canton, ou à la Confédération.

Il est à noter que ces chiffres ne prennent pas en compte les demandes de naturalisations facilitées fédérales (principalement par le mariage à une conjointe ou un conjoint suisse), puisqu'elles ne nécessitent de la part du SAG que la remise d'un formulaire.

## 4. Affaires juridiques

### 4.1 Expertise juridique

Les Affaires juridiques (AJ) apportent leur expertise juridique à la Municipalité et aux services de l'administration sous forme d'avis de droit relatifs aux questions qui les occupent. Ceux-ci peuvent traiter de domaines très variés, mais portent le plus souvent sur l'application du droit public fédéral et/ou cantonal – loi sur les communes, marchés publics, droit de la construction, protection des données, etc.

Sur demande, les AJ soutiennent les services dans la rédaction ou la révision des différents règlements communaux qui concernent leur champ d'activité. Elles les appuient également dans la construction juridique ou la rédaction des contrats ou conventions engageant la Commune. Les AJ procèdent en outre à la vérification des actes notariés relatifs à l'acquisition ou l'aliénation de droits réels immobiliers.

Enfin, les AJ assurent la relecture, sous l'angle juridique, de l'ensemble des notes et des préavis mis à l'ordre du jour des séances de Municipalité. Elles vérifient ainsi la conformité et la cohérence juridique des différents documents soumis à la Municipalité et, le cas échéant, au Conseil communal.

### 4.2 Veille juridique

La veille juridique permet aux AJ d'alimenter la Municipalité et les services de l'administration en informations juridiques fiables et de proposer les modifications réglementaires nécessaires pour être conformes au droit supérieur.

Pour ce faire, les AJ disposent notamment d'une bibliothèque juridique et d'un abonnement à Swisslex.ch, qui lui permettent d'avoir accès à la doctrine et à la jurisprudence récentes.

### 4.3 Procédures judiciaires

Les AJ gèrent ou supervisent les procédures judiciaires dans lesquelles la Commune est impliquée devant les instances administratives, civiles et pénales.

Dans ce cadre, les AJ sont informées par le Service de l'urbanisme des oppositions aux permis de construire ou aux plans de quartiers mis à l'enquête. Si nécessaire, elles participent aux séances de conciliation et prennent en charge le suivi de certaines procédures auprès de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal (CDAP).

Les AJ sont également consultées par le contentieux du Service des finances en matière de procédures de poursuites.

En cas d'atteinte au patrimoine communal, les AJ représentent la Municipalité et déposent les plaintes pénales en son nom. Elles suivent ensuite les procédures qui en découlent.

Dans les cas les plus complexes, certains dossiers sont confiés à des mandataires spécialisés. Les services consultent les AJ sur l'opportunité des procédures et sur le choix des mandataires. Ils informent ensuite les AJ du suivi de ces procédures et sollicitent si nécessaire leur appui.



#### 4.4 Marchés publics

Les AJ servent de référent en matière de marchés publics au sein de l'administration communale. Elles répondent aux questions des services et les soutiennent en cas de besoin dans le choix de la procédure, le suivi des principales étapes de son déroulement, l'élaboration du cahier des charges et l'évaluation des soumissionnaires, ainsi qu'en cas de recours contre une adjudication. Dans ce cas également, les dossiers les plus complexes peuvent être confiés à un mandataire spécialisé. Les AJ assurent également une tâche de contrôle en matière de marchés publics en étant régulièrement en contact avec les différents services et en analysant tous les projets de décision qu'ils transmettent à la Municipalité.

Après une période d'inactivité liée à la vacance du poste de responsable juridique, le Groupe marchés publics a été réactivé en 2017. Il permet, à intervalles réguliers, de réunir les services concernés pour leur permettre de partager leurs expériences et traiter des questions de fond touchant à l'application de la législation sur les marchés publics.

#### 4.5 Assurances

Les AJ sont responsables de la gestion du portefeuille d'assurances mobilières et immobilières de la Commune. Elles jouent le rôle d'interface entre les services de l'administration, le courtier et les compagnies d'assurance pour le suivi des sinistres et pour la conclusion d'éventuelles nouvelles couvertures.

L'année 2017 a été l'occasion d'optimiser la couverture responsabilité civile (RC) de la Ville de Nyon. Plusieurs contrats (RC Entreprise, assurance technique et

construction, RC dirigeants) ont été renégociés et complétés.

Outre les cas ouverts en 2016, 32 sinistres ont fait l'objet d'une annonce et d'un suivi en 2017. Seize sinistres concernent les véhicules de la Commune (accidents, pare-brise cassés, défaillance technique, sinistres causés par des tiers, dégâts causés par les fouines, vandalisme, vol). Les 16 autres cas sont répartis de la manière suivante: 2 sont liés à des vols et cambriolages dans les locaux des services, un à du vandalisme, 3 à des dégâts sur du mobilier urbain, 5 à des questions de responsabilité civile, un à des intempéries et 4 à des dégâts d'eau.

#### 4.6 Taxis

Seize nouvelles demandes d'autorisation ont été déposées et ont fait l'objet d'un examen en 2017. S'agissant des autorisations B, 13 ont été délivrées et une a fait l'objet d'un refus, le candidat ne remplissant pas les conditions. Quant aux autorisations A, une a été délivrée et une autre inscrite sur la liste d'attente. A noter qu'une autorisation A et une B ont été restituées par son bénéficiaire en raison de la cessation de son activité et que deux autorisations B ont été retirées à son bénéficiaire, ce dernier n'ayant pas fourni les documents nécessaires à son renouvellement.

Sur la base d'une délégation de compétence de la Municipalité, c'est Police Nyon Région (PNR) qui gère sur le terrain l'activité des taxis et qui examine les demandes de concessions. Le secrétariat des AJ se charge de la rédaction des courriers municipaux délivrant les autorisations.

### 5. Archives

#### 5.1 Demandes

Plusieurs services ont fait appel aux Archives pour des renseignements concernant des bâtiments communaux, des routes, des plans de quartiers, des anciens habitants, des anciens employés. Cette année, les demandes externes sont principalement venues des journalistes du quotidien La Côte. En effet le journal fêtait son 125<sup>e</sup> anniversaire et des pages mensuelles racontaient la vie et les événements survenus dans la région depuis 1892.

#### 5.2 Contributions

Pour les services communaux, le Service de la culture a versé les archives de la Fête de la musique, plusieurs années de comptes communaux sont arrivés et des archives concernant les bâtiments. Pour les sociétés locales, la Société de sauvetage a déposé des

documents concernant sa société. Enfin, la Fondation de la Crèche du centre, une des plus anciennes et des plus grandes du canton, a remis d'anciennes archives.

#### Fonds privés

M. Bernard Bavaud a complété son fonds en nous apportant quelques-unes de ses sculptures. Une convention de dépôt a été signée.

La famille d'Edouard Chapallaz a déposé les archives de ce céramiste, comprenant affiches, photos, documents concernant son travail.

#### 5.3 Inventaire

##### Application des Archives communales

Les nouvelles entrées ont rejoint l'inventaire déjà établi, 120 cartons complètent le fonds des Archives communales.

**Plans de classement dans les services**

Des séances de mise à jour et de conseils ont été organisées dans différents services tout au long de l'année. Pour une meilleure compréhension du travail des services, divers collaborateurs techniques, entre autres, ont été reçus pour mieux cerner leur univers.

**6. Scrutins**

Les électeurs nyonnais ont été convoqués à trois reprises durant l'année 2017. Les 9 objets soumis (7 fédéraux, 1 cantonal et 1 communal) ont atteint une moyenne de participation de 48.64% (51.12% en 2016).

Les 30 avril et 21 mai, le peuple vaudois réélit ses Autorités (Conseil d'Etat et Grand Conseil). Au 1<sup>er</sup> tour, cinq sortants sont réélus au Conseil d'Etat. Au 2<sup>e</sup> tour, l'alliance PS-Verts permet à Mme Béatrice Métraux de se maintenir dans le gouvernement alors que Mme Cesla Amarelle y fait son entrée aux dépens d'une alliance inédite UDC-Vert'libéraux. Pour le Grand Conseil, l'UDC obtient le 19<sup>e</sup> siège et permet à la droite de garder la mainmise dans le district (13 sièges sur 19).

M. Maurice Gay (PLR), Mme Fabienne Freymond Cantone (PS), M. Alexandre Démétriadès (PS), Mme Jessica Jaccoud (PS), M. Olivier Mayor (Verts) et M. Laurent Miéville (Vert'libéral) sont les nouveaux nyonnais députés.

**7. Accueil, information, communication****7.1 Accueil et gestion du courrier**

Le SAG répond aux demandes d'information des personnes qui se présentent au guichet d'accueil au rez-de-chaussée de la place du Château N° 3, ou qui téléphonent au numéro général de la Commune (022 316 40 00). Les nouveaux habitants se voient remettre une enveloppe contenant de nombreuses indications pratiques sur Nyon et la région, afin de faciliter leurs démarches et leur intégration dans la communauté. Le SAG réceptionne, enregistre, distribue et assure le suivi du courrier, postal et électronique, reçu par la Municipalité et le Syndic.

**2.2 Communication****Relations presse**

Les relations avec les médias restent un des points forts de la communication de la Ville. Plus de 130 communiqués de presse et une soixantaine de brèves informations ont été diffusés en 2017, dix points de presse organisés en plus d'une douzaine de conférences de presse liées à des événements

**Procès-verbaux de la Municipalité**

L'indexation des procès-verbaux de la Municipalité, s'est poursuivie aux Archives. La base de données créée a été soumise à des tests et normée. Le passage de l'index à la base sera plus simple dans le futur, les normes étant appliquées directement à l'indexation.

Outre des objets fédéraux importants (naturalisations, financement de l'AVS ou encore prévoyance 2020), les Nyonnais ont été appelés à se prononcer sur la mise à disposition d'une parcelle en faveur de l'Etablissement Vaudois d'Accueil des Migrants (EVAM). Après d'âpres débats avant la votation, les Nyonnais ont refusé la proposition de la Municipalité à 55.37%.

Globalement, les Nyonnais votent, conformément aux cinq dernières années, en grande majorité via le vote anticipé (95% de moyenne). Seuls 5% des votants se rendent le dimanche aux locaux de vote situés au Collège du Centre-Ville et dans l'Etablissement scolaire du Couchant.

Les bonnes relations entre le SAG et le Bureau du Conseil communal permettent d'organiser les votations et les élections dans d'excellentes conditions, chaque partie amenant son expertise à un moment ou l'autre de la procédure.

ponctuels, et cinq visites de presse (réservoir de l'Asse, dépôt des biens culturels, nouveaux bâtiments scolaires de Nyon-Marens et du Couchant, square Perdttemps).

Ces actions ont été très largement relayées dans les médias locaux et régionaux, parfois nationaux. Afin d'obtenir un panorama complet de ce qui est publié ou diffusé concernant Nyon et sa région, l'Unité de communication opère une veille médiatique et en élabore une compilation hebdomadaire à l'attention de la Municipalité et des services communaux.

**Actions de communication**

Parmi les principales actions de communication menées en 2017, relevons en particulier la réalisation, en interne, de documents stratégiques comme le Programme de législature 2016-2021, le Plan d'action Cœur de ville 2017-2020, la Stratégie du développement durable 2016-2021, le Rapport de gestion 2016, une plaquette relative au projet d'extension du Musée du Léman, ainsi que la campagne de promotion du Marché de Noël

et des animations en relation, en collaboration étroite avec la Société industrielle et commerciale de Nyon et environs (SIC).

Des actions de communication significatives ont également été menées à l'occasion du 8<sup>e</sup> forum «et maintenant?» qui a rencontré un franc succès, de l'aménagement du square Perdtemps, l'émersion du «mât flottant» qui gisait par 122 m de fond au large d'Ouchy, la première rentrée à l'Ecole du Couchant et à l'Unité d'accueil pour écoliers (UAPE) Justakôté.

En plus de la Municipalité, l'équipe de communication soutient et conseille les services communaux dans l'élaboration d'actions de communication ou de promotion. Les demandes à traiter sont en constante augmentation. La réorganisation opérée dès la fin de 2016 permet toutefois d'y répondre toujours plus efficacement, notamment en termes de réalisations internes.

#### Médias électroniques

La fréquentation mensuelle du site web de la Ville de Nyon, [nyon.ch](http://nyon.ch), est de 47'500 visites et 31'500 visiteurs uniques (respectivement 51'000 et 26'000 en 2016). La consultation du site en version nomade (smartphones et tablettes) représente désormais 46% des visites (40% en 2016). Les contenus les plus consultés sont relatifs à la réservation des cartes de transport, aux offres d'emploi, aux services communaux et aux Autorités, aux déchets, parkings et places de stationnement, ainsi que le guichet virtuel, l'agenda et le fil d'actualité.

En parallèle à la reprise du projet de refonte du site internet suite au refus du Conseil communal de 2016, le SAG a initié, dès la fin 2017, une mise à jour et un nettoyage en profondeur des pages du site actuel. Au-delà de l'amélioration des informations à destination des citoyens (nonobstant l'obsolescence de la plateforme technique), ce travail permet d'anticiper la refonte des contenus qui devra dans tous les cas être menée pour le nouveau site.

En ce qui concerne les réseaux sociaux, l'année a été marquée par le lancement du profil LinkedIn de la Ville de Nyon à l'occasion de la présentation en mars du Programme de législation 2016-2021. Fin 2017, le profil compte déjà plus de 2'000 abonnés et la plupart des publications enregistrent une portée de plusieurs milliers de vues (jusqu'à 22'000).

La consultation de la page Facebook Ville de Nyon ([facebook.com/ville.nyon](https://www.facebook.com/ville.nyon)) est encore plus élevée. Si le nombre de personnes qui «aiment» la page est de 3'068 au 31 décembre 2017 (+ 30%), notons

que plusieurs publications ont eu, dans le courant de l'année, une portée de plusieurs milliers de followers (jusqu'à 30'000) et ont été largement partagées. Lancé en 2016, le fil Twitter de la Ville ([twitter.com/VilleNyon](https://twitter.com/VilleNyon)) compte quant à lui 358 abonnés (+ 68%).

#### Autres supports de communication

La lettre d'information municipale «Vivre à Nyon» (quatre parutions par an, diffusion tous-ménages) est désormais entièrement réalisée à l'interne, hormis son impression. Il en est de même des supports d'information ou de promotion tels que flyers, affiches et autres bâches.

Par ailleurs, au vu de l'augmentation des demandes en matière d'affichage adressées au SAG par les services de la Ville et les organisateurs d'événements, l'Unité de communication a précisé les principes en la matière et les critères de priorisation dans l'attribution des espaces sur les panneaux dit d'intérêt public. Une planification 2018 a également été établie.

#### Groupes de travail

L'Unité de communication participe à plusieurs groupes de travail à l'interne de l'administration – notamment, sur la politique des aînés, les démarches participatives, la sécurité et la prévention – comme à l'externe (plateforme Nyon, ville de festivals, groupe des transporteurs du Conseil régional).

#### Événementiel

En 2017, l'Unité de communication a également participé à l'organisation et assuré la promotion de nombreux événements officiels de la Ville de Nyon: ouverture du Nyon Hostel, 6<sup>e</sup> édition du label «Vivre, s'ouvrir, s'investir», inauguration du nouveau bâtiment scolaire de Nyon-Marens, vernissage de la fresque «Voyage entre les langues», installation du laboratoire mobile de géomatique SwissGeoLab, Mérite citoyen, Prix du développement durable, soirée d'accueil des nouveaux habitants, 8<sup>e</sup> forum «et maintenant?», inauguration du nouveau réservoir de l'Asse, pour ne citer que les plus importants.

#### 6.3 Economat

L'économat communal imprime tous les documents destinés au Conseil communal et, sur demande des services communaux, toute une série de rapports, brochures, documents et flyers.

#### 6.4 Recensement des chiens

Au 31 décembre 2017, Nyon comptait 658 chiens.

## 8. Développement durable

Dans le cadre de la Stratégie de développement durable adoptée en 2017, la Déléguée à l'énergie et au développement durable (DEDD) accompagne les services dans leurs projets pour intégrer les notions de durabilité.

Ainsi, par exemple, dans le cadre des efforts pour mobiliser les habitants en tant qu'acteurs de leur ville, la DEDD collabore à la démarche du Service enfance logement et cohésion sociale, baptisée «Envie de quartier», en proposant des initiatives suscitant les échanges entre habitants. Elle est également associée aux réflexions sur les démarches de durabilité des bâtiments communaux (veille sur les outils d'évaluation et les labels). Dans le cadre des aménagements temporaires du Cœur de ville et des Rives du lac, elle a coordonné les réflexions afin d'élaborer une stratégie participative intégrant l'expérience des usagers et de la population, qui ont abouti au dépôt du préavis N°81 "Démarches participatives et ateliers d'usages" auprès du Conseil communal.

Elle est en outre consultée sur les préavis soumis au Conseil communal, ainsi que sur les dossiers soumis à la Municipalité.

### 8.1 Stratégie du développement durable 2017-2021

Elaborée en 2016 avec l'ensemble des services de l'administration, la Stratégie du développement durable 2017-2021 a été adoptée par la Municipalité et validée par le Conseil communal au début de l'année 2017. Une brochure synthétique a été éditée afin de présenter les principaux enjeux de cette stratégie.

Un projet de communication participative et innovante sur les objectifs du développement durable des Nations-Unies a été conceptualisé et soumis à l'ARE et a obtenu un soutien financier pour sa concrétisation en 2018.

### 8.2 Relevé du Cercle indicateurs

En 2017, Nyon a participé pour la troisième fois au relevé des indicateurs du développement durable piloté par le Cercle indicateurs, groupe de travail placé sous l'égide de l'ARE. Une évolution positive peut être relevée pour la plupart de ses indicateurs et la majeure partie de ses résultats sont au-dessus de la moyenne des villes participantes. Les faiblesses identifiées par ces indicateurs font partie des priorités de la Municipalité pour la législature 2016-2021.

### 8.3 Accompagnement d'appels d'offre dans le cadre des achats responsables

Afin d'appliquer la directive sur les achats responsables,

la DEDD apporte son soutien aux services élaborant leurs appels d'offre. Elle a ainsi, par exemple, accompagné le SELOC dans l'appel d'offre pour la gestion de l'alimentation scolaire.

### 8.4 Prix du développement durable

Pour la 8<sup>e</sup> édition du Prix du développement durable, plus d'une quinzaine de dossiers méritants ont été remis au jury pour candidature. Dans la catégorie «Réalisation de projet», deux lauréats ont chacun été récompensés d'un prix de CHF 5'000.–: les Chauffeurs bénévoles pour leur mission d'entraide solidaire en faveur des personnes à mobilité réduite et le collectif Hapax21, pour ses projets artistiques collaboratifs rassemblant la jeunesse de la région. Dans la catégorie «Entreprise», deux acteurs locaux ont reçu une distinction du jury: l'hôtel Base Nyon SA pour sa démarche environnementale auprès de sa clientèle et Ouvrages Métalliques SA pour son projet d'usine pilote et novateur Metal Factory.

### 8.5 Solidarité internationale

En 2017, la Municipalité a réitéré sa participation au réseau Solidarité'eau, lequel permet d'améliorer les conditions d'accès à l'eau potable des habitants de Nouakchott en Mauritanie. Elle a également décidé d'accorder son soutien à la FEDEVACO pour un projet d'appui à la gestion des déchets municipaux dans trois villes secondaires du Burkina Faso, et pour un projet d'intégration par le sport en faveur de jeunes en Afrique du Sud. Le Cinéma Sud d'Helvetas a pu s'établir pour la 7<sup>e</sup> fois au Conservatoire. Plusieurs projets de coopération portés par des organismes nyonnais ont été modestement soutenus.

### 8.6 Label Commune en santé

La DEDD a initié une compilation des actions en faveur de la santé, en collaboration avec les services de l'administration, afin de déposer un dossier de demande du label Commune en santé, dans une optique d'analyse de l'existant et d'amélioration de la prise en compte de cet aspect dans les projets communaux.

### 8.7 Organisation et soutien d'action de sensibilisation et d'événements

La DEDD a poursuivi les interventions de sensibilisation sur l'alimentation au sein des Unités d'accueil parascolaire (UAPE) et a conceptualisé avec les responsables de site un programme de sensibilisation ludique sur les thèmes des quartiers durables et de l'énergie.

La DEDD a reconduit pour la sixième fois le label «Vivre s'ouvrir s'investir» qui a rassemblé et fait profiter de sa promotion vingt-et-un événements, organisés ou

soutenus par les services de la Ville, dont la première édition d'un ParkingDay.

Elle a soutenu dans l'organisation de leurs événements le club Soroptimist pour un rallye du développement durable et le collectif Demain La Côte. Plusieurs interventions au Gymnase ont eu lieu afin de sensibiliser les étudiants aux actions communales entreprises en termes de développement durable.

### 8.8 Fonds pour le développement durable

Alimenté par une taxe sur l'électricité de 0,2 ct/kWh, ce fonds sert à financer des actions communales prévues dans le cadre de la stratégie de développement durable de la Municipalité. Les détails chiffrés figurent dans le rapport des comptes 2017, en voici un résumé.

En 2017, le fonds a financé, par la voie du budget, et pour un montant total d'environ CHF 96'000.-:

- le partenariat au réseau Solidarité'Eau pour la coopération avec Nouakchott;
- le soutien aux projets de coopération au développement de la FEDEVACO;
- la communication, l'organisation et les récompenses du Prix du développement durable;
- la communication de la stratégie du développement durable;
- la communication du label Vivre s'ouvrir s'investir;
- la remise à jour de la brochure développement durable pour les entreprises;
- les actions de sensibilisation dans les UAPE;
- la préparation des démarches participatives de Cœur de ville et des Rives du lac;
- des projets en faveur de l'économie locale;
- la participation au projet interreg Co-working sur le Grand Genève;
- la contribution au relevé du Cercle indicateurs;
- le soutien aux actions de la démarche «Envie de quartier» (ParkingDay, Fête des voisins, carrés potagers).

## 9. Energie

La DEDD suit la mise en œuvre de la politique de l'énergie communale engagée en 2013 (monitoring du plan d'actions et suivi des objectifs), effectue des études de planification et mène plus spécifiquement certaines actions de sensibilisation. La DEDD accompagne également les projets portés par les services de la Ville en lien avec la politique énergétique: chauffage à distance (SIN), photovoltaïque (SIN), planification énergétique des PQ (URB), etc.

### 9.1 Planification énergétique territoriale

La DEDD a poursuivi avec un mandataire l'étude de planification énergétique territoriale afin de remettre à jour et de faire évoluer le concept énergétique territorial de 2011. La Municipalité a pris acte de cette étude et de la stratégie définissant les axes de mesures et les objectifs à atteindre afin de s'orienter dans le sens de la stratégie énergétique 2050, dans le domaine du bâti.

### 9.2 Audit Cité de l'énergie

Arrivant au terme du Programme Nyon-Energie 2013-2017, la Ville de Nyon est soumise à un audit par l'Association Cité de l'énergie afin de conserver son label. Le monitoring des actions réalisées durant 4 ans ainsi que la planification des réalisations futures ont été préparés en prévision de la demande de labellisation qui aboutira en 2018.

### 9.3 Programme Nyon-Energie

La DEDD a élaboré les axes de la prochaine politique énergie 2017-2021 avec les services, sur la base d'un

bilan du Programme Nyon-Energie 2013-2017 et des résultats de l'étude de planification énergétique territoriale.

### 9.4 Organisation et soutien d'action de sensibilisation et d'événements

La DEDD adresse des actions de sensibilisation à plusieurs publics durant l'année: la soirée d'ouverture du Festival du film vert, avec la projection gratuite d'un documentaire, l'Energyday avec un stand au marché et la distribution gratuite de matériel à économie d'énergie, la sensibilisation des utilisateurs des bâtiments communaux avec deux semaines de l'énergie dans les services de l'administration et la poursuite de l'action Enerschool à l'école secondaire de Marens. Elle s'est également engagée au côté du Conseil régional pour la préparation du programme OFF des Assises énergétiques 2018.

### 9.5 Fonds pour l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables (FEEER)

Alimenté par une taxe sur l'électricité de 0,5 ct/kWh, ce fonds finance les projets communaux ou privés visant à produire plus d'énergie renouvelable ou à économiser de l'énergie. La DEDD décide de l'allocation du fonds en accord avec les services concernés par les projets prévus dans le Programme Nyon-Energie. Les détails chiffrés figurent dans le rapport des comptes 2017, en voici un résumé.

**Projets communaux**

En 2017, le fonds a essentiellement financé, par la voie du budget, et pour un montant total de CHF 130'000.– :

- des actions de sensibilisation (mobilité, Volteface, Action LED, semaine de l'énergie, Enerschool, Nature en ville);
- l'achat de matériel écologique (gril électrique pour les espaces publics, machine d'entretien des sols sans chimie);
- le suivi EnergoStart des nouveaux bâtiments scolaires;

- l'étude de planification énergétique territoriale;
- l'accompagnement à l'audit Cité de l'énergie;
- l'accompagnement par des spécialistes en énergie pour le centre sportif du Rocher.

**Incitations**

Une partie du fonds EEER sert également au financement de projets privés d'efficacité énergétique et de production d'énergie renouvelable. Le fonds a financé pour CHF 106'000.– de subventions privées, y compris les subventions pour la mobilité.

**9. Economie**

L'édition 2016 du forum «Et maintenant?» avait permis de relever la nécessité pour la Ville de se doter d'un délégué à l'économie. Le SAG a donc porté un préavis (N°41/2017) devant le Conseil communal afin de se doter de cette nouvelle ressource et d'un budget de fonctionnement pour soutenir les entreprises et les commerçants nyonnais.

Le vote favorable du Conseil communal a permis à la Municipalité de lancer le recrutement de ce délégué. En novembre, elle a eu le plaisir de nommer M. David Pernet comme nouveau Délégué à l'économie de la Ville de Nyon. Son entrée en fonction est prévue pour le 1<sup>er</sup> février 2018.

En 2017, en parallèle de la préparation du préavis N°41/2017, le SAG a rencontré de manière régulière la Société industrielle et commerciale de Nyon et environs (SIC). Un point mensuel a permis de mieux cibler les problèmes du commerce local et de pointer les pistes à suivre pour améliorer les conditions-cadres de nos commerçants. Parmi les préoccupations, citons notamment: la signalétique des parkings, les tarifs de

location des arcades ainsi que la nécessité de remettre à jour la convention collective de travail signée avec UNIA.

Dans cet esprit de collaboration constructive, la Ville a soutenu, par l'intermédiaire d'un mandat externe attribué au prestataire auteur du rapport sur le commerce local de 2016, les réflexions de la SIC quant aux pistes d'améliorations envisageables, notamment au travers d'un sondage effectué auprès de la clientèle et d'un accompagnement ponctuel au comité.

Enfin, le SAG a participé très activement, avec plusieurs autres services communaux, à l'organisation du Marché de Noël. De nombreuses rencontres et séances avec les représentants des commerçants ont permis d'offrir un beau marché de Noël aux habitants et aux visiteurs. Aux dires des commerçants, cette période a été très fructueuse et fortement appréciée par les clients. Le SAG se réjouit de ce succès et souhaite maintenir un soutien à la SIC pour les prochaines éditions, même s'il est évident que l'ampleur de 2017 ne pourra pas être reconduite les années à venir.

**PRÉAVIS ET RAPPORTS**

**Préavis et rapports déposés**

Préavis N°	Libellé	CHF
40/2017	Programme de législature 2016-2021	-
41/2017	Promotion de l'économie et du commerce local - Octroi d'un crédit de fonctionnement annuel de CHF 164'000.- pour la mise en œuvre de mesures ciblées en faveur du commerce local et la création d'un poste de délégué économique à 80%	164'000.–
42/2017	Réponse au postulat de Mme Jessica Jaccoud et M. Pierre Wahlen intitulé «Pour une augmentation des emplacements d'affichage à intérêt public»	-

Préavis N°	Libellé	CHF
47/2017	Stratégie du développement durable 2017-2021	-
61/2017	Révision partielle du règlement du Conseil communal du 23 juin 2014	-
80/2017	Réponse au postulat de M. Yvan Rytz intitulé « Pour un affichage public revu à Nyon »	-
81/2017	Démarches participatives et ateliers d'usages - Demande de crédit de CHF 165'000.- Réponse au postulat de M. Pierre Wahlen & Consorts intitulé « Construire la ville de demain avec la population »	165'000.-

#### Préavis acceptés – Crédits ouverts

Préavis N°	Libellé	CHF
251/2015	Aménagement des pistes du massif de la Dôle	102'000.-
84/2017	Autorisation d'aliéner un bien immobilier dans le cadre de la liquidation d'une succession	-

#### Préavis bouclés

Préavis N°	Libellé	CHF
247/2015	Demande d'un crédit d'investissement de CHF 136'109.- pour le remplacement et l'achat de deux véhicules utilitaires et d'une machine d'entretien en 2016	101'609.-

## PERSPECTIVES 2018

### Affaires juridiques

- Finalisation de la révision du Règlement de la Municipalité concernant les délégations de compétences octroyées par la Municipalité à ses services.
- Soutien juridique aux services dans la révision de plusieurs règlements et directives.
- Formalisation d'une procédure de conciliation extrajudiciaire en matière pénale.

### Archives

- Dans le cadre de la révision de la base de données des archives, uniformisation des appellations des objets pour pouvoir les lier à la base concernant les décisions municipales.

### Communication

- Dépôt d'un nouveau préavis pour la refonte du site web nyon.ch, pour une mise en ligne idéalement avant fin 2018.
- Formalisation des stratégies de communication interne et externe.
- Révision des directives de communication, précision du rôle et des processus au sein de l'administration.
- Poursuite du renforcement du soutien aux différents services communaux.

### Développement durable

- Coordination des démarches participatives et des ateliers d'usage.
- Mise en place d'ateliers d'innovation pour communiquer sur l'Agenda 2030 des Nations unies.
- Mise en œuvre du programme de sensibilisation (quartiers durables et énergie) dans les UAPE.
- Audit pour obtenir le label Commune en santé.

### Energie

- Validation du Programme Nyon-Energie 2017-2021.
- Audit externe Cité de l'énergie pour confirmer le label pour les années 2018-2022.
- Etude du concept énergétique du Cœur de ville.
- Etude du potentiel de rénovation énergétique du parc résidentiel collectif.

### Economie

L'entrée en fonction du Délégué à l'économie permettra de passer une phase encore plus concrète d'actions. Après une période d'adaptation, le Délégué à l'économie devra s'atteler à définir une stratégie et des objectifs pour dynamiser le commerce à Nyon. Les bases mises en place depuis deux ans par le SAG permettent à M. David Pernet d'arriver dans un environnement certes complexe, mais avec notamment des relations stables entre la Ville et les commerçants.

# ARCHITECTURE ET BÂTIMENTS

---

**M. Claude Uldry** Municipal

**M. Patrik Troesch** Chef de service

---

## MISSIONS

### **Etre l'interlocuteur de la Municipalité et des services en matière d'architecture**

- Traiter les concepts architecturaux pour l'ensemble des bâtiments communaux.
- Préavisier les demandes d'autorisation de construire pour les aspects architecturaux (modénature des façades, aspects chromatiques).
- Garantir la sauvegarde du patrimoine bâti sur le territoire communal.
- Engager, par délégation, la Municipalité pour les travaux sur des immeubles communaux ou en droit de superficie.
- Représenter la Ville de Nyon dans le domaine de l'architecture auprès des services communaux, cantonaux ou similaires, ainsi qu'auprès des associations professionnelles de la construction (SIA, UPIAV, FVE).
- Participer aux projets sur l'espace public pour les considérations spatiales, esthétiques, plastiques et chromatiques.

### **Planifier, entretenir et gérer le parc immobilier communal**

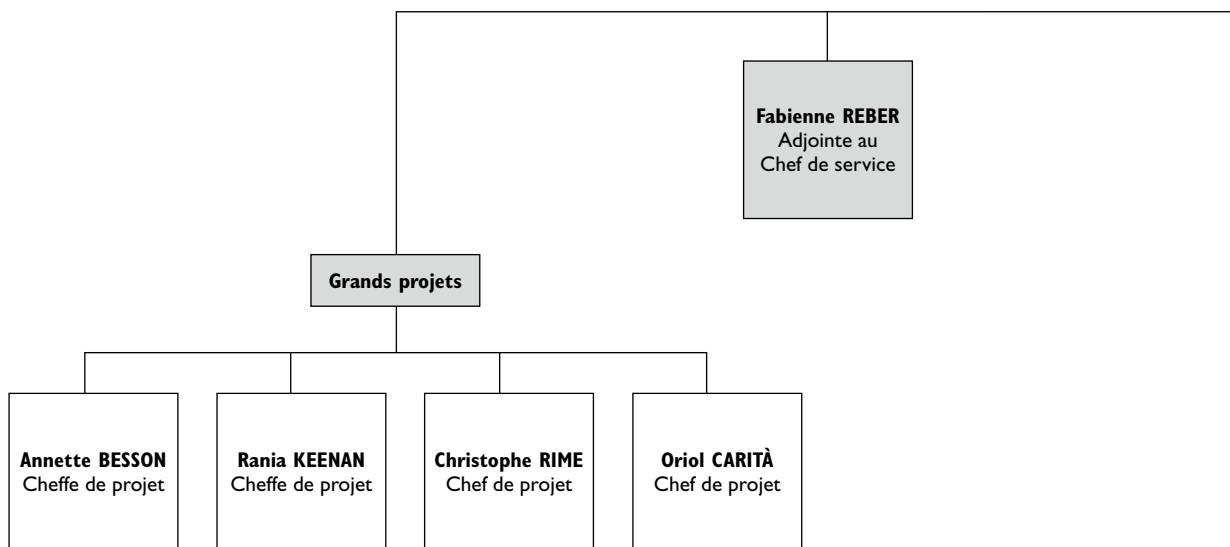
- Analyser la pertinence et la cohérence des besoins des services en matière de locaux.
- Attribuer et répartir les locaux pour l'ensemble de l'administration.
- Organiser les procédures de concours d'idées ou de projet pour les projets d'architecture.
- Assurer, sur certains projets d'ampleur ou complexes, le pilotage des mandataires architectes ou spécialistes.
- Conduire les études et la réalisation des projets de rénovations, transformations ou constructions pour les bâtiments communaux.
- Participer au développement et à la réalisation des bâtiments construits sur des parcelles communales mises à disposition d'investisseurs (droit distinct et permanent - DDP).
- Mettre en place puis appliquer une stratégie d'entretien du patrimoine immobilier communal.

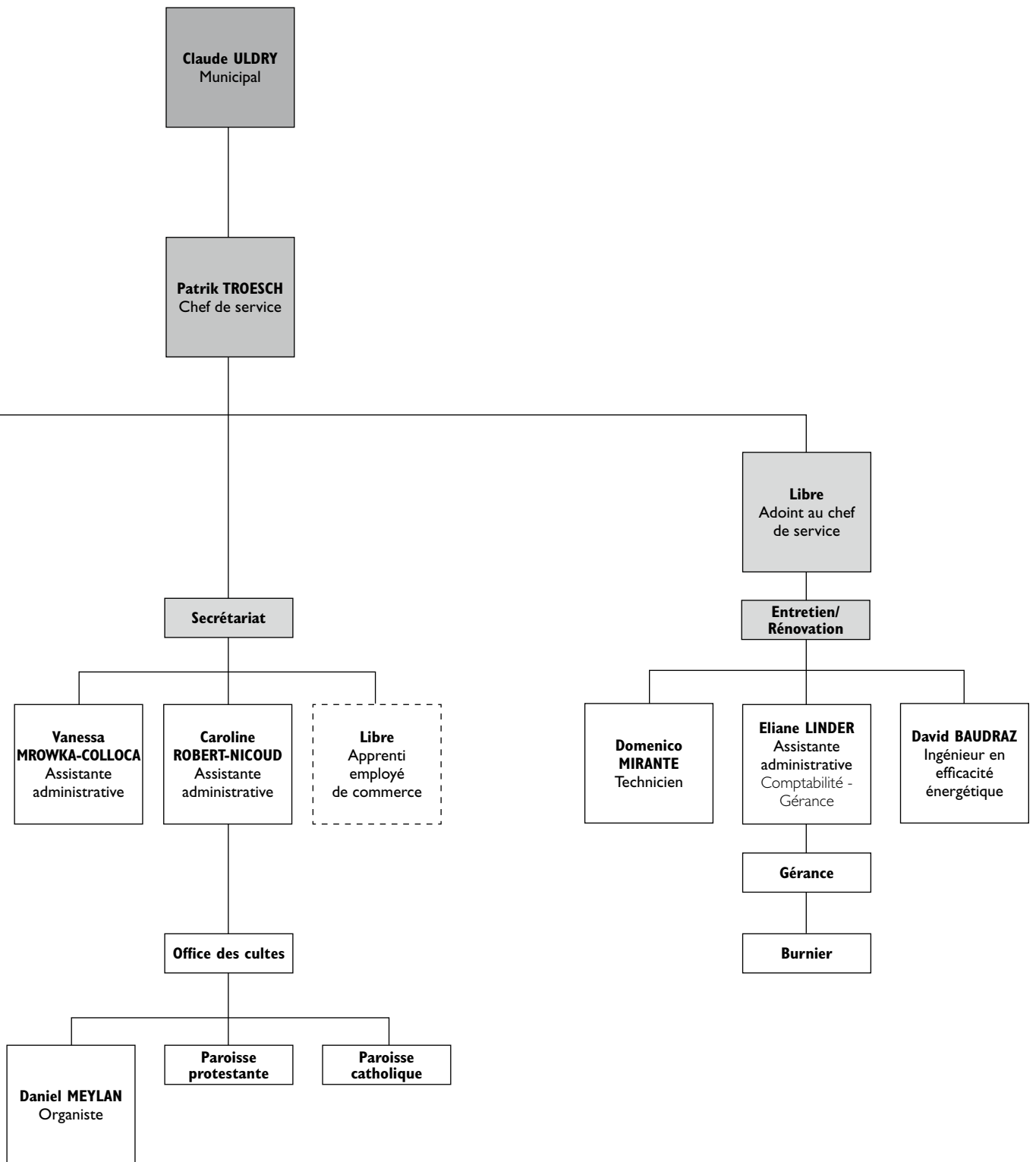
### **Assumer, par délégation de la Municipalité, la responsabilité du secteur « Cultes »**

- Etre le relais administratif de la Paroisse de Nyon de l'Eglise évangélique réformée vaudoise (EERV), de la Paroisse catholique de Nyon et des communes qui en dépendent.



## ORGANIGRAMME





## POINTS FORTS 2017

### Suivi de projets financés par des tiers

- Stand - éco-quartier: construction
- CAD - réseau de chauffage urbain: étude des variantes

### Suivi de projets de plans de quartier (PQ), plans partiels d'affectation (PPA) ou plans directeurs localisés (PDL)

- Champ-Colin - artisanat et industrie
- Champ-Colin - utilité publique
- Cœur de ville
- Marens - Couchant
- Etraz-Sud
- La Suetta
- Musée du Léman
- Rives du lac
- Chemin du Couchant
- Chemin des Tines

### Etudes sommaires

- Centre-Ville - école primaire: rénovation
- Colovray - centre multisports et équipements privés: construction
- Nyon-Rocher - piscine: rénovation

### Etudes détaillées

- Musée du Léman: agrandissement
- Usine à Gaz: agrandissement et assainissement acoustique

### Réalisations

- Bâtiments communaux: optimisation énergétique
- Fleur de Lys - Rive 54: travaux de rénovation et transformation
- Cossy - complexe scolaire et sportif: construction

### Mises en service

- Bel-Automne: création d'un hostel
- Château: réaménagement de la réception et de l'éclairage des combles
- Conservatoire de l'ouest vaudois: travaux d'entretien
- Couchant - complexe scolaire: construction
- Parking Bel-Air: travaux d'entretien, de mise en conformité et de rénovation
- Productions de chaleur: remplacement de diverses chaudières

## ACTIVITÉS

### I. Entretien des bâtiments

Parmi les nombreuses interventions, nous pouvons mentionner:

- Piscine de Colovray: remplacement de la cuve d'acide sulfurique, restauration des toitures et piliers de la buvette.
- Centre sportif du Rocher: remplacement de l'éclairage dans les vestiaires.
- Ecole primaire du Centre-ville: rafraîchissement d'une classe au rez inférieur.
- Ecole primaire des Tattes d'Oie: installation du réseau informatique de l'école, peinture de la structure métallique du préau couvert.
- Ecole supérieure Nyon-Rocher A: installation du réseau informatique et du wifi, remplacement du revêtement de sol dans la salle de musique au 2<sup>e</sup> étage.
- Ecole supérieure Nyon-Rocher C: pose de potelets sur le trottoir pour bloquer l'accès au parking.
- Salles de gymnastique 1-2-3 de Nyon-Marens: remplacement des luminaires dans les vestiaires garçons et filles, remplacement du groupe de la chambre froide et des tables réfrigérées,

remplacement d'appareils de cuisson obsolètes dans l'agencement de cuisine.

- Château: remplacement de la poulie et des câbles de l'ascenseur, remplacement des chaudières pour l'installation de chauffage.
- Place du Château 1-3-5: sécurisation et peinture des volets, peinture dans le couloir du rez et des cages d'escaliers.
- Place du Château 10: pose de lino dans le local de fouille et le local de la police au sous-sol, peinture de trois cellules au sous-sol.
- Musée du Léman: réfection de l'éclairage au 2<sup>e</sup> étage, peinture des menuiseries extérieures du 2<sup>e</sup> étage, réfection des sols des WC et de la cuisine.
- Place du Marché 2: peinture des murs de la Grenette.
- Salle des expositions: réaménagement des locaux du rez à la suite du départ de la clinique dentaire scolaire, nouveau revêtement de sol de la grande salle, nouvelles armoires en bois pour les sociétés locales.
- Ludothèque: remise en état des canalisations des eaux usées endommagées par des racines.

- Ancien Collège: remplacement de tubages de cheminées, transformation de l'installation du gaz pour le remplacement des chaudières, démolition et évacuation du bâtiment-containers dans la cour.
- Usine à Gaz: achat d'un beamer professionnel, remplacement des moteurs monoblocs et vase d'expansion.
- Espaces verts: installation et pose de caméras de surveillance.
- SDIS Nyon-Dôle: remplacement du système de traitement des eaux de la station de lavage, montage d'un mur de séparation anti-feu des nouveaux dépôts au sous-sol, réaménagement des bureaux de Police Nyon Région au 2<sup>e</sup> étage après le départ de la PC.
- Bourgogne 12: peinture des menuiseries extérieures, fourniture et pose de nouveaux radiateurs dans les bureaux.
- Centre funéraire: peinture des cryptes.
- Service des automobiles et de la navigation (SAN): création d'une fosse pour un lift-motos dans le local d'expertise, réalisation d'une place de parc pour poids lourds.
- STEP de l'Asse: réfection de la place extérieure de dépotage FeC13, peinture local FeC13, remplacement de la tuyauterie d'alimentation pour l'eau potable en mauvais état, démontage de la cloison existante et réfection du plafond et des murs après le départ de la SADEC.
- STEP de Rive: réfection des locaux de prétraitement et de pompage, peinture des portes de garage extérieures.
- Local du bateau de sauvetage: réparation de l'étanchéité de la toiture à la suite d'une infiltration d'eau, remplacement de la porte d'entrée voilée.
- UAPE Cèdre Magique: réfection de la peinture extérieure des façades du bâtiment, remplacement d'un vitrage fixe par un élément ouvrant dans la cuisine.

## 2. Assistance à la Police des constructions

---

Dans le cadre des demandes d'autorisation de construire par des privés, le Service architecture et bâtiments (AB) assiste le Service de l'urbanisme (URB) pour toutes les questions d'architecture et d'intégration au bâti existant. Il fait de même pour la validation des matériaux et des teintes. Si nécessaire,

il adresse une note avec ses remarques à URB afin qu'elles soient jointes à la note à la Municipalité pour la délivrance du permis. Des séances d'échanges peuvent être organisées avec les auteurs des projets en cas de problèmes architecturaux majeurs.

## 3. Mobilier – gestion de l'inventaire et procédure d'acquisition et de renouvellement

---

Le service poursuit le travail de remplacement du mobilier de bureau vieillissant. L'acquisition de

nouveau mobilier a permis de valoriser les espaces de travail en optimisant les surfaces.

## 4. Projets

---

### 4.1 Marens - Couchant: construction d'une crèche et d'une maison de quartier

Ce projet, piloté par le Service de l'enfance, logement et cohésion sociale (SELOC), fait partie des équipements publics prévus dans le préavis N°58/2012 «Adoption du PQ Marens-Couchant». La convention, entre le propriétaire et la Commune de Nyon, prévoit la mise en place d'une crèche de 112 places et d'une maison de quartier. AB est en charge de développer le projet, en coordination avec le SELOC et le Service de la culture (CULT). Le préavis pour la mise en place d'une structure d'accueil préscolaire a été déposé et approuvé par le Conseil communal en 2016, celui concernant la Maison de quartier a été refusé par le Conseil communal en 2017.

### 4.2 Amphithéâtre: mise en valeur du site / étude des variantes

Ce projet consiste à protéger et mettre en valeur les vestiges de l'amphithéâtre romain, à assurer l'accès au public et l'organisation de manifestations ponctuelles. Un plan partiel d'affectation, qui permettra la réalisation du projet «Jules 2», est en cours d'approbation auprès du Canton.

### 4.3 Parcelle n°1519 – chemin du Couchant: valorisation / étude des variantes

Le projet consiste à valoriser la parcelle N°1519 par la réalisation de logements. Afin de permettre la réalisation de ce programme, URB a procédé aux démarches en vue du changement d'affectation de la parcelle classée actuellement en «zone d'utilité publique»; deux oppositions ont été formulées.

L'école du Couchant B sera libérée en août 2018.

**4.4 Stand: réalisation d'un éco-quartier: étude détaillée / suivi du projet**

Le projet vise d'une part l'accueil, d'ici à 2020, de 300 nouveaux habitants dans des appartements à prix abordables et d'autre part le respect des principes de

développement durable. Le projet est financé par la CODHA, une coopérative d'habitation. Le dossier d'autorisation a été déposé en octobre 2017. Le projet a fait l'objet de 26 d'oppositions.

**PRÉAVIS ET RAPPORTS****Préavis et rapports déposés en 2017**

Préavis N°	Libellé	CHF
38/2017	Parcelle N° 379, sise rue de Rive 13 à Nyon	2'746'000.–
Commentaire	<i>La parcelle n'a malheureusement pas pu être acquise par la Ville car elle a été vendue à un autre investisseur.</i>	
55/2017	Extension du Musée du Léman: agrandissement / étude détaillée	270'000.–
Commentaire	<i>Le crédit a été accordé le 22 août 2017. A la suite du concours d'architecture sur invitation, AB a assuré le suivi du développement du projet lauréat dans sa phase étude. Pour ce projet financé par un partenariat public-privé, 40% Ville de Nyon, 30% Canton et Région, 30% fonds privés rassemblés par la Fondation, ce crédit représente la première participation financière de la Ville au projet d'architecture. Parallèlement, AB a participé activement à l'élaboration du PPA «Musée du Léman» adopté par le Conseil communal le 23 août 2017 (préavis N° 54/2017).</i>	
65/2017	Rapport intermédiaire: état d'avancement du préavis N° 199/2011	
Commentaire	<i>Le rapport d'avancement du programme d'optimisation énergétique a été déposé en octobre (voir ci-dessous préavis N° 199/2011).</i>	
78/2017	Rénovation du Centre sportif du Rocher: rénovation / étude des variantes	495'000.–
Commentaire	<i>Le site nécessite une rénovation totale avec une urgence particulière pour la piscine qui fermera à l'été 2018 en attendant les travaux de rénovation à l'été 2020. Les travaux sur la salle triple ne débiteront pas avant la réalisation de la halle multisport de Colovray.</i>	

**Préavis acceptés les années précédentes (avant 2017) – Crédits ouverts**

Préavis N°	Libellé	CHF
182/2010	Colovray – centre multisports et équipements privés: construction / concours	290'000.–
Commentaire	<i>Le crédit est composé de CHF 180'000.– pour la planification territoriale gérée par URB et de CHF 110'000.– pour le concours d'investisseur(s) géré par AB. Une réflexion globale sur l'ensemble du site a permis l'établissement d'une étude qui a été présentée à la Municipalité en 2017. La demande de crédit nécessaire à la poursuite du projet sera déposée au Conseil communal en 2018.</i>	
199/2011	Bâtiments communaux: optimisation énergétique / réalisation	850'000.–
Commentaire	<i>Le programme d'optimisation des bâtiments est entré dans sa 5<sup>e</sup> année et bat son plein. Plus de 620'000 kWh sont économisés chaque année, ce qui correspond à toute l'énergie nécessaire au site scolaire historique du Centre-ville. L'intégration du programme d'optimisation à une démarche s'étendant aux objectifs globaux d'efficacité énergétique du parc immobilier communal se consolide, en accord avec la politique énergétique et climatique de la Ville.</i>	

Préavis N°	Libellé	CHF
53/2012	Bâtiments communaux: mandat de diagnostic	892'000.–
Commentaire	<i>L'analyse de l'ensemble des bâtiments communaux selon la méthode EPIQR+ a permis de déboucher sur un rapport complet (n°228/2015) de l'état du patrimoine immobilier communal. Ce rapport est régulièrement utilisé, que ce soit pour l'élaboration des budgets ou pour les différentes études. En 2017, les rapports d'analyse ont été mis à jour pour tenir compte des travaux entrepris dans les différents bâtiments. Le préavis sera bouclé en 2018.</i>	
76/2012	Stand – éco-quartier: construction / réalisation	546'000.–
Commentaire	<i>Le préavis sera bouclé en 2018.</i>	
85/2012	Temple: restauration générale / réalisation	6'900'000.–
Commentaire	<i>La réouverture du Temple au public a été l'occasion de petits ajustements et compléments en 2017.</i>	
95/2013 + 172/2014	Couchant - complexe scolaire: construction / étude détaillée	2'407'000.–
Commentaire	<i>Le crédit d'étude a été accordé en février 2013 (préavis N°95/2013), suivi d'un crédit complémentaire en octobre 2014 (préavis N°172/2014) et pourra être bouclé durant le premier trimestre 2018.</i>	
115/2013	Déchèterie et voirie de l'Asse: construction / réalisation	16'404'000.–
Commentaire	<i>Les travaux se sont terminés fin 2015 et les bâtiments sont en service. Le préavis sera bouclé au 1<sup>er</sup> trimestre 2018, une fois l'ensemble des travaux sous garantie finalisé.</i>	
116/2013	Usine à Gaz: agrandissement et assainissement acoustique / étude	1'237'000.–
Commentaire	<i>Ce projet porte sur l'agrandissement du bâtiment de l'Usine à Gaz pour la création d'une nouvelle salle de spectacle et de bureaux à louer. Ce préavis comprend également l'assainissement acoustique de la salle et du foyer existant. Le préavis a fait l'objet d'un complément de crédit de CHF 49'000.- pour le financement du traitement des oppositions qui retardent encore l'ouverture du chantier.</i>	
151/2014	Centre-ville - UAPE: transformation / concours et étude	519'000.–
Commentaire	<i>Le crédit de concours et d'étude a été accordé en mai 2014. L'UAPE de la maison Gubler fait partie du complexe scolaire du Centre-ville. Le projet, qui consiste à rénover la maison et à rendre le jardin accessible au public, a été développé en 2015. Le Conseil communal a octroyé le crédit de réalisation pour rénover la maison en 2016. Des compléments à la partie du préavis concernant le jardin ont été déposés et approuvés en 2017. Ces deux préavis de réalisation ayant été accordés, les crédits d'études seront bouclés en 2018 et les travaux débiteront cette même année.</i>	
152/2014	Cossy (anciennement Reposoir) - complexe scolaire et sportif: construction / étude	6'320'000.–
Commentaire	<i>Le projet porte sur la construction d'une école de 24 classes avec UAPE, d'un centre sportif, d'une salle de gymnastique triple et d'une piscine couverte publique. Le crédit d'étude a été accordé en mai 2014. La demande d'autorisation de construire a été déposée fin 2014. Le préavis de réalisation a été déposé au Conseil communal en avril 2015.</i>	
179/2014	Nyon-Marens - complexe scolaire: agrandissement, rénovation / réalisation	19'633'000.–
Commentaire	<i>Le complexe scolaire, culturel et sportif de Nyon-Marens est devenu depuis la rentrée scolaire 2016-2017 l'unique site secondaire pour l'ensemble du cercle scolaire Nyon-Prangins. Un bâtiment supplémentaire de 24 classes a été réalisé, la rénovation intérieure du bâtiment principal a été complétée, une salle de gymnastique ainsi que le théâtre ont été remis à niveau.</i>	

Préavis N°	Libellé	CHF
180/2014	Fleur de Lys, Rive 54: rénovation, transformation / réalisation	540'000.–
Commentaire	<i>Le préavis porte sur une demande d'un crédit pour des travaux qui permettront d'une part de libérer l'immeuble du contrôle de l'Etat et d'autre part de transformer et rénover une surface commerciale. Il a été accordé en 2015. Ces travaux d'amélioration permettront par ailleurs de revaloriser les loyers afin d'approcher les conditions du marché actuel. Après la transformation d'une arcade commerciale, les travaux se sont poursuivis avec le remplacement de l'ensemble des vitrines. Les travaux continueront en 2018. Les prestations d'architecte sont effectuées par le personnel du service.</i>	
213/2015	Cossy (anciennement Reposoir) - complexe scolaire et sportif: construction / réalisation	63'090'850.–
Commentaire	<i>Le crédit de réalisation (préavis n°213/2015) a été accordé en juin 2015 et le chantier a débuté par la suite. La piscine ouvrira ses portes courant mars 2018. La livraison de l'école et de la salle de sport est prévue pour la rentrée scolaire 2018-2019. Les travaux de construction du complexe ont lieu de manière coordonnée avec ceux concernant la réalisation du parc du Cossy.</i>	
221/2015	Couchant - complexe scolaire: construction / réalisation	23'557'500.–
Commentaire	<i>Le crédit de réalisation a été accordé en août 2015. Le chantier a débuté fin octobre par la démolition de l'école et de la salle de gymnastique du Couchant A. Les travaux ont été terminés, pour l'école et l'UAPE, comme planifié à la rentrée scolaire du 21 août 2017. En raison d'une inondation, la salle de gymnastique, l'EMN, les PPLS et la clinique dentaire scolaire n'ont pu être ouverts que le 23 octobre 2017. La phase de mise en service du bâtiment se poursuivra jusqu'à la fin du premier trimestre 2018. L'inauguration est prévue le 17 mars 2018.</i>	
222/2015	Bel-Automne: création d'un hostel / réalisation	2'380'000.–
Commentaire	<i>Les travaux ont commencé début 2016 et se sont terminés en décembre de la même année. L'inauguration a eu lieu le 23 janvier 2017 et l'ouverture le 1<sup>er</sup> février 2017. Le préavis sera bouclé au 1<sup>er</sup> trimestre 2018, une fois l'ensemble des travaux sous garantie finalisés.</i>	
229/2015	Usine à Gaz: agrandissement et assainissement acoustique / réalisation	16'763'000.–
Commentaire	<i>Cet objet porte sur l'agrandissement du bâtiment de l'Usine à Gaz pour la création d'une nouvelle salle de spectacle et de bureaux à louer. Ce préavis comprend également l'assainissement acoustique de la salle et du foyer existants. Le préavis a été déposé en 2015 et accepté en 2016, mais il reste conditionné à la signature d'une convention avec des opposants au permis de construire.</i>	
25/2016	Hôtel de Police et Centre d'intervention régional: construction / étude préliminaire	140'000.–
Commentaire	<i>Cet objet a pour objectif de créer un centre d'intervention régional regroupant la Police Nyon Région et le SDIS Nyon – Dôle à Champ-Colin. Il permettra d'une part de faciliter la coordination et les synergies entre les deux entités et d'autre part d'obtenir l'accréditation définitive de la Police Nyon Région. Un appel d'offres pour les prestations de mandataires a été réalisé durant l'été et a été suivi par le début de la phase avant-projet. Un préavis d'étude sera déposé durant le 1<sup>er</sup> trimestre 2018.</i>	
257/2016	Nyon-Rocher, UAPE Ricochet: transformation / mise en service	164'300.–
Commentaire	<i>Ce projet, piloté par le SELOC, consiste à adapter les salles de classe et la salle de conférence du rez-de-chaussée afin d'accueillir une UAPE de 48 élèves, les bureaux des doyens et une salle ACT/ACM. AB a réalisé les études du projet et assuré le suivi des travaux. Le chantier s'est déroulé entre juillet et novembre 2016. Le projet a été mis en œuvre pour la rentrée 2016-2017.</i>	
263/2016	Parking Bel-Air: travaux d'entretien / réalisation	1'180'000.–
Commentaire	<i>Après seize mois d'étude, un préavis de réalisation a été déposé en avril 2016, et le crédit a été accordé deux mois plus tard. Ces travaux, qui consistent à rénover, assainir et mettre en conformité le parking, sont menés conjointement avec la société Swisslife, propriétaire du parking privé adjacent. Des nouveaux équipements ont été mis en place, notamment un contrôle d'accès, car la gestion a été confiée à une société privée. Les travaux ont débuté en décembre 2016 et été finalisées en novembre 2017.</i>	

Préavis N°	Libellé	CHF
272/2016	Conservatoire de l'ouest vaudois : travaux d'entretien / réalisation	140'000.–
Commentaire	<i>Le préavis a été déposé et accepté en 2016. Les travaux ont débuté à la fin 2016 et se poursuivront jusqu'à 2018. Outre des travaux de rafraîchissement, la rénovation des fenêtres permettra une amélioration significative du bilan thermique et des performances acoustiques, ceci sans dénaturer le bâtiment. Les prestations d'architecte sont effectuées par le personnel du service.</i>	
273/2016	Production de chaleur / assainissement installations : réalisation	817'000.–
Commentaire	<i>Le projet porte sur le remplacement des installations de chauffage de l'EPCN, de la piscine de Colovray, de l'école des Tattes d'Oie et de Nyon-Marens. Après quatre mois d'étude, le préavis a été déposé en mai 2016 et accepté en septembre de la même année. Les travaux sur le site de Colovray ont été réalisés fin 2016. Sur les trois autres sites, les travaux ont eu lieu en été 2017. Les prestations d'architecte ont été effectuées par le personnel du service.</i>	
278/2016	Centre-ville - UAPE : transformation / réalisation	3'471'000.–
Commentaire	<i>Le crédit de réalisation pour la rénovation de la maison a été accordé en septembre 2016. Les demandes de crédits pour l'aménagement du jardin ainsi que pour la création des mares temporaires ont été déposés au Conseil communal et approuvés en 2017. La planification globale de tous ces travaux ayant été réalisée, un démarrage des travaux est prévu pour 2018.</i>	
281/2016	Château : réaménagement	155'000.–
Commentaire	<i>Le préavis a été déposé en juin 2016 et accepté en octobre de la même année. La zone d'accueil a été modifiée en déplaçant le desk et en développant l'espace boutique. Quant à la zone des sanitaires, elle a été redimensionnée pour améliorer l'accueil. Les prestations d'architecte sont réalisées par le personnel du service. Les travaux de la réception sont terminés. Enfin, le réaménagement des combles, avec une nouvelle mise en scène, contribuera à donner un nouvel élan à la fréquentation des lieux. Ce réaménagement sera conduit par le Service de la culture. La fin des travaux est prévue pour mars 2018.</i>	

#### Préavis bouclés en 2017

Préavis N°	Libellé	Crédit accordé	Montant dépensé	Subsides participation	Dépenses nettes d'investissement	Ecart en CHF	Ecart en %
136/2014	STEP à l'Asse : optimisation énergétique et entretien du bâtiment / réalisation	662'000.–	616'153.–	2'917.–	613'236.–	48'764.–	7.37
111/2011	Demande d'un crédit de CHF 1'690'000.- TTC pour la construction d'une extension de 24 salles de classe supplémentaires, la rénovation du bâtiment principal et la mise à niveau d'une salle de gymnastique et du théâtre	1'690'000.–	1'689'850.–	0	1'689'850.–	150.–	0.01



## CHIFFRES-CLÉS – STATISTIQUES

<b>Patrimoine immobilier</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>
Valeur du patrimoine selon l'ECA (en francs)	363'529'078	366'564'766	369'749'239 <sup>1)</sup>
– immeubles gérés par le Service (patrimoine administratif)	311'438'557	314'031'403	319'224'826 <sup>1)</sup>
– immeubles gérés par la Régie (patrimoine financier)	52'090'521	52'533'363	50'524'413

<b>Gérance des immeubles du patrimoine financier</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>
Nombre de baux gérés	229	193	200
– dont logements (y.c. Fonds Fischer)	142	107	107
– dont locaux commerciaux	79	77	73
– dont garages	8	9	20 <sup>2)</sup>
Valeur ECA des immeubles gérés par la Régie	52'090'521	52'533'363	50'524'413
Recettes nettes	1'722'551	1'838'521 <sup>3)</sup>	4)
Frais de maintenance	399'030	351'011	4)
Résultat	1'323'521	1'487'510	4)

<sup>1)</sup> Les chiffres ont peu variés depuis 2016, malgré les réalisations importantes de la Ville, car l'ECA n'a pas encore expertisé la valeur des nouveaux bâtiments.

<sup>2)</sup> Garages rue des Marchandises 9

<sup>3)</sup> Loyer dépôt route de Champ-Colin 8

<sup>4)</sup> Le décompte de gérance est en cours d'établissement. Les données seront disponibles lors du bouclage des comptes.

## Entretien des bâtiments du patrimoine administratif

<b>Année</b>	<b>Valeur ECA CHF</b>	<b>Entretien CHF</b>	<b>% valeur ECA</b>	<b>Part s/budget investissement</b>	<b>Total CHF</b>	<b>% valeur ECA</b>
2015	311'438'557	1'863'050	0.60	2'998'711	4'861'761	1.57
2016	314'031'403	2'042'000	0.65	5'690'876	7'732'876	2.47
2017	319'224'826	2'177'600	0.69	2'535'620	4'713'220	1.48

<b>Réparations dues au vandalisme et tags</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>
Coût des réparations dues au vandalisme (en francs)	44'673	29'000	28'731
Coût du nettoyage des tags (en francs)	8'120	0 <sup>1)</sup>	0 <sup>1)</sup>

Ces frais concernent uniquement les interventions effectuées sur les bâtiments communaux gérés par le Service.

<sup>1)</sup> Les tags sur les bâtiments communaux sont nettoyés par TEM.

<b>Investissement par préavis</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>
Préavis déposés / crédits accordés et rapports acceptés	6/9	7/6	5/3
Crédits accordés (CHF)	127'382'350	6'957'300	410'000
Préavis bouclés	7	5	2

## PERSPECTIVES 2018

### Suivi de projets financés par des tiers

- Stand - éco-quartier: construction

### Suivi de projets de PQ, PPA ou PDL

- Cœur de ville
- La Suettaz
- Rives du lac
- Chemin du Couchant
- Chemin des Tines

### Etudes sommaires

- Parcelle 1519 - chemin du Couchant - immeuble de logements: construction
- Centre de requérants d'asile

### Etudes des variantes

- Colovray - complexe multisports et équipements privés: construction

- Centre sportif du Rocher: rénovation
- Centre-ville - école primaire: rénovation

### Etudes détaillées

- Hôtel de Police et Centre d'intervention régional: construction
- Musée du Léman: agrandissement

### Réalisations

- Bâtiments communaux: optimisation énergétique
- Centre-Ville - UAPE: transformation
- Usine à Gaz: agrandissement et assainissement acoustique

### Mises en service

- Fleur de Lys, Rive 54: travaux de rénovation, transformation
- Cossy - complexe scolaire et sportif: construction



# CULTURE

---

**Mme Fabienne Freymond Cantone** Municipale

**Mme Monique Voélin** Cheffe de service

---

## MISSIONS

### **Infrastructures culturelles**

- Etablir et mettre à jour l'inventaire des infrastructures culturelles à Nyon.
- Réaliser des études et enquêtes sur les besoins en matière de développement de ces infrastructures.
- Proposer une politique de développement des infrastructures culturelles.

### **Affaires culturelles**

- Participer au développement de la politique culturelle de la Ville de Nyon.
- Proposer une politique d'attribution des subventions.
- Soutenir la création artistique et l'animation culturelle à Nyon et dans la région.
- Développer l'art intégré dans l'espace public et les bâtiments communaux.
- Gérer l'attribution des subventions.

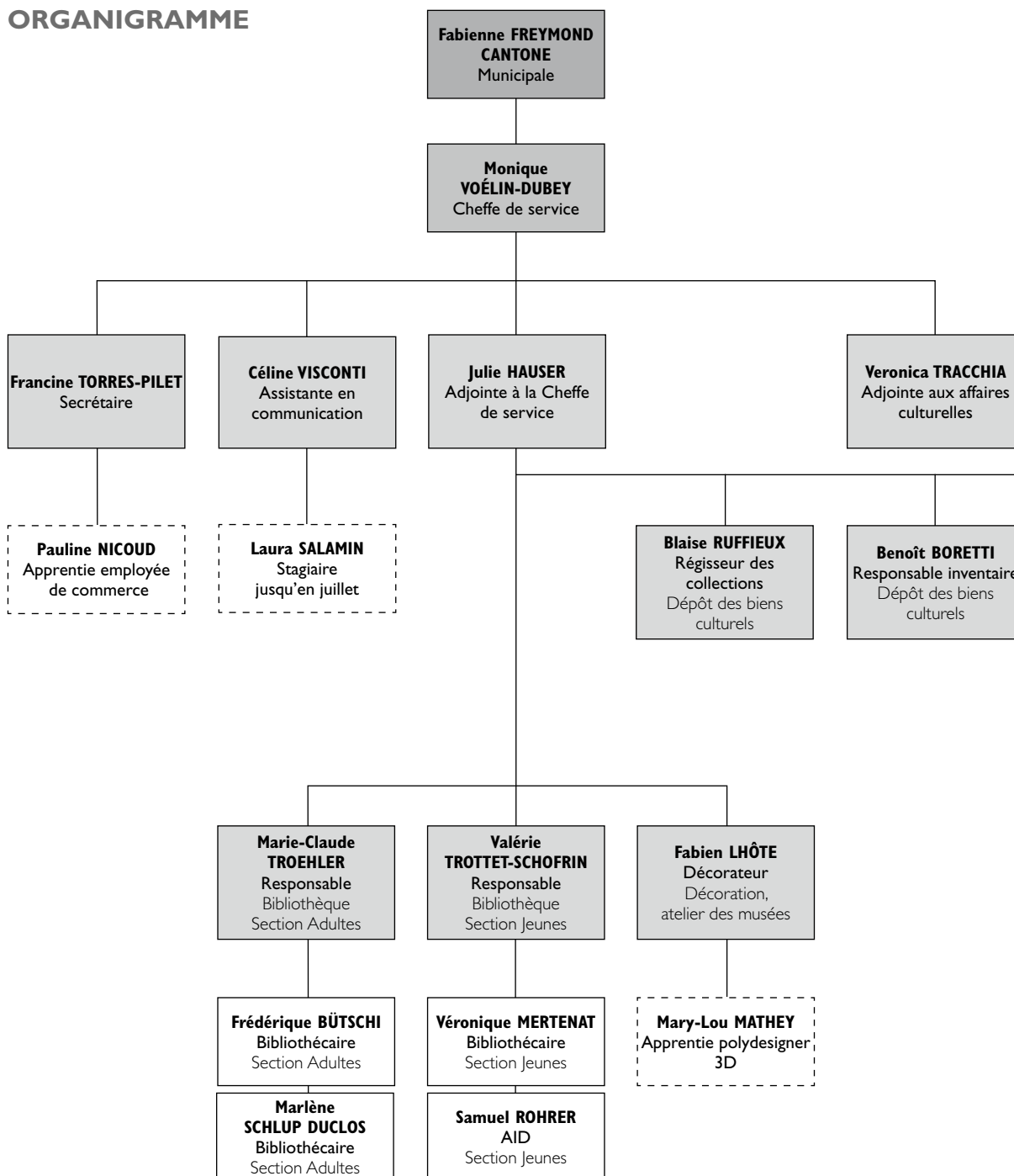
### **Bibliothèque communale**

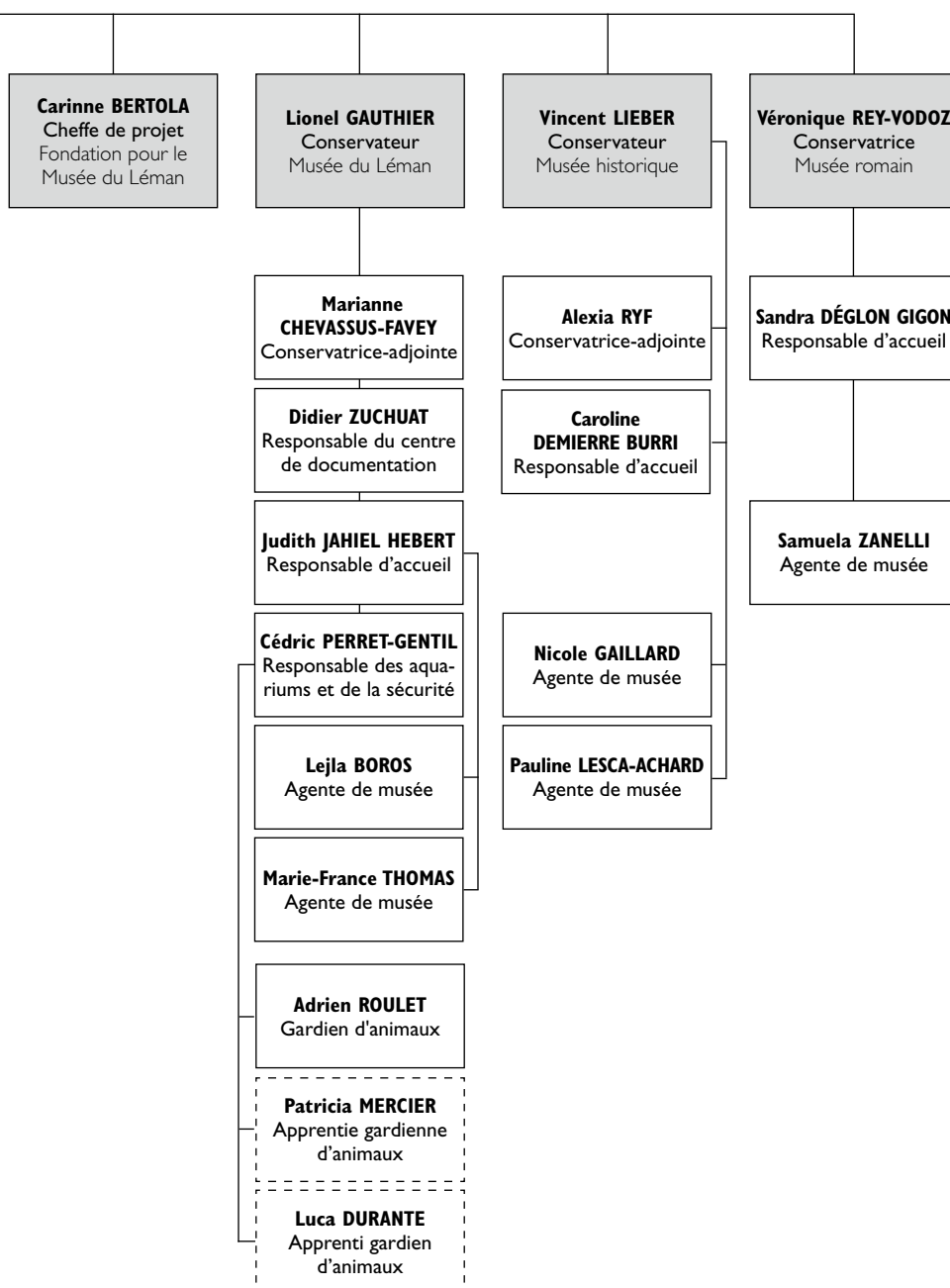
- Assurer l'ouverture au public de la bibliothèque, Section Jeunes et Section Adultes.
- Gérer le fonds (livres et non-livres).
- Etablir une politique d'animations et la mettre en œuvre.
- Gérer le site Internet et le catalogue en ligne.
- Etablir une politique générale de développement de la Bibliothèque et de ses actions.

### **Musées**

- Assurer l'ouverture au public des trois musées.
- Mettre en place un programme d'expositions temporaires et le réaliser.
- Développer un programme de médiation culturelle et le réaliser.
- Etablir une stratégie de communication et la mettre en œuvre.
- Assurer la conservation des collections et leur enrichissement.
- Etablir une politique de renouvellement des expositions permanentes et la mettre en œuvre.
- Assurer l'étude scientifique des collections et la parution de publications.
- Proposer une politique générale de développement des musées.

## ORGANIGRAMME





## POINTS FORTS 2017

### Expositions permanentes

- Nouvelle salle de plaisance, Musée du Léman, vernissage le 24 janvier.

### Expositions temporaires

- «Traversant le salon», acquisitions d'œuvres d'art de la ville, Château de Nyon, vernissage le 17 janvier.
- «Plouf! Une histoire de la baignade dans le Léman», Musée du Léman, vernissage le 6 avril.
- «Ça coule de source! Aqueduc et histoires d'eau dans la Nyon romaine», Musée romain, vernissage le 18 mai.

- «Un bal masqué», Château de Nyon, vernissage le 8 juin.

### Autres

- Festival international du film d'archéologie de Nyon, Usine à Gaz, ouverture le 21 mars.
- Journée des métiers d'art au Château, les 31 mars, 1<sup>er</sup> et 2 avril.
- «Voyage entre les langues», fresque multilingue, gare nord, vernissage le 5 mai
- Prix d'art intégré, vernissage le 25 octobre.

## ACTIVITÉS

### I. Dossiers administratifs et projets

- Etude en vue de l'installation de bornes informatiques pour le prêt automatisé dans les deux sections de la Bibliothèque de Nyon et pour l'élargissement des heures d'ouverture au public.
- Projet d'extension du Musée du Léman, révision de l'organigramme de la commission de projet suite à la votation du préavis no 55 / 2017.
- Suivi des travaux de réaménagement de l'accueil du Château en partenariat avec le Service architecture et bâtiments.
- Suite de l'étude, en collaboration avec le Service des Espaces verts et forêts, pour la conservation et la mise en valeur de l'aqueduc romain dans le parc du Cossy.
- Organisation, en collaboration avec le Canton de Vaud, de la manifestation «Journée des métiers d'art».
- Préparation et réalisation du «départ» de la bibliothèque scolaire primaire. Ainsi la Bibliothèque de Nyon – Jeunes publics se recentre sur sa vocation de bibliothèque publique uniquement.
- Etablissement et signature de la convention 2017-2018 entre la Ville de Nyon et l'Académie des arts créatifs (ADAC).
- Etude, en partenariat avec le Service des sports, manifestations et maintenance, pour l'utilisation de la Grenette par l'association EEEEEH! comme centre d'art contemporain à Nyon.
- Etude, en partenariat avec le Service des sports, manifestations et maintenance, pour une utilisation accrue de la Salle des expositions comme lieu de travail pour la médiation culturelle du far° - Festival des arts vivants.
- Etude de plusieurs projets en vue du développement des arts plastiques à Nyon: organisation d'un concours d'artistes sur invitation pour le parc de la Morêche en partenariat avec le Service des espaces verts et forêts et le donateur de l'œuvre, M. Yves Rytz;
- Participation à plusieurs ateliers (Guide des espaces publics; aménagement temporaire de la place du Château et de la place de la Gare).
- Réflexion, en partenariat avec l'association, pour l'évolution de la Fête de la musique à Nyon
- Suivi de la réalisation de l'œuvre d'art intégrée à la nouvelle Ecole primaire du Couchant.
- Suivi de la réalisation de l'œuvre dans l'espace public (mur derrière la gare CFF) «Voyage entre les langues».
- Etablissement d'un plan d'acquisition d'œuvres d'art pour l'année 2017 et réalisation de l'exposition «Traversant le salon» au Château de Nyon.
- Recherche de fonds et réalisation de la troisième édition de la manifestation «Jouez, je suis à vous!», 7 pianos à disposition du public dans les rues de Nyon, en collaboration avec le Service enfance, logement et cohésion sociale (SELOC) et la Fondation pour les arts et la culture (FAC).
- Participation à un groupe de travail interservice mené par le Service travaux, environnement et mobilité sur la mise en place de critères d'attribution de véhicules professionnels à l'usage des services.
- Participation à un groupe de travail interservice mené par le Service enfance, logement et cohésion sociale en vue du développement d'une politique des aînés.

- Suivi d'une jeune employée « Passerelle culturelle » en vue de sa réinsertion professionnelle.
- Réalisation de formations anti incendie – avec le SDIS Nyon-Dôle – pour les collaborateurs du service et en particulier pour le personnel d'accueil des musées.
- Mise en service de caméras de surveillance au Musée romain et demande d'autorisation à l'Etat de Vaud.
- Secrétariat et recherche de fonds pour la Fondation pour les arts et la culture (FAC).

## 2. Affaires culturelles

### 2.1 Prix d'art intégré

Le Prix d'art intégré dans l'espace public invite chaque année des artistes à renouveler notre regard sur la ville en proposant une œuvre d'art inédite pour un lieu spécifique. Il a été décerné pour la troisième fois en 2017; cette année à l'artiste vaudois Sylvain Croci-Torti, né en 1984. Diplômé de l'ECAL à Lausanne en 2013, le jeune peintre a réalisé devant le complexe scolaire du Couchant « Rust never sleeps », une série de peintures raclées monochromes de couleur rouille. L'artiste a recyclé les panneaux de chantiers du complexe scolaire du Couchant comme support pour son intervention artistique afin de mettre en valeur l'intense développement urbain de la ville qui caractérise à ses yeux l'espace public nyonnais. L'installation est visible jusqu'en septembre 2018.

### 2.2 Espace d'une sculpture

Depuis 2001 et avec le soutien de la Ville de Nyon, visarte.vaud a organisé la venue de plus de vingt artistes dans le cadre d'« Espace d'une sculpture », à Nyon. En 2017, la place du Château a accueilli « Chips », une œuvre du plasticien Mathias Good qui a été exposée durant les mois d'été à l'entrée du Château de Nyon. M. Mathias Good, jeune artiste qui a terminé avec succès ses études à la HEAD en 2016, tire ses sujets du quotidien – ici, un paquet de chips éventré sur l'espace public.

### 2.3 Voyage entre les langues

Le 5 mai, la Ville de Nyon a verni la fresque multilingue Voyage entre les langues, l'une des étapes du projet d'envergure nationale qui a vu le jour dans six villes suisses à l'occasion des 50 ans de la Fondation Oertli. Projet de l'écrivaine Karelle Ménine et du graphiste Ruedi Baur, Voyage entre les langues met en valeur le patrimoine littéraire des archives locales et suisses et a été mis en partage avec des étudiants de niveau secondaire. Cette installation graphique de littérature dans l'espace public a été réalisée sur le mur à l'arrière de la gare par un artisan-peintre en lettres.

### 2.4 Journées du Patrimoine

A l'occasion des Journées européennes du patrimoine 2017, qui ont eu lieu les 9 et 10 septembre sur le thème de l'« Héritage du pouvoir », une promenade dans la ville, entre le Musée romain et le Château de

Nyon a été organisée pour les adultes. En parallèle, pour les enfants, une création inédite a été imaginée par Fabienne Penseyres, conteuse professionnelle: une balade ludique, musicale et participative qui a permis aux enfants de découvrir leur ville sous un nouvel angle, celui des lieux et des jeux de pouvoir. Ces animations ont reçu une très bonne participation du public avec près de 700 visiteurs.

### 2.5 Journées des Métiers d'art

Les 31 mars, 1er et 2 avril a eu lieu la quatrième édition vaudoise des Journées européennes des métiers d'art (JEMA). Cette manifestation gratuite a invité le public à partir à la rencontre d'artisans passionnés et de les voir à l'œuvre; il a ainsi pu découvrir 42 métiers d'art dans 38 lieux répartis dans tout le canton. A l'invitation du Canton de Vaud, le Château de Nyon a été l'hôte du lieu d'accueil de la manifestation et de la démonstration par huit artisans, parmi lesquels Mme Hortense de Corneillan, restauratrice de porcelaines. Le succès de la manifestation a été important, totalisant 893 visiteurs.

### 2.6 Prix et Mérite artistiques de la Ville de Nyon

Lancé en 1991, le Prix artistique de la Ville de Nyon, d'une valeur de CHF 10'000.– récompense un-e jeune artiste ou une association culturelle émergente. Il a été décerné à l'artiste Anne Hildbrand, diplômée de l'ECAL. Son travail conjugue installation monumentales, sculpture dans l'espace et photographie. Le Mérite artistique, quant à lui, récompense un-e artiste ayant contribué au rayonnement de la ville. L'instrumentiste surdoué Christophe Calpini a été distingué. La cérémonie de remise des Prix artistiques (regroupant le Prix et le Mérite de la Ville de Nyon, le Prix et le Mérite du Conseil régional, la Bourse Jean Knechtli et pour la première fois le Prix Patrimoine artistique décerné par la Fondation pour les arts et la culture) s'est déroulée publiquement le 8 novembre au Théâtre de Grand-Champ à Gland.

### 2.7 Salle de la Grenette attribuée à EEEEEH! La Grenette

L'association EEEEEH! La Grenette, créée par un groupe d'artistes dans le but d'apporter à la ville de Nyon et à sa région une vraie présence de l'art sous ses



formes les plus contemporaines dans un lieu identifié, investira la salle de La Grenette dès janvier 2018. Lieu d'événements autour de l'art, lieu de travail, d'expositions, de lectures, de performances, d'animations et de rencontres, la nouvelle Grenette se présentera comme un espace d'art et de culture, un vivier générant du lien social tout au long de l'année. Elle sera ouverte aux artistes professionnels de la région, ainsi qu'aux artistes suisses et étrangers.

### 2.8 Commission des Affaires culturelles

La commission a tenu huit séances ordinaires, dont une consacrée entièrement au budget de la culture 2018,

ainsi que de nombreuses séances en sous-commissions. Elle a étudié 48 dossiers de demandes de subventions ponctuelles et a accordé un soutien financier à 31 associations culturelles ou artistes requérants, pour un montant de CHF 88'500.–. En 2017, la commission a réalisé plusieurs achats d'œuvres d'art, complétant ainsi judicieusement la collection de la Ville. Un rapport détaillé est transmis ultérieurement, comme chaque année, au Conseil communal.

## 3. Bibliothèque communale

La Bibliothèque de Nyon est présente sur deux sites: Adultes (BA) à l'avenue Viollier et Jeunes publics (BJ) au chemin de Crève-Coeur. Elle propose plus de 45'000 documents à découvrir dans les libre-accès des deux sites, à consulter sur place ou à emprunter (romans, guides de voyage, livres d'art, albums de fictions et documentaires, bandes dessinées, livres électroniques, CD musicaux, textes lus, livres en langues étrangères, etc.). Elle organise des animations (rencontres avec des écrivains, contes, etc.) dans ses locaux et à l'extérieur.

### 3.1 Actions communes

#### Animations

Le Samedi des bibliothèques vaudoises a eu lieu le 11 mars avec pour thème «Le Jeu des 7 familles». Sur le site Adultes, un atelier d'initiation à la généalogie a été organisé, avec M. Pierre-Yves Pièce, membre du Cercle vaudois de généalogie. Sur le site Jeunes publics, ce fut l'occasion de lancer une nouvelle offre «Duo | Livre + | Jeu»; les jeux sont édités par l'Ecole des Loisirs ou MéMo pour valoriser l'univers d'un auteur. Une centaine de personnes a participé. Dans le cadre de la collaboration avec Le Livre sur les quais (Morges), c'est Mme Anne Nivat qui fut l'invitée d'honneur, pour son livre «Dans quelle France on vit» lors d'une rencontre au Château de Nyon. Pour les jeunes, la bibliothèque a organisé une rencontre avec M. Chun-Liang Yeh, des éditions HongFei, qui met en valeur la culture chinoise. Le conteur Pascal Mitsuru Guéran est passé par Nyon le 29 novembre: il a captivé petits et grands avec des contes japonais l'après-midi; le soir, à la Bibliothèque Adultes, il a enchanté son public avec quelques histoires japonaises et orientales, mais également avec des récits glanés au cours de ses voyages. Lors du festival de contes au Château «Les Mille et une nuits», la bibliothèque a apporté sa touche en mettant en place des coins lecture: Ali Baba, Aladin, Sinbad, etc.

#### Informatique

2017 a été la première année en production complète sur le réseau vaudois Renouvaud, avec le logiciel Alma. Le réseau apporte de nombreux bénéfices, notamment le catalogue partagé, le prêt entre bibliothèques et la collaboration métier.

### 3.2 Jeunes publics

#### Visites de classes

La bibliothèque a accueilli 9 classes de l'enseignement spécialisé, sur rendez-vous.

#### Comptines et jeux de doigts

L'animatrice en éveil musical Liz Moscarola a animé 8 sessions pour les tout-petits (18 mois-4 ans); ce moment privilégié parent-enfant autour des comptines, chansons et instruments de percussion a réuni environ 20 personnes à chaque fois.

#### Contes

Quatre spectacles de contes ont eu lieu cette année les mercredis après-midi avec les artistes Barbara Sauser, Pascal Mitsuru Guéran, Fabienne Penseyres et Caroline Aeby et chaque événement a réuni en moyenne 60 personnes.

#### Nuit du conte en Suisse

En 2017, la Nuit du conte a eu lieu hors les murs de la bibliothèque, à la Maison de quartier du Pré de l'Oie, en collaboration avec le Service enfance, logement et cohésion sociale (SELOC). La Compagnie La Pie qui chante a présenté son spectacle - chanté, raconté, joué - «Le Cheval magique» devant un auditoire enthousiaste de 100 personnes.

#### 1, 2, 3 albums (proposé par l'Association Livralire)

Depuis 5 ans, une collaboration se poursuit entre notre bibliothèque, la bibliothèque scolaire primaire, une

classe-ressources et la Fondation du Midi: des élèves (entre 8 et 12 ans) et des personnes âgées se sont rencontrés au fil de 6 rendez-vous entre janvier et juin pour partager des lectures d'albums.

#### **Tout petit tu lis**

Depuis janvier, la BJ a ajouté à son programme un nouveau rendez-vous mensuel pour les tout-petits: Tout petit tu lis, ce sont 11 rencontres tout au long de l'année avec une moyenne de 32 participants, bébés et jeunes enfants (0-4 ans) accompagnés par un parent, un grand-parent, ou une nounou. Les bibliothécaires accueillent les participants dans un lieu chaleureux et pensé pour répondre aux besoins de ce public particulier. Tout petit tu lis s'inscrit dans un grand mouvement mondial, porté en Suisse par Né pour lire, et alimenté par les recherches en France de l'association Actions culturelles contre les exclusions et les ségrégations (ACCES). La bibliothèque offre aux parents le cahier «La petite histoire des bébés et des livres» éditée par ACCES.

#### **Bibliothèque scolaire primaire**

Les bibliothèques scolaires se développant au sein des écoles, la Bibliothèque scolaire primaire de Nyon-Prangins a quitté la BJ au printemps: 6'000 documents achetés sur le budget scolaire ont été retirés et déplacés. Avec le départ de trois collaboratrices et la fin des visites de classes, la BJ s'est réorganisée et recentrée sur sa fonction de lecture publique. Pendant 8 ans (2009-2017) les visites des classes primaires ont été un moteur de promotion efficace de la BJ, que nous compensons dorénavant par de nouvelles actions auprès des familles.

#### **Jeux vidéo**

La bibliothèque développe une offre jeux vidéo depuis novembre 2015. Elle propose actuellement 90 jeux et 7 consoles Nintendo 3DS. En 2017, 657 jeux ont été empruntés, en majorité par des enfants de 6 à 10 ans qui ne viennent pas exclusivement pour ce service. Le volume de prêts est équivalent à celui de 2016. Douze animations ont accueilli plus de 160 joueurs pour une durée totale de 24 heures. Les 10 sessions «A vos manettes» consistent en de petits tournois pour 4 joueurs dès 9 ans. Les 2 animations «Découvertes»

proposent des expériences vidéo-ludiques originales et adaptées aux enfants dès 6 ans.

### **3.3. Adultes**

#### **Quatre Rendez-vous avec la littérature**

Le premier invité fut M. Julien Sansonnens, pour son livre «Les ordres de grandeur», thriller efficace qui se déroule dans les coulisses d'une chaîne d'information. Un autre partenariat se poursuit depuis quelques années. Il s'agit de la rencontre avec un écrivain de la sélection Lettres frontière. En 2017, Mme Anne Brécart a lu des extraits de «La femme provisoire», qui figure dans la 23e sélection de Lettres frontière. Notre partenariat avec l'Association vaudoise des écrivains (AVE) a connu 2 soirées de lecture avec Mme Christine Grobéty, MM. Serge Heughebaert, et Gilles de Montmollin le 29 mars et MM. Pierre Crevoisier, Raphaël Aubert et Christophe Baroni le 15 novembre.

#### **Une cérémonie du thé**

Grâce à la complicité de Mme Fabienne Naegeli, conteuse, et de Mme Hiromi Yamada Straub, enseignante selon l'Ecole Urasenke, un public ravi et conquis a été emmené à cette initiation d'un rituel millénaire. Une dégustation était organisée à l'issue de la cérémonie.

#### **Quatre rendez-vous de contes**

Un accent tout particulier fut mis en 2017 sur les contes pour adultes, avec Mme Fabienne Naegeli. Le premier rendez-vous fut un festival de mots, d'images et de paroles pour marquer le passage de l'hiver, le 15 février. Le second rendez-vous fut une dégustation de différents thés du monde entier, accompagnée de contes et d'histoires fantastiques, le 17 mai. Le 26 octobre, nous avons accueilli Mmes Catherine Pasquier et Sylvia Gerber, conteuses et musiciennes, accompagnées à la flûte traversière par Mme Delphine Renzi, pour une soirée «Sous le Guillon», des contes de la vigne et du vin ponctués par une petite dégustation! Pour terminer l'année en beauté, c'est Mme Sandrina Cirafici, médiatrice culturelle, conceptrice du Sentier du sel, qui nous a emmenés sur la piste de l'Or blanc en Asie et en Orient.

## **4. Château de Nyon**

### **4.1 Exposition permanente**

Après acceptation fin 2016 du préavis pour le réaménagement de l'espace d'accueil au sous-sol et de l'exposition sous les combles, les travaux de l'espace

d'accueil ont été réalisés fin 2017; un nouveau choix de produits proposé à la boutique du Musée a été effectué. Pour les combles, les transformations sont prévues pour 2018.

## 4.2 Expositions temporaires

L'exposition principale a eu lieu du 9 juin au 26 novembre; elle s'intitulait «Un bal masqué. XVIII<sup>e</sup> siècle et art contemporain», mêlant acquisitions récentes (argenterie et porcelaines du XVIII<sup>e</sup> siècle principalement) et œuvres contemporaines en prêt, dont des photographies de l'artiste anglaise Karen Knorr; des huiles du Belge Jan de Vlieghe et un film, et une installation de l'artiste anglais Yinka Shonibare MBE. Préparation de l'exposition de 2018 «Les affinités électives. Collection de la Fondation Valmont» qui durera de février à avril 2018. Préparation des expositions temporaires 2018 et 2019.

## 4.3 Expositions et manifestations extérieures

Prêt d'une tasse en porcelaine de Nyon au Musée suisse-Château de Prangins pour une durée de cinq ans. Prêt à long terme d'un portrait représentant Alexandre Vinet au Musée international de la Réforme, à Genève.

## 4.4 Conférences et animations

L'année 2017 a commencé en force avec la seconde édition du week-end de contes au Château de Nyon, consacrée aux Mille et Une Nuits. En quelques semaines, ce sont 1'756 visiteurs qui se sont rendus au Château de Nyon. Les événements organisés dans le cadre de l'exposition temporaire «Un bal masqué. XVIII<sup>e</sup> siècle et art contemporain», que ce soient le vernissage, la soirée au cinéma en collaboration avec les Cinémas Capitole, les ateliers pour enfants ou les visites commentées, ont également été bien accueillies. L'année a continué en septembre avec les Journées européennes du patrimoine, gage de succès pour le musée, et les traditionnels contes de Noël.

## 4.5 Acquisitions et donations en faveur du musée

Acquisition de quelques affiches anciennes ayant trait à la vie industrielle de Nyon au début du XX<sup>e</sup> siècle; acquisition de plusieurs céramiques nyonnaises de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle réalisées pour les frères Pflüger (Bazar vaudois, Lausanne) ou réalisées par les frères Richard, établis à Nyon vers 1920; acquisition, avec l'aide de l'AMN, de deux peintures commandées à l'artiste belge Jan de Vlieghe, des «portraits de porcelaines» dont les originaux appartiennent aux collections du Musée (jardinières «aux singes» en porcelaine de Nyon et porcelaine chinoise dites «Compagnie des Indes» aux armes de la famille vaudoise de Lessert). Achat de rares (parce que fragiles) faïences nyonnaises du début du XIX<sup>e</sup> siècle auprès d'une famille genevoise. Achat aux enchères de faïences d'époque Napoléon III (vers 1860) provenant de la Villa Prangins, qui a appartenu aux Napoléon. Don de porcelaines de Nyon et de Clignancourt de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle

par Roland Blaettler, ancien conservateur du Musée Ariana, à Genève et don, par le même, de deux rares assiettes japonaises à motif Imari (1710-1740) avec des motifs repris par la manufacture de Nyon vers 1785. Achat aux enchères de deux paires de plats circulaires en argent du XVIII<sup>e</sup> siècle, de dimensions différentes, avec les armoiries de la famille d'Aubonne, bourgeoise de Nyon. Dépôt-prêt, par ses héritiers, d'un portrait du P<sup>r</sup> Bernard Glasson, décédé en 2006, représenté enfant. Don, par les descendants du céramiste Edouard Chapallaz, décédé en 2016, de plusieurs pièces d'artistes en céramique contemporaine; don de plusieurs pièces de céramique provenant de la collection Mischler-Rouge (plusieurs autres céramiques offertes au Musée Ariana, à Genève, et au Musée national suisse, à Zurich). Enfin, très important pour l'exposition de 2018, deux lots de briques en verre soufflé Falconnier ont pu être acquis auprès de particuliers.

## 4.6 Restaurations des collections

Début 2017, fin du remontage, par M. Richard Véricat, dans la salle des mariages du château, d'un poêle du XVIII<sup>e</sup> siècle par les frères Frisching, poêle offert au Musée dans les années 1950 et qui avait été démonté lors de la restauration de 1999-2006. Début de la restauration des moules de fonte qui servaient à réaliser les briques de verre Falconnier, ceci en vue de l'exposition de 2018. Restauration de mobilier du XVIII<sup>e</sup> siècle présenté lors de l'exposition temporaire et qui seront placés dans l'exposition permanente. Restauration de peintures du XIX<sup>e</sup> siècle pour être placées dans l'exposition permanente.

## 4.7 Inventaires / réserves

La Société de céramique suisse a consacré trois ans de recherches, de 2014 à 2016, aux collections céramiques conservées dans les collections du Musée; c'est M. Roland Blaettler, ancien conservateur du Musée Ariana, à Genève, qui a réalisé cette recherche qui a été présentée au château début 2017 par le biais d'un important ouvrage, le troisième de la série, uniquement consacré aux collections nyonnaises, ce qui témoigne de leur importance au niveau suisse (le premier volume était consacré à l'entier du canton de Neuchâtel, le deuxième à tout le canton de Soleure); le quatrième volume sera consacré au reste du canton de Vaud. Travail de recherche personnel par M. Grégoire Gonin dans les archives du Musée et des collections conservées dans les réserves, en vue de divers articles et d'une publication indépendante sur les porcelaines de Nyon.

## 5.8 Archives

Mise à disposition des archives de la manufacture de porcelaine de Nyon, conservées au Musée, à

M. Grégoire Gonin, chercheur indépendant, en vue de la publication, en 2017 et 2018, de divers articles et d'une publication indépendante sur les porcelaines de Nyon.

#### 4.9 Réserves

Les rangements dans le local avec compactus, au dépôt des biens culturels, continuent au fur et à mesure des nouvelles entrées. Une attention particulière a été portée aux fonds Falconnier en vue de l'exposition de 2018.

#### 4.10 Publications

Contributions aux textes du journal de l'AMN dans sa nouvelle version intitulée EDGAR, dont quatre numéros ont déjà paru à la fin de 2017. Catalogue intitulé «Jetons de nacre et boîtes de laque» présenté le 8 juin, à la suite de l'exposition «Le voyage aux Indes. Porcelaines chinoises pour des familles suisses, 1740-1780.»; cette publication a été entièrement

financée par deux fondations privées et avec l'aide de l'AMN. Publication en février 2017 par la Société de céramique suisse de l'ouvrage consacré aux collections de céramiques conservées dans les collections du Musée et, en avril 2017, de l'ouvrage sur la porcelaine de Nyon par le chercheur indépendant Grégoire Gonin.

#### 4.11 Etudes

Suite des recherches par Mme Aline Jeandrevin en vue de l'exposition et de la publication consacrées à Gustave Falconnier.

#### 4.12 Promotion

Divers articles et textes en vue des expositions 2018. Rédaction de diverses brochures en vue d'une recherche de fonds. Mise à jour régulière du site internet du musée.

## 5. Musée du Léman

---

### 5.1 Exposition permanente

La nouvelle salle sur la plaisance a été inaugurée en janvier.

### 5.2 Expositions temporaires

Le musée a ouvert en avril une exposition consacrée à l'histoire de la baignade dans le lac intitulée «Plouf!». Montrant pourquoi le Léman a attiré tant de baigneurs, mais aussi pourquoi il a parfois effrayé ou dégoûté, l'exposition présente un ensemble unique et hétéroclite d'objets et de documents anciens, mais aussi des œuvres d'artistes contemporains, comme Mme Ji-Young Demol Park, MM. Nils Ackermann, Julien de Preux, Exem, Nicolas Lieber et Philippe Constantin, Mme Virginie Otth, M. Mauro Carraro, Mme Pauline Marchand, etc.

### 5.3 Expositions et manifestations extérieures

Le musée a prêté au Musée d'Yverdon et région l'intégralité de l'exposition «Lac sensible» de Mme Sarah Carp. Il a également prêté des œuvres à deux institutions muséales et deux associations: la Maison Gribaldi d'Evian, le Musée romain de Nyon, et les associations J'aime ma planète et Bains des Pâquis. Il a enfin prêté à la Compagnie générale de navigation (CGN) pour une période indéterminée la cloche historique du bateau à vapeur Montreux qui a été remise à bord après plusieurs décennies d'absence. En collaboration avec la Maison de la rivière et le parc zoologique de la Garenne, le musée a produit un film documentaire, réalisé par Orca Production, consacré

au grand cormoran. Dans le cadre du Paléo Festival, le musée a mis sur pied un mini-musée dans l'espace de La Ruche.

### 5.4 Evénements

Plusieurs événements notables ont été organisés par le musée cette année, comme le vernissage de l'exposition Plouf! qui a permis aux visiteurs de découvrir la musique du contrebassiste Mich Gerber et une performance des artistes Clédat & Petitpierre (pour cette performance, le musée s'est associé au far<sup>o</sup> - festival des arts vivants et a obtenu des soutiens financiers de Régionyon, de la fondation Equiléo, et de la Fondation pour les arts et la culture). Le musée a également organisé l'émersion du mât flottant (une attraction de baignade des années 1930 coulée au fond du lac depuis des décennies) qui s'est déroulée à Ouchy devant un parterre de journalistes et plus de 20'000 internautes (l'événement était retransmis en direct sur le site de 24 heures). Le musée a également accueilli les rencontres «Rires avec Hergé» organisées par les amis suisses de Tintin et l'association La Page cornée.

### 5.5 Animations

Les groupes d'enfants scolaires progressent en nombre (154 groupes en 2017 contre 109 en 2016). Ceci s'explique par un mailing ciblé envoyé à l'occasion du vernissage de Plouf, mais aussi par la flexibilité offerte aux enseignants et aux centres aérés, qui apprécient les «animations multithématiques tournantes» pour de

grands groupes. Les anniversaires semblent atteindre leur niveau de maturité avec un taux de remplissage de 85%. En effet, compte tenu des vacances, des jours de fêtes, le nombre maximum de jours ouvrés potentiels pour ces animations se limitait à 92 jours pour 2017. Les animations créées fin 2016, Créa'lac et Sirène, confirment leur pertinence dans l'offre globale sur 2017. Une autre médiation individuelle débutée fin 2016, les Ateliers du Léman, atelier de bricolage chaque 1er jeudi du mois après l'école, commence à drainer son public et les dernières sessions ont affiché complet.

### 5.6 Acquisitions et donations en faveur du musée

Le musée a intégré dans ses collections 368 nouveaux objets, dont 199 achats, 135 dons et 4 dépôts. Parmi les acquisitions remarquables figurent des œuvres de peintres importants comme François Bocion, Chéri-François Dubreuil, Frédéric Dufaux, Jules Gachet, mais aussi des pièces plus insolites comme le mât flottant (voir le point 5.4), une sculpture monumentale d'Alain Guichardot représentant le monstre du lac, une véranda en vitraux construite en 1908 et menacée de destruction, et un canot automobile en bois fabriqué à Mies en 1938.

### 5.7 Restaurations des collections

Le musée a utilisé son budget «restauration» pour les travaux nécessaires au transport, à la conservation et à la présentation du mât flottant (voir le point 5.4) qui a ainsi pu être intégré dans les collections du musée et exposé dans sa cour.

### 5.8 Inventaires / réserves

Le responsable de l'inventaire et les différents stagiaires et civilistes qui ont œuvré cette année ont inventorié 916 objets, dont 217 pièces entrées dans les collections au cours de l'année et 699 pièces en attente. Parmi ces dernières, les pièces acquises pour l'exposition Wanted en 2015, mais également des pièces entrées en 2016. Parmi ces 217 pièces, la valeur estimée des objets acquis par donation ou dépôt s'élève à environ CHF 170'000.-.

### 5.9 Archives

Une quarantaine de chercheurs ont été accueillis au Centre de documentation du Léman (CDL) cette année. Le responsable du CDL a reçu en outre de

très nombreuses demandes d'informations ou de documents émanant de particuliers, de journalistes ou d'organismes divers sur des sujets extrêmement divers: navigation, pêche, sciences naturelles, patrimoine, etc. Le CDL a complété ses collections par l'acquisition de 94 publications et 57 périodiques. Il a entre autres reçu un ensemble unique de manuscrits et ordres de services CGN pour la période 1874 à 1926 en provenance de l'Université de Lausanne (UNIL) et des collections de revues importantes de deux donateurs. Le musée a également répondu à de nombreuses demandes d'archives fixes et animées du Fonds Piccard.

### 5.10 Publications

Le musée a coédité avec les Editions Glénat un livre lié à l'exposition temporaire intitulé «Plouf! Une histoire de la baignade dans le Léman» tiré à 3'000 exemplaires. Il a également rayonné grâce à des publications de ses collaborateurs dans Patrimonial, Dampfer Zeitung, le Journal des Bains, L'Alpe, et Edgar.

### 5.11 Promotion

Le musée a été très présent dans les médias cette année grâce à l'exposition Plouf! qui a attiré de nombreux journalistes, mais aussi grâce à l'émersion du mât flottant (voir le point 5.4) qui a été un véritable événement médiatique. Des articles ont ainsi été publiés dans les titres suivants: 24 heures, Quotidien de La Côte, Tribune de Genève, Le Matin, Le Matin Dimanche, Le Temps, Point de vue, L'Alpe, Neue Zürcher Zeitung, 20 minutes, Le Courrier, La Liberté, Keystone, ATS, Chasse-Marée, Dauphiné Libéré, L'Uniscopie, Femina, St.Galler Tagblatt, mais aussi sur les sites internet Bythelake, Josiane et Josette, Living in Nyon, blog d'Etienne Dumont, et Espaces contemporains. Les médias audiovisuels ont aussi consacré du temps au musée, en particulier: RTS, SRF, NRTV, La Télé, Radio Chablais, Léman Bleu, Couleur 3, la 1ere, Espace 2, et France 3.

La promotion du musée a également été assurée par les conférences ou prises de parole de ses collaborateurs, notamment au Salon du livre de Genève, à l'Assemblée générale de Nyon Région Tourisme (NRT), lors de vernissages ou conférences de presse (CGN, far°, Musée d'Yverdon et région), dans des sociétés savantes et des universités.

## 6. Musée romain

### 6.1 Exposition permanente

Grâce aux efforts constants du personnel d'accueil, le suivi quotidien et rigoureux des taux d'hygrométrie continue d'être assuré avec régularité et professionnalisme. La météo particulièrement sèche durant

toute l'année a atténué temporairement l'acuité des problèmes récurrents d'infiltrations d'eau. Les grandes chaleurs estivales ont entraîné à l'intérieur du musée une hausse des températures telle que l'achat de ventilateurs mobiles a été nécessaire afin de réduire

les sensations de suffocation qui ont incommodé de nombreux visiteurs. Pour faire place au montage de l'exposition temporaire, l'espace central dédié au thème du jardin romain a été démonté.

### 6.2 Expositions temporaires

L'exposition «Ça coule de source! Aqueduc et histoires d'eau dans la Nyon romaine» a été ouverte le 19 mai (vernissage le 18 mai). Elle durera jusqu'au 3 juin 2018. Avec la collaboration de plusieurs partenaires, un riche programme de manifestations en lien avec l'exposition a été élaboré.

### 6.3 Expositions extérieures

L'exposition «Donnant donnant. Vœux et dons aux dieux en Gaule romaine» a été reprise et présentée au Forum antique de Bavay (France) du 2 février au 29 août. Les cinq objets prêtés aux Musées romains d'Avenches et de Vallon pour l'exposition «Partout chez soi? Migrations et intégrations dans l'Empire romain» sont rentrés le 17 mars. La maquette prêtée au Forum antique de Bavay (France) pour l'exposition «La pierre bleue, un marbre noir de l'Antiquité» est rentrée le 9 février. Les trois fragments de peinture murale (Commugny et Nyon) prêtés à l'Archéolab de la Villa romaine de Pully, pour l'exposition interactive «Mystère et graffitis», sont rentrés le 27 juillet. La copie de la statuette d'Hécate a été prêtée pour une présentation de Cédric Cramatte à l'Institut suisse de Rome en juin.

### 6.4 Conférences et animations

Le mercredi 8 février, une visite spéciale dans le noir, guidée à la lumière de torches électriques (Suivez les torches d'Hécate) a été organisée pour les Amis des Musées de Nyon. Du 21 au 25 mars 2017, l'Association FIFAN, qui travaille en lien direct avec le Musée, a organisé le Festival international du film d'archéologie à l'Usine à Gaz. Deux matinées spéciales ont été proposées aux écoles, avec la projection, en présence de la réalisatrice, d'un épisode d'une série de documentaires archéologiques «Sur nos traces». Le Festival a également accueilli l'assemblée générale du Groupe romand des études grecques et latines (GREGL). Les 29 et 30 avril, le musée, invité aux Journées vaudoises d'archéologie et numismatique au Musée cantonal d'archéologie et d'histoire à Lausanne, a présenté le site romain de Nyon dans un stand où les enfants ont pu jouer comme à l'époque romaine. La Journée des latinistes a eu lieu au musée le 6 septembre, réunissant plus de 60 gymnasiens vaudois étudiant le latin. Les «Vacances à la romaine» (trois fois quatre ateliers pour enfants de 7 à 12 ans) continuent à être organisées en période de vacances scolaires. A Pâques, elles sont désormais intégrées à la manifestation PakôMuzé. Dans le cadre de l'exposition temporaire «Ça coule de source!

Aqueduc et histoires d'eau dans la Nyon romaine» les journées spéciales gratuites suivantes, destinées à tous publics, ont été organisées: «On se jette à l'eau», le 25 juin, en partenariat avec le Musée du Léman. «De l'eau pour tous», le 23 septembre, avec Helvetas. «Le bon tuyau», le 29 octobre, en collaboration avec la Haute école d'ingénierie et de gestion d'Yverdon (HEIG), partenaire de l'exposition. Lors des Journées du patrimoine en France (16 et 17 septembre), une collaboration avec Divonne a été mise sur pied: prêt d'objets, participation à un film sur l'aqueduc, relecture de textes et accueil d'un groupe parti de Divonne. Des visites guidées spécifiques de l'exposition ont été organisées notamment pour diverses associations et partenaires. Le musée a accueilli les participant-e-s au cours de base de muséologie ICOM le 5 octobre.

### 6.5 Acquisitions et donations en faveur du musée

Comme chaque année, du matériel issu des fouilles est entré au musée après restauration/conservation au laboratoire du Musée cantonal, ou directement depuis chez le mandataire de l'archéologie cantonale.

### 6.6 Inventaires / réserves

Une chargée d'inventaire extérieure continue le travail en collaboration avec le responsable de l'inventaire des Musées de Nyon. L'effort principal de l'année a été porté sur le bouclage de l'inventaire du matériel de la villa de Commugny qui comprend désormais près de 1500 fiches. Les dernières vérifications sur l'inventaire de la collection d'objets en alliage cuivreux sont terminées.

### 6.7 Etudes

Le mémoire de Master à l'Université de Lausanne dédié à l'étude du secteur de la Vy-Creuse fouillé en 2011 est terminé. Les études de la collection épigraphique et des collections métalliques (fer et plomb) continuent. L'inscription trouvée en 2014 à la rue Saint-Jean, identifiée comme une dédicace à l'empereur Auguste, a été publiée dans la revue scientifique *Museum Helveticum* n° 74. Une séance du Groupe de coordination pour l'étude du site de la *Colonia Iulia Equestris* a eu lieu le 15 novembre.

### 6.8 Promotion

Deux affichages de format F12 sous-gare ont été effectués, l'un au moyen des affiches génériques, l'autre pour l'exposition temporaire «Ça coule de source». L'exposition a aussi fait l'objet d'affichages SGA, ainsi que de ClearChanel en ville de Nyon. Elle a été présentée dans les journaux *24 heures* et *Quotidien de La Côte*, ainsi que dans la presse spécialisée en ligne comme les Informations de la Revue des études anciennes, le journal *Aqueduc info*, ou des sites internet

tels que loisirs.ch. Un article présentant l'exposition a paru dans la revue trimestrielle Archéologie suisse, n°40, 2017-3 (p.34-5). La commissaire de l'exposition a été interviewée le 18 mai dans le cadre de l'émission «NRTV fait sa culture». La même émission, le 21 septembre, s'intéresse au partenariat avec Helvetas en donnant la parole à la conservatrice ainsi qu'à la porte-parole d'Helvetas. Le 29 octobre, La Télé Vaud Fribourg a fait de la journée «Le bon tuyau» son actualité du dimanche: «L'actu du dimanche est

au Musée romain de Nyon». Lors d'un colloque à Paris intitulé «Mondes anciens, nouveaux regards, l'Antiquité dans le monde contemporain», du 8 au 10 juin, la conservatrice a été invitée à présenter la manière dont le musée, en tant que musée local, fait connaître l'Antiquité gréco-romaine à un large public. Le 1<sup>er</sup> décembre, elle a également présenté le musée à l'Université de Genève pour la Maîtrise d'études avancées (MAS) en Conservation du patrimoine et muséologie.

## PRÉAVIS

### Préavis déposés

Préavis N°	Libellé	CHF
55/2017	Extension du Musée du Léman: demande de crédit pour le développement du projet	270' 000.–
74/2017	Exposition temporaire au Château de Nyon«Un rêve d'architecte, la brique de verre Falconnier»	177'000.–

### Préavis accepté – Crédit ouvert

Préavis N°	Libellé	CHF
229/2015	Usine à Gaz: agrandissement et assainissement acoustique / réalisation	Voir chapitre Architecture et bâtiments
281/2017	Château de Nyon: réaménagement du rez inférieur et aménagement muséographique des combles	Voir chapitre Architecture et bâtiments
55/2017	Extension du Musée du Léman: demande de crédit pour le développement du projet	Voir chapitre Architecture et bâtiments
74/2017	Château de Nyon: exposition temporaire «Un rêve d'architecte, la brique de verre Falconnier»	177'000.–

## CHIFFRES-CLÉS – STATISTIQUES

### Bibliothèque de Nyon

#### Statistiques des lecteurs

	2016*	2017		2016	2017
<b>Lecteurs actifs</b>	<b>2'227</b>	<b>2'948</b>	<b>Prêts</b>	<b>121'311</b>	<b>116'251</b>
Bj	1'287	1'741	Bj	86'826	80'901
BA	940	1'207	BA	34'485	35'350

\*En 2016, cinq mois seulement ont été comptabilisés, à cause du changement de réseau, ce qui explique les totaux plus bas.

Bj: les prêts sont en baisse, ce qui s'explique par la fin des prêts liés aux classes, en mars.  
BA: à ces prêts de documents physiques, il faut ajouter 1'386 prêts d'e-books (livres numériques) (2016: 1467); le prêt entre bibliothèques doit également être pris en compte: 218 demandes de prêt ont été effectuées (158 en 2016).

	2016	2017
<b>Acquisitions</b>	<b>4'410</b>	<b>4'892</b>
BJ	2'177	2'052
BA	2'233	2'840

	2016	2017
<b>Etat du fonds</b>	<b>48'439</b>	<b>44'488</b>
BJ	20'225	24'601
BA	24'263	23'838

*BJ: l'état du fonds a baissé à cause du départ du fonds scolaire, en partie compensé par des nouveaux achats.*

### Château de Nyon

Le nombre de visiteurs, entre 2015 (12'455) et 2016 (15'463), a augmenté de 25,5%. Cette augmentation a été possible grâce à une exposition temporaire qui a drainé un grand nombre de visiteurs, ainsi qu'un accent particulier en matière de publicité. Un

programme d'animations, de visites et d'ateliers au musée, développé depuis 2015, a contribué à ce succès. A noter aussi un événement exceptionnel: «Muséomix». Ce chiffre a été maintenu en 2017 avec 15'621 personnes enregistrées (+158).

### Musée du Léman

L'année 2017 se termine avec une fréquentation de 22'377 visiteurs, soit une augmentation de 577 visiteurs (+3%) par rapport à 2016. La progression la plus importante vient des visiteurs en week-end avec +21% et notamment sur la population enfants +56%. Par

contre, on constate en 2017 que les groupes adultes ont fortement chuté (-544 visiteurs) avec peu de soirées d'entreprises et une absence cette année des groupes de séniors provenant du centre de vacances français des Rousses.

### Musée romain

Le Musée romain a accueilli 8'446 visiteurs en 2017 (8'462 en 2016). Les 1<sup>er</sup>, 2 et 3 janvier ouverts et gratuits (363 visiteurs en trois jours), le succès de l'exposition temporaire, grâce à son thème porteur, aux 3 manifestations organisées dans son cadre avec des partenaires extérieurs et aux demandes de visites

de groupe spécifiques pour l'expo, sont des éléments importants qui expliquent cette bonne fréquentation. De plus, la participation à Pakômuzé et aux Journées du patrimoine, ainsi qu'une tendance à la hausse des demandes de visites de groupes, guidées ou non, ont contribué à maintenir cette fréquentation.

## PERSPECTIVES 2018

### Expositions permanentes

- Nouvelle salle des sciences naturelles, Musée du Léman, vernissage fin septembre, date à confirmer.

### Expositions temporaires

- «Les affinités électives», en collaboration avec la Fondation Valmont au Château de Nyon, vernissage le 8 février.
- Prolongation de l'exposition «Plouf! Une histoire de la baignade dans le Léman», Musée du Léman.
- «Un rêve d'architecte, la brique de verre Falconnier», Château de Nyon, vernissage le 7 juin.

### Autres

- Prix d'art intégré, vernissage, date à confirmer.
- Prix et mérite artistiques, cérémonie en novembre, date à confirmer.
- Deuxième édition de la journée romaine, Musée romain, le 30 juin.
- De nombreuses animations tous publics sont également prévues aussi bien dans les musées qu'à la Bibliothèque.





# ENFANCE, LOGEMENT ET COHÉSION SOCIALE

---

**Mme Stéphanie Schmutz** Municipale

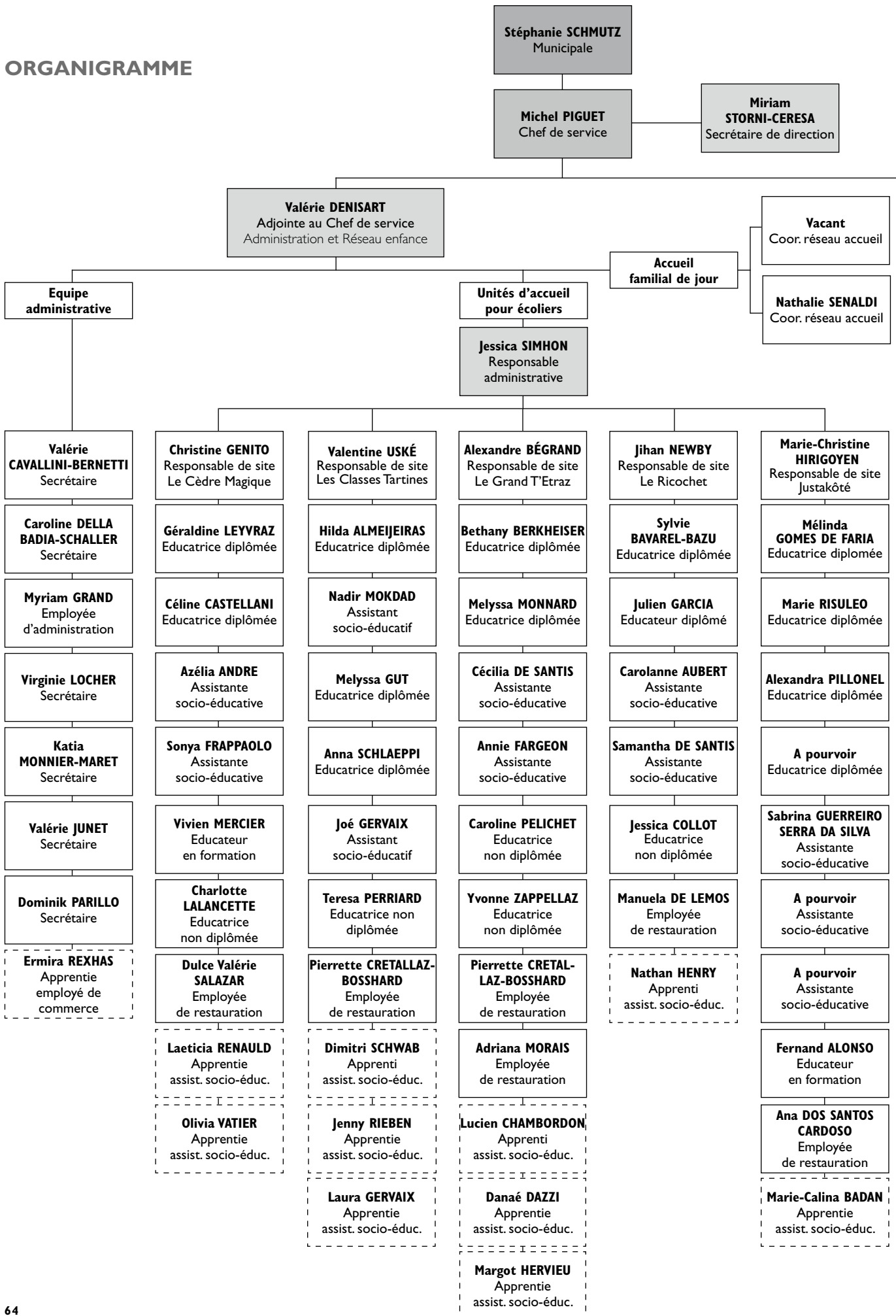
**M. Michel Piguet** Chef de service

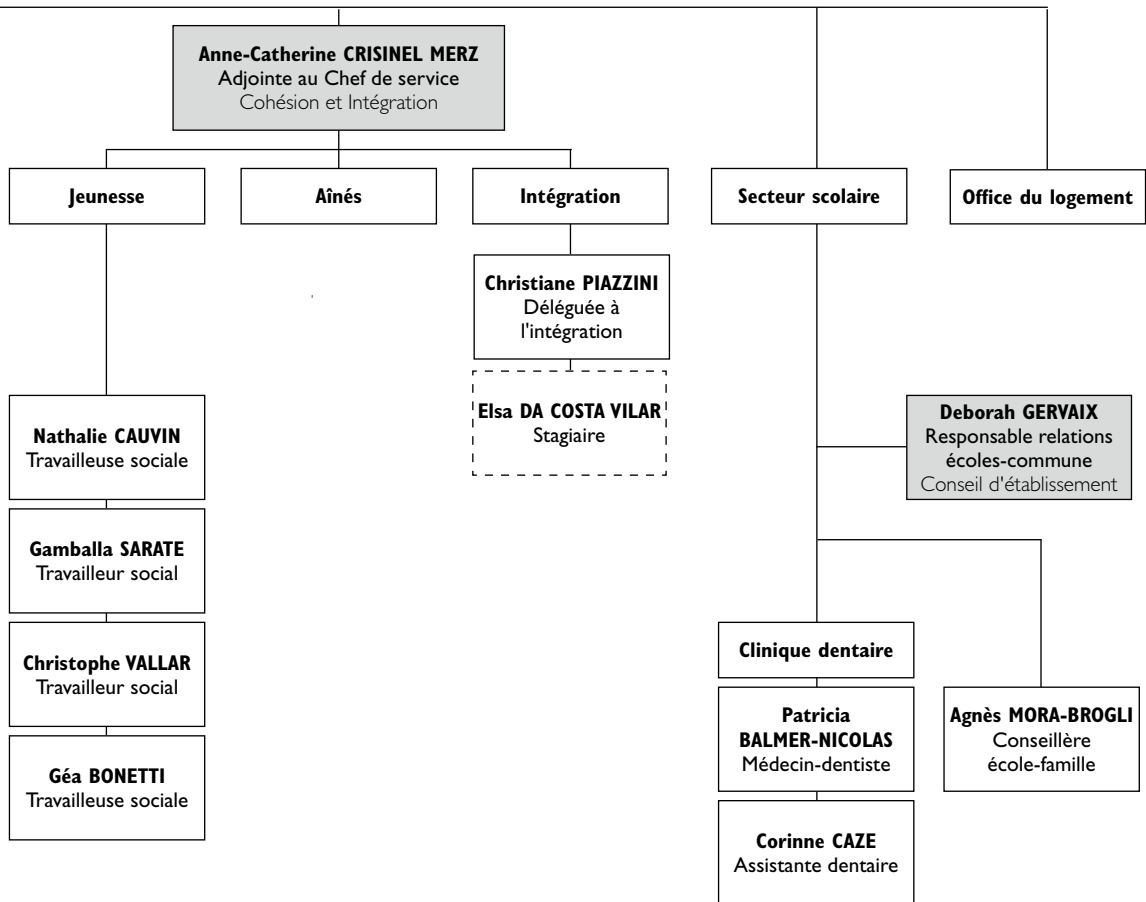
---

## MISSIONS

- Promouvoir par son action le respect mutuel, l'équité, la tolérance et la solidarité.
- Veiller au respect de la cohésion sociale et au développement de la qualité de vie auprès de toutes les catégories de la population nyonnaise.
- Développer les partenariats avec les institutions œuvrant dans les domaines d'activités du service.
- Mettre en place une politique de subventions et de cofinancement d'institutions actives dans les domaines d'activités du service.
- Proposer et mettre en œuvre les politiques communales de l'enfance, de la jeunesse, des quartiers, de l'intégration, de la vieillesse et du logement.
- Gérer et superviser les structures communales suivantes et les collaborateurs sur le terrain relevant des domaines et de la compétence du service:
  - les Unités d'accueil pour écoliers (UAPE): les Classes Tartines, le Cèdre Magique, le Grand T'Etraz, le Ricochet et Justakôté;
  - la structure d'accueil familial de jour;
  - la coordination du réseau d'accueil de jour des enfants;
  - le travail social de proximité et de quartier;
  - le conseil école-famille.

# ORGANIGRAMME





## POINTS FORTS 2017

- L'École primaire du Couchant a ouvert ses portes en août 2017, avec une offre de 24 nouvelles classes destinées aux élèves nyonnais de la première à la quatrième primaire. Ce nouveau site d'enseignement est l'aboutissement de plusieurs années de travail, confirmé par le préavis N° 221/2015. Il a permis de décharger les autres sites et d'offrir également une salle de sport, ainsi que des locaux pour l'École de musique de Nyon (EMN). De plus, la clinique dentaire scolaire a enfin pu quitter ses locaux vétustes de la rue des Marchandises pour emménager dans des locaux modernes et adaptés à la pratique actuelle des soins bucco-dentaires.
- Associée à l'école du Couchant, l'Unité d'accueil pour écoliers «Justakôté», avec une capacité de 60 places, est venue renforcer l'offre en accueil parascolaire de la Ville, dès début août 2017. En affichant complet dès son ouverture, cette structure a apporté la confirmation que l'accueil parascolaire restait plus que jamais une nécessité et un besoin reconnu, surtout pour les plus petits.
- Poursuivant sa politique de développement communautaire dans les quartiers, le SELOC a conduit plusieurs projets dans ce sens, tels que l'animation d'un nouveau local de quartier à La Paix, les projets participatifs «Parking Day», ou encore les boîtes d'échanges entre voisins. De plus, l'ouverture des salles de gymnastique en accès libre a été étendue aux familles qui peuvent désormais en bénéficier le dimanche.
- Le SELOC a entrepris de développer une politique communale pour les seniors, sur demande de la Municipalité. En effet, les prochaines années vont être marquées par une augmentation du nombre d'aînés avec l'émergence de nouveaux besoins médico-sociaux, culturels, voire sportifs. Un préavis de présentation des mesures à mettre en place pour consolider cette politique sera déposé auprès du Conseil communal en 2018.

## ACTIVITÉS

### I. Logement

Le Service est en charge de la politique communale de logement. Il veille à garantir la mixité socio-économique dans les quartiers en incitant les acteurs de l'immobilier à construire des logements d'utilité publique à loyers modérés et abordables.

Le Service est notamment chargé de concrétiser «l'objectif logement» communal en collaboration avec le Service de l'urbanisme.

Après avoir obtenu du Canton la délégation de compétence en matière de contrôle des conditions d'occupation des logements à loyers modérés, le Service est, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, seul compétent pour vérifier régulièrement que les locataires des logements subventionnés remplissent les conditions d'occupation, en collaboration avec les régies, et les coopératives.

Lors de l'octroi des logements subventionnés, un contrôle de la situation financière des ménages est effectué pour tous les dossiers de candidature proposés par les régies (20 situations en 2017).

Un contrôle «général» pour l'ensemble des ménages a lieu tous les deux ans. En 2017, 66 ménages ont été contrôlés.

Un contrôle intermédiaire peut également avoir lieu suite à un changement dans le ménage (nombre de personnes dans le ménage, changement de revenu, etc.).

#### I.1 Aide individuelle au logement (AIL)

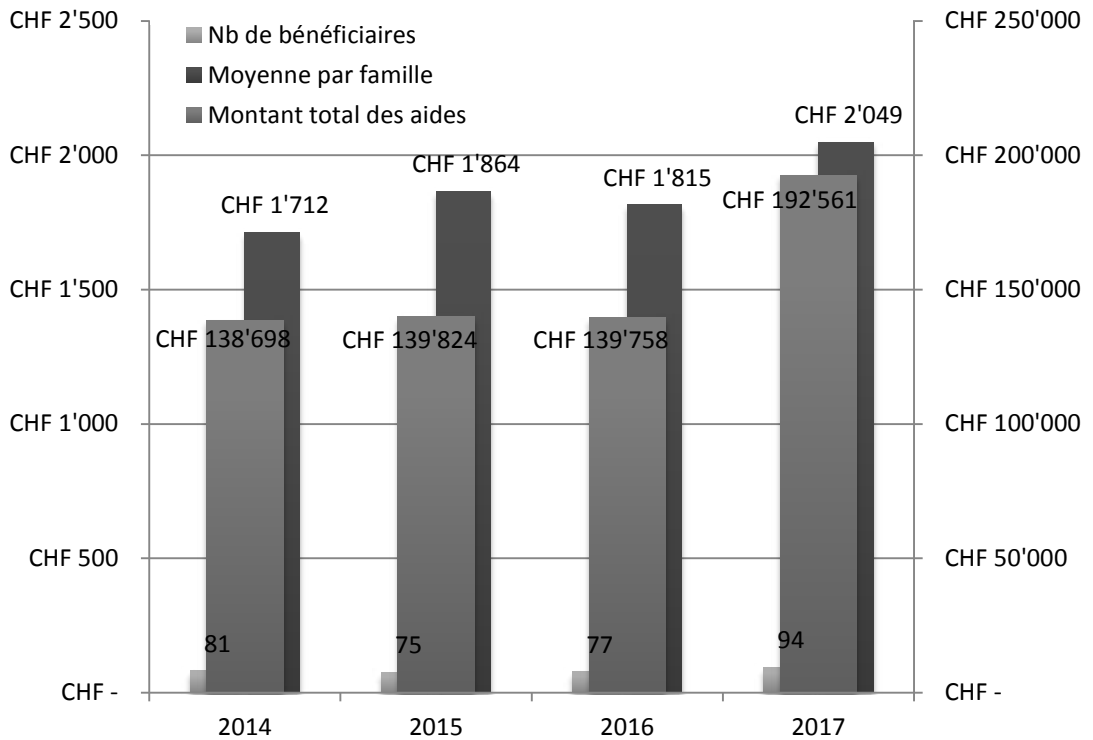
L'aide individuelle au logement (AIL) a été mise en place à Nyon en mars 2010.

Cette aide est financée à parts égales par le Canton et la Commune. Elle est allouée à des familles domiciliées à Nyon depuis trois ans au moins, dont la charge locative est trop importante par rapport à leurs revenus, considérant que le taux d'effort maximum, soit le rapport entre le montant du loyer et le revenu, ne devrait pas dépasser 30%, toutes situations familiales confondues.

L'aide représente au maximum CHF 83.– par pièce de logement.

Cent soixante-six ménages ont déposé une demande d'AIL en 2017: 94 familles ont bénéficié de cette aide, dont 40 familles monoparentales.

**Evolution de la prestation Aide individuelle au logement**



**I.2 Logements subventionnés**

La Commune a poursuivi ses engagements dans la gestion et le financement des logements à loyers modérés, en référence au Règlement cantonal sur les conditions d'occupation des logements construits ou rénovés avec l'appui des pouvoirs publics (RCOL).

Immeuble	Nombre de logements	Durée de subventionnement cantonal et communal
Ch. de Prélaz 14bis	18	du 1.7.2005 au 1.7.2020
Bourgogne-Sud 1A-1B-1C	24	du 1.7.2010 au 1.7.2025
Promenade du Jura / Collège 31	10	du 1.1.2010 au 1.1.2025

Les parts communale et cantonale, de 10% chacune, permettent d'abaisser les loyers de 20%, dégressifs sur une période de 15 ans.

A ce terme, la subvention communale s'éteint, mais le logement reste sous contrôle.

**I.3 Autorisation de démolition, de transformation, de rénovation (LDTR) ou de changement d'affectation de logements loués (LAAL)**

L'Office du logement a rendu son préavis sur les dossiers des propriétaires qui souhaitent démolir, vendre, rénover ou transformer des logements loués

dont les loyers sont situés dans la catégorie dite « à pénurie ».

En 2017, 32 dossiers ont été traités en collaboration avec le Service de l'urbanisme et l'Unité logement du Canton (27 cas relatifs à la LAAL et 5 cas inhérents à l'application de la LDTR).

**I.4 Appartements de dépannage**

Le Service met à disposition des appartements de dépannage en collaboration avec le Service architecture et bâtiments et la régie Burnier. Certains anciens logements qui ne peuvent plus être remis sur le marché, au vu de leur vétusté ou en attente de démolition, sont affectés aux familles qui doivent quitter précipitamment leur logement pour des motifs divers tels que: expulsion, incendie, inondation ou autres.

En 2017, deux familles ont bénéficié de ces logements.

**I.5 Projets en cours – plans de quartier**

Le SELOC participe activement au développement des plans de quartier, en collaboration avec l'Urbanisme notamment, afin de veiller au maintien de la mixité intergénérationnelle et interculturelle dans l'offre de logement, ainsi qu'au développement de logements à loyer abordable destinés aux Nyonnais aux moyens financiers limités.

## 2. Enfance

### 2.1 Réseau nyonnais d'accueil de jour des enfants

Le SELOC coordonne l'entier du réseau en partenariat avec les structures membres. Ses principales tâches sont :

- la gestion de la liste d'attente ;
- le calcul du revenu des familles ;
- la mise en application des conventions de subventionnement ;
- l'établissement des statistiques ;

- la gestion des accords inter-réseaux avec les réseaux voisins.

A fin 2017, le réseau nyonnais a accueilli 1'687 enfants de 0 à 12 ans. Cela correspond à 1'338 familles qui bénéficient d'une place d'accueil.

Le réseau organise environ 10 fois par année des séances avec les directions de toutes les structures communales et privées subventionnées afin d'harmoniser les pratiques.

Structures du réseau nyonnais d'accueil	Type de structure	Nombre de places	
		Préscolaire	Parascolaire
Crèche des Fontaines	Privée - subventionnée	54	
Souris Verte	Privée - subventionnée		36
Croquelune-Centre	Privée - subventionnée	90	
Croquelune-Union	Privée - subventionnée	39	
Croquelune-Etraz	Privée - subventionnée	24	
Croquelune-Maison d'en Haut	Privée - subventionnée		36
Carrousel	Privée - subventionnée	49	16
La Balle au Bond	Privée - subventionnée		44
UAPE Les Classes Tartines	Communale		72
UAPE Le Cèdre Magique	Communale		48
UAPE Le Grand T'Etraz	Communale		48
UAPE Le Ricochet	Communale		48
UAPE Justakôté	Communale		60
Les Hublotins (Hublot)	Entreprise	12	
Les Lionceaux (Generali)	Entreprise	8	
Terre-Bonne	Privée - subventionnée	38	
Les P'tits Kangourous	Privée - subventionnée	10	
<b>TOTAL DES PLACES</b>		<b>324</b>	<b>408</b>
Accueil en milieu familial de Nyon et communal Asse-Boiron		69 accueillantes	

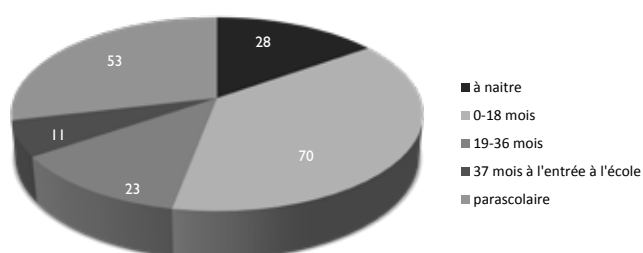
### Calcul du revenu

La réactualisation des données financières des ménages concernés représente l'examen de plus de 1'300 dossiers par année, à contrôler, refacturer ou parfois rembourser.

### Liste d'attente

La demande en places est encore importante. En effet, à fin décembre, 185 enfants sont encore sur liste d'attente.

### Nombre d'enfants en liste d'attente au 31.12.2017



## 2.2 Accueil en milieu familial de jour

La structure de Nyon gère également administrativement le secteur de l'accueil familial d'Asse et Boiron (neuf communes).

Le Service emploie deux coordinatrices responsables des enquêtes auprès des candidates accueillantes, qui sont soumises à des critères stricts pour obtenir l'autorisation de garde. Les coordinatrices sont chargées également de la surveillance des accueillantes et veillent au respect des conditions de garde.

A fin 2017, 69 accueillantes en milieu familial, dont 13 pour le réseau d'Asse-Boiron, sont autorisées et affiliées à la structure de coordination d'accueil familial de jour de Nyon. Le nombre d'heures de garde total pour 2017 est de 285'895 heures pour la Commune de Nyon et 69'285 heures pour le réseau d'Asse-Boiron.

## 2.3 Accueil du midi

Depuis la rentrée d'août 2017, le SELOC ne gère plus qu'un lieu d'accueil pendant la période de midi pour le repas. En effet, l'accueil du midi à la buvette du Stade de Marenzeller a été fermé, dès l'ouverture de l'UAPE Justakôté.

Cet accueil prend en charge une partie des écoliers de 1P à 6P des Ecoles des Tattes d'Oie, du Couchant, de Gai-Logis et de la Paix, ainsi que celle de Mangette et du Rocher. L'accueil est situé au centre des Horizons et reste très fréquenté avec 60 enfants inscrits pour 4 midis, le mercredi cette prestation n'étant pas proposée. Cet accueil est facturé en fonction du revenu de la famille.

Les repas sont confectionnés sur place par un cuisinier professionnel et l'accueil est ouvert uniquement pendant la période scolaire. La gestion administrative et pédagogique est gérée par l'équipe administrative du SELOC et la Conseillère école-famille.

## 2.4 UAPE : l'accueil des écoliers de 1P à 6P

La mission principale des UAPE est la prise en charge des enfants de 1P à 6P en dehors des périodes d'école et pendant une grande partie des vacances scolaires.

Des activités variées en lien avec le programme pédagogique sont proposées aux enfants, ainsi qu'un moment de repos et une période de devoirs, selon l'âge.

Depuis la rentrée d'août 2017, une nouvelle structure a ouvert ses portes : l'UAPE Justakôté, qui se situe à l'école du Couchant, et qui offre 60 nouvelles places.

Les 5 UAPE gérées par le SELOC sont :

- Les Classes Tartines: 72 places pour écoliers de 6 à 10 ans;
- Le Cèdre Magique: 48 places pour écoliers de 4 à 6 ans;
- Le Grand T'Etraz: 48 places pour écoliers de 4 à 8 ans;
- Le Ricochet: 48 places pour écoliers de 8 à 10 ans;
- Justakôté: 60 places pour écoliers de 6 à 10 ans.

Les UAPE sont ouvertes du lundi au vendredi de 7h à 19h (Les Classes Tartines 12h-19h), sauf lors de 4 semaines de fermeture annuelle. Pendant les vacances scolaires, certains sites se regroupent selon le nombre et l'âge des enfants inscrits et des activités communes sont organisées. Différents thèmes sont proposés dont découlent des activités qui ne peuvent pas avoir lieu durant l'année.

Plusieurs thèmes d'activités ou ateliers ont été organisés en collaboration avec d'autres secteurs et services, tels que la semaine de lutte contre le racisme, la biodiversité, des activités intergénérationnelles, ou encore la participation à des événements sportifs.

## 2.5 Centres aérés

### Les vacances au musée

Ce centre aéré a accueilli en journée ou demi-journée 68 enfants nyonnais de 1P à 8P (4 à 12 ans) pendant les 2 premières semaines de juillet, et 68 enfants les 2 semaines de vacances d'octobre. Ce centre aéré a lieu dans les locaux du Musée du Léman et un excellent partenariat avec l'équipe du musée a permis de proposer différentes animations en lien avec les thématiques du musée. Ces activités ont été menées autant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

### Le Centre aéré des Allévays

Le Centre aéré des Allévays a été ouvert pendant 11 semaines de vacances en 2017: 2 à Pâques, 7 en été et 2 en octobre pour les enfants de 1P à 8P (4 à 12 ans). Ces semaines continuent à avoir un grand succès avec un taux moyen d'occupation de 95% sur les 11 semaines. En dehors des semaines d'été, le centre aéré est réservé aux enfants domiciliés à Nyon. Lors des semaines d'été, 69% des places ont été occupées par des enfants nyonnais et 31% par des enfants de communes limitrophes. Les 5-9 ans ont représenté l'effectif le plus important cette année avec une occupation de plus de 60%.

Comme chaque année, diverses activités et ateliers ont été proposés: sport, cuisine, bricolages ainsi que des sorties à la piscine et dans la nature.



### 3. Cohésion et intégration

#### 3.1 Généralités

Les missions du secteur «cohésion et intégration» du Service sont les suivantes :

- accompagner les publics concernés (habitants, jeunes, étrangers, aînés) dans la vie de leur quartier;
- promouvoir l'intégration interculturelle et intergénérationnelle;
- organiser et gérer des activités de loisirs et des actions de prévention;
- favoriser l'insertion professionnelle.

#### 3.2 Politique de quartiers

##### EnVie de quartier

Le SELOC poursuit sa politique de développement communautaire au sein des quartiers, en privilégiant la proximité et la participation dans la mise en place et la conduite de projets. Provoquer les rencontres entre générations et cultures différentes est le dénominateur commun de toutes activités mises en place par l'équipe de cohésion sociale. Dans ce contexte, tant à la Levratte, à la Redoute, au Nord-Ouest, qu'au Nord-Est de la ville, les fêtes de quartier, repas communautaires et vide-greniers font partie des désormais traditionnelles prestations mises en place pour et par les habitants.

Différents projets ont été organisés en 2017 :

- nouvelle collaboration avec le quartier de La Paix pour l'animation du nouveau local;
- organisation de la nuit des contes au local de Pré de l'Oie avec la bibliothèque;
- coordination de l'événement «Parking Day» (occupation festive, créative et ludique de places de parc);
- rencontre avec la Police de proximité;
- poursuite du projet des pianos en libre-service;
- poursuite du projet des carrés potagers qui prend toujours plus d'essor: des nouveaux carrés ont été installés à la Levratte, quartier qui en compte maintenant 60;
- collaboration avec le gymnase autour de carrés potagers installés sur le site. La majorité des carrés sont utilisés par les enseignants et leurs élèves, mais trois familles de ce secteur disposent également des carrés, en échange de l'arrosage de tous les carrés en été.

##### Quartiers solidaires au nord-ouest de la ville

La démarche «Quartiers solidaires», réalisée en collaboration avec Pro Senectute, est entrée dans sa quatrième année. Les habitants commencent à prendre en main diverses manifestations et activités et les idées fusent pour développer de nouveaux projets. Les publics d'enfants, adultes et aînés se rencontrent à l'occasion des fêtes gourmandes, vide-greniers et

lors des vacances. Trois éditions du journal «Pré de chez t'Oie» ont été réalisées en 2017, permettant aux habitants de faire connaître les activités mises en place. Des produits, tels que sels aromatisés et confitures, ont été réalisés à partir des produits du jardin communautaire et vendus lors d'un stand au marché de Noël.

##### Activités pour aînés dans les quartiers

Poursuivant sa politique de quartier, la Ville soutient le développement de prestations pour les aînés dans les locaux de quartiers. Le groupe d'aînés de la Levratte pérennise ses activités. Le nombre d'adhérents augmente régulièrement. De nouvelles activités et collaborations ont vu le jour au local du Reposoir.

##### Animations de quartier ou espace public

Le projet «Anime ton quartier», qui se déroule pendant les vacances d'été, est particulièrement apprécié des familles, par sa gratuité et sa proximité. Plusieurs personnes âgées et mamans sont régulièrement présentes et proposent des activités. Cette année, «Anime ton quartier» s'est déroulé dans 4 quartiers sur un total de 8 semaines et a attiré plus de 250 personnes.

Le projet «Parking Day» a permis de créer des contacts avec des nouveaux habitants du quartier de la Petite Prairie qui se sont mobilisés autour d'un projet de photos et dessins décrivant leur nouvel univers de vie. Une boîte d'échange entre voisins a été décorée et installée pour favoriser les rencontres dans ce quartier encore très récent.

##### Participation à la réflexion sur les aires de jeux et parcs publics

Les aires de jeux et parcs sont des espaces de rencontres essentiels pour les habitants dans les quartiers. Afin de favoriser leur développement dans l'ensemble de la ville, un groupe de travail interservices a été mis sur pied. Il est à l'origine du nouveau square Perdtemps.

#### 3.3 Activités et actions de prévention

##### Accueil libre et parascolaire dans les locaux de quartier

Les travailleurs sociaux de l'équipe jeunesse de la Ville accueillent les jeunes dès 10 ans, après l'école, dans les locaux de quartier qui sont situés à proximité des lieux d'habitation et ainsi facilement accessibles aux enfants.

##### Sport libre en salle

L'ouverture de salles de sports en accueil libre d'octobre à avril favorise le contact avec et entre les jeunes. Encadrés par des moniteurs et un travailleur

social, ces moments s'organisent autour du foot, du basket et du parkour. Une cinquantaine de jeunes y participent de manière très régulière. Au vu du succès des ouvertures du dimanche après-midi, la période a été élargie sur l'ensemble de l'année. Cette activité est également proposée systématiquement pendant les vacances hivernales.

Afin de répondre à la demande des plus jeunes, un horaire est maintenant proposé aux enfants de 7 à 9 ans, accompagnés d'un parent.

#### **Soutien de projets «jeunes»**

Le Conseil des jeunes du district de Nyon a vu le jour et le SELOC l'a accompagné dès sa phase préliminaire, par un soutien administratif. Un travailleur social est présent lors des moments clé et facilite les liens entre différents groupes de jeunes actifs à Nyon. On peut citer l'ouverture d'un lieu d'étude (réfectoire de Marens) dès décembre, pour accueillir les jeunes du district qui révisent leurs cours, et la mise à disposition d'un local pour le collectif «Hapax 21 », qui développe des projets pour les jeunes de la région.

#### **Présence aux Allévays et dans les écoles**

L'équipe des travailleurs sociaux est présente une fois par semaine à l'Ecole du Rocher lors de la pause de midi, dans un lieu d'animation en accueil libre. Depuis 2017, cette prestation est également proposée à l'Ecole de Marens avec le soutien et la présence d'un travailleur social. Cette présence régulière permet de favoriser les liens et la cohérence entre l'école et les autres prestations.

De même, un travailleur social est impliqué dans le cadre des devoirs surveillés. S'agissant des Allévays, chaque membre de l'équipe participe à une semaine au moins de centre aéré, ceci afin de créer des liens avec les jeunes et les équipes de moniteurs.

#### **Actions de prévention**

Les travailleurs sociaux accompagnent les soirées, organisées ou informelles, qui se déroulent à la belle saison dans les espaces publics du bord du lac et à l'Usine à Gaz. Dans ce cadre, ils ciblent les risques liés à la consommation d'alcool par les plus jeunes. Un groupe de pairs (jeunes du même âge) se déplacent deux par deux et abordent les groupes de jeunes dans les parcs publics. Ils sont encadrés en permanence par un travailleur social et formés par la Fédération vaudoise contre l'alcoolisme (FVA): 45 soirées ont fait l'objet de cette démarche en 2017. Ils sont en général bien accueillis sur le terrain et répondent à un réel besoin de responsabilisation des jeunes en lien avec les éventuels comportements à risque. Plus de 4'000 bouteilles d'eau, 500 préservatifs et 200 sacs poubelle ont été distribués.

Les travailleurs sociaux vont également à la rencontre des jeunes de 12 à 18 ans. Ils étaient présents dans la rue, notamment à la gare et à proximité de la Combe.

La Ville soutient aussi la présence à Nyon du programme DEPART, en lien avec la consommation de substances par les jeunes et de l'association VOGAY qui offre un espace d'écoute pour les jeunes concernés par les questions d'orientation sexuelle. En outre, elle poursuit son partenariat avec le Rel'Aids qui vient en aide aux personnes marginalisées.

#### **3.4 Insertion professionnelle**

Une cinquantaine d'élèves ou de jeunes sont suivis individuellement dans la recherche d'un stage, d'un apprentissage, la création d'un dossier, CV ou d'autres démarches administratives.

En 2017, une période par semaine a été consacrée au suivi des élèves d'une classe de développement de Nyon-Marens. Il s'agit de les préparer à la transition école-métier en travaillant sur la recherche de stages et la préparation aux entretiens d'embauche. Les élèves sont également accompagnés individuellement. Sur les 8 élèves suivis, 4 étaient en fin de scolarité, trois d'entre eux ont débuté une formation «Attestation de Formation Professionnelle» et un certificat fédéral de capacité.

#### **3.5 Prestations pour les aînés**

##### **Sortie annuelle des aînés, cadeaux de fin d'année et accueil des nouveaux retraités**

La traditionnelle sortie en bateau des aînés a eu lieu le 30 août 2017 à bord du «Lausanne», bateau amiral de la CGN. Deux mille quatre cent dix-huit invitations ont été envoyées et 526 personnes se sont inscrites. En fin d'année, le SELOC a organisé la distribution des cadeaux de Noël en faveur des personnes âgées de plus de 75 ans: 1'539 étrennes ont été distribuées par l'équipe des bénévoles de l'Association des services de bénévoles vaudois (ASBV) à l'occasion de visites personnalisées.

Chaque année le service organise une manifestation en faveur des Nyonnais nouvellement retraités, dans le but de les informer des différentes activités possibles en qualité de bénévoles au sein de diverses associations locales. Afin d'augmenter la participation, la possibilité d'assister à cette séance est offerte chaque deux ans. Cent nonante-neuf invitations ont été envoyées, et 39 personnes ont répondu présent.

##### **Politique communale en faveur des aînés**

A la suite du diagnostic social réalisé courant 2016 auprès des personnes de 65 ans et plus, résidant à Nyon, un groupe de travail a été mis en place afin de proposer une politique communale en faveur des aînés.

Des représentants de l'ensemble des services de la Ville et des partenaires concernés se sont rencontrés à trois reprises afin de partager et co-construire une vision commune de cette problématique et des actions et prestations concrètes qui feront l'objet de la future politique.

#### Convention avec Pro Senectute

Le Service poursuit sa collaboration avec Pro Senectute pour l'accueil et la mise en place d'activités pour les aînés, tant au centre-ville que dans les quartiers. A cet effet, une nouvelle convention a été signée entre les deux parties.

### 3.6 Intégration

Le secteur intégration de la Ville a pour mission spécifique de promouvoir les échanges interculturels. Il doit également offrir aux étrangers des prestations leur permettant d'avoir toutes les informations nécessaires dans des domaines tels que :

- la connaissance des structures communales et cantonales;
- l'apprentissage du français;
- le fonctionnement du système scolaire et professionnel;
- les rendre acteurs de la vie de leur quartier.

Le secteur intégration doit également accompagner les différents partenaires et associations en lien avec la migration dans la mise en place de leurs projets.

#### Programme d'intégration communal

Depuis 2014, le Programme d'intégration communal (Mini-PIC) a permis à la Ville de mettre en place de nombreux projets d'intégration financés pour moitié par le Canton. De plus, le Mini-PIC permet de soutenir les associations désireuses de porter des projets comme les cours d'informatique pour les aînés, la fête de L'Interculturelle ou encore la mise en place de devoirs surveillés à la Maison des Enfants.

#### CISEN

La Commission d'intégration Suisse-étrangers de Nyon (CISEN) a pour rôle de promouvoir l'intégration et la cohabitation réciproque de tous les habitants séjournant dans la commune, quelles que soient leurs origines. Elle est composée de représentants des différentes communautés étrangères, de représentants des établissements scolaires et des différents partis politiques, ainsi que de représentants des milieux culturels et sportifs de Nyon. En 2017, elle s'est réunie à 4 reprises et a organisé la Semaine contre le racisme et le nouveau projet «français au bord de l'eau» (voir ci-après). La CISEN soutient les nouveaux projets d'intégration et a la possibilité de faire des propositions concrètes à la Municipalité en la matière.

#### Semaine contre le racisme

Du 20 au 25 mars, pour sa sixième édition, la thématique choisie était «cent masques contre le racisme». Des ateliers ont été organisés pour les enfants des UAPE de la Ville : création de masques, lectures de contes sur le thème de la multiculturalité, travail sur l'image et les préjugés.

La semaine a été marquée par une projection de courts métrages suivis d'une table ronde. Des bénévoles et des partenaires associatifs se sont rendus dès le matin à la salle communale afin de préparer les lieux et de cuisiner des plats typiques. En fin de journée, plus de 200 enfants ont défilé dans les rues de la ville parés des masques confectionnés durant les ateliers, représentant la vision du carnaval autour du monde et sa diversité. La soirée s'est poursuivie à la salle communale autour de spécialités culinaires du monde.

#### Français au bord de l'eau

Pour la première année, des cours de français en plein air ont été organisés du 3 au 20 juillet. Destinés aux personnes primo-arrivantes, les cours étaient principalement axés sur des thématiques liées à la vie quotidienne. Deux enseignantes et un membre de la CISEN ont encadré les participants. Pour cette première édition, 22 personnes âgées de 14 à 76 ans ont suivi les cours. Seize nationalités étaient représentées.

#### Caritas et Lire et Ecrire

Dans le cadre des mesures d'intégration cantonales et communales, Caritas propose des cours de français niveau A1 à A2 aux adultes migrants. Ces cours sont dispensés en journée ou en soirée (627 heures de cours en 2017).

Lire et Ecrire dispense des cours d'alphabétisation aux personnes maîtrisant le français à l'oral (390 heures de cours en 2017).

En 2017, Lire et Ecrire a également organisé une session de cours de préparation à l'examen théorique pour le permis de conduire.

Un accueil est à disposition des parents ayant des enfants en âge préscolaire et suivant les cours de français ou d'alphabétisation. En 2017, il a été ouvert trois matinées par semaine et a accueilli 11 enfants.

#### Ateliers de préparation à la naturalisation de Caritas

En 2017, six ateliers de 6 heures chacun ont été organisés. Septante-six candidats à la naturalisation ont pu suivre ces cours. Ces ateliers permettent aux futurs candidats de se familiariser avec le système politique, l'histoire et la géographie suisses. Le déroulement de l'audition leur est également expliqué.

#### 4. Etablissements scolaires

Le secteur éducatif du Service a pour mission de mettre sur pied et superviser:

- la gestion des comptes des écoles de la Ville;
- la gestion des écolages;
- les subventions aux écoles (camps, sorties, courses d'écoles, voyages d'études, transports);
- le parascolaire (devoirs surveillés, restaurants scolaires, bibliothèques scolaires, salles d'animation);
- la clinique dentaire scolaire;
- la location des salles en dehors des horaires scolaires (sociétés locales, cours de culture et de langues étrangères).

En outre le rôle du secteur éducatif est de:

- faciliter les relations entre les établissements scolaires et les différents services communaux en lien avec les écoles;
- collaborer avec les Communes et les Associations intercommunales voisines concernant les dérogations d'enclassement et les échanges scolaires;
- coordonner les liens entre les écoles et les services de la Commune pour la planification scolaire et participer aux projets de nouvelles constructions scolaires;
- maintenir les liens de collaboration privilégiés entre les écoles nyonnaises et la Ville de Nyon, avec des réunions régulières.

##### 4.1 Etablissement primaire

Organisation générale - année scolaire 2017-2018

Direction: Mme Pascale Mauron

##### Etablissements primaire de Nyon

	Degré scolaire	Nombre de classes	Nombre d'élèves
Rocher A	5-8P	14	280
Centre-Ville	1-6P	12	240
Tattes d'Oie	1-6P	6	119
La Paix	1-6P	7	148
Couchant	1-4P	18	362
<b>Total</b>	<b>1-8P</b>	<b>58</b>	<b>1'149</b>

Une augmentation d'environ 20 élèves par rapport à l'année précédente est constatée, avec l'ouverture de 2 classes supplémentaires.

Dans le cadre de la deuxième phase de la réorganisation scolaire, 16 classes ont quitté les sites du Couchant B, de Nyon-Marens et des Tattes d'Oie pour rejoindre la nouvelle Ecole du Couchant, ouverte en août 2017. De plus, 2 classes ont quitté le site de Nyon-Marens pour aller aux Tattes d'Oie.

##### Bâtiments

La direction a participé à la réflexion sur la rénovation du Centre sportif du Rocher et de l'Ecole du Centre-ville. Elle a également participé à la commission de construction du Couchant.

##### Séances d'informations aux parents, en collaboration avec les services communaux

Environ 200 personnes ont pris part à la traditionnelle présentation de l'école aux parents des futurs élèves de 1P qui s'est déroulée dans le cadre du Forum école enfantine.

De plus, une présentation de la 7P a été organisée pour les parents des élèves de 6P.

Une soirée «portes ouvertes» a été mise sur pied le jour de la rentrée scolaire pour permettre aux parents de visiter la nouvelle Ecole du Couchant.

##### Activités financées par la Ville

- Camps sportifs: 9 camps, dont 3 de ski de fond et 6 d'été.
- Spectacles: 2 spectacles ont été offerts à chaque élève (théâtre, cirque, cinéma).
- Aide aux devoirs: 20 élèves de 3P à 6P participent à l'aide aux devoirs à l'Ecole de La Paix.

##### Prévention

Plusieurs actions de prévention ont été organisées concernant différents domaines, tels que:

- les questions concernant l'alimentation, le mouvement et la santé (SENSO5, rallye santé, Noviodurun, premiers secours, marche d'orientation, prophylaxie dentaire, joutes sportives);
- la mobilité douce, la sécurité routière et l'environnement (rallye Furet futé, présence de Police Nyon Région, InfoEnergie et tri des déchets);

– les dangers d'Internet (Action innocence et présentation par Police Nyon Région);  
 Une action a également été organisée concernant le problème des noyades et les dangers du soleil (Picco) et Profa est intervenue dans les écoles pour les cours d'éducation sexuelle.

**Projets - manifestations**

– Mise en place du conseil des délégués selon l'art. 117, al. 1 de la Loi sur l'enseignement obligatoire pour les élèves 5-8P du Rocher.

– Une cérémonie de fin d'école primaire a été organisée à la Salle communale pour les élèves de 8P.  
 – Les classes de 3P et 4P ont participé à un concours de dessins organisé par Police Nyon région pour les affiches de prévention routière.  
 – Fête des enfants: rite de clôture de l'année scolaire, marqué par un cortège d'élèves costumés de 1P à 6P à travers Nyon et par des attractions foraines.

**4.2 Etablissement primaire de Nyon**

**Organisation générale - année scolaire 2017-2018**

Direction: M. Philippe Guillod

**Etablissement primaire de Roche-Combe**

	Degré scolaire	Nombre de classes	Nombre d'élèves
Rocher A	7-8P,ACC et Dep	13	185
Mangette	1-4P	4	82
Gai Logis	1-6P	6	128
Redoute	1-4P	2	39
Nyon-Marens	7P	2	36
Prangins	1-8P	18	353
<b>Total</b>	<b>1-8P</b>	<b>45</b>	<b>823</b>

L'Etablissement de Nyon Roche-Combe s'est préparé à la dernière phase de la réorganisation des écoles de Nyon et Prangins, à savoir l'entrée dans le site du Cossy. Prévu pour la rentrée d'août 2018, cet événement correspondra à la fermeture des sites de Mangette et de la Redoute, et au déménagement du site du Rocher. Tous les parents d'élèves et tous les enseignants ont été informés. Un soin particulier est apporté à la coordination administrative avec les familles, entre lieu d'enclassement et lieu d'accueil parascolaire. Le site de Prangins demeure inchangé pour Roche-Combe. Les classes d'accueil demeurent localisées sur le site du Rocher.

**Informations/contacts avec les parents**

Les parents des élèves de Roche-Combe ont été invités à assister à des soirées d'information:

- au printemps concernant l'entrée en 1P (conjointement avec Nyon Primaire);
- au printemps concernant l'orientation en 8P;
- en automne concernant l'année scolaire en cours (2017-2018).

**Activités financées par la Ville**

– Camps sportifs: ski nordique en 7P (Jura vaudois), ski alpin en 6P en commun avec une classe de Prangins (Leysin).

- Courses d'écoles (1 par classe): destinations variées.
- Journées sportives: journée de ski alpin ou nordique dans le massif de la Dôle (divers degrés de scolarité).
- Visites culturelles, artistiques et à visées pédagogiques: galeries d'art, expositions historiques, sorties dans le cadre des cours.

**Projets liés à la prévention**

Prévention routière (y compris jardin de circulation), dentiste, Profa, Brigade des mineurs, diverses activités de prévention santé (Senso 5) menées par les enseignants, y compris ravitaillement des joutes sportives.

**Manifestations**

Concours artistique (prestations d'élèves talentueux), concerts d'élèves.  
 L'année 2017 fut l'année de la stabilisation. En effet, la réorganisation scolaire des écoles de la zone de recrutement de Nyon et Prangins bouclée en 2016, Nyon-Marens est devenue une nouvelle école. Ainsi, au 31 janvier 2017, l'établissement compte 792 (+15) élèves dont 145 (-15) Pranginois. Tous ces élèves sont répartis dans 43 classes.

### 4.3 Etablissement secondaire Nyon-Marens

Organisation générale - année scolaire 2017-2018

Direction: M. Gérard Produit

#### Etablissements secondaire de Nyon Marens

Degré scolaire	Nombre de classes	Nombre d'élèves
9- I IS, Raccs I et II et Des	43	792

L'année 2017 a été marquée par l'inauguration d'un magnifique nouveau bâtiment scolaire. En effet, le 25 mars, en présence des autorités cantonales et communales, une cérémonie s'est tenue dans le préau après avoir permis aux nombreux visiteurs de déambuler dans les classes où diverses activités pédagogiques étaient présentées.

En juillet 2017, l'établissement a organisé sa première kermesse de fin d'année. Parallèlement aux trois cérémonies des promotions, le préau scolaire offrait aux parents, aux élèves, aux visiteurs, des activités ludiques et des concerts. Des stands de nourriture et de boissons permettaient également à tous de se sustenter. Cette première édition fut un succès et le projet sera reconduit.

#### Activités financées par la Ville

Grâce aux subsides communaux les classes de 9P (225 élèves) ont profité d'une semaine de ski alpin du 30 janvier au 3 février. Quatre lieux ont été retenus: Ovronnaz, Leysin, Villars et les Diablerets.

Les élèves de 10P (228 élèves) ont également bénéficié de camps de ski alpin, les derniers, la conférence des maîtres ayant décidé de proposer à l'avenir des camps multidisciplinaires. Les chalets retenus pour les camps de 9P sont aussi ceux qui ont accueilli les camps de 10P. Ces derniers se sont tenus du 9 au 13 janvier.

Toutes les classes de 11P (191 élèves) ont bénéficié d'un voyage d'étude qui s'est organisé durant la semaine précédant les vacances pascales, soit du 3 au 7 avril. Destinations: lac des Quatre-Cantons, Remoulin, Marseille, Florence, Alsace et Ile de Ré.

#### 4.4 Restaurants scolaires

Eldora, gérant de la cuisine de Nyon-Marens, produit en moyenne 300 repas par jour pour les deux restaurants scolaires de Nyon-Marens et Rocher. A cela s'ajoutent environ 300 repas produits pour les Unités d'accueil parascolaires de la Ville. Pour payer leurs repas, tous les élèves reçoivent dès la 7P une carte magnétique rechargeable par Internet, qu'ils gardent jusqu'en 11S.

Lorsque le domicile est trop éloigné de l'école pour rentrer manger à la pause de midi, les élèves peuvent obtenir une subvention communale.

#### 4.5 Bibliothèques scolaires

Les bibliothèques scolaires poursuivent leur mission d'accueil à travers des animations de qualité et une ouverture en adéquation pour les heures parascolaires. Le fonds primaire de Nyon-Prangins a été réparti en trois, Roche-Combe, futur Cossy et le dernier rejoignant la nouvelle bibliothèque scolaire de Prangins. Le fonds scolaire a été extrait de la Bibliothèque de Nyon, section Jeunes pour être réparti entre les trois bibliothèques scolaires susmentionnées.

#### 4.6 Devoirs surveillés

Les devoirs surveillés ne sont pas un cours d'appui individualisé. Les devoirs scolaires sont effectués, et ce, de la manière la plus autonome, avec un soutien de l'accompagnant lorsque c'est possible. Les parents restent responsables du contrôle des devoirs.

Les 11 accompagnants ont pour mission prioritaire de maintenir au sein de la salle une ambiance propice à l'étude. Leur rôle s'apparente à celui d'un parent.

Lieu	Horaire	Année	Nombre de groupes	Jours
Rocher	12h45-13h30	7-8P	5	Lun, mar, jeu
	15h25-16h25	5-6P	1	Lun, mar, jeu
	16h25-17h25	7-8P	4	Lun, mar, jeu
Centre-Ville		3-4P	1	Mar, jeu
	15h25-16h25	5-6P	1	Lun, mar, jeu
Couchant	15h25-16h25	3-4P	2	Mar, jeu
Tattes d'Oie	15h25-16h25	5-6P	1	Lun, mar, jeu
		3-4P	1	Mar, jeu
Gai-Logis	15h25-16h25	5-6P	1	Lun, mar, jeu

#### 4.7 Centre d'orientation scolaire et professionnelle Ouest

Le Centre d'orientation scolaire et professionnelle de l'Ouest vaudois (OSP-OUEST) a pour mission de favoriser l'intégration professionnelle et l'employabilité de toute personne en situation de choix de formation. Il met à la disposition des usagers des communes de l'Ouest vaudois des spécialistes de l'orientation professionnelle pour les aider dans leur choix de formation ou de profession.

Les prestations dont bénéficie le public de l'orientation scolaire et professionnelle sont une aide (dès la 10<sup>e</sup> année Harnos pour les jeunes en scolarité obligatoire) pour élaborer et réaliser des projets qui tiennent compte des exigences du marché de l'emploi et de la formation, ainsi que de leurs compétences, aptitudes et intérêts, et de leur personnalité. Le centre travaille en partenariat avec les milieux scolaires, institutionnels, professionnels et économiques.

Il existe également un Centre d'information sur les études et les professions en libre-accès qui est proposé au public au chemin des Vignes 1, à Nyon.

Durant l'année 2017 les psychologues conseiller-ères du centre ont reçu environ 1'260 personnes en consultation et assuré plus de 2'500 entretiens d'orientation. De nombreuses séances collectives d'information, notamment pour les parents des élèves, ont également eu lieu tout au long de l'année.

Le Centre OSP OUEST participe à diverses manifestations d'intérêt public, telles que

- Le Salon des métiers et de la formation, l'occasion pour les élèves et leurs parents de découvrir des centaines de métiers différents sur un même lieu: dans les halles sud du Palais de Beaulieu à Lausanne. C'est également une grande opportunité de discuter avec des professionnels. Ce salon a lieu toutes les années, durant 6 jours. En 2017 le salon s'est tenu du 21 au 26 novembre et a été, une fois de plus, un grand succès: près de 30'000 visiteurs s'y sont rendus.
- La Nuit de l'apprentissage, l'opportunité de se présenter, avec ses offres de services, à divers employeurs durant des entretiens d'embauche pour un apprentissage. En 2017 cette manifestation a eu lieu le mercredi 15 février de 17h à 20h sur les sites de l'EPSIC à Lausanne, du CEPM de Morges, du CEPV de Vevey, et du CPNV d'Yverdon.
- Le Forum Horizon qui s'adresse aux gymnasiens-nes de deuxième année. Une possibilité pour ces élèves d'assister à plus de 100 conférences, durant deux jours, à l'UNIL sur des métiers qui nécessitent une formation universitaire.

#### 4.8 Conseil Ecole-Famille

Les écoles de Nyon et Prangins bénéficient d'une Conseillère école-famille (CFE). Sa mission est de favoriser la collaboration entre les familles, les enseignants et les différents intervenants en lien avec l'élève.

#### 4.9 Clinique dentaire scolaire

L'activité de la clinique dentaire scolaire se décline en trois axes: les dépistages scolaires, les soins et la prophylaxie. En 2017, 2'109 élèves ont été dépistés sur les 2'299 inscrits.

Une période annuelle de 45 minutes a été consacrée pour chaque classe de 2P, 3P, 4P et 5P à la prophylaxie dentaire avec comme thème: «Je prends soin de mes dents». Les classes de 6P bénéficieront également de cette offre en 2018.

Par ailleurs, les collaboratrices de la clinique ont dû gérer le déménagement de la structure dans les locaux de l'Ecole du Couchant, en octobre. Ce transfert a permis de quitter les locaux vétustes des Marchandises et de moderniser les équipements de la clinique.

#### 4.10 Conseil d'établissement (CE)

Cette entité, prévue par la Loi sur l'enseignement obligatoire (LEO), remplace les commissions scolaires. Elle se veut un lieu d'échange d'informations et de propositions, réunissant en quatre quarts égaux: les Autorités communales, les parents d'élèves, les professionnels des établissements scolaires et des représentants des organisations ou milieux concernés par la vie de l'école.

Après trois ans de vie, une partie du quart parents a été renouvelée lors de l'Assemblée générale annuelle des parents.

Le CE s'est réuni à trois reprises en séances plénières en février, mai et novembre de cette année. Les 5 commissions (Infrastructures scolaires, Intégration, Prévention, Activités culturelles et intergénérationnelle et Commission des élèves) ont la possibilité de se voir entre les plénières selon les projets en cours.

La commission Activités culturelles et intergénérationnelle, en collaboration avec Pro-Senectute et l'établissement primaire de Nyon, a réalisé un second projet intergénérationnel sur le thème «Qui es-tu, que lis-tu», qui fait suite au projet «Qui es-tu, que fais-tu». Plusieurs classes ont associé des aînés à leur projet de lecture.

La Commission Infrastructure poursuit ses visites des chantiers scolaires.

La Commission Intégration a participé à la semaine contre le racisme avec la projection de courts-métrages suivie d'une table ronde.

La Commission Prévention a développé le projet Vitalpop: distribution de fruits et légumes tous les vendredis d'avril à juillet à la récréation dans les deux écoles primaires de Prangins.

## 5. Autres prestations

### 5.1 Distribution gratuite des sacs taxés officiels pour les ordures ménagères

Depuis 2014, le SELOC remet gratuitement des sacs taxés officiels pour les ordures ménagères à certaines catégories de personnes tels que les enfants de moins de 3 ans, les bénéficiaires de prestations sociales (RI, PC

Fam), les bénéficiaires de bourse d'étude, les personnes souffrant d'incontinence.

2'522 rouleaux de 10 sacs (17 litres) et 831 rouleaux de 10 sacs (35 litres) ont été distribués en 2017.

## PRÉAVIS

### Préavis déposés

Préavis N°	Libellé	Approuvé
62/2017	Rapport – Réponse au postulat « Pour une valorisation juste des équivalents plein temps à la Commune »	13.11.2017
63/2017	Rapport – Réponse au postulat « Pour la mise à disposition d'un lieu de révision destiné aux étudiants ».	2.10.2017
76/2017	Développement de deux projets de crèches à l'horizon 2020, pour un total de 88 places.	

### Préavis refusé

Préavis N°	Libellé	CHF
31/2017	Les Jardins du Couchant - Maison de quartier	167'000.–

## PERSPECTIVES 2018

En collaboration avec le Service de l'urbanisme, le SELOC poursuivra le développement de la Politique communale du logement, avec le dépôt d'un préavis qui proposera les actions à mener et les mesures à prendre par la Municipalité pour la mise en œuvre de cette politique.

Concernant la Politique communale pour les aînés, le rapport et les recommandations du consultant qui a conduit la démarche ont été déposés fin 2017. L'étape qui se réalisera en 2018 verra le dépôt d'un préavis de présentation et de mise en œuvre de la politique validée par la Municipalité.

Avec la mise en service de l'Ecole du Cossy, de ses 24 classes, ses 3 salles de gym et sa piscine, il appartiendra au SELOC d'ouvrir également l'UAPE qui lui est associée. Il s'agira notamment de recruter le personnel dès le printemps 2018, de gérer l'ensemble des inscriptions pour les 80 places et d'établir les contrats.

Afin d'appliquer les dispositions légales de la nouvelle Loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE), le SELOC proposera, par voie de préavis, la mise en place d'un accueil parascolaire pour les 7P et 8P, aux écoles du Rocher et du Cossy. De plus, une augmentation de l'offre d'accueil sera proposée pour les 1P à 6P, nécessaire pour répondre à la demande croissante des familles.





# ESPACES VERTS ET FORÊTS

---

**Mme Fabienne Freymond** Cantone Municipale  
**M. Hugues Rubattel** Chef de service

---

## MISSIONS

### **Réaliser des places, des parcs et des jardins**

- Effectuer des études de projets paysagers.
- Réaliser des projets verts.

### **Gérer des places, des parcs et des jardins**

- Cultiver les plantes nécessaires à la décoration de la ville.
- Aménager et entretenir les massifs floraux.
- Entretien des surfaces vertes dans les écoles, piscines, zones sportives et parcs publics.
- Effectuer les plantations d'arbres et d'arbustes.
- Promouvoir la biodiversité et mettre en œuvre la nature en ville sur les parcelles communales.

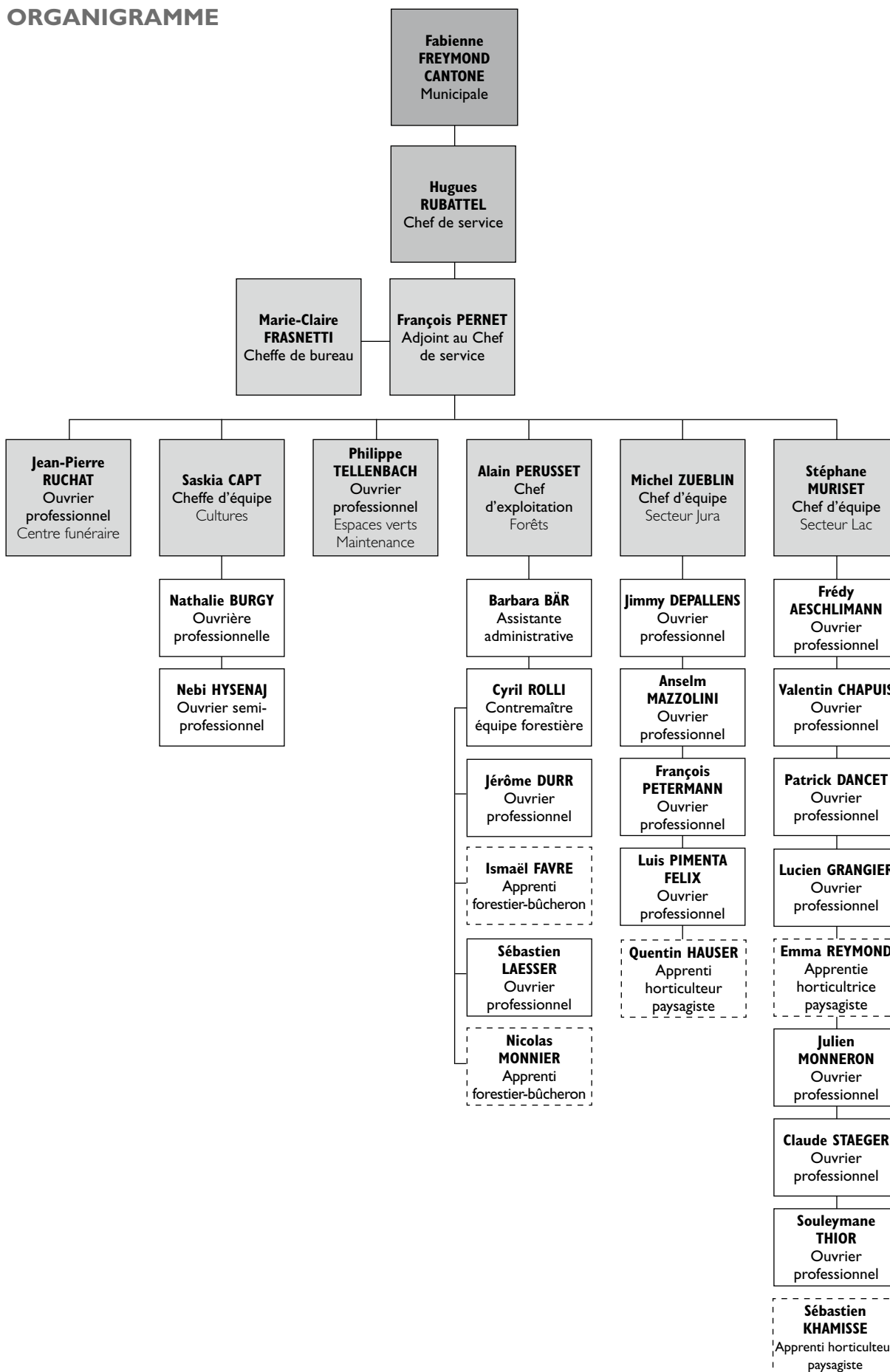
### **Gérer le cimetière**

- Entretien du cimetière.
- Fleurir et décorer les tombes.
- Administrer le centre funéraire.

### **Gérer les forêts communales et les abattages**

- Gérer et exploiter les forêts.
- Faire de la sylviculture.
- Entretien des chemins et des clôtures des chalets d'alpages et des bâtiments.
- Entretien du réseau de distribution d'eau des alpages.
- Gérer le patrimoine arboricole sur le domaine privé et public.

## ORGANIGRAMME



## POINTS FORTS 2017

### Espaces verts

- Entretien du Centre sportif de Colovray.
- Participation active du service pour l'entretien des terrains dans le cadre de l'UEFA Youth League (Ligue des champions des moins de 19 ans).
- Entretien du parc de la Duche.
- Réalisation de la mosaïque florale du Bourg-de-Rive.
- Réalisation d'un îlot de verdure devant le bureau de poste.
- Aménagement du square Perdtemps.
- Rénovation de la place de jeux du parc de Mangette.
- Aménagement du parc du Cossy.
- Récolte du miel des ruches installées en milieu urbain par la Ville.
- Arborisation de la ville.
- Entretien des places de jeux.
- Convention « Servitude du Reposoir ».
- Projet académique en collaboration avec la Haute école du paysage, d'ingénierie et

d'architecture de Genève (HEPIA) portant sur le vallon du Cossy.

- Evolution du Règlement communal lié aux demandes d'abattage.

### Forêts

- Coupe de 3'008 sylvies sur un potentiel annuel de 3'000, réalisée par l'équipe forestière communale, ainsi que par des entreprises forestières privées pour les coupes de bois mécanisées et le débardage.
- Stabilité de la demande de fourniture de bois de déchetage (chauffages à distance), avec un contrat d'approvisionnement de 500 tonnes par an de bois rond pour l'Association du couvert à plaquettes de Trélex (ACPT).
- Très faible proportion de chablis en 2017 avec environ 80 mètres cubes (bois atteints par les bostryches et champignons, cassés par la neige ou déracinés par le vent).

## ACTIVITÉS

### I. Espaces verts

#### I.1 Etablissement horticole

En termes de météo, l'année a été sèche. La pluie de fin d'année a comblé très partiellement le déficit en eau pour atteindre 800 litres par m<sup>2</sup>. Les massifs ont très bien supporté la chaleur de l'été et un mois de septembre clément.

Comme chaque année, nous avons cultivé la très grande majorité des plantes et fleurs utilisées pour la décoration de la ville, ce qui représente environ 90'000 plantes annuelles, bisannuelles et de mosaïciculture. Nous cultivons aussi les fleurs coupées servant à confectionner bouquets et arrangements floraux pour les différents services, les musées et le Temple et leur assurons une livraison chaque semaine.

Nous nous occupons également des plantes et arrangements de fleurs pour diverses réceptions communales, vernissages, soirées, séances du Conseil communal et autres apéritifs communaux. Nous mettons des plantes de décoration à disposition des sociétés locales pour des soirées ou événements organisés par Visions du Réel, Paléo Festival, le Triathlon de Nyon, l'Usine à Gaz, etc.

Nous avons mis à disposition des pots de miel et des bouteilles de vin de la Ville de Nyon pour des cadeaux. Nous nous sommes également occupés de la confection des décorations artificielles du cimetière.

Nous concevons, chaque saison, des plans des différents massifs floraux et commandons de jeunes plantes et graines cultivées pendant l'année, substrats de culture et autre matériel horticole. Nous participons à l'entretien et au nettoyage des locaux de travail, des serres et procédons à des réparations courantes de l'établissement horticole.

Dans le cadre d'une journée de formation, nous sommes allés visiter les Jardins secrets, à Vaulx en Haute-Savoie, un site qui a obtenu le label «Jardin remarquable». Les cadres du service ont également visité des parcs publics de la ville de Zürich.

#### I.2 Véhicules et machines

Notre service assure la gestion et l'entretien d'une vingtaine de véhicules immatriculés tels que 2 minibus mis à disposition des sociétés locales, 2 camions 6,5 tonnes, 1 fourgon, 3 tracteurs et divers mini-transporteurs. Le suivi mécanique est également

assuré par un mécanicien spécialisé, principalement pour les tondeuses, débroussailleuses, tronçonneuses, souffleuses à dos et divers équipements spécifiques (plus de 100 véhicules et machines répertoriés dans l'inventaire).

Le tracteur Celtis, qui a effectué de nombreux travaux durant l'année, a subi de grosses réparations. Il est envisagé de le changer après douze ans d'utilisation.

Nous avons également loué à plusieurs reprises une sableuse pour l'entretien des terrains du Centre sportif de Colovray.

### Minibus

Un nouveau minibus, un Fiat Ducato, a remplacé un des deux véhicules mis à disposition des sociétés locales, comme prévu dans le contrat initié. Le second minibus sera remplacé dans le courant 2018.

Comme l'an dernier, la collaboration est toujours excellente entre les sociétés locales et notre service. Ces véhicules sont très appréciés des utilisateurs et utilisés pratiquement tous les week-ends de l'année, souvent la semaine également.

### I.3 Etudes

- Mosaique florale rendant hommage au poète Jacques Prévert (1900-1977).
- Participation au volet paysager de l'Ecole du Cossy avec le chemin Précossy, et de l'Ecole du Couchant.
- Ecoquartier du Stand.
- Parc de la maison Gubler.
- Etude du préau de l'Ecole de Gai-Logis.
- Sécurité des places de jeux.
- Expertise sanitaire des arbres en ville, suite.
- Travaux en relation avec la biodiversité.
- Journée Nature en ville 2018.
- Projet d'aménagement d'une cuisine et d'un local de vente aux Fruitières de Nyon.
- Convention pour la servitude du parc du Cossy.
- Création de plantages et jardins potagers, et participation au projet de permaculture en ville.
- Aménagement du parc du Cossy.
- Plan de plantation pour la route de Clémenty (piste mixte vélos-piétons), favorisant la biodiversité.
- Préservation et complément de la végétation pour la parcelle de l'Hôpital, du bas de la rue de la Morâche.
- Participation aux études: RDU, chemin des Saules, bas de la rue Jules-Gachet, carrefour route de Signy-chemin Précossy.
- Participation au groupe de travail du Centre multisport de Colovray: volet paysager.
- Participation aux groupes de travail des Plans de quartiers Suettaz, En Gravette, chemin de Champ-Colin, Vieille-ville, colline de la Muraz.
- Collaboration avec l'HEPIA pour l'organisation d'un

concours interne de l'école sur le thème du vallon du Cossy.

- Pratique de désherbage bio, suite.
- Nouveau Règlement de protection des arbres, suite.
- Participation aux ateliers place du Château, place de la Gare, Hôtel de Police.
- Participation à l'atelier de concept d'évolution des rives.
- Participation à la mise en valeur de l'aqueduc du Cossy (complément).
- Participation à la réalisation de promenades Nature en ville.
- Participation au groupe de travail de propreté urbaine et du guide des espaces publics.
- Etude des jeux dans le cadre de la stratégie d'aires de détente et de jeux à l'école de la Paix.
- Participation aux ateliers des projets d'agglomération.
- Participation au projet de liaison mobilité douce Nyon-Prangins et Bois-Bougy.
- Participation au label Commune en santé, à la politique énergétique 2017-2021, au concours jardins et balcons naturels 2018.

### I.4 Réalisations

- Parc de la Morâche: plantation devant la Poste.
- Plantation et entretien des massifs.
- Enlèvement d'arbres dangereux pour la sécurisation et plantations compensatoires.
- Mise en place de carrés potagers en différents endroits de la ville.
- Plantation d'un nouvel arbre à la rue Jules-Gachet.
- Nouvelle zone d'inhumation au cimetière.
- Aménagement et démontage du terrain de beach volley à la Grande Jetée.
- Ensemencement de prairies fleuries.
- Plantation d'arbres tiges supplémentaires dans les espaces publics, en particulier dans le parc de la Morâche.
- Réalisation de 4 décors différents pour les massifs de la ville.
- Création de thèmes décoratifs.
- Plantation arborée de la route de Clémenty (piste de mobilité douce).
- Amélioration des plantations de la zone 20 à la route de Saint-Cergue.
- Rénovation de la rocaille du parc du Bourg-de-Rive.
- Rénovation et complément de plantations au jardin de la Duché.
- Nouvelles prairies: giratoire de Clémenty, abords du giratoire de la route de l'Etraz.
- Bâtiment de l'ancienne voirie: rénovation des plates-bandes.
- Réalisation du square Perdtemps.
- Rénovation de la place de jeux du parc de Mangette.
- Centre sportif de Colovray: rénovation, adaptation de l'arrosage intégré du terrain no 3.
- Stade de Marens et terrain de la Combe: réalisation

- d'un nouvel accès d'entretien.
- Piscine de Colovray: amélioration de l'accès de secours pour la pataugeoire et rénovation des 2 terrains de beach volley.
- Travaux en collaboration avec la Voirie.

## I.5 Entretien

### Domaine public

- Entretien de la vigne de la Duche et de son parc.
- Entretien des jets d'arrosage.
- Entretien des platanes de la place de Savoie.
- Entretien courant des places de jeux en ville de Nyon.
- Récolte du raisin à la Duche dans le cadre de la Fête de la Vigne.
- Plaquages et amendements sur les terrains de Colovray.
- Entretien du mobilier urbain (bancs et tables de pique-nique).
- Enlèvement des chenilles processionnaires.
- Entretien de la zone verte et du parking au chemin de Bois-Bougy.
- Entretien des serres.
- Lutte biologique contre la zeuzère.
- Mise en sécurité des jeux et nettoyage 2 fois par semaine.
- Complément et réfection des tables de pique-nique.
- Nettoyage et entretien des cordons boisés.
- Réfection des clôtures.
- Tailles de sécurité.
- Traitement des marronniers contre la mineuse.
- Entretien des pompes d'arrosage.
- Entretien des arbres et arbustes.
- Suivi et lutte phytosanitaire: maladie du frêne, zeuzère, pyrale.
- Réfection des cheminements piétons en bordure du Boiron, du Conservatoire, de la villa Niedermeyer.
- Réfection des cheminements des promenades des Vieilles-Murailles du Vieux-Collège.
- Gestion de l'arborisation de la villa Gubler.
- Diverses plantations.

### Centre sportif Colovray

- Entretien intensif des terrains de Colovray pour l'UEFA Youth League.
- Travaux de régénération des surfaces de jeux sur l'ensemble des terrains.
- Entretien des 2 terrains synthétiques.
- Rénovation, adaptation arrosage intégré terrain N°3.

### Stade de Marens et terrain de la Combe

- Réalisation d'un nouvel accès d'entretien.
- Sablage, semis et verti-drain, plaquages.
- Taille générale des arbres et arbustes du terrain de la Combe.

### Etablissement secondaire de Nyon-Marens

- Entretien général des plantations.

### Ecole primaire du Couchant

- Entretien général de la parcelle.

### Collège du Rocher

- Entretien général.

### Centre sportif du Rocher

- Fauchage des surfaces (entretien extensif).

### Domaine routier

- Entretien des îlots de végétation.

## I.6 Autorisations d'abattage

### Demandes d'abattage adressées au service

Le service a délivré 27 autorisations d'abattage pour un total de 120 arbres, 101 ont été plantés en compensation. Les cas de non-remplacement se justifient par une végétation importante ou parce que l'espace n'est pas suffisant pour la plantation d'un arbre majeur.

### Demandes d'abattage traitées lors du dépôt d'une autorisation de construire auprès du Service de l'urbanisme

Vingt-trois demandes de permis de construire ont été instruites auprès de notre service, dont 13 ont fait l'objet de demandes d'abattages, qui ont été autorisées sous la condition d'effectuer une plantation compensatoire à faire valider par le Service des espaces verts et forêts avant sa réalisation. Ces autorisations d'abattages sont conditionnées à l'obtention du permis de construire.

## I.7 Commission des arbres

La Commission des arbres s'est réunie à deux reprises (le 2 février et le 24 octobre) pour statuer sur les différents végétaux situés aux abords du giratoire de Clémenty (1 tilleul, 3 charmes), de la route de Saint-Cergue (1 cèdre, 1 sequoiadendron). Lors des séances, la commission a été mise au courant de l'état phytosanitaire des arbres de l'esplanade des Marronniers, de la promenade des Vieilles-Murailles, de la rue de la Colomnière, du parking de Perdtemps et du févier d'Amérique de la cour du Musée du Léman. Les mesures compensatoires à la route de Clémenty, la servitude du Reposoir, à la rue Jules Gachet et à l'Ecole du Couchant A. Le projet de couverture verte de la ville et l'état d'avancement du nouveau Règlement communal de protection des arbres ont également été présentés.

### 1.8 Divers travaux pour d'autres services

Le Service a effectué également des travaux pour les autres services, tels que des aides ponctuelles à la Salle communale (mise en place de tables, livraison de plantes vertes et d'arbustes, par exemple), déneigement en collaboration avec le Service des travaux, environnement et mobilité. Il a en outre travaillé en collaboration avec les bûcherons pour l'enlèvement du bois dans les cordons boisés urbains et effectué différents petits travaux avec d'autres services.

Enfin, notre Service a passé un certain nombre d'heures à aller chercher et à ramener les plantes vertes dans les collèges pour leur entretien, taille, traitement et arrosage pendant les vacances d'été.

Nous avons constaté moins d'actes de vandalisme sur les massifs et les fleurs. En revanche, nous avons été victimes d'un nouveau cambriolage, malgré l'installation de caméras de vidéosurveillance. Aucun matériel n'a toutefois été dérobé.

## 2. Centre funéraire

Le Centre funéraire régional répond toujours pleinement aux attentes des différents acteurs impliqués dans cette réalisation, soit: la direction du service, le responsable du centre, les entreprises de pompes funèbres, ainsi que les membres du clergé qui utilisent la salle de recueillement pour les cérémonies.

En 2017, 378 corps ont transité par le Centre funéraire régional.

Le comité du Centre funéraire régional s'est réuni le mercredi 16 février 2017.

## 3. Forêts et domaines de montagnes

### 3.1 Forêts

Superficie: 856 ha

Ventes de bois: tableau légende 2

### 3.2 Subventions

Subventions de l'Etat aux frais des triages forestiers	CHF	58'481.–
Subventions soins cultureux	CHF	19'320.–
<b>Total des subventions</b>	<b>CHF</b>	<b>78'161.–</b>

### 3.3 Routes et chemins forestiers

- Les travaux annuels au moyen de l'épareuse ont été effectués en bordure des chemins des Fontanettes, Creux-Mariot, Bonne-Fontaine-de-la-Tourbière, Main-de-Gingins, Creux-à-la-Griffe. Travaux réalisés par une entreprise privée.
- L'entretien des renvois d'eau sur divers chemins a été réalisé par l'équipe forestière, afin de faciliter l'évacuation des eaux de pluie.
- Un tronçon de 400 mètres en tout venant a été rénové au chemin de Bonne-Fontaine-de-la-Tourbière.

### 3.4 Véhicules

- Same Explorer; achat en 1990.
- Elévateur TCM d'occasion, achat en 2008.
- Suzuki Grand Vitara (garde forestier), achat en 2009.
- Land Rover Defender 110 Pick-up, achat en mars 2013.
- Tracteur agricole modifié forestier, achat en août 2014.

### 3.5 Machines – Bâtiments

Le parc des machines (tronçonneuses et débroussailleuses) est régulièrement renouvelé. L'entretien courant est en général assumé par les collaborateurs.

L'équipe forestière dispose actuellement de 10 tronçonneuses et 3 débroussailleuses, renouvelées périodiquement. Toutes les tronçonneuses fonctionnent avec une huile biologique et une essence alkylée (sans benzène).

Nous disposons d'une machine combinée (scie circulaire, raboteuse, déligneuse) de marque Robland pour la réalisation de nos travaux sur bois, entretien des chalets d'alpage, fabrication de tables, bancs, volets, etc.

Cette machine nous permet d'avoir suffisamment de travail à l'intérieur lors de mauvaises conditions météorologiques.

### 3.6 Remorques

Nous disposons de 2 remorques, essentiellement utilisées pour les livraisons de bois de feu.

### 3.7 Entretien des cordons boisés de plaine (152'600 m<sup>2</sup>)

Avec la collaboration des bûcherons, le Service s'est chargé d'enlever les arbres dangereux ou couchés dans le lit des rivières Boiron, Cossy et Asse. Des soins cultureux et des coupes de bois sont effectués régulièrement sur les parcelles communales afin de garantir la pérennité et la sécurité des cordons boisés (Plantachoux, Tines, Cossy).

### 3.8 Plantations

Il a été planté 300 arbustes et buissons en lisière du boisé des Jardins de la Paix, afin de délimiter et maintenir la surface forestière, et procédé au suivi des plantations des années précédentes sur les parcelles forestières communales (fauchages, protection).

### 3.9 Domaines de montagnes

La Commune de Nyon est propriétaire de cinq chalets d'alpage, entretenus par l'équipe forestière pour les petits travaux (peinture des volets, remplacement des mâts de drapeaux, réparation de WC et cabanons etc.). Les pâturages sont entretenus par les amodiataires ainsi que par l'équipe forestière pour les boisés.

#### Baux d'amodiation

Les baux d'amodiation des alpages pour la période 2013 à 2018 sont attribués à :

- Fruitières de Nyon / Derry: M. François Briggen, fromager, et Nicolas Berlie;
- Combe-Grasse / Rosset: MM. Marc Bory et Serge Melly,
- Archette: M. Olivier Chambaz.

#### Clôtures - Passages

Les clôtures sont montées et entretenues au printemps. En automne, les fils ainsi que certains portails et tourniquets sont déposés. Changement de quelques passages pour VTT et piétons.

#### Murs en pierres sèches

Les travaux de réparation sont entrepris dans le cadre du projet de réparation du Parc jurassien vaudois. En 2017, la 2<sup>e</sup> partie du mur du parc à foin du chalet des Fruitières de Nyon (19 mètres) a été refait par le muretier Bernard Berthet. Le mur en pierres sèches du puits du Pré Meunier a été également refait.

#### Citernes, pompes, puits, étangs

Avant l'hiver, les installations d'eau sont préparées en vue de la mauvaise saison: vidange des conduites, dépose des pompes, mise à l'abri des bassins, vérification du matériel. A l'inverse, au printemps, toutes les installations sont remises en état pour l'exploitation des alpages.

Divers travaux d'entretien courant ont été réalisés: changement de conduites percées, puits perdus, etc.

## PRÉAVIS

### Préavis déposés

Préavis N°	Libellé	CHF
30/2017	Square Perdtemps - demande d'un crédit pour son aménagement	197'990.–
<i>Commentaire</i>	<i>Le chantier est terminé, le préavis sera bouclé au premier semestre 2018.</i>	
48/2017	Aménagement du cheminement entre le parc du Cossy et le chemin de Bourgogne	382'320.–
<i>Commentaire</i>	<i>le préavis a été voté par le Conseil communal. Les travaux seront terminés pour la rentrée scolaire 2018.</i>	
70/2017	Ecole de Gai-Logis - rénovation et extension du préau	275'000.–
<i>Commentaire</i>	<i>Le crédit a été voté par le Conseil communal. Les travaux seront terminés pour la fin des vacances d'été 2018.</i>	
75/2017	Grande Jetée - demande d'un crédit pour son aménagement	557'000.–
<i>Commentaire</i>	<i>Le préavis a été déposé au Conseil communal (et accepté le 29.01.2018).</i>	

### Préavis acceptés – Crédits ouverts

Préavis N°	Libellé	CHF
79/2012	Reposoir – crédit d'étude	520'430.–
<i>Commentaire</i>	<i>Ouvert, tant que la réalisation du parc du Cossy n'est pas terminée.</i>	



120/2013	Réalisation d'un parc public à la Morâche	1'000'000.–
<i>Commentaire</i>	<i>les travaux sont terminés, y compris l'entretien des zones plantées pendant deux ans. L'inauguration coïncidera avec l'installation d'une œuvre d'art, sponsorisée par un mécène et prévue à l'automne 2018. A ce moment, ces préavis seront bouclés.</i>	
177/2014	Equipement du parc de la Morâche	811'000.–
<i>Commentaire</i>	<i>les travaux sont terminés, y compris l'entretien des zones plantées pendant deux ans. L'inauguration coïncidera avec l'installation d'une œuvre d'art, sponsorisée par un mécène et prévue à l'automne 2018. A ce moment, ces préavis seront bouclés.</i>	
214/2015	Skate-parc de Colovray - installations provisoires	290'000.–
<i>Commentaire</i>	<i>Des subventions sont encore pendantes, qui empêchent le bouclage de ce préavis.</i>	
224/2015	Parc du Reposoir - aménagement du parc - mise en valeur de l'aqueduc	5'369'976.–
<i>Commentaire</i>	<i>Le projet est en cours et il est prévu de le terminer pour l'été 2018.</i>	
14/2016	Sécurisation du passage à niveau de la Givrine	58'520.–
<i>Commentaire</i>	<i>Les travaux sont terminés. Nous sommes dans l'attente de la facture de la compagnie du NStCM.</i>	
27/2016	Parc de la maison Gubler	915'000.–
<i>Commentaire</i>	<i>Le crédit a été voté par le Conseil communal. Les travaux débuteront au printemps 2018 et seront terminés pour l'ouverture de l'UAPE en 2019.</i>	

#### Préavis refusé

Préavis N°	Libellé	CHF
26/2016	Etudes paysagères des talus des promenades d'Italie du Jura et de la terrasse Bonstetten. Le projet sera repris talus par talus.	71'400.–

## CHIFFRES-CLÉS – STATISTIQUES

### Entretien des zones végétalisées

Le Service entretient une surface totale de 415'452 m<sup>2</sup>, répartis comme suit:

Zones sportives	151'148 m <sup>2</sup>
Ecoles	29'414 m <sup>2</sup>
Bâtiments communaux	96'000 m <sup>2</sup>
Abords du tennis	3'600 m <sup>2</sup>
Route des Tattes-d'Oie	500 m <sup>2</sup>
Propriété ex-Gubler	5'400 m <sup>2</sup>
Giratoire des Fontaines	110 m <sup>2</sup>
Domaine public*	129'520 m <sup>2</sup>

\* en augmentation de 12'000 m<sup>2</sup> (parc de la Morâche)

A ces surfaces s'ajoutent 152'600 m<sup>2</sup> de cordons boisés de plaine.

### Plantations

Arbres	22
Plantes vivaces	1'040
Arbustes	544
Couvres-sol	1'040
Rosiers	176
Plantes à massif: été	47'000 env.
printemps et automne	32'000 env.
Décorations florales	100 env.
Bouquets	950 env.
Mosaïque florale	20'000 env.
Bulbes pour le printemps	7'000

**Cimetière**

Au cimetière de Clémenty, les inhumations suivantes ont été effectuées:

Tombes à la ligne	26
Cinéraire à la ligne	27
Jardin du Souvenir	35
Mur d'enceinte+columbarium	0
Concessions de corps (nouvelles)	14
Urnes s/tombe	9
Urnes s/tombe enfant	0

Nous avons procédé à la désaffectation du secteur d'inhumation 1987.

En 2017, EVF a repris l'entretien de l'ensemble des plantations du cimetière qui, auparavant, était assuré par une entreprise privée. Cette reprise s'est parfaitement déroulée, y compris la facturation établie dans le courant de décembre 2017.

**Demandes d'abattage**

Autorisations délivrées	27
Arbres abattus	120
Arbres remplacés	101

**Police des constructions**

Dossiers analysés	23
-------------------	----

**Minibus**

Nombre de jours mis à disposition des sociétés locales	221
--	-----

**Surfaces sous régime forestier**

Surface totale 856 ha							
Surface boisée 658 ha				Surface non boisée 191 ha			
Aménagée 644 ha			Hors gestion (réserve) 14 ha	Pâturables 171 ha		Improductif 27 ha	
Forêts 583 ha	Pâturages boisés 58 ha	Bosquets, cordons boisés 3 ha		Vides à rajeunir 18 ha	Pelouse 153 ha	Desserte 22 ha	Inculte (rochers, etc.) 5 ha

**Ventes de bois**

Qualité	Prix de vente total CHF	Proportion du stock de bois
Bois de service	37'459.95	25%
Bois énergie pour plaquettes	34'060.60	22%
FLP râperie + industrie	3'262.20	2%
Bois de feu	77'474.00	51%
Totaux	152'256.75	100%

## PERSPECTIVES 2018

### Espaces verts

- Entretien des nouvelles zones vertes et rues végétalisées.
- Centre sportif de Colovray: atteindre les exigences toujours plus hautes fixées par l'UEFA.
- Maintenir la qualité des espaces verts tout en développant le côté nature en ville.
- Aménagement du parc du Cossy (anciennement Reposoir).
- Réfection des zones végétalisées en ville (maillage, parties de talus, vergers).
- Cimetière: entretien général et fleurissement des tombes.
- Inauguration et gestion du parc de la Morâche.
- Arrêt définitif du désherbage chimique, remplacé par un entretien plus écologique.
- Aménagement du parc de la maison Gubler.
- Etablissement d'un nouveau Règlement communal sur la protection des arbres.
- Aménagement du préau de l'école de Gai-Logis.
- Aménagement du cheminement entre le chemin de Bourgogne et le chemin de Précossy
- Aménagement d'un espace ludique et de détente à la Grande Jetée.

- Participation aux réflexions sur le MEP de la place Perdtemps, du préau de l'école du Centre-ville, du Centre multisport de Colovray, du Plan de quartier du Martinet et des aménagements des rives du lac.
- Tester les nouveaux aménagements d'espaces de jeux et de détente, les améliorer en tenant compte des retours des utilisateurs.
- Rénover le chemin d'accès des Allévays, les arrivées et sorties d'eau et la rénovation de la place de jeux.

### Forêts

- Les forêts de protection sont entretenues de 2016 à 2019 selon une convention entre le Canton et les propriétaires.
- Continuité des exploitations, des soins culturaux et de l'entretien des pâturages boisés.
- Continuité des entretiens des chemins, chalets d'alpage, de l'adduction d'eau, des clôtures et bâtiments forestiers.

### Montagnes

- Chalet des Fruitières de Nyon, aménagement d'un local de vente, d'une cuisine, d'un bûcher et transformation de l'étable des veaux.

# FINANCES

---

**M. Claude Uldry** Municipal  
**Mme Ying Cottier** Cheffe de service

---

## MISSIONS

### **Budget, comptes et planification**

- Etablir le budget et coordonner le processus budgétaire.
- Editer les comptes selon les normes légales en vigueur et préparer le processus de révision.
- Planifier les investissements, gérer les immobilisations des patrimoines administratifs et financiers, établir le plan d'intentions et le programme des investissements.

### **Gestion financière et suivi**

- Gérer la trésorerie, les emprunts, gérer la limite de crédits, planifier et gérer le plafond d'emprunts et les risques pour cautionnements.
- Gérer la comptabilité générale, assurer l'exactitude et la transparence conformément aux procédures et prescriptions légales en vigueur; analyser et commenter les comptes.
- Assurer le suivi des dépenses d'investissement. Boucler les préavis une fois les investissements réalisés.
- Gérer les rappels et les sommations envoyés aux débiteurs.
- Gérer le contentieux, les mises en poursuite, assurer le suivi des dossiers jusqu'à l'acte de défaut de biens.
- Gérer la comptabilité fournisseurs.
- Gérer les activités d'autres institutions: établir la comptabilité de la société SAPAN SA, de la Fondation pour le sport, de la Fondation pour les Arts et la Culture, de la Fondation du Léman, du Fonds Fischer; ainsi que celle des associations intercommunales Police Nyon Région et SDIS Nyon-Dôle.

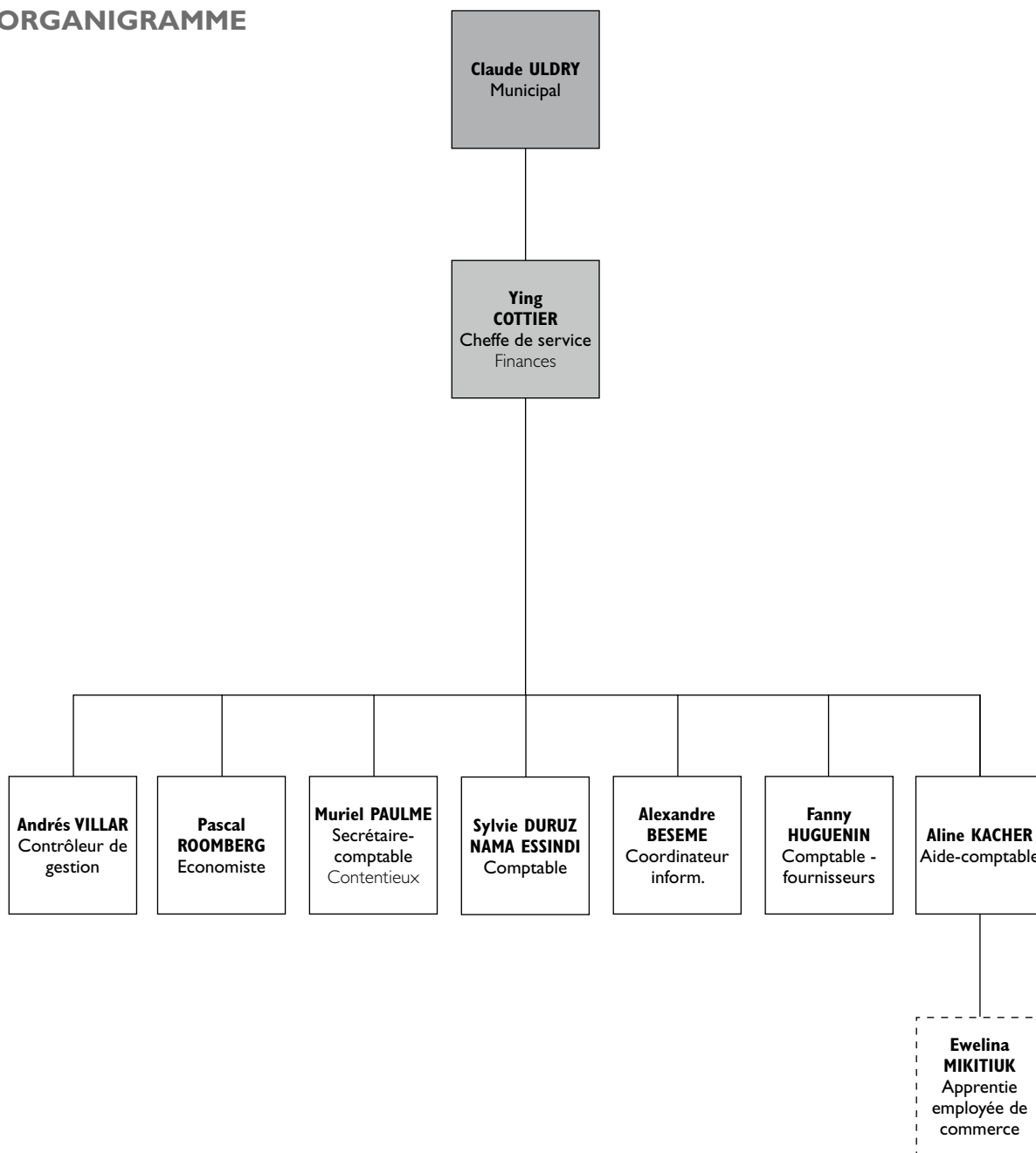
### **Support et conseil**

- Agir en tant que conseiller et support auprès des autres services dans le cadre de projets transversaux.
- Proposer et établir des règles de gestion et processus financiers, des crédits supplémentaires, des préavis et investissements.
- Assurer les relations extérieures auprès des différentes institutions, telles que l'Administration cantonale des impôts, la fiduciaire en charge du contrôle des comptes annuels, les institutions financières pour la gestion des emprunts, le Préfet pour la remise et le contrôle des comptes annuels, l'Administration fédérale des contributions pour les décomptes TVA, l'Office d'impôt du district de Nyon pour les remises d'impôt des personnes physiques.

### **Contrôle et analyse prospective**

- Veiller au respect du cadre légal (lois sur les communes, sur les impôts communaux, sur les participations, règlement sur la comptabilité des communes) et mettre en œuvre les recommandations de la fiduciaire.
- Analyser et évaluer les impacts des changements économiques et légaux sur les finances communales.

## ORGANIGRAMME



## POINTS FORTS 2017

- Mise en activité du nouveau logiciel comptable;
- Bouclement des comptes 2016;
- Elaboration de l'arrêté d'imposition 2018;
- Elaboration du budget 2018;
- Elaboration des crédits supplémentaires 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> séries au budget 2017;
- Réexamen et priorisation de l'ensemble des projets d'investissement.

## ACTIVITÉS

### I. Mise en activité du nouveau logiciel comptable

Le nouveau logiciel comptable ProConcept a été mis en activité le 1<sup>er</sup> janvier 2017, après un travail de nettoyage et de vérification de cohérence entre les bases de données effectué par le Service des finances, avec l'aide du Service informatique et population.

Le budget 2018 a été élaboré à l'aide du nouveau logiciel et s'est déroulé sans encombre. Le Service des finances se prépare à l'utilisation pour la première fois du logiciel dans le cadre de l'élaboration des comptes 2017.

### 2. Bouclement des comptes 2016

Les comptes 2016 de la Ville de Nyon ont été bouclés à l'équilibre, alors que le budget prévoyait un excédent de charges de CHF 6'137'687.–.

Ce résultat s'explique principalement par deux raisons:

- des recettes fiscales plus élevées que budgétisées, en lien principalement avec les impôts sur les personnes morales (+ 3.8 millions CHF), l'impôt sur les gains immobiliers (+ 1.7 millions CHF) et les droits de mutation (+ 1.5 millions CHF);

- des charges maîtrisées, en particulier pour les rubriques sur lesquelles la Municipalité a un contrôle direct: salaires, achats de biens, services et marchandises, aides et subventions.

Ces différents éléments sont développés dans le cadre du Préavis N°51 sur les comptes communaux et gestion de l'exercice 2016, adopté par le Conseil communal le 26 juin 2017.

### 3. Elaboration de l'arrêté d'imposition 2018

L'arrêté d'imposition est l'occasion pour le Service des finances et pour la Municipalité de partager leur analyse sur la situation démographique et économique de Nyon et de sa région, et de présenter l'évolution planifiée des finances communales.

Son analyse a été développée dans le cadre du Préavis N°58, adopté par le Conseil communal le 2 octobre 2017. Dans l'ensemble, il est constaté que les finances de la Ville de Nyon sont saines et bien gérées. Néanmoins, le poids des investissements sur les budgets de fonctionnement va s'avérer conséquent ces prochaines années, du fait d'un effort d'investissement marqué.

En termes conjoncturels, certains éléments externes auront des impacts marqués sur les finances communales. Il est possible de citer le projet fiscal 2017, en remplacement de la réforme fiscale des entreprises, dont les contours ne sont actuellement pas entièrement connus, ou encore la réforme de la péréquation intercommunale. Malgré cela, les perspectives économiques pour 2018 s'annoncent relativement favorables, ce qui a encouragé la Municipalité à ne pas modifier la fiscalité et à proposer au Conseil communal la reconduction du taux de l'impôt communal à 61% de l'impôt cantonal de base.

### 4. Elaboration du budget 2018

Dans le cadre de l'élaboration du budget 2018, le système d'enveloppes budgétaires a été à nouveau utilisé. Seuls ont été autorisés les dépassements

d'enveloppes conséquents à une décision supra-communale (augmentation de la facture sociale), une décision du Conseil communal (engagement de personnel lié à

l'ouverture des complexes scolaires du Cossy et du Couchant) ou une décision de la Municipalité (frais d'honoraires particuliers).

Dans les autres cas, les enveloppes accordées pour le budget 2018 ne pouvaient excéder celles accordées dans le cadre du budget 2017 (budget 2017 +0%), que ce soit pour l'achat de biens, services et marchandises ou pour l'octroi de subventions. Les services ont dû répartir ces enveloppes en fonction de leurs priorités et de leurs projets.

Le budget présenté par la Municipalité dans son Préavis N°73 présente un excédent de charge de CHF 8'323'469.–. Suite à un amendement, le Conseil communal a adopté un budget qui présente un déficit de CHF 8'226'169.– lors de sa séance du 11 décembre 2017.

### 5. Elaboration des crédits supplémentaires 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> série au budget 2017

Chaque année, le Service des finances prépare deux préavis portant sur l'ensemble des crédits supplémentaires qui dépassent CHF 50'000.– au Conseil communal pour adoption.

En 2017, un premier préavis faisait état de crédits supplémentaires d'un montant brut de CHF 261'000.–,

montant partiellement compensé à hauteur de CHF 257'000.–, soit un montant net CHF 4'000.–. La deuxième série de crédits supplémentaires faisait état d'un dépassement brut de CHF 262'500.– entièrement compensé.

### 6. Réexamen et priorisation de l'ensemble des projets d'investissement

Début 2017, la Municipalité présentait, au travers de son Programme de législature 2016-2021, les grandes lignes de son action pour les prochaines années. Ce premier travail de sélection aura permis d'identifier les projets emblématiques. Afin de poursuivre ce travail de priorisation et d'avoir une vision d'ensemble des projets municipaux, le Service des finances, en

partenariat avec celui de l'administration générale, a recensé et standardisé l'ensemble de ceux-ci, afin de les soumettre à la Municipalité qui a décidé de retenir 55 projets et d'en suspendre 74 jusqu'à août 2018. Ce réexamen des projets permettra de limiter l'accroissement de l'endettement.

## PRÉAVIS

### Préavis déposés

Préavis N°	Libellé	CHF
51/2017	Comptes communaux de l'exercice 2016	
57/2017	Crédits supplémentaires 1 <sup>re</sup> série au budget 2017	261'000.–
58/2017	Arrêté d'imposition pour l'année 2018	
73/2017	Budget 2018	
82/2017	Crédits supplémentaires 2 <sup>e</sup> série au budget 2017	262'500.–

## PERSPECTIVES 2018

En plus des missions récurrentes du Service des finances (tenue de la comptabilité, bouclage des comptes, préparation du budget, etc.), certains éléments particuliers viendront marquer l'année 2018 :

- assurer le suivi du projet fiscal 2017 qui remplace la réforme fiscale des entreprises, refusée en votation populaire;
- poursuivre les réflexions liées au postulat Durabilité et finances publiques et entreprendre

d'éventuelles mesures visant à rendre les finances nyonnaises plus durables;

- mettre en œuvre, en partenariat avec l'Administration générale et les Ressources humaines, un outil de pilotage visant à assurer une planification générale cohérente des projets d'investissement;
- mettre en place un système de contrôle interne suite à la directive cantonale portant sur la révision des comptes des communes.





# INFORMATIQUE ET POPULATION

---

**M. Maurice Gay** Municipal  
**Mme Yvonne Winteler** Cheffe de service

---

## MISSIONS

La mission du secteur informatique est de fournir aux utilisateurs et services de la Ville de Nyon des outils informatiques et géomatiques performants, leur permettant de réaliser leur travail de la manière la plus efficace possible et de répondre au mieux aux besoins des habitants.

### **Unité projets: gestion du système d'information de la ville**

- Conduite des projets de la ville liés au système d'information, en collaboration avec le service utilisateur; suivi des ressources techniques liées à ces projets (internes ou sous-traitants).
- Maintenance des applications, en interne, ou par les prestataires informatiques.
- Elaboration d'un plan stratégique de développement du système d'information en fonction des besoins identifiés.
- Rédaction de cahiers des charges, d'appels d'offres et d'autres documents techniques.
- Développement de synergies avec d'autres communes et le Canton.
- Veille technologique.

### **Unité géomatique: gestion du système d'information sur le territoire**

- Gestion de la partie géomatique du système d'information de la Ville.
- Répondant des fonctions géomatiques de la Ville.
- Exécution de relevés géomatiques pour les services.

### **Unité exploitation: gestion de l'infrastructure informatique et téléphonique**

- Support aux utilisateurs.
- Installation de nouveaux matériels et logiciels.
- Maintenance et évolution de l'infrastructure.
- Gestion de la sécurité globale des systèmes d'information.
- Organisation des formations bureautiques (en interne ou par des entreprises spécialisées).

## ORGANIGRAMME



## POINTS FORTS 2017

- Mise en production du module Electricité et Télé-réseau du nouveau logiciel pour la gestion des réseaux souterrains.
- Accueil du SwissGeoLab au Gymnase de Nyon durant trois mois.
- Mise à disposition des dossiers d'enquête sur le géoportail.
- Première année d'exploitation des modules Finances du nouvel ERP ProConcept.

## ACTIVITÉS

### I. Unité projets

#### I.1 Applications transversales

##### ERP ProConcept

Le logiciel ProConcept est utilisé depuis janvier 2016 pour les salaires de la Ville et de Police Nyon Région (PNR), et depuis janvier 2017 pour la comptabilité de la Ville, de PNR, du Service de Défense Incendie et Secours (SDIS Nyon-Dôle), et des fondations gérées par la Ville.

Nous avons continué en 2017 la mise en place d'ERP ProConcept, comme prévu par le préavis N° 190/2014:

- ajout de la gestion des budgets en Finances, de la gestion des poursuites et d'imprimés pour le suivi des bâtiments et préavis d'Architecture et bâtiments;
- mise en place de la facturation pour le fleurissement des cimetières;
- synchronisation des adresses entre le logiciel du Contrôle des habitants et la comptabilité;
- gestion des entretiens d'évaluation de PNR;
- paramétrage du module de suivi des formations.

Une partie de ces améliorations ont pu être réalisées en interne, grâce à l'engagement d'une personne supplémentaire prévue par le préavis N° 190/2014. Cette solution nous permet de répondre mieux et plus rapidement aux besoins et aux demandes de support des utilisateurs, à un coût moins élevé qu'une sous-traitance complète au fournisseur.

##### Gestion électronique de documents

Dans le domaine de la gestion électronique de documents, un nouveau module de scan de masse a été installé pour le Contrôle des habitants, qui permet de numériser et de classer automatiquement les permis reçus en fonction du numéro AVS de l'habitant.

Une nouvelle version de l'application a également été installée, qui facilite les recherches de documents grâce à une interface utilisateur améliorée.

#### I.2 Maintenance des applications métiers

En tout l'administration communale compte 31 applications importantes et 65 petites applications. Ce nombre élevé d'applications s'explique par la diversité des métiers des 12 services et 2 associations intercommunales, comme l'illustre le schéma à la page suivante.

Pour maintenir un système d'information performant, il est important de disposer des versions courantes des logiciels, afin d'être à jour techniquement et avec les nouveautés métiers ou légales. En 2017, les applications de gestion des temps de travail, de facturation des Services industriels de Nyon (SINyon), de gestion des registres d'habitants et de location des salles ont ainsi été mises à jour.

A la suite des changements des normes de paiement électronique ISO 20022, plusieurs logiciels ont également été adaptés pour les nouveaux formats de paiement: ProConcept, l'application de gestion de l'aide au logement, l'application de gestion de l'accueil de jour, et les logiciels de PNR (Epsipol, Epsipour et Epsipark).

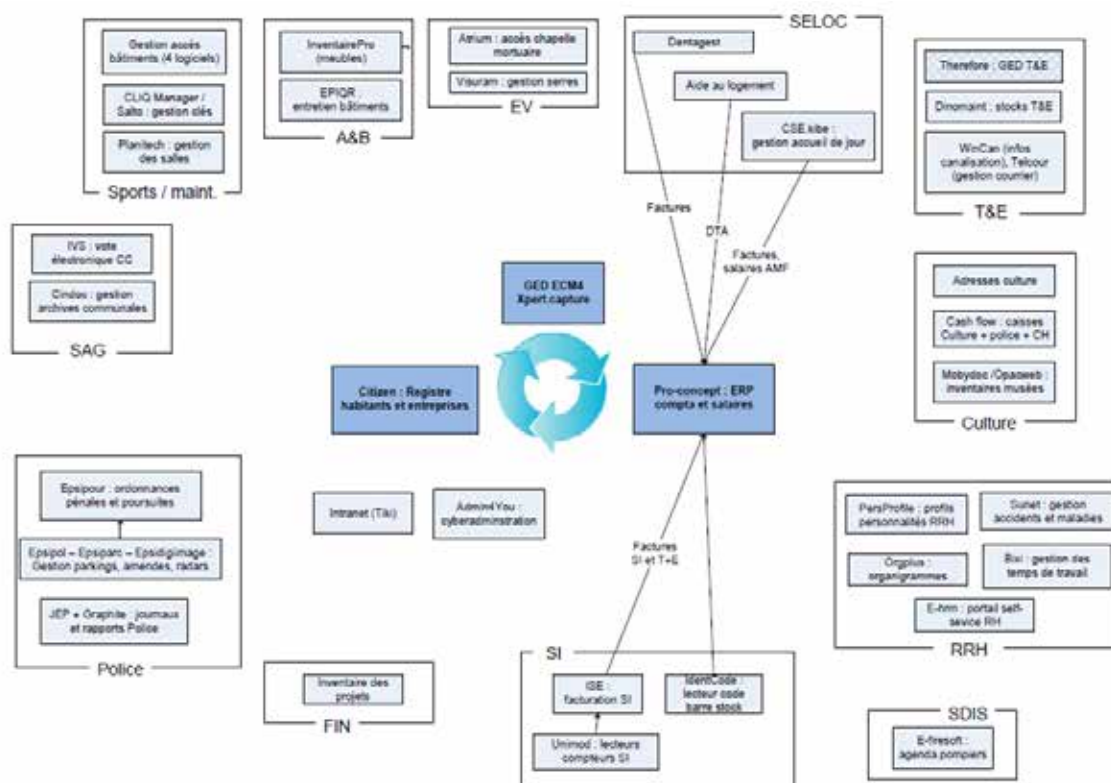
#### I.3 Cyberadministration

Dans le domaine de la cyberadministration, plusieurs nouveautés sont à signaler:

- installation d'un nouveau portail qui permet aux parents de s'inscrire en ligne à l'accueil de jour (démarrage prévu début 2018);
- ajout d'un module qui permet aux musées de publier leurs collections en ligne;
- installation d'une nouvelle version du logiciel de commande des attestations en ligne du Contrôle des habitants, qui facilitera notamment l'utilisation pour les utilisateurs de Mac.

La réponse au postulat N°45 «Du bon usage de l'e-administration» a également permis de préciser l'approche de la ville en matière de cyberadministration à court et moyen terme.

## Applications principales du système d'information administratif



## 2. Unité géomatique

### 2.1 Développement et maintien du Système d'information du territoire (SITNyon)

L'Unité géomatique conduit les projets de renouvellement liés aux outils du Système d'information du territoire et en assure le maintien en condition opérationnelle.

#### GEONIS

En 2017, la troisième phase du projet «Renouvellement des outils géomatiques pour la gestion des réseaux souterrains» s'est achevée par la reprise intégrale des données des réseaux électriques et télé-réseau dans le nouveau programme GEONIS. Tous les plans réseaux gérés par les SINyon (eau potable, gaz, électricité et télé-réseau) sont maintenus à jour dans le même programme depuis juillet 2017. La consultation des plans est toujours assurée par le géoportail [map.nyon.ch](http://map.nyon.ch) > Thème Réseaux souterrains. La clôture de ce projet marque aussi l'aboutissement du plan de renouvellement des outils du SITNyon qui a débuté en 2012.

#### QGIS

Une mise à niveau du logiciel QGIS sur 51 postes a permis aux utilisateurs de bénéficier des toutes dernières

fonctionnalités de ce programme open-source, qui permet l'édition de toutes les données géomatiques excepté celles relatives aux réseaux souterrains.

#### Géoportail

La version mobile du géoportail a été entièrement repensée rendant celle-ci plus conviviale pour l'utilisateur. Cette nouvelle version est plus riche fonctionnellement et plus performante, que ce soit pour la navigation dans la carte, l'affichage et l'interrogation de données ou encore la recherche plein texte. A noter également que l'organisation et le contenu des thèmes sont maintenant identiques entre la version complète et la version mobile.

### 2.2 Mise à disposition de géodonnées

L'Unité géomatique centralise et coordonne la diffusion des géodonnées à travers le géoportail ([map.nyon.ch](http://map.nyon.ch)) pour la consultation, et à travers le catalogue de l'ASIT VD ([asitvd.ch](http://asitvd.ch)) pour la commande de plans.

#### Géoportail

La plateforme communale de diffusion des données géographiques s'est enrichie des éléments suivants :

- étapes de réalisation du Plan d'actions Cœur de Ville ;

- différents fonds de plans de l'Office fédéral de topographie, swisstopo;
- deux cartes topographiques historiques (1844 et 1870);
- cartes des dangers naturels et des forêts protectrices de l'ensemble du District;
- dossiers de mise à l'enquête publique.

#### ASITVD

En 2017, 697 commandes de géodonnées ont été effectuées via le catalogue de l'ASIT VD. La majeure partie d'entre elles ont été traitées par le bureau technique des plans réseaux des SINyon.

Afin de faciliter l'extraction de géodonnées, l'ASIT VD a fait développer un outil informatique qui devrait à terme diminuer le temps de traitement de ces commandes. Cet outil a été cofinancé à 50% par les membres de l'association. Durant l'été 2017, l'Unité géomatique a participé aux tests des premières versions, conjointement avec la Ville de Lausanne. Cet outil sera implémenté dans le courant du premier semestre 2018 pour les services qui le souhaitent.

#### Plan de ville

Les visiteurs et habitants de Nyon ont la possibilité depuis l'été 2017 de consulter le nouveau plan de la ville disposé sur les panneaux lumineux des six emplacements suivants: gare CFF, gare NStCM,

Perdtemps nord-ouest, Perdtemps sud, débarcadère CGN et parking de la Duché.

### 2.3 Expertise dans le domaine de la géoinformation

L'Unité géomatique offre un accompagnement personnalisé dans la prise en main des outils. Cela se traduit par une offre de formation ouverte aux collaborateurs de la Ville de Nyon, de PNR et encore du SDIS Nyon-Dôle; par un support aux utilisateurs par email ou téléphone; en dernier lieu, l'équipe assure une veille active sur les nouvelles technologies, les projets innovants et les aspects légaux en lien avec la géoinformation.

En 2017, 22 collaborateurs (dont 8 de PNR) ont ainsi suivi une formation sur les outils du SITNyon (QGIS, géoportail).

Un partenariat a été mis en place avec le Gymnase de Nyon pour accueillir durant trois mois le SwissGeoLab. Ce laboratoire mobile qui a débuté un tour de Suisse en septembre 2016 vise à faire découvrir la géomatique aux jeunes en faisant la promotion du métier de géomaticien / géomaticienne et des filières de formations possibles. Gymnasiens, écoliers, habitants de la région, collaborateurs et apprentis de la Ville, ce sont plus de 1'000 personnes qui sont venues visiter le laboratoire à Nyon.

## 3. Unité exploitation

### 3.1 Gestion des infrastructures et support

L'Unité exploitation est en charge du support aux utilisateurs pour toutes les questions liées à la bureautique, l'installation de nouveaux postes de travail ou de nouveaux logiciels et la téléphonie. Elle surveille et maintient à jour les serveurs et le réseau afin d'adapter les ressources disponibles aux besoins des services utilisateurs et de limiter au maximum les dysfonctionnements, et assure par les sauvegardes régulières de l'ensemble des données la récupération en cas de panne technique.

En 2017, l'Unité exploitation a géré:

- 2'895 cas help desk;
- 438 PC dont 119 portables;
- 18 tablettes;
- 46 serveurs virtuels et 5 serveurs physiques;
- 29 imprimantes multifonction, 3 traceurs et 2 imprimantes pour les impressions de masse de l'économat;
- 76 imprimantes personnelles (nombre revu à la suite d'un nouvel inventaire);
- 340 téléphones connectés au réseau téléphonique interne, ainsi que 18 lignes téléphoniques de sites isolés;

- 138 téléphones mobiles ainsi que 80 abonnements de données pour divers équipements;
- 30 applications bureautiques (Adobe, Office, logiciels de dessin, etc.).

En 2017, nous avons commencé à installer le système d'exploitation Windows 10, car les nouveaux PC du marché ne sont plus compatibles avec Windows 7. Cela a nécessité la préparation et le test d'un nouveau modèle d'installation, ainsi que la mise à jour de certaines applications. Ces installations ne concernent actuellement que les nouveaux postes de travail, les postes existants restent pour l'instant en Windows 7. Ils seront mis à jour en temps voulu, selon la date de fin de support Microsoft, dans le cadre d'un préavis qui sera déposé en 2019.

En outre, les projets suivants ont été réalisés:

- remplacement des équipements réseau de la salle machine, qui étaient en fin de vie;
- mises à jour de tous les postes de travail et serveurs avec les dernières versions des services packs Microsoft, notamment pour prévenir les risques liés aux programmes malveillants;

- installation informatique de l'Ecole du Couchant, en collaboration avec le Service architecture et bâtiments;
- mise en place d'une solution d'envoi de SMS pour les alertes liées aux bâtiments;
- installation de la solution Storebox pour le Conseil communal et pour les services de la Ville, organisation d'une formation pour les Conseillers communaux;
- hébergement du logiciel Smartcockpit pour la PNR;
- à la suite de l'arrêt de la téléphonie analogique par Swisscom, toutes les lignes de ce type ont dû être adaptées.

### 3.2 Sécurité informatique

Le responsable de la sécurité informatique travaille sur des projets destinés à renforcer le niveau de sécurité de l'informatique communale et s'assure que les bonnes pratiques en matière d'utilisation de l'informatique et de gestion des infrastructures soient appliquées.

En 2017, nous avons continué à travailler sur le projet de restructuration du réseau et de remplacement du proxy. En raison d'une absence de longue durée, ce projet n'a cependant pas pu être terminé. Il sera achevé en 2018.

Un cours de sensibilisation à la sécurité informatique a également été organisé pour les collaborateurs de la Ville, avec l'aide du Service des ressources et relations humaines

## PRÉAVIS

### Préavis acceptés – Crédits ouverts

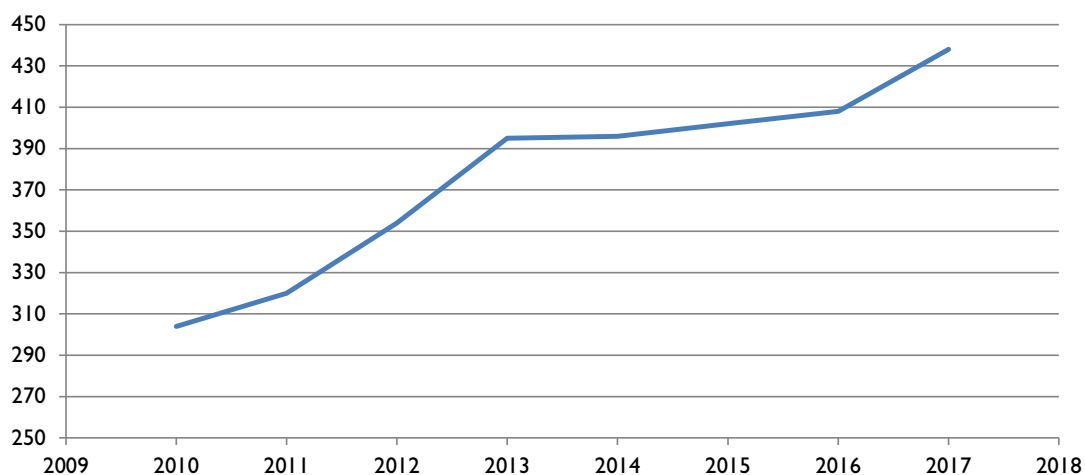
Préavis N°	Libellé	CHF
190/2014	Application comptabilité et salaires	811'500.–
<i>Commentaire</i>	<i>Le module comptabilité est en production depuis décembre 2016. Quelques développements pour les modules ressources humaines sont encore prévus en 2018.</i>	
232/2015	Renouvellement des outils géomatiques pour la gestion des réseaux souterrains	467'620
<i>Commentaire</i>	<i>Les modules électricité et télé réseau ont été installés en 2017, le préavis sera bouclé en 2018 après réception des dernières factures.</i>	

### Préavis bouclés

Préavis N°	Libellé	CHF
198/2015	Remplacement du central téléphonique	317'400.–

## CHIFFRES-CLÉS – STATISTIQUES

### Evolution du nombre de PC



## PERSPECTIVES 2018

### Unité projets

Le fournisseur de notre application de gestion des temps nous a annoncé qu'il arrêterait la maintenance applicative à fin 2019. Par conséquent une étude pour le remplacement du logiciel devra être menée en 2018. Ce sera l'occasion de prendre en compte les besoins supplémentaires des services, par exemple pour la gestion par équipes ou les horaires saisonniers des musées.

Au niveau d'ERP ProConcept, diverses adaptations et améliorations sont envisagées: l'élaboration des budgets des salaires, des rapports sur les effectifs pour la Commission des finances, la gestion des amortissements, etc. Si le projet Avenir SI est accepté par le Conseil communal, le paramétrage du logiciel ProConcept devra également être adapté à la nouvelle structure comptable.

Dans le domaine de la gestion électronique de documents (GED), les dossiers de naturalisation seront gérés de manière électronique à partir de 2018.

Enfin, nous prévoyons de débiter une étude sur les prestations de cyberadministration souhaitées par les habitants et entreprises, et sur les solutions à mettre en œuvre, en profitant autant que possible des synergies avec le Canton et les autres communes.

### Unité géomatique

L'Unité géomatique prévoit en 2018 de présenter une stratégie à moyen terme fixant les principales orientations qu'elle souhaite prendre pour s'assurer de la pérennité du système et de son organisation, et pour anticiper de nouvelles opportunités.

En outre, les perspectives suivantes sont envisagées:

- élaboration d'un projet de gouvernance en vue de la mise en place d'un géoportail régional, en collaboration avec le Conseil régional;
- enrichissement des données diffusées sur le géoportail selon les souhaits des services;
- nouvelle version du géoportail (2.3) pour la partie desktop;
- implémentation de l'extracteur pour faciliter le traitement des commandes de géodonnées;
- changement de cadre de référence MN95 (bases de la nouvelle mensuration nationale);
- consultation technique sur les modèles minimaux fournis par le Canton et la Confédération dans le cadre de l'application de la Loi fédérale sur la géoinformation (LGéo).

### Unité exploitation

En 2018, nous planifions les réalisations suivantes:

- installation d'un serveur WSUS pour faciliter le déploiement des mises à jour Windows;
- mise à jour de la centrale téléphonique et adaptation à un nouveau protocole de communication;
- augmentation de la place disque à disposition des utilisateurs et des applications;
- mise en place de l'informatique de l'Ecole du Cossy.

Au niveau de la sécurité informatique, nous prévoyons les projets suivants:

- fin du projet de restructuration du réseau et remplacement du proxy;
- début de l'analyse des risques informatiques; l'étude permettra entre autres de déterminer quels sont les applications et services informatiques critiques qui devront pouvoir être rapidement redémarrés en cas d'événement majeur (incendie dans la salle machine, par exemple). Après cette étude, nous prévoyons de déposer un préavis pour implémenter des infrastructures de secours;
- Planification des changements requis par la nouvelle Loi fédérale sur la protection des données.



## CONTRÔLE DES HABITANTS

---

### MISSIONS

La mission du Contrôle des habitants est de fournir aux administrations publiques les renseignements dont elles ont besoin sur l'identité, l'état civil et le lieu d'établissement des personnes résidant plus de trois mois dans la commune. A cette mission de base, vient se greffer nombre d'activités au service du public et des administrations :

- demandes de documents d'identité pour les citoyens suisses établis;
- demandes de permis de séjour et d'établissement pour ressortissants étrangers;
- diffusion d'avis de mutations aux administrations intéressées;
- tenue du rôle des contribuables;
- tenue du rôle des électeurs;
- délivrance de déclarations de résidence et autres documents;
- vente de cartes journalières des transports publics;
- établissement annuel de la liste des travailleurs frontaliers pour la récupération de la quote-part des impôts revenant à Nyon;
- établissement de statistiques.

### POINTS FORTS 2017

- Utilisation de la gestion électronique de documents pour l'ensemble des nouveaux dossiers habitants.

### ACTIVITÉS

Plusieurs simplifications administratives ont été mises en place en 2017 :

- création de binômes afin d'avoir deux personnes formées pour chaque tâche, pour mieux gérer les vacances et autres absences;
- généralisation de la gestion électronique de documents pour l'archivage de tous les dossiers habitants, et ajout d'une procédure de scan de masse pour faciliter l'archivage des permis;
- création d'un rapport unique qui facilite les convocations pour les renouvellements de permis.

En outre :

- 680 demandes de carte d'identité ont été effectuées;
- 3'415 cartes journalières vendues;
- 3'950 attestations et autres documents établis;
- 5'409 demandes de permis de séjour, d'établissement ou de frontalier délivrées;
- 886 changements d'adresse enregistrés.

## CHIFFRES-CLÉS – STATISTIQUES

<b>Statistique de la population au 31.12.2017</b>	<b>31.12.17</b>	<b>Diff. s/ 31.12.16</b>	<b>dont - de 16 ans</b>	<b>% des - de 16 ans</b>
Nyonnais	1'607	160	232	14.4%
Autres Vaudois	3'101	-159	353	11.4%
Autres Confédérés	7'612	274	1'368	18%
<b>Total Suisses établis</b>	<b>12'320</b>	<b>275</b>	<b>1'953</b>	<b>15.9%</b>
Total Etrangers établis	8'072	17	1'553	19.2%
<b>Population établie</b>	<b>20'392</b>	<b>292</b>	<b>3'506</b>	<b>17.2%</b>
Suisses en séjour	145	-7	4	2.8%
Etrangers en séjour	36	-3	2	5.6%
Fonctionnaires internationaux	386	10	82	21.2%
<b>Population résidente</b>	<b>20'959</b>	<b>292</b>	<b>3'594</b>	<b>17.1%</b>
Frontaliers	3'474	410		
<b>Population enregistrée</b>	<b>24'433</b>	<b>702</b>	<b>3'594</b>	<b>14.7%</b>

Les 8'072 étrangers établis dans la Commune sont répartis en 129 nationalités. Les Portugais restent les plus nombreux (1'733) ainsi que les Français (1'560), suivent ensuite les Italiens (901), puis les Kosovars (524), qui dépassent en 2017 les Britanniques (523).

Le rôle des électeurs comptait 9'949 Suisses et Suissesses lors de la votation fédérale du 24 septembre 2017.

## Statistique de la population par type de permis

<b>Permis</b>	<b>Femmes</b>	<b>Hommes</b>	<b>Total</b>
Permis «B»	1'450	1'366	2'816
Permis «C»	2'273	2'632	4'905
Permis «L»	34	45	79
Permis «G»	1'396	2'078	3'474
Fonctionnaires internationaux*	213	173	386

\*A noter que les fonctionnaires internationaux n'ont aucune obligation de s'enregistrer auprès de notre Office.

**Mouvement migratoire et naturel de la population établie en 2016**

<b>Libellé</b>	<b>Suisses</b>	<b>Etrangers</b>	<b>Total</b>
Population au 31.12.2016	12'045	8'055	20'100
Arrivées 2017	769	1'200	1'969
Départs 2017	799	1'090	1'889
<b>Solde migratoire</b>	<b>- 30</b>	<b>+ 110</b>	<b>+ 80</b>
Naissances 2017	149	113	262
Décès 2017	97	23	120
<b>Excédent des naissances</b>	<b>+ 52</b>	<b>+ 90</b>	<b>+ 142</b>
Naturalisations	236	-236	0
Personnes établies après séjour*	17	53	70
<b>Population établie</b>	<b>+ 275</b>	<b>+ 17</b>	<b>+ 292</b>
Population au 31.12.2017	12'320	8'072	20'392

\* Soit les personnes en séjour à Nyon qui s'y sont ensuite établies.

**Nombre de départs**

<b>Provenance</b>	<b>Adultes</b>	<b>0-10 ans</b>	<b>11-16 ans</b>	<b>Total</b>	<b>Pourcentage</b>
District	411	12	9	432	23%
Reste du canton de Vaud	208	8	5	221	12%
Genève	201	12	6	223	12%
Reste de la Suisse	81	9	0	90	5%
Etranger	562	58	16	636	34%
Inconnu	125	145	17	287	15%
<b>Total</b>	<b>1'592</b>	<b>244</b>	<b>53</b>	<b>1'889</b>	<b>100%</b>

**Nombre d'arrivées**

<b>Provenance</b>	<b>Adultes</b>	<b>0-10 ans</b>	<b>11-16 ans</b>	<b>Total</b>	<b>Pourcentage</b>
District	471	44	25	540	27%
Reste du canton de Vaud	235	18	5	258	13%
Genève	238	35	7	280	14%
Reste de la Suisse	109	11	7	127	6%
Etranger	592	107	31	730	37%
Inconnu	34	0	0	34	2%
<b>Total</b>	<b>1'679</b>	<b>215</b>	<b>75</b>	<b>1'969</b>	<b>100%</b>

**Par classe d'âge**

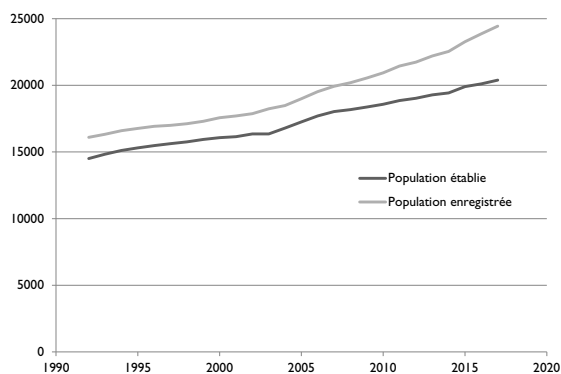
Classe d'âge	Départs	Arrivées	Solde
Adultes	1'592	1'679	87
0-10 ans	244	215	-29
11-16 ans	53	75	22
<b>Total</b>	<b>1'889</b>	<b>1'969</b>	<b>80</b>

**Population par type et taille de ménage**

Type de ménage	Nombre de ménages	Taille des ménages	Nombre de ménages
Famille monoparentale	360	1 personne	3'687
Famille sans enfant	7'018	2 personnes	2'773
Famille avec un enfant	1'266	3 personnes	1'403
Famille avec deux enfants	951	4 personnes	1'176
Famille avec trois enfants et plus	225	5 personnes	319
Nombre maximum d'enfants	5	6 personnes	73
		7 personnes	25
		8 personnes	3
		9 personnes	1

**Evolution de la population depuis 1992**

Les données détaillées sur la population par quartier et tranches d'âge sont disponibles sur le géoportail <http://map.nyon.ch>.

**PERSPECTIVES 2018**

- Mise en place d'un système de ticket, afin que les personnes qui attendent au guichet ne soient pas obligées de rester dans la queue pendant leur temps d'attente;
- Mise à jour automatique des données des permis renouvelés dans le Registre des habitants, à partir d'une reconnaissance de caractères des permis scannés;
- Vérification du statut fiscal des personnes en résidence secondaire.



# RESSOURCES ET RELATIONS HUMAINES

---

**M. Vincent Hacker** Municipal

**M. Alexandre Buvelot** Chef de service *ad interim* jusqu'au 23 avril 2017

**M. Francis Thode** Chef de service dès le 24 avril 2017

---

## MISSIONS

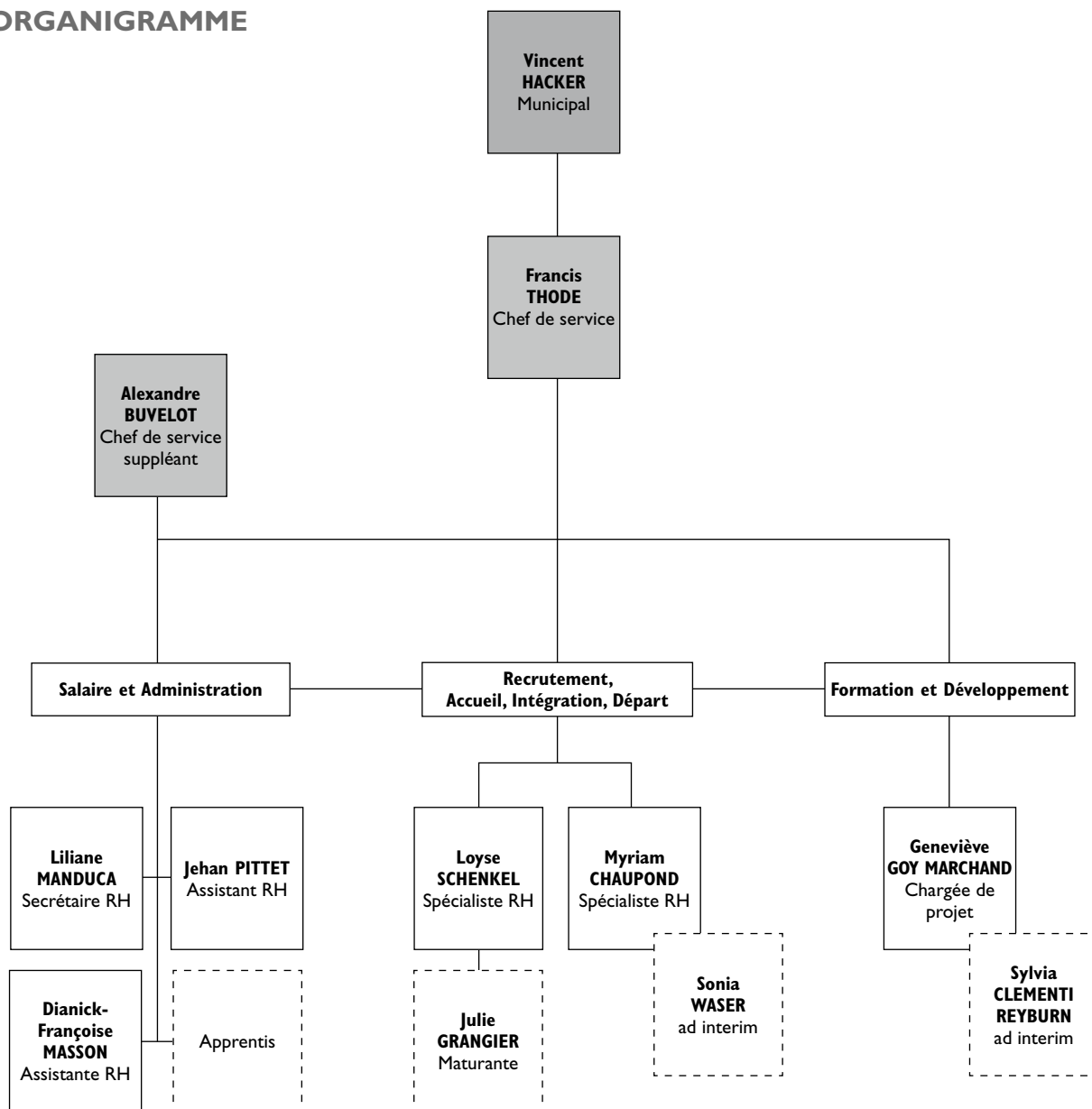
Le Service des ressources et relations humaines (RRH) est chargé de deux missions: l'une économique et l'autre sociale. Dans cette double perspective, le service assure la gestion du personnel communal et contribue à son développement. Ce sont donc 343 collaborateurs fixes représentant 301 EPT et 203 auxiliaires qui composent l'effectif de l'administration communale.

L'objectif principal de RRH est de garantir l'engagement pris par la Municipalité d'être un employeur de bonne renommée, qui assume pleinement ses responsabilités sociales envers ses collaborateurs, ses partenaires sociaux et les citoyens.

Cette mission se décline dans les processus de Gestion des Ressources Humaines (GRH) relatifs à la/au(x):

- gestion prévisionnelle et planification des besoins en personnel;
- recrutement;
- évaluation des compétences ou entretien annuel de collaboration;
- formation du personnel;
- politique du personnel;
- mesures de santé et de sécurité au travail;
- politique salariale;
- gestion administrative des dossiers du personnel et gestion des salaires;
- gestion des assurances sociales.

## ORGANIGRAMME



## POINTS FORTS 2017

- Repositionnement des RRH comme partenaire clef de l'organisation du travail.
- Renforcement du dialogue avec la Commission du personnel.
- Développement du modèle MSST (Mesures de santé et sécurité au travail) avec 3 piliers (sécurité et santé physique, gestion des absences, prévention et gestion des risques psychosociaux).
- Reprise des travaux sur la révision du Statut du personnel.
- Améliorations des conditions contractuelles pour les assurances de personnes: perte de gain maladie et assurance accidents.
- Formations réussies d'apprentis dans plusieurs métiers: la Ville de Nyon est une entreprise formatrice de qualité.

## ACTIVITÉS

### I. Repositionnement du service RRH comme partenaire stratégique

- Entrée en fonction du nouveau chef de service.
- Création de relations de confiance à tous niveaux: écoute et ouverture, analyse des problématiques, force de proposition et résolution de problèmes.
- Transformation des RRH en centre d'expertise et de référence, facilement accessible pour toutes et tous, pour toute problématique liée aux personnes ou à l'organisation.
- Revue des processus RRH RAID (recrutement, accueil, intégration et départ) et Administration: mise à jour des activités, clarification et redistribution des rôles et responsabilités.
- Réorganisation des RRH suite aux congés maternités: maintien de la capacité à remplir les missions grâce à la création de conditions favorisant l'engagement professionnel de toute l'équipe, la polyvalence, le développement de nouvelles compétences et l'intégration de nouvelles collaboratrices auxiliaires.

### 2. Renforcement du dialogue avec la Commission du personnel

Une volonté toute particulière d'établir une collaboration constructive avec la Commission du personnel s'est traduite par la mise en place d'un dialogue ouvert pour travailler ensemble dans le cadre des grands

projets (revue du Statut et concept Mesures santé sécurité au travail), ainsi que pour la prévention et la gestion de conflits dans les relations au travail.

### 3. Revue du Statut du personnel

Un état des lieux des travaux réalisés sur ce sujet a été entrepris ainsi que la revue du projet proposé en 2016.

Un chiffrage des coûts induits par les propositions d'amendements a été réalisé.

### 4. Développement du concept Mesures de santé et sécurité au travail (MSST)

#### Un concept MSST refondé sur 3 piliers

Les 3 axes de développement portent autant sur la prévention des risques, que sur la mise en place de mesures correctives et d'amélioration:

- 1) sécurité et santé physique des collaborateurs + urgence
- 2) gestion des absences
- 3) prévention et gestion des risques psychosociaux

Un état des lieux a été réalisé pour optimiser le travail utile déjà réalisé et construire la suite cohérente du projet dans la solution de branche comme souhaité par la Commune.

On peut d'ores et déjà relever, en 2017, plus de 81 actions de formation et de sensibilisation, ainsi que des coachings qui participent aux renforcements des connaissances et à l'amélioration des pratiques professionnelles des collaborateurs.

#### Des projets pilotes dans la gestion des risques psychosociaux

Des mesures d'accompagnement ont été mises en place, avec des partenaires spécialisés, pour les cas d'absence maladie complexes et de longue durée, ainsi que pour soutenir des collaborateurs en difficulté.



## 5. Optimisation des assurances des personnes

Dans une optique de maîtrise des coûts de l'assurance perte de gain maladie (APG) et de l'assurance accidents (LAA, LAAC), il a été possible de renforcer

les prestations du case management pour les absences de longue durée et les cas complexes.

## 6. Formation d'apprentis

Des formations pour encadrer nos apprentis (45) et soutenir nos formateurs d'apprentis (33) ont été organisées.

Nous saluons ici 100 % de succès aux examens pour nos apprentis de la Ville de Nyon!

Un succès que nous partageons avec les collaborateurs formateurs, dont l'implication renforce l'impact de notre politique d'entreprise formatrice de qualité.

## 7. Evolution de la charge de travail

Le tableau ci-après donne les principaux indicateurs liés aux activités RRH courantes. A ce sujet, précisons que le calcul des engagements tient compte autant du personnel fixe que du personnel auxiliaire.

Ce sont donc 343 collaborateurs fixes représentant 301 ETP et 203 auxiliaires qui composent l'effectif de l'Administration communale au 31 décembre 2017

	Accidents non-prof.	Acc. prof.	Maladie*	Décomptes		Alloc. fam	Départs	Engagements**	Recrute-ments***	Contrats élaborés	Notes mun.
				salariaux établis	Salaires versés						
2010	104	39	45	-	766	146	23	33	44		110
2011	70	31	38	-	849	150	32	50	57		142
2012	78	43	45	-	908	157	44	49	56		151
2013	63	27	47	-	888	163	21	60	69		163
2014	57	31	41	6	903	174	25	85	45		156
2015	47	26	38	6	344	154	27	117	42		153
2016	55	32	30	6	433	155	31	135	35	331	131
2017	80	41	37	6	639	175	23	119	39	298	153

\* D'une durée de plus de 31 jours et dont les cas ont été annoncés auprès de notre assureur.

\*\* Ces engagements prennent en compte: le personnel fixe, les apprentis et les auxiliaires engagés pour la 1<sup>e</sup> fois.

\*\*\* La différence entre engagement et recrutement réside dans le fait que l'engagement de certains collaborateurs, notamment des auxiliaires, ne fait pas nécessairement l'objet d'une procédure de recrutement.

Depuis l'année dernière, nous avons introduit une nouvelle statistique, à savoir le nombre de contrats établis. En effet, il s'agit d'une activité centrale qui

découle du nombre d'engagements et des procédures de recrutement engagées pour une année donnée

## 8. Taux de rotation

Le taux de rotation (turn-over) du personnel de la Ville est de 6.78%. Il a diminué par rapport aux deux années précédentes avec moins de départs en 2017.

2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
10.28%	13.19%	5.91%	6.67%	7.73%	7.91%	6.78%

## 9. Taux de survie

Le taux de survie donne la proportion de collaborateurs fixes<sup>1</sup> qui, engagés sur les quatre dernières années, sont toujours en poste. Pour le personnel communal, ce taux est de 84.25%. Plus concrètement, sur les 146 collaborateurs engagés, 123 sont encore en place.

Nous constatons aussi que cet indicateur va en s'améliorant en comparaison des deux dernières

années: 81.25% en 2015 et 83.57% en 2016.

Nous attachons une importance particulière à cet indicateur complémentaire au précédent, car il nous sert dans une certaine mesure de « baromètre » pour le climat général qui règne au sein de notre Administration.

<sup>1</sup> Il s'agit des collaborateurs permanents contrairement au personnel auxiliaire engagé pour une durée déterminée.

## 10. Recrutement

Le recrutement représente une part importante de l'activité des RRH. Chaque procédure engagée dans ce but nécessite un suivi, un investissement en temps et une attention particulière à chaque étape. Les RRH mettent tout en œuvre pour accompagner leurs clients internes dans leurs démarches, en leur proposant des prestations à la hauteur de leurs attentes.

En 2017, ce sont ainsi 3'021 dossiers, reçus par nos différents canaux de publication, qui ont été traités, soit plus du double qu'en 2016 (1'276); 167 candidats ont été reçus en premier entretien en 2017, contre 128 en 2016. Près de 70 candidats ont été reçus pour un deuxième entretien.

Ci-après, les fonctions et le nombre de postes qui ont fait l'objet d'un recrutement (39), en 2017.

Service	Fonction
Administration générale et relations extérieures	– Délégué à l'économie et au commerce – Coordinatrice communication
Architecture et bâtiments	– Technicien en bâtiments – Assistante administrative
Enfance, logement et cohésion sociale	– Adjointe au chef de service – Responsable pédagogique de site – Educatrices de l'enfance (4) – Assistantes socio-éducatives (5) – Aides socio-éducatives (2) – Employée de restauration – Coordinatrice des accueillantes en milieu familial
Finances	– Economiste – Comptable
Services industriels	– Responsable commerciale et marketing – Assistante de direction – Releveur de compteurs
Sports, manifestations et maintenance	– Assistante administrative – Responsable des installations sportives – Employé-es d'installations sportives (2) – Agent d'exploitation – Employé-es d'établissement de bains (7)
Travaux, environnement et mobilité	– Ingénieur transport et environnement – Employé de voirie
Urbanisme	– Urbaniste expérimenté – responsable de la planification urbaine

Par ailleurs, le tableau ci-dessous synthétise l'ensemble des départs (23) survenus au sein de notre Administration en 2017.

Service	Fonction
Administration générale et relations extérieures	– Assistante en communication
Architecture et bâtiments	– Adjoint au chef de service – Assistantes administratives (2)
Culture	– Assistant des aquariums
Enfance, logement et cohésion sociale	– Adjointe au chef de service – Assistantes socio-éducatives (3) – Aide socio-éducative – Coordinatrice des accueillantes en milieu familial
Finances	– Economiste – Comptable
Services industriels	– Assistante de direction – Dessinateur – Releveur de compteurs
Sports, manifestations et maintenance	– Assistante administrative – Employé d'installations sportives – Agent d'entretien et de maintenance – Agent d'exploitation
Travaux, environnement et mobilité	– Agent d'exploitation – Employé de voirie
Urbanisme	– Urbaniste expérimenté – responsable de la planification urbaine

## II. Formation

La politique de formation est un outil stratégique pour renforcer les compétences clés des collaborateurs, nécessaires à l'amélioration continue et au développement de la performance, ainsi qu'à la qualité des prestations de service public fournies par notre Administration communale.

La Municipalité encourage ainsi la formation continue et met à la disposition du personnel communal les ressources nécessaires pour ce faire. Dans cet esprit, les RRH continuent d'œuvrer afin de permettre aux collaborateurs de mettre à jour et/ou de développer leurs connaissances tant métiers que transversales.

Au vu des mesures d'accompagnement proposées, des retours des collaborateurs et du nombre de participations aux différentes actions de formation, tant internes qu'externes, le bilan est positif.

Le développement de nos collaborateurs et la professionnalisation des services passent aussi par des formations certifiantes. Cette année encore, nous pouvons saluer la réussite de nos collaborateurs aux formations suivantes :

- CAS Leadership public et GRH ;
- CAS Gestion d'équipe et conduite de projet ;
- CAS Management de la construction ;
- DAS - Superviseur dans le domaine de l'action sociale, éducative, psychosociale et de la santé ;
- Brevet fédéral d'électricien de réseau ;
- Brevet Fédéral d'exploitant STEP ;
- Certificat ASFC en leadership.

### II.1 Formation des apprentis

Notre Administration, entreprise formatrice, poursuit son engagement dans la formation des apprentis grâce à l'appui de 33 formateurs pleinement investis dans leur mission. Nous souhaitons ici les remercier pour leur implication et le professionnalisme dont ils font preuve en assumant cette responsabilité en sus de leurs activités.

Les RRH encadrent les formateurs et mettent tout en œuvre pour la réussite des apprentis. Ceci se traduit, par exemple, par des actions ponctuelles de formation/coaching visant à les préparer à leurs examens ou à la suite de leur carrière professionnelle.

En 2017, 45 apprentis et 3 maturants (dont une maturité en emploi au sein des RRH jusqu'en 2019) ont débuté, continuent ou ont achevé leur formation dans les différents corps de métiers/domaines que nous proposons:

- agent-e d'exploitation;
- agent-e en information documentaire;
- assistant-e socio-éducatif-ve;
- électricien-ne de réseau
- employé-e de commerce
- forestier-ère-bûcheron-ne
- géomaticien-ne
- horticulteur-trice-paysagiste
- informaticien-ne
- polydesigner 3D
- gardien-ne d'animaux

Enfin, nous sommes fiers de nos 14 apprenti-e-s et notre maturant qui ont achevé en 2017 leur formation et obtenu leur diplôme avec succès.

En 2017, l'Administration communale a, pour la première fois, ouvert une place en préapprentissage pour la filière CFC Assistant-e socio-éducatif.

### 11.2 Stagiaires

Pour la sixième année consécutive, notre Administration a accueilli des stagiaires. Chaque année, nous pouvons constater une augmentation du nombre de jeunes étudiant-e-s désireux de contribuer à la mise en œuvre de nos projets. Ainsi, en 2017, 18 stagiaires ont pu se forger une expérience au sein des services ci-après:

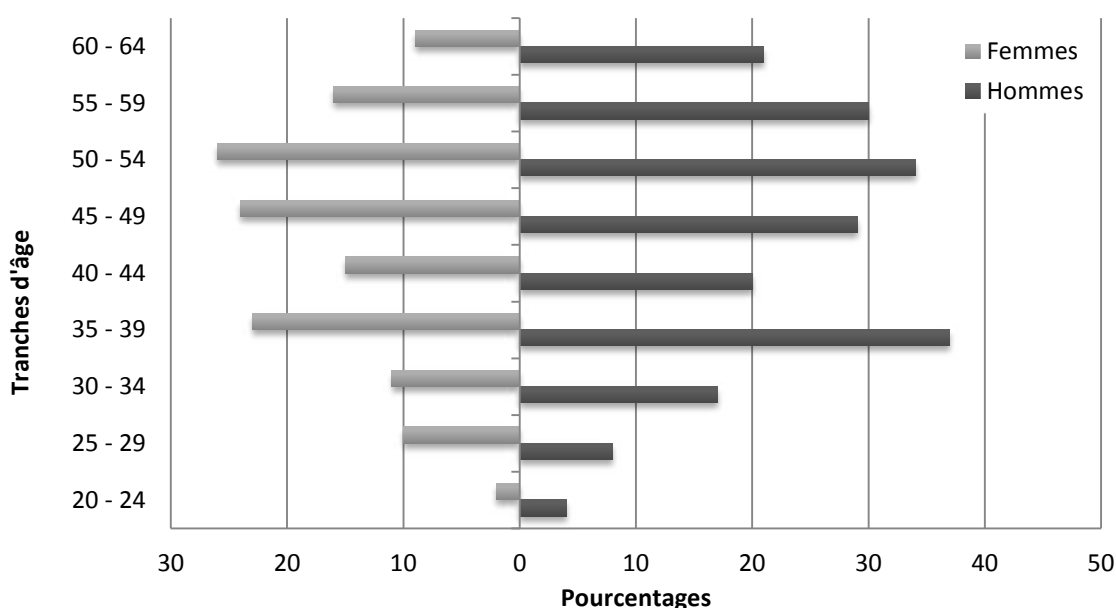
- Administration générale et relations extérieures;
- Enfance, logement et cohésion sociale;
- Finances;
- Culture;
- Sports, manifestations et maintenance;
- Travaux, environnement et mobilité;
- Services industriels.

Le retour d'expérience des services et les sollicitations des étudiants montrent que la Ville de Nyon a un attrait certain, tant au niveau de la formation professionnelle que dans le cadre d'études supérieures.

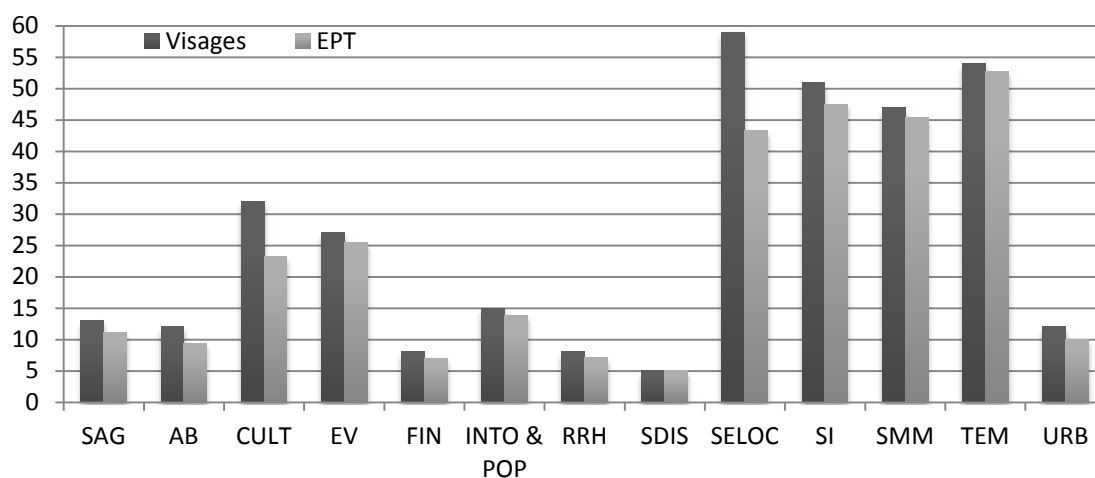
## CHIFFRES-CLÉS – STATISTIQUES

### Pyramide des âges

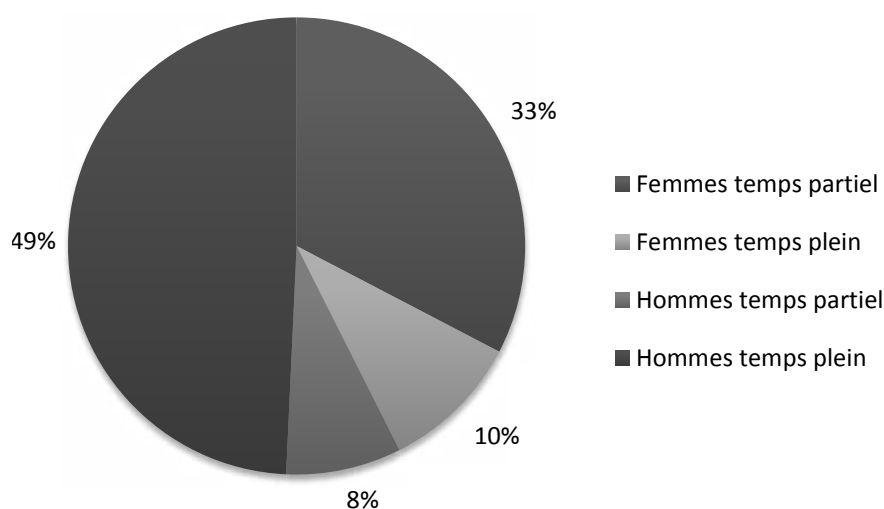
Une bonne gestion des ressources humaines et en particulier le volet relatif à la gestion prévisionnelle implique d'accorder une attention à l'âge de son personnel. Ceci permet non seulement de maintenir une pyramide des âges équilibrée, mais surtout d'assurer la relève. En 2017, l'âge moyen des collaborateurs employés au sein de notre Administration est de 45 ans au lieu de 46 ans en 2016.



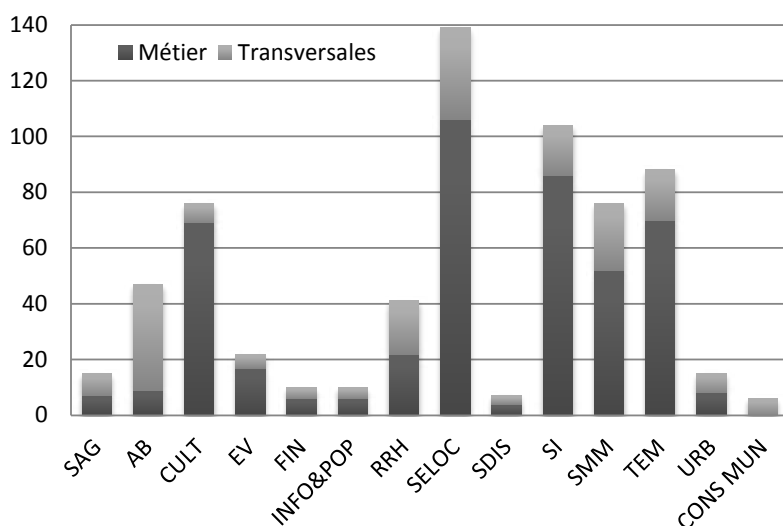
### Nombre d'employés par service : visages et équivalents plein temps (EPT)



### Qualification par genre et par taux d'activité



### Formations suivies par type de développement

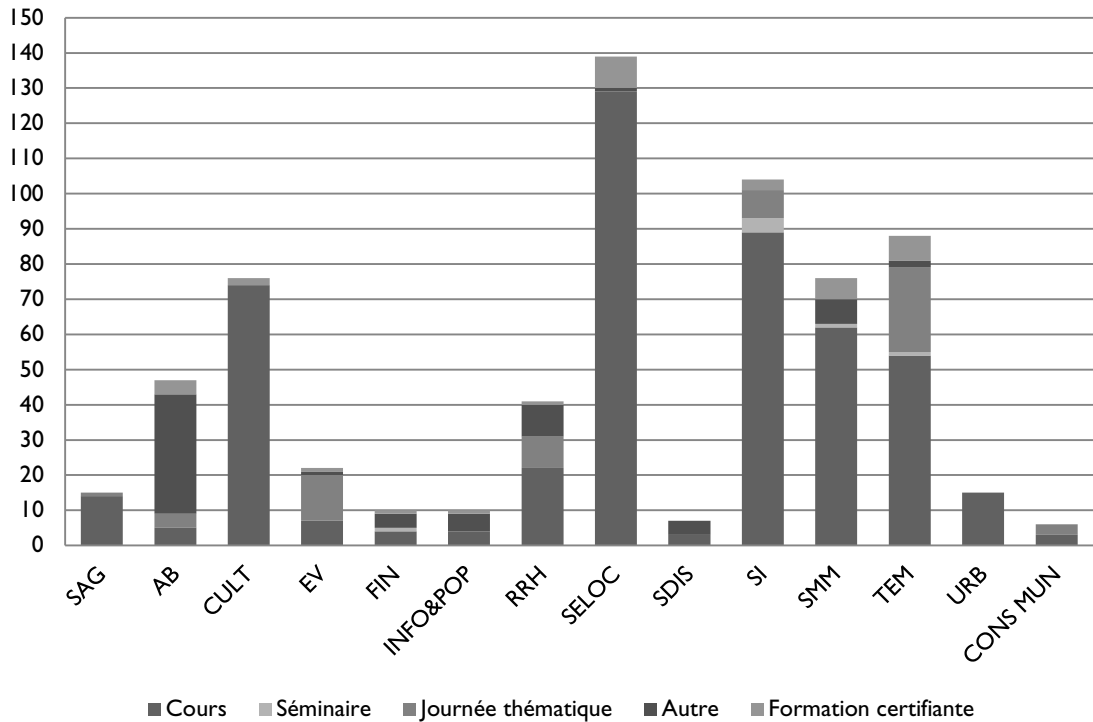


Le graphique ci-contre indique le nombre de formations suivies par service, selon qu'il s'agisse du développement de compétences liées à leur métier ou transversales. Il est entendu par formation l'ensemble des prestations sous forme de cours standard, de formation sur mesure, de séminaires, de coaching ou encore de journées thématiques relatives à un domaine d'activité ou de diplôme.

**Formations suivies par catégorie de formation**

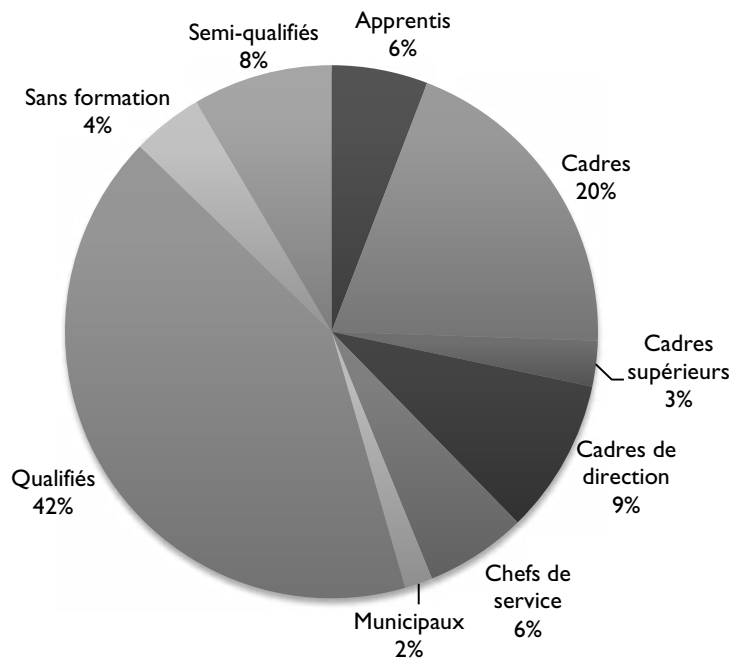
En 2017, 297 collaborateurs-trices ont pris part à des actions de formation contre 231 en 2016. La formation obligatoire « Sensibilisation à la cyber-sécurité » qui s'est déroulée sur les deux derniers mois de 2017 et le 1<sup>er</sup> mois de 2018 n'est pas comptabilisée dans les graphiques sur la formation IV,V et VI. Pour information, 12 sessions ont été organisées en 2017 totalisant 176 participants.

Le graphique ci-dessous montre le nombre de participations aux formations suivies par catégorie de formation et par service.



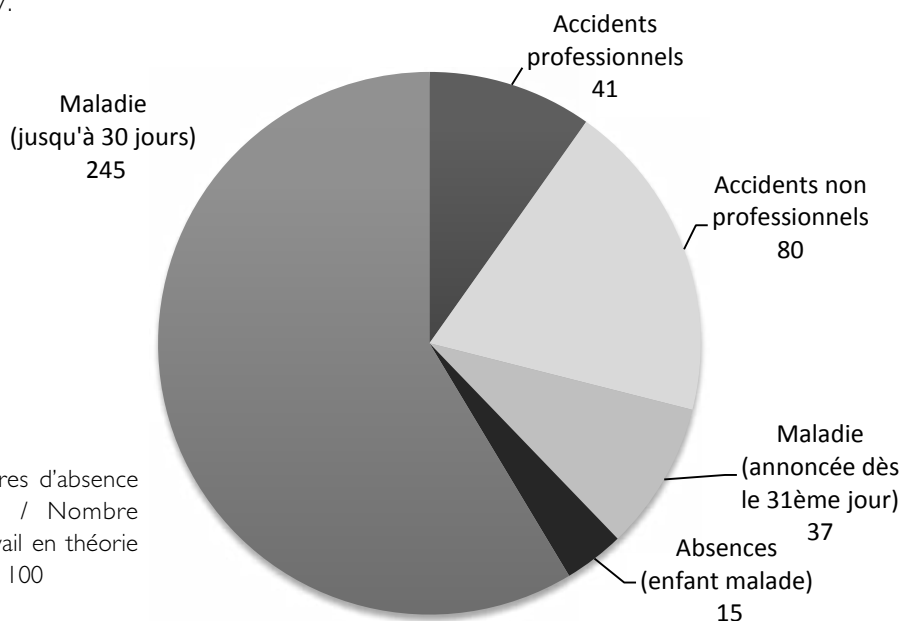
**Formations suivies par type de fonction**

Il s'agit là d'une information sur le type de fonction et ce, compte tenu du nombre total de participations aux formations.



### Absences par catégorie

Les absences pour cause de maladie représentent à elles seules 71.25 % du total des cas absences. Celles de moins de 30 jours constituent le 87.5% des cas d'absences maladies recensés. Le taux d'absentéisme en 2017 est de 7,21% pour le personnel de l'Administration communale soumis au Statut du personnel et aux dispositions générales du contrat de droit privé. Ce sont donc les absences toutes catégories cumulées et durées confondues comptabilisés en 2017 (hormis les absences pour congés maternité, service militaire et civil) pour ces collaborateurs représentant 301 EPT en 2017.



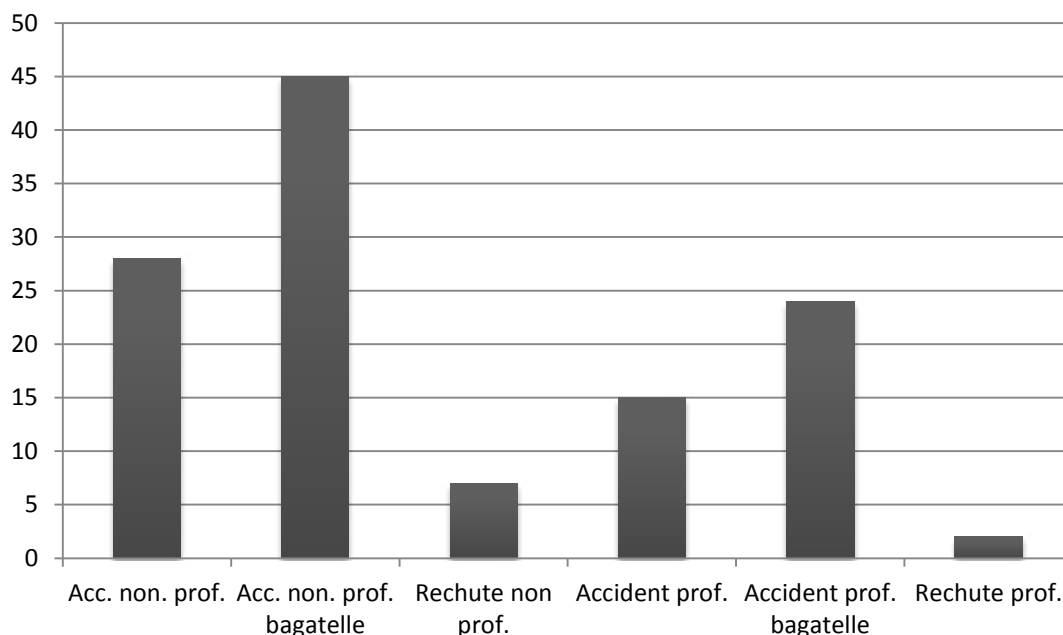
#### Règle de calcul:

(Nombre d'heures d'absence de la période / Nombre d'heures de travail en théorie sur la période) × 100

### Accidents

En 2017, nous recensons 121 cas d'accidents annoncés contre 87 en 2016. Le graphique ci-après montre le détail des types d'accidents annoncés, ainsi que des rechutes survenues. Toutefois, si le nombre d'accidents a augmenté, la durée moyenne d'absence des accidents de longue durée a diminué de 42 à 30,5 jours (incluant les jours d'absence des cas accidents longue durée de 2016 encore ouverts en 2017). Il est à noter que la proportion d'accidents dits bagatelle (sans interruption de travail) a par ailleurs augmenté. En effet, les cas « bagatelle » représentent 59.2% en 2017 contre 54 % en 2016<sup>2</sup>. Il s'agit donc d'accidents sans gravité dont la majorité est d'origine non professionnelle.

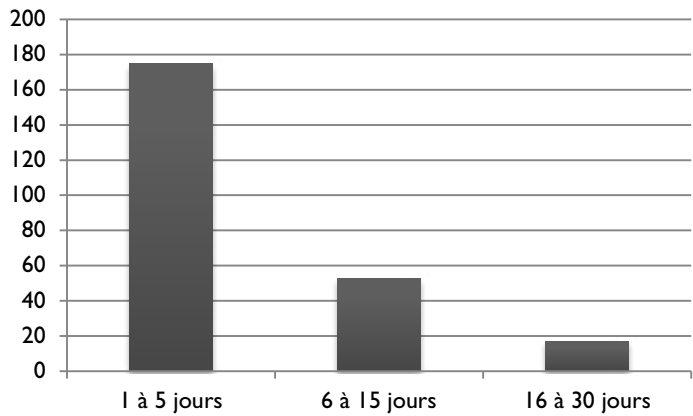
<sup>2</sup> Accidents professionnels et non professionnels « bagatelle ».



## Maladie

En reprenant la même base d'analyse que les années précédentes, les cas de maladies de courte durée s'élèvent à 245 en 2017, sans compter les 15 cas pour raison d'enfant malade. En ce qui concerne les maladies dites de longue durée (plus de 31 jours) nous avons 37 cas enregistrés, soit 7 de plus qu'en 2016. La durée moyenne des absences de longue durée a de ce fait légèrement augmenté passant ainsi de 103 jours en 2016 à 106 en 2017.

Concernant, les cas d'absence maladie de courte durée (moins de 30 jours) nous pouvons voir dans le graphique ci-dessous que les absences de 1 à 5 jours sont les plus fréquentes et représentent 71 % des cas d'absence courte durée.



## PERSPECTIVES 2018

### 1. Mise en œuvre du concept de santé et de sécurité au travail

«Prendre toute mesure utile et adaptée nécessaire à la protection de son personnel», tel est l'un des engagements de la Municipalité qui a à cœur d'être en conformité avec les règles applicables en la matière. Dans ce but, les RRH ont pour objectif de:

- veiller au strict respect et à la bonne application du cadre légal;
- déployer et développer, au-delà de pilotes, les principes d'actions de la politique SST, dans le cadre du budget de fonctionnement alloué:
  - Sécurité et santé physique + urgence;
  - Gestion des absences et suivi du climat social;
  - Prévention et gestion des risques psychosociaux;
- améliorer, de ce fait, le bien-être et la satisfaction au travail;
- assurer le suivi du climat social de travail;
- réduire la fréquence et la gravité des accidents et des maladies professionnelles;
- diminuer le coût, direct et indirect, des absences;
- coordonner le reporting des indicateurs relatifs à la santé et à la sécurité du personnel communal; créer les indicateurs manquants: «on ne peut améliorer que ce que l'on mesure»;
- gérer et coordonner le réseau d'intervenants spécialisés dans chacun des 3 piliers soutenant la politique MSST.

### 2. Revision du Statut du personnel du 5 juillet 1965

En se basant sur l'état des lieux fait en 2017, les RRH proposeront à la Municipalité et aux partenaires sociaux des conditions cadres qui:

- seront conformes aux normes légales actuelles;
- respecteront les fondements du droit constitutionnel et notamment le principe d'égalité;
- seront adaptées aux réalités de la société d'aujourd'hui et au marché du travail;
- traduiront les valeurs de l'Administration communale en tant qu'employeur attractif.

### 3. Changement du système de gestion du temps de travail

A la suite du rachat de la société Bixi Systems AG par Securiton SA en 2017, nous avons été informés, en novembre 2017, que Securiton SA veut se concentrer sur ses activités stratégiques dans le domaine des systèmes d'alarme et de sécurité. De ce fait, Securiton renonce au perfectionnement des systèmes actuels et ne garantit plus la maintenance du système de gestion des temps installé à la Ville de Nyon, à partir du 31 décembre 2019.

Afin de pouvoir remplir ses obligations légales en matière de gestion des temps de travail, et être à même de mettre en place des indicateurs soutenant le projet MSST, RRH, en étroite collaboration avec le Service informatique et population, va devoir procéder à l'évaluation d'une nouvelle solution en vue du remplacement du système de gestion des temps actuel.





# SERVICES INDUSTRIELS

---

**M. Vincent Hacker** Municipal  
**M. Thierry Magnenat** Chef de service

---

## MISSIONS

Les Services industriels de Nyon (SIN) assurent l'approvisionnement et la distribution des énergies (Eau – Gaz – Electricité) et des services de télécommunication sur le câble aux particuliers, professionnels, entreprises, associations et collectivités de la région.

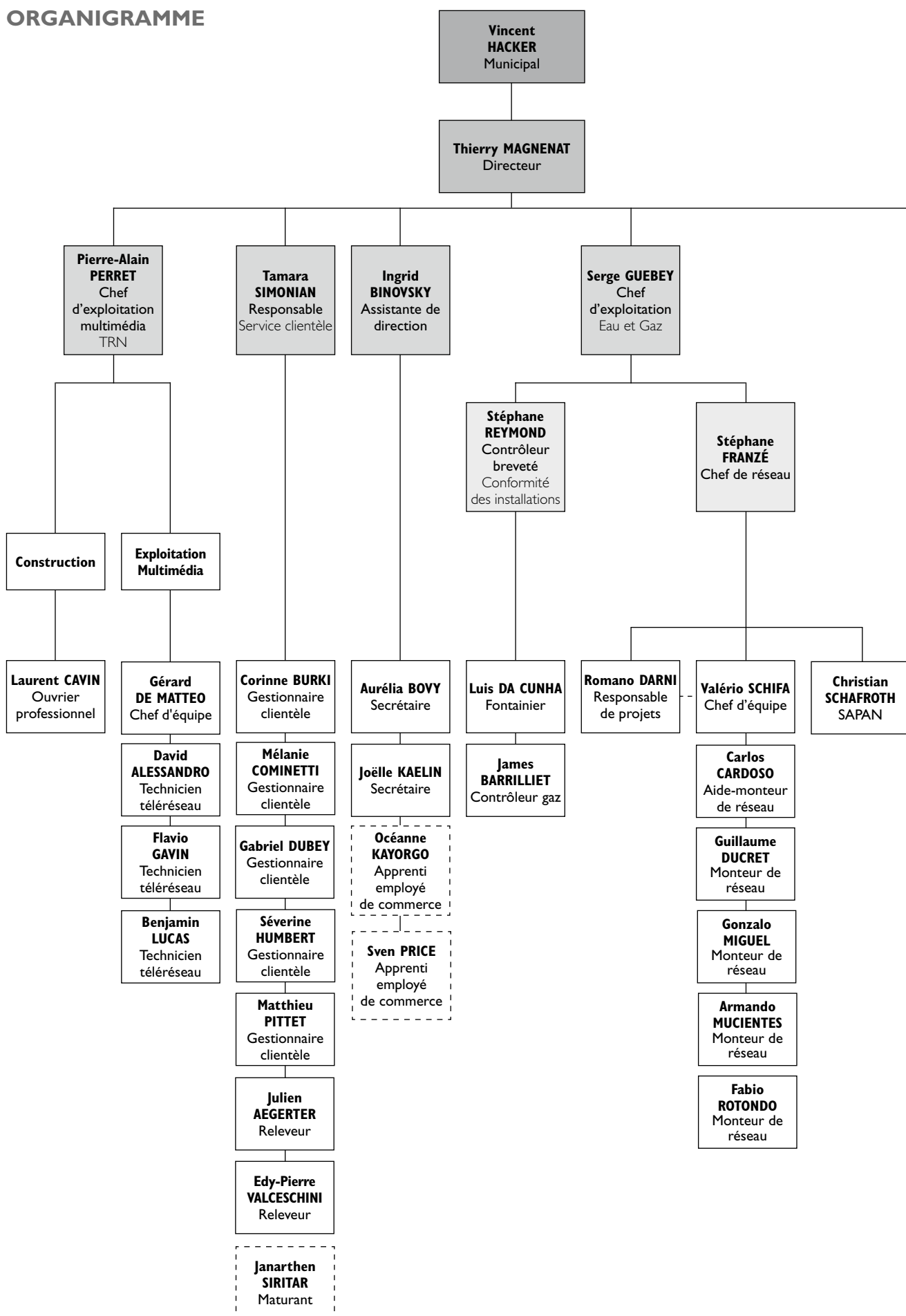
Leur périmètre d'activités s'étend sur 29 communes du District de Nyon.

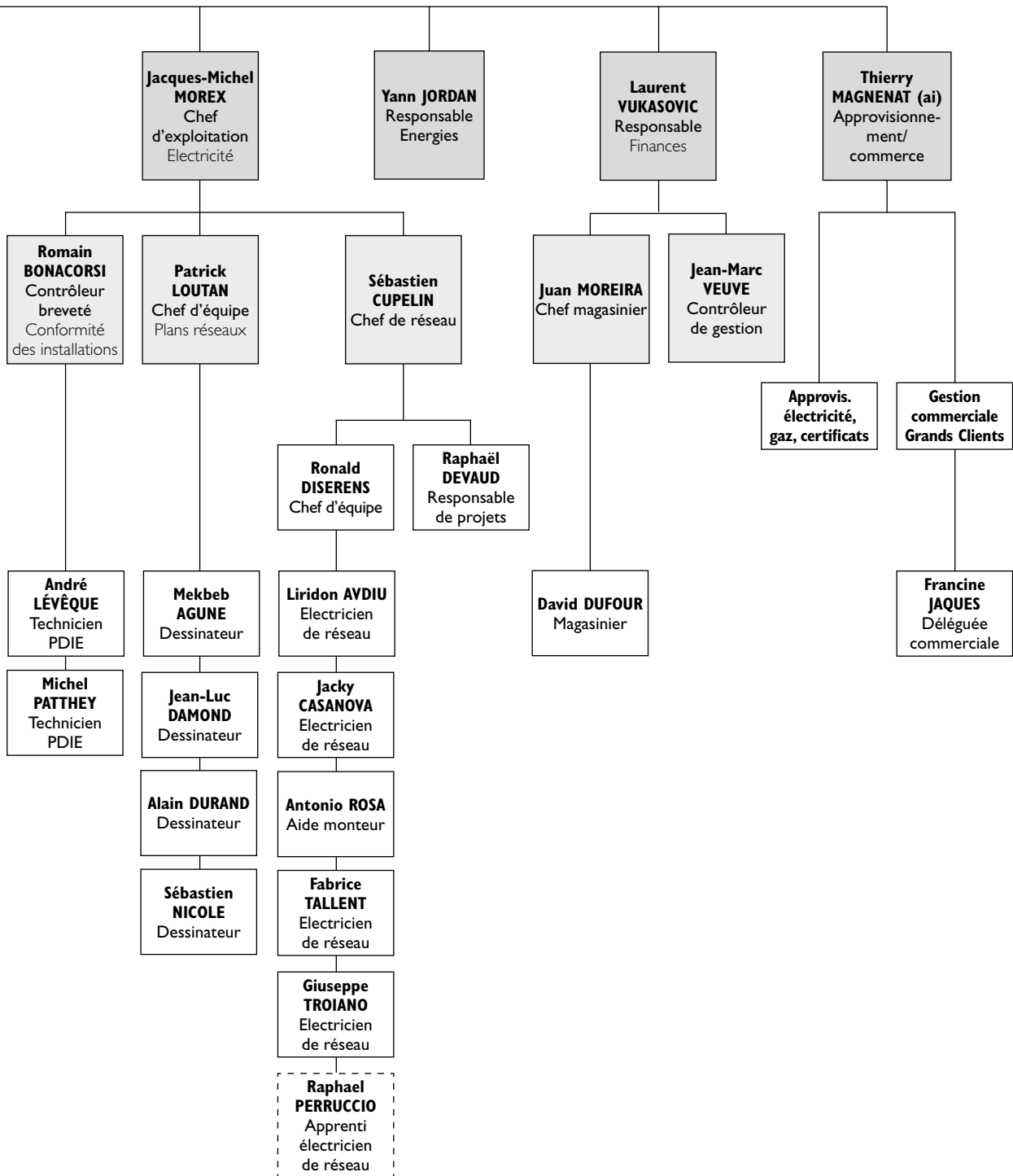
Les Services industriels ont trois missions principales:

- **Distributeurs**  
Ils veillent à la qualité, l'efficacité et sûreté des infrastructures liées à la distribution des énergies/fluides.
- **Fournisseurs/commerçants**  
Ils concentrent les compétences et les moyens nyonnais pour la fourniture des énergies (production, approvisionnement, commercialisation, services) et s'engagent pour une augmentation de la production locale et régionale d'énergie renouvelable.
- **Prestataires de services**  
Ils s'investissent efficacement sur le cycle énergétique complet (des sources primaires à la consommation finale) et proposent des produits/services énergétiques aux clients finaux.

Les SIN gèrent également le Télé-réseau de la Région Nyonnaise SA (TRN) qui fournit les services de télévision, Internet et téléphonie dans 17 communes, avec plus de 10'000 clients.

## ORGANIGRAMME





## POINTS FORTS 2017

Le projet de transformation des SIN a été mené à un rythme soutenu, pour aboutir à un préavis, conformément à la décision 268/2016 du Conseil communal. Le projet de nouvelle organisation permettra de faire face au tournant énergétique de manière appropriée, tel que le définit la Stratégie énergétique 2050 de la Confédération.

La première étape du projet de renouvellement de l'éclairage de fêtes a été menée à bien, débouchant

sur un nouveau concept, testé sur les places de Bel-Air et du Château.

La nouvelle gamme de produits électriques 100% renouvelable «Vision» a été lancée.

Le nouveau réservoir de l'Asse a été mis en service en novembre 2017.

## ACTIVITÉS

### I. Organisation des SIN

Les Services industriels de Nyon (SIN) ont préparé leur transformation, en réponse à la décision du Conseil communal du 5 septembre 2016 de transformer les SIN en une ou plusieurs sociétés de droit privé en mains de la Commune.

Le projet de cette nouvelle organisation sera déposé au Conseil communal le 29 janvier 2018. Si cette proposition est validée, les SIN feront peau neuve dès 2019, au profit d'un groupe de sociétés de droit privé, détenu par la Ville de Nyon.

Cette nouvelle structure permettra aux SIN de faire face aux nombreux défis qui se présentent à eux, que ce soit en termes de concurrence, de régulation ou de capacité à lancer des produits et services en lien avec la profonde évolution du marché de l'énergie en Suisse. Les enjeux d'un tel marché, dictés par la Stratégie énergétique 2050 (SE 2050) de la Confédération, nécessitent en effet une capacité d'adaptation et d'anticipation importante qui implique une décorrélation des mécanismes politiques, peu adaptés pour y répondre de manière appropriée.

Un travail intensif a été effectué tout au long de l'année par le groupe de projet, les collaborateurs et les différents intervenants externes associés à la démarche, selon trois axes (ressources humaines, finances et organisation):

- sur le plan des ressources humaines, une attention particulière a été portée sur les conditions de travail futures des collaborateurs. En ce sens, une négociation a été menée par la direction du service, une délégation du personnel et le syndicat SSP, conduisant à une CCT équilibrée, acceptée à une très large majorité par les collaborateurs;
- concernant les finances, une attention particulière a été apportée afin de garantir un apport significatif dans le futur pour la Ville de Nyon. Une marge nette équivalente à la moyenne des dernières années sera ainsi garantie;
- enfin, l'organisation retenue respecte les décisions du Conseil communal relatives au préavis 268/2016, à savoir une structure composée d'une ou plusieurs sociétés de droit privé (en l'occurrence plusieurs). Cette organisation offrira une structure optimale pour affronter les défis des quinze prochaines années, en lien avec la métamorphose des domaines de l'énergie et des métiers liés.

### 2. Géothermie

Le projet de géothermie mené par EnergieÖ SA, dont Nyon est actionnaire à hauteur de 25% au travers des Services industriels, a connu une bonne progression.

Le dossier complet de consultation préliminaire a été remis à l'Etat de Vaud en avril 2017, en vue de pouvoir effectuer la mise à l'enquête du Plan partiel

d'affectation et de disposer des autorisations de forage. Le traitement de ce dossier important et conséquent a été mené de manière usuelle par les services de l'Etat et a, malheureusement, pris plusieurs mois de retard. Ceci a engendré un report proportionnel du projet et a impliqué l'annulation de la journée d'information à la population, prévue en septembre. Celle-ci

sera reconduite dès que les retours de consultation du Canton seront terminés, en principe durant le premier trimestre 2018.

La recherche de subventions pour la phase de forage a également été initiée, à la suite de l'adoption de la Stratégie énergétique 2050 par le peuple suisse en mai 2017. La géothermie est en effet une source d'énergie renouvelable qui peut bénéficier de subventions, conformément à la nouvelle loi sur le CO<sub>2</sub> qui découle de la SE 2050.

Parallèlement au projet de géothermie, le projet de chauffage à distance à Gland a progressé tout au long de l'année. La coordination entre ces deux projets est très importante, puisque la production de chaleur et sa distribution sont intimement liées. Outre des études sur le potentiel énergétique dans la zone nord de Gland et l'établissement de plans d'affaires, la société Thermores SA a été créée devant notaire le 30 août, regroupant trois des quatre partenaires d'Energie: la Société Electrique des Forces de l'Aubonne (SEFA), la Société électrique intercommunale de la Côte (SEIC) et Romande Energie. Le quatrième partenaire est la Ville de Gland.

### 3. Chauffage à distance (CAD)

L'étude de faisabilité et les études complémentaires ont été menées en 2017, en coordination étroite avec la Déléguée à l'énergie et au développement durable (EDD) et l'étude de planification énergétique territoriale.

Celles-ci ont visé à évaluer une nouvelle architecture de réseau, ainsi que différentes possibilités de production

de chaleur (essentiellement eau du lac et ressource bois-énergie).

Ce projet soutient une vision politique à long terme en matière énergétique, en tant qu'outil permettant de modifier durablement le mixte énergétique nyonnais, vers du renouvelable local.

### 4. Distribution de l'eau potable

Les SIN exploitent, entretiennent et développent le réseau d'eau de boisson, qui s'étend sur le territoire des communes d'Arnex, Borex, Crans, Céligny, Nyon, Prangins et Signy. Plusieurs habitations des communes de Duillier et Gingins sont également alimentées. Au total, plus de 29'500 habitants sont alimentés directement par les SIN, avec un réseau de conduites principales cumulant une longueur d'environ 158 km.

L'eau potable est fournie à partir de cinq sources, qui s'écoulent par gravité dans le réseau, de trois stations de pompage dans les nappes phréatiques, ainsi que de l'eau traitée du lac fournie par la SAPAN (Société anonyme pour le pompage et l'adduction d'eau du lac pour la région nyonnaise). Les SIN exploitent l'entier des installations de la SAPAN, qui approvisionnent environ 59'150 habitants sur 20 communes en eau brute et potable à partir de l'eau du lac, ils assurent également un service de piquet 24h/24h.

#### 4.1 Reconstruction du réservoir de la Vuarpillière à l'Asse

La reconstruction du réservoir de la Vuarpillière a été réalisée selon un concept novateur réunissant les installations de la SAPAN et le réseau des SIN. L'approche technique a permis de mettre en place une solution optimale et économique, tout en misant sur une collaboration SIN-SAPAN renforcée.

Après avoir obtenu en 2015 les crédits de constructions et le permis de construire, les travaux ont ainsi pu débuter dès la mi-septembre 2015, à fin décembre 2016 le gros œuvre du réservoir était terminé, en juin 2017 l'ensemble des travaux du réservoir étaient terminés et les premiers essais ont été réalisés. La mise en service partielle a eu lieu en septembre 2017. La pose des canalisations s'est terminée en décembre. La journée porte ouverte lors de l'inauguration de cet ouvrage a rencontré un franc succès avec la visite de plus de 600 personnes.

Au début 2018, il restera deux chambres de distribution à adapter aux nouvelles spécificités du réservoir et des conduites.

#### 4.2 Mandat de prestations avec le Service Intercommunal des Eaux de Chéserey-Grens-Eysins

Le SIECGE délivre l'eau aux clients finaux sur les communes de Chéserey, Grens et Eysins, pour un volume annuel de 220'000 m<sup>3</sup> d'eau. Le SIECGE possède les sources, les réservoirs et le réseau. Les ressources en eau sont constituées de quatre sources et de l'adduction de la SAPAN (de 35'000 à 175'000 m<sup>3</sup>). Le réseau comprend des conduites du réseau d'une longueur d'environ 21 km, avec trois stations de pompage et deux réservoirs d'une capacité totale de 1'100 m<sup>3</sup>.

Les SIN assurent l'entier de l'exploitation du réseau de distribution d'eau et de défense incendie du SIECGE: ceci comprend l'entretien, la facturation de l'eau distribuée, l'établissement du budget, des préavis, des projets de développement, ainsi que le suivi et la tenue des comptes et l'ensemble des aspects administratifs. De plus, les SIN assurent un service de piquet 24h/24h.

#### 4.3 Protection de la source d'Arpey

L'objectif principal de l'assainissement de la décharge de Molard-Parelliet étant la protection de la source d'Arpey, les SIN suivent ce projet, mené par le Service travaux, environnement et mobilité (TEM). Faisant suite aux différentes études relatives à la circulation des eaux souterraines et à la mise à l'enquête des travaux, la construction a débuté en juin 2017.

Afin d'éviter tout risque de pollution durant ces travaux, la source d'Arpey a été mise hors service dès le mois d'août 2017.

#### 4.4 Approvisionnement en eau potable

La quantité de précipitations cumulée enregistrée en 2017 s'élève à 818 mm, ce qui est inférieur à la moyenne pluriannuelle de 954 mm. En début de l'année, seuls les mois de mars et mai furent assez humides avec des précipitations légèrement au-dessus de la moyenne. Dès le mois de juin, ces dernières sont restées très faibles jusqu'à la mi-décembre (cumul au 15 décembre de 630 mm). Pour rappel, la fin de l'année 2016 fut également excessivement sèche. Cette situation très exceptionnelle a notablement influencé le régime des sources et de la nappe, nous avons enregistré les étiages les plus bas depuis 30 ans. Ainsi, ces dernières n'ont participé qu'à hauteur de 25% de la consommation. Avec une part de près de 47%, les apports de la SAPAN ont été très élevés. Les nappes phréatiques ont également été très sollicitées, elles représentent 28% des apports. Avec l'évolution démographique importante de notre région et les impacts du climat sur le régime pluviométrique, le rôle de la SAPAN a pris une importance capitale pour assurer l'approvisionnement de nos zones de distribution, durant toute l'année.

#### 4.5 Entretien des réseaux d'eau

Des travaux de renouvellement et de renforcement des infrastructures ont été effectués sur l'entier de notre réseau, dont d'importants renouvellements et renforcements sur les communes de Prangins et Signy. De grandes extensions pour le plan de quartier des Jardins du Couchant ainsi que pour le PQ du Vallon du Cossy à Nyon ont été réalisées.

La surveillance et l'entretien des installations ont été régulièrement effectués conformément à notre système qualité, basé sur le principe de l'analyse anticipée des risques et de l'autocontrôle.

Les investissements réalisés par voie de préavis en 2017 se montent à CHF 404'855.– et ceux financés par les crédits d'extension se montent à CHF 1'259'619.–.

Principaux travaux financés par des comptes d'extension:

- Nyon, route de Signy, remplacement et renforcement du réseau de distribution d'eau et de défense incendie; crédit: CHF 134'000.–, dépenses: CHF 124'014.–;
- Nyon, Plan de quartier du Jardin des Couchant, extension et renforcement du réseau de distribution d'eau et de défense incendie; crédit: CHF 179'000.–, dépenses: CHF 138'480.–;
- Prangins, route de l'Etraz, remplacement et renforcement du réseau de distribution d'eau et de défense incendie; crédit: CHF 165'000.–, dépenses: CHF 153'924.–;
- Signy, rue des Fontaines 1<sup>re</sup> étape, remplacement et renforcement du réseau de distribution d'eau et de défense incendie; crédit: CHF 368'000.–, dépenses: CHF 203'220.–.

Les travaux financés par voie de préavis sont:

- PQ Vallon du Cossy: extension et renforcement du réseau de distribution d'eau et de défense incendie;
- Nyon L'Asse: construction d'un nouveau réservoir d'eau potable d'un volume de 10'000m<sup>3</sup> équipé d'une station de pompage, extension et renforcement du réseau de distribution d'eau et de défense incendie ainsi que des stations de distribution.

#### 4.6 Comptage

A fin 2017, 3'923 compteurs sont en service sur l'ensemble des communes desservies, contre respectivement 3'798 en 2016. En 2017, ce sont 348 compteurs qui ont été remplacés. Un important et croissant nombre de compteurs temporaires sont posés et déposés durant l'année pour des exploitations agricoles, des manifestations ou des particuliers.

#### 4.7 Marketing eau

Le rapport sur la qualité de l'eau distribuée a été envoyé à la clientèle par le biais d'une newsletter dédiée et mis en ligne sur les sites Internet de la Ville de Nyon et des SIN, conformément à l'ordonnance fédérale sur les denrées alimentaires (ODAL).

Durant la semaine précédant le 22 mars, Journée mondiale de l'eau, les SIN, conjointement avec le Service TEM, ont sensibilisé les élèves des classes nyonnaises à la valeur de l'eau, en proposant une exposition didactique suivie d'un concours de dégustation d'eau du réseau.

L'inauguration du nouveau réservoir de la Vuarpillière a permis de présenter à la population nyonnaise les nouvelles installations et de sensibiliser les habitants aux économies d'eau dans la région.

## 5. Distribution de l'électricité

Les SIN desservent l'ensemble de la ville en électricité et acheminent plus de 102.2 millions de kWh pour 13'551 clients. Ils gèrent également le réseau d'éclairage public et l'éclairage de fêtes. Le secteur de l'électricité est organisé en deux équipes: l'une est responsable de la construction, de l'extension, de l'exploitation et de l'entretien du réseau d'électricité et de l'éclairage public; l'autre est en charge du secteur «conformité des installations», elle est chargée principalement des tâches liées à l'OIBT (contrôle des installations intérieures) et à la métrologie (établissement des points de mesures et gestion des appareils de tarification). Elle se charge également des infrastructures pour les manifestations et gère les données liées à la production des centrales solaires du territoire communal, en lien avec Swissgrid.

En 2017, la consommation de la ville de Nyon a très légèrement diminué de 0.14%, à 102.2 GWh. Malgré un fort développement démographique, les efforts en matière d'économie d'énergie alliés à des saisons plutôt clémentes jusqu'en novembre ont contribué à une légère diminution de la consommation d'électricité. Le nombre de clients a augmenté d'environ 2.12%, à la suite de l'emménagement des habitants dans les nouveaux quartiers, notamment Les Jardins du Couchant. La puissance de pointe augmente sensiblement pour s'établir à 18'760 kW. La nouvelle structure tarifaire et le choix de ne plus déléster les clients en sont l'explication.

Au niveau de l'approvisionnement, 2017 marquait la deuxième année du contrat avec Enerdis Approvisionnement SA. Cette société gère le portefeuille et l'accès au marché et est devenue le fournisseur d'énergie des SIN dès le 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Tout comme 2016, l'année 2017 a été brillante au niveau de la qualité de fourniture. Les nombreux travaux de maintenance et d'extension du réseau n'ont coupé l'énergie que peu de clients pendant des durées limitées, tout en assurant la sécurité des personnes et des choses. Une seule passe est à déplorer: le fonctionnement intempestif d'un disjoncteur au poste des Glycines qui a privé d'énergie 245 clients durant 33 minutes.

Ainsi, le SAIDI (durée moyenne des coupures de courant réparties sur l'ensemble des clients) s'établit à 4.26 minutes en 2017. Le record a été enregistré en 2016 avec 3.64 minutes. Pour rappel, cet indice s'élevait à 8.8 minutes en 2014 et à 56 minutes en 2015. En comparaison, la moyenne suisse était de 19 minutes en 2016.

### 5.1 Production locale d'énergie renouvelable

En 2017, la croissance de nouvelles installations photovoltaïques a diminué par rapport aux années précédentes. Le territoire a accueilli 19 nouvelles installations, portant le nombre total d'installations en service au 31.12.2017 à 80.

En considérant la totalité des installations, 2'500 MWh d'électricité ont été produits à Nyon durant l'année 2017, soit près du double de la production 2016. Cette augmentation est due à une grande installation privée réalisée en 2016 qui a produit à elle seule 38% du total. Les installations de la Ville, portées au nombre de 10 (+1 par rapport à 2016), ont produit 519 MWh, soit 22% du total. Le solde est à mettre au compte des producteurs privés.

La puissance installée en 2017 s'élève à 460 kWc, soit 60% de moins qu'en 2016. Ainsi au 31.12.2017, la puissance installée totale est de 2.5 MWc, représentant une surface de modules photovoltaïque de 15'800 m<sup>2</sup> (env. 2 terrains de foot).

L'encouragement de la consommation propre (sur place avant injection du surplus dans le réseau des SI Nyon) a vu l'émergence d'un nouveau modèle appelé Communauté d'Auto Consommateurs (CAC), dans lequel plusieurs consommateurs peuvent bénéficier de l'énergie produite en toiture. 3 installations de ce type ont été mises en service à Nyon en 2017 et les SI Nyon assurent la gestion de ces CAC, grâce à un service mis en place durant l'année écoulée.

Au total, 79% des installations photovoltaïques en service à Nyon consomment tout ou partie de leur production sur place. La part consommée directement représente 46% de la production de ces installations, chiffre en diminution par rapport à 2016 (50%).

Les SI Nyon ont repris sur leur réseau 2'000 MWh d'électricité qui n'ont pas été consommés sur place.

Les SI Nyon valorisent cette électricité dans leur produit labellisé éco-courant Vision durable. Ainsi, en retranchant la quantité encouragée par la RPC (Rétribution à Prix Coûtant, subvention fédérale), ce sont 950 MWh de certificats qui serviront d'apport renouvelable local au produit Vision durable, couvrant largement le 5% minimum du volume des ventes.

La production d'énergies renouvelables est complétée par les installations de la STEP, à savoir la turbine de la STEP de Rive ainsi que l'unité de couplage chaleur force (CCF) au biogaz. Elles sont exploitées par le Service TEM et ont produit respectivement 466 MWh et 764 MWh d'électricité renouvelable, soit une diminution de 5% par rapport à 2016. Après avoir consommé



une grande partie de cette électricité pour leurs installations de traitement des eaux usées, ce sont 418 MWh d'électricité qui ont été injectés dans le réseau des SIN (taux de consommation propre de 66%).

Au total, la production d'énergies renouvelables à Nyon s'élève à 3'739 MWh, ayant couvert 3.8% de l'électricité consommée à Nyon.

### 5.2 Tarifs 2017 et tarifs 2018

Conformément aux dispositions de la LApEI, les SIN ont publié au 31 août les tarifs de l'électricité applicables en 2018, soumis à la Commission de l'électricité (ECom).

L'année 2017 marque le premier exercice avec la nouvelle structure tarifaire 2017 dévoilée le 31 août 2016. Les effets de cette nouvelle structure tarifaire ayant été acceptés par les clients, cette même structure a été appliquée pour les tarifs 2018.

Fort de ce constat de baisse généralisée des consommations, une projection prudentielle des volumes 2018 a été prise en compte dans l'élaboration des tarifs 2018. Ainsi, la grande majorité des ménages et entreprises verront en 2018 le montant global de leur facture d'électricité augmenter de 7% (taxes fédérales comprises). Après 2 années de baisses successives importantes (-7% en 2016 voire -15% pour certains profils de consommation et -7% en 2015), la variation est principalement liée à l'augmentation de la taxe fédérale de 53% (1.5 ct/kWh à 2.3 ct/kWh) ainsi qu'à une légère hausse des coûts d'acheminement de l'énergie électrique. Les investissements importants réalisés ces trois dernières années en vue de renforcer et sécuriser l'alimentation d'une ville en plein essor expliquent une partie de cette hausse. Le prix de l'énergie, quant à lui, continue de diminuer, grâce à une bonne gestion des achats. Ceci permettant de minimiser l'impact global sur les tarifs des clients.

### 5.3 Asset management

L'ouverture du marché suisse de l'électricité entraîne un processus d'évolution majeure de l'activité des distributeurs d'électricité. Ce processus bouleverse les modes d'organisation du secteur et des entreprises et renforce les exigences de productivité.

Parallèlement, la complexité actuelle du système de distribution d'énergie s'intensifie. Les outils et le savoir empirique actuels ne permettent plus de relever ces défis de façon efficace. Les concepts de simulations financière et technique reposant sur les technologies de l'information sont indispensables à la maîtrise de cette complexité et à l'expérimentation de nouveaux concepts.

Le renouvellement des réseaux électriques et leur évolution vers les Smart Grid (réseaux intelligents) nécessiteront des investissements conséquents dans les technologies. Il n'est possible d'évaluer ces investissements qu'en fonction de l'élaboration de scénarios.

Le danger est grand de gaspiller des ressources et de subir un échec, faute de déterminer clairement les objectifs ou encore d'investir trop peu ou de prendre trop de risques, surtout pour les petits et moyens gestionnaires de réseaux de distribution (GRD).

Afin de faire face à ces défis importants, les sociétés SEIC, SEVJ, VOE et Viteos ont créé en 2012 la société de partenaires Tamdis (Timbre et asset management distribution). Les SIN ont rejoint les autres membres fondateurs en 2016, afin d'accéder rapidement à un savoir et à des procédures solidement établis.

Tamdis aide ses partenaires à mettre en place des synergies au niveau de la gestion des actifs des réseaux de distribution et de calcul du timbre d'acheminement. Cela passe par la mise en commun des ressources, méthodes de gestion et outils informatiques.

Tamdis permet à ses partenaires de :

- obtenir un timbre d'acheminement compétitif et conforme à la législation en vigueur ;
- assurer le bon niveau de continuité de fourniture ;
- maintenir la valeur économique des réseaux ;
- tirer le meilleur rendement possible du capital investi dans le cadre régulé ;
- optimiser la gestion des actifs face aux efforts de productivité exigés par les instances de régulation ;
- élever continuellement le niveau de maturité de leurs processus associés à la gestion des actifs des réseaux de distribution ;
- permettre une optimisation des investissements de renouvellement, portant sur les risques, la durée de vie des réseaux et le rendement du capital investi.

En 2017, un accent particulier a été mis sur différents points de la norme ISO 55'000. L'analyse de maturité a été établie. La connexion entre le serveur applicatif de Tamdis et les utilisateurs des Services industriels à Nyon a été mise en œuvre. Elle permettra l'installation de l'infrastructure informatique. Les Services industriels pourront ainsi compléter la base de données avec leur réseau.

Les données du réseau électrique ont été importées de la base des géodonnées nyonnaise vers le nouveau programme de gestion des réseaux. Elles serviront de base à la construction complète du système, une fois les paramètres d'exploitation (couplages, etc.) intégrés.

Une analyse des différences entre cette base de données et l'inventaire habituellement utilisé pour le calcul du timbre a été lancée.

#### 5.4 Exploitation et extension du réseau électrique

Le fort développement de la Ville est anticipé par l'extension du réseau de distribution électrique. En 2017, un effort particulier a vu la création de trois nouvelles stations de transformation MT/BT, dans les quartiers des Jardins du Couchant, du Vallon du Cossy ainsi que pour l'alimentation du nouveau réservoir de la SAPAN à l'Asse. La station alimentant la nouvelle école de Marens a été entièrement remplacée. Les postes de Sangal et Bourgogne ont été entièrement rénovés sur leur partie moyenne tension. D'importants travaux ont été réalisés sur les lignes moyennes attenantes.

La liaison moyenne tension de près d'un kilomètre, datant de 1965, reliant le poste de la Longeraie à la station Etraz, a été remplacée.

Plusieurs travaux ont été entrepris sur le réseau basse tension, notamment en changeant la ligne aérienne du Groseillier par une ligne isolée.

Par ailleurs, le projet d'extension de l'hôpital (GHOL) a donné lieu à d'importants travaux touchant non seulement les réseaux à basse et moyenne tension, mais également les réseaux de gaz, d'ESP et de défense incendie. La station « Hôpital I » alimentant le quartier a été démolie et est en cours de reconstruction. Une nouvelle station d'importance accueillera trois transformateurs de 1000 kVA permettant d'alimenter le quartier, l'hôpital et son extension. Cette nouvelle infrastructure, dont la mise en service est prévue en mars 2018, permettra alors le démontage du poste situé dans l'hôpital pour libérer de la place pour son extension. Pour ces travaux, le préavis 37/2017 prévoit un crédit de CHF 1'385'000.– avec une participation du GHOL de CHF 413'000.–.

Les investissements réalisés par voie de préavis en 2017 se montent à CHF 673'787.– et ceux financés par les crédits d'extension se montent à CHF 1'892'358.–.

On notera encore que le développement de la ville a une influence directe sur la longueur du réseau et le nombre de postes électriques. L'équipe du réseau voit donc son parc d'exploitation constamment grossir. Le nombre de projets à réaliser est toujours en forte augmentation.

#### 5.5 Conformité des installations

Le Service Conformité des installations électriques a réclamé 1089 demandes de rapports de sécurité aux propriétaires d'installations en 2017. 721 premiers rappels et 570 deuxièmes rappels ont été envoyés. De

ces deux chiffres résultent 171 dossiers à transmettre à l'ESTI (dénonciations). Fin 2017, 1127 rapports de sécurité échus devaient être réclamés.

Par ailleurs, 291 demandes d'installation ont été déposées contre 284 en 2016. Vingt-six annonces pour des installations provisoires (hors manifestations) ont été déposées et traitées. La partie administrative de la sécurité, traitée par le Service clientèle fournit de bons résultats, grâce à une bonne maîtrise de ces processus.

#### 5.6 Comptage

A fin 2017, 13'551 compteurs sont en service sur notre aire de desserte, contre 13'264 en 2016. De nombreux appareils de tarification ont été posés, enlevés, révisés ou éliminés. Le nombre de récepteurs de télécommande centralisée s'élève à 1'853, contre 1'836 en 2016.

En outre, les abonnés débiteurs ont nécessité 107 coupures contre respectivement 166 pour l'année précédente. La pose et dépose de compteurs à prépaiement a entraîné 6 interventions (11 en 2016). En tout, 31 compteurs à prépaiement sont en service.

#### 5.7 Éclairage public

Les mesures d'amélioration de l'éclairage public se sont poursuivies, notamment avec le remplacement des luminaires équipés de lampes à vapeur de mercure par des équipements à haut rendement lumineux ou par des LED. Il en résulte non seulement une consommation d'énergie réduite mais également une limitation maximale de la pollution lumineuse. Quarante-cinq luminaires HPGL ont été remplacés par des luminaires de type LED sur les axes suivants: chemin des Fauvettes, promenade du Mont-Blanc, chemin de Valmont, chemin du Crozet, digue du port côté Genève, sentier piéton de la gare des Plantaz.

La puissance installée des quelque 1'860 points lumineux est de 206'616 W en 2017 contre 212'649 W en 2016, pour une consommation annuelle de 847'160 kWh. L'éclairage public a été allumé durant 4'301.2 heures. On notera que durant les heures de faible circulation, la puissance d'éclairage de certains axes est diminuée. L'horaire 00h00 à 05h00 a été conservé.

Travaux financés par des comptes d'extension:

- renouvellement des mâts et armatures, crédit: CHF 75'000.–, dépenses: CHF 34'306.–;
- remplacement des luminaires équipés d'ampoules HPGL, crédit: CHF 83'000.–, dépenses: CHF 39'897.–;
- renouvellement de l'éclairage public du chemin de Crève-Cœur, crédit: CHF 16'600.–, dépenses: CHF 12'104.–;

- remplacement de l'éclairage public de la rue du Collège et de la place du Marché, crédit: CHF 14'000.–, dépenses: CHF 10'705.–;
- réalisation d'un audit photométrique permettant de quantifier les mesures prises depuis 2012 pour rectifier les zones sur- ou sous-éclairées, crédit: CHF 17'000.–, dépenses: CHF 9'360.–.

Les travaux financés par voie de préavis sont:

- PQ Vallon-du-Cossy: démontage de la ligne aérienne et pose de huit luminaires et mâts;
- Route de Signy: déplacement et remplacement de quatre mâts, suite aux travaux d'aménagement de tracés à mobilité douce.

Les investissements en 2017 financés par les crédits d'extension se montent à CHF 109'556.– (éclairage public uniquement) et ceux financés par voie de préavis s'élèvent à CHF 26'321.–.

Un cinquième des ampoules de l'éclairage public a été remplacé dans le cadre du changement systématique, soit après plus de 16'000 heures de service, et un cinquième des mâts a été contrôlé selon les directives légales.

Six actes de vandalisme, dont les auteurs n'ont pas pu être identifiés, ont été perpétrés sur nos installations. Leur coût de remise en état s'élève à CHF 10'436.58 contre CHF 4'711.80 l'année dernière.

### 5.8 Éclairage de Fêtes

La consommation totale d'électricité pour l'éclairage de fêtes est de 26'580 kWh pour 418.44 heures d'éclairage, soit 11 heures de plus qu'en 2016. Les guirlandes lumineuses ornant les sapins de Noël sont toutes équipées de LED colorés.

Projet de remplacement de l'éclairage de fêtes:

Les décorations lumineuses qui viennent égayer la ville du premier week-end de l'Avent jusqu'à l'Épiphanie, sont vieillissantes. La Municipalité a décidé d'un nouveau concept d'éclairage de Fêtes qui sera développé en trois couches comprenant:

- les motifs lumineux suspendus;

## 6. Distribution gaz naturel

Le Service du gaz est en charge de l'exploitation, l'extension et l'entretien du réseau de gaz naturel, qui s'étend sur les communes de Nyon, Duillier, Eysins, Prangins, Signy et Grens. Il traite aussi les demandes de raccordement des immeubles, ainsi que le contrôle des installations intérieures (conformité

- la mise en valeur de bâtiments communaux;
- la décoration paysagère temporaire de places et ronds-points.

Le projet a été lancé dans le courant 2017 et les premiers résultats ont été visibles sur les places de Bel-Air et du Château. L'avant-projet, baptisé «arbres célestes», consistait en sculptures composées de mâts et cordages de 9 mètres de haut, lesquels ont été installés sur la place du Château (trois pièces) ainsi que sur la place Bel-Air (deux pièces). Cette dernière installation a été coordonnée avec le Marché de Noël de la Société industrielle et commerciale de Nyon et environs(SIC). Le résultat a rencontré un franc succès et a eu un écho sur le plan cantonal.

Le concept déployé est un avant-goût du projet d'éclairage de Fêtes qui devrait aboutir en 2018, en cas d'approbation du projet et de son budget par le Conseil communal.

### 5.9 Nouveau produit durable

En 2017, la nouvelle gamme de produits électriques des SIN –VISION – a remplacé Nyon Vitale. Cette nouvelle gamme est 100% renouvelable et les Nyonnais ont la possibilité de soutenir la production d'énergie en Suisse en souscrivant à Vision Mixte et d'encourager la production locale et encore plus respectueuse de l'environnement en souscrivant à Vision Durable.

Outre leur licence de production, les SIN disposent depuis le 1er janvier 2017 d'une licence de distribution enregistrée auprès du VUE (Association pour une énergie respectueuse de l'environnement). Ainsi, un expert externe garantit que 100% de l'électricité Vision durable vendue répond à des critères écologiques sévères permettant l'appellation «éco-courant» sous le label Naturemade star.

En réponse aux différentes campagnes d'information, les SIN ont constaté une augmentation des parts de marché pour les produits mixtes et durables. Ceci a permis une augmentation du prix de rachat de l'énergie photovoltaïque produite à Nyon pour l'année 2018.

des installations, pose des compteurs). Il fournit le gaz naturel carburant (GNC) dans une station-service publique.

Le nombre et la puissance totale des installations raccordées au réseau sont en progression constante.

A ce jour, plus de 1'792 clients (+ 1,7%) sont desservis avec un réseau de conduites principales totalisant une longueur de 76 km. Le succès du gaz naturel, qui se substitue progressivement au mazout de chauffage, résulte des avantages de cette énergie de réseau, l'une des plus respectueuses de l'environnement, facile à utiliser pour des applications industrielles ou domestiques et d'un prix favorable.

Les 177 millions de kWh vendus en 2017 représentent une progression d'environ 6% par rapport à 2016, qui était une année de haute consommation suite à un automne sec et froid. Nous pouvons également noter que 2017 fut une année avec un hiver très doux avec très peu de jours en températures négatives, ce qui n'a pas favorisé les ventes de gaz naturel sur cette période.

### 6.1 Gaz naturel carburant (GNC)

Au cours de l'année 2016, 38'270 kg de GNC, soit l'équivalent de 56'485 litres d'essence, ont été vendus à la station Avia de Signy. Ce sont ainsi environ 38'415 kg de CO<sub>2</sub> de rejets évités grâce aux ventes de GNC. La station GNC de Signy offre deux produits contenant une part variable de biogaz: le GNC standard contenant 10% de biogaz et le BIO 50 contenant 50% de biogaz. Ce sont ainsi 5'582 kg de biogaz qui ont été vendus aux clients GNC en 2016. L'ensemble de ces ventes représente une baisse d'environ 6,4 % par rapport à 2016, mesurée principalement sur le premier trimestre.

Les SIN ont soutenu la construction et l'exploitation d'installations suisses de production de biogaz avec un montant correspondant au coût d'achat de 10% de biogaz pour les ventes faites à la station GNC de Nyon. Ils ont aussi participé à un fonds de promotion du biogaz pour un montant proportionnel aux ventes moyennes de gaz naturel, soit CHF 15'753.- en 2017.

### 6.2 Taxe CO<sub>2</sub>

La taxe incitative sur le CO<sub>2</sub> perçue par la Confédération est fixée à CHF 216.70 par tonne, soit 1.496 ct/kWh au lieu de 1.517 ct/kWh en 2016. Le montant total prélevé sur l'ensemble des achats de gaz naturel s'élève ainsi à CHF 2'647'188.- en 2017 (CHF 2'577'386.- en 2016).

### 6.3 Exploitation du réseau

Parallèlement aux travaux d'extension et de renouvellement des conduites, la surveillance et l'entretien des installations ont été régulièrement effectués. La recherche systématique de fuites a été conduite sur l'ensemble du réseau de distribution, par une entreprise spécialisée.

### 6.4 Entretien des réseaux

Des travaux d'extension et de renforcement des infrastructures ont été effectués sur l'entier de notre réseau, dont d'importantes extensions; à la route de l'Etraz sur la commune de Prangins, pour le PQ du Vallon de Cossy à Nyon, ainsi qu'à la rue des Fontaines sur la commune de Signy.

Les investissements réalisés par voie de préavis en 2017 se montent à CHF 79'976.- et ceux financés par les crédits d'extension se montent à CHF 502'412.-.

Principaux travaux financés par des comptes d'extension:

- Nyon, chemin de la Vuarpillière, extension et renforcement du réseau de distribution de gaz haute pression, crédit: CHF 120'000.-, dépenses: CHF 84'492.-;
- Prangins, route de l'Etraz, extension et renforcement du réseau de distribution de gaz moyenne pression, crédit: CHF 66'000.-, dépenses: CHF 58'917.-;
- Signy, rue des Fontaines 1<sup>re</sup> étape, extension et renforcement du réseau de distribution de gaz moyenne pression, crédit: CHF 79'000.-, dépenses: CHF 100'393.-;
- Les travaux financés par voie de préavis sont:
- PQ Vallon du Cossy: extension et renforcement du réseau de distribution de gaz basse pression.

### 6.5 Comptage

A fin 2017, 1'792 compteurs sont en service sur l'ensemble des six communes desservies, contre 1'768 en 2016. En 2017, c'est 22 compteurs qui ont été supprimés (mise hors service), 125 ont été remplacés et 80 ont été révisés.

### 6.6 Conformité des installations

Le Service Conformité des installations gaz a traité 65 demandes d'installations qui génèrent pour chacune un contrôle de l'installation sur place et la réception de l'installation lors de la mise en service. Le 60% des installations ne sont pas conformes lors de la première visite et demandent une nouvelle intervention de notre service.

### 6.7 Tarifs

Après une baisse des prix en 2016 et en 2015 (-1%, respectivement -7%), les prix 2017 ont été maintenus au même niveau que ceux de 2016. En effet, même si les prix d'approvisionnement ont subi une légère hausse, les opérations d'achats de gaz avec notre partenaire ont permis le maintien de nos tarifs.

En outre, le projet visant à déterminer les coûts du réseau de transport et répondant aux recommandations de la branche (Nemo) en vue de la future régulation du marché du gaz a permis de déterminer le tarif du réseau d'acheminement du gaz à Nyon. Ce dernier, tout comme les tarifs d'électricité, a été validé par la Municipalité. Ainsi, les SIN sont désormais à même de pouvoir répondre aux appels d'offres marchés faites par les clients éligibles gaz. La certification de ces travaux est prévue dans le courant de l'année 2018.

### 6.8 Approvisionnement

Les discussions avec notre fournisseur (SI Lausanne) visant à permettre un approvisionnement sur les marchés boursiers du gaz selon le même modèle que pour l'électricité ont été initiées. La situation s'étant clarifiée avec Gaznat SA qui assure l'approvisionnement et le transport du gaz naturel à haute pression en Suisse occidentale, une revue des contrats d'approvisionnements a été réalisée. Ces nouveaux contrats

entreront en vigueur pour le 1<sup>er</sup> janvier 2018 après validation par la Municipalité.

### 6.9 Activités commerciales

En lien avec l'étude de planification énergétique territoriale, menée en 2017 par la Déléguée à l'énergie et au développement durable, et les nouvelles études du projet de chauffage à distance (CAD), les SIN ont orienté leur stratégie gaz vers la densification des ventes dans les zones à plus faible densité énergétique pour augmenter leurs parts de marché au profit du mazout.

Dans le cadre de l'extension du réseau du gaz sur la commune de Signy, un important travail de prospection et de conseils a été accompli. Plusieurs clients sont intéressés par un raccordement durant les travaux et des raccordements en attente seront placés pour les propriétaires qui souhaiteront bénéficier du gaz pour leur chauffage dans le futur.

## 7. Multimédia

---

Le multimédia est fourni par Télé Réseau de la Région Nyonnaise SA, câblo-opérateur appartenant majoritairement à la Ville de Nyon, sous la marque commerciale Net+ Léman. Trois types de services sont proposés aux clients: télévision, internet et téléphonie. La zone de desserte comprend 17 communes, dont Nyon, avec près de 10'000 clients actifs.

Les travaux de déploiement du réseau, notamment de fibre optique, ont été maintenus par le biais des ressources techniques mises à disposition par les SIN

à TRN SA. Outre cette coopération des équipes pour la pose du réseau, le mandat de prestations confié par TRN SA aux SIN couvre toutes les prestations en lien avec la technique (planification, gestion de projets, exploitation, service technique, logistique, etc.) et représente désormais 6.33 EPT ou équivalent plein temps (6.75 EPT en 2016 et 5.75 EPT en 2015). TRN SA ayant recentré ses investissements 2017 dans un contexte où la concurrence est importante, une revue des prestations des SIN à la baisse a été réalisée.

## 8. Services transversaux

---

Les services transversaux desservent les clients internes et les clients externes. Ils supportent le métier de base des SIN, soit la distribution et la vente de l'eau, de l'électricité et du gaz. En complément, ils délivrent des prestations à TRN, de multimédia de la Ville de Nyon.

### 8.1 Secrétariat

Le secrétariat assure les principales tâches administratives des SIN, en soutien aux différents métiers, afin de leur permettre de se concentrer sur leurs activités-clé. La tendance amorcée en 2016, qui a vu la reprise de certaines tâches administratives en lien avec les métiers, a été consolidée en 2017 et se poursuivra l'année prochaine.

Le secrétariat contribue également à une bonne image des SIN au travers de l'accueil et des contacts téléphoniques.

### 8.2 Service clientèle

La mission du service clientèle est d'être à l'écoute, d'informer et de conseiller nos quelque 15'600 clients. En chiffres, cela représente annuellement en moyenne:

- 100'000 factures à éditer et à encaisser;
- 2'000 déménagements annuels à traiter;
- 20'000 compteurs répartis sur le réseau à relever régulièrement;
- 4'000 courriels à traiter;
- 1'500 demandes de rapports de sécurité attestant de la conformité des installations.

**Volumes traités annuellement par le service clientèle**

	2016	2017
Factures SIN	99'719	100'789
Factures SIECGE	608	1'261
Rappels SIN	12'490	12'630
Rappel Rapport de Sécurité	-	570
<b>Total envois SIN</b>	<b>112'817</b>	<b>115'250</b>
Poursuites SIN	97	59
Coupures SIN d'électricité	166	97
Poses compteurs électriques à prépaiement	11	2
Pertes sur débiteurs SI (CHF)	30'965	15'633

Par ailleurs, le service clientèle s'occupe de toutes les activités administratives liées à l'application de l'ordonnance sur les installations électriques à basse tension (OIBT). Les principales activités des gestionnaires consistent à alimenter et à tenir à jour une base de données de plusieurs milliers de propriétaires et à demander les rapports de sécurité attestant de la conformité des installations.

L'année 2017 a été marquée par les trois éléments suivants:

**La reprise de la facturation d'eau du SIECGE**

En volume, cela représente 800 nouveaux compteurs d'eau à relever sur les communes de Chésèrex, Grens, et Eysins (SIECGE). La mission a été accomplie avec succès avec un taux d'encaissement des factures de 100%.

**La migration du logiciel de facturation ISE**

L'année 2017 a été marquée par la montée en version du logiciel de facturation et de gestion ISE (2015 à 2017). Ce programme est utilisé pour gérer des abonnements et des clients, établir la facturation des énergies, gérer les installations, assurer un suivi au niveau de l'OIBT, générer différentes statistiques, gérer les échanges de données, etc.

**La promotion de la facture électronique**

En 2017 plus de 1'500 clients ont opté pour la facturation électronique soit un taux de couverture de plus de 9%. La facturation électronique est le moyen moderne, simple, fiable et respectueux de l'environnement de présenter une facture.

**8.3 Finances**

Outre la réalisation des travaux courants tels que le bouclage des comptes 2016, l'élaboration du budget 2018, l'achat d'énergies et de devises pour les années à venir, sans oublier la production de diverses statistiques, trois thèmes d'importance ont fait l'objet d'un accompagnement et/ou d'un pilotage:

1) établissement du volet financier comprenant analyses et scénarios ainsi que les discussions avec la commission ad hoc pour la transformation des SIN, suite à la décision du Conseil Communal en date du 5 septembre 2016 (préavis 268/2016);

2) établissement de la structure tarifaire du réseau de gaz destiné aux clients éligibles. Pour ce faire, un inventaire détaillé des travaux réalisés depuis le déploiement du gaz à Nyon a été réalisé. Cet inventaire a permis de valoriser le réseau à la valeur économique tel que préconisé par la branche (ASIG) dans son manuel «NEMO». (voir §5.5 pour les détails de la nouvelle structure);

3) participation au projet de gestion des actifs du réseau de l'électricité nommé «Tamdis». Initiée en 2016, la production de points de situations comptables en cours d'exercice pour les différents chantiers s'est renforcée avec une situation établie tous les trimestres à destination des chefs d'exploitation des différents fluides.

**8.4 Plans réseaux**

Le bureau des plans réseaux tient à jour des données relatives aux réseaux. Les différents plans de projets de construction, plans de détail, plans directeurs, plans particuliers pour l'ECA, plans d'enquête pour

l'inspecteurat gaz ITIGS ou l'Inspectorat fédéral des installations à courant fort sont établis par leurs soins. La bibliothèque comprend près de 2'000 plans de repérages, tous domaines confondus. Les données topographiques de tous les réseaux des Services industriels sont désormais disponibles sous forme numérique.

En 2017, les collaborateurs ont œuvré, en collaboration avec le groupe système d'information du territoire et un prestataire externe, à migrer les bases de données du réseau d'électricité et du télé-réseau vers le nouveau logiciel de dessin (Géonis). Toutes les données ont été migrées. La reprise de l'exploitation des réseaux d'eau du SIECGE impose également un important travail de rapatriement, voire de création des données. La digitalisation des plans du SIECGE a débuté.

## 8.5 Logistique

En 2017, l'équipe de la logistique s'est retrouvée au complet suite à l'absence longue durée d'un collaborateur. Avec une année chargée en chantiers pour chacun des fluides (extensions et préavis) y compris le multimédia, les tâches de cette année se sont focalisées sur la mise à jour du comptage avec un inventaire complet réalisé à la clôture de l'exercice 2017.

Les données ainsi récoltées permettront d'optimiser les espaces de stockage. Les résultats de cette analyse sont attendus pour la fin de l'exercice 2018.

Mouvements	Nombre 2015	Nombre 2016	Nombre 2017	Montant 2015 (CHF)	Montant 2016 (CHF)	Montant 2017 (CHF)
SIN	2'356	2'209	2'128	1'233'800.–	1'395'600.–	1'988'962.–
TRN SA	706	1'306	1'293	785'300.–	2'021'888.–	1'049'249.–

Commandes	Nombre 2015	Nombre 2016	Nombre 2017	Montant 2015 (CHF)	Montant 2016 (CHF)	Montant 2017 (CHF)
SIN	425	477	508	1'039'600.–	1'211'300.–	1'857'193.–
TRN SA	75	73	78	669'900.–	872'859.–	1'233'664.–

Les commandes SIN 2017 représentent 110% de la valeur du stock (vs 75% en 2016) tandis que celles de TRN SA représentent 172% en 2017 (vs 155% en 2016). Ces commandes supérieures à la valeur du stock s'expliquent par le fait qu'un grand nombre de chantiers ont été réalisés en 2017 cumulé à des coûts des équipements commandés importants.

Volume	Articles 2015	Articles 2016	Articles 2017	Montant 2015 (CHF)	Montant 2016 (CHF)	Montant 2017 (CHF)
SIN	3'700	3'904	4'172	1'742'200.–	1'608'800.–	1'689'827.–
TRN SA	300	330	411	714'400.–	560'138.–	719'269.–

Le volume sous gestion est réparti sur trois sites.

## PRÉAVIS

### Préavis déposés

Préavis N°	Libellé	CHF
79/2017	Réfection de la station de pompage dans la nappe phréatique du Bucleis	1'584'000.–
Commentaire	Ce préavis a été déposé au Conseil communal lors de sa séance du 11 décembre 2017.	

## Préavis acceptés – Crédits ouverts

Préavis N°	Libellé	CHF
139/2013	Reconstruction du réservoir de la Vuarpillière	
215/2015	Etude de détail Réalisation	1'105'000.– 14'911'000.–
<i>Commentaires</i>	<i>Le réservoir a été mis en service au mois de novembre 2017. Quelques travaux restent à finaliser.</i>	
21/2016	Demande de crédit d'étude de faisabilité d'un chauffage à distance à Nyon	162'800.–
<i>Commentaire</i>	<i>En fonction de la décision municipale du 22 janvier 2017, plusieurs concepts ont été étudiés et 2 variantes de tracé et de type de production de chaleur ont été détaillées. La variante recourant au bois a été choisie et des études complémentaires ont été nécessaires pour décider d'avancer davantage sur ce projet. Une nouvelle demande de crédit pour les phases d'études suivantes est prévue en 2018.</i>	
268/2016	Avenir des SI, décision de transformer le statut des SI en une ou plusieurs sociétés de droit privé	215'000.–
<i>Commentaire</i>	<i>Le projet de transformation des Services industriels a été déposé au Conseil communal lors de sa séance du 29 janvier 2018.</i>	
37/2017	Travaux d'infrastructure sur le réseau d'électricité et le réseau d'eau dans le cadre de l'extension de l'hôpital de Nyon	1'385'000.–
<i>Commentaire</i>	<i>Les travaux relatifs aux liaisons arrivent à bout touchant. Le poste MT/BT, construit par le GHOL, sera livré début février. La mise en service est planifiée pour mi-mars 2018.</i>	
12/2016	Remplacement de la conduite de distribution d'eau et de défense incendie située sous l'autoroute à la hauteur de la sortie de Nyon.	368'000.–
<i>Commentaire</i>	<i>Les travaux sur ce chantier sont terminés, hormis des plantations qui restent à faire au printemps 2018.</i>	

## Préavis bouclés

Préavis N°	Libellé	CHF
129/2009	Implantation d'un parc éolien (participation de la Ville de Nyon)	85'000.–
<i>Commentaire</i>	<i>Projet abandonné pour des raisons techniques liées à la proximité des radars de l'aéroport.</i>	

## CHIFFRES-CLÉS – STATISTIQUES

### Gaz

#### Evolution des ventes de gaz naturel sur les 5 dernières années (en kWh)

En kWh	2013	2014	2015	2016 - nb. de compteurs	2017 - nb. de compteurs
<b>Chauffage et autres usages domestiques</b>	121'079'539	111'171'308	121'801'001	135'973'513	140'756'967
<b>Clients interruptibles</b>	44'741'898	32'854'889	31'085'196	31'401'254	33'215'309
<b>Totaux</b>	<b>165'821'437</b>	<b>144'026'196</b>	<b>152'886'197</b>	<b>167'374'767</b>	<b>173'972'277</b>



**Eau**

**Evolution des ventes d'eau sur les 5 dernières années (en m³)**

En m³	2013	2014	2015	2016 - nb. de clients		2017 - nb. de clients	
<b>Vente aux particuliers</b>	2'610'753	2'519'215	2'794'859	2'747'094	3'779	2'877'578	3'800
<b>Vente aux communes</b>	96'918	102'774	106'930	110'865	19	264'046	19
<b>Totaux</b>	<b>2'707'671</b>	<b>2'621'989</b>	<b>2'901'789</b>	<b>2'857'959</b>	<b>3'798</b>	<b>3'141'624</b>	<b>3'819</b>

**Electricité**

**Ventes par qualité d'énergie**

Vente produits	2016				2017			
	kWh	%	Nb. Clients	%	kWh	%	Nb. Clients	%
<b>Vision classique</b> <i>100% renouvelable</i>	76'093'190	87.06%	12'173	91.95%	74'220'740	85.97%	12'230	91.54%
<b>Vision mixte</b> <i>100% Suisse</i>	252'124	0.29%	98	0.74%	435'654	0.50%	173	1.29%
<b>Vision durable</b> <i>100% Suisse et écologique*</i>	4'871'642	5.57%	757	5.72%	4'368'229	5.06%	765	5.73%
<b>Vision basique</b> <i>100% hors Suisse</i>	2'331'002	2.67%	202	1.53%	290'474	0.34%	183	1.37%
<b>Produits hors gamme Vision</b>	3'855'267	4.41%	9	0.07%	7'021'789	8.13%	9	0.07%
<b>Total</b>	<b>87'403'224</b>	<b>100.00%</b>	<b>13'239</b>	<b>100.00%</b>	<b>86'336'886</b>	<b>100.00%</b>	<b>13'360</b>	<b>100.00%</b>

\* dont minimum 5% provient de Nyon

**Ventes d'énergie par profil de soutirage**

Libellé	2016				2017			
	kWh	% du total	Nb. clients	%	kWh	% du total	Nb. clients	%
Utilisation élevée	40'706'557	46.73%	826	6.24%	40'044'963	46.38%	833	6.24%
Utilisation modérée interruptible (chauffe-eau)	289'977	0.29%	140	1.06%	211'138	0.24%	134	1.00%
Utilisation modérée	38'548'388	44.25%	12'255	92.57%	36'470'527	42.24%	12'328	92.28%
Installations provisoires*					1'654'198	1.92%	47	0.35%
Eclairage public (utilisation modérée)	962'858	1.11%	7	0.05%	881'968	1.02%	6	0.04%
Clients marché sur Nyon	6'681'655	7.67%	10	0.08%	6'564'150	7.60%	10	0.07%
Clients marché hors Nyon	213'789	0.25%	1	0.01%	509'941	0.59%	2	0.01%
<b>Total</b>	<b>87'403'224</b>	<b>100.00%</b>	<b>13'239</b>	<b>100.00%</b>	<b>86'336'886</b>	<b>100.00%</b>	<b>13'360</b>	<b>100.00%</b>

\* profil d'énergie non identifié de manière distincte en 2016

**Distribution d'énergie par profil de soutirage (acheminement)**

Libellé	2016				2017			
	kWh	% du total	Nb. clients	%	kWh	% du total	Nb. clients	%
Traction	843'035	0.83%	1	0.01%	587'209	0.59%	1	0.01%
Utilisation élevée	59'360'516	58.55%	856	6.46%	59'581'067	59.86%	864	6.46%
Réseau amont (NR6)*					41'425	0.04%	1	0.01%
Utilisation modérée interruptible (chauffe-eau)	289'977	0.29%	140	1.06%	211'138	0.21%	134	1.00%
Utilisation modérée	39'933'169	39.39%	12'256	92.43%	36'578'375	36.75%	12'330	92.13%
Installations provisoires*					1'654'198	1.66%	47	0.35%
Eclairage public (utilisation modérée)	962'857	0.95%	7	0.05%	881'968	0.89%	6	0.04%
<b>Total</b>	<b>101'389'554</b>	<b>100.00%</b>	<b>13'260</b>	<b>100.00%</b>	<b>99'535'381</b>	<b>100.00%</b>	<b>13'383</b>	<b>100.00%</b>

\* profils d'acheminement non identifiés de manière distincte en 2016

**PERSPECTIVES 2018****Une année charnière pour les SIN**

Le Conseil communal sera appelé à se prononcer sur le projet final d'organisation des Services industriels (préavis 87/2018). Les enjeux liés à cette décision sont importants, multiples, mais il est certain que les défis qui attendent les acteurs du domaine de l'énergie ne peuvent être estompés derrière les clivages politiques. En effet, les SIN doivent répondre à d'importants défis imposés par la chute massive des prix de l'énergie, les contraintes imposées par le régulateur et, plus récemment, par la nouvelle stratégie énergétique 2050.

Cette nouvelle organisation devrait permettre aux Services industriels de proposer de nouvelles prestations, de nouer des partenariats et de dynamiser l'économie locale, tout en garantissant des revenus intéressants pour la Ville.

En tous les cas, les investissements à consentir ces deux à cinq prochaines années, en lien avec la profonde transformation du domaine de l'énergie, seront conséquents. Les ressources humaines

devront également être renforcées sensiblement et les compétences adaptées aux nouveaux besoins et contraintes imposés par le régulateur et par les acteurs du marché sur lesquels évoluent les Services industriels.

**Eclairage de fêtes**

Le projet de nouveau concept d'éclairage de fêtes sera finalisé durant le premier semestre et devrait pouvoir être déployé pour les fêtes 2018-2019, sous réserve de l'approbation du projet et de son budget par le Conseil communal.

**Energies renouvelables**

La promotion de l'énergie électrique renouvelable «Vision» sera renforcée et un produit de compensation CO<sub>2</sub> sera développé pour le gaz. Les efforts continueront d'être mis sur le projet de chauffage à distance, lequel constitue un élément clé du développement durable et un outil important pour l'atteinte des objectifs en matière de politique énergétique de la Ville.



# SPORTS, MANIFESTATIONS ET MAINTENANCE

---

**Mme Stéphanie Schmutz** Municipale

**M. Christophe Huybrechts** Chef de service

---

## MISSIONS

### Sports

- Promouvoir l'éducation sportive des jeunes.
- Développer des activités sportives pour des personnes non-membres d'associations.
- Développer les contacts avec le Conseil régional afin d'avoir une vision plus régionale du sport.
- Fournir des conseils concernant les infrastructures sportives.
- Développer le sport scolaire facultatif.
- Planifier et gérer la mise à disposition des installations sportives communales, des terrains de sport et piscines.
- Soutenir les clubs locaux dans le développement de leurs activités.
- Promouvoir et assurer le développement d'infrastructures temporaires, telles que le terrain de beach sport et la patinoire de Rive.
- Assurer une bonne communication entre les différents acteurs sportifs de Nyon, l'Union des Associations Européennes de Football (UEFA) et le Centre sportif de Colovray, les clubs, l'Association des Sociétés Sportives Nyonnaises (ASSN) et l'Union des Sociétés Nyonnaises (USN).
- Assurer l'exploitation des piscines du Rocher et de Colovray.

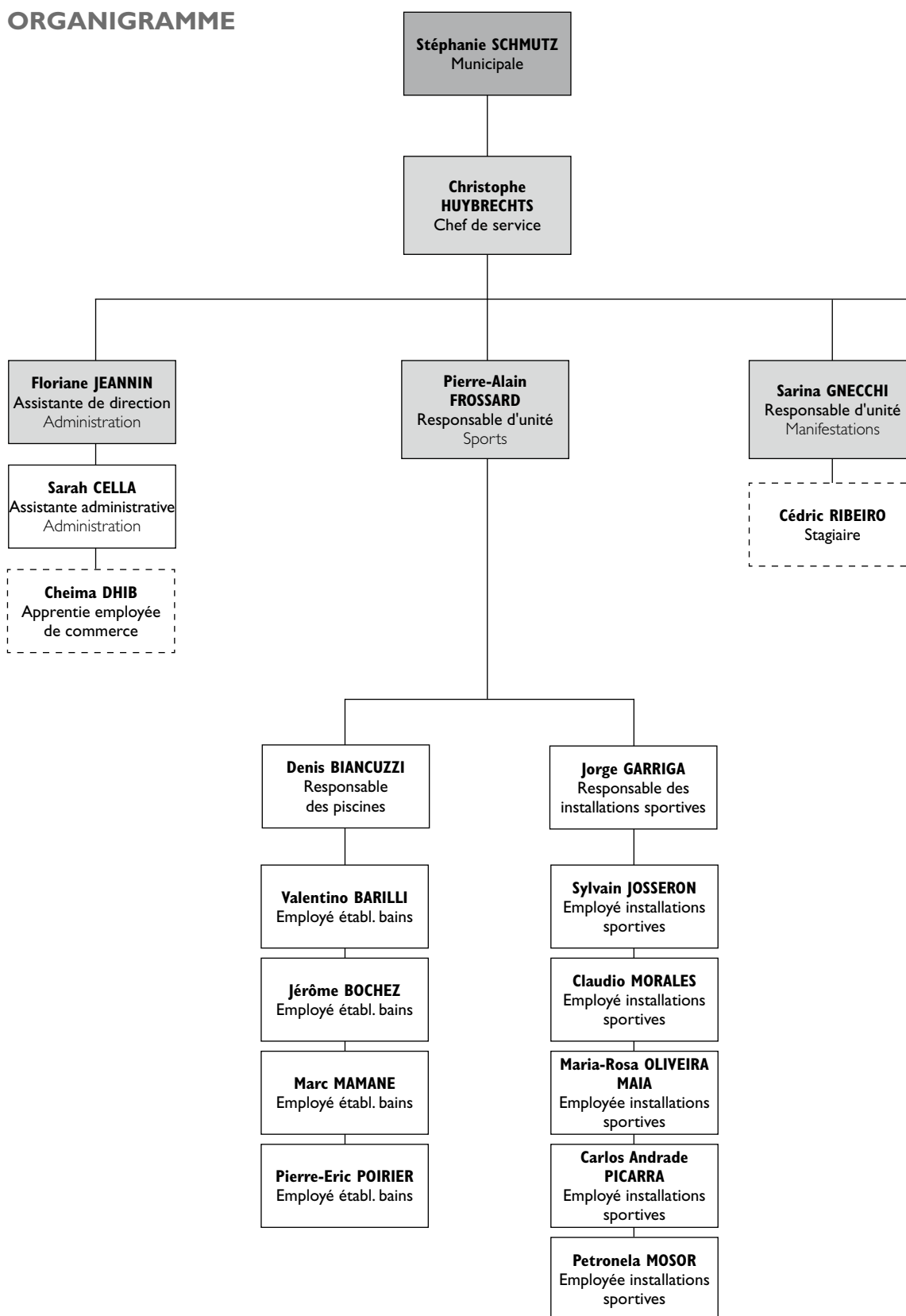
### Manifestations

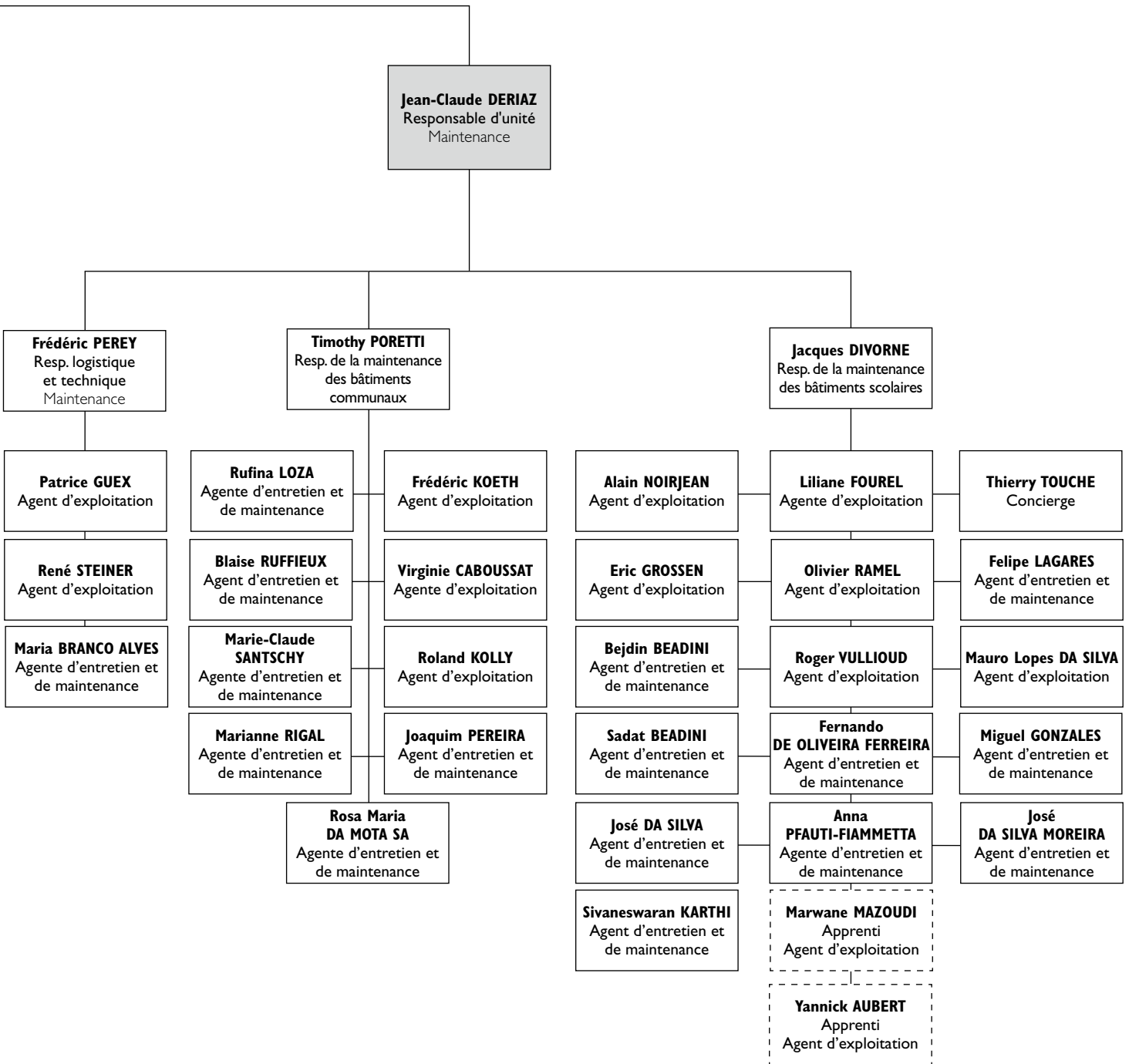
- Coordonner la conception et l'organisation de manifestations entre l'organisateur et les différents services communaux impliqués.
- Soutenir les sociétés locales dans l'organisation de manifestations.
- Conseiller les organisateurs pour la mise en place de manifestations à Nyon.
- Organiser plusieurs manifestations, telles que la Fête des enfants, le Festival des sports et la Suisse bouge.

### Maintenance

- Assurer la conciergerie des immeubles du patrimoine administratif communal.
- Effectuer les missions relatives à la maintenance technique préventive des installations des bâtiments et effectuer les relevés énergétiques.
- Gérer le parc des clés (actuel et futur).
- Planifier et gérer la mise à disposition des salles communales.
- Garantir la gestion centralisée des stocks de produits, des consommables et des machines d'entretien.
- Gérer les restaurants communaux de la piscine de Colovray et du Stade de Marens.

## ORGANIGRAMME





## POINTS FORTS 2017

### Sports

- Installation d'une patinoire provisoire à Rive, exploitée par le Hockey Club Nyon, du 22 octobre 2016 au 12 mars 2017 (27'000 entrées).
- Organisation de camps multisport pour les enfants de 6 à 14 ans pendant les vacances de Pâques et d'automne (310 enfants au total).
- Participation pour la 7e année consécutive à «La Suisse bouge» en collaboration avec l'Office fédéral du sport les 6, 10 et 13 mai 2017 avec différentes activités proposées pour tous les âges (700 participants représentant 1'693 heures d'activité physique).
- Engagement d'un nouveau chef d'équipe, responsable des installations sportives.
- Organisations de diverses manifestations pour promouvoir le sport (étape du Tour du pays de Vaud de course à pied et une soirée «Silent Disco» à la patinoire de Rive).
- Mise à disposition de 2 nouvelles salles de gymnastique au Gymnase de Nyon.

### Manifestations

- Optimisation de la coordination de l'ensemble des manifestations se déroulant à Nyon (suivi, séances de coordinations, soutien aux organisateurs, etc.).
- Coordination du Groupe d'Animations du Personnel (GAP) proposant des activités aux employés communaux dans divers domaines (art et culture, sport, responsabilité sociale, événements).

- Organisation de la soirée du personnel sur le site du Service travaux, environnement et mobilité.
- Organisation de la Fête des enfants, de «La Suisse Bouge» et du Festival des sports avec de nombreux participants pour chacun de ces événements.

### Maintenance

- Mise à niveau numérique des équipements audio et vidéo de la salle du Conseil communal.
- Mise en exploitation de l'Ecole primaire du Couchant.
- Mise en exploitation du système de gestion des accès SALTO pour les bâtiments primaires du Couchant et de Cossy.
- Mise en conformité des instructions relatives au suivi des installations CVC (chauffage, ventilation, climatisation) pour la salle communale, le CERV, l'Ecole du Couchant, Bourgogne 12 et la Bibliothèque – section adultes.
- Réorganisation complète de la planification du travail pour le secteur scolaire.
- Poursuite du développement des objectifs relatifs à Agenda 21, en collaboration avec la Déléguée au développement durable par le biais de l'acquisition des machines d'entretien de nouvelle génération (traitement sans chimie) et d'une politique d'achat orientée sur les gammes de produits et consommables Eco durable.

## ACTIVITÉS

### I. Sports

#### I.1 Organisation

L'Unité sports est composée d'un responsable d'unité (chef d'exploitation), de deux chefs d'équipe, un responsable des piscines, un responsable des installations sportives, de 4 employés d'établissements de bains, de 4 employé/es d'installations sportives et d'une quinzaine d'auxiliaires gardes-bains durant la saison d'été à la piscine de Colovray.

#### I.2 Sociétés sportives et subventions

Le montant total de la subvention pour le sport nyonnais de CHF 650'000.– est réparti de la manière suivante :

- CHF 450'000.– pour les jeunes âgés de 5 à 20 ans ;
  - CHF 200'000.– pour le sport de haut niveau.
- En 2017, les clubs ci-dessous ont bénéficié du subside

pour le sport de haut niveau :

- Basketball Club Nyon (LNB) 33'800.– ;
- Cercle d'Echecs de Nyon (LNA) 7'800.– ;
- Cercle des Nageurs de Nyon, natation (LNA Femmes) 10'800.– ;
- Cercle des Nageurs de Nyon, natation (LNB Hommes) 7'000.– ;
- Cercle des Nageurs de Nyon, water-polo (LNA Femmes et LNB Hommes) 32'200.– ;
- FC Stade nyonnais (3<sup>e</sup> division – cas particulier) 25'000.– ;
- Handball Club Nyon (4<sup>e</sup> division – cas particulier) 12'000.– ;
- Nyon Basket Féminin (LNB) 21'500.– ;
- Nyon Tchoukball Club (LNA) 4'800.– ;

- Rugby Club Nyon (LNA) 21'800.–;
- Rugby Club Nyon (LNF) 4'700.–;
- Tennis Club Nyon (LNA Femmes et LNB Hommes) 13'200.–;
- Volleyball Club Nyon (3<sup>e</sup> division – cas particulier) 5'400.–.

A noter qu'un montant de CHF 25'000.– pris sur les CHF 450'000.– de subvention pour les jeunes est destiné aux sociétés qui s'entraînent en dehors de Nyon pour les loyers et les déplacements.

	2013	2014	2015	2016	2017
Nombre de sociétés sportives touchant le subside pour les jeunes de 5 à 20 ans	34	33	32	34	33
Nombre de sociétés sportives ne touchant pas de subside (aucun membre de moins de 20 ans)	12	13	14	16	16
Nombre total de sociétés sportives enregistrées à Nyon	46	46	46	51	59
Nombre de jeunes membres de moins de 20 ans	3'008	3'143	3'067	3'286	3'302
Nombre de membres de plus de 20 ans	3'618	3'527	3'713	3'562	3'738
Nombre total de membres des clubs	6'626	6'670	6'780	6'848	7'040
Heures d'entraînements par mois pour les moins de 20 ans	2'632	2'484	2'616	2'628	2'724
Heures d'entraînements par mois pour les plus de 20 ans	1'656	2'490	2'580	2'698	2'882
Nombre de moniteurs formés	270	271	276	280	305

Les données du tableau ci-dessus sont basées sur les questionnaires remplis par les clubs pour l'attribution des subsides 2017.

### I.3 Réservation des infrastructures sportives

Toute l'année, le Service met à disposition des sociétés locales l'ensemble des salles et des infrastructures sportives. Les salles de sport sont réservées par plus de quarante sociétés. Entre l'utilisation par les écoles, le sport scolaire facultatif et les sociétés, les salles sont exploitées au maximum de leurs possibilités.

### I.4 Sport scolaire facultatif

	2013	2014	2015	2016	2017
Nbr. de disciplines	16	18	19	18	19
Nbr. de cours proposés	34	33	34	37	29
Nbr. d'élèves inscrits	330	386	462	489	448

### I.5 Camps polysports

Durant les vacances scolaires de Pâques et d'automne, le Service a mis sur pied un camp polysports « découverte » pour les enfants de 6 à 14 ans, dont l'objectif principal est la découverte et l'initiation à un panel riche et varié d'activités physiques et sportives.

### I.6 Patinoire de Rive

La patinoire a été ouverte du 22 octobre 2016 au 12 mars 2017. Elle a été installée à nouveau sous la cantine de Rive et exploitée par le Hockey Club Nyon. Une affluence record de plus de 27'000 personnes a été

enregistrée et ce, malgré d'autres patinoires provisoires ouvertes dans les alentours (Gland et Coppet).

Le Hockey Club Nyon a estimé à 6'320 heures le travail nécessaire pour la bonne marche de la patinoire.

Aucun accident n'est à déplorer, hormis quelques coupures et hématomes sans gravité. Les mesures préventives, éclairage de l'entrée durant la nuit, fermeture complète des stores, etc., ont certainement évité plusieurs dégâts.

### I.7 Terrain de beach sport

Le terrain de beach sport a été installé à Rive du 29 avril au 18 septembre 2017. Le terrain était en libre accès chaque jour jusqu'à 22h et autogéré par les utilisateurs. Aucun problème n'a été rencontré.

### I.8 Mérites sportifs nyonnais

Comme de coutume, les Mérites sportifs nyonnais 2016 ont été remis aux lauréats par le Président de l'ASSN, le jeudi 18 mai 2017.

- Mérite individuel féminin: Lea Sprunger, COVA Nyon.
- Mérite individuel masculin: Vincent Genito, Judo Club Morges.
- Mérite par équipe: l'équipe de LNA, Rugby Club Nyon.
- Dévouement à la cause du sport: Stéphane Python, Hockey Club Nyon.
- Coup de cœur de l'ASSN: Michel Vogler, alpiniste.
- Prix du bénévolat de la Ville de Nyon: Yannick Grivel, Triathlon de Nyon.



### I.9 Fondation pour le développement du sport à Nyon

Cette fondation, présidée par le syndic Daniel Rossellat, a pour but de participer au développement du sport en ville de Nyon. Créée en 2000, la Fondation pour le développement du sport est entièrement financée par l'UEFA. En 2017, un montant total de CHF 62'000.– a été distribué aux lauréats:

- Twirling Club Nyon: CHF 10'000.– en vue de soutenir la participation de 3 jeunes athlètes aux Championnats du monde à Orlando en août 2018.
- Steve Fleury, SUP&SURF, Nyon: CHF 10'000.– afin de le soutenir dans sa progression et lui permettre de transmettre sa passion aux jeunes.
- Handball Club Nyon: CHF 7'000.– destinés à l'achat de matériel.
- Basket Ball Club Nyon: CHF 15'000.– pour la participation à un camp d'entraînement à Belgrade au printemps 2018.
- Société Nautique de Nyon: CHF 10'000.– destinés au renouvellement de 3 bateaux pour la pratique de la voile pour les jeunes.
- Mathilde Rey, COVA, Nyon: CHF 10'000.– en vue de sa participation aux Championnats du monde U20 en Finlande en 2018.

### I.10 Commission permanente des sports

La commission, présidée par Mme la Municipale Stéphanie Schmutz, s'est réunie à deux reprises en 2017. Elle a notamment participé à la répartition des subsides.

### I.11 Commission régionale des sports

Cette commission s'est réunie à trois reprises en 2017. La présidence de la commission est assurée par M. Gérard Produit, membre du Comité de direction du Conseil régional en charge des sports.

### I.12 Exploitation des piscines du Rocher et de Colovray

En 2017, la piscine couverte du Rocher a été ouverte durant une période totale de 205 jours.

	2015	2016	2017
Abonnements Rocher	49	54	44

La piscine extérieure de Colovray, quant à elle, a été ouverte pendant 135 jours, soit du 6 mai au 18 septembre 2017.

	2015	2016	2017
Entrées individuelles	92'260	64'511	79'039
Abonnements Colovray	1'760	1'487	1'879
Cartes multi-entrées	2'264	1'516	1'848
Abonnements annuels	666	607	663

## 2. Manifestations

### 2.1 Nombre de manifestations

Le nombre de manifestations organisées à Nyon ne cesse d'augmenter ces dernières années, ce qui contribue à l'attractivité et à l'animation de la ville ainsi que de la région. Cette constante augmentation démontre également l'importance pour notre ville de coordonner au mieux ces événements et d'avoir une politique équitable d'accueil et de soutien des différents événements. Plus de 130 séances de coordination ont été organisées en 2017.

En 2017, un total de plus de 1'663 jours de manifestations ont été organisés. Ce nombre comprend tant les manifestations culturelles (concerts, spectacles, festivals), sportives (matches, compétitions) que commerciales (marchés). Il est à préciser qu'une manifestation se déroulant sur deux jours est comptabilisée comme deux événements dans la statistique et qu'un match se déroulant, par exemple, sur un soir correspond à un jour.

Manifestations (comptabilisées en nombre de jours)	2013	2014	2015	2016	2017
Sportives	1'198	1'216	1'308	1'400	1266
Culturelles	195	280	223	180	167
Diverses	198	281	312	393	230
<b>Total</b>	<b>1'591</b>	<b>1'777</b>	<b>1'843</b>	<b>1'973</b>	<b>1'663</b>

## 2.2 Organisation des manifestations

Le Service organise, tout au long de l'année, différents événements exigeant une implication importante de ses collaborateurs. Citons pour 2017 :

- La Suisse bouge (mai);
- Fête des enfants (juin);
- Festival des sports (août);
- Soirée du personnel de la Ville de Nyon (septembre);
- Soirée des mérites sportifs vaudois (décembre).

De plus, le Service soutient davantage les différentes associations sportives dans l'organisation de leurs différentes manifestations. Citons notamment les collaborations importantes avec l'ASSN pour l'organisation d'une étape du Tour du pays de Vaud de course à pied en mai et, avec l'UEFA, pour la phase finale de l'UEFA Youth League en avril. Ces deux manifestations seront reconduites en 2018.

## 3. Maintenance

### 3.1 Organisation

L'Unité maintenance est composée d'un responsable d'unité (chef d'exploitation), d'un remplaçant du responsable d'unité (chef d'équipe) et de deux chefs d'équipe responsables de la conduite d'une trentaine d'agents d'entretien et de maintenance répartis sur les différents sites communaux, dont deux apprentis dans le métier de l'entretien et de la maintenance.

L'année 2017 a été marquée par:

- la mise en exploitation de l'Ecole primaire du Couchant;

- la planification et le suivi opérationnel global des déménagements scolaires;
- la mise en exploitation du système de gestion des accès des nouveaux bâtiments scolaires SALTO;
- le développement du personnel par le biais de la formation continue en lien avec les aspects métiers;
- la continuité des formations spécialisées dans le domaine du suivi énergétique et sur les outils relatifs à la prise en charge des installations techniques (ENERGO);
- la réorganisation de la planification du travail sur les sites scolaires.

### 3.2 Location des salles communales

Lieu	Objet	Nombre de réservations 2014	Nombre de réservations 2015	Nombre de réservations 2016	Nombre de réservations 2017
Château	Salle des mariages	74	59	45	42
Château	Salle de réception	38	41	51	57
Ferme du Manoir	Salle du Conseil communal	160	144	147	176
Ferme du Manoir	Salles de conférence	841	759	890	1'196
Bretèche	Salle de conférence	256	248	277	273
Marens	Théâtre	79	119	63	89
Salle communale	Salle et buvette	106	125	120	124
Temple	(sans les cultes)	25	4	5	46
Allévays	Centre aéré	58	53	64	56
Abris PC	Couchant A	8	12	4	2
Place du Marché	Espace de la Grenette	10	18	23	21
<b>Totaux</b>		<b>1'655</b>	<b>1'582</b>	<b>1'818</b>	<b>2'082</b>

### 3.3 Gestion technique des différents sites

En collaboration avec le Service architecture et bâtiments, une analyse du besoin en matière de suivi des installations techniques des bâtiments a été menée, dans le but de renforcer à moyen terme les connaissances et la coordination technique entre les deux services. Par ailleurs, les actions suivantes ont été réalisées :

- la proposition d'un renforcement du suivi technique et énergétique des installations des bâtiments (cahier des charges - poste technicien CVCS pour 2018) ;
- en collaboration étroite avec l'ingénieur en efficacité énergétique, la mise en exploitation complète des installations du nouveau bâtiment scolaire du Couchant ;
- la mise en service de la gestion des accès SALTO ;
- mise à niveau numérique des équipements audio et vidéo de la salle du Conseil communal ;
- le traitement complet des sols du Centre funéraire régional et du Château de Nyon ;
- la réalisation sous mandat de l'entretien annuel des postes de travail informatiques ;
- la mise en exploitation des installations techniques du Couchant avec un suivi sous Energotools en collaboration avec l'ingénieur en efficacité énergétique ;

- la mise à jour des processus de suivi de plusieurs installations techniques (de chauffage et de ventilation).

### 3.4 Gestion des fournisseurs

L'Unité maintenance travaille avec de nombreux fournisseurs. En 2017, elle a continué à se doter de matériel à l'ergonomie adaptée aux utilisations multiples auxquelles doivent faire face les agents de maintenance et de machines performantes en matière de consommation énergétique. La recherche permanente de produit éco-durables et de techniques innovantes pour l'entretien se poursuit.

### 3.5 Gestion des clés

Afin d'améliorer la gestion des clés, l'Unité a poursuivi la mise en œuvre des éléments suivants :

- audit, validation et mise en place du produit SALTO pour une gestion électronique des accès aux nouveaux bâtiments scolaires ; par la suite, cette nouvelle technologie sera implantée progressivement sur les différents bâtiments communaux ;
- suivi du parc des clés gérées via le système VERSO mécanique pour l'ensemble des bâtiments scolaires primaires et secondaires et coordination avec la Direction des établissements scolaires pour les commandes de clés mécaniques.

## PERSPECTIVES 2018

### Sports

- Participation au projet de construction du Centre Multisports à Colovray.
- Ouverture et mise en exploitation de la piscine du Cossy (mars).
- Mise en exploitation de la nouvelle salle triple du Cossy (août).
- Renforcement des liens et contacts avec les clubs sportifs.

### Manifestations

- Collaboration avec l'ASSN et différents clubs sportifs dans l'organisation d'une nouvelle édition de l'étape du Tour du pays de Vaud de course à pied et de la remise des mérites sportifs nyonnais.
- Coordination et soutien à l'organisation de grandes manifestations (Visions du Réel, Les Hivernales, 5e édition du Semi-marathon de La Côte, NovioduRun et le Festival des arts vivants, notamment).
- Renforcement de la coordination des manifestations, en rédigeant notamment des manuels d'organisation pour les manifestations annuelles d'envergure.
- Renforcement du soutien aux organisateurs.

### Maintenance

- Préparation et mise en exploitation du complexe scolaire et sportif du Cossy.
- Mise en exploitation SALTO des nouveaux bâtiments scolaires.
- Planification et suivi opérationnel des déménagements scolaires primaires.
- Intégration d'un nouveau collaborateur pour le renforcement de la prise en charge du suivi technique des installations des bâtiments.
- Prise en charge de l'entretien des locaux du SDIS et PNR (route de Champ Colin).
- Reprise en exploitation du CANYON et de la salle des expositions.
- Extension des prestations d'entretien en collaboration avec le SELOC (extension UAPE-projet en cours).
- Reprise des séances de coordination avec l'Unité travaux et rénovation du Service architecture et bâtiments.
- Analyse commune avec l'Unité travaux et rénovations du Service architecture et bâtiments pour les documents techniques des bâtiments.

# TRAVAUX ENVIRONNEMENT ET MOBILITÉ

---

**Mme Roxane Faraut Linares** Municipale  
**M. François Menthonnex** Chef de service

---

## MISSIONS

### Travaux

- Réaliser les travaux de génie civil liés à l'aménagement et à l'entretien du patrimoine routier/mobilité (domaine public).
- Administrer et exploiter le port.

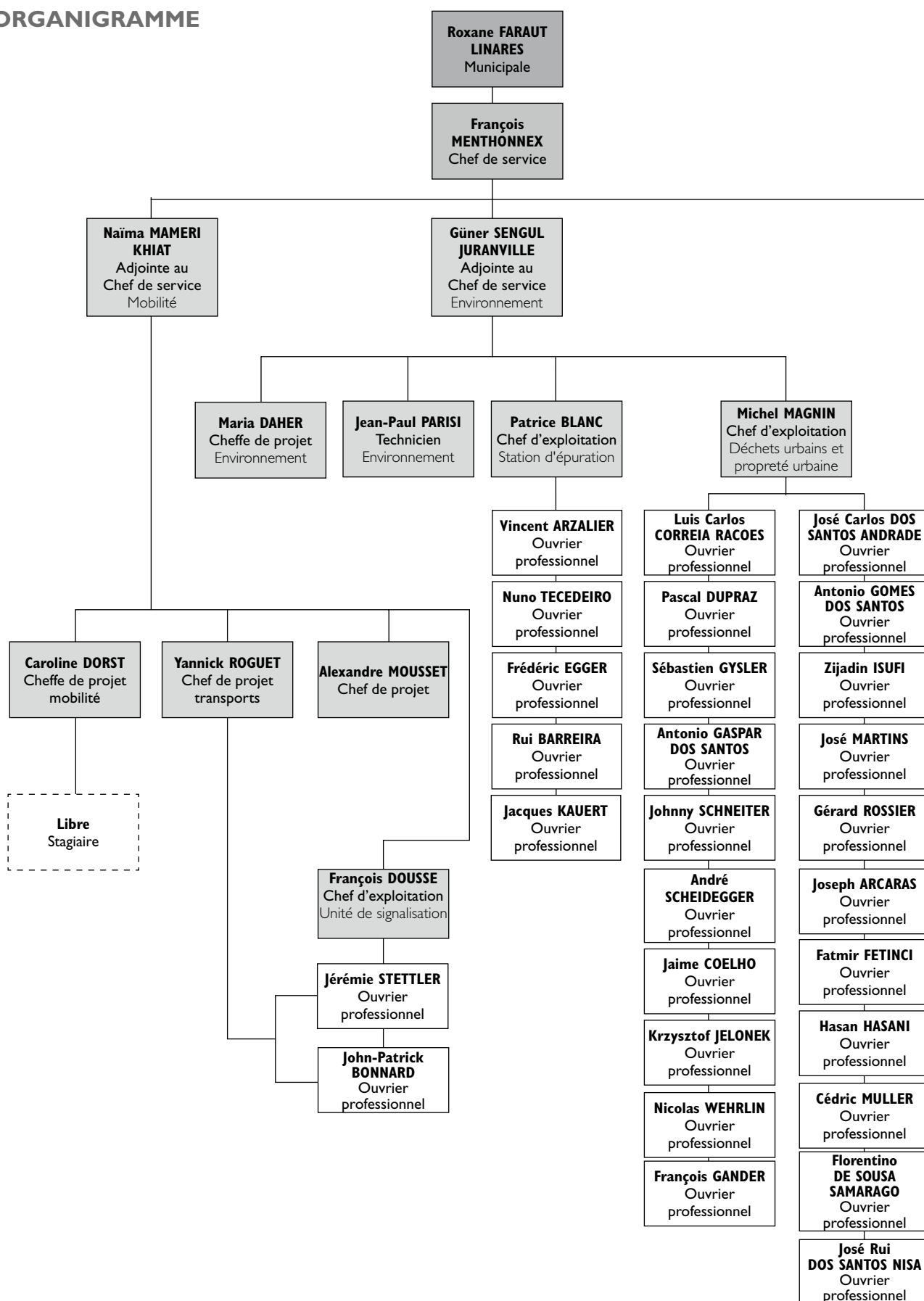
### Environnement

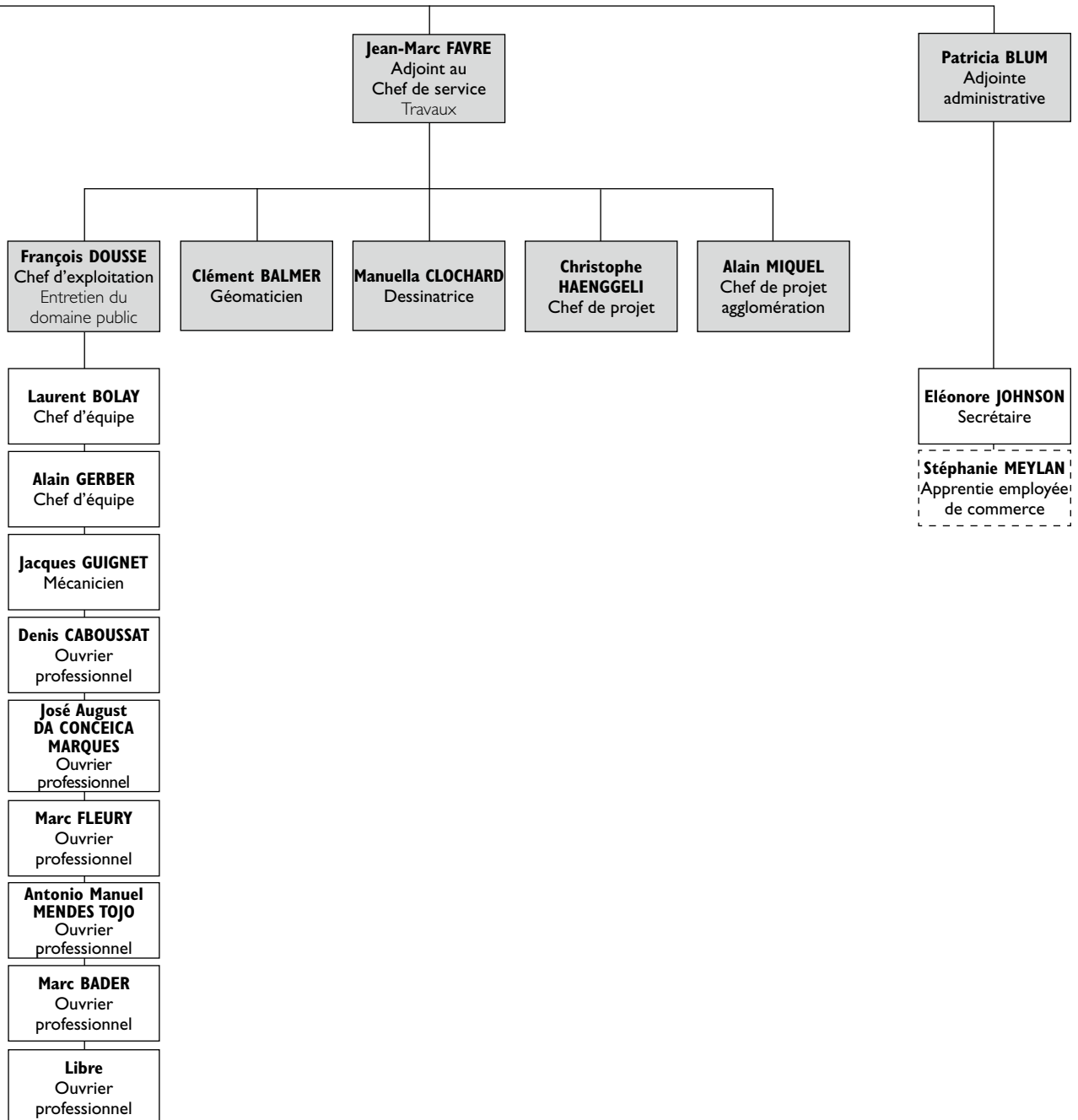
- Développer, planifier et appliquer la politique de l'environnement (air, bruit, déchets, biodiversité, sites pollués, sols, eaux, changement climatique).

### Mobilité

- Formuler la stratégie communale de la mobilité.
- Planifier à court, moyen et long termes les modes de déplacements et leurs infrastructures.
- Mettre en œuvre les mesures de mobilité en collaboration avec les services concernés par la mobilité.
- Sensibiliser à l'avenir et aux responsabilités en matière de mobilité et promouvoir des mesures en encourageant l'ouverture au changement.

## ORGANIGRAMME





## POINTS FORTS 2017

### Gestion

- Gestion administrative des macarons de stationnement privilégié reprise par le Service.
- Gestion du parking Bel-Air.

### Etudes

- Réaménagement du chemin des Tines.
- Réaménagement du chemin du Couchant / Saules.
- Projet d'agglomération du Grand Genève de 2<sup>e</sup> génération : études sommaires, conduites par le Service de l'urbanisme, des routes de Divonne, du Stand et de Signy, ainsi que du tronçon de la RC I situé entre Colovray et le giratoire de Clémenty; préparation des mandats d'études parallèles pour la passerelle Nyon-Prangins et le sentier de Bois-Bougy.
- Participation aux études suivantes: jonction autoroutière de Nyon; assainissement des passages à niveau de la ligne CFF Nyon-Eysins; RDU - 2<sup>e</sup> étape / faisabilité; réseau cyclable régional.
- Quartier du Stand – mesures d'assainissement du clos d'équarrissage et du stand de tir.
- Régionalisation de l'épuration – Choix de la variante «STEP régionale».
- Biodiversité – Guide des aménagements extérieurs.
- Diagnostic éco-morphologique de l'Asse.
- Optimisation du réseau des lignes de bus urbaines.
- Projet d'agglomération du Grand Genève de 3<sup>e</sup> génération: participation à l'inscription de nouvelles mesures.

- Parc de véhicules: état des lieux et proposition d'une nouvelle gestion.

### Réalisation

- Aménagement de près de 2 km de tronçons cyclables, soit deux fois plus qu'en 2016, pour un total de 28 km aménagés.
- Réalisation d'un trottoir et d'une bande cyclable entre le chemin du Vallon et le tunnel de l'Etraz.
- Réalisation d'une piste mixte piétons/vélos le long de la partie supérieure de la route de Clémenty.
- Mise en place d'un revêtement phono-absorbant à l'avenue Alfred-Cortot, à la Grand-Rue et aux quais des Alpes et Louis-Bonnard.
- Axe routier de Divonne - Mise en service des priorisations des bus.
- Assainissement de l'ancienne décharge de Molard-Parelliet.
- Campagne de comptages des déplacements tous modes et enquête origine / destination.
- Etat des lieux du stationnement privé et public sur le territoire communal.
- Installation d'une pompe de gonflage pour vélos en libre-service.
- Révision du plan de mobilité de l'administration: achat de 10 nouveaux vélos électriques pour le déplacement des collaborateurs et intégration des stagiaires et collaborateurs à temps partiel dans le plan de mobilité.

## ACTIVITÉS

### I. Gestion

En 2017, le service Travaux, environnement et mobilité a repris toute la gestion et la facturation du stationnement tant sur le domaine public que sur le domaine privé communal; cette gestion centralisée permet d'optimiser l'efficacité du travail administratif et de faciliter les démarches des clients (citoyens, entreprises, employés) en leur proposant un guichet unique.

Par ailleurs, l'assainissement du parking Bel-Air a été l'occasion de redéfinir la tarification de cette poche de stationnement du centre-ville et de revoir sa gestion avec notre sous-traitant.

### 2. Infrastructure et exploitation

#### 2.1 Aménagements routiers

Afin de réduire le bruit routier et améliorer la qualité de vie des habitants, le déploiement de revêtement phono-absorbant a débuté cette année. Pour cette première étape, l'avenue Alfred-Cortot, la Grand-Rue, ainsi que les quais Louis-Bonnard et des Alpes ont été réalisés.

En vue de l'ouverture du Complexe scolaire et sportif du Cossy, les travaux de réaménagement du carrefour, ainsi que des cheminements de mobilité douce ont débuté.

Dans le cadre de l'agrandissement du Gymnase de Nyon, et conformément à la planification du réseau cyclable, une piste mixte d'environ 200 mètres a été

réalisée à la route de Clémenty; ce tronçon est compris entre le pont CFF et le giratoire des routes du Stand et de Divonne.

Réalisation d'une aide à la traversée à l'intersection du chemin de la Banderolle et de la route de Lausanne.

## 2.2 Entretien du domaine public

Le budget de fonctionnement destiné à l'entretien d'exploitation a permis les actions suivantes:

- aménagement constructif de modération du trafic motorisé à la rue de la Colombière;
- sécurisation de la traversée piétonne située à la rue de la Morâche I;
- route du Cordon, réaménagement de la traversée située entre la place des Marronniers et la promenade du Jura afin d'améliorer la visibilité des piétons;
- réfection de l'enrobé bitumineux à droite du carrefour Divonne / Monastier;
- traitement des fissures sur la chaussée sur une longueur d'environ 7 kilomètres;
- réalisation d'un trottoir traversant le long de la rue Saint-Jean en haut de la Vy-Creuse.

## 2.3 Exploitation voirie

### Equipements

Aucune acquisition de véhicule en 2017. Toutefois, l'équipement suivant a été renouvelé:

achat d'un marteau perforateur électropneumatique pour l'équipe de génie civil, d'une ponceuse pour l'atelier peinture, et d'une meuleuse pour l'atelier de la serrurerie.

### Mécanique

L'entretien courant, les pannes et les préparations aux expertises de l'ensemble de la flotte des véhicules ont été gérés par l'atelier mécanique de notre Service. De plus, la révision complète du châssis et faux châssis du camion multi-benne, ainsi que le changement du moteur hydraulique de la saleuse ont été effectués.

### Serrurerie

L'équipe de la serrurerie a notamment procédé à la réfection de la barrière située entre la place Bel-Air et la rue de l'Industrie, et fabriqué des pare-battages pour la digue et le port.

### Menuiserie

En coordination avec le Service des espaces verts et forêts, l'atelier menuiserie a réalisé et posé une barrière à l'esplanade Jules-César; environ 200 heures de travail ont été nécessaires pour fournir cette prestation.

Ont été réalisés, comme chaque année, la fabrication et l'entretien des lames de bancs, la confection et la réparation de tables pour les manifestations.

### Entretien du domaine public

Des pavés et des dalles sur diverses places et escaliers ont été entretenus et remplacés (escaliers de la Duche, ruelle de la Poterne, chemin du Canal, etc.). La fontaine du village des pêcheurs a été remplacée à la suite d'un acte de vandalisme.

Réparation de diverses grilles de route et mise en place d'enrobé bitumineux sur divers sentiers et trottoirs.

Entretien des panneaux d'affichage (manifestations, votations et élections).

### Manifestations

Plus d'une centaine de manifestations organisées durant l'année ont bénéficié d'un soutien logistique de notre Service. Environ 2'100 heures ont été nécessaires pour la livraison, la reprise du matériel et l'ornement des bâtiments communaux et des rues.

### Signalisation

L'Unité de signalisation a délivré près 320 autorisations d'occupation du domaine public cette année. L'équipe a entretenu la signalisation verticale, un pilier public nécessitant une grosse réparation, et a collaboré activement à la pose de signalisation pour les manifestations.

Participations aux comptages routiers 2017.

La majeure partie de la confection de panneaux de signalisation sur mesure pour les réservations de places, les manifestations et les annonces de travaux est réalisée en interne par le magasinier.

### Mobilier urbain

Plusieurs bancs ont été vandalisés nécessitant ainsi le remplacement de lames de bois complété par des réparations en serrurerie.

### Tags et graffitis

La plupart des interventions a été réalisée sur les bancs publics et les coffrets électriques des Services industriels. Cette année l'équipe est intervenue environ 70 fois. Elle a également procédé à la suppression de tags en appliquant de la peinture sur les équipements publics (murs, WC etc.).

### WC publics

Le WC public du parc de la Morâche est en fonction depuis le mois de juin. Un rafraîchissement complet des peintures a été réalisé dans le WC de Petit-Perdtemps. Dans le cadre des «Toilettes accueillantes», deux nouveaux établissements, l'Hostel de Nyon et le restaurant Le Perdtemps, ont rejoint les six qui mettent déjà leurs toilettes à la libre disposition du public.



La mise en place d'un WC chimique à la plage des Trois Jetées et au parc Niedermeyer a été renouvelée durant la période estivale.

#### Viabilité hivernale

Pendant l'hiver 2016-2017, une dizaine de sorties ont été nécessaires pour saler et/ou déneiger le réseau routier communal. Ces interventions ont engendré l'épandage d'un peu moins de 50 tonnes de sel.

Au mois de janvier, en raison de la conjonction d'importantes chutes de neige et de la bise, 565 heures ont été nécessaires pour libérer les voies de circulation, les trottoirs et sentiers sur lesquels s'étaient formées des congères. Ces interventions ont nécessité le renfort du Service des espaces verts et forêts, d'un sous-traitant et d'une fraiseuse.

## 2.4 Port

### Mouvement des places

	2015	2016	2017
Liste d'attente d'amarrages	169	164	174
Places attribuées	13	15	12
Nombre de visiteurs	506	515	537
Séjours de plus d'un jour	161	161	162

#### Travaux

Un contrôle des places d'amarrage a été effectué par une entreprise spécialisée en vue des travaux prévus en 2018.

Pas de faucardage cette année au port et vers la grande digue. En effet, la faible quantité d'algues dans

le port cette année ne justifiait pas l'intervention de la faucardeuse.

A la plage des Trois Jetées, un ponton a été aménagé pour faciliter l'accès aux bateaux visiteurs. De plus, la signalisation de l'espace de baignade a été changée pour une plus grande sécurité des baigneurs.

## 3. Concept de mobilité urbaine

### 3.1 Transports publics (transports publics et régionaux / Noctambus)

Le succès des transports publics nyonnais ne s'est pas démenti. Une augmentation toujours importante de la fréquentation du réseau de bus urbain au ¼ d'heure a atteint près de 15% en 2017, sachant qu'elle était déjà de +18% en 2016 et de +31% en 2015: en résumé, les lignes urbaines ont connu une augmentation de 78% en trois ans, depuis la mise en place du réseau actuel fin 2014.

Pour les lignes régionales TPN (810, 811, 815), l'augmentation a été de 2% en 2017 et de +0.5% pour la ligne régionale CarPostal 10.820: pleins aux heures de pointe, les bus régionaux ont atteint leur objectif de rabattement des pendulaires sur les principales gares du District et la fréquentation tend à se stabiliser.

Par ailleurs, en raison des travaux en 2016 et 2017 sur la ligne du NStCM et de la méthodologie de comptages (réalisés chaque année sur 4 semaines, avec un risque de variabilité en fonction d'aléas météorologiques), les données de fréquentation sont à nuancer, mais enregistrent néanmoins une augmentation entre 2014 et 2017 de 3%.

### 3.2 Politique de stationnement (écoles / P+R / tarification / stationnement privilégié)

Depuis 2011, le secteur Mobilité a adapté la tarification du stationnement sur le territoire communal et a progressivement repris la gestion du stationnement privé communal, le stationnement dans les écoles, le stationnement sur le domaine public et dans les parkings-relais (P+R).

La politique de stationnement a été révisée en 2017. Cette mesure a permis de dresser un état des lieux des actions mises en place et de définir une dizaine de pistes d'optimisation à déployer dès 2018.

#### Ecoles

Après les mesures mises en place en 2016, un bilan annuel a été dressé. Depuis, la Ville facture à chaque établissement scolaire le nombre de places mis à sa disposition (CHF 60.– par mois et par place).

#### Parc Relais (P+R)

##### Petite Prairie

Le P+R de la Petite-Prairie compte près de 53 abonnés. Ce nombre est en constante augmentation depuis la mise à ban, en 2016 du parking. Le durcissement du plan de mobilité du GHOL en 2017 a également fait considérablement augmenter le nombre d'utilisateurs du parking.

Un système de carte à gratter a également été mis en place en 2016 pour répondre aux besoins ponctuels des utilisateurs (chantiers nyonnais, visiteurs occasionnels). Cette offre a rencontré un vif succès avec près de 2'230 cartes vendues au cours de l'année.

#### **Gravette**

Le P+R Gravette compte près de 95 abonnés (habitants, pendulaires, crèche des Fontaines, Collège Champittet, etc.) pour les 90 places à disposition.

#### **Stationnement public**

Après une année de travaux, le parking Bel-Air a été rouvert au public. Sa tarification a été adaptée afin de favoriser le stationnement de courte durée pour les visiteurs du centre-ville.

#### **Stationnement privilégié**

Au terme de la 2<sup>e</sup> année de fonctionnement, le bilan est positif avec 269 macarons attribués sur un total de 389 autorisations disponibles. Les demandes sont élevées dans les secteurs de Rive et du Martinet, et beaucoup moins importantes dans les secteurs résidentiels (places propres aux domiciles).

Dès 2018, la gestion totale des macarons de stationnement privilégié et autorisations de stationnement sera assurée par le Service pour davantage de cohérence et de lisibilité.

#### **Stationnement privé**

Un état des lieux du stationnement privé a été réalisé en 2017. Cette action a permis d'identifier le nombre de places de stationnement chez les privés en vue de dimensionner la génération de trafic induite.

### **3.3 Plans de mobilité (entreprise et administration communale)**

#### **Plan de mobilité des entreprises**

L'accompagnement des entreprises locales (Hublot, RUAG, GHOL, etc.) a été poursuivi dans la mise en place de plans de mobilité afin de les encourager à développer des alternatives à la voiture individuelle pour leurs déplacements pendulaires.

Une collaboration avec le Conseil régional a été mise en place pour le lancement du projet de Guichet mobile, outil permettant de trouver des synergies pour optimiser les déplacements pendulaires et professionnels entre les sites d'activités (Terre-Bonne, Vuarpillière, GSK, etc.) des communes d'Eysins, Nyon, Prangins et Gland.

#### **Plan de mobilité de l'administration**

A la suite de la révision du plan de mobilité en 2016, des mesures d'optimisation ont été mises en place en 2017 telles que l'achat de 10 nouveaux vélos

électriques pour le déplacement des collaborateurs, l'intégration dans le plan de mobilité des stagiaires et collaborateurs à temps partiel.

De plus, une étude sur l'utilisation des véhicules de service a été menée. Des pistes d'optimisation ont été définies et seront déployées dès 2018.

### **3.4 Mobilité – Sensibilisation et promotion**

C'est principalement autour des manifestations que s'articulent la promotion et la sensibilisation. Ont été organisées cette année: la Journée du vélo le samedi 3 juin, l'action «A vélo au boulot» durant tout le mois de juin et la Semaine de la mobilité du 16 au 22 septembre.

#### **Journée du vélo**

La Journée du vélo a été organisée lors de la Fête du printemps en coordination avec la Société industrielle et commerciale de Nyon et environs (SIC). Un stand d'information a permis de présenter toutes les prestations mobilité mises en place par la Ville, ainsi que les subventions proposées aux habitants. De son côté, l'association Transports et Environnement (ATE) a organisé sa bourse aux vélos avec la participation d'Hubacher Cycles qui a mis à disposition des visiteurs différents modèles de vélos électriques.

#### **Semaine européenne de la mobilité**

La Semaine de la mobilité a été l'occasion de mettre en place différentes actions:

- inauguration de la station de gonflage pour vélos derrière la gare;
- présentation de l'auto-partage Mobility;
- démonstration de vélos électriques;
- bilan de sécurité et révision des cycles et trottinettes offerts aux 50 premiers Nyonnais inscrits.

#### **Subventions**

Comme chaque année, les subventions (TP, vélos, Mobility, etc.) destinées aux habitants ont rencontré un vif succès auprès de la population. Dès 2018, le service Travaux, environnement et mobilité reprendra la gestion, l'octroi et le financement de ces subventions.

### **3.5 Participation aux études et projets au niveau communal**

Le Service travaux, environnement et mobilité collabore étroitement avec les Services de l'administration et plus particulièrement au suivi des études et projets.

#### **Projets et réalisation**

- Infrastructures scolaires: Complexe scolaire du Cossy, Ecole du Couchant, Ecole de Nyon-Marens, UAPE Gubler, etc.
- Mise en œuvre du concept «Cœur de ville»: MEP parkings Perdtemps et Martinet, etc.

- Plans de quartiers: Suetta, Cortot-Cossy et PPA «Colline de la Muraz» et Vieille-ville, PPA Vallon du Cossy, PPA Champ-Colin, DDP Chevalley, Etraz-Sud, etc.
- Espaces publics: aménagement temporaire de la Grande Jetée, aménagement des places du Château et de la Gare, éclairage de fêtes (arbres célestes, etc.).

#### **Demandes de permis de construire**

63 dossiers ont été traités pour vérifier les besoins en places de stationnement voitures, deux-roues motorisés et vélos.

#### **Groupes de travail et commissions internes et externes**

Politique des aînés, concept et guide des espaces publics, commission de circulation, commission de stationnement, commission des transports publics (TPN et communes de Prangins), etc.

### **3.6 Participation aux études et projets au niveau intercommunal et régional**

La mobilité et l'environnement sont des thèmes majeurs dans de nombreux projets. Un ingénieur spécialiste en mobilité et en environnement tient le rôle de représentant technique de la Ville dans les projets régionaux ci-dessous:

- Transport public régional - Le préavis N° 192/2010 a permis d'obtenir un crédit de CHF 2'853'705.– pour financer la participation de Nyon au fonds spécial pour le transport public régional. L'année 2017 a connu une poursuite des chantiers pour les lignes régionales:
  - coordination du système de détection des bus (poste à 30% financé par les transporteurs TPN et Car Postal / préavis n° 125-2013);
  - étude des mesures d'accompagnement des futurs transports publics régionaux: identification des P+R à réaliser dans le district, notamment celui de l'Asse le long du NStCM (projet suspendu en raison de la problématique des surfaces d'assolement, SAD).
- Mise en œuvre de la RDU: finalisation de l'étude de faisabilité de la 2<sup>e</sup> étape fin 2017.
- Etude régionale sur la requalification de la RCI (Crans – Perroy).
- Mesures inscrites dans le projet d'agglomération de 3<sup>e</sup> génération (2014 - 2018).
- Etude «Développement Nyon – Gland» afin de coordonner les planifications élaborées dans le cadre du SDAN et du SDGV (Gland – Vich).
- Etude sur le réseau cyclable régional.
- Réorganisation du réseau La Côte de vélos en libre-service.

## **4. Protection des eaux**

### **4.1 Réseau d'assainissement**

Des travaux de chemisage ont été réalisés sur les collecteurs de la route de Divonne jusqu'au Boiron, sur une longueur de 500 mètres. Le collecteur d'eaux usées a été remplacé sur 130 mètres. D'autres travaux prévus ont pris du retard en raison de conditions météorologiques défavorables.

### **4.2 Station d'épuration**

Les rendements de la station d'épuration démontrent encore une fois la performance par le respect des normes d'épuration.

Les résultats au niveau énergétique sont très satisfaisants avec une augmentation d'environ 30% de production d'énergie renouvelable (CCF et turbine).

L'étude de la régionalisation de la STEP, dans le cadre de la nouvelle Loi sur la protection des eaux (micropolluant), a conclu qu'une STEP régionale était plus performante d'un point de vue environnemental, technique et financier. Le Conseil communal a accepté, en décembre, que la Ville poursuive les études pour une STEP régionale sur le site du Lavasson.

### **4.3 Cours d'eau et lac**

Des travaux de réfection des enrochements ont été réalisés à la hauteur du port, de la Grande Jetée et de la plage des Trois Jetées.

Un diagnostic sur l'état éco-morphologique de l'Asse a été établi; la prochaine étape consistera à prioriser les mesures à entreprendre pour renaturer ce cours d'eau.

## **5. Protection de l'air**

En 2017, il n'y a pas eu d'alerte cantonale concernant la pollution de l'air.

## **6. Protection des sols**

Le travail effectué par le Service pour la gestion des sols sur les chantiers nyonnais a été valorisé par le biais d'une intervention lors d'une journée d'information sur la

protection des sols organisée par la fondation PUSCH. La protection des sols continue à être prise en compte dans le cadre du suivi environnemental des chantiers.

## 7. Protection contre le bruit

---

Plusieurs tronçons routiers ont été assainis en 2017 dans le cadre des mesures d'assainissement du bruit routier (voir chapitre 2.1).

## 8. Assainissement des sites pollués

---

Les travaux d'assainissement de l'ancienne décharge de Molard-Parelliet ont débuté en été; la paroi étanche a été construite, et les résultats attendus de séparation entre les deux nappes sont visibles. Les travaux de drainage et de reboisement doivent encore être effectués.

Des investigations techniques complémentaires sur la parcelle n°1071 du futur quartier du Stand ont permis de mieux cerner la pollution sur site et de déposer une demande de crédit de dépollution qui a été acceptée par le Conseil communal en décembre. Les travaux seront réalisés en même temps que les travaux de terrassement de la CODHA.

## 9. Nature en ville / Biodiversité

---

La mise en œuvre de la Stratégie nature en ville et de son plan d'action ont été poursuivis en 2017.

Les deux pigeonniers sont occupés. Une trentaine de pigeons sont installés à Perdtemps et une vingtaine au Temple. La gestion des naissances a débuté fin 2016 et continue en 2017 avec une centaine d'œufs supprimés entre 2016 et 2017. Six nouveaux panneaux rappelant l'interdiction de nourrissage des oiseaux sauvages ont été disposés dans les lieux les plus sensibles en ville. Seulement 117,5 Kg de miel ont été collectés en 2017. La production est inférieure aux années précédentes à cause des mauvaises conditions météo pour les abeilles au printemps 2017.

Entre avril et octobre 2017, 5 campagnes d'arrachage et de fauche de la Renouée du Japon (plante néophyte

invasive) se sont poursuivies le long des cours d'eau dans le cadre du plan de lutte contre la Renouée (2014-2018). Ces campagnes d'arrachage et fauche à répétition permettent d'affaiblir, voire de diminuer les foyers de renouée sur les parcelles communales. Il reste à définir des moyens de lutte sur les parcelles privées. Ces projets ont été réalisés en étroite collaboration avec le Service des espaces verts et forêts.

Afin de garantir la continuité des réseaux écologiques existants et de créer, de consolider les liens et axes de déplacements de certaines espèces cibles menacées, la Ville de Nyon participe au projet de Contrat corridors biologiques Lac-Pied du Jura.

## 10. Traitement des déchets

---

L'éco-point des Ruettes a été équipé de conteneurs enterrés qui s'intègrent mieux dans l'espace public; cet aménagement a eu pour effet de réduire les dépôts sauvages de déchets.

En 2017, 55'000 entrées ont été enregistrées à la déchèterie. Durant un mois, un agent de sécurité a vérifié qu'aucun abus n'était rencontré quant à son utilisation par les habitants.

Malheureusement, comme chaque année, la collecte des encombrants au porte-à-porte reste très

problématique. En effet, une grande quantité de déchets qui ne correspondent pas à la définition des déchets encombrants (objet non recyclable d'une dimension supérieure à 60 cm), ainsi que d'autres déchets valorisables (objets métalliques, appareils électriques, électroniques) sont également sortis lors de cette collecte.

Comme en 2015 et 2016, des sacs biodégradables ont été mis à disposition des commerçants installés au marché le samedi.

## 11. Chantiers – suivi environnemental

---

Le suivi s'est porté sur des chantiers de plus ou moins grande envergure: chantier des Jardins du Couchant, Ecole et parc du Cossy, Ecole du Couchant, construction des salles de gymnastique du Gymnase, nouveaux

bâtiments Agroscope, agrandissement du réservoir de la SAPAN et plusieurs constructions d'immeubles.

Ce suivi régulier a eu pour conséquence d'éviter une ou des pollutions importantes lors de ces travaux.

## I2. Environnement - Sensibilisation

La Nuit des chauves-souris a été organisée le 18 août avec une fréquentation en baisse par rapport à l'édition précédente en 2015 (180 participants en 2017 contre 480 en 2015), due à une très mauvaise météo. La présentation des résultats de l'inventaire des chauves-souris réalisé en 2016 a captivé les visiteurs, ainsi que l'atelier d'écholocation et les diverses animations proposées aux plus jeunes (bricolages, jeux, etc.).

Pour marquer la Journée mondiale de l'eau, une visite de la STEP et une présentation des sources d'eau potable de Nyon ont été organisées en collaboration avec les Services industriels le mercredi 22 mars.

La campagne de sensibilisation aux déchets sauvages sur les éco-points a été lancée en juin 2017, ainsi que sur les différents sites. La campagne a été relayée sur les réseaux sociaux, dans la presse (24 heures), sur les panneaux d'affichage de la Ville, sur nos véhicules et sur le site [www.nyonvillepropre.ch](http://www.nyonvillepropre.ch).

Une deuxième campagne sur la thématique des déchets sauvages destinée aux écoliers a été lancée à la rentrée 2017. Cette campagne prend la forme d'un concours créatif auquel participent 24 classes des écoles primaires de Nyon, et se déroulera entre la rentrée 2017 et avril 2018.

Un guide de recommandations intitulé «Aménager en favorisant la biodiversité» a été élaboré par un groupe de travail interservices (EVF, AB, URB, EDD) piloté par TEM et publié au printemps 2017. Le guide se compose de 7 fiches sur les thématiques prairies

et gazons fleuris, haies vives, étangs et mares, toitures végétalisées, fruitiers en ville, revêtements perméables et petits aménagements pour la faune. Ce guide est destiné en priorité aux professionnels des domaines de la construction, architectes, paysagistes, régies et bureaux d'urbanisme. Il peut cependant être utile à toute personne souhaitant favoriser la biodiversité autour de chez elle. Les guides ont été envoyés aux acteurs du domaine de la construction connus des services de la Ville. Ils sont distribués avec la documentation liée aux permis de construire. Plus de 300 guides ont été distribués en 2017.

La Ville de Nyon, en collaboration avec la Fondation Clean Planet, le groupe «Stop-Mégots» et les Trico'leuses de Nyon, ont proposé une action commune de sensibilisation pour vaincre le fléau des mégots sur la voie publique. Cent autocollants «Stop mégots» ont été collés à côté des grilles d'évacuation des eaux sur des lieux stratégiques. Les Trico'leuses ont également tricoté des habillages visibles en laine pour les bérôts (chariots de propreté urbaine) dont se servent nos collaborateurs pour ramasser les déchets sur la voie publique.

La collecte des bouteilles en PET dans les éco-points nyonnais n'est plus suffisamment de bonne qualité pour être recyclée. La Ville de Nyon a rappelé que seules les bouteilles de boissons en PET peuvent être déposées dans les conteneurs prévus à cet effet. La signalétique sur les éco-points a aussi été améliorée pour une meilleure compréhension. Une légère amélioration a été constatée.

## PRÉAVIS

### Préavis déposés

Préavis N°	Libellé	CHF
29/2016	Campagne de comptages 2017 Demande de crédit pour : – l'actualisation des données des campagnes quinquennales de comptages de 2007 et 2012, portant sur les transports individuels, les transports collectifs et la mobilité douce; – l'enquête et la récolte de données relatives aux origines et aux destinations	170'000.–
32/2017	Chemins piétonniers – Centre d'enseignement post-obligatoire de Nyon Demande de crédit pour la participation communale destinée au financement des aménagements extérieurs, soit : – trottoir le long de la route de Clémenty, cheminement piétonnier le long de l'entrée principale du Gymnase travaux des Services industriels	156'000.– 82'000.– 230'000.–
33/2017	Mesures d'assainissement du bruit routier – Mise en œuvre Demande de crédit pour la pose de revêtement phono-absorbant	1'456'000.–

34/2017	Mesures nyonnaises du projet d'agglomération franco-valdo-genevois de 2 <sup>e</sup> génération, cofinancées par la Confédération à hauteur de 40%. Demande de crédit destiné au financement des études sommaires et à la préparation des appels d'offres publics des études détaillées	660'000.–
39/2017	Aménagement du carrefour entre la route de Signy et le chemin de Précossy et cheminements pour piétons et vélos. Demande de crédit de réalisation pour: – travaux d'aménagement routier et de mobilité douce – travaux des Services industriels	763'000.– 20'000.–
46/2017	Ancienne décharge publique de Molard-Parelliet – Travaux d'assainissement – Demande de crédit	4'500'000.–
52/2017	Réaménagement du chemin des Tines et du chemin du Couchant / Saules – Demande de crédits d'études	50'000.– 49'400.–
53/2017	Demande de crédits de réalisation pour: – travaux routiers – travaux d'assainissement – travaux des SIN	630'400.– 128'000.– 497'400.–
66/2017	Route de distribution urbaine (RDU). Allée de la Petit Prairie – route de Saint-Cergue. Demande de crédit d'études	378'000.–
67/2017	Quartier du Stand – Travaux de dépollution de la parcelle No 1071. Demande de crédit	1'480'000.–
68/2017	Renaturation et remise à ciel ouvert du ruisseau du Corjon. Demande de crédit de réalisation	350'000.–
72/2017	Transport public urbain – Arrêt de bus – Réalisation des abribus. Demande de crédit	1'985'000.–

**Préavis acceptés – Crédits ouverts**

Préavis N°	Libellé	CHF
52/2003	Equipement PQ Reposoir / Petite Prairie	3'078'500.–
<i>Commentaire</i>	<i>Reste financement des réseaux d'assainissement de l'étape 3</i>	
192/2010	Programme de réorganisation et de financement des transports publics régionaux 2011-2015 - Demande d'un crédit pour financer la participation de la Commune au fonds spécial affecté au Conseil régional	2'853'705.–
<i>Commentaire</i>	<i>Sert à financer des mesures nouvelles ou non encore réalisées. Il resterait environ CHF 1'035'000.– jusqu'à la fin de l'actuelle législature.</i>	
198/2010	Mise en place d'un réseau de vélos en libre-service - Demande de crédit et crédit supplémentaire au budget 2011	220'000.–
<i>Commentaire</i>	<i>Préavis N° 198/2010 – Nouveau réseau prévu au printemps 2018.</i>	
36/2011	Transport public régional. Mesures urgentes pour assurer le lancement des lignes à fin 2012. Demande du crédit d'étude du projet définitif	156'000.–
<i>Commentaire</i>	<i>A boucler en 2018 - facturation de la participation du Conseil régional sur facture finale.</i>	
44/2012	Réorganisation du transport public urbain 2013/2014 – Etudes du projet définitif	422'200.–
<i>Commentaire</i>	<i>A boucler début 2018. Facturation de la participation du Conseil régional sur facture finale.</i>	

51/2012	TP Mesures urgentes pour assurer le lancement des lignes à fin 2012 – Crédit de réalisation	1'500'400.–
<i>Commentaire</i>	<i>A boucler en 2018 - Facturation de la participation du Conseil régional sur facture finale.</i>	
67/2012	Nouveau concept de gestion et de financement des déchets – Crédit de CHF 2'800'000.– pour la réalisation des nouveaux éco-points – CHF 85'000.– pour l'achat de véhicules; – CHF 40'000.– pour l'adaptation du système de facturation; – CHF 309'000.– pour l'engagement de 3 EPT (ouvriers professionnels)	3'234'000.–
<i>Commentaire</i>	<i>Bouclement en 2019 / Mise en place du concept déchets encore en cours, notamment des éco-points.</i>	
118/2013	Demande de crédit pour l'étude de l'assainissement du bruit routier	81'800.–
<i>Commentaire</i>	<i>A boucler début 2018.</i>	
97/2013	PQ Morâche - Demande de crédit pour la division et acquisition de parcelles inscrites dans le périmètre dudit PQ. Demande de crédit pour la réalisation des accès aux bâtiments Nos 4 et 5	353'000.– 612'000.–
<i>Commentaire</i>	<i>Reste ouvert sur demande expresse du Service de l'urbanisme.</i>	
125/2013	TP 13-14 – Mesures de priorisation et gestion de la régulation des lignes urbaines et régionales. Travaux d'aménagement des Services industriels. Gestion de la signalisation du réseau TP, y compris création d'un poste à 30%	4'020'000.– 28'000.– 65'650.–
<i>Commentaire</i>	<i>A boucler début 2018 - Facturation de la participation du Conseil régional sur facture finale.</i>	
127/2013	Concept et principes d'aménagement d'espaces publics	290'000.–
<i>Commentaire</i>	<i>Depuis juin 2016 sous la seule responsabilité du Service de l'urbanisme.</i>	
142/2013	Plan de quartier 2 – Petite Prairie Demande de crédits destinés au financement des infrastructures routières et d'un parking-relais. Extension des Services industriels	3'218'000.– 1'072'000.–
<i>Commentaire</i>	<i>A boucler en 2018 – Expropriation à l'amiable en cours.</i>	
158/2014	Transport public urbain – arrêts de bus Projet d'abris et réalisation d'un prototype. Crédit d'étude. Crédit de réalisation	98'000.– 65'000.–
<i>Commentaire</i>	<i>A boucler début 2018.</i>	
171/2014	Plan de quartier 2 Petite Prairie – Rue de quartier. Crédit de réalisation du chemin Falconnier	1'714'000.–
<i>Commentaire</i>	<i>Reste à réaliser le solde du chemin en coordination avec le développement des étapes 2 et 3 du quartier de la Petite Prairie. Le bouclement n'est pas prévu avant 2020 au plus tôt.</i>	
223/2015	Réaménagement de la rue Jules-Gachet. Demande de crédit de réalisation pour travaux d'aménagement routier et paysager. Infrastructure des Services industriels	483'000.– (SI) 146'400.–
<i>Commentaire</i>	<i>A boucler en 2018 - reste à finaliser des aménagements urbains complémentaires en lien avec la gestion du trafic</i>	
234/2015	PQ Marens-Couchant – déplacement de collecteurs d'assainissement et des conduites des Services industriels	330'000.– (SI) 482'000.–
<i>Commentaire</i>	<i>Reste ouvert sur demande des Services industriels</i>	

255/2016	Projet d'agglomération franco-valdo-genevois de 2e génération (2015-2018) comprenant les mesures nyonnaises cofinancées par la Confédération, l'engagement d'un chef de projet pendant cinq ans et le développement d'une stratégie de communication. Demande de crédit de fonctionnement.	800'000.– (chef de projet) 6'500.– pour place de travail
<i>Commentaire</i>	<i>La plupart des études des mesures d'agglomération ont débuté et permettra de définir les concepts.</i>	
260/2016	PQ Vallon du Cossy. Extension réseau Services industriels. Réhabilitation des réseaux d'assainissement TEM.	1'477'000.–  200'000.–
<i>Commentaire</i>	<i>Travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement en cours.</i>	
262/2016	Financement pour les études de mise en place des conditions techniques, juridiques et financières du projet de régionalisation de l'épuration. Demande de crédit d'étude	195'000.–
<i>Commentaire</i>	<i>Crédit octroyé en septembre 2016, études prévues en 2018.</i>	
29/2016	Campagne de comptages 2017. Demande de crédit pour – l'actualisation des données des campagnes quinquennales de comptages de 2007 et 2012, portant sur les transports individuels, les transports collectifs et la mobilité douce; – l'enquête et la récolte de données relatives aux origines et aux destinations	170'000.–
32/2017	Chemins piétonniers – Centre d'enseignement post-obligatoire de Nyon. Demande de crédit pour la participation communale destinée au financement des aménagements extérieurs, soit: – trottoir le long de la route de Clémenty; – cheminement piétonnier le long de l'entrée principale du Gymnase; – travaux des Services industriels	156'000.– 82'000.– 230'000.–
<i>Commentaire</i>	<i>A boucler début 2018.</i>	
34/2017	– Mesures nyonnaises du projet d'agglomération franco-valdo-genevois de 2e génération, cofinancées par la Confédération à hauteur de 40%. – Demande de crédit destiné au financement des études sommaires et à la préparation des appels d'offres publics des études détaillées.	660'000.–
<i>Commentaire</i>	<i>Poursuite des études en 2018.</i>	
39/2017	Aménagement du carrefour entre la route de Signy et le chemin de Précossy et cheminements pour piétons et vélos. Demande de crédit de réalisation pour: – travaux d'aménagement routier et de mobilité douce; – travaux des Services industriels	763'000.– 20'000.–
<i>Commentaire</i>	<i>Travaux en cours, chantier débuté en octobre 2017.</i>	
46/2017	Ancienne décharge publique de Molard-Parelliet – Travaux d'assainissement – demande de crédit	4'500'000.–
<i>Commentaire</i>	<i>Travaux débutés en été 2017, en cours.</i>	
52/2017	Réaménagement du chemin des Tines et du chemin du Couchant / Saules – Demande de crédits d'études	50'000.– 49'400.–
<i>Commentaire</i>	<i>Poursuite des études.</i>	
53/2017	Demande de crédits de réalisation pour: travaux routiers; travaux d'assainissement; travaux des Services industriels	630'400.– 128'000.– 497'400.–
<i>Commentaire</i>	<i>Assainissement de la route d'Oulteret à réaliser en 2018.</i>	



67/2017	Quartier du Stand – Travaux de dépollution de la parcelle No 1071. Demande de crédit	1'480'000.–
<i>Commentaire</i>	<i>Travaux en fonction des autorisations au permis de construire de la CODHA.</i>	
68/2017	Renaturation et remise à ciel ouvert du ruisseau du Corjon. Demande de crédit de réalisation	350'000.–
<i>Commentaire</i>	<i>Travaux prévus mai 2018.</i>	

### Préavis bouclés

Préavis N°	Libellé	CHF
216/2011	Ancienne décharge de Molard-Parelliet – Etablissement du projet d'assainissement – demande de crédit d'étude	335'500.–
265/2016	Financement des travaux routiers et d'assainissement ainsi que des travaux sur les ouvrages des rives du lac. Demande de crédit pour: – travaux routiers; – travaux d'assainissement; – travaux sur ouvrages des rives du lac	193'600.– 149'000.– 111'900.–

## CHIFFRES-CLÉS – STATISTIQUES

### Station d'épuration

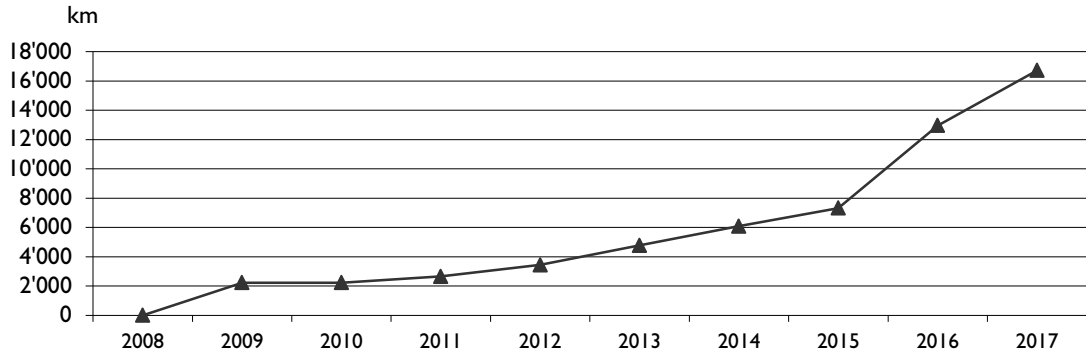
	2016	2017
Habitants raccordés	23'735	24'453
Taux de charge	47%	48%
Volume d'eaux usées traitées	2'723'088 m <sup>3</sup>	2'449'768 m <sup>3</sup>
Boues déshydratées	469 tonnes matières sèches	473 tonnes matières sèches
Biogaz produit	450'589 m <sup>3</sup>	451'879 m <sup>3</sup>
Consommation électrique	2'382'102 kWh	2'249'567 kWh
Production thermique du Couplage-Chaleur-Force (CCF)	1'731'877 kWh	1'783'404 kWh
Production d'énergie électrique par le CCF	707'597 kWh	764'127 kWh
Production d'énergie électrique par la turbine	585'016 kWh	548'543 kWh
Taux d'énergie électrique produit utilisé in situ	74%	67%

### Taux de recyclage

Déchets urbains collectés à Nyon	2016	2017
Déchets ménagers incinérables [kg/habitant]	155	152
Déchets recyclables [kg/habitant]	165	150
<b>Taux de recyclage</b>	<b>52%</b>	<b>50%</b>

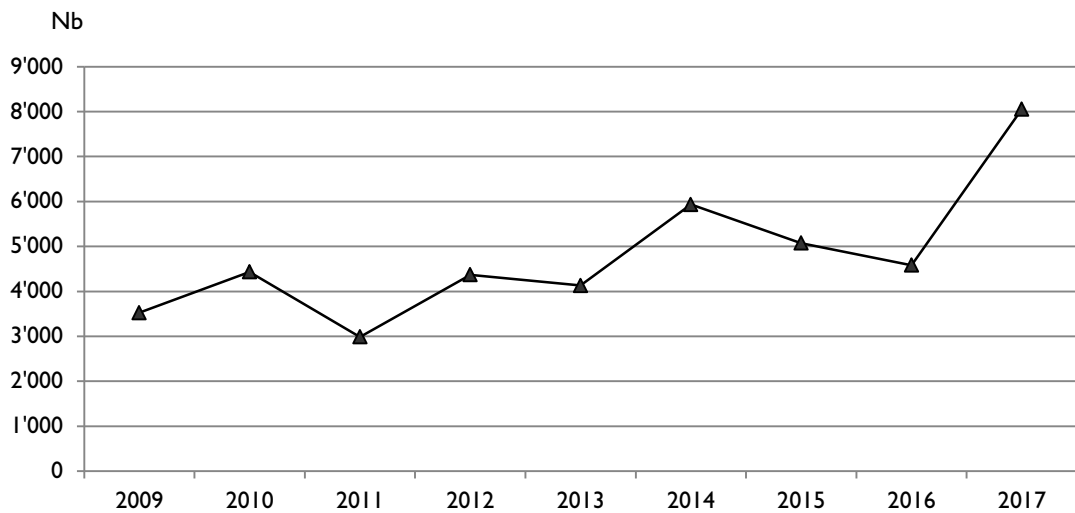
**Utilisation des vélos à assistance électrique (VAE) et scooter**

Nombre de kilomètres parcourus avec les VAE de l'administration



**Utilisation de l'autopartage Mobility**

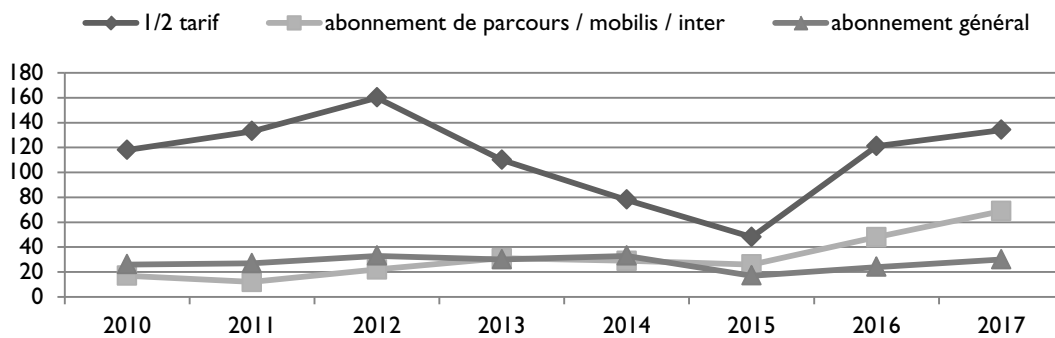
Augmentation record de 75% par rapport à 2016, soit plus de 8'057 km parcourus en Mobility en 2017 par les collaborateurs de l'administration.



**Subventionnement des transports publics**

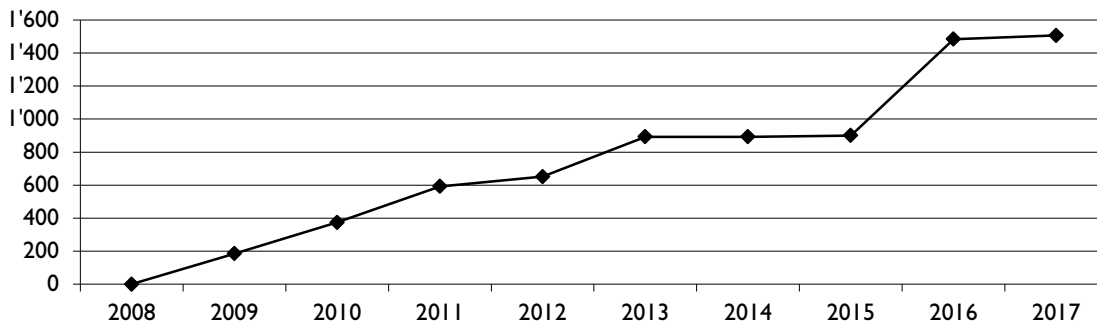
Forte augmentation des demandes de subventions (1/2 tarifs + 11%) et autres abonnements (+37.5%).

Nombre de subventions par type d'abonnement



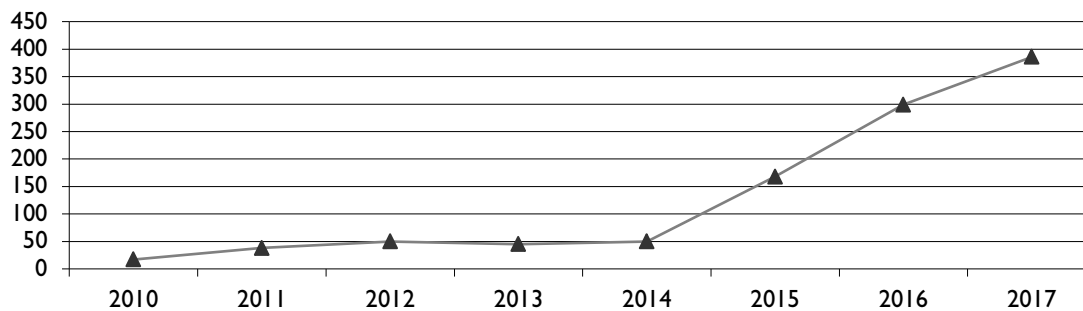
## Places vélos et subventions accordées aux habitants

### Mise à disposition de places vélos



Installation d'une vingtaine de supports à vélos supplémentaires en 2017 pour un total de 1506 supports disposés sur tout le territoire communal, dont plus de 40 % dans le centre-ville élargi.

### Subventions pour les habitants nyonnais



Près de 386 subventions octroyées en 2017 après la mise en place de nouvelles subventions (écoliers, trottinettes électriques) soit une augmentation de 29% par rapport à 2016.

## PERSPECTIVES 2018

### Gestion

- Stationnement privilégié / octroi et facturation des macarons.

### Etudes

- Passage CFF de l'Etraz – Elargissement: avant-projet, validation des partenaires (CFF) et procédure d'autorisation.
- RDU – Tronçon de l'allée de la Petite Prairie et la route de Saint-Cergue: avant-projet et procédure d'autorisation.
- Route de Saint-Cergue – Tronçon entre l'avenue des Eules et le chemin du Canal: lancement du projet.
- Chemin et pont de la Redoute: projet définitif.
- PA2: lancement des études détaillées pour les routes de Divonne, de Signy et du Stand.
- PA2: établissement de l'avant-projet du passage inférieur CFF Viollier.
- PA2: mandats d'étude parallèles pour la passerelle Nyon-Prangins et le sentier de Bois-Bougy.
- PA2: avant-projet de la station vélo à la gare CFF
- PA2/3: établissement d'un mandat d'études parallèles pour le cheminement piétons entre la route de l'Etraz et la route de Divonne (passerelle Etraz-Sud et franchissement du Cossy).
- Port et débarcadère: faisabilité et sélection d'un groupement d'étude pluridisciplinaire.
- Chemin des Tines: projet définitif, demande d'autorisation et appel d'offres réalisation.
- Cheminement mobilité douce entre le quartier des Jardins du Couchant et la route de Divonne via l'Hôpital: projet définitif et procédure d'autorisation.

- Réactualisation de la stratégie de la mobilité.
- Optimisation des lignes de bus urbaines.
- Stratégie de l'électromobilité.
- Réactualisation de la politique de l'environnement.
- Régionalisation de l'épuration – Elaboration des statuts.
- Stationnement – Information avancée en temps réel des parkings publics.
- Signalisation routière – Jalonnement du trafic routier.

### Réalisation

- Poursuite de la mise en place du revêtement phono-absorbant.
- Réaménagement du chemin des Saules et du Couchant.
- Réseau cyclable – mise en place.
- Optimisation de la collecte des déchets et de la propreté urbaine.
- STEP de l'Asse - Réhabilitation du CCF (Couplage-Chaleur-Force).
- Réorganisation et optimisation du fonctionnement du parking Colovray.
- Signalisation verticale: diagnostic et adaptation.
- Déploiement du nouveau réseau de vélos en libre-service (PubliBike).
- Test d'une navette de bus électrique sur le territoire communal.
- Organisation des manifestations: Journée du vélo, Semaine européenne de la mobilité et l'action «A vélo au boulot», etc.



# URBANISME

---

**M. Maurice Gay** Municipal  
**M. Bernard Woeffray** Chef de service

---

## MISSIONS

### **Définition et mise en œuvre de la planification territoriale**

- Assistance aux Autorités dans la définition du projet territorial et de sa mise en forme.
- Participation à l'élaboration des stratégies territoriales intercommunales et régionales.
- Planification de l'organisation du bâti et des activités incidentes sur l'organisation et le fonctionnement du territoire.
- Gestion des instruments d'aménagement du territoire: plan directeur communal, plan général d'affectation, plan de quartier, plan partiel d'affectation.
- Gestion des opérations de vente et d'achat des parcelles privées communales, y compris gestion des droits distincts et permanents (DDP) et des servitudes afférentes.

### **Gouvernance des espaces publics**

- Pilote pour coordonner l'ensemble des projets d'espaces publics en phase de planification, à savoir les phases préliminaires d'étude et de proposition, et ce jusqu'à et y compris les études de variantes et concours.

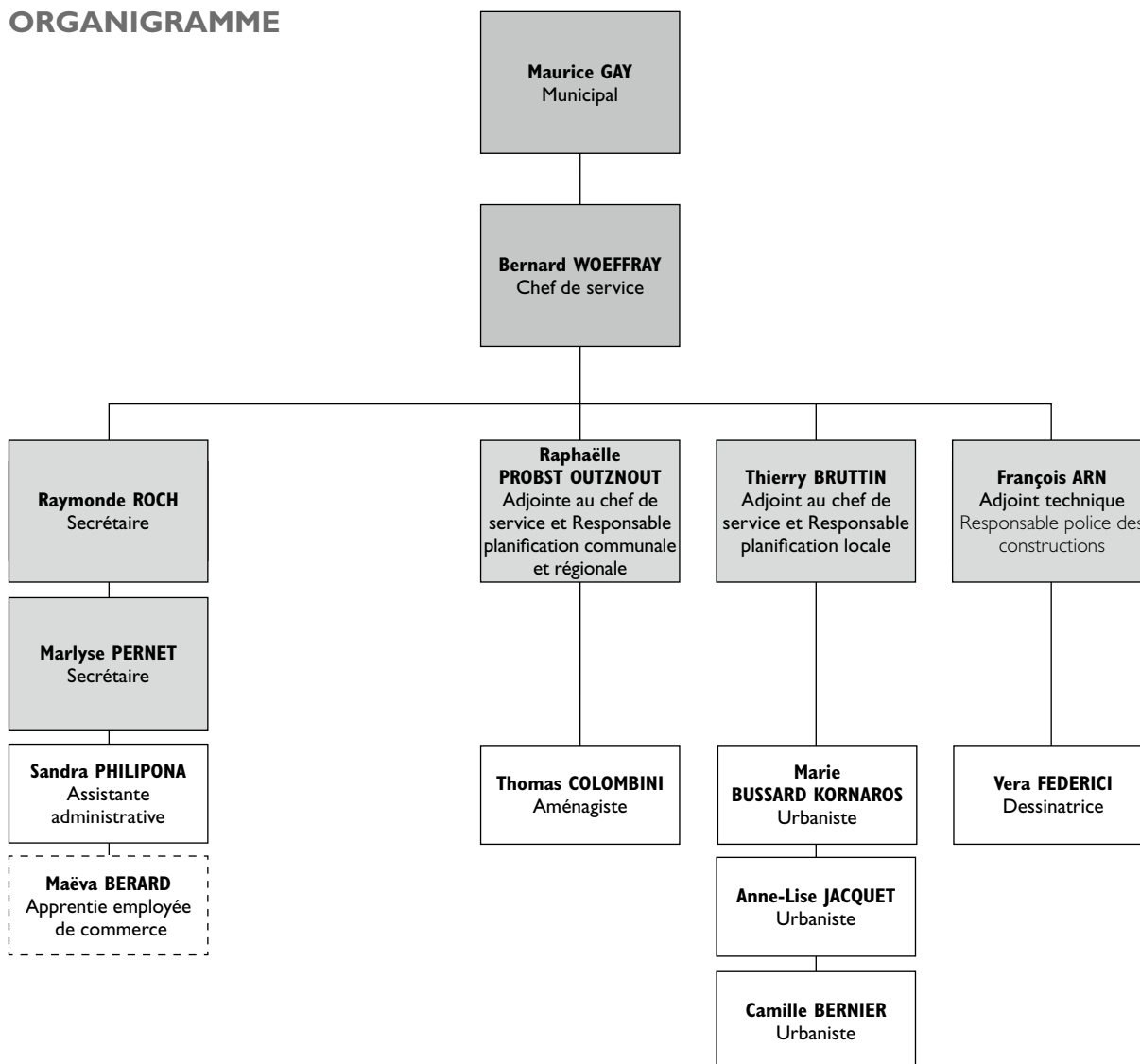
### **Gestion des demandes de permis de construire**

- Contrôle des dossiers de demande de permis de construire.
- Supervision des procédures de mise à l'enquête publique.
- Rédaction et soumission à l'approbation de la Municipalité des permis de construire.
- Rédaction et soumission à l'approbation de la Municipalité des autorisations pour les enseignes.
- Etablissement de diverses statistiques.

### **Contrôles**

- Contrôle du respect des dispositions en matière de police des constructions.
- Contrôle de la conformité des travaux en vue de la délivrance des permis d'habiter/d'utiliser.
- Réponses aux questions adressées à la Commission de salubrité.

## ORGANIGRAMME



## POINTS FORTS 2017

### Planification communale et régionale

- Objectif Logement 2.
- Projet d'agglomération du Grand Genève de 2<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup> générations.
- Schéma directeur Nyon 2030.  
RDU – 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> étapes.
- Paléo Festival.

### Urbanisme

- PGA « Couchant ».
- PPA « En Gravette ».
- PPA « Champ-Colin – Utilité publique ».
- PPA « Champ-Colin – Zone d'activités ».
- PQ « Etraz Sud ».
- PQ « Musée du Léman ».
- PQ « Suetzaz ».
- PPA « Vieille ville ».
- PPA « Colline de la Muraz ».
- PPA « Mangette ».

### Espaces publics

- Concept « Cœur de ville ».
- Démarches participatives et ateliers d'usages.
- Aménagement de la Grande Jetée.
- Aménagement Place du Château.
- Aménagement Place de la Gare.
- Square Perdttemps.

### Achats, vente et DDP

- Parcelles N° 5182 et 1185 dans le secteur de Colovray.
- Octroi d'un DDP à titre onéreux sur une surface de 4'178 m<sup>2</sup> de la parcelle N° 1914.
- Vente d'une part du DP 1072 à La Mobilière.

### Permis de construire

- Permis délivrés au cours de 2017: 85.
- Chantiers en cours: 293 logements.
- Mise de 278 logements sur le marché.
- CIRINF 2.

## ACTIVITÉS

### I. Pôles de planification

#### I.1 Planification communale et intercommunale

Les projets prioritaires à l'échelle communale engagés en 2016 ont été concrétisés et affinés en 2017. La coordination à l'échelle régionale et de l'agglomération a été poursuivie.

##### Objectif logement 2

Présentation du diagnostic au Conseil communal (janvier 2017). Elaboration d'un modèle d'analyse socio-économique et de simulations socio-démographiques à l'horizon 2030.

##### Projet d'agglomération du Grand Genève de 2<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup> génération

Coordination technique et financière.

##### Schéma directeur Nyon 2030

Engagement des travaux préparatoires et analyse du Plan directeur communal révisé.

##### RDU – 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> étapes

Coordination et suivi des enjeux d'aménagement du territoire.

##### Paléo Festival

Poursuite de la coordination intercommunale du dossier (conditions-cadres).

#### I.2 Urbanisme

##### PGA « Couchant »

Adoption par le CC de la modification du Plan général d'affectation parcelle N° 1519.

##### PPA « En Gravette »

Adoption par le CC du préavis pour une demande de crédit pour l'organisation de mandats d'étude parallèles et l'élaboration d'un Plan d'affectation

##### PPA « Champ-Colin – Utilité publique »

Adoption par le CC du Plan partiel d'affectation.

##### PPA « Champ-Colin – Zone d'activités »

Validation par la Municipalité de l'envoi à l'examen préalable.

##### PQ « Etraz-Sud »

Adoption par le CC du Plan de quartier.

##### PQ « Musée du Léman »

Adoption par le CC du Plan de quartier.

##### PQ « Suetzaz »

Validation par la Municipalité de l'envoi à l'examen préalable.



**PPA «Vieille ville»**

Validation par la Municipalité de l'envoi à l'examen préalable.

**PPA «Colline de la Muraz»**

Validation par la Municipalité de l'envoi à l'examen préalable.

**PPA «Mangette»**

Report sine die par la Municipalité de la planification du quartier.

**1.3 Espaces publics****Concept «Cœur de ville»**

Adoption par le Conseil communal du préavis concernant la mise en œuvre du concept «Cœur de ville». Demande de crédit pour le lancement de cinq projets et quatre planifications.

**Démarches participatives et ateliers d'usages –**

Réponse au postulat de M. Pierre Wahlen & Consorts intitulé «Construire la ville de demain avec la population». Dépôt du préavis (conjoint avec le SAG) concernant les démarches participatives et ateliers d'usages.

**Aménagement de la Grande Jetée**

Dépôt du préavis avec le Service des espaces verts et forêt (EVF) concernant l'aménagement de la Grande Jetée – Demande d'un crédit de réalisation .

**Place du Château**

Proposition à la Municipalité de l'aménagement intermédiaire.

**Place de la Gare**

Proposition à la Municipalité de l'aménagement intermédiaire.

**Square Perdtemps**

Pilotage de la réalisation de l'aménagement intermédiaire. Démarche participative engagée en collaboration avec Le Service de l'administration générale et des relations extérieures.

**1.4 Achats, ventes et DDP****Parcelles N° 5182 et 1185 – Secteur Colovray**

Adoption par le Conseil communal du préavis concernant une demande de crédit pour l'achat des parcelles N° 5182 et 1185 dans le secteur de Colovray.

**Parcelle N° 1914 – Vuarpillière**

Dépôt auprès du Conseil communal du préavis concernant l'octroi d'un DDP à titre onéreux à MM. André et Serge Chevalley sur une surface de 41178 m<sup>2</sup> de la parcelle N° 1914.

**DP 1072 – Route de Divonne**

Dépôt auprès du Conseil communal du préavis vente d'une part de la propriété privée communale (DP 1072) à La Immobilière.

**1.5 Permis de construire****Permis délivrés en 2017 - Logements**

Les permis délivrés au cours de 2017 totalisent 291 logements.

**Chantiers en cours - Logements**

Les chantiers en cours totalisent 510 logements.

**Mise de logements sur le marché**

Les logements mis sur le marché au cours de 2017 totalisent 293 logements.

**CIRINF 2**

Mise en service de l'étape 2 du Guichet virtuel et Système informatisé de circulation des dossiers d'enquête (CIRINF) le 1<sup>er</sup> décembre 2017. Celui-ci permet à la population de consulter les dossiers d'enquête via le géoportail durant les périodes d'enquête.

**2. Fonctionnement****2.1 Commission consultative d'architecture et d'urbanisme**

La Commission permanente d'architecture et d'urbanisme (CAU) composée uniquement de représentants du Conseil communal s'est réunie à 10 reprises. Lors de ces séances, l'avancement des projets de planification locale et communale a été présenté par le Municipal, le Chef du Service de l'urbanisme et ses adjoints.

**2.2 Commission de salubrité**

La Commission de salubrité s'est réunie à trois reprises. Au cours de ces séances, elle a procédé à l'examen de 13 dossiers et a effectué 11 visites sur sites. Son activité a permis la délivrance de 31 permis d'habiter/d'utiliser provisoires et de 64 permis d'habiter/d'utiliser.

**2.3 Guichet virtuel et Système informatisé de circulation des dossiers d'enquête (CIRINF)**

Le processus fonctionne à entière satisfaction. L'étape 2, consultation des enquêtes publiques via le géoportail, a pu être mis en service le 1<sup>er</sup> décembre 2017.

## PRÉAVIS

## Préavis déposés

Préavis N°	Libellé	CHF	Etat
30/2017	Square Perdtemps – Demande d'un crédit destiné à la réalisation de l'aménagement temporaire du Square Perdtemps pour un montant de CHF 197'990.–TTC	197'990.–	Accepté
36/2017	Adoption du Plan de quartier «Etraz-Sud»		Accepté
43/2017	Mise en œuvre du concept «Cœur de ville» - Demande de crédit de CHF 1'740'000.– pour le lancement de cinq projets et quatre planifications – Parc urbain et parking souterrain à Perdtemps, revitalisation de la place du Château, logements au Martinet, réaménagement de la place de la Gare, élargissement du tunnel de l'Etraz, Plan d'affectation des secteurs «Viollier», «Usteri», «Gare-Sud» et «Gare-Nord».	1'740'000.–	Accepté
49/2017	Cadastration partielle du domaine public (DP 1072) en propriété privée communale. Vente à la Mobilière d'une part de la propriété privée communale.		Déposé
50/2017	Adoption de la modification du Plan général d'affectation secteur «Couchant», parcelle n° 1519.		Accepté
54/2017	Adoption du Plan de quartier «Musée du Léman»		Accepté
59/2017	Demande d'un crédit de CHF 2'871'602.– pour l'achat de la parcelle N° 5182 sise route de Genève dans le secteur de Colovray – Demande d'un crédit de CHF 2'863'090.– pour l'achat de la parcelle N° 1185 sise route de Genève dans le secteur de Colovray.	2'871'602.– 2'863'090.–	Accepté
60/2017	Adoption du Plan partiel d'affectation «Champ-Colin – Utilité publique»		Accepté
64/2017	Octroi d'un droit de superficie distinct et permanent à titre onéreux à MM. André et Serge Chevalley sur une surface de 4'178 m <sup>2</sup> de la parcelle N° 1914.		Déposé
69/2017	Renforcement de l'effectif de la Police des constructions		Accepté
77/2017	Secteur «En Gravette» – Demande de crédit de CHF 630'000.– TTC pour l'organisation de mandats d'étude parallèles et l'élaboration d'un Plan d'affectation sur le secteur« Gravette»	630'000.–	Accepté
81/2017	Démarches participatives et ateliers d'usages – Réponse au postulat de M. Pierre Wahlen & Consorts intitulé «Construire la ville de demain avec la population». Demande de crédit de CHF 165'000.– TTC.	165'000.–	Déposé

## Préavis acceptés – Crédits ouverts

Préavis N°	Libellé	CHF
30/2017	Square Perdtemps – Demande d'un crédit destiné à la réalisation de l'aménagement temporaire du Square Perdtemps pour un montant de CHF 197'990.–TTC	197'990.–
43/2017	Mise en œuvre du concept «Cœur de ville» - Demande de crédit de CHF 1'740'000.– pour le lancement de cinq projets et quatre planifications – Parc urbain et parking souterrain à Perdtemps - revitalisation de la place du Château, logements au Martinet, réaménagement de la place de la Gare, élargissement du tunnel de l'Etraz, Plan d'affectation des secteurs «Viollier», «Usteri», «Gare-Sud» et «Gare-Nord».	1'495'000.–
77/2017	Secteur «En Gravette» – Demande de crédit de CHF 630'000.–TTC pour l'organisation de mandats d'étude parallèles et l'élaboration d'un Plan d'affectation sur le secteur « Gravette»	630'000.–

**Préavis bouclés**

Préavis N°	Libellé	CHF
132/2002	Vente des parcelles 584/5486 à l'Etat de Vaud	3'784'620.–
144/2010	Adoption du PQ «Vy-Creuse – Usine à Gaz»	270'000.–

**CHIFFRES-CLÉS – STATISTIQUES**

Dossiers soumis à l'enquête	2013	2014	2015	2016	2017
Nouveaux bâtiments d'habitation-villas	4	8	8	7	9
Bâtiments d'habitation transformés	4	9	9	8	22
Bâtiments mixtes (habitation et autre)	1	1	3	2	1
Ouvrages pour commerces, industries, administrations	13	26	20	33	24
Ouvrages divers, petites transformations	21	22	33	29	26
<b>Totaux</b>	<b>43</b>	<b>66</b>	<b>73</b>	<b>79</b>	<b>82</b>
Dont: dossiers dispensés d'enquête publique	3	3	1	8	6
Dont: dossiers refusés ou retirés	2	1	3	1	6

Permis de construire délivrés	2013	2014	2015	2016	2017
Nouveaux bâtiments d'habitation-villas	4	4	11	9	7
Bâtiments d'habitation transformés	14	10	8	8	20
Bâtiments mixtes (habitation et autre)	1	2	2	2	4
Ouvrages pour commerces, industries, administrations	3	18	25	30	23
Ouvrages divers, petites transformations	20	24	30	28	31
<b>Totaux</b>	<b>42</b>	<b>58</b>	<b>76</b>	<b>77</b>	<b>85</b>

Le total des montants encaissés en 2017 pour ces permis s'élève à CHF 86'207.– pour un montant de réalisations présumé de CHF 223'050'725.– (CFC2). Une large partie de ces investissements participe à la vitalité de l'économie locale et régionale.

**Evolution du total des montants encaissés / montant des réalisations de 2012 à 2016 (en milliers de francs)**

	2013	2014	2015	2016	2017
Montants encaissés	48	42	106	73	86
Montant des réalisations	98'480	94'300	293'412	169'122	223'050

**Evolution du parc locatif en fonction des permis de construire délivrés**

	2013	2014	2015	2016	2017
Logements neufs prévus (permis délivrés)	51	76	605	145	293
Logements neufs terminés	214	101	213	173	278
Logements vacants au 1 <sup>er</sup> juin	27	55	44	55	38

Divers	2013	2014	2015	2016	2017
Autorisations de minime importance	80	67	53	84	61
Autorisations enseignes	44	47	60	84	61
Autorisations teintes	28	43	35	37	48

### Prévisions en matière de logement

Au 1er juin 2017, on comptait 38 logements ou maisons individuelles vacants sur la commune de Nyon, dont seulement 13 sont des appartements en location.

### Compte spécial «Places de stationnement»

Au 31 décembre 2017, le compte 9282.01 «Fonds de réserve parking et contribution compensatoire en matière de stationnement» présente une réserve de CHF 17'839'558.47.

### Statistiques

En 2017, 26 dossiers de demandes de permis de construire ont fait l'objet au total de 52 oppositions.

Sur ces dernières, 41 ont été levées sur 18 dossiers. Sur 5 dossiers, toutes les oppositions ont été retirées. 5 dossiers ont fait l'objet d'un recours à la Cour de droit administratif et public (CDAP). En 2017, 4 dossiers ont fait l'objet d'un refus de permis.

Le nombre de dossiers de demande de permis de construire déposés a continué à croître en 2017. Comme observé ces dernières années, le nombre de dossiers suscitant des oppositions, ainsi que ceux conduisant à des recours auprès de la CDAP, est en constante augmentation.

## PERSPECTIVES 2018

- Finaliser l'Objectif Logement 2 et développer la stratégie Nyon 2030.
- Finaliser les planifications en cours afin de les mettre en vigueur.
- Engager/poursuivre les projets relatifs au «Cœur de ville».
- Lancer le Mandat d'études parallèles (MEP) «Parc urbain et parking souterrain à Perdtemps».
- Piloter la réalisation de l'aménagement intermédiaire de la Grande Jetée.
- Piloter la réalisation de l'aménagement intermédiaire de la place de la Gare.
- Piloter la réalisation de l'aménagement intermédiaire de la place du Château.
- Poursuivre le développement des études relatives aux espaces publics.
- Lancer le MEP «En Gravette».
- Préavis relatif à la mise en œuvre du concept des rives du lac.
- Préavis relatif à la stratégie des aires de jeux.
- Poursuivre le traitement des permis de construire selon les procédures et délais légaux en vigueur.



# **ASSOCIATIONS INTERCOMMUNALES**

## SERVICE DE DÉFENSE INCENDIE ET SECOURS

### Préambule

Les éléments rapportés dans le présent Rapport de gestion de la Ville de Nyon constituent un extrait de l'ensemble du travail réalisé par l'Association intercommunale SDIS Nyon-Dôle au profit des 18 communes membres, soit : Arnex-sur-Nyon, Arzier-le Muids, Borex, Chéserey, Crans-près-Céligny, Crassier, Duillier, Eysins, Genolier, Gingins, Givrins, Grens, La Rippe, Nyon, Prangins, Signy-Avenex, Saint-Cergue et Trélex.

Le site de Nyon intervient également en dehors de ces 18 communes pour des missions spécifiques ou de renfort.

Le rapport d'activité complet est disponible sur [www.sdis-nyon-dole.ch](http://www.sdis-nyon-dole.ch).

### Missions

Au service de la population de toute la région, le SDIS Nyon-Dôle assure les missions suivantes :

- feu (tous types d'incendie tels que : immeubles, véhicules, etc.) ;
- Pionnier (accidents de circulation, sauvetage de personnes et d'animaux) ;
- DCH (défense contre les hydrocarbures et autres pollutions mettant en danger l'environnement) ;
- chimique (événements avec matières toxiques menaçant des personnes et/ou l'environnement) ;
- technique (personnes bloquées dans un ascenseur, inondations, assistance sanitaire, etc.).

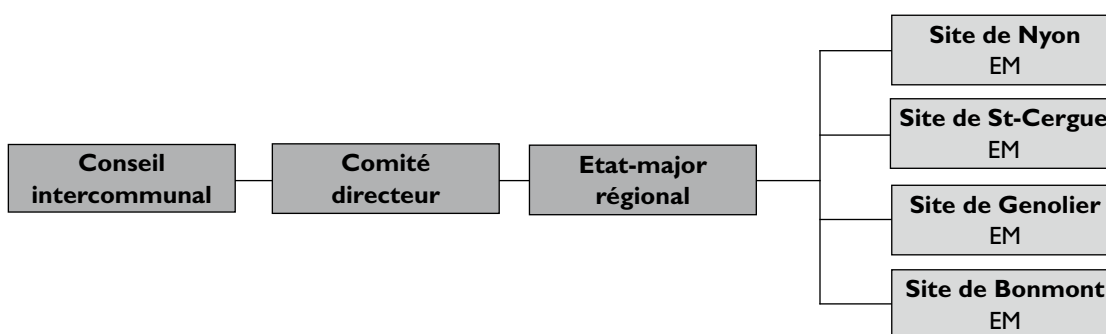
Ces différentes missions sont assurées par le Détachement de premier secours (DPS) et le détachement d'appui (DAP), répartis sur les quatre sites opérationnels de Nyon, Saint-Cergue, Genolier et Bonmont.

### Organisation

Sur le plan institutionnel, l'association SDIS Nyon-Dôle est composée :

- d'un Comité directeur de 5 membres : M. Patrick Barras, Municipal de Chéserey, Président, Mme Roxane Faraut Linares, Municipale de Nyon, Vice-présidente, M. Jacques Mühlemann, Municipal de Signy, M. Alain Blumenstein, Municipal de Givrins, et M. Dominique Gafner, Municipal de Saint-Cergue ;
- d'un Conseil intercommunal présidé par M. Daniel Gallay, Municipal de Borex, et composé d'un ou plusieurs représentants par commune, chacune disposant d'une voix par tranche ou fraction de tranche de 1'000 habitants (1 voix au minimum).

Sur le plan opérationnel, le SDIS Nyon-Dôle est conduit par un état-major de 10 membres dont le Major Pierre-Yves Corthésy assure le commandement avec son remplaçant, le Capitaine Frédéric Perey. Chaque site est placé sous la conduite d'un état-major propre : 9 membres à Nyon, 5 à Saint-Cergue, 6 à Genolier et 6 à Bonmont.



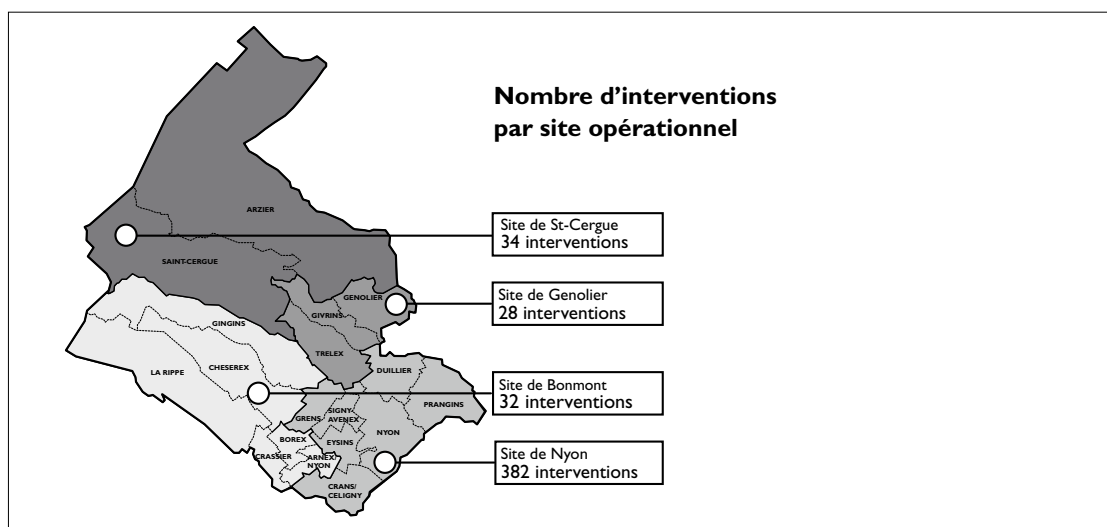
### Effectif

#### Par détachement :

Détachement de premier secours	136
Détachement d'appui	102
Ecole de formation	27
<b>Total</b>	<b>265</b>

#### Par grade :

Officiers	55
Détachement d'appui	59
Sapeurs-pompiers	124
Recrues	27
<b>Total</b>	<b>265</b>



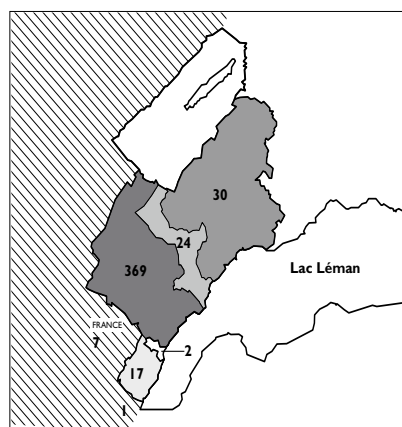
### Interventions

Du 1er janvier au 31 décembre 2017, les groupes d'intervention ont été alarmés à 449 reprises pour un total d'environ 5'500 heures (5'000 en 2016).

Type d'interventions	2016	2017
Incendies	91	105
Accidents de la circulation	10	13
Sauvetages de personnes ou d'animaux, aide au portage	47	35
Ascenseurs	16	16
Pollutions par hydrocarbures	72	74
Interventions chimiques	13	8
Inondations	57	79
Alarmes automatiques	111	81
Divers	28	38
<b>Total</b>	<b>445</b>	<b>449</b>

### Emplacement des interventions du SDIS Nyon-Dôle

Secteur du SDIS Nyon-Dôle (18 communes)	<b>369</b>
Secteur SDIS Gland-Serine	<b>24</b>
Secteur SDIS Terre-Sainte	<b>17</b>
Secteur Etraz-Région	<b>30</b>
Céligny (GE)	<b>2</b>
Divonne (F)	<b>7</b>
<b>Total</b>	<b>449</b>





## POLICE NYON RÉGION

---

### Remarque liminaire

Les éléments rapportés dans le Rapport de gestion de la Ville de Nyon constituent un extrait de l'ensemble du travail réalisé par l'Association de communes Police de la Région de Nyon (ci-après PNR) au profit des trois communes membres: Nyon, Prangins et Crans-près-Céligny.

Le Rapport de gestion de PNR contient des éléments plus complets. Il est distribué aux Municipalités ainsi qu'aux membres du Conseil intercommunal de la PNR. Ledit rapport est à disposition sur le site Internet [police-nyon-region.ch](http://police-nyon-region.ch) et, sur demande, auprès de l'administration de PNR à l'adresse électronique [police@prnyon.ch](mailto:police@prnyon.ch).

La Commission de gestion et des finances est en charge de la vérification de la gestion de l'association; tâche qui fait également l'objet de comptes rendus publics sur Internet, à l'adresse susmentionnée.

### Missions

En vertu de ses statuts, PNR a pour but principal d'assurer l'ordre, la tranquillité et la sécurité publics ainsi que l'exercice des prérogatives communales dans le domaine de la circulation routière sur l'ensemble du territoire des communes membres. Elle assure également les tâches de la police administrative et de la police du commerce. Pour accomplir l'ensemble de ses missions, PNR dispose d'un effectif de 76 ETP et d'un budget annuel de CHF 11'762'500.-; étant précisé que la participation nette de la Ville de Nyon correspond à CHF 6'366'194.-.

### Comité de direction

Le Conseil intercommunal est composé d'une délégation fixe de deux représentants par commune et d'une délégation variable d'un représentant par tranche entamée de 2'000 habitants. Pour 2017 et selon le dernier recensement cantonal, 20 délégués siègent au sein de cet organe, dont 12 représentent le Conseil communal de Nyon.

Présidé par M. Henri Bossert (Crans-près-Céligny), le Conseil intercommunal s'est réuni à trois reprises en 2017. Il a voté neuf préavis dont, entre autres, un crédit pour la location de nouveaux locaux à Champ-Colin à Nyon, la revalorisation salariale du personnel policier et l'acquisition d'un nouveau système d'aide à l'engagement.

La nature des échanges a, comme l'an passé, mis favorablement en évidence l'intérêt que le Conseil intercommunal porte à sa police.

### Conseil intercommunal

Le Comité de direction est composé de Mme Roxane Faraut Linares (Présidente, Nyon), M. Jean-Luc Faillettaz (Vice-président, Crans-près-Céligny) et Mme Alice Durnat-Lévi (membre, Prangins).

Durant cette année, le Comité de direction s'est réuni à plus de vingt-cinq reprises et a formellement pris nonante décisions. En sus de ces vingt-cinq séances, et comme d'usage, le Comité de direction a représenté PNR à de multiples reprises auprès des partenaires régionaux et cantonaux (notamment la Conférence des directeurs des polices municipales vaudoises - CDPMV) du domaine de la sécurité publique au sens large.

### Activités structurelles et organisationnelles

En 2017, la PNR a déménagé une partie importante de ses activités administratives sur le site de Champ-Colin, dans le bâtiment également occupé par le SDIS Nyon-Dôle, à savoir et en particulier le Secrétariat général, la Commission de police et la police administrative.

Cette réorganisation a permis de réaménager les locaux de police secours ainsi que de dédier un local spécifique à l'aide aux victimes d'infractions (LAVI), répondant ainsi de manière encore plus adaptée aux besoins de la population nyonnaise.

### Activités structurelles et organisationnelles

Dans le cadre de la Loi sur l'organisation policière vaudoise (LOPV), laquelle règle notamment la police coordonnée, c'est-à-dire la collaboration entre les Polices (inter-)communales et la Police cantonale, PNR a contribué, dans la mesure de ses disponibilités, à la sécurité du World Economic Forum ainsi qu'à celle du Président chinois lors de sa visite à Lausanne.

Sur le plan régional, PNR est naturellement sollicitée pour assurer la sécurité des nombreuses manifestations, sportives et culturelles, qui se déroulent à Nyon et dans sa région. Les expériences acquises durant les années précédentes, ainsi que dans le cadre de la police coordonnée, permettent à PNR de proposer des réponses adaptées et raisonnables en termes de moyens. Au nombre des manifestations ayant nécessité la mise en place de mesures particulières, on citera,

entre autres, Visions du réel, Paléo Festival, Festival des arts vivants - far°, Caribana Festival, la Romande Energie Run, le Triathlon de Nyon et, dans une moindre mesure, certaines manifestations sportives qui ont eu lieu sur le site de Colovray.

En 2017, PNR a également planifié des opérations de prévention, notamment dans un but de renforcement des liens avec la population. A titre d'exemples, une unité de police secours a présenté un panel de ses activités à des jeunes gens du foyer «Aube-Claire», puis échangé avec eux dans un moment de confiance et de convivialité. De plus, en collaboration avec l'association Pro-Jet, diverses présentations des moyens de sécurité personnelle de base ont également été proposées dans une approche qui évoquait, en toile de fond, les risques de harcèlement et les comportements à adopter en cas d'agression. Par ailleurs, et

en plus des nombreuses actions effectuées au sein des établissements scolaires, plusieurs campagnes ont été menées dont celles relatives à la sécurité routière ainsi que celle effectuée, en collaboration avec la Société industrielle et commerciale de Nyon et environs (SIC), lors des nocturnes du mois de décembre.

Enfin, des rencontres organisées par PNR ont permis de renforcer la collaboration avec les entreprises de taxi actives dans le secteur de Nyon et d'améliorer ainsi le cadre dans lequel s'effectuent les contrôles des licences de leurs chauffeurs.

Sous l'angle statistique, on observe, pour l'année 2017, que le nombre global d'interventions est resté relativement stable par rapport à 2016, quoiqu'en légère hausse, à environ 6'800 interventions sur le territoire des trois communes membres de l'association.

## CHIFFRES-CLÉS – STATISTIQUES

### I. Police-secours

<b>Intégrité corporelle</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>
<b>Lésions corporelles simples</b>	39	26	29	11
<b>Voies de fait</b>	52	42	67	64
<b>Mises en danger</b>	1	3	1	0
<b>Brigandages</b>	3	1	2	5

<b>Patrimoine</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>
<b>Abus de confiance</b>	13	11	8	9
<b>Vols (sans vol de véhicules)</b>	862	674	609	392
<b>Vols de véhicule*</b>	119	138	47	43
<b>Domages à la propriété</b>	467	334	395	200

\* L'intitulé « vol de véhicule » en tant que critère de recherche modifie les données des années 2014 à 2016.

<b>Liberté</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>
<b>Violations de domicile (sans vol)</b>	5	6	11	21
<b>Violations de domicile (lors de vol)</b>	295	196	177	129

<b>Stupéfiants</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>
<b>Amende d'ordre</b>	72	111	91	88
<b>Rapport de dénonciation</b>	87	82	70	67

<b>Violences domestiques</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>
<b>Nyon</b>	22	19	36	38
<b>Divers</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>
<b>Incendies intentionnels*</b>	4	2	7	14
<b>Violences/menaces contre autorités/ fonctionnaires</b>	10	6	5	4
<b>Nuisances sonores</b>	-	314	404	375
<b>Appréhensions/arrestations</b>	-	167	269	268
<b>Infractions Loi fédérale sur les étrangers</b>	-	147	100	121

\* Suite à de nouveaux critères de recherche, d'autres cas ont été identifiés de 2014 à 2016. En 2017, plusieurs feux de poubelle sont à signaler, de même que plusieurs cycles incendiés la même nuit.

Source : OFS (Statistique policière de la criminalité) et JEP (Journal des événements de police)

## 2. Prévention-Proximité

### Stands de prévention

En 2017, PNR a tenu 17 stands de prévention concernant l'alcool, la circulation routière et la sensibilisation contre les vols.

### Autres

- 10 campagnes de prévention routière (affichage)
- 5 campagnes de circulation routière (éclairage des véhicules, chantiers, prév. alcool et dégivrage).
- 9 campagnes de prévention criminalité (affichage papier et numérique)
- 7 conférences.
- Participation à la présentation du métier de policier lors de la Journée Osez tous les métiers.
- Participation aux nocturnes avec un stand de prévention et organisation d'un concours.
- Patrouilles quotidiennes de proximité en plus des patrouilles de police-secours.
- 34 services de proximité (nuit de week-end).

## 3. Naturalisation

PNR a examiné 195 dossiers.

## 4. Contrôles de vitesse

### Radar mobile

<b>Contrôles effectués</b>	<b>Véhicules contrôlés</b>	<b>Véhicules en infraction</b>	<b>Pourcentage %</b>
172	52'152	4'269	8.18%

### Surveillance automatique du trafic (SAT)

<b>Contrôles effectués</b>	<b>Véhicules contrôlés</b>	<b>Véhicules en infraction</b>	<b>Pourcentage %</b>
50	5'395'446	12'268	0.23%

## 5. Chancellerie

---

En 2017, 38'237 amendes d'ordre ont été délivrées à Nyon.

## 6. Commission de police

---

### Ordonnances pénales

<b>Amendes d'ordre converties</b>	<b>Infractions au Règlement général de police</b>	<b>Stationnement sur une parcelle privée (violation d'une mise à ban)</b>	<b>Infractions au Règlement général sur les déchets</b>
2'462	220	828	81

---

## CONSEIL RÉGIONAL

---

### Synthèse Rapport Annuel 2017

---

Le Conseil régional du district de Nyon a soutenu l'économie de la région et la recherche de financements d'une trentaine de projets au cours de l'année 2017. Il a valorisé les ressources régionales en accompagnant le projet de Maison des Vins et la relocalisation de la filière viande. Mais aussi en hébergeant le programme Filière bois, qui a été rejoint par de nouveaux partenaires et propose désormais des conseils aux entreprises du secteur. Le Conseil régional a attribué son Prix à l'innovation à une entreprise de Gland. Il a organisé 7 stands à Terre Bonne pour orienter les collaborateurs des entreprises sur des solutions alternatives à la voiture. Il a soutenu 70 apprentis via des appuis scolaires.

En matière de tourisme, il a signé une convention pour renforcer les liaisons entre le Jura vaudois et le lac, mais aussi entre l'est et l'ouest de la chaîne. Le Conseil régional a initié un projet de pôle de nature à la Givrine et soutenu l'extension du Musée du Léman, ainsi que des projets d'hébergement ou de parcours VTT. Il a mis à l'étude les retombées économiques des institutions culturelles et finalisé un mandat relatif à la période des Lumières, thématique présentant un important potentiel de développement touristique dans la région. Par ailleurs, il a attribué à 5 dossiers l'appui du Fonds régional d'équipement touristique.

Le soutien à la vie culturelle s'est matérialisé via la reconduction de subventions comme celle du Casino Théâtre de Rolle ou la remise du Prix artistique ainsi que du Mérite artistique. Le Conseil régional a octroyé un soutien financier à plus de 30 projets et aidé le Festival des arts vivants pour obtenir une subvention cantonale.

Dans le sport, il a soutenu une dizaine de manifestations et acteurs, y compris le Triathlon de Nyon et le Tour de Romandie, durant lequel un départ est prévu en 2018 à Mont-sur-Rolle.

En matière de mobilité, il a bouclé la 5<sup>e</sup> année de sa réorganisation des transports publics, période durant laquelle la fréquentation a augmenté de 34%. Il a aussi œuvré en faveur de nouvelles liaisons et de divers aménagements routiers, y compris en termes d'arrêts de bus. Il a préparé la mise en œuvre des P+R régionaux dans les principales gares et les axes transfrontaliers. Il a produit un document de référence pour un réseau cyclable régional (12% du potentiel est aujourd'hui aménagé). Le Conseil régional a cofinancé la rénovation de la gare CFF de Gland et avancé sur des études relatives à celles de Coppet et de Rolle. Pour l'introduction de l'horaire 2018, il a produit 15'500 plans du réseau et plus de 8000 flyers.

Sur le terrain environnemental, il a sensibilisé la population aux impacts de la pollution lumineuse, travaillé à la restauration de la qualité biologique des périmètres agricoles et coordonné la régionalisation de l'épuration. Le Conseil régional a co-organisé les 19<sup>es</sup> Assises européennes de la transition énergétique.

En 2017, le Conseil régional du district de Nyon a adopté 8 projets d'investissement répartis sur le territoire et représentant CHF 40 millions, dont CHF 33 millions de fonds tiers.



Editeur: Ville de Nyon, 2018

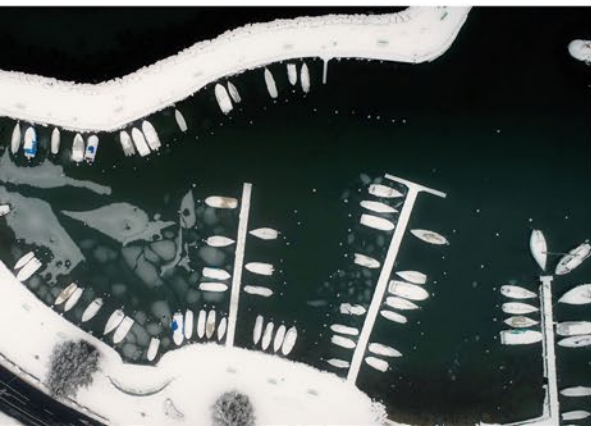
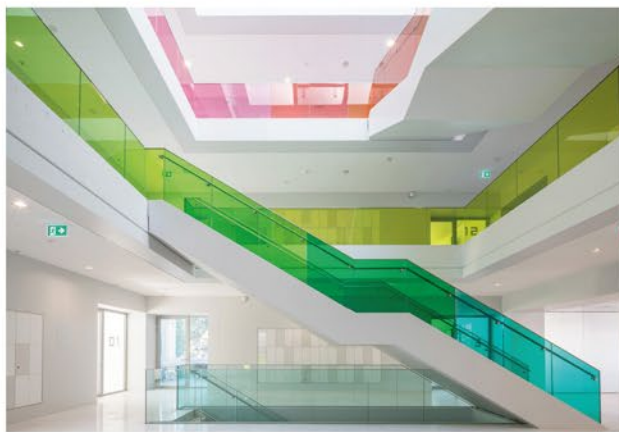
Crédits photos: Michel Perret, Thomas Jantscher, Franziska Warren

Imprimé sur Cocoon blanc mat, 100% recyclé, certifié FSC  
Couverture imprimée sur du 250g/m<sup>2</sup>, intérieur sur du 90g/m<sup>2</sup>

Mise en page: Zélie Kössler, Ville de Nyon  
Impression: BSR Imprimeurs, 1196 Gland

Téléchargeable aussi sur: [www.nyon.ch](http://www.nyon.ch)







# **PRÉAVIS N° 106/2018**

## **AU CONSEIL COMMUNAL**

**Comptes 2017**

**Comptes détaillés et annexes**

**Délégué municipal : M. Claude Uldry**

Nyon, le 16 avril 2018



# Table des matières

---

Pages

## COMPTES DETAILLES

Désignation des dicastères 2

### Comptes de fonctionnement

Récapitulation générale 4

Charges par nature 5

Revenus par nature 7

Comptes de fonctionnement par direction 9

### Détails par Direction

Administration générale 12

Finances 30

Bâtiments et domaines 35

Travaux et environnement 47

Instruction publique et culte 57

Police 63

Affaires sociales 69

Services Industriels 80

## ANNEXES

**Bilan** 88

**Investissements** Vue d'ensemble 91

Investissements du patrimoine administratif et subventions  
d'investissement 92

Investissements du patrimoine financier 100

**Immeubles du patrimoine fin.** 101

**Immeubles du patrimoine adm.** 103

**Liste des crédits bouclés en 2017** 111

**Cautionnements et engagements** 112

**Ententes et collaborations intercommunales** 113

**Fonds de réserve et financements spéciaux** 114

**Titres et placements** Patrimoine financier 116

Patrimoine administratif 117

**Statistiques** 118

## Désignation des dicastères

CHAPITRE	DESIGNATION	MUNICIPAL	CHEF DE SERVICE
10	Autorités	M. Rossellat	M. Umiglia
11	Administration	M. Rossellat	M. Umiglia
13	Service du personnel	M. Hacker	M. Thode
15	Affaires culturelles et de loisirs	Mme Freymond Cantone	Mme Voélin
16	Tourisme	M. Rossellat	M. Umiglia
17	Sports	Mme Schmutz	M. Huybrechts
19	Office informatique	M. Gay	Mme Winteler
20	Comptabilité générale.-caisse-contentieux	M. Uldry	Mme Cottier
21	Impôts	M. Uldry	Mme Cottier
22	Service financier	M. Uldry	Mme Cottier
23	Amortissements et réserves non-ventilés	M. Uldry	Mme Cottier
31	Terrains	M. Uldry	M. Troesch
32	Forêts et pâturages	M. Freymond Cantone	M. Rubattel
34	Bâtiments du patrimoine administratif	M. Uldry	M. Troesch
35	Bâtiments du patrimoine financier	M. Uldry	M. Troesch
40	TEM - Service administratif	Mme Faraut Linares	M. Menthonnex
41	Environnement	Mme Faraut Linares	M. Menthonnex
42	Service de l'urbanisme	M. Gay	M. Woeffray
43	Routes	Mme Faraut Linares	M. Menthonnex
44	Parcs, promenades et cimetières	M. Freymond Cantone	M. Rubattel
45	Traitement des déchets	Mme Faraut Linares	M. Menthonnex
46	Réseaux d'égouts et épuration	Mme Faraut Linares	M. Menthonnex
47	Cours d'eau, rives et ports	Mme Faraut Linares	M. Menthonnex

<b>CHAPITRE</b>	<b>DESIGNATION</b>	<b>MUNICIPAL</b>	<b>CHEF DE SERVICE</b>
51	Enseignement primaire	Mme Schmutz	M. Piguet
52	Enseignement secondaire	Mme Schmutz	M. Piguet
53	Enseignement spécialisé	Mme Schmutz	M. Piguet
54	Office d'orientation professionnelle	Mme Schmutz	M. Piguet
56	Service médical et dentaire	Mme Schmutz	M. Piguet
58	Temples et cultes	M. Uldry	M. Troesch
60	Police - Administration	Mme Faraut Linares	M. Rochat
61	Police - Mobilité	Mme Faraut Linares	M. Rochat
62	Contrôle des habitants	M. Gay	Mme Winteler
64	Service des inhum., pompes fun., crématoire	Mme Freymond Cantone	M. Rubattel
65	Défense contre l'incendie	Mme Faraut Linares	M. Corthésy
66	Protection civile	M. Uldry	Mme Cottier
70	SELOC - Service administratif	Mme Schmutz	M. Piguet
71	Service social communal	Mme Schmutz	M. Piguet
72	Prévoyance sociale	Mme Schmutz	M. Piguet
73	Santé publique	Mme Schmutz	M. Piguet
74	Office du logement	Mme Schmutz	M. Piguet
76	Réseau d'accueil de jour pour enfants	Mme Schmutz	M. Piguet
80	S.I. - Service administratif	M. Hacker	M. Magnenat
81	S.I. - Service des eaux	M. Hacker	M. Magnenat
82	S.I. - Service électrique	M. Hacker	M. Magnenat
83	S.I. - Service du gaz	M. Hacker	M. Magnenat
86	S.I. – Energies renouvelables	M. Hacker	M. Magnenat

**COMPTES 2017 - RECAPITULATION GENERALE PAR SERVICES**

No.	Désignation	2017			2017		2016	
		COMPTES	var.sur B / 2017 en	var.sur C / 2016 en	BUDGET	Diff. 2017	COMPTES	Diff. 2017/2016
1	ADMINISTRATION GENERALE	16'829'802	-2.68	-0.38	17'293'165	-463'363	16'894'519	-64'716
2	FINANCES	-82'156'888	-1.83	3.31	-83'691'744	1'534'856	-79'522'196	-2'634'692
3	DOMAINES ET BATIMENTS	8'455'972	-8.31	4.27	9'222'706	-766'734	8'109'996	345'976
4	TRAVAUX ET ENVIRONNEMENT	9'585'617	-7.59	-1.18	10'372'523	-786'906	9'700'470	-114'853
5	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	415'652	-50.47	10.66	839'250	-423'598	375'596	40'056
6	POLICE	12'056'382	-11.60	2.77	13'638'955	-1'582'573	11'731'357	325'026
7	AFFAIRES SOCIALES	41'752'295	-2.47	14.76	42'811'178	-1'058'883	36'382'901	5'369'395
8	SERVICES INDUSTRIELS	-3'453'256	36.50	-5.97	-2'529'900	-923'355	-3'672'642	219'386
	Excédent de revenus 2017							
	Excédent de charges 2017	3'485'577			7'956'133			
	Excédent de revenus 2016						0	

N° - CPN	Désignation	COMPTES 2017		BUDGET 2017	COMPTES 2016	DIFFERENCE BUDGET 2017	DIFFERENCE COMPTES 2016	
		Charges	var % sur B / 2017					Charges
<b>3</b>	<b>CHARGES</b>	<b>203'453'416</b>	0.42	2.52	<b>202'610'860</b>	<b>198'446'646</b>	<b>842'556</b>	<b>5'006'770</b>
<b>30</b>	<b>Autorités et personnel</b>	<b>47'591'639</b>	-0.05	4.26	<b>47'613'992</b>	<b>45'647'979</b>	<b>-22'353</b>	<b>1'943'660</b>
300	Autorités et commissions	926'533	18.83	45.84	910'700	902'001	15'833	24'532
301	Personnel administratif et d'exploitation	34'763'364	222.42	242.25	34'363'700	33'369'103	399'664	1'394'261
303	Assurances sociales	3'123'785	3.83	2.09	3'145'924	2'989'892	-22'139	133'893
304	Caisses de pensions et de prévoyance	4'852'120	-8.98	43.89	5'047'900	4'648'257	-195'780	203'863
305	Assurances accidents et maladie	2'322'563	2.54	5.18	2'473'048	2'209'528	-150'485	113'036
306	Indemnisations, remb. de frais	238'362	-11.00	16.49	272'120	247'698	-33'758	-9'336
307	Prestations complémentaires de prévoyance	619'730	-0.68	3.09	624'000	601'134	-4'270	18'596
308	Personnel intérimaire	411'181	0.00	-59.62	351'600	436'934	59'581	-25'753
309	Autres charges des autorités et du personnel	334'000	-30.23	-24.18	425'000	243'433	-91'000	90'567
<b>31</b>	<b>Biens, services, marchandises</b>	<b>35'072'522</b>	-4.42	2.46	<b>36'693'213</b>	<b>34'229'150</b>	<b>-1'620'692</b>	<b>843'372</b>
310	Imprimés et fournitures de bureau	531'305	56.41	18.21	657'870	602'160	-126'565	-70'854
311	Achats de mobilier, matériel, machines et véhicules	1'739'479	10.01	15.43	1'880'930	1'769'151	-141'451	-29'672
312	Achats d'eau, d'énergie, de combustible	15'663'136	-5.56	10.75	16'681'018	14'771'577	-1'017'883	891'559
313	Autres fournitures et marchandises	1'999'442	-26.02	-31.06	1'624'000	2'059'775	375'442	-60'333
314	Entretien des immeubles, routes et territoire	5'668'499	-61.10	-51.44	5'965'100	5'160'857	-296'601	507'642
315	Entretien d'objets mobiliers et d'installations	1'794'368	-10.49	-14.79	1'859'645	1'652'116	-65'277	142'251
316	Loyer, fermages et redevances d'utilisation	1'473'133	-0.16	0.00	1'419'580	1'447'409	53'553	25'724
317	Réceptions et manifestations	544'413	-13.32	-19.05	618'850	679'641	-74'437	-135'229
318	Honoraires et prestations de services	4'055'847	79.79	77.43	4'206'800	4'281'232	-150'953	-225'385
319	Impôts, taxes, cotisations et frais divers	1'602'900	-0.55	-12.35	1'779'420	1'805'231	-176'520	-202'331
<b>32</b>	<b>Intérêts passifs</b>	<b>2'654'580</b>	-4.51	-15.22	<b>2'780'075</b>	<b>3'131'286</b>	<b>-125'495</b>	<b>-476'706</b>
322	Intérêts des dettes à moyen et long terme	2'590'514	1.39	-0.27	2'680'075	3'045'533	-89'561	-455'019
329	Autres intérêts	64'066	-39.78	-28.51	100'000	85'753	-35'934	-21'687

N° - CPN	Désignation	COMPTES 2017		var % sur B / 2017	var % sur C / 2016	BUDGET 2017		COMPTES 2016		DIFFERENCE	
		Charges				Charges	Charges	BUDGET 2017	COMPTES 2016		
<b>33</b>	<b>Amortissements</b>	<b>11'204'017</b>		-6.27	-2.49	<b>11'952'948</b>	<b>11'489'761</b>	<b>-748'931</b>	<b>-285'744</b>		
330	Amortissements du patrimoine financier	871'445		0.00	0.00	722'500	846'748	148'945	24'697		
331	Amortissements obligatoires du patrimoine administratif	10'332'569		1.97	13.71	11'230'448	10'643'013	-897'879	-310'444		
332	Autres amortissements du patrimoine administratif	3		0.00	0.00	0	0	3	3		
<b>35</b>	<b>Remboursements, participations et subventions à des collectivités publiques</b>	<b>72'033'796</b>		6.15	12.26	<b>67'858'907</b>	<b>64'167'325</b>	<b>4'174'889</b>	<b>7'866'471</b>		
351	Remboursements, participations à des charges cantonales	38'477'834		0.35	2.97	32'937'803	31'303'791	5'540'031	7'174'043		
352	Remboursements, participations à des charges d'autres communes et associations d	33'555'963		-5.57	13.43	34'921'104	32'863'535	-1'365'141	692'428		
<b>36</b>	<b>Aides et subventions</b>	<b>14'890'041</b>		-9.93	0.83	<b>16'531'547</b>	<b>14'767'322</b>	<b>-1'641'506</b>	<b>122'719</b>		
365	Aides, subventions à des institutions privées	13'954'595		2.69	16.57	15'552'247	13'931'291	-1'597'652	23'304		
366	Aides individuelles	935'446		-8.77	-6.06	979'300	836'031	-43'854	99'415		
<b>38</b>	<b>Attributions aux fonds et aux financements spéciaux</b>	<b>6'447'569</b>		26.21	-44.02	<b>5'108'661</b>	<b>11'516'722</b>	<b>1'338'908</b>	<b>-5'069'153</b>		
380	Attributions aux fonds de réserve et de renouvellement	45'766		0.00	214.76	0	5'992'123	45'766	-5'946'357		
381	Attributions aux financements spéciaux	6'401'803		-51.60	-33.63	5'108'661	5'524'599	1'293'142	877'204		
<b>39</b>	<b>Imputations internes</b>	<b>13'559'253</b>		-3.64	0.46	<b>14'071'517</b>	<b>13'497'101</b>	<b>-512'264</b>	<b>62'152</b>		
390	Imputations internes	13'559'253		-34.54	-17.95	14'071'517	13'497'101	-512'264	62'152		



N° - CPN	Désignation	COMPTES 2017			BUDGET 2017		COMPTES 2016		DIFFERENCE	
		Revenus	var % sur B / 2017	var % sur C / 2016	Revenus	Revenus	BUDGET 2017	COMPTES 2016		
<b>4</b>	<b>REVENUS</b>	<b>199'967'839</b>	2.73	0.77	<b>194'654'728</b>	<b>198'446'646</b>	<b>5'313'111</b>	<b>1'521'193</b>		
<b>40</b>	<b>Impôts</b>	<b>94'362'463</b>	-4.40	-2.75	<b>98'709'000</b>	<b>97'026'722</b>	<b>-4'346'537</b>	<b>-2'664'260</b>		
400	Impôts sur le revenu, la fortune et impôt personnel	69'820'472	-6.81	-8.87	70'115'000	66'688'272	-294'528	3'132'199		
401	Impôts sur le bénéfice net et le capital des personnes morales	11'136'688	-44.07	-42.40	18'162'000	18'838'092	-7'025'312	-7'701'404		
402	Impôt foncier	6'117'670	1.35	2.23	6'036'000	5'983'938	81'670	133'732		
404	Droits de mutation	4'204'839	50.17	18.25	2'800'000	3'555'979	1'404'839	648'860		
405	Impôts sur les successions et donations	2'910'148	107.87	74.47	1'400'000	1'668'002	1'510'148	1'242'146		
406	Impôts, taxes sur possession et dépense	46'293	28.59	11.82	36'000	41'398	10'293	4'895		
409	Impôts récupérés après défalcation	126'353	-21.03	-49.67	160'000	251'042	-33'647	-124'688		
<b>41</b>	<b>Patentes, concessions</b>	<b>131'826</b>	78.14	-4.36	<b>74'000</b>	<b>137'831</b>	<b>57'826</b>	<b>-6'005</b>		
410	Patentes	76'058	0.00	7.78	4'000	70'571	72'058	5'487		
411	Concessions	55'768	-20.33	-17.09	70'000	67'261	-14'232	-11'493		
<b>42</b>	<b>Revenus du patrimoine</b>	<b>8'304'606</b>	-8.57	1.41	<b>9'082'794</b>	<b>8'188'965</b>	<b>-778'188</b>	<b>115'642</b>		
422	Revenus des capitaux du patrimoine financier	340'469	-100.00	-100.00	1'043'600	693'235	-703'131	-352'766		
423	Revenus des immeubles du patrimoine financier	1'924'873	0.00	0.00	1'806'100	1'782'013	118'773	142'860		
424	Gains comptables sur les placements du patrimoine financier	3'220	0.00	0.00	0	6'365	3'220	-3'145		
425	Revenus des prêts et participations du patrimoine administratif	24'080	8.71	9.06	22'150	22'080	1'930	2'000		
427	Revenus des immeubles du patrimoine administratif	6'011'964	-0.68	-4.94	6'210'944	5'685'271	-198'980	326'693		
<b>43</b>	<b>Taxes, émoluments, produits des ventes</b>	<b>49'069'200</b>	2.48	2.24	<b>47'880'704</b>	<b>47'995'522</b>	<b>1'188'497</b>	<b>1'073'679</b>		
430	Taxes légales de remplacement	6'824	-77.26	-66.67	30'000	33'071	-23'177	-26'247		
431	Émoluments	4'313'528	28.16	35.14	4'372'000	1'633'949	-58'472	2'679'580		
432	Recettes pour des soins médicaux et dentaires	90'172	0.19	-9.97	90'000	100'153	172	-9'981		
434	Taxes de raccordement et d'utilisation	9'091'748	-3.18	-0.65	9'430'165	9'923'614	-338'417	-831'866		
435	Ventes et prestations de service	31'465'445	-6.54	-8.14	30'491'977	32'216'166	973'467	-750'721		

N° - CPN	Désignation	COMPTES 2017			BUDGET 2017		COMPTES 2016		DIFFERENCE	
		Revenus	var % sur B / 2017	var % sur C / 2016	Revenus	Revenus	BUDGET 2017	COMPTES 2016		
436	Remboursements de tiers	1'213'478	0.00	110.88	595'800	1'120'282	617'678	93'196		
437	Amendes	579	0.00	0.00	0	0	579	579		
439	Autres recettes	2'887'427	-4.50	1.44	2'870'761	2'968'288	16'666	-80'861		
<b>44</b>	<b>Parts à des recettes cantonales</b>	<b>1'971'059</b>	64.25	-41.96	<b>1'200'000</b>	<b>3'395'873</b>	<b>771'059</b>	<b>-1'424'814</b>		
441	Parts à des recettes cantonales	1'971'059	64.25	-41.96	1'200'000	3'395'873	771'059	-1'424'814		
<b>45</b>	<b>Participations et remboursements de collectivités publiques</b>	<b>19'265'778</b>	2.73	2.42	<b>18'753'216</b>	<b>18'809'789</b>	<b>512'562</b>	<b>455'989</b>		
451	Participations et remboursements du canton	1'651'073	-6.43	-13.46	1'251'000	1'242'770	400'073	408'303		
452	Participations de communes et d'associations de communes, remboursements	17'614'705	-13.83	41.61	17'502'216	17'567'018	112'489	47'687		
<b>46</b>	<b>Autres prestations et subventions</b>	<b>4'916'184</b>	7.16	13.79	<b>4'587'850</b>	<b>4'320'510</b>	<b>328'334</b>	<b>595'674</b>		
465	Participations et subventions de tiers	4'916'184	8.32	5.77	4'587'850	4'320'510	328'334	595'674		
<b>48</b>	<b>Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux</b>	<b>8'387'470</b>	2'736.99	65.29	<b>295'647</b>	<b>5'074'334</b>	<b>8'091'823</b>	<b>3'313'136</b>		
480	Prélèvements sur les fonds de réserve et de renouvellement	7'864'553	0.00	54.58	0	4'530'569	7'864'553	3'333'984		
481	Prélèvements sur les financements spéciaux	522'917	0.00	410.86	295'647	543'765	227'270	-20'847		
<b>49</b>	<b>Imputations internes</b>	<b>13'559'253</b>	-3.64	0.46	<b>14'071'517</b>	<b>13'497'101</b>	<b>-512'264</b>	<b>62'152</b>		
490	Imputations internes	13'559'253	0.00	0.31	14'071'517	13'497'101	-512'264	62'152		

N° - direction	Désignation	COMPTES 2017				BUDGET 2017		COMPTES 2016	
		Charges	Revenus	var % B / 2017	var % C / 2016	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>1</b>	<b>ADMINISTRATION GENERALE</b>	<b>21'409'816</b>	<b>4'580'014</b>	-2.68	-0.38	<b>21'439'175</b>	<b>4'146'010</b>	<b>21'191'980</b>	<b>4'297'462</b>
10	Autorités	1'259'127	170'348	-0.60	-2.50	1'314'200	218'800	1'323'667	206'925
11	Administration	3'804'729	1'073'613	-5.09	-0.96	3'964'293	1'086'760	3'636'303	878'675
13	Service du personnel	2'790'785	1'154'240	-10.32	-22.77	2'633'900	809'000	3'352'321	1'233'373
15	Affaires culturelles et de loisirs	6'643'657	291'679	-0.69	3.02	6'646'320	250'400	6'454'796	288'902
16	Tourisme	376'276	176'276	0.00	0.00	339'000	139'000	345'213	145'213
17	Sports	4'355'430	1'082'023	-2.02	4.48	4'360'022	1'019'200	4'146'459	1'013'494
19	Office informatique	2'179'811	631'835	-0.68	10.39	2'181'440	622'850	1'933'221	530'881
<b>2</b>	<b>FINANCES</b>	<b>34'890'239</b>	<b>117'047'127</b>	-1.83	3.31	<b>35'016'569</b>	<b>118'708'313</b>	<b>40'552'441</b>	<b>120'074'636</b>
20	Comptabilité générale - caisse - contentieux	1'128'514	391'823	-3.52	8.64	1'184'200	420'624	1'121'619	443'510
21	Impôts	1'515'452	98'443'144	-2.36	-2.57	1'451'000	100'718'000	1'553'708	101'035'339
22	Service financier	26'977'278	18'212'160	-8.85	6.29	26'947'161	17'330'689	26'602'530	18'356'300
23	Amortissements et réserves non-ventilés	5'268'996	0	1.42	-52.25	5'434'208	239'000	11'274'584	239'488
<b>3</b>	<b>DOMAINES ET BATIMENTS</b>	<b>13'021'568</b>	<b>4'565'597</b>	-8.31	4.27	<b>13'605'830</b>	<b>4'383'124</b>	<b>12'565'143</b>	<b>4'455'147</b>
31	Terrains	40'450	1'221'572	0.19	17.26	41'000	1'219'909	89'572	1'096'799
32	Forêts et pâturages	939'562	441'262	-6.87	20.09	1'032'770	497'700	954'125	539'182
34	Bâtiments du patrimoine administratif	7'787'815	1'186'370	-2.64	3.30	7'848'960	1'068'375	7'519'642	1'129'198
35	Bâtiments du patrimoine financier	4'253'742	1'716'392	-17.78	9.75	4'683'100	1'597'140	4'001'804	1'689'968
<b>4</b>	<b>TRAVAUX ET ENVIRONNEMENT</b>	<b>24'108'111</b>	<b>14'522'494</b>	-7.59	-1.18	<b>24'749'060</b>	<b>14'376'537</b>	<b>22'523'222</b>	<b>12'822'752</b>
40	Service administratif	534'116	534'116	-100.00	0.00	525'100	517'600	512'428	512'428
41	Environnement	252'121	3'296	-14.70	23.71	291'700	0	328'281	127'138
42	Service de l'urbanisme	5'560'930	4'017'198	-10.40	-3.25	5'843'900	4'121'000	2'990'072	1'394'500
43	Routes	3'576'167	326'920	-6.37	0.79	3'583'342	113'000	3'416'208	192'367
44	Parcs, promenades et cimetières	3'891'163	750'766	-4.17	-1.30	4'036'600	759'437	3'775'135	593'255

N° - direction	Désignation	COMPTES 2017				BUDGET 2017		COMPTES 2016	
		Charges	Revenus	var % B / 2017	var % C / 2016	Charges	Revenus	Charges	Revenus
45	Traitement des déchets	4'759'750	3'356'333	-12.45	-6.32	4'748'918	3'146'000	4'861'560	3'363'527
46	Réseaux d'égouts et épuration	5'264'542	5'264'542	0.00	0.00	5'479'000	5'479'000	6'376'855	6'376'855
47	Cours d'eau, rives et ports	269'322	269'322	0.00	0.00	240'500	240'500	262'682	262'682
<b>5</b>	<b>INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES</b>	<b>1'548'009</b>	<b>1'132'357</b>	<b>-50.47</b>	<b>10.66</b>	<b>1'842'350</b>	<b>1'003'100</b>	<b>1'570'232</b>	<b>1'194'636</b>
51	Enseignement primaire	332'515	15'860	-9.71	6.59	366'700	16'000	341'589	44'520
52	Enseignement secondaire	650'641	852'432	-233.90	-2.74	868'300	717'600	672'913	880'382
53	Enseignement spécialisé	6'827	1'243	-31.91	28.39	9'400	1'200	6'770	2'421
54	Office d'orientation professionnelle	147'022	119'023	-6.98	-2.26	156'800	126'700	149'550	120'902
56	Service médical et dentaire	215'446	91'896	-2.18	15.18	216'300	90'000	207'425	100'153
58	Temples et cultes	195'559	51'904	-17.08	-1.42	224'850	51'600	191'986	46'258
<b>6</b>	<b>POLICE</b>	<b>16'576'840</b>	<b>4'520'458</b>	<b>-11.60</b>	<b>2.77</b>	<b>17'953'055</b>	<b>4'314'100</b>	<b>16'368'864</b>	<b>4'637'507</b>
60	Administration	8'199'356	48'527	-12.81	0.07	9'376'867	28'000	8'191'773	46'264
61	Police - Mobilité	5'195'355	3'286'965	-19.24	-14.06	5'513'172	3'150'000	5'003'486	2'782'836
62	Contrôle des habitants	1'118'977	465'910	11.46	19.80	1'001'940	416'000	1'022'376	477'223
64	Service des inhum., pompes fun.,crémat.	85'613	0	30.71	6.72	65'500	0	80'225	0
65	Défense contre l'incendie	1'638'577	719'056	-1.47	31.14	1'653'371	720'100	1'753'334	1'052'144
66	Protection civile	338'962	0	-0.95	777.47	342'205	0	317'670	279'040
<b>7</b>	<b>AFFAIRES SOCIALES</b>	<b>52'989'726</b>	<b>11'237'430</b>	<b>-2.47</b>	<b>14.76</b>	<b>48'218'028</b>	<b>5'406'850</b>	<b>44'697'306</b>	<b>8'314'405</b>
70	Service administratif	974'534	166'693	-2.46	5.96	1'005'300	177'100	965'814	203'393
71	Service social communal	2'261'404	13'870	-5.01	-0.52	2'372'100	6'000	2'265'991	6'755
72	Prévoyance sociale	36'524'833	5'290'706	0.92	20.08	30'949'378	0	29'433'665	3'422'731
73	Santé publique	1'863'111	0	-6.66	4.51	1'996'000	0	1'782'769	0
74	Office du logement	294'806	96'281	-11.02	7.55	293'100	70'000	254'468	69'879
76	Réseau d'accueil de jour pour enfants	11'071'038	5'669'881	-16.24	0.34	11'602'150	5'153'750	9'994'598	4'611'647

N° - direction	Désignation	COMPTES 2017				BUDGET 2017		COMPTES 2016	
		Charges	Revenus	var % B / 2017	var % C / 2016	Charges	Revenus	Charges	Revenus
8	<b>SERVICES INDUSTRIELS</b>	<b>38'909'107</b>	<b>42'362'363</b>	36.50	-5.97	<b>39'786'793</b>	<b>42'316'694</b>	<b>38'977'458</b>	<b>42'650'100</b>
80	Service administratif	6'114'167	6'114'167	0.00	0.00	6'642'890	6'642'890	6'199'112	6'199'112
81	Service des eaux	4'472'565	4'472'565	0.00	0.00	4'152'000	4'152'000	4'254'949	4'254'949
82	Service électrique	19'931'382	20'330'305	-50.58	-56.83	20'424'824	21'231'998	20'000'184	20'924'315
83	Service du gaz	8'389'497	11'445'325	77.54	10.88	8'565'579	10'286'806	8'512'329	11'268'316
86	Energies renouvelables	1'496	0	-199.72	-79.99	1'500	3'000	10'884	3'407
	<b>Résultat de l'exercice (-) bénéfice ; (+) perte )</b>		<b>3,485,577</b>				<b>7'956'133</b>		<b>0</b>

N° - compte	Désignation		COMPTES 2017		var. sur B / 2017 en %	var. sur C / 2016 en %	BUDGET 2017	COMPTES 2016	Commentaire
			CHF	CHF			CHF	CHF	
<b>1</b>	<b>ADMINISTRATION GENERALE</b>		<b>16'829'802</b>		<b>-2.7</b>	<b>-0.4</b>	<b>17'293'165</b>	<b>16'894'519</b>	
<b>10</b>	<b>Autorités</b>		<b>1'088'779</b>		<b>-0.6</b>	<b>-2.5</b>	<b>1'095'400</b>	<b>1'116'743</b>	
<b>101</b>	<b>Conseil communal</b>		<b>210'750</b>		<b>-2.1</b>	<b>-15.5</b>	<b>215'200</b>	<b>249'409</b>	
101.3001.00	Rétributions des autorités	RRH	54'672				53'900	61'887	
101.3003.00	Indemn. commis./bureau conseil	RRH	106'948	18.8		45.8	90'000	73'335	
101.3003.01	Indemnités de séances	RRH	15'240				18'000	17'573	
101.3030.00	Cotisations AVS/AF/AC	RRH	4'797				14'100	4'794	
101.3040.00	Cotisations caisse de pensions	RRH	2'684				2'700	2'480	
101.3050.00	Assurances de personnes	RRH	716				2'300	694	
101.3060.00	Frais de représentation	SAG	5'276				4'000	3'946	
101.3099.00	Sortie des conseillers communaux	SAG	3'581				5'000	0	
101.3101.00	Imprimés, fournitures de bureau	SAG	3'409				1'300	697	
101.3102.00	Livres, journaux, documentation et frais d'annonces	SAG	40'140	-44.3		-20.7	72'000	50'629	La votation de novembre a été annulée, donc une annonce en moins.
101.3181.00	Frais de ports et taxes CCP	SAG	1'340				4'500	2'448	
101.3199.00	Frais divers	SAG	302				1'000	600	
101.3199.01	Frais d'élections et votations	SAG	24'750				26'200	89'885	Moins de frais en raison de la suppression d'une votation.
<b>101</b>	<b>Total des charges</b>		<b>263'855</b>	<b>-10.6</b>		<b>-14.6</b>	<b>295'000</b>	<b>308'968</b>	
101.4362.00	Remboursements de frais	SAG	-38'105	-41.2		-10.5	-64'800	-42'559	La votation de novembre a été annulée, donc une annonce en moins.
101.4909.00	Imp. int. prestations S.I.	FIN	-15'000				-15'000	-17'000	
<b>101</b>	<b>Total des revenus</b>		<b>-53'105</b>	<b>-33.5</b>		<b>-10.8</b>	<b>-79'800</b>	<b>-59'559</b>	
<b>102</b>	<b>Municipalité</b>		<b>878'029</b>	<b>-0.2</b>		<b>1.2</b>	<b>880'200</b>	<b>867'334</b>	
102.3001.00	Rétributions des autorités	RRH	749'672				748'800	749'206	
102.3030.00	Cotisations AVS/AF/AC	RRH	64'934				65'300	62'549	
102.3040.00	Cotisations caisse de pensions	RRH	104'944	-12.4			119'800	109'011	
102.3050.00	Assurances de personnes	RRH	10'521				10'800	10'753	
102.3060.00	Frais de représentation	SAG	65'200				74'500	83'180	
<b>102</b>	<b>Total des charges</b>		<b>995'272</b>	<b>-2.3</b>		<b>-1.9</b>	<b>1'019'200</b>	<b>1'014'699</b>	
102.4390.00	Recettes diverses	SAG	-58'243			-34.8	-80'000	-89'365	
102.4909.00	Imp. int. prestations S.I.	FIN	-59'000				-59'000	-58'000	
<b>102</b>	<b>Total des revenus</b>		<b>-117'243</b>	<b>-15.7</b>		<b>-20.4</b>	<b>-139'000</b>	<b>-147'365</b>	
<b>11</b>	<b>Administration</b>		<b>2'731'117</b>	<b>-5.1</b>		<b>-1.0</b>	<b>2'877'533</b>	<b>2'757'628</b>	

N° - compte	Désignation		COMPTES 2017		var. sur C / 2016 en %	BUDGET 2017		COMPTES 2016	Commentaire
			CHF	var. sur B / 2017 en %		CHF	CHF		
<b>110</b>	<b>Greffe municipal</b>		<b>2'240'884</b>	<b>3.7</b>	<b>3.5</b>	<b>2'160'833</b>	<b>2'165'492</b>		
110.3011.00	Traitements	RRH	860'907			937'900	901'139		
110.3012.00	Salaires personnel auxiliaire	RRH	189'327	195.8	75.2	64'000	108'040		
110.3030.00	Cotisations AVS/AF/AC	RRH	92'370			89'300	89'040		
110.3040.00	Cotisations caisse de pensions	RRH	144'436			155'900	147'302		
110.3050.00	Assurances de personnes	RRH	37'688			43'000	38'244		
110.3051.00	Primes assurance perte de gains	RRH	17'008	-11.4		19'200	0		
110.3060.00	Indemnités et remboursement de frais	SAG	2'289			2'000	2'589		
110.3101.00	Imprimés, fournitures de bureau	SAG	33'639	-22.8		43'600	30'844	Utilisation raisonnable et contrôlée du matériel de l'économat.	
110.3102.00	Livres, journaux, documentation et frais d'annonces	SAG	3'856			4'000	3'974		
110.3111.00	Achats mobilier, machines, matériel	SAG	753			3'500	4'716		
110.3151.00	Entretien mobilier, machines	SAG	1'177			1'000	994		
110.3163.00	Location de machines	SAG	8'731			12'000	11'858		
110.3170.00	Frais réception et délégation	SAG	77'348			76'400	91'824		
110.3171.00	Frais information, promotion	SAG	145'015			145'000	213'415		
110.3181.00	Frais de ports et taxes CCP	SAG	16'450			16'200	14'353		
110.3182.00	Frais de téléphones	SAG	1'396			2'000	1'828		
110.3185.00	Honoraires, frais d'études	SAG	82'780		320.1	25'800	19'704	Manque CHF 50'000.- de crédit supplémentaire du préavis N °41/2017. Dépassement réel de CHF 6'980.-. Soutien pour la suite de l'élaboration du PL 16-21 (CHF 3780.-), démarches de cohésion de groupe du SAG (CHF 1620.-) et soutien psychologique au BBC Nyon (CHF 1735.20) non-budgétés.	
110.3193.00	Cotisations fixes associations diverses	SAG	53'138			56'000	48'722		
110.3193.01	Cotisation "Régionyon"	SAG	408'480			406'000	342'700	Facturation en fonction de la démographie. Adapté pour 2018.	
110.3199.00	Frais divers	SAG	14'438			10'500	12'195		
110.3199.01	Prévention vandalisme et incivilités	SAG	71'581	257.9	74.9	20'000	40'927		
110.3653.00	Aides à sociétés et manifestations	SAG	33'013			30'000	32'793	Frais liés à l'organisation du 1er août supérieurs à ceux budgétés car améliorations des conditions d'accueil du public et de la sécurité.	
110.3653.01	Subvention Fanfare municipale	SAG	25'000			25'000	25'000		
110.3653.02	Participation à la TV régionale	SAG	240'000			240'000	240'000		
110.3659.00	Soutien à la promotion économique	SAG	570		-96.5	18'000	16'100	Arrivée du délégué à l'économie et au commerce local le 01.02.2018. Pas d'actions entreprises en 2017.	
110.3909.01	Imputations internes RH	FIN	0		-100.0	19'624	18'924		
<b>110</b>	<b>Total des charges</b>		<b>2'561'389</b>	<b>3.9</b>	<b>4.2</b>	<b>2'465'924</b>	<b>2'457'225</b>		

N° - compte	Désignation		COMPTES 2017		var. sur C / 2016 en %	BUDGET 2017	COMPTES 2016	Commentaire
			CHF	var. sur B / 2017 en %		CHF	CHF	
110.4272.00	Concessions d'affichage	SAG	-48'579			-52'000	-49'000	
110.4361.00	Remboursements des traitements	SAG	-13'998		337.9	0	-3'197	
110.4390.00	Recettes diverses	SAG	-40'679		50.4	-18'000	-27'052	Demandes de naturalisations en nette hausse (entrée en vigueur de la nouvelle loi au 01.01.2018)
110.4521.00	Prestations Communication	SAG	-2'524			-2'000	0	
110.4521.01	Prestations Economat	SAG	-5'317			-7'000	-4'990	
110.4909.05	Imp. int. prestations S.I.	FIN	-134'000			-140'000	-129'000	
110.4909.10	Imputations internes RH	FIN	-75'409			-86'091	-78'494	
<b>110</b>	<b>Total des revenus</b>		<b>-320'506</b>	<b>5.1</b>	<b>9.9</b>	<b>-305'091</b>	<b>-291'733</b>	
<b>111</b>	<b>Développement durable</b>		<b>0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
111.3172.00	Communication, information et sensibilisation	SAG	23'083			27'000	18'573	
111.3185.00	Honoraires et frais d'études projets	SAG	18'202			30'000	20'222	
111.3193.00	Cotisations fixes associations diverses	SAG	471			350	348	
111.3657.00	Réalisation de projets	SAG	50'260			50'300	30'300	
111.3667.00	Soutien à des projets privés	SAG	10'410			11'200	10'932	
111.3819.00	Attribution au fonds de réserve	FIN	90'283	31.2	1'353.6	68'808	6'211	
111.3909.10	Imputations internes RH	FIN	10'288			15'716	12'539	
<b>111</b>	<b>Total des charges</b>		<b>202'997</b>	<b>-0.2</b>	<b>104.8</b>	<b>203'374</b>	<b>99'125</b>	
111.4342.00	Taxe environnementale	SIN	-191'697		93.4	-203'374	-99'125	
111.4390.00	Recettes diverses	SAG	-11'300			0	0	
<b>111</b>	<b>Total des revenus</b>		<b>-202'997</b>	<b>-0.2</b>	<b>104.8</b>	<b>-203'374</b>	<b>-99'125</b>	
<b>112</b>	<b>Efficacité énergétique et énergies renouvelables</b>		<b>0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
112.3060.00	Indemnités et remboursement de frais	SAG	164			0	140	
112.3172.00	Communication, information et sensibilisation	SAG	36'603			45'450	40'242	
112.3185.00	Honoraires et frais d'études projets	SAG	90'206	-20.2		113'000	99'006	
112.3193.00	Cotisations fixes associations diverses	SAG	2'600			2'600	2'600	
112.3657.00	Réalisation de projets	SAG	0		-100.0	10'000	3'509	
112.3667.00	Soutien à des projets privés	SAG	106'196	-39.0		174'000	114'194	
112.3819.00	Attribution au fonds de réserve	FIN	217'325		47.7	147'870	147'173	
112.3903.00	Encouragement à l'injection	SAG	16'896			0	0	
112.3909.00	Imp. int. RRH	FIN	65'120			70'375	65'955	
<b>112</b>	<b>Total des charges</b>		<b>535'110</b>	<b>-5.0</b>	<b>13.2</b>	<b>563'295</b>	<b>472'817</b>	
112.4342.00	Taxe environnementale	SIN	-491'428			-508'435	-472'817	



N° - compte	Désignation		COMPTES 2017		var. sur C / 2016 en %	BUDGET 2017		COMPTES 2016		Commentaire
			CHF	var. sur B / 2017 en %		CHF	CHF	CHF		
112.4342.01	Ristourne Vitale Vert	SIN	-43'682	-20.4		-54'860	0			
<b>112</b>	<b>Total des revenus</b>		<b>-535'110</b>	<b>-5.0</b>	<b>13.2</b>	<b>-563'295</b>	<b>-472'817</b>			
<b>115</b>	<b>Office juridique</b>		<b>490'233</b>	<b>-31.6</b>	<b>-17.2</b>	<b>716'700</b>	<b>592'136</b>			
115.3011.00	Traitements	RRH	210'670		-25.8	284'500	284'001			
115.3012.00	Salaires personnel auxiliaire	RRH	0	-100.0		26'000	0			
115.3030.00	Cotisations AVS/AF/AC	RRH	18'598			27'600	24'223			
115.3040.00	Cotisations caisse de pensions	RRH	34'366	-26.4	11.2	46'700	30'896			
115.3050.00	Assurances de personnes	RRH	8'664			12'100	7'112			
115.3051.00	Primes assurance perte de gains	RRH	4'504			5'800	0			
115.3060.00	Indemnisations et remboursement de frais	SAG	0			2'000	0			
115.3101.00	Imprimés, fournitures de bureau	SAG	61			2'000	149			
115.3102.00	Livres, journaux, documentation et frais d'annonces	SAG	4'981			6'000	6'745			
115.3111.00	Achats mobilier, machines, matériel	SAG	0			2'000	0			
115.3181.00	Frais de ports et taxes CCP	SAG	210			1'000	1'277			
115.3182.00	Frais de téléphones	SAG	300			1'000	225			
115.3185.01	Honoraires, frais juridiques	SAG	25'770	-62.1	-54.3	68'000	56'333		Tous les travaux n'ont pas été réalisés en 2017, et peu de litiges constatés sur cette année.	
115.3186.00	Primes d'assurances choses/RC	SAG	186'467	-17.1		225'000	184'976		Budget 2018 adapté.	
115.3199.00	Frais divers	SAG	466			2'000	0			
115.3199.01	Sinistres non remboursés par assurances	SAG	10'177			20'000	11'200			
<b>115</b>	<b>Total des charges</b>		<b>505'233</b>	<b>-31.0</b>	<b>-16.8</b>	<b>731'700</b>	<b>607'136</b>			
115.4909.00	Imp. int. prestations S.I.	FIN	-15'000			-15'000	-15'000			
<b>115</b>	<b>Total des revenus</b>		<b>-15'000</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>-15'000</b>	<b>-15'000</b>			
<b>13</b>	<b>Service du personnel</b>		<b>1'636'545</b>	<b>-10.3</b>	<b>-22.8</b>	<b>1'824'900</b>	<b>2'118'948</b>			
<b>130</b>	<b>Service du personnel</b>		<b>1'636'545</b>	<b>-10.3</b>	<b>-22.8</b>	<b>1'824'900</b>	<b>2'118'948</b>			
130.3011.00	Traitements	RRH	755'667			805'700	739'830			
130.3011.01	Traitements (apprentis commerce)	RRH	121'082	-33.6		182'400	121'836			
130.3011.02	Traitements (apprentis technique)	RRH	320'072			351'900	304'867			
130.3011.03	Démarche d'économie	RRH	0	-100.0		-300'000	0			
130.3012.00	Salaires personnel auxiliaire	RRH	55'160	308.6	-56.3	13'500	126'084			
130.3030.00	Cotisations AVS/AF/AC	RRH	71'321			72'700	74'486			
130.3030.01	Cotisations AVS/AF/AC (apprentis commerce)	RRH	11'029			19'500	10'277			
130.3030.02	Cotisations AVS/AF/AC (apprentis technique)	RRH	29'134			37'400	30'520			

N° - compte	Désignation		COMPTES 2017		var. sur C / 2016 en %	BUDGET 2017		COMPTES 2016		Commentaire
			CHF	var. sur B / 2017 en %		CHF	CHF	CHF		
130.3030.04	Cotisations AVS/AF/AC, démarche d'économies.	RRH	0	-100.0		-26'200	0			
130.3040.00	Cotisations caisse de pensions	RRH	124'236			131'500	98'392			
130.3040.04	Cotisations caisse de pension, démarche d'économies.	RRH	0	-100.0		-57'000	0			
130.3050.00	Assurances de personnes	RRH	31'560	-12.1		35'900	25'289			
130.3050.01	Assurances de personnes (apprentis commerce)	RRH	31'816	-28.3		44'400	30'762			
130.3050.02	Assurances de personnes (apprentis technique)	RRH	81'801			82'600	73'298			
130.3050.04	Assurances de personnes, démarche d'économies.	RRH	0			-4'300	0			
130.3051.00	Primes assurance perte de gains	RRH	20'911	27.5		16'400	595'340			
130.3051.04	Primes assurance perte de gains, démarches d'économies	RRH	0			-6'000	0			
130.3060.00	Indemnités et remboursement de frais	RRH	3'252			4'000	2'251			
130.3060.01	Indemn. et remb. frais (apprentis commerce)	RRH	1'115			1'500	769			
130.3060.02	Indemn. et remb. frais (apprentis technique)	RRH	7'196			6'500	7'922			
130.3079.00	Prestations aux retraités	RRH	619'730			624'000	601'134			
130.3091.01	Frais de formation "apprentis"	RRH	20'930			30'000	27'604			
130.3091.02	Frais de formation "interservice"	RRH	247'756	-17.4	25.9	300'000	196'746			
130.3093.00	Frais sanitaires pr personnel	RRH	61'734	-31.4	1'653.1	90'000	3'521			
130.3099.00	Sortie quinquennale du personnel	RRH	0			0	15'561			
130.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	RRH	11'166			10'000	16'715			
130.3102.00	Livres, journaux, documentation et frais d'annonces	RRH	1'800			3'000	1'441			
130.3102.03	Frais d'annonces "interservice"	RRH	50'375			51'000	62'186			
130.3111.00	Achats mobilier, machines, matériel	RRH	0			3'000	0			
130.3181.00	Frais de ports et taxes CCP	RRH	10'631			8'000	10'931			
130.3182.00	Frais de téléphones	RRH	2'325			1'500	949			
130.3185.00	Honoraires et frais d'études	RRH	89'203			91'000	160'562			
130.3199.00	Frais divers	RRH	7'203			10'000	9'784			
130.3199.01	Sinistres non remboursés par assurances	RRH	2'581			0	3'262			
<b>130</b>	<b>Total des charges</b>		<b>2'790'785</b>	<b>6.0</b>	<b>-16.8</b>	<b>2'633'900</b>	<b>3'352'321</b>			
130.4361.00	Remboursements traitements "maladie" (Commune)	RRH	-747'042	55.6	25.0	-480'000	-597'756			
130.4361.01	Remboursements traitements "accident " (RRH / apprentis)	RRH	0			0	-268			
130.4390.00	Recettes diverses	RRH	-67'263	124.2	-52.6	-30'000	-141'959			
130.4521.05	Prestations RRH - SDIS Nyon Dôle	RRH	-7'500			-6'000	-6'000			
130.4521.06	Prestations RRH - Association de Police	RRH	0			0	-53'776			
130.4909.00	Imp. int. prestations S.I.	FIN	-328'000	13.5	-23.5	-289'000	-429'000			

N° - compte	Désignation		COMPTES 2017		var. sur C / 2016 en %	BUDGET 2017		COMPTES 2016	Commentaire
			CHF	var. sur B / 2017 en %		CHF	CHF		
130.4909.10	Imp. int. prestations structures d'accueil Asse-Boiron	FIN	-4'435			-4'000	-4'614		
<b>130</b>	<b>Total des revenus</b>		<b>-1'154'240</b>	<b>42.7</b>	<b>-6.4</b>	<b>-809'000</b>	<b>-1'233'373</b>		
<b>15</b>	<b>Affaires culturelles et de loisirs</b>		<b>6'351'978</b>	<b>-0.7</b>	<b>3.0</b>	<b>6'395'920</b>	<b>6'165'895</b>		
<b>150</b>	<b>Musées, aff. culturelles "adm"</b>		<b>677'128</b>	<b>-3.1</b>	<b>2.0</b>	<b>698'700</b>	<b>663'853</b>		
150.3011.00	Traitements	RRH	472'804			496'000	483'759		
150.3012.00	Salaires personnel auxiliaire	RRH	25'264	2'426.4	22.3	1'000	20'661	Remplacement d'une collaboratrice en congé maternité puis en congé sans solde. Dépense partiellement compensée par des remboursements de traitements (compte N° 150.4361.00) et par une économie au compte N° 150.3011.00	
150.3030.00	Cotisations AVS/AF/AC	RRH	43'507			43'600	44'006		
150.3040.00	Cotisations caisse de pensions	RRH	77'762			81'600	79'301		
150.3050.00	Assurances de personnes	RRH	17'337			18'400	17'479		
150.3051.00	Primes assurance perte de gains	RRH	9'295			10'000	0		
150.3060.00	Indemnités et remboursement de frais	CUL	3'464			3'000	3'676		
150.3101.00	Imprimés, fournitures de bureau	CUL	18'395			13'000	10'023	Réalisation de la brochure "1,2,3 Musées" par une apprentie de la Passerelle culturelle dans le cadre de son travail de fin d'apprentissage. Montant compensé par des recettes au compte N° 150.4390.00.	
150.3102.00	Livres, journaux, documentation et frais d'annonces	CUL	10'737			10'500	11'355		
150.3102.01	Frais d'annonces	CUL	5'975			7'500	4'324		
150.3111.00	Achats mobilier, machines, matériel	CUL	0			1'000	201		
150.3151.00	Entretien mobilier, machines	CUL	0			1'000	162		
150.3170.00	Frais de vernissages et réceptions	CUL	3'284			3'600	0		
150.3181.00	Frais de ports et taxes CCP	CUL	3'213			4'000	3'556		
150.3182.00	Frais de téléphones	CUL	996			500	996		
150.3185.00	Honoraires et frais d'études	CUL	4'720			5'000	21'969		
150.3199.00	Frais divers	CUL	1'200			1'000	1'644		
<b>150</b>	<b>Total des charges</b>		<b>697'953</b>	<b>-0.4</b>	<b>-0.7</b>	<b>700'700</b>	<b>703'112</b>		
150.4361.00	Remboursements des traitements	CUL	-4'978			0	-7'218		
150.4390.00	Recettes diverses	CUL	-15'848	692.4	-50.5	-2'000	-32'041	Contribution à la formation d'une apprentie de la Passerelle culturelle.	
<b>150</b>	<b>Total des revenus</b>		<b>-20'825</b>	<b>941.3</b>	<b>-47.0</b>	<b>-2'000</b>	<b>-39'258</b>		
<b>151</b>	<b>Bibliothèque</b>		<b>680'111</b>	<b>0.7</b>	<b>3.2</b>	<b>675'400</b>	<b>658'911</b>		
151.3011.00	Traitements	RRH	400'037			400'700	400'913		
151.3012.00	Salaires personnel auxiliaire	RRH	37'319			37'300	38'435		

N° - compte	Désignation		COMPTES 2017		var. sur B / 2017 en %	var. sur C / 2016 en %	BUDGET 2017		COMPTES 2016		Commentaire
			CHF				CHF	CHF	CHF	CHF	
151.3012.01	Stagiaires	RRH	12'800		-33.3		19'200	6'400			
151.3030.00	Cotisations AVS/AF/AC	RRH	39'863				40'800	39'413			
151.3040.00	Cotisations caisse de pensions	RRH	63'465				64'800	63'721			
151.3050.00	Assurances de personnes	RRH	18'265				19'100	17'755			
151.3051.00	Primes assurance perte de gains	RRH	8'476				8'200	0			
151.3060.00	Indemnisations et remboursement de frais	CUL	1'668				2'000	1'696			
151.3101.00	Imprimés, fournitures de bureau	CUL	6'972				6'000	8'243			
151.3102.00	Présentation livres, publications internes	CUL	8'129				6'000	7'931			
151.3102.01	Abonnements et cotisations	CUL	2'520				4'000	1'969			
151.3111.00	Achats mobilier, machines, matériel	CUL	1'276				3'000	2'906			
151.3119.00	Achats livres, disques cd, vidéo	CUL	79'858				67'400	68'946		Achat de guides de voyage pour les lecteurs en remplacement des guides anciens et obsolètes (pour le compte 151.3119.00.01) Reconstitution du fonds de documents après le départ des ouvrages de la bibliothèque scolaire (pour le compte 151.3119.00.02)	
151.3151.00	Entretien mobilier, machines	CUL	2'012				1'500	1'722			
151.3156.00	Entretien matériel spécialisé	CUL	1'037				1'500	1'037			
151.3170.00	Frais manifestations et animations	CUL	7'220				7'000	8'089			
151.3181.00	Frais de ports et taxes CCP	CUL	766				1'000	1'257			
151.3182.00	Frais de téléphones	CUL	1'501				300	1'939			
151.3199.00	Frais divers	CUL	370				1'000	819			
151.3653.00	Subvention Lettres Frontière	CUL	5'000				5'000	5'000			
<b>151</b>	<b>Total des charges</b>		<b>698'554</b>	<b>0.4</b>	<b>3.0</b>		<b>695'800</b>	<b>678'190</b>			
151.4273.00	Location CD - CD-ROM	CUL	-560				-1'400	-820			
151.4361.00	Remboursements des traitements	CUL	0				0	-68			
151.4390.00	Recettes diverses	CUL	-5'828				-4'000	-7'976			
151.4392.00	Finances d'entrées	CUL	-12'055				-15'000	-10'415			
<b>151</b>	<b>Total des revenus</b>		<b>-18'443</b>	<b>-9.6</b>	<b>-4.3</b>		<b>-20'400</b>	<b>-19'279</b>			
<b>152</b>	<b>Archives communales</b>		<b>162'270</b>	<b>-3.8</b>	<b>-1.2</b>		<b>168'700</b>	<b>164'260</b>			
152.3011.00	Traitements	RRH	117'223				117'200	118'823			
152.3030.00	Cotisations AVS/AF/AC	RRH	10'289				10'300	10'417			
152.3040.00	Cotisations caisse de pensions	RRH	19'145				19'100	19'145			
152.3050.00	Assurances de personnes	RRH	4'046				4'100	3'988			
152.3051.00	Primes assurance perte de gains	RRH	2'491				2'400	0			

N° - compte	Désignation		COMPTES 2017		var. sur C / 2016 en %	BUDGET 2017	COMPTES 2016	Commentaire
			CHF	var. sur B / 2017 en %		CHF	CHF	
152.3101.00	Imprimés, fournitures bureau	SAG	65			3'200	209	
152.3119.00	Achats de collections	SAG	0			1'000	1'000	
152.3119.01	Constitution de collections	SAG	0			1'500	1'500	
152.3154.00	Restauration de collections	SAG	8'000			8'000	8'000	
152.3182.00	Frais de téléphones	SAG	622			1'000	787	
152.3193.00	Cotisations à associations diverses	SAG	390			400	390	
152.3199.00	Frais divers	SAG	0			500	0	
<b>152</b>	<b>Total des charges</b>		<b>162'270</b>	<b>-3.8</b>	<b>-1.2</b>	<b>168'700</b>	<b>164'260</b>	
<b>153</b>	<b>Activités culturelles, loisirs</b>		<b>1'877'857</b>	<b>-3.7</b>	<b>0.3</b>	<b>1'949'525</b>	<b>1'871'583</b>	
153.3119.00	Achats oeuvres d'art	CUL	28'750			30'000	30'056	
153.3154.00	Restauration de collections	CUL	700			2'000	1'755	
153.3170.00	Frais manifestations et réceptions	CUL	300			0	45'047	
153.3185.00	Indemn. commission consultative	CUL	3'780			2'000	4'036	Augmentation du montant des jetons de présence de la Commission des affaires culturelles de CHF 20.00 à CHF 60.00 par personne et par séance.
153.3193.00	Cotisations fixes à associations diverses	CUL	14'750			14'750	13'000	
153.3199.00	Frais divers	CUL	690			500	1'086	
153.3653.00	Subventions activités locales	CUL	821'100			819'900	802'000	
153.3653.01	Garanties du déficit des activités locales	CUL	0			7'000	0	
153.3653.02	Subvention fête de la musique	CUL	35'085			34'000	30'357	
153.3653.04	Prix artistique ville de Nyon	CUL	16'232			17'000	16'420	
153.3653.05	Subventions ponctuelles	CUL	88'500			85'000	60'000	
153.3653.06	Subvention Ass. Usine à gaz	CUL	410'000			410'000	400'000	
153.3653.07	Subvention journée du patrimoine	CUL	3'698			4'000	3'796	
153.3653.08	Subvention espace sculpture	CUL	7'000			14'000	14'000	
153.3653.09	Subvention LEM (Loi sur les écoles de musique)	CUL	342'330	-15.6		405'375	340'638	
153.3653.10	Subvention "Vision du réel" - Equipement salle	CUL	50'000			50'000	50'000	
153.3653.11	Subvention prix d'art intégré	CUL	35'942			35'000	30'832	
153.3653.12	Subvention « Jouez, je suis à vous ! »	CUL	10'000			10'000	10'400	
153.3659.00	Dons à sociétés & manifestations extérieures	CUL	0			0	18'000	
153.3663.00	Aides individuelles à la culture	CUL	9'000			9'000	161	
<b>153</b>	<b>Total des charges</b>		<b>1'877'857</b>	<b>-3.7</b>	<b>0.3</b>	<b>1'949'525</b>	<b>1'871'583</b>	
<b>154</b>	<b>Château de Nyon</b>		<b>775'054</b>	<b>5.3</b>	<b>1.5</b>	<b>736'150</b>	<b>763'451</b>	
154.3011.00	Traitements	RRH	369'917			365'600	330'603	

N° - compte	Désignation		COMPTES 2017		var. sur C / 2016 en %	BUDGET 2017		COMPTES 2016		Commentaire
			CHF	var. sur B / 2017 en %		CHF	CHF	CHF		
154.3012.00	Salaires personnel auxiliaire	RRH	0			0	78'281			
154.3012.01	Salaires personnel stagiaire & extérieur	RRH	7'488			2'500	1'829			
154.3012.04	Salaires personnel guides et médiateurs culturels	RRH	6'247			8'000	2'784			
154.3030.00	Cotisations AVS/AF/AC	RRH	33'936			34'200	36'073			
154.3040.00	Cotisations caisse de pensions	RRH	59'419			58'900	53'846			
154.3050.00	Assurances de personnes	RRH	16'194			16'200	14'923			
154.3051.00	Primes assurance perte de gains	RRH	7'487			7'500	0			
154.3060.00	Indemnités et remboursement de frais	CUL	6'376			7'000	7'134			
154.3080.00	Personnel temporaire	CUL	0			1'000	531			
154.3101.00	Publications	CUL	32'491	62.5	-31.2	20'000	47'241		Réalisation d'une brochure à l'interne pour la recherche de fonds de l'exposition Falconnier	
154.3102.00	Livres, journaux, documentation et frais d'annonces	CUL	4'726			5'000	4'269			
154.3111.00	Achats mobilier, machines, matériel	CUL	1'132			2'000	3'000			
154.3116.00	Achats de matériel spécialisé	CUL	45'085			46'000	49'227			
154.3119.00	Achats de collections	CUL	25'633			25'000	25'723			
154.3151.00	Entretien mobilier, machines	CUL	682			2'500	2'399			
154.3154.00	Frais d'exploitation	CUL	8'951			10'000	10'505			
154.3154.01	Frais de vernissages	CUL	5'571			5'000	5'638			
154.3154.02	Mandats d'experts, études	CUL	83'319			80'000	39'107			
154.3154.03	Frais de promotion	CUL	61'057			55'000	58'342			
154.3156.00	Entretien matériel spécialisé	CUL	914			1'000	563			
154.3170.00	Frais de réceptions et de manifestations	CUL	15'216			11'000	5'000			
154.3181.00	Frais de ports et taxes CCP	CUL	2'941			3'000	2'895			
154.3182.00	Frais de téléphones	CUL	533			500	408			
154.3183.00	Commissions et frais bancaires	CUL	325			250	250			
154.3185.00	Restauration de collections	CUL	12'400			12'000	12'114			
154.3199.00	Frais divers	CUL	0			1'000	1'199			
<b>154</b>	<b>Total des charges</b>		<b>808'041</b>	<b>3.6</b>	<b>1.8</b>	<b>780'150</b>	<b>793'886</b>			
154.4361.00	Remboursements des traitements	CUL	0			0	173			
154.4390.00	Recettes diverses	CUL	-1'616			-1'000	-394			
154.4392.00	Finances d'entrées	CUL	-28'649			-30'000	-28'243			
154.4393.00	Animation / Visites guidées	CUL	-2'722			-8'000	-1'972			
154.4513.00	Subventions cantonale et fédérale	CUL	0			-5'000	0		La Confédération a supprimé cette subvention	
<b>154</b>	<b>Total des revenus</b>		<b>-32'986</b>	<b>-25.0</b>	<b>8.4</b>	<b>-44'000</b>	<b>-30'435</b>			

N° - compte	Désignation		COMPTES 2017			BUDGET 2017		COMPTES 2016		Commentaire
			CHF	var. sur B / 2017 en %	var. sur C / 2016 en %	CHF	CHF	CHF		
<b>155</b>	<b>Musée du Léman</b>		<b>1'101'791</b>	<b>0.6</b>	<b>-4.0</b>	<b>1'095'295</b>	<b>1'148'148</b>			
155.3011.00	Traitements	RRH	674'826			670'000	689'211			
155.3012.00	Salaires personnel auxiliaire	RRH	28'892		-65.6	0	83'895		Remplacement d'un collaborateur absent pour longue durée. Dépassement compensé par des recettes au compte N° 155.4361.00 "Remboursement de traitements"	
155.3012.01	Salaires personnel stagiaire & extérieur	RRH	15'677			25'000	26'552			
155.3012.04	Salaires personnel "guides"	RRH	26'914		400.3	13'000	5'380		Forte augmentation des visites guidées et animations. Dépense compensée au compte N° 155.4393.00 "Animation et visites guidées"	
155.3030.00	Cotisations AVS/AF/AC	RRH	66'155			62'900	70'589			
155.3040.00	Cotisations caisse de pensions	RRH	110'831			107'800	101'914			
155.3050.00	Assurances de personnes	RRH	32'817			29'600	31'847			
155.3051.00	Primes assurance perte de gains	RRH	13'713			13'700	0			
155.3060.00	Indemnités et remboursement de frais	CUL	6'527			5'500	5'269			
155.3080.00	Personnel temporaire	CUL	6'443			8'500	9'627			
155.3101.00	Publications	CUL	22'633			22'000	27'574			
155.3102.00	Livres, journaux, documentation et frais d'annonces	CUL	9'255			10'000	7'761			
155.3111.00	Achats mobilier, machines, matériel	CUL	43'146		11.3	0	38'776		Dépenses de mobilier et d'équipement spécialisés. Voir compte N° 155.3116.00 doté d'un montant de CHF 45'000.00	
155.3116.00	Achats de matériel spécialisé	CUL	0	-100.0		45'000	0			
155.3119.00	Achats de collections	CUL	12'487			17'000	22'458			
155.3151.00	Entretien mobilier, machines	CUL	7'735			10'500	6'835			
155.3154.00	Frais d'exploitation	CUL	19'671			13'000	6'622			
155.3154.01	Frais de vernissages	CUL	6'655			7'000	6'961			
155.3154.02	Mandats d'experts, études	CUL	79'518			76'945	77'748			
155.3154.03	Frais de promotion	CUL	54'140			53'000	54'668			
155.3155.00	Frais pour aquariums	CUL	12'597			16'000	14'251			
155.3156.00	Entretien matériel spécialisé	CUL	1'037			1'100	1'037			
155.3161.00	Loyer des locaux	CUL	3'730			4'000	3'184			
155.3170.00	Frais de manifestations et animations	CUL	2'767			3'000	2'994			
155.3181.00	Frais de ports et taxes CCP	CUL	3'208			4'000	3'227			
155.3182.00	Frais de téléphones	CUL	2'089			3'200	2'150			
155.3183.00	Commissions et frais bancaires	CUL	484			50	355			
155.3185.00	Restauration de collections	CUL	9'881			10'000	10'213			
155.3189.00	Sécurité "surveillance des bâtiments"	CUL	10'614			12'000	11'556			

N° - compte	Désignation		COMPTES 2017			BUDGET 2017		COMPTES 2016		Commentaire
			CHF	var. sur B / 2017 en %	var. sur C / 2016 en %	CHF	CHF	CHF		
155.3199.00	Frais divers	CUL	1'492			1'500	1'702			
<b>155</b>	<b>Total des charges</b>		<b>1'285'934</b>	<b>3.3</b>	<b>-2.9</b>	<b>1'245'295</b>	<b>1'324'355</b>			
155.4359.00	Prestations diverses - Fond Piccard	CUL	0			0	-4'200			
155.4361.00	Remboursements des traitements	CUL	-31'092		19.6	0	-26'003			
155.4390.00	Recettes diverses	CUL	-4'458			-5'000	-2'565			
155.4392.00	Finances d'entrées	CUL	-40'620			-50'000	-46'387			
155.4393.00	Animation et visites guidées	CUL	-24'490			-15'000	-20'522			
155.4652.00	Participation Fondation du Léman	CUL	-83'483			-80'000	-76'530			
<b>155</b>	<b>Total des revenus</b>		<b>-184'144</b>	<b>22.8</b>	<b>4.5</b>	<b>-150'000</b>	<b>-176'207</b>			
<b>156</b>	<b>Basilique et musée romains</b>		<b>505'902</b>	<b>-2.6</b>	<b>-8.2</b>	<b>519'600</b>	<b>551'210</b>			
156.3011.00	Traitements	RRH	223'191			223'000	195'297			
156.3012.00	Salaires personnel auxiliaire	RRH	0			0	63'537			
156.3012.01	Salaires personnel stagiaire & extérieur	RRH	58'850			60'000	59'701			
156.3012.04	Salaires personnel "Guides"	RRH	6'824			4'000	8'865			
156.3030.00	Cotisations AVS/AF/AC	RRH	21'988			25'900	28'637			
156.3040.00	Cotisations caisse de pensions	RRH	35'116			38'300	34'903			
156.3050.00	Assurances de personnes	RRH	9'955			12'100	9'785			
156.3051.00	Primes assurance perte de gains	RRH	3'683			4'600	0			
156.3060.00	Indemnités et remboursement de frais	CUL	2'019			3'000	3'288			
156.3080.00	Personnel temporaire	CUL	59			1'000	0			
156.3101.00	Publications	CUL	8'487		-66.5	24'000	25'323			
156.3102.00	Livres, journaux, documentation et frais d'annonces	CUL	2'731			3'000	2'498			
156.3111.00	Achats mobilier, machines, matériel	CUL	941			1'000	540			
156.3111.01	Achats matériel pour les fouilles	CUL	1'717			2'000	1'924			
156.3116.00	Achats de matériel spécialisé	CUL	21'825			23'000	2'619			
156.3119.00	Achats de collections	CUL	730			1'000	80			
156.3141.01	Entretien des monuments	CUL	0			500	439			
156.3151.00	Entretien mobilier, machines	CUL	1'481			1'000	1'526			
156.3154.00	Frais d'exploitation	CUL	9'986			2'000	373		Achat d'un stock d'ampoules halogènes et interventions pour travaux techniques dans l'éclairage de la salle d'exposition	
156.3154.01	Frais de vernissages	CUL	1'614			2'000	432			
156.3154.02	Mandats d'experts, études	CUL	41'040			41'000	48'542			
156.3154.03	Frais de promotion	CUL	34'150			36'000	23'680			
156.3156.00	Entretien matériel spécialisé	CUL	293			500	0			



N° - compte	Désignation		COMPTES 2017		var. sur C / 2016 en %	BUDGET 2017		COMPTES 2016		Commentaire
			CHF	var. sur B / 2017 en %		CHF	CHF	CHF		
156.3170.00	Frais manifestations et animations	CUL	6'726			9'000	16'110			
156.3181.00	Frais de ports et taxes CCP	CUL	3'149			2'000	625			
156.3182.00	Frais de téléphones	CUL	1'465			1'600	1'541			
156.3183.00	Commissions et frais bancaires	CUL	145			100	117			
156.3185.00	Restauration de collections	CUL	0			1'000	0			
156.3189.00	Sécurité "surveillance des bâtiments"	CUL	3'740	-25.2		5'000	18'484			
156.3199.00	Frais divers	CUL	1'024			1'000	789			
156.3653.00	Subvention Association festival du film d'archéologie	CUL	25'000			25'000	25'000			
<b>156</b>	<b>Total des charges</b>		<b>527'927</b>	<b>-4.6</b>	<b>-8.1</b>	<b>553'600</b>	<b>574'654</b>			
156.4390.00	Recettes diverses	CUL	-1'551			-3'000	-3'574			
156.4392.00	Finances d'entrées	CUL	-16'344			-23'000	-16'400			
156.4393.00	Animations et visites guidées	CUL	-4'130			-8'000	-3'470			
<b>156</b>	<b>Total des revenus</b>		<b>-22'025</b>	<b>-35.2</b>	<b>-6.1</b>	<b>-34'000</b>	<b>-23'444</b>			
<b>157</b>	<b>Musées - ressources transversales</b>		<b>571'865</b>	<b>3.5</b>	<b>70.6</b>	<b>552'550</b>	<b>335'242</b>			
157.3011.00	Traitements	RRH	241'110			236'100	171'216			
157.3012.00	Salaires personnel auxiliaire	RRH	102'461	11.4		92'000	0		Remplacement de collaborateurs fixes en congé maladie par des auxiliaires pour l'accueil dans les trois musées	
157.3030.00	Cotisations AVS/AF/AC	RRH	34'076	15.9		29'400	15'254			
157.3040.00	Cotisations caisse de pensions	RRH	37'043			40'700	25'744			
157.3050.00	Assurances de personnes	RRH	17'982			14'800	8'468			
157.3051.00	Primes assurance perte de gains	RRH	4'563			4'900	0			
157.3060.00	Indemnités et remboursement de frais	CUL	3'634			3'000	1'917			
157.3080.00	Personnel temporaire	CUL	2'181			4'000	0			
157.3101.00	Imprimés, fournitures de bureau	CUL	2'137			1'500	0			
157.3102.00	Livres, journaux, documentation et frais d'annonces	CUL	100			500	301			
157.3111.00	Achats mobilier, machines, matériel	CUL	2'188			3'600	3'344			
157.3120.00	Eau, gaz, électricité	CUL	7'246			7'600	7'449			
157.3151.00	Entretien mobilier, machines	CUL	529			1'000	0			
157.3154.00	Frais d'exploitation	CUL	34'878			35'600	37'314			
157.3154.02	Mandats d'experts, études	CUL	33'498			30'000	25'656			
157.3161.00	Loyer des locaux	CUL	37'200			37'200	37'200			
157.3182.00	Frais de téléphones	CUL	3'952			3'150	1'568			
157.3189.00	Sécurité "surveillance des bâtiments"	CUL	5'809			7'000	0			
157.3199.00	Frais divers	CUL	1'278			500	88			

N° - compte	Désignation		COMPTES 2017		var. sur B / 2017 en %	var. sur C / 2016 en %	BUDGET 2017	COMPTES 2016	Commentaire
			CHF	CHF			CHF	CHF	
<b>157</b>	<b>Total des charges</b>		<b>571'865</b>	<b>3.5</b>	<b>70.4</b>	<b>552'550</b>	<b>335'520</b>		
157.4361.00	Remboursements des traitements	CUL	0			0	-278		
<b>157</b>	<b>Total des revenus</b>		<b>0</b>	<b>0.0</b>	<b>-100.0</b>	<b>0</b>	<b>-278</b>		
<b>158</b>	<b>Dépôt Champ-Colin</b>		<b>0</b>	<b>0.0</b>	<b>-100.0</b>	<b>0</b>	<b>9'235</b>		
158.3101.00	Imprimés, fournitures de bureau	CUL	0			0	1'155		
158.3154.01	Frais d'exploitation	CUL	0			0	1'090		
158.3182.01	Frais de téléphones	CUL	0			0	992		
158.3189.01	Sécurité "surveillance des bâtiments"	CUL	0			0	5'998		
<b>158</b>	<b>Total des charges</b>		<b>0</b>	<b>0.0</b>	<b>-100.0</b>	<b>0</b>	<b>9'235</b>		
<b>159</b>	<b>Villa Niedermeyer</b>		<b>0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		
159.3189.00	Travaux de tiers et frais d'archivage - Fonds Piccard	CUL	1'720			0	0		
159.3809.00	Attribution au fonds Piccard	FIN	11'536			0	0		
<b>159</b>	<b>Total des charges</b>		<b>13'256</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		
159.4359.00	Prestations diverses - Fonds Piccard	CUL	-11'536			0	0		
159.4819.00	Prélèvement sur fonds Piccard	FIN	-1'720			0	0		
<b>159</b>	<b>Total des revenus</b>		<b>-13'256</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		
<b>16</b>	<b>Tourisme</b>		<b>200'000</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>200'000</b>	<b>200'000</b>		
<b>161</b>	<b>Office du tourisme</b>		<b>200'000</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>200'000</b>	<b>200'000</b>		
161.3658.00	Subvention NRT	SAG	200'000			200'000	200'000	Attente des conditions de la nouvelle convention avec le Conseil régional.	
<b>161</b>	<b>Total des charges</b>		<b>200'000</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>200'000</b>	<b>200'000</b>		
<b>162</b>	<b>Fonds pour le développement du tourisme</b>		<b>0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		
162.3657.00	Réalisation des projets	SAG	5'950			10'500	5'000	Parts de la Ville (7.5% de la taxe de séjour) et du Conseil régional (85% de la taxe de séjour). En attente de la nouvelle convention.	
162.3658.00	Versement à NRT sur la taxe de séjour	SAG	13'221		-90.2	128'500	134'322		
162.3817.00	Attribution à fonds de réserve	FIN	157'105		2'566.9	0	5'891		
<b>162</b>	<b>Total des charges</b>		<b>176'276</b>	<b>26.8</b>	<b>21.4</b>	<b>139'000</b>	<b>145'213</b>		
162.4319.00	Taxe de séjour	SAG	-176'276		21.4	-139'000	-145'213		
<b>162</b>	<b>Total des revenus</b>		<b>-176'276</b>	<b>26.8</b>	<b>21.4</b>	<b>-139'000</b>	<b>-145'213</b>		
<b>17</b>	<b>Sports</b>		<b>3'273'407</b>	<b>-2.0</b>	<b>4.5</b>	<b>3'340'822</b>	<b>3'132'965</b>		
<b>170</b>	<b>Service des sports</b>		<b>2'621'946</b>	<b>-3.7</b>	<b>29.3</b>	<b>2'723'722</b>	<b>2'027'368</b>		
170.3011.01	Traitements	RRH	1'213'631		64.5	1'233'400	737'637		
170.3012.00	Salaires personnel auxiliaire	RRH	32'875			24'000	26'000		

N° - compte	Désignation		COMPTES 2017		var. sur C / 2016 en %	BUDGET 2017		COMPTES 2016		Commentaire
			CHF	var. sur B / 2017 en %		CHF	CHF	CHF		
170.3012.01	Salaires personnel auxiliaire (Camps de sports)	RRH	24'670	-45.2	-23.7	45'000	32'340	Camp d'été pas organisé		
170.3012.02	Salaires personnel auxiliaire (Moniteurs Sports FAC)	RRH	15'956			18'000	13'110			
170.3030.00	Cotisations AVS/AF/AC	RRH	6'013			7'624	5'942			
170.3030.01	Cotisations AVS/AF/AC	RRH	107'596			109'800	64'838			
170.3040.01	Cot. caisse de pensions	RRH	189'518			194'800	121'159			
170.3050.00	Assurances de personnes	RRH	1'060			1'248	1'119			
170.3050.01	Assurances de personnes	RRH	55'513			55'800	28'936			
170.3051.00	Primes assurance perte de gains	RRH	20'455			0	0			
170.3051.01	Primes assurance perte de gains	RRH	1'089	-95.7		25'300	0			
170.3060.00	Indemnités et remboursement de frais	SMM	12'412			12'700	7'785			
170.3080.00	Personnel temporaire (patinoire)	SMM	25'000			25'000	25'000			
170.3101.00	Imprimés, fournitures de bureau	SMM	10'473			10'500	10'599			
170.3111.00	Achats mobilier, machines, matériel	SMM	0			5'000	3'005			
170.3120.00	Eau, gaz, électricité	SMM	26'003			21'000	22'604	Varie en fonction de la météo. Moyenne des 5 derniers exercices = 23'053 (2017 : 26'003 ; 2016 : 22'604 ; 2015 : 23'001 ; 2014 : 19'459 ; 2013 : 24'197)		
170.3124.01	Achats de carburant	SMM	1'956			5'000	0	Moyenne des 5 derniers exercices : CHF 2'224 (2017 : 1'956 ; 2016 : 1'571 ; 2015 : 2'188 ; 2014 : 2'433 ; 2013 : 2'975)		
170.3145.00	Entretien travaux Espaces verts	EVF	10'229			18'000	18'324			
170.3154.00	Frais d'exploitation	SMM	1'189			1'000	1'060			
170.3155.00	Entretien véhicules, engins	SMM	1'927			6'000	0			
170.3156.00	Entretien matériel spécialisé	SMM	744			1'000	449			
170.3161.00	Location salles et terrains	SMM	170'033			172'600	182'348			
170.3170.00	Fête des enfants	SMM	50'277			58'000	62'112			
170.3170.01	Soirée du personnel	SMM	35'562			35'000	37'028			
170.3170.02	Groupe Animations Personnel	SMM	10'028			10'000	9'794			
170.3181.00	Frais de ports et taxes CCP	SMM	3'505			4'000	3'036			
170.3182.00	Frais de téléphones	SMM	12'727	-17.9		15'500	2'290	CHF 1'125 sous 340 car versés en indemnités salaires		
170.3184.01	Pertes sur débiteurs	SMM	83			0	0			
170.3193.00	Cotisations à associations diverses	SMM	1'750			1'950	1'050			
170.3199.00	Frais divers	SMM	0			500	500			
170.3653.00	Indemnités stés sportives	SMM	649'365			650'000	644'000			
170.3653.01	Aides ponctuelles sociétés sportives	SMM	78'874			79'000	86'397			
170.3653.02	Sport pour tous	SMM	65'707			60'000	67'512	Compensé par le compte 170.4390.00 Recettes diverses /camps polysports de CHF 6'184		

N° - compte	Désignation		COMPTES 2017		var. sur C / 2016 en %	BUDGET 2017		COMPTES 2016		Commentaire
			CHF	var. sur B / 2017 en %		CHF	CHF	CHF		
170.3653.04	Sport scolaire, indemnités aux sociétés	SMM	5'200			0	5'140	Compensé par le compte 170.4512.00 Subside cantonal		
<b>170</b>	<b>Total des charges</b>		<b>2'841'420</b>	<b>-2.2</b>	<b>27.9</b>	<b>2'906'722</b>	<b>2'221'112</b>			
170.4271.00	Locations	SMM	-96'148			-100'000	-113'270	Moyenne des 5 derniers exercices : CHF 98'383 (2017 : 95'383; 2016 : 113'270 ; 2015 : 90'718 ; 2014 : 94'265 ; 2013 : 96'626)		
170.4361.00	Remboursements des traitements	SMM	-29'877			0	0			
170.4390.00	Recettes diverses	SMM	-79'184			-73'000	-67'100			
170.4512.00	Subside cantonal	SMM	-14'265			-10'000	-13'375	Augmentation du nombre de cours SSF		
<b>170</b>	<b>Total des revenus</b>		<b>-219'474</b>	<b>19.9</b>	<b>13.3</b>	<b>-183'000</b>	<b>-193'744</b>			
<b>171</b>	<b>Piscine de colovray</b>		<b>507'861</b>	<b>46.5</b>	<b>-6.7</b>	<b>346'600</b>	<b>544'327</b>			
171.3011.00	Traitements	RRH	0			0	169'103			
171.3012.00	Salaires personnel auxiliaire	RRH	491'669		17.6	412'000	417'989	CHF 31'880.- liés aux absences maladies/ accidents et remboursés par les assurances		
171.3030.00	Cotisations AVS/AF/AC	RRH	43'799	27.3		34'400	51'263			
171.3040.00	Cotisations caisse de pensions	RRH	9'335		-73.6	33'600	35'325			
171.3050.00	Assurances de personnes	RRH	21'347		48.9	6'100	14'336			
171.3051.00	Primes assurance perte de gains	RRH	-126			0	0			
171.3114.00	Achats machines, matériel expl.	SMM	52'500			55'800	62'803			
171.3132.00	Achats matériel infirmerie	SMM	2'418			3'000	1'615			
171.3133.00	Achats produits nettoyage	SMM	5'977			6'000	7'956			
171.3141.00	Entretien des bâtiments	A&B	212'163	67.2	268.6	126'900	57'565	Remplacement cuve acide sulfurique, restauration des toitures et piliers de la buvette Travaux effectués en urgence.		
171.3145.00	Entretien travaux Espaces verts	EVF	59'804			66'500	64'011			
171.3154.00	Frais d'exploitation	SMM	32'019			31'500	22'802			
171.3155.00	Entretien véhicules, engins	SMM	0			0	2'544			
171.3183.00	Commissions et frais bancaires	FIN	2'236			2'000	1'259			
171.3186.00	Primes ECA	SAG	3'423			3'800	3'807			
171.3189.00	Sécurité "surveillance des bâtiments"	SMM	0			0	5'401			
171.3195.00	TVA préalable non récupérable	FIN	17'174	22.7		14'000	3'713			
<b>171</b>	<b>Total des charges</b>		<b>953'737</b>	<b>19.9</b>	<b>3.5</b>	<b>795'600</b>	<b>921'493</b>			
171.4271.00	Locations	SMM	-27'936			-19'000	-23'532	Varie en fonction de la météo. Moyenne des 5 derniers exercices = 21'857 (2017 : 27'936 ; 2016 : 23'532 ; 2015 : 26'712 ; 2014 : 17'186 ; 2013 : 15'000 )		
171.4361.00	Remboursements des traitements	SMM	0			0	-588			

N° - compte	Désignation		COMPTES 2017		var. sur C / 2016 en %	BUDGET 2017	COMPTES 2016	Commentaire
			CHF	var. sur B / 2017 en %		CHF	CHF	
171.4392.00	Finances d'entrées	SMM	-417'940		18.4	-430'000	-353'046	Varie en fonction de la météo. Moyenne des 5 derniers exercices = 395'622 (2017 : 417'940 ; 2016 : 353'046 ; 2015 : 483'236 ; 2014 : 297'323 ; 2013 : 426'565)
<b>171</b>	<b>Total des revenus</b>		<b>-445'877</b>	<b>-0.7</b>	<b>18.2</b>	<b>-449'000</b>	<b>-377'166</b>	
<b>172</b>	<b>Centre sportif colovray</b>		<b>-18'654</b>	<b>0.0</b>	<b>110.6</b>	<b>0</b>	<b>-8'857</b>	
172.3145.00	Entretien travaux Espaces Verts	EVF	83'475	-47.0	-34.9	157'500	128'224	compensé par le 172-3909.00 augm. prestations SEVF
172.3909.00	Imp. int. entr. trav. Espaces Verts	EVF	231'963	41.0		164'500	230'626	
<b>172</b>	<b>Total des charges</b>		<b>315'438</b>	<b>-2.0</b>	<b>-12.1</b>	<b>322'000</b>	<b>358'850</b>	
172.4653.00	Participation UEFA	EVF	-334'092			-322'000	-367'707	
<b>172</b>	<b>Total des revenus</b>		<b>-334'092</b>	<b>3.8</b>	<b>-9.1</b>	<b>-322'000</b>	<b>-367'707</b>	
<b>173</b>	<b>Plage des trois jetées</b>		<b>57'695</b>	<b>-12.9</b>	<b>-3.6</b>	<b>66'250</b>	<b>59'828</b>	
173.3080.00	Personnel temporaire	EVF	29'136			35'000	30'679	
173.3114.00	Achats machines, matériel expl	EVF	473			500	374	
173.3133.00	Achats produits de nettoyage	EVF	1'137			1'500	2'713	
173.3141.00	Entretien des bâtiments	A&B	3'556			6'800	1'797	
173.3145.00	Entretien travaux Espaces verts	EVF	21'044			20'000	19'565	
173.3154.00	Frais d'exploitation	EVF	894			750	1'193	
173.3186.00	Primes ECA	SAG	1'455			1'700	1'618	
173.3189.00	Sécurité "surveillance des bâtiments"	SMM	0			0	1'890	
<b>173</b>	<b>Total des charges</b>		<b>57'695</b>	<b>-12.9</b>	<b>-3.6</b>	<b>66'250</b>	<b>59'828</b>	
<b>174</b>	<b>Centre sportif le Rocher (y.c piscine)</b>		<b>71'609</b>	<b>-56.7</b>	<b>-85.0</b>	<b>165'550</b>	<b>478'879</b>	
174.3011.00	Traitements	RRH	0			0	281'084	
174.3030.00	Cotisations AVS/AF/AC	RRH	0			0	24'904	
174.3040.00	Cotisations caisse de pensions	RRH	0			0	42'871	
174.3050.00	Assurances de personnes	RRH	0			0	12'612	
174.3114.00	Achats machines, matériel d'exploitation	SMM	32'806	-27.5	34.2	45'250	24'447	
174.3132.00	Achats matériel infirmerie	SMM	264			1'200	509	
174.3133.00	Achats produits de nettoyage	SMM	6'403			6'500	17'706	
174.3141.00	Entretien bâtiments, install.	A&B	83'489	-41.4	-20.1	142'400	104'552	
174.3145.00	Entretien travaux Espaces verts	EVF	8'440			5'000	0	
174.3154.00	Frais d'exploitation	SMM	4'262	-37.3		6'800	24'288	
174.3183.00	Frais bancaires s/enc. cartes crédit, internet	FIN	1'405			2'500	2'188	
174.3186.00	Primes ECA	SAG	11'122			12'500	12'369	
174.3189.00	Sécurité "surveillance des bâtiments"	SMM	0			0	227	

N° - compte	Désignation		COMPTES 2017		var. sur C / 2016 en %	BUDGET 2017		COMPTES 2016	Commentaire
			CHF	var. sur B / 2017 en %		CHF	CHF		
174.3199.02	Distributeurs à boissons	SMM	0			2'600	0	Appareil sous contrat, entièrement pris en charge par le fournisseur	
<b>174</b>	<b>Total des charges</b>		<b>148'190</b>	<b>-34.1</b>	<b>-72.9</b>	<b>224'750</b>	<b>547'755</b>		
174.4271.00	Location de salles	SMM	-5'640			-4'200	-5'172		
174.4361.00	Remboursements des traitements	SMM	-1'432			0	-1'510		
174.4392.00	Entrées	SMM	-69'509		11.8	-55'000	-62'194	Moyenne 5 dernières années = CHF 61'879 (2017 : 69'509 ; 2016 : 62'194 ; 2015 : 66'285 ; 2014 : 58'054 ; 2013 : 53'352)	
<b>174</b>	<b>Total des revenus</b>		<b>-76'581</b>	<b>29.4</b>	<b>11.2</b>	<b>-59'200</b>	<b>-68'876</b>		
<b>175</b>	<b>Stade de Marens</b>		<b>32'950</b>	<b>-14.9</b>	<b>4.9</b>	<b>38'700</b>	<b>31'421</b>		
175.3141.00	Entretien bâtiments	A&B	7'513			10'700	5'984		
175.3145.00	Entretien travaux Espaces verts	EVF	30'793			33'000	30'721		
175.3186.00	Primes ECA	SAG	644			1'000	717		
<b>175</b>	<b>Total des charges</b>		<b>38'950</b>	<b>-12.9</b>	<b>4.1</b>	<b>44'700</b>	<b>37'421</b>		
175.4271.00	Location	SMM	-6'000			-6'000	-6'000		
<b>175</b>	<b>Total des revenus</b>		<b>-6'000</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>-6'000</b>	<b>-6'000</b>		
<b>19</b>	<b>Office informatique</b>		<b>1'547'976</b>	<b>-0.7</b>	<b>10.4</b>	<b>1'558'590</b>	<b>1'402'340</b>		
<b>190</b>	<b>Service informatique</b>		<b>1'112'907</b>	<b>1.1</b>	<b>6.5</b>	<b>1'100'350</b>	<b>1'044'532</b>		
190.3011.00	Traitements	RRH	650'679			652'400	590'256		
190.3030.00	Cotisations AVS/AF/AC	RRH	57'100			57'300	51'760		
190.3040.00	Cotisations caisse de pensions	RRH	101'882			103'600	94'096		
190.3050.00	Assurances de personnes	RRH	25'233			25'700	22'165		
190.3051.00	Primes assurance perte de gains	RRH	11'411	-13.6		13'200	0		
190.3060.00	Indemnités et remboursement de frais	INF	2'813			1'500	1'186		
190.3101.00	Imprimés, fournitures de bureau	INF	1'733			2'170	1'768		
190.3111.00	Achats mobilier, machines, matériel	INF	0			500	243		
190.3116.00	Achats de matériel spécialisé	INF	5'839			3'500	1'494		
190.3117.00	Achats matériel et logiciel informatique	INF	217'181			221'130	185'062		
190.3156.00	Entretien matériel et logiciel spécialisé	INF	22'999			29'700	25'224		
190.3157.00	Entretien matériel et logiciel informatique	INF	493'982			478'420	448'719	CS 21'100.- compensé par 190.4521.02 : adaptation logiciels PNR pour ISO 20022	
190.3163.00	Locations de machines	INF	66'294			63'980	66'121		
190.3181.00	Frais de ports et taxes CCP	INF	87			200	73		
190.3182.00	Frais de téléphones	INF	51'675			56'400	58'345		
190.3185.01	Honoraires, frais assistance	INF	30'668	206.7	13.8	10'000	26'950	CS 21'900.- compensé par l'assurance perte de gains	

N° - compte	Désignation		COMPTES 2017		var. sur B / 2017 en %	var. sur C / 2016 en %	BUDGET 2017		COMPTES 2016		Commentaire
			CHF				CHF	CHF	CHF		
190.3199.00	Frais divers	INF	1'645				1'500	741			
<b>190</b>	<b>Total des charges</b>		<b>1'741'222</b>	<b>1.2</b>	<b>10.6</b>		<b>1'721'200</b>	<b>1'574'203</b>			
190.4361.00	Remboursements des traitements	INF	-65'109			6'005.0	0	-1'067			
190.4390.00	Recettes diverses	INF	-6'893				-1'200	-10'911			
190.4521.01	Prestations informatique au SDIS Nyon - Dôle	INF	-55'400				-55'350	-55'400			
190.4521.02	Prestations informatique à Police Région	INF	-273'151			18.7	-248'800	-230'201			
190.4906.00	Imp. int. achats/entr. matériel et logiciel informatiques	INF	-4'762				-3'000	-2'093			
190.4909.01	Imp. int. prestations S.I.	FIN	-223'000	-28.6			-312'500	-230'000			
<b>190</b>	<b>Total des revenus</b>		<b>-628'315</b>	<b>1.2</b>	<b>18.6</b>		<b>-620'850</b>	<b>-529'671</b>			
<b>191</b>	<b>SITNyon</b>		<b>435'069</b>	<b>-5.1</b>	<b>21.6</b>		<b>458'240</b>	<b>357'809</b>			
191.3011.00	Traitements	RRH	206'388				206'600	199'951			
191.3030.00	Cotisations AVS/AF/AC	RRH	18'164				18'300	17'599			
191.3040.00	Cotisations caisse de pensions	RRH	33'193				33'200	32'126			
191.3050.00	Assurances de personnes	RRH	8'891				8'900	8'572			
191.3051.00	Primes assurance perte de gains	RRH	3'519				4'200	0			
191.3060.00	Indemnisations et remboursement de frais	INF	2'548				3'250	2'794			
191.3101.00	Imprimés, fournitures de bureau	INF	1'048				300	724			
191.3117.00	Achat matériel informatique	INF	967				6'800	638			
191.3118.00	Achat de données	INF	7'722	-51.0			15'750	37'158			
191.3157.00	Entretien matériel informatique	INF	147'316				155'840	52'713			
191.3182.00	Frais de téléphones	INF	314				600	313			
191.3193.00	Cotisations à associations diverses	INF	5'152				5'500	5'505			
191.3199.00	Frais divers	INF	3'367				1'000	925			
<b>191</b>	<b>Total des charges</b>		<b>438'589</b>	<b>-4.7</b>	<b>22.2</b>		<b>460'240</b>	<b>359'019</b>			
191.4390.00	Recettes diverses	INF	-3'520				-2'000	-1'210			
<b>191</b>	<b>Total des revenus</b>		<b>-3'520</b>	<b>76.0</b>	<b>190.9</b>		<b>-2'000</b>	<b>-1'210</b>			

N° - compte	Désignation		COMPTES 2017		var. sur C / 2016 en %	BUDGET 2017		COMPTES 2016	Commentaire
			CHF	var. sur B / 2017 en %		CHF	CHF		
<b>2</b>	<b>FINANCES</b>		<b>-82'156'888</b>	<b>-1.8</b>	<b>3.3</b>	<b>-83'691'744</b>	<b>-79'522'196</b>		
<b>20</b>	<b>Comptabilité générale - caisse - contentieux</b>		<b>736'691</b>	<b>-3.5</b>	<b>8.6</b>	<b>763'576</b>	<b>678'109</b>		
<b>200</b>	<b>Bourse et comptabilité</b>		<b>736'691</b>	<b>-3.5</b>	<b>8.6</b>	<b>763'576</b>	<b>678'109</b>		
200.3011.00	Traitements	RRH	751'212			749'300	683'307		
200.3012.00	Salaires personnel auxiliaire	RRH	10'300	-84.2	-87.0	65'000	78'933		
200.3030.00	Cotisations AVS/AF/AC	RRH	67'011			72'300	67'028		
200.3040.00	Cotisations caisse de pensions	RRH	122'170			124'600	117'615		
200.3050.00	Assurances de personnes	RRH	32'195			34'000	28'673		
200.3051.00	Primes assurance perte de gains	RRH	14'102			15'300	0		
200.3060.00	Indemnisations et remboursement de frais	FIN	1'156			500	857		
200.3080.00	Personnel temporaire	FIN	7'735			0	0		
200.3101.00	Imprimés, fournitures de bureau	FIN	7'054			7'000	5'870		
200.3111.00	Achats mobilier, machines, matériel	FIN	149			0	0		
200.3181.00	Frais de ports et taxes CCP	FIN	5'074			6'000	6'208		
200.3182.00	Frais de téléphones	FIN	300			300	300		
200.3184.01	Pertes sur débiteurs		1'456			0	0		
200.3185.00	Honoraires et frais d'études	FIN	19'926		92.2	9'000	10'368		
200.3185.01	Honoraires fiduciaire	FIN	27'135	-32.0		39'900	26'460		
200.3199.00	Frais divers	FIN	1'539	53.9		1'000	35'999		
200.3819.00	Attribution à fonds de réserve	FIN	60'001			60'000	60'001		
<b>200</b>	<b>Total des charges</b>		<b>1'128'514</b>	<b>-4.7</b>	<b>0.6</b>	<b>1'184'200</b>	<b>1'121'619</b>		
200.4361.00	Remboursements des traitements	FIN	-364			0	-979		
200.4390.00	Recettes diverses	FIN	-6'459			-7'000	-24'868		
200.4521.01	Prestations Finance au SDIS Nyon - Dôle	FIN	-8'000			-8'000	-8'000		
200.4521.02	Prestations Finance à Police Région	FIN	0			0	-50'738		
200.4659.00	Répartition revenus Fondation Yonnaise	FIN	-60'000			-60'000	-60'000		
200.4909.01	Imputations internes RH	FIN	0		-100.0	-19'624	-18'924		
200.4909.02	Imp. int. prestations S.I.	FIN	-313'000			-322'000	-276'000		
200.4909.10	Imp. int. prestations structures d'accueil Asse-Boiron	FIN	-4'000			-4'000	-4'000		
<b>200</b>	<b>Total des revenus</b>		<b>-391'823</b>	<b>-6.8</b>	<b>-11.7</b>	<b>-420'624</b>	<b>-443'510</b>		
<b>21</b>	<b>Impôts</b>		<b>-96'927'692</b>	<b>-2.4</b>	<b>-2.6</b>	<b>-99'267'000</b>	<b>-99'481'631</b>		
<b>210</b>	<b>Impôts</b>		<b>-96'927'692</b>	<b>-2.4</b>	<b>-2.6</b>	<b>-99'267'000</b>	<b>-99'481'631</b>		



N° - compte	Désignation		COMPTES 2017		var. sur C / 2016 en %	BUDGET 2017	COMPTES 2016	Commentaire
			CHF	var. sur B / 2017 en %		CHF	CHF	
210.3184.00	Frais de poursuites	FIN	13'858	-27.1		19'000	7'982	
210.3184.01	Pertes sur débiteurs	FIN	671			3'000	542	
210.3187.00	Etablissements, recouvr. impôts	FIN	691'758			700'000	697'988	
210.3191.01	Rembt impôt activité dirigeante.	FIN	0	-100.0	-100.0	29'000	4'965	
210.3290.00	Intérêts rémunérateurs	FIN	60'220	-39.8	-28.5	100'000	84'232	
210.3301.00	Impôts irrecouvr., dégrèvements	FIN	748'945	24.8		600'000	724'452	
210.3809.00	Attrib. à fds de réserve "provision sur impôts"	FIN	0			0	33'546	
<b>210</b>	<b>Total des charges</b>		<b>1'515'452</b>	<b>4.4</b>	<b>-2.5</b>	<b>1'451'000</b>	<b>1'553'708</b>	
210.4001.00	Impôt sur le revenu	FIN	-50'901'572			-52'000'000	-49'706'091	Voir détails dans le préavis
210.4002.00	Impôt sur la fortune	FIN	-8'537'344			-7'900'000	-8'094'635	
210.4003.00	Impôt à la source	FIN	-3'923'332	18.4		-3'315'000	-3'827'768	
210.4004.00	Impôt spécial des étrangers	FIN	-1'770'637			-1'900'000	-1'942'993	
210.4004.01	Rétrocession impôt frontaliers	FIN	-4'687'587		50.4	-5'000'000	-3'116'785	
210.4011.00	Impôt bénéfice net (pers.mor.)	FIN	-9'551'752	-44.1	-42.4	-17'078'000	-16'583'310	
210.4012.00	Impôt sur le capital (pers.mor.)	FIN	-981'887	129.4	-36.6	-428'000	-1'548'731	
210.4013.00	Impôt complémentaire sur immeubles	FIN	-603'049		-14.6	-656'000	-706'051	
210.4020.00	Impôt foncier	FIN	-6'117'670			-6'036'000	-5'983'938	
210.4040.00	Droits de mutation	FIN	-4'204'839	50.2	18.2	-2'800'000	-3'555'979	
210.4050.00	Impôt successions et donations	FIN	-2'910'148	107.9	74.5	-1'400'000	-1'668'002	
210.4061.00	Impôt sur chiens	FIN	-46'293		11.8	-36'000	-41'398	
210.4090.00	Impôt récupéré après défalcatons	FIN	-126'353	-21.0	-49.7	-160'000	-251'042	
210.4101.00	Taxes sur boissons	FIN	-76'058			0	-70'571	
210.4101.01	Taxes sur tabacs	FIN	0			-4'000	0	
210.4113.00	Anticipations et concessions	FIN	-55'768		-17.1	-70'000	-67'261	
210.4221.00	Intérêts moratoires	FIN	-72'127	-90.2	-84.7	-735'000	-472'015	
210.4390.00	Recettes diverses (tombolas-lotos)	FIN	-800			0	-2'897	
210.4411.00	Impôt sur gains immobiliers	FIN	-1'971'059	64.3	-42.0	-1'200'000	-3'395'873	
210.4809.00	Prél. sur fds de réserve "provision sur impôts"	FIN	-1'904'870			0	0	
<b>210</b>	<b>Total des revenus</b>		<b>-98'443'144</b>	<b>-2.3</b>	<b>-2.6</b>	<b>-100'718'000</b>	<b>-101'035'339</b>	
<b>22</b>	<b>Service financier</b>		<b>8'765'118</b>	<b>-8.9</b>	<b>6.3</b>	<b>9'616'472</b>	<b>8'246'230</b>	
<b>220</b>	<b>Intérêts sur dettes à court, moyen et long terme</b>		<b>2'590'514</b>	<b>-3.3</b>	<b>-14.9</b>	<b>2'680'075</b>	<b>3'045'533</b>	
220.3223.00	SUVA 08.05.2015-08.05.2023, 0.41%	FIN	32'800			32'800	32'800	
220.3223.01	SUVA 2009/2019, 2,71 %	FIN	40'650			40'700	40'650	



N° - compte	Désignation		COMPTES 2017		var. sur C / 2016 en %	BUDGET 2017	COMPTES 2016	Commentaire
			CHF	var. sur B / 2017 en %		CHF	CHF	
220.3223.67	Canton des Grisons, -0.20% s/10'000'000, 24.05.17-26.11.18	FIN	-12'060			0	0	
220.3223.68	PUBLICA, 0.245% s/5'000'000, 26.05.17-24.05.24	FIN	7'320			0	0	
220.3223.69	Postfinance SA, 0.36% s/10'000'000 30.6.17-30.6.26	FIN	18'000			0	0	
220.3223.70	Postfinance SA, 0.39% s/10'000'000, 21.7.17-21.7.25	FIN	17'330			0	0	
220.3223.71	Swissquote, -0.05% s/10'000'000, 21.07.17-22.07.19	FIN	-2'220			0	0	
220.3223.72	Postfinance SA 0.22%, 10'000'000 du 01.09.2017 au 02.09.2017	FIN	7'330			0	0	
220.3223.73	Canton Grisons 0.15% s/ 10'000'000, 18.10.2017 au 19.10.2017	FIN	3'040			0	0	
220.3223.74	Basler Kbank 0.03%/ 10'000'000 du 22.11.2017 au 22.11.2020	FIN	330			0	0	
<b>220</b>	<b>Total des charges</b>		<b>2'590'514</b>	<b>-3.3</b>	<b>-14.9</b>	<b>2'680'075</b>	<b>3'045'533</b>	
<b>221</b>	<b>Autres intérêts</b>		<b>31'588</b>	<b>26.4</b>	<b>61.8</b>	<b>25'000</b>	<b>19'524</b>	
221.3183.00	Commissions et frais bancaires	FIN	31'588			25'000	19'503	
221.3290.00	Comptes-courants bancaires	FIN	0			0	21	
<b>221</b>	<b>Total des charges</b>		<b>31'588</b>	<b>26.4</b>	<b>61.8</b>	<b>25'000</b>	<b>19'524</b>	
<b>222</b>	<b>Rendements titres et créances</b>		<b>-2'679'308</b>	<b>7.5</b>	<b>2.1</b>	<b>-2'492'460</b>	<b>-2'624'023</b>	
222.3329.00	Amort. patrimoine administratif		3			0	0	
222.3819.00	Attribution au fonds de réserve	FIN	36'000			0	33'000	
<b>222</b>	<b>Total des charges</b>		<b>36'003</b>	<b>0.0</b>	<b>9.1</b>	<b>0</b>	<b>33'000</b>	
222.4221.00	Intérêts des comptes courants	FIN	-871			-500	-540	
222.4221.03	Int. prêt Sté Coop. Gais Logis	FIN	-7'500			-12'500	-10'000	
222.4221.04	Int. prêt subordonné parking de la Duche	FIN	-10'680			-15'000	-11'040	
222.4222.00	Revenus du patrimoine financier	FIN	-249'291	-11.0	25.0	-280'000	-199'374	
222.4241.00	Gains comptables sur patrimoine administratif	FIN	-3'220			0	-3'220	
222.4251.00	Revenus du patrimoine administratif	FIN	-24'080			-22'150	-22'080	
222.4390.00	Recettes diverses	FIN	-90'101		13'978.2	0	-640	
222.4909.00	Imp. int. capital dotation SI	FIN	-1'616'826	11.9		-1'445'390	-1'577'646	
222.4909.01	Imp. int. école sec. Nyon-Marens	FIN	-341'769	21.1		-282'190	-320'243	
222.4909.02	Imp. int. école sec. Nyon-Rocher	FIN	-79'801	-16.0	-28.1	-94'970	-111'064	
222.4909.04	Imp. int. Centre funéraire	FIN	-23'340			-28'400	-33'432	
222.4909.05	Imp. int. STEP	FIN	-267'833	-14.0	-27.2	-311'360	-367'744	
<b>222</b>	<b>Total des revenus</b>		<b>-2'715'311</b>	<b>8.9</b>	<b>2.2</b>	<b>-2'492'460</b>	<b>-2'657'023</b>	
<b>224</b>	<b>Participation à des charges communales</b>		<b>8'822'324</b>	<b>-6.2</b>	<b>13.0</b>	<b>9'403'857</b>	<b>7'805'196</b>	
224.3520.00	Participation fonds péréquation directe	FIN	24'319'173			24'242'086	23'504'473	
<b>224</b>	<b>Total des charges</b>		<b>24'319'173</b>	<b>0.3</b>	<b>3.5</b>	<b>24'242'086</b>	<b>23'504'473</b>	

N° - compte	Désignation		COMPTES 2017		var. sur C / 2016 en %	BUDGET 2017		COMPTES 2016		Commentaire
			CHF	var. sur B / 2017 en %		CHF	CHF	CHF		
224.4520.00	Remboursement fonds péréquation directe	FIN	-14'838'228			-14'838'229	-14'613'600			
224.4809.00	Prélèvement sur fonds de réserve "péréquation"	FIN	-658'621		-39.3	0	-1'085'677			
<b>224</b>	<b>Total des revenus</b>		<b>-15'496'849</b>	<b>4.4</b>	<b>-1.3</b>	<b>-14'838'229</b>	<b>-15'699'277</b>			
<b>23</b>	<b>Amortissements et réserves non-ventilés</b>		<b>5'268'996</b>	<b>1.4</b>	<b>-52.3</b>	<b>5'195'208</b>	<b>11'035'096</b>			
<b>230</b>	<b>Amortissements</b>		<b>5'239'881</b>	<b>0.9</b>	<b>3.2</b>	<b>5'195'208</b>	<b>5'076'519</b>			
230.3301.00	Attrib. à fds de réserve "pertes s/déb. communes"	FIN	0			0	-204			
230.3303.01	Amort. ordinaires patrimoine financier	FIN	113'500			113'500	113'500			
230.3312.01	Amort. ordinaires patrimoine administratif	FIN	5'015'581			5'192'088	5'025'871			
230.3315.01	Amort. ordinaires participations et subventions	FIN	110'800	-13.9	-37.3	128'620	176'841			
<b>230</b>	<b>Total des charges</b>		<b>5'239'881</b>	<b>-3.6</b>	<b>-1.4</b>	<b>5'434'208</b>	<b>5'316'007</b>			
230.4273.00	Location matériel	FIN	0		-100.0	-239'000	-239'488			
<b>230</b>	<b>Total des revenus</b>		<b>0</b>	<b>-100.0</b>	<b>-100.0</b>	<b>-239'000</b>	<b>-239'488</b>			
<b>231</b>	<b>Attribution au fonds de réserve</b>		<b>29'115</b>	<b>0.0</b>	<b>-99.5</b>	<b>0</b>	<b>5'958'577</b>			
231.3809.00	Attrib. à fds de réserve "pertes s/déb. commune"	FIN	29'115		214.8	0	9'250			
231.3809.02	Attrib. à fds de réserve "péréquation"	FIN	0			0	5'949'327			
<b>231</b>	<b>Total des charges</b>		<b>29'115</b>	<b>0.0</b>	<b>-99.5</b>	<b>0</b>	<b>5'958'577</b>			

N° - compte	Désignation		COMPTES 2017		BUDGET 2017	COMPTES 2016		Commentaire
			CHF	var. sur B / 2017 en %		CHF	CHF	
<b>3</b>	<b>DOMAINES ET BATIMENTS</b>		<b>8'455'972</b>	<b>-8.3</b>	<b>4.3</b>	<b>9'222'706</b>	<b>8'109'996</b>	
<b>31</b>	<b>Terrains</b>		<b>-1'181'123</b>	<b>0.2</b>	<b>17.3</b>	<b>-1'178'909</b>	<b>-1'007'227</b>	
<b>310</b>	<b>Terrains et places</b>		<b>-1'181'123</b>	<b>0.2</b>	<b>17.3</b>	<b>-1'178'909</b>	<b>-1'007'227</b>	
310.3145.00	Entretien travaux Espaces verts	EVF	29'829			31'000	35'779	
310.3199.00	Frais divers	A&B	10'620			10'000	53'793	C2016 : démolition ciblée commune Eysins
<b>310</b>	<b>Total des charges</b>		<b>40'450</b>	<b>-1.3</b>	<b>-54.8</b>	<b>41'000</b>	<b>89'572</b>	
310.4232.00	Redevance droits de superficie	A&B	-429'301			-435'500	-352'131	
310.4270.00	Locations de parcelles	A&B	-103'064	42.0	102.4	-72'600	-50'925	Swisscom antenne Temple : prime unique Location ponctuelle parcelle 1338
310.4272.00	Redevance pour droit usage du sol	SIN	-689'207			-711'809	-693'743	
<b>310</b>	<b>Total des revenus</b>		<b>-1'221'572</b>	<b>0.1</b>	<b>11.4</b>	<b>-1'219'909</b>	<b>-1'096'799</b>	
<b>32</b>	<b>Forêts et pâturages</b>		<b>498'300</b>	<b>-6.9</b>	<b>20.1</b>	<b>535'070</b>	<b>414'943</b>	
<b>320</b>	<b>Forêts</b>		<b>439'803</b>	<b>-4.9</b>	<b>27.9</b>	<b>462'270</b>	<b>343'822</b>	
320.3011.00	Traitements	RRH	414'824			433'200	408'658	
320.3030.00	Cotisations AVS/AF/AC	RRH	36'554			38'400	35'972	
320.3040.00	Cotisations caisse de pensions	RRH	64'834			67'800	63'721	
320.3050.00	Ass. de personnes	RRH	43'109			48'600	45'466	
320.3051.00	Primes assurance perte de gains	RRH	7'185			8'800	0	
320.3060.00	Indemnisations et remb. frais (fixes)	EVF	1'614			2'000	2'055	
320.3065.00	Remboursement frais d'habits	EVF	8'051			8'320	9'219	
320.3101.00	Frais administratifs	EVF	1'800			3'000	2'551	
320.3114.00	Achats machines, matériel	EVF	18'331			18'000	17'860	
320.3120.00	Eau, gaz, électricité	EVF	2'866			3'300	2'646	
320.3124.00	Chauffage bâtiments	EVF	5'467			5'500	3'601	
320.3124.01	Achats de carburant	EVF	14'637			15'000	16'100	
320.3134.00	Plantations et soins culturaux	EVF	2'286			2'500	2'145	
320.3141.00	Entretien des bâtiments	EVF	4'736			7'000	7'721	
320.3142.00	Entretien des chemins	EVF	16'781			18'500	10'867	
320.3146.00	Entretien des forêts	EVF	75'944		-28.4	110'000	106'132	
320.3154.00	Entretien machines, matériel	EVF	5'887			6'000	5'332	
320.3155.00	Entretien véhicules	EVF	33'948		76.7	15'000	19'215	
320.3161.00	Loyers bureau	EVF	6'000			6'000	6'000	
320.3181.00	Frais de ports et taxes CCP	EVF	400			800	400	

N° - compte	Désignation		COMPTES 2017		var. sur C / 2016 en %	BUDGET 2017		COMPTES 2016		Commentaire
			CHF	var. sur B / 2017 en %		CHF	CHF	CHF		
320.3182.00	Frais de téléphones	EVF	5'246			5'000	5'276			
320.3188.00	Frais de débardage	EVF	48'940	-24.7		65'000	48'859			
320.3193.00	Cotisations à associations diverses	EVF	2'587			4'950	4'552			
320.3199.00	Frais divers	EVF	978			1'000	1'025			
<b>320</b>	<b>Total des charges</b>		<b>823'004</b>	<b>-7.9</b>	<b>-0.3</b>	<b>893'670</b>	<b>825'376</b>			
320.4231.00	Loyers immeuble forestier	EVF	-27'340			-23'400	-22'065			
320.4274.00	Locations des machines	EVF	-5'179			-3'000	-3'902			
320.4355.00	Ventes des bois	EVF	-152'257	-30.8	-34.2	-220'000	-231'299			
320.4356.00	Travaux pour tiers et divers	EVF	-1'585			-10'000	-6'767			
320.4356.02	Travaux pour Commune de St-Cergue	EVF	-54'844	82.8	12.4	-30'000	-48'815			
320.4361.00	Remboursements des traitements	EVF	-5'554			0	-30'932			
320.4390.00	Recettes diverses	EVF	-7'251			-5'000	-164			
320.4518.00	Subv. Etat de Vaud, garde triage	EVF	-36'437			-40'000	-38'246			
320.4518.02	Subv. Etat de Vaud expl. bois et soins cult.	EVF	-28'070			-30'000	-32'437			
320.4901.00	Imp. int. frais de personnel	EVF	-56'146		-14.0	-70'000	-65'283			
320.4903.00	Imp. int. travaux EV	EVF	-7'104			0	0			
320.4909.00	Imp. int. vente sapins	EVF	-1'435			0	-1'643			
<b>320</b>	<b>Total des revenus</b>		<b>-383'202</b>	<b>-11.2</b>	<b>-20.4</b>	<b>-431'400</b>	<b>-481'554</b>			
<b>321</b>	<b>Montagnes</b>		<b>58'497</b>	<b>-19.6</b>	<b>-17.8</b>	<b>72'800</b>	<b>71'121</b>			
321.3101.00	Frais administratifs	EVF	810			2'000	540			
321.3120.00	Eau, gaz, électricité	EVF	1'457			2'500	1'603			
321.3124.00	Chauffage	EVF	5'771			8'500	5'717			
321.3141.00	Entretien des bâtiments, pâturages	EVF	30'208			31'000	31'408			
321.3142.00	Entretien des chemins	EVF	13'476			14'000	13'053			
321.3142.01	Entretien des clôtures	EVF	863			3'000	3'242			
321.3182.00	Frais de téléphones	EVF	464			600	552			
321.3186.00	Primes ECA	SAG	7'364			7'500	7'351			
321.3901.00	Imp. int. frais de personnel	EVF	56'146		-14.0	70'000	65'283			
<b>321</b>	<b>Total des charges</b>		<b>116'558</b>	<b>-16.2</b>	<b>-9.5</b>	<b>139'100</b>	<b>128'750</b>			
321.4231.00	Les Fruitières	EVF	-22'600			-22'600	-22'600			
321.4231.01	Le Rosset et Combe Grasse	EVF	-9'750			-9'700	-9'750			
321.4231.02	Archette	EVF	-7'142			-6'300	-6'710			
321.4231.04	Redevance droits de superficie	EVF	-18'569			-18'700	-18'569			

N° - compte	Désignation		COMPTES 2017			BUDGET 2017		COMPTES 2016		Commentaire
			CHF	var. sur B / 2017 en %	var. sur C / 2016 en %	CHF	CHF	CHF		
321.4363.00	Remboursements de dommages	EVF	0			-5'000	0			
321.4390.00	Recettes diverses	EVF	0			-1'000	0			
321.4516.00	Subv. travaux chalets	EVF	0			-3'000	0			
<b>321</b>	<b>Total des revenus</b>		<b>-58'061</b>	<b>-12.4</b>	<b>0.8</b>	<b>-66'300</b>	<b>-57'629</b>			
<b>34</b>	<b>Bâtiments du patrimoine administratif</b>		<b>6'601'445</b>	<b>-2.6</b>	<b>3.3</b>	<b>6'780'585</b>	<b>6'390'444</b>			
<b>340</b>	<b>Maintenance</b>		<b>4'133'085</b>	<b>2.3</b>	<b>12.0</b>	<b>4'041'150</b>	<b>3'689'719</b>			
340.3011.00	Traitements	RRH	2'779'370			2'826'000	2'607'499			
340.3012.00	Salaires personnel auxiliaire	RRH	182'390		88.8	0	96'608			
340.3012.01	Salaires personnel auxiliaire (jobs d'été)	RRH	62'997			60'000	63'048			
340.3030.00	Cotisations AVS/AF/AC	RRH	266'825			257'500	243'694			
340.3040.00	Cotisations caisse de pensions	RRH	406'134			425'800	381'494			
340.3050.00	Assurances de personnes	RRH	141'426			140'300	127'279			
340.3051.00	Primes assurance perte de gains	RRH	50'023	-13.6		57'900	0			
340.3060.00	Indemnités et remboursement de frais	SMM	0			0	1'500			
340.3080.00	Personnel temporaire	SMM	171'694			181'200	162'428		Fluctuation sur les interventions en régie des prestataires	
340.3114.00	Achats de machines, mat. exploitation et entretien	SMM	7'331			6'000	10'193			
340.3124.01	Carburant véhicules MNT	SMM	0			0	1'571			
340.3133.00	Achats de produits et fourniture de nett.	SMM	15'199			15'000	13'669			
340.3154.00	Entretien machines, matériel expl.	SMM	46'807			45'000	35'974			
340.3155.00	Entretien des véhicules	SMM	0			0	4'063			
340.3182.00	Frais de téléphones	SMM	1'125			0	12'492		Budget sous 170 (regroupement des comptes)	
340.3189.00	Surveillance des bâtiments	SMM	89'810			94'450	0			
<b>340</b>	<b>Total des charges</b>		<b>4'221'130</b>	<b>2.7</b>	<b>12.2</b>	<b>4'109'150</b>	<b>3'761'513</b>			
340.4361.00	Remboursements des traitements	SMM	-16'067		391.8	0	-3'267			
340.4521.00	Refacturation entretien des locaux	FIN	-71'979			-68'000	-68'527		Ajout de l'entretien des locaux PNR de Champ Colin dès juillet 2017	
<b>340</b>	<b>Total des revenus</b>		<b>-88'046</b>	<b>29.5</b>	<b>22.6</b>	<b>-68'000</b>	<b>-71'794</b>			
<b>341</b>	<b>Bâtiments scolaires primaires</b>		<b>351'014</b>	<b>-9.6</b>	<b>-12.7</b>	<b>388'300</b>	<b>401'929</b>			
341.3060.00	Indemnités et remboursement de frais	SMM	0			0	550			
341.3114.00	Achats machines, matériel expl.	SMM	26'357			27'200	14'860			
341.3133.00	Achats produits de nettoyage	SMM	22'227			23'100	15'799			
341.3141.00	Entretien des bâtiments	A&B	194'267	-17.0	-24.1	234'000	255'966		EP Mangette, EP la Paix, EP la Redoute : réseau informatique Wifi effectué en 2016	
341.3145.00	Entretien travaux Espaces verts	EVF	81'148		21.6	65'000	66'730		Compensé par le personnel - compte 440.3011.00	

N° - compte	Désignation		COMPTES 2017		var. sur B / 2017 en %	var. sur C / 2016 en %	BUDGET 2017	COMPTES 2016	Commentaire
			CHF	CHF			CHF	CHF	
341.3154.00	Entretien machines, matériel expl.	SMM	18'074			12'500	10'649		
341.3161.00	Location salles et terrains	SELOC	14'000			14'000	14'000		
341.3186.00	Primes ECA	SAG	17'076			25'000	19'289		
341.3189.00	Sécurité "surveillance des bâtiments"	SMM	0			0	21'547		
341.3199.00	Frais divers	SMM	0			500	0		
<b>341</b>	<b>Total des charges</b>		<b>373'149</b>	<b>-7.0</b>	<b>-11.0</b>	<b>401'300</b>	<b>419'389</b>		
341.4271.00	Location de salles et divers	SELOC	-8'330			-13'000	-14'310		
341.4390.00	Recettes diverses	A&B	-13'805		338.3	0	-3'150	Ancien collège : location Usine à gaz et FAR°	
<b>341</b>	<b>Total des revenus</b>		<b>-22'135</b>	<b>70.3</b>	<b>26.8</b>	<b>-13'000</b>	<b>-17'460</b>		
<b>342</b>	<b>Bâtiments scolaires Nyon-Rocher</b>		<b>680'228</b>	<b>-6.4</b>	<b>-15.5</b>	<b>727'070</b>	<b>805'173</b>		
342.3114.00	Achats machines, matériel d'exploitation	SMM	14'128			15'250	16'385		
342.3133.00	Achats produits de nettoyage	SMM	20'397			21'500	20'433		
342.3141.00	Entretien des bâtiments	A&B	167'555		16.1	183'650	144'349		
342.3145.00	Entretien travaux Espaces verts	EVF	33'810			38'000	36'892		
342.3154.00	Entretien machines, matériel expl.	SMM	14'938			14'700	14'683		
342.3186.00	Primes ECA	SAG	14'117			17'000	15'701		
342.3189.00	Sécurité "surveillance des bâtiments"	SMM	0			0	11'301		
342.3199.01	Distributeurs à boissons	SMM	0			2'000	1'465	Distributeur Selecta du rocher (cafétéria enseignants) hors service suite à une panne.	
342.3312.00	Amortissements	FIN	336'500			340'000	432'900		
342.3905.00	Imp. int. intérêts	FIN	79'801	-16.0	-28.1	94'970	111'064		
<b>342</b>	<b>Total des charges</b>		<b>681'244</b>	<b>-6.3</b>	<b>-15.4</b>	<b>727'070</b>	<b>805'173</b>		
342.4271.00	Location salles et divers	SELOC	-530			0	0		
342.4390.00	Recettes diverses	SMM	-487			0	0	Solde machine selecta	
<b>342</b>	<b>Total des revenus</b>		<b>-1'017</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		
<b>343</b>	<b>Bâtiments scolaires secondaires Nyon-Marens</b>		<b>1'356'906</b>	<b>-1.7</b>	<b>7.4</b>	<b>1'380'365</b>	<b>1'263'763</b>		
343.3060.00	Indemnités et remboursement de frais	SMM	0			0	150		
343.3114.00	Achats machines, matériel d'exploitation	SMM	43'242			40'050	20'814		
343.3133.00	Achats produits de nettoyage	SMM	21'137			23'000	21'562		
343.3141.00	Entretien des bâtiments	A&B	335'294	42.5	110.4	235'300	159'391	Remplacement groupe chambre froide et tables réfrigérées, remplacement appareils de cuisson obsolètes dans l'agencement de cuisine. Travaux effectués en urgence.	
343.3145.00	Entretien travaux Espaces verts	EVF	20'431			21'000	20'825		



N° - compte	Désignation		COMPTES 2017		var. sur C / 2016 en %	BUDGET 2017		COMPTES 2016		Commentaire
			CHF	var. sur B / 2017 en %		CHF	CHF	CHF		
343.3154.00	Entretien machines, matériel expl.	SMM	13'148			22'900	15'489			
343.3184.01	Pertes sur débiteurs	A&B	130			0	0			
343.3186.00	Primes ECA	SAG	48'126		28.6	38'000	37'418			
343.3189.00	Sécurité "surveillance des bâtiments"	SMM	0			0	17'589			
343.3199.01	Distributeurs à boissons	SMM	419			3'000	776		Machine Selecta peu rechargée car très peu de consommations	
343.3312.00	Amortissements	FIN	573'600	-23.7	-14.9	751'800	674'100			
343.3905.00	Imp. int. intérêts	FIN	341'769	21.1		282'190	320'243			
<b>343</b>	<b>Total des charges</b>		<b>1'397'297</b>	<b>-1.4</b>	<b>8.5</b>	<b>1'417'240</b>	<b>1'288'356</b>			
343.4271.00	Location théâtre de Marens + salles	SMM	-39'930	14.1		-35'000	-24'594			
343.4271.01	Location PCi	A&B	0			-1'875	0			
343.4390.00	Recettes diverses	SMM	-461			0	0		Solde machine selecta	
<b>343</b>	<b>Total des revenus</b>		<b>-40'391</b>	<b>9.5</b>	<b>64.2</b>	<b>-36'875</b>	<b>-24'594</b>			
<b>344</b>	<b>Bâtiments communaux administratif</b>		<b>373'206</b>	<b>-20.3</b>	<b>-18.5</b>	<b>468'500</b>	<b>457'906</b>			
344.3114.00	Achats machines, matériel expl.	SMM	42'383			41'350	20'935			
344.3133.00	Achats produits de nettoyage	SMM	26'461			26'950	25'814			
344.3141.01	Château	A&B	177'790	14.5	102.7	155'300	87'705			
344.3141.03	Bibliothèque des Jeunes	A&B	1'380			9'700	1'109			
344.3141.04	Avenue Viollier 10	A&B	10'988	-40.6		18'500	5'372			
344.3141.05	Place Château 2	A&B	19'835	-46.2	-58.9	36'900	48'262			
344.3141.06	Place Château 1-3- 5	A&B	81'622			78'100	35'729			
344.3141.07	Place Château 10	A&B	32'320	-29.1	45.7	45'600	22'179			
344.3141.11	Musée du Léman	A&B	44'332			49'000	50'241			
344.3141.12	Musée Romain	A&B	18'622	-15.2		21'950	32'165			
344.3141.15	Rue des Marchandises 7	A&B	1'282			5'600	4'221			
344.3141.17	Champ-Colin "Bâtiment biens culturels"	A&B	9'710		-55.9	27'600	22'006			
344.3141.18	Champ-colin 4 (SDIS)	A&B	143'057	118.6	62.9	65'450	87'823		Remplacement système traitement eaux de la station de lavage, mur de séparation anti-feu des nouveaux dépôts au sous-sol, réaménagement bureaux PNR suite départ de la PCI	
344.3141.19	Abris PC en Oie	A&B	7'539			10'000	19'978			
344.3141.20	Pavillon d'isolement	A&B	0			300	0			
344.3141.21	La Passade	A&B	427			1'500	580			
344.3141.22	Atelier de peinture	A&B	0			1'500	0			
344.3141.23	Route du Stand 43 "atelier des Musées"	A&B	83			200	562			
344.3141.24	Local bateau de sauvetage	A&B	13'181			6'000	6'228		Etanchéité de la toiture suite infiltration d'eau	

N° - compte	Désignation		COMPTES 2017		var. sur C / 2016 en %	BUDGET 2017		COMPTES 2016		Commentaire
			CHF	var. sur B / 2017 en %		CHF	CHF	CHF		
344.3141.25	Bourgogne 10-12	A&B	29'599	-25.1		39'500	247'834			
344.3141.30	Bâtiments administratifs divers	A&B	9'971	-72.3	-39.5	36'000	16'483			
344.3145.00	Entretien travaux Espaces verts	EVF	3'090			10'500	1'792			
344.3154.00	Entretien machines, matériel expl.	SMM	18'448	-18.6		22'650	11'728			
344.3186.00	Primes ECA	SAG	43'775			43'000	50'876			
344.3189.00	Sécurité "surveillance des bâtiments"	SMM	0			0	27'030			
344.3191.00	Taxes eau et gestion des déchets	A&B	223'901	-14.3		261'400	214'496		CERV : taxes moins élevées que prévu	
344.3199.00	Frais divers	SMM	2'258			2'700	754			
344.3199.01	Distributeurs à boissons	SMM	5'824			5'750	5'336			
<b>344</b>	<b>Total des charges</b>		<b>967'878</b>	<b>-5.4</b>	<b>-7.6</b>	<b>1'023'000</b>	<b>1'047'237</b>			
344.4231.17	Place du Marché 2	A&B	-1'040			0	-1'560			
344.4271.00	Locations salles et divers	SMM	-33'341	-25.9	53.7	-45'000	-21'695		Moyenne 5 dernières années = CHF 33'575 (2017 : 33'341 ; 2016 : 21'695 ; 2015 : 28'305 ; 2014 : 48'113 ; 2013 : 36'421)	
344.4271.10	Loyer SDIS	A&B	-333'300			-325'200	-325'200			
344.4271.11	Loyer PCI	A&B	-38'280		-26.4	0	-52'020		Location dès 01.07.2017	
344.4271.12	Loyer Police	A&B	-184'302			-184'300	-184'302			
344.4390.00	Recettes diverses	SMM	-4'409			0	-4'555		Recettes liées aux distributeurs à boissons de la cafeteria place du château.	
<b>344</b>	<b>Total des revenus</b>		<b>-594'672</b>	<b>7.2</b>	<b>0.9</b>	<b>-554'500</b>	<b>-589'332</b>			
<b>346</b>	<b>Immeuble Bel-Automne</b>		<b>2'754</b>	<b>-41.4</b>	<b>-91.8</b>	<b>4'700</b>	<b>33'543</b>			
346.3120.00	Eau, gaz, électricité	A&B	126			0	2'063			
346.3124.00	Chauffage	A&B	2'540			0	23'293			
346.3141.00	Entretien du bâtiment	A&B	89			0	2'774			
346.3185.00	Honoraires, frais d'études	A&B	0			1'000	1'868			
346.3186.00	Primes ECA	SAG	0			3'700	3'544			
<b>346</b>	<b>Total des charges</b>		<b>2'754</b>	<b>-41.4</b>	<b>-91.8</b>	<b>4'700</b>	<b>33'543</b>			
<b>347</b>	<b>Maison de Bourgogne</b>		<b>-295'747</b>	<b>28.9</b>	<b>13.1</b>	<b>-229'500</b>	<b>-261'588</b>			
347.3120.00	Eau, gaz, électricité	A&B	5'067			6'000	4'399			
347.3124.00	Chauffage	A&B	2'240			4'000	3'715			
347.3133.00	Achats produits de nettoyage	SMM	462			500	417			
347.3141.00	Entretien du bâtiment	A&B	66'294	-33.7	-25.5	100'000	88'983			
347.3145.00	Entretien travaux Espaces Verts	EVF	10'703			0	10'859		Maison de Bourgogne - facturé à Régie Burnier	
347.3185.00	Honoraires et frais d'études	A&B	25'689			21'000	21'220			
347.3186.00	Primes ECA	SAG	7'408			8'500	8'339			

N° - compte	Désignation		COMPTES 2017		var. sur B / 2017 en %	var. sur C / 2016 en %	BUDGET 2017	COMPTES 2016	Commentaire
			CHF				CHF	CHF	
347.3664.00	Soins et encadrement	SELOC	26'500			26'500	26'500		
<b>347</b>	<b>Total des charges</b>		<b>144'363</b>	<b>-13.3</b>	<b>-12.2</b>	<b>166'500</b>	<b>164'431</b>		
347.4271.00	Loyers	A&B	-274'228	19.2		-230'000	-259'957	Fluctuation importante du taux d'occupation	
347.4271.01	Loyer Home	A&B	-164'832			-165'000	-164'832		
347.4360.00	Produits machines à laver	A&B	-1'050			-1'000	-1'230		
<b>347</b>	<b>Total des revenus</b>		<b>-440'110</b>	<b>11.1</b>	<b>3.3</b>	<b>-396'000</b>	<b>-426'019</b>		
<b>35</b>	<b>Bâtiments du patrimoine financier</b>		<b>2'537'349</b>	<b>-17.8</b>	<b>9.8</b>	<b>3'085'960</b>	<b>2'311'836</b>		
<b>350</b>	<b>Bâtiments patrimoine financier</b>		<b>195'791</b>	<b>-11.4</b>	<b>13.0</b>	<b>220'870</b>	<b>173'229</b>		
350.3114.00	Achats machines, matériel d'exploitation	SMM	231			250	0		
350.3133.00	Produits de nettoyage	SMM	212			250	0		
350.3141.02	Stand, ciblerie du Boiron	A&B	350			1'400	4'225		
350.3141.10	Entretien parking Bel-Air	A&B	0			2'000	0		
350.3141.20	Amphithéâtre	A&B	3'209			8'200	3'112		
350.3141.35	Pavillon de Perdtemps	A&B	6'782		-75.6	23'000	27'808		
350.3141.38	Vy-Creuse 3	A&B	270			0	270		
350.3141.50	Rue du Collège 33 EPCN	A&B	65'619	215.5	572.8	20'800	9'754	Démolition et évacuation bâtiment-containers	
350.3141.53	Entretien des bâtiments divers	A&B	17'692			20'000	18'425		
350.3141.65	Usine à gaz	A&B	34'673	-53.3	-25.8	74'250	46'734		
350.3145.00	Entretien travaux Espaces verts	EVF	19'905			20'000	16'388		
350.3161.00	Loyers divers	A&B	39'528			39'600	39'528		
350.3186.00	Primes ECA	SAG	11'000			14'800	12'125		
<b>350</b>	<b>Total des charges</b>		<b>199'471</b>	<b>-11.2</b>	<b>11.8</b>	<b>224'550</b>	<b>178'369</b>		
350.4390.00	Recettes diverses	A&B	-2'400			-2'400	-2'900		
350.4904.03	Imp. int. ancienne voirie St-Jean	A&B	-960			-960	-1'920		
350.4904.07	Imp. int. Tour de l'horloge	A&B	-320			-320	-320		
<b>350</b>	<b>Total des revenus</b>		<b>-3'680</b>	<b>0.0</b>	<b>-28.4</b>	<b>-3'680</b>	<b>-5'140</b>		
<b>351</b>	<b>Service Architecture et Bâtiments</b>		<b>2'009'641</b>	<b>2.9</b>	<b>8.6</b>	<b>1'953'500</b>	<b>1'850'033</b>		
351.3011.00	Traitements	RRH	1'357'016			1'295'300	1'276'506		
351.3012.00	Salaires personnel auxiliaire	RRH	16'134		70.4	0	9'466		
351.3030.00	Cotisations AVS/AF/AC	RRH	112'374			114'400	112'811		
351.3040.00	Cotisations caisse de pensions	RRH	208'294			214'100	209'371		
351.3050.00	Assurances de personnes	RRH	66'175			66'400	64'475		
351.3051.00	Primes assurance perte de gains	RRH	23'229	-11.7		26'300	0		

N° - compte	Désignation		COMPTES 2017		var. sur B / 2017 en %	var. sur C / 2016 en %	BUDGET 2017	COMPTES 2016	Commentaire
			CHF				CHF	CHF	
351.3060.00	Indemnisations et remboursement de frais	A&B	4'878			7'000	4'338		
351.3101.00	Imprimés, fournitures de bureau	A&B	13'108			18'000	11'112		
351.3111.00	Achats mobilier, machines	A&B	104'162			100'000	98'536		
351.3181.00	Frais de ports et taxes CCP	A&B	2'959			6'000	2'269		
351.3182.00	Frais de téléphones	A&B	16'072			12'000	13'100	TRN : chauffage à distance Nyon-Marens et Temple	
351.3185.00	Honoraires et frais d'études	A&B	92'327			90'000	65'682		
351.3199.00	Frais divers	A&B	2'150			4'000	2'425		
<b>351</b>	<b>Total des charges</b>		<b>2'018'876</b>	<b>3.3</b>	<b>8.0</b>	<b>1'953'500</b>	<b>1'870'089</b>		
351.4361.00	Remboursements des traitements	A&B	-9'056			0	-17'910		
351.4390.00	Recettes diverses	A&B	-180			0	-2'146		
<b>351</b>	<b>Total des revenus</b>		<b>-9'236</b>	<b>0.0</b>	<b>-54.0</b>	<b>0</b>	<b>-20'056</b>		
<b>352</b>	<b>Salle communale</b>		<b>-2'029</b>	<b>-108.8</b>	<b>-103.1</b>	<b>23'100</b>	<b>65'822</b>		
352.3114.00	Achats machines, matériel d'exploitation	SMM	4'371			5'000	5'478		
352.3133.00	Achats produits de nettoyage	SMM	3'100			3'500	3'612		
352.3141.00	Entretien du bâtiment	A&B	17'531	-44.7	-76.6	31'700	74'792		
352.3145.00	Entretien travaux Espaces verts	EVF	0			1'000	0		
352.3154.00	Entretien machines, matériel expl.	SMM	4'898			6'900	5'497		
352.3186.00	Primes ECA	SAG	8'069			9'000	8'974		
352.3199.01	Distributeurs à boissons	SMM	1'574			2'000	2'225		
<b>352</b>	<b>Total des charges</b>		<b>39'543</b>	<b>-33.1</b>	<b>-60.7</b>	<b>59'100</b>	<b>100'578</b>		
352.4271.00	Locations	SMM	-37'879			-36'000	-34'756		
352.4390.00	Recettes diverses	SMM	-3'693			0	0	Recettes liées à la machine à café de la salle communal anciennement comptabilisées sous 4271 Locations	
<b>352</b>	<b>Total des revenus</b>		<b>-41'572</b>	<b>15.5</b>	<b>19.6</b>	<b>-36'000</b>	<b>-34'756</b>		
<b>353</b>	<b>Salle d'exposition</b>		<b>90'287</b>	<b>-387.9</b>	<b>129.5</b>	<b>-31'360</b>	<b>39'341</b>		
353.3133.00	Achats produits de nettoyage	SMM	134			200	245		
353.3141.00	Entretien du bâtiment	A&B	113'464	2'001.2	78.9	5'400	63'433	Travaux rénovation pour le FAR <sup>o</sup>	
353.3186.00	Primes ECA	SAG	683			1'000	677		
<b>353</b>	<b>Total des charges</b>		<b>114'281</b>	<b>1'631.5</b>	<b>77.6</b>	<b>6'600</b>	<b>64'355</b>		
353.4271.00	Loyers divers	A&B	-2'910	-84.7	-50.8	-18'960	-5'910	Appartement de dépannage vacant	
353.4271.01	Location de salles	SMM	-9'084			-7'000	-7'104		
353.4904.00	Imp. int. location salles	FIN	-12'000			-12'000	-12'000		
<b>353</b>	<b>Total des revenus</b>		<b>-23'994</b>	<b>-36.8</b>	<b>-4.1</b>	<b>-37'960</b>	<b>-25'014</b>		

N° - compte	Désignation		COMPTES 2017		var. sur B / 2017 en %	var. sur C / 2016 en %	BUDGET 2017	COMPTES 2016	Commentaire
			CHF	CHF			CHF	CHF	
<b>354</b>	<b>Centre aéré les Alleveys</b>		<b>14'379</b>	<b>-62.2</b>	<b>-49.4</b>	<b>38'050</b>	<b>28'391</b>		
354.3060.00	Indemnisations et remboursement de frais	SMM	1'049			0	2'500		
354.3114.00	Achats machines, matériel d'exploitation	SMM	2'439			2'550	2'346		
354.3133.00	Achats produits de nettoyage	SMM	2'943			3'000	2'819		
354.3141.00	Entretien du bâtiment	A&B	13'324		-45.6	29'300	24'494		
354.3145.00	Entretien travaux Espaces verts	EVF	4'026			11'000	7'728		
354.3154.00	Entretien machines, matériel d'exploitation	SMM	2'127			2'000	346		
354.3186.00	Primes ECA	SAG	1'410			1'700	1'551		
354.3819.00	Attribution à fonds de réserve	FIN	7'500			7'500	7'500		
<b>354</b>	<b>Total des charges</b>		<b>34'818</b>	<b>-39.0</b>	<b>-29.4</b>	<b>57'050</b>	<b>49'283</b>		
354.4271.00	Location	SMM	-6'439			-5'000	-6'893		
354.4659.00	Répartition revenus Fondation Nyonnaise	FIN	-7'500			-7'500	-7'500		
354.4904.00	Imp. int. location salles	SELOC	-6'500			-6'500	-6'500		
<b>354</b>	<b>Total des revenus</b>		<b>-20'439</b>	<b>7.6</b>	<b>-2.2</b>	<b>-19'000</b>	<b>-20'893</b>		
<b>355</b>	<b>Bâtiments patrimoine financier</b>		<b>-1'002'400</b>	<b>21.9</b>	<b>-3.2</b>	<b>-822'400</b>	<b>-1'035'203</b>		
355.3141.03	Rue de Rive 9-11	A&B	0			0	1'175		
355.3141.05	Rue de Rive 9-11	A&B	1'116			0	7'001		
355.3141.10	Route de Divonne 68	A&B	-221			0	221		
355.3141.12	Route de Champ-Colin 12	A&B	95			0	0		
355.3141.20	Rue Marchandises 11	A&B	3'356			0	304		
355.3141.22	Rue de Rive 21	A&B	75'401		711.9	0	9'287	Travaux rénovation 2 pièces au 2ème étage	
355.3141.24	Chemin de Mangette 4	A&B	9'895			0	13'703		
355.3141.26	Rue St-Jean 5	A&B	25'830		1'253.2	0	1'909	Remise en état de la toiture	
355.3141.27	Rue St-Jean 1	A&B	2'911			0	3'715		
355.3141.28	Route de Genève 13	A&B	0			0	940		
355.3141.29	Rue du Prieuré 5	A&B	23'865			0	24'931		
355.3141.30	Chemin de Bourgogne 8	A&B	472			0	679		
355.3141.31	Route St-Cergue 64	A&B	1'695			0	0		
355.3141.32	Rue de Rive 54, Fleur de Lys	A&B	55'272			0	52'890		
355.3141.33	Immeuble rue de Rive 3	A&B	2'280			0	2'465		
355.3141.34	Chemin des Eules 5	A&B	10'155		26.9	0	8'000		
355.3141.35	Immeuble rue de la Combe 2	A&B	1'771			0	2'370		
355.3141.36	Rue des Marchandises 9	A&B	7'917			0	7'195		

N° - compte	Désignation		COMPTES 2017		var. sur C / 2016 en %	BUDGET 2017		COMPTES 2016		Commentaire
			CHF	var. sur B / 2017 en %		CHF	CHF	CHF		
355.3141.37	Rue de Rive 22	A&B	725			0	757			
355.3141.38	Chemin de la Piscine 5	A&B	0			0	-391			
355.3141.41	Route de Genève 2-4	A&B	35'603		-17.1	0	42'941			
355.3141.42	Place du Marché 2	A&B	7'045			0	8'874			
355.3141.44	Route de Divonne 53	A&B	50			0	31			
355.3141.62	Route de Genève 41	A&B	5'223			0	2'418			
355.3141.63	Chemin de Mangette 8	A&B	10'149		75.9	0	5'771			
355.3141.64	Chemin Usteri 5	A&B	518			0	918			
355.3141.66	Route St-Cergue 292-294-296	A&B	1'485			0	3'852			
355.3141.80	Entretien général des bâtiments	A&B	0	-100.0		340'000	0			
355.3145.00	Entretien travaux Espaces verts	EVF	15'844	-55.4	-12.6	35'500	18'125			
355.3185.00	Honoraires et frais étude (Régie Burnier)	A&B	84'868		19.1	69'000	71'246	Bâtiment rue de Rive 3 : honoraire pour dossier Club de l'Aviron Bâtiment rte de St-Cergue 292-296 : honoraire avocat litige locataire Bâtiment rue de Rive 21 : honoraires pour suivi travaux rénovation appartement		
355.3186.00	Primes ECA	SAG	23'411			23'000	22'099			
<b>355</b>	<b>Total des charges</b>		<b>406'731</b>	<b>-13.0</b>	<b>29.8</b>	<b>467'500</b>	<b>313'426</b>			
355.4231.01	Caveau du Château	A&B	-6'000			-6'000	-6'000			
355.4231.02	Quai Louis-Bonnard 13	A&B	-6'460			-6'500	-6'460			
355.4231.03	Rue des Marchandises 1 - (Canyon)	A&B	-27'500			-30'000	-30'000			
355.4231.04	Musée du Léman	A&B	-2'580			-2'600	-2'580			
355.4231.05	Rue de Rive 9-11	A&B	-10'200			-10'200	-10'200			
355.4231.10	Route de Divonne 68	A&B	-12'250			-12'000	0			
355.4231.12	Loyer bâtiment, route Champ-Colin 8	A&B	-210'000	250.0	81.0	-60'000	-116'000	B2017 : loyer jusqu'au 31.03.2017 (fin du bail Plastitech) C2017 : loyer Plastitech et Lude selon réquisition de transfert immobilier		
355.4231.15	Rue Marchandises 7	A&B	-19'240			-13'000	-14'440	Location dépôts pour le FAR <sup>o</sup> et Les Hivernales		
355.4231.17	Place Marché 2 - La Grenette	A&B	-72'600			-82'000	-78'200	Bureau 2 pièces au 2ème vacant		
355.4231.20	Rue des Marchandises 11	A&B	-9'000			-9'000	-9'000			
355.4231.22	Rue de Rive 21	A&B	-75'244			-76'000	-76'796			
355.4231.23	Chemin des Eules 7	A&B	-19'500			-18'000	-16'500			
355.4231.24	Chemin de Mangette 4	A&B	-36'180			-36'000	-36'180			
355.4231.26	Rue St-Jean 5	A&B	-23'760			-24'000	-23'760			
355.4231.27	Rue St-Jean 1	A&B	-33'590			-33'000	-33'960			

N° - compte	Désignation		COMPTES 2017		BUDGET 2017		COMPTES 2016		Commentaire
			CHF	var. sur B / 2017 en %	CHF	var. sur C / 2016 en %	CHF	CHF	
355.4231.28	Route de Genève 13	A&B	-9'480		-9'500		-9'480		
355.4231.29	Rue du Prieuré 5	A&B	-161'352		-160'000		-162'897		
355.4231.30	Chemin de Bourgogne 8	A&B	-5'400		-5'400		-5'400		
355.4231.31	Route St-Cergue 64	A&B	-12'000		-12'000		-12'000		
355.4231.32	Rue de Rive 54, Fleur de Lys	A&B	-219'091		-221'000		-217'133		
355.4231.33	Immeuble rue de Rive 3	A&B	-4'440		-7'400		-4'440		Bail pour l'Association Village du lac en suspens
355.4231.34	Chemin des Eules 5	A&B	-26'000		-33'000		-32'650		Appartement dépannage libre dès le 01.04.2017
355.4231.35	Immeuble rue de la Combe 2	A&B	-2'640		0		-10'500		
355.4231.36	Rue des Marchandises 9	A&B	-41'226		-29'000	33.9	-30'794		Augmentation loyer garage dès le 01.01.17
355.4231.37	Rue de Rive 22	A&B	-1'200		0		-1'200		
355.4231.38	Chemin de la Piscine 5	A&B	-16'800		-16'800		-16'800		
355.4231.39	Bâtiment scolaire des Plantaz	A&B	-10'800		-10'800		-10'800		
355.4231.40	Garage rte de St-Cergue 22	A&B	-1'800		-1'800		-1'800		
355.4231.41	Route de Genève 2-4	A&B	-150'000		-150'000		-150'000		
355.4231.42	Ecole primaire de la Paix	A&B	-17'400		-17'400		-17'400		
355.4231.43	Etablissement secondaire Nyon-Marens	A&B	-12'000		-12'000		-12'000		
355.4231.44	Route de Divonne 53	A&B	-18'000		-18'000		-18'000		
355.4231.45	Ecole primaire Rocher C	A&B	0		0		-6'300		
355.4231.49	Ecole primaire des Tattes d'Oies	A&B	-15'840		-15'900		-15'840		
355.4231.52	Chemin de Bourgogne 10	A&B	-1'800		0		-900		
355.4231.62	Route de Genève 41	A&B	-25'200		-25'200		-25'200		
355.4231.63	Chemin de Mangette 8	A&B	-45'720		-45'700		-45'720		
355.4231.64	Chemin Usteri 5	A&B	-18'960		-18'900		-18'960		
355.4231.66	Route de St-Cergue 292-294-296	A&B	-15'000		-16'800		-16'900		
355.4231.72	Parcelles diverses	A&B	-12'879		-45'000	-71.7	-45'439		Conseil régional : bail résilié le 31.01.2017
<b>355</b>	<b>Total des revenus</b>		<b>-1'409'131</b>	<b>9.2</b>	<b>-1'289'900</b>	<b>4.5</b>	<b>-1'348'629</b>		
<b>356</b>	<b>Fonds Walter Fischer</b>		<b>4'047</b>	<b>0.0</b>	<b>0</b>	<b>0.0</b>	<b>0</b>		
356.3141.00	Entretien des bâtiments	A&B	88'152	340.8	20'000	53.8	57'299		Travaux rénovation appartement 2 pièces au 2ème
356.3183.00	Frais bancaires et divers		216		0		0		
356.3185.00	Frais de gérance	A&B	11'436		7'000		7'461		Honoraires pour suivi travaux rénovation appartement 2 pièces au 2ème
356.3186.00	Primes ECA	SAG	1'377		1'000		1'485		
356.3191.00	Impôts et taxes	FIN	0		5'000		5'155		
356.3303.00	Amortissement	FIN	9'000		9'000		9'000		

N° - compte	Désignation		COMPTES 2017		var. sur C / 2016 en %	BUDGET 2017		COMPTES 2016		Commentaire
			CHF	var. sur B / 2017 en %		CHF	CHF	CHF		
356.3819.00	Attribution excédent de revenus à capital "Fonds Fischer"	FIN	60'162	-51.6	-33.6	124'300	90'640			
<b>356</b>	<b>Total des charges</b>		<b>170'343</b>	<b>2.4</b>	<b>-0.4</b>	<b>166'300</b>	<b>171'040</b>			
356.4221.00	Intérêts sur c/c	FIN	0			-300	-266			
356.4271.00	Loyers divers	A&B	-165'516			-165'000	-169'994			
356.4390.00	Recettes diverses	A&B	-780			-1'000	-780			
<b>356</b>	<b>Total des revenus</b>		<b>-166'296</b>	<b>0.0</b>	<b>-2.8</b>	<b>-166'300</b>	<b>-171'040</b>			
<b>358</b>	<b>Gestion des énergies des bâtiments communaux</b>		<b>1'227'633</b>	<b>-28.0</b>	<b>3.1</b>	<b>1'704'200</b>	<b>1'190'222</b>			
358.3120.00	Eau, gaz, électricité	A&B	563'615	-33.0	-11.4	841'000	636'402	Optimisation énergétique : Rocher Polysport, Rocher A, Abri en Oie CERV et Nyon-Marens B2 : prévisions trop élevées. Autoconsommation photovoltaïque Rocher C : désaffectation partielle du bâtiment Nyon-Marens B1 : rénovation éclairage		
358.3124.00	Chauffage	A&B	688'038	-22.3	15.2	885'500	597'104	Nyon-Marens : rénovation chaufferie, frais énergie chaufferie provisoire sur préavis Bourgogne 10-12 : nouvelle affectation et optimisation Rocher C : désaffectation partielle, Rocher A : optimisation		
358.3185.00	Honoraires et frais d'études	A&B	18'025			22'000	21'157			
<b>358</b>	<b>Total des charges</b>		<b>1'269'678</b>	<b>-27.4</b>	<b>1.2</b>	<b>1'748'500</b>	<b>1'254'663</b>			
358.4390.00	Recettes production énergie RPC	A&B	-8'221			-7'500	-7'933			
358.4903.01	Imp. int. eau, gaz, électricité	A&B	-9'437			-12'000	-10'659	Frais énergie Centre funéraire refacturés aux communes concernées		
358.4903.02	Imp. int. chauffage	A&B	-3'736			-6'800	-4'187	Frais énergie Centre funéraire refacturés aux communes concernées		
358.4903.03	Imp. int. recettes production énergie S.I.	A&B	-20'651	14.7		-18'000	-41'662			
<b>358</b>	<b>Total des revenus</b>		<b>-42'045</b>	<b>-5.1</b>	<b>-34.8</b>	<b>-44'300</b>	<b>-64'441</b>			



N° - compte	Désignation		COMPTES 2017			BUDGET 2017		COMPTES 2016		Commentaire
			CHF	var. sur B / 2017 en %	var. sur C / 2016 en %	CHF	CHF	CHF		
<b>4</b>	<b>TRAVAUX ET ENVIRONNEMENT</b>		<b>9'585'617</b>	<b>-7.6</b>	<b>-1.2</b>	<b>10'372'523</b>	<b>9'700'470</b>			
<b>40</b>	<b>Service administratif</b>		<b>0</b>	<b>-100.0</b>	<b>0.0</b>	<b>7'500</b>	<b>0</b>			
<b>400</b>	<b>Service des travaux</b>		<b>0</b>	<b>-100.0</b>	<b>0.0</b>	<b>7'500</b>	<b>0</b>			
400.3011.00	Traitements	RRH	369'186			370'100	365'803			
400.3012.00	Salaires et personnel auxiliaire	RRH	8'114			0	5'973			
400.3030.00	Cotisations AVS/AF/AC	RRH	32'928			32'500	32'522			
400.3040.00	Cotisations caisse de pensions	RRH	60'949			60'500	60'222			
400.3050.00	Assurances de personnes	RRH	18'167			18'500	17'349			
400.3051.00	Primes assurance perte de gains	RRH	6'529			7'500	0			
400.3060.00	Indemnisations et remboursement de frais	TEM	2'750			1'600	1'861			
400.3101.00	Imprimés, fournitures de bureau	TEM	7'268			8'000	9'202			
400.3156.00	Entretien matériel spécialisé	TEM	6'594			7'000	5'969			
400.3181.00	Frais de ports et taxes CCP	TEM	6'606			6'000	4'094			
400.3182.00	Frais de téléphones	TEM	1'798			1'000	1'013			
400.3193.00	Cotisations à associations diverses	TEM	3'910			2'400	2'230		Cotisation à Infrastructures Communales double par rapport à 2016 (augmentation du nombre d'habitants) CHF 3'300 au lieu de chf 1'650	
400.3199.00	Frais divers	TEM	9'319			10'000	6'191			
<b>400</b>	<b>Total des charges</b>		<b>534'116</b>	<b>1.7</b>	<b>4.2</b>	<b>525'100</b>	<b>512'428</b>			
400.4361.00	Remboursements traitements	TEM	-1'899			0	0			
400.4909.00	Imp. int. part. réseau routier	FIN	-223'531			-217'392	-92'237			
400.4909.01	Imp. int. part. ordures ménagères	FIN	-95'799			-93'168	-215'220			
400.4909.02	Imp. int. part. service de l'épuration des eaux	FIN	-154'343			-150'104	-148'604			
400.4909.03	Imp. int. part. port	FIN	-58'544			-56'936	-56'367			
<b>400</b>	<b>Total des revenus</b>		<b>-534'116</b>	<b>3.2</b>	<b>4.2</b>	<b>-517'600</b>	<b>-512'428</b>			
<b>41</b>	<b>Environnement</b>		<b>248'825</b>	<b>-14.7</b>	<b>23.7</b>	<b>291'700</b>	<b>201'143</b>			
<b>410</b>	<b>Environnement</b>		<b>248'825</b>	<b>-14.7</b>	<b>23.7</b>	<b>291'700</b>	<b>201'143</b>			
410.3011.00	Traitements	RRH	111'590			108'400	104'641			
410.3030.00	Cotisations AVS/AF/AC	RRH	9'832			9'600	9'193			
410.3040.00	Cotisations caisse de pensions	RRH	17'870			17'500	16'886			
410.3050.00	Assurances de personnes	RRH	6'335			6'000	5'739			
410.3051.00	Primes assurance perte de gains	RRH	2'275			2'200	0			
410.3060.00	Indemnisations et remboursement de frais	TEM	355			500	836			

N° - compte	Désignation		COMPTES 2017		var. sur C / 2016 en %	BUDGET 2017	COMPTES 2016	Commentaire
			CHF	var. sur B / 2017 en %		CHF	CHF	
410.3101.00	Imprimés, fournitures de bureau	TEM	30'264			32'000	35'166	
410.3147.00	Travaux	TEM	52'638	-39.5	-19.7	87'000	65'578	Retard des travaux d'assainissement de Molard-Parelliet (-30'000.- pour suivi hydro non dépensés)
410.3185.00	Honoraires et frais d'études	TEM	19'563	-27.5		27'000	88'893	
410.3193.00	Cotisations à associations diverses	TEM	1'400			1'500	1'350	
<b>410</b>	<b>Total des charges</b>		<b>252'121</b>	<b>-13.6</b>	<b>-23.2</b>	<b>291'700</b>	<b>328'281</b>	
410.4356.00	Participation de tiers	TEM	0			0	-4'270	
410.4516.00	Subventions cantonales	TEM	-3'296			0	-122'868	
<b>410</b>	<b>Total des revenus</b>		<b>-3'296</b>	<b>0.0</b>	<b>-97.4</b>	<b>0</b>	<b>-127'138</b>	
<b>42</b>	<b>Service de l'urbanisme</b>		<b>1'543'732</b>	<b>-10.4</b>	<b>-3.2</b>	<b>1'722'900</b>	<b>1'595'573</b>	
<b>420</b>	<b>Service de l'urbanisme</b>		<b>1'543'732</b>	<b>-10.4</b>	<b>-3.2</b>	<b>1'722'900</b>	<b>1'595'573</b>	
420.3011.00	Traitements	RRH	1'162'516			1'138'200	1'111'320	
420.3012.00	Salaires personnel auxiliaire	RRH	0	-100.0	-100.0	26'000	6'000	
420.3030.00	Cotisations AVS/AF/AC	RRH	102'425			103'200	98'450	
420.3040.00	Cotisations caisse de pensions	RRH	189'872			186'600	181'786	
420.3050.00	Assurances de personnes	RRH	62'759			61'900	58'739	
420.3051.00	Primes assurance perte de gains	RRH	21'995			23'200	0	
420.3060.00	Indemnisations et remboursement de frais	URB	10'142			11'000	8'796	
420.3101.00	Imprimés, fournitures de bureau	URB	10'507			8'000	12'517	Impressions couleurs pour préavis et avant-projets
420.3102.00	Frais enquêtes publiques	URB	16'829			16'000	17'889	
420.3111.00	Achats mobilier, machines, matériel	URB	2'160			2'500	2'160	
420.3111.01	Achats mobilier, machines, matériel	URB	2'160			2'000	2'160	
420.3181.00	Frais de ports et taxes CCP	URB	3'792			5'500	4'699	
420.3182.00	Frais de téléphones	URB	1'286			1'200	1'467	
420.3184.01	Pertes sur débiteurs	URB	0			0	100	
420.3185.00	Honoraires, frais d'études	URB	139'767		-28.3	153'000	194'828	
420.3185.01	Commis. consultat. urbanisme et salubrité	URB	1'301	-91.3		15'000	1'205	
420.3185.02	Honoraires et frais juridiques	URB	45'007			40'000	46'080	Traitement des oppositions des dossiers d'enquête
420.3185.03	Contrôle énergétique des permis de construire	URB	12'225	-75.5		50'000	0	
420.3193.00	Cotisations à associations diverses	URB	5'735			4'600	4'285	Cotisations en augmentation
420.3199.00	Frais divers	URB	906			1'000	860	
420.3526.00	Participation financière études régionales	URB	0	-100.0		15'000	0	
420.3819.00	Versement au fonds de réserve	FIN	3'769'548		204.8	3'980'000	1'236'732	

N° - compte	Désignation		COMPTES 2017			BUDGET 2017		COMPTES 2016		Commentaire
			CHF	var. sur B / 2017 en %	var. sur C / 2016 en %	CHF	CHF	CHF		
<b>420</b>	<b>Total des charges</b>		<b>5'560'930</b>	<b>-4.8</b>	<b>86.0</b>	<b>5'843'900</b>	<b>2'990'072</b>			
420.4309.00	Contribution compensatoire de stationnement	URB	-6'824		-66.7	-30'000	-20'471			
420.4313.00	Permis construire, autres émoluments	URB	-196'178		37.7	-140'000	-142'446			
420.4319.00	Contribution financement infrastructures	URB	-3'762'725		209.4	-3'950'000	-1'216'261			
420.4361.00	Remboursements des traitements	URB	-22'026		848.4	0	-2'322			
420.4390.00	Recettes diverses	URB	0			-1'000	0			
420.4516.00	Participation Canton	URB	-18'217			0	0			
420.4819.00	Prélèvement sur fonds de réserve	FIN	-11'229		-13.6	0	-13'000			
<b>420</b>	<b>Total des revenus</b>		<b>-4'017'198</b>	<b>-2.5</b>	<b>188.1</b>	<b>-4'121'000</b>	<b>-1'394'500</b>			
<b>43</b>	<b>Routes</b>		<b>3'249'247</b>	<b>-6.4</b>	<b>0.8</b>	<b>3'470'342</b>	<b>3'223'842</b>			
<b>430</b>	<b>Réseau routier</b>		<b>3'249'247</b>	<b>-6.4</b>	<b>0.8</b>	<b>3'470'342</b>	<b>3'223'842</b>			
430.3011.00	Traitements	RRH	1'753'681			1'746'500	1'693'249			
430.3012.00	Salaires personnel auxiliaire	RRH	2'947			5'000	0			
430.3030.00	Cotisations AVS/AF/AC	RRH	155'265			155'300	149'498			
430.3040.00	Cotisations caisse de pensions	RRH	275'038			273'500	262'645			
430.3050.00	Assurances de personnes	RRH	101'404			98'900	94'553			
430.3051.00	Primes assurance perte de gains	RRH	30'280	-13.2		34'900	0			
430.3060.00	Indemnisations et remboursement de frais	TEM	2'871			4'000	2'941			
430.3101.00	Imprimés, fournitures de bureau	TEM	18'662			20'000	0			
430.3111.00	Achats mobilier, machines, matériel	TEM	4'042			5'000	5'142			
430.3114.00	Achats de matériel d'exploitation	TEM	89'352			94'500	85'201			
430.3120.00	Eau, gaz, électricité	TEM	3'805			0	0			
430.3124.01	Achats de carburant	TEM	19'114			17'000	15'738			
430.3133.00	Achats produits de nettoyage	SMM	5'969			6'000	4'084			
430.3135.00	Déblais des neiges et sablage	TEM	50'337			31'000	21'356	Commande de 75 T de sel pour premier remplissage du silo à sel de la voirie		
430.3141.00	Entretien des bâtiments de la Voirie	TEM	66'054			92'400	37'165	Réparation ponctuelle toiture moins élevée que prévu		
430.3142.00	Réseau routier et aménagements	TEM	349'489			355'000	329'876			
430.3142.01	Réseau routier - Taxes EC	TEM	125'000			125'000	125'000			
430.3143.00	Signalisation, balisage, circulation	TEM	181'574			182'000	141'376			
430.3154.00	Entretien machines, matériel expl.	SMM	356			2'500	2'283			
430.3155.00	Entretien véhicules	TEM	23'934			27'000	26'655			
430.3170.00	Frais manifestations	TEM	3'548			3'000	3'211			
430.3182.00	Frais de téléphones	TEM	6'696			5'700	7'364			

N° - compte	Désignation		COMPTES 2017			BUDGET 2017		COMPTES 2016	Commentaire
			CHF	var. sur B / 2017 en %	var. sur C / 2016 en %	CHF	CHF		
430.3184.01	Pertes sur débiteurs	TEM	4'097			0	20		
430.3185.00	Honoraires, frais d'études	TEM	69'019			70'000	164'801		
430.3186.00	Primes ECA	SAG	3'830	-37.7		6'150	23'793		
430.3192.00	Taxes véhicules à moteur	TEM	4'615			5'000	3'173		
430.3193.00	Cotisations à associations diverses	TEM	220			600	220		
430.3905.01	Imp. int. service administratif	FIN	223'531			217'392	215'220		
430.3909.00	Imp. int. achats sapins de Noël	TEM	1'435			0	1'643		
<b>430</b>	<b>Total des charges</b>		<b>3'576'167</b>	<b>-0.2</b>	<b>4.7</b>	<b>3'583'342</b>	<b>3'416'208</b>		
430.4313.00	Permis de fouilles et anticipations	TEM	-30'089	100.6		-15'000	-27'422		
430.4353.00	Travaux pour services communaux	TEM	-3'421			-3'000	-4'820		
430.4356.00	Travaux pour tiers	TEM	-24'270		29.0	-10'000	-18'815		
430.4361.00	Remboursements des traitements	TEM	-8'285			0	-46'419		
430.4363.00	Recettes div., remb. dommages	TEM	0			0	-524		
430.4390.00	Location matériel et divers	TEM	-28'079			-30'000	-37'612		
430.4517.00	Participation cantonale	TEM	-173'912			0	0		
430.4901.00	Imp. int. frais de personnel	TEM	-58'865			-55'000	-56'755		
<b>430</b>	<b>Total des revenus</b>		<b>-326'920</b>	<b>189.3</b>	<b>69.9</b>	<b>-113'000</b>	<b>-192'367</b>		
<b>44</b>	<b>Parcs, promenades et cimetières</b>		<b>3'140'397</b>	<b>-4.2</b>	<b>-1.3</b>	<b>3'277'163</b>	<b>3'181'880</b>		
<b>440</b>	<b>Espaces verts</b>		<b>3'189'783</b>	<b>-2.9</b>	<b>2.2</b>	<b>3'285'400</b>	<b>3'122'346</b>		
440.3011.00	Traitements	RRH	1'947'356			1'979'100	1'951'328		
440.3012.00	Salaires personnel auxiliaire	RRH	39'509	58.0	-29.3	25'000	55'910		
440.3030.00	Cotisations AVS/AF/AC	RRH	175'914			178'500	177'378		
440.3040.00	Cotisations caisse de pensions	RRH	305'665			311'300	305'787		
440.3050.00	Assurances de personnes	RRH	117'435			116'900	113'710		
440.3051.00	Primes assurance perte de gains	RRH	34'052	-15.7		40'400	0		
440.3060.00	Indemnisations et remboursement de frais	EVF	11'735			12'000	9'011		
440.3080.00	Personnel temporaire	EVF	6'960			12'000	5'626		
440.3101.00	Imprimés, fournitures de bureau	EVF	1'438			3'000	1'675		
440.3114.00	Achats machines, matériel	EVF	24'389			29'000	29'398		
440.3120.00	Eau, gaz, électricité	EVF	33'648	-42.0	26.6	58'000	26'584		
440.3124.01	Achats de carburant	EVF	31'910			30'000	28'655		
440.3135.00	Achats matières premières, plantes	EVF	93'114			95'500	82'883		
440.3141.00	Entretien des bâtiments	A&B	20'011		-63.9	46'800	55'432	Remplacement vitrage atelier pas nécessaire	

N° - compte	Désignation		COMPTES 2017		BUDGET 2017	COMPTES 2016		Commentaire
			CHF	var. sur B / 2017 en %		CHF	CHF	
440.3145.00	Entretien travaux privés	EVF	1'064		0	0		
440.3145.01	Frais d'exploitation	EVF	53'395		54'500	55'419		
440.3145.02	Entretien installations existantes	EVF	108'142		108'500	99'345		
440.3145.03	Entretien surfaces domaine public	EVF	143'293		143'800	116'945		
440.3145.05	Créations et restaurations	EVF	153'330		127'500	130'409		DM 30'000.00 non compensé (amélioration place jeux Mangettes)
440.3146.00	Entretien zones boisées de plaine	EVF	23'594		25'000	24'789		
440.3154.00	Entretien véhicules, machines, matériel	EVF	62'541		66'500	77'539		
440.3170.00	Frais d'expositions	EVF	0		10'000	6'642		
440.3181.00	Frais de ports et taxes CCP	EVF	610		1'000	838		
440.3182.00	Frais de téléphones	EVF	905		1'500	897		
440.3185.00	Honoraires, frais d'études	EVF	40'117		40'000	31'319		
440.3186.00	Primes ECA	SAG	4'842		5'100	5'385		
440.3199.00	Frais divers	EVF	0		1'000	0		
440.3903.00	Imp. int. entr. trav. Espaces Verts	EVF	7'104		0	0		
<b>440</b>	<b>Total des charges</b>		<b>3'442'072</b>	<b>-2.3</b>	<b>3'521'900</b>	<b>3'392'901</b>		
440.4272.00	Travaux pour services communaux	EVF	-3'158	-94.7	-60'000	-18'869		Travaux Régie Burnier
440.4274.00	Location véhicules	EVF	-4'949		-6'000	-5'526		
440.4361.00	Remboursements des traitements	EVF	-8'086		0	-4'239		
440.4390.00	Recettes diverses	EVF	-4'133		-6'000	-11'296		
440.4909.00	Imp. int. entr. trav. Espaces Verts	EVF	-231'963	41.0	-164'500	-230'626		Augmentation prestations EVF
<b>440</b>	<b>Total des revenus</b>		<b>-252'289</b>	<b>6.7</b>	<b>-236'500</b>	<b>-270'556</b>		
<b>441</b>	<b>Cimetière</b>		<b>-99'617</b>	<b>41.3</b>	<b>-1'577.6</b>	<b>6'742</b>		
441.3060.00	Indemnités et remboursement de frais	EVF	0		2'000	1'800		
441.3102.00	Livres, journaux, documentation et frais d'annonces	EVF	2'577		2'000	2'547		
441.3145.00	Entretien cimetière	EVF	136'360	-15.0	160'500	0		
441.3524.00	Entretien du cimetière	EVF	0		0	53'075		
<b>441</b>	<b>Total des charges</b>		<b>138'938</b>	<b>-15.5</b>	<b>164'500</b>	<b>57'422</b>		
441.4272.00	Concessions au cimetière	EVF	-60'546	-73.7	-230'000	-42'750		Séparation du montant pour fleurissement tombes et concessions
441.4272.01	Finances inhumations, monuments	EVF	-8'230		-5'000	-7'930		
441.4355.00	Recettes fleurissement des tombes	EVF	-169'779		0	0		
<b>441</b>	<b>Total des revenus</b>		<b>-238'554</b>	<b>1.5</b>	<b>370.7</b>	<b>-50'680</b>		
<b>442</b>	<b>Centre funéraire</b>		<b>50'230</b>	<b>-19.3</b>	<b>62'263</b>	<b>52'793</b>		
442.3011.00	Traitements	RRH	53'223		53'200	52'070		

N° - compte	Désignation		COMPTES 2017		var. sur B / 2017 en %	var. sur C / 2016 en %	BUDGET 2017	COMPTES 2016	Commentaire
			CHF				CHF	CHF	
442.3030.00	Cotisations AVS/AF/AC	RRH	4'692			4'700	4'586		
442.3040.00	Cotisations caisse de pensions	RRH	8'520			8'500	8'304		
442.3050.00	Assurances de personnes	RRH	3'020			3'000	2'867		
442.3051.00	Primes assurance perte de gains	RRH	909			1'100	0		
442.3080.01	Personnel temporaire (Conciergerie)	EVF	15'886			14'000	13'067		
442.3141.00	Entretien des bâtiments	A&B	30'118	-51.3	-24.7	61'800	40'007	Traitement des façades pas effectué	
442.3182.00	Frais de téléphones	EVF	1'867			2'500	1'912		
442.3186.00	Primes ECA	SAG	1'759			2'200	1'957		
442.3189.00	Sécurité "surveillance des bâtiments"	EVF	6'912			6'500	6'544		
442.3199.00	Frais divers	EVF	2'234			1'000	720		
442.3312.00	Amortissements ordinaires	FIN	144'500			144'500	144'500		
442.3903.01	Imp. int. eau, gaz, électricité	A&B	9'437			12'000	10'659	Frais énergie refacturés aux communes concernées	
442.3903.02	Imp. int. chauffage	A&B	3'736			6'800	4'187	Frais énergie refacturés aux communes concernées	
442.3905.00	Imp. int. intérêts	FIN	23'340			28'400	33'432		
<b>442</b>	<b>Total des charges</b>		<b>310'153</b>	<b>-11.4</b>	<b>-4.5</b>	<b>350'200</b>	<b>324'812</b>		
442.4272.00	Location des cryptes	EVF	-78'240	24.2		-63'000	-76'710		
442.4524.00	Participation des Communes	EVF	-181'683	-19.2		-224'937	-195'309		
<b>442</b>	<b>Total des revenus</b>		<b>-259'923</b>	<b>-9.7</b>	<b>-4.4</b>	<b>-287'937</b>	<b>-272'019</b>		
<b>45</b>	<b>Traitement des déchets</b>		<b>1'403'417</b>	<b>-12.4</b>	<b>-6.3</b>	<b>1'602'918</b>	<b>1'498'033</b>		
<b>450</b>	<b>Traitement des déchets</b>		<b>-1'320</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		
450.4361.00	Remboursements des traitements	TEM	-1'320			0	0		
<b>450</b>	<b>Total des revenus</b>		<b>-1'320</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		
<b>451</b>	<b>Déchets de voirie</b>		<b>1'403'575</b>	<b>-0.1</b>	<b>-6.4</b>	<b>1'404'550</b>	<b>1'498'944</b>		
451.3011.00	Traitements	RRH	884'596			882'700	889'063		
451.3012.00	Sumuméraires	RRH	26'108	74.1	-15.5	15'000	30'900		
451.3030.00	Cotisations AVS/AF/AC	RRH	80'379			79'600	81'033		
451.3040.00	Cotisations caisse de pensions	RRH	133'561			133'000	132'430		
451.3050.00	Assurances de personnes	RRH	54'127			53'000	52'806		
451.3051.00	Primes assurance perte de gains	RRH	15'122	-13.1		17'400	0		
451.3060.00	Indemnisations et remb. de frais	TEM	0			3'750	23		
451.3101.00	Imprimés, fournitures de bureau	TEM	319			15'000	0	Campagne sensibilisation suspendue dans le but de définir une stratégie de communication	
451.3114.00	Achat matériel d'exploitation	TEM	27'680			28'000	22'253		

N° - compte	Désignation		COMPTES 2017			BUDGET 2017		COMPTES 2016		Commentaire
			CHF	var. sur B / 2017 en %	var. sur C / 2016 en %	CHF	CHF	CHF		
451.3124.01	Achat de carburant	TEM	21'623			31'000	26'061		Transport des déchets à Gland et non plus à Lausanne	
451.3155.00	Entretien véhicules	TEM	48'453			45'000	45'941			
451.3182.00	Frais de téléphones	TEM	535			1'000	581			
451.3185.00	Honoraires et frais d'études	TEM	0			5'000	8'050			
451.3188.00	Collectage et transports déchets	TEM	9'353			10'000	15'314			
451.3192.00	Taxes véhicules à moteur	TEM	7'286			13'600	9'768			
451.3195.00	TVA préalable non récupérable	FIN	54'758		-57.4	0	128'446			
451.3526.00	Elimination déchets	TEM	127'994			106'500	119'558			
<b>451</b>	<b>Total des charges</b>		<b>1'491'892</b>	<b>3.6</b>	<b>-4.5</b>	<b>1'439'550</b>	<b>1'562'227</b>			
451.4356.00	Travaux pour tiers	TEM	-43'839			-35'000	-42'192			
451.4361.00	Remboursement des traitements	TEM	-44'479		110.9	0	-21'092			
<b>451</b>	<b>Total des revenus</b>		<b>-88'317</b>	<b>152.3</b>	<b>39.6</b>	<b>-35'000</b>	<b>-63'284</b>			
<b>452</b>	<b>Déchets urbains</b>		<b>0</b>	<b>-100.0</b>	<b>0.0</b>	<b>198'368</b>	<b>0</b>			
452.3011.00	Traitements	RRH	1'099'782			1'138'700	1'066'752			
452.3012.00	Surnuméraires	RRH	10'052			10'000	18'298			
452.3030.00	Cotisations AVS/AF/AC	RRH	98'040			102'000	95'618			
452.3040.00	Cotisations caisse de pensions	RRH	164'392			170'800	157'016			
452.3050.00	Assurances de personnes	RRH	69'141			69'800	64'027			
452.3051.00	Primes assurance perte de gains	RRH	18'992	-16.0		22'600	0			
452.3060.00	Indemnisations et remb. frais	TEM	2'404			3'500	2'720			
452.3080.00	Personnel temporaire	TEM	292			0	722			
452.3101.00	Imprimés, fournitures de bureau	TEM	24'346			70'000	61'374			
452.3114.00	Achat matériel d'exploitation	TEM	19'731			22'000	20'821			
452.3120.00	Eau, gaz, électricité	TEM	3'378			8'000	3'887			
452.3124.01	Achat de carburant	TEM	21'669		-16.4	35'000	25'918			
452.3133.00	Achats produits nettoyage	SMM	248			350	286			
452.3141.00	Entretien bâtiment déchetterie	A&B	2'736			7'000	1'565			
452.3145.00	Décharge, frais d'exploitation	TEM	440			1'000	100			
452.3145.02	Déchèterie	TEM	8'891			9'000	5'729			
452.3145.03	Eco-points	TEM	43'213			45'000	35'875			
452.3154.00	Entretien machines, matériel expl.	SMM	0			250	0			
452.3155.00	Entretien véhicules	TEM	19'482			35'000	40'843			
452.3182.00	Frais de téléphones	TEM	4'667			10'000	4'751			

N° - compte	Désignation		COMPTES 2017		var. sur C / 2016 en %	BUDGET 2017		COMPTES 2016	Commentaire
			CHF	var. sur B / 2017 en %		CHF	CHF		
452.3185.00	Honoraires et frais d'études	TEM	32'278		70.4	20'000	18'940		
452.3186.00	Primes ECA	SAG	12'976		413.6	2'700	2'527		
452.3188.00	Collectage et transports déchets	TEM	448'219			450'000	453'322		
452.3191.00	Taxes	TEM	1'449			0	0		
452.3192.00	Taxes véhicules à moteur	TEM	14'108			23'000	19'463		
452.3312.00	Amortissements	TEM	0	-100.0		27'000	0		
452.3526.00	Elimination déchets	TEM	675'829			760'000	746'840	Moins de tonnage à la déchèterie et optimisation de la gestion des bennes	
452.3526.10	Frais administratifs SADEC	TEM	112'484			112'500	121'014		
452.3656.00	Subvention conteneur enterré	TEM	7'500	-85.0	14.7	50'000	6'541	Une seule demande subvention	
452.3812.00	Attribution au fonds de réserve déchets urbains	FIN	243'159		48.5	0	163'782		
452.3905.01	Imp. int. part. service administratif	FIN	95'799			93'168	92'237		
452.3905.02	Imp. int. facturation taxes	FIN	11'000			11'000	11'000		
<b>452</b>	<b>Total des charges</b>		<b>3'266'696</b>	<b>-1.3</b>	<b>0.8</b>	<b>3'309'368</b>	<b>3'241'970</b>		
452.4342.00	Taxe au sac	TEM	-958'996			-1'000'000	-981'906		
452.4342.01	Taxes station de transfert	TEM	-15'881		-19.2	0	-19'661		
452.4342.03	Taxe forfaitaire	TEM	-2'053'328			-1'900'000	-1'951'895	Nouveau quartier	
452.4354.00	Redevance déchets	TEM	-222'184			-211'000	-255'195	Pas de rétrocession PETrecycling pour les éco-points car mauvaise qualité du tri; baisse du prix de reprise du papier	
452.4356.00	Travaux pour tiers	TEM	-580			0	-27'021		
452.4361.00	Remboursement de traitements	TEM	-15'727		150.0	0	-6'291		
<b>452</b>	<b>Total des revenus</b>		<b>-3'266'696</b>	<b>5.0</b>	<b>0.8</b>	<b>-3'111'000</b>	<b>-3'241'970</b>		
<b>455</b>	<b>SADEC</b>		<b>1'161</b>	<b>0.0</b>	<b>-227.5</b>	<b>0</b>	<b>-911</b>		
455.3011.00	Traitements	RRH	1'022			0	44'218		
455.3030.00	Cotisations AVS/AF/AC	RRH	89			0	3'906		
455.3040.00	Cotisations caisse de pensions	RRH	0			0	6'588		
455.3050.00	Assurances de personnes	RRH	29			0	2'651		
455.3051.00	Primes assurance perte de gains	RRH	21			0	0		
<b>455</b>	<b>Total des charges</b>		<b>1'161</b>	<b>0.0</b>	<b>-98.0</b>	<b>0</b>	<b>57'363</b>		
455.4361.00	Remboursement des traitements	RRH	0			0	-1'699		
455.4526.00	Participation SADEC	FIN	0			0	-56'574		
<b>455</b>	<b>Total des revenus</b>		<b>0</b>	<b>0.0</b>	<b>-100.0</b>	<b>0</b>	<b>-58'274</b>		
<b>46</b>	<b>Réseaux d'égouts et épuration</b>		<b>0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		
<b>460</b>	<b>Réseaux d'égouts et épuration</b>		<b>0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		



N° - compte	Désignation		COMPTES 2017		var. sur C / 2016 en %	BUDGET 2017		COMPTES 2016		Commentaire
			CHF	var. sur B / 2017 en %		CHF	CHF	CHF		
460.3011.00	Traitements	RRH	771'049			831'000	789'497			
460.3030.00	Cotisations AVS/AF/AC	RRH	67'912			73'500	69'489			
460.3040.00	Cotisations caisse de pensions	RRH	117'834			129'100	121'858			
460.3050.00	Assurances de personnes	RRH	43'782			46'600	43'778			
460.3051.00	Primes assurance perte de gains	RRH	13'482	-18.3		16'500	0			
460.3060.00	Indemnisations et remboursement de frais	TEM	2'463			3'500	2'308			
460.3101.00	Imprimés, fournitures de bureau	TEM	0			1'000	2'060			
460.3111.00	Achats mobilier, machines, matériel	TEM	0			1'000	0			
460.3114.00	Achats matériel d'exploitation	TEM	474'163			496'150	490'512			
460.3120.00	Eau, gaz, électricité	TEM	187'996			300'000	257'406		Moins d'achat d'électricité à l'Asse grâce à l'optimisation de la filière boues	
460.3124.01	Achats de carburant	TEM	1'431			1'500	1'089			
460.3133.00	Achats produits de nettoyage	SMM	2'764			3'100	2'930			
460.3141.00	Entretien des bâtiments	TEM	196'723			244'500	106'935		Moins de réparation que prévu	
460.3144.00	Entretien du réseau - évacuation des eaux	TEM	95'903			108'000	114'084			
460.3145.00	Entretien travaux Espaces verts	EVF	7'253			16'000	13'242			
460.3154.00	entretien machines, matériel expl.	TEM	330			500	0			
460.3155.00	Entretien véhicules	TEM	491			2'000	1'063			
460.3181.02	Frais de port et taxes CCP	TEM	353			0	327			
460.3182.00	Frais de téléphones	TEM	6'667			9'100	9'067			
460.3184.01	Pertes sur débiteurs	TEM	0			0	3'889			
460.3185.00	Honoraires, frais d'études	TEM	53'022			50'000	18'220			
460.3186.00	Primes ECA	SAG	34'501			37'000	36'157			
460.3191.00	Taxe sur les micropolluants	TEM	209'979			210'000	206'181			
460.3192.00	Taxes véhicules à moteur	TEM	250			120	120			
460.3193.00	Cotisations à associations diverses	TEM	2'985			2'500	2'140			
460.3195.00	TVA préalable non récupérable	FIN	0	-100.0	-100.0	20'000	7'949			
460.3290.00	Autres intérêts	TEM	0			0	1'500			
460.3312.00	Amortissements ordinaires	FIN	1'716'200			1'647'540	1'642'860			
460.3526.00	Traitement / élimination boues	TEM	402'771			434'000	345'318		Optimisation du volume des boues grâce à la nouvelle filière boues	
460.3526.01	Elimination déchets spéciaux	TEM	6'344			15'000	7'412		Diminution quantité de déchets grâce au lavage et au compactage	
460.3811.00	Attribution à fonds de réserve égouts et épuration	FIN	404'620	36.1	-73.8	297'226	1'542'118			
460.3905.01	Imp. int. part. service administratif	FIN	154'343			150'104	148'604			
460.3905.02	Imp .int. facturation taxes	FIN	21'100			21'100	21'000			

N° - compte	Désignation		COMPTES 2017		var. sur C / 2016 en %	BUDGET 2017		COMPTES 2016		Commentaire
			CHF	var. sur B / 2017 en %		CHF	CHF	CHF		
460.3905.05	Imp. int. intérêts	FIN	267'833	-14.0	-27.2	311'360	367'744			
<b>460</b>	<b>Total des charges</b>		<b>5'264'542</b>	<b>-3.9</b>	<b>-17.4</b>	<b>5'479'000</b>	<b>6'376'855</b>			
460.4271.00	Location de salles	TEM	-213'540			-215'000	-224'640			
460.4341.00	Taxes de raccordement	TEM	-945'578		-46.9	-1'000'000	-1'782'193			
460.4342.00	Taxes annuelles	TEM	-3'603'512			-3'800'000	-3'823'190			
460.4356.00	Travaux pour tiers	TEM	-62'111		414.8	-9'000	-12'064		Avec Gingins-Chésereux, Prangins (compte 460-4390-00)	
460.4361.00	Remboursements des traitements	TEM	0			0	-24'508			
460.4390.00	Recettes diverses	TEM	-13'015	-67.5	-52.0	-40'000	-27'090		Géré par Admin. Recettes Gingins-Chésereux, Prangins Cpte 460-4356-00	
460.4526.00	Participation A.E.B	TEM	-426'787			-415'000	-429'128			
460.4526.01	Participation séchage	TEM	0			0	-54'042			
<b>460</b>	<b>Total des revenus</b>		<b>-5'264'542</b>	<b>-3.9</b>	<b>-17.4</b>	<b>-5'479'000</b>	<b>-6'376'855</b>			
<b>47</b>	<b>Cours d'eau, rives et ports</b>		<b>0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>			
<b>470</b>	<b>Port</b>		<b>0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>			
470.3120.00	Eau, gaz, électricité	TEM	2'845			7'150	5'480		Pas de facture pour les potelets des pontons pour 2017 (env. 2'500 / 3'000)	
470.3144.01	Entretien et aménagement	TEM	72'331			70'000	73'000			
470.3161.00	Loyer locaux	TEM	4'677			5'000	4'710			
470.3182.00	Frais de téléphones	TEM	128			150	95			
470.3186.00	Primes ECA	SAG	357			500	397			
470.3195.00	TVA préalable non récupérable	FIN	9'965			4'000	2'423			
470.3651.00	Subvention SISL	TEM	26'932		54.8	15'000	17'400		Dépense prévue en 2018, acquittée en 2017: 12'000.-	
470.3819.00	Attribution fonds aménagement du port	FIN	33'719	30.7		25'804	45'096			
470.3901.00	Imp. int. frais de personnel	TEM	58'865			55'000	56'755			
470.3904.00	Imp. int. location rue St-Jean 1	FIN	960			960	960			
470.3905.01	Imp. int. part. service administratif	FIN	58'544			56'936	56'367			
<b>470</b>	<b>Total des charges</b>		<b>269'322</b>	<b>12.0</b>	<b>2.5</b>	<b>240'500</b>	<b>262'682</b>			
470.4272.00	Taxes amarrages et divers	TEM	-267'313	13.8		-235'000	-246'682			
470.4272.01	Taxes des places hivernage	TEM	-2'009			-5'500	-8'880			
470.4390.00	Recettes diverses	TEM	0			0	-7'120			
<b>470</b>	<b>Total des revenus</b>		<b>-269'322</b>	<b>12.0</b>	<b>2.5</b>	<b>-240'500</b>	<b>-262'682</b>			

N° - compte	Désignation		COMPTES 2017		var. sur C / 2016 en %	BUDGET 2017		COMPTES 2016	Commentaire
			CHF	var. sur B / 2017 en %		CHF	CHF		
<b>5</b>	<b>INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES</b>		<b>415'652</b>	<b>-50.5</b>	<b>10.7</b>	<b>839'250</b>	<b>375'596</b>		
<b>51</b>	<b>Enseignement primaire</b>		<b>316'655</b>	<b>-9.7</b>	<b>6.6</b>	<b>350'700</b>	<b>297'068</b>		
<b>510</b>	<b>Classes enfantines, primaires</b>		<b>316'655</b>	<b>-9.7</b>	<b>6.6</b>	<b>350'700</b>	<b>297'068</b>		
510.3011.02	Traitements (bibliothécaires, médecin scolaire)	RRH	0			0	28'853		
510.3012.00	Traitements (personnel occasionnel)	RRH	62'626		-21.0	75'500	79'230		
510.3030.02	Cot. AVS/AF/AC	RRH	0			0	2'554		
510.3030.04	Cot. AVS/AF/AC (personnel occasionnel)	RRH	4'481			6'600	5'254		
510.3040.02	Cot. caisse de pensions	RRH	0			0	3'505		
510.3040.04	Cot. caisse de pensions	RRH	0			0	124		
510.3050.02	Assurances de personnes	RRH	0			0	1'028		
510.3050.04	Assurances de personnes (personnel occasionnel)	RRH	886			1'100	674		
510.3051.00	Primes assurance perte de gains	RRH	231			0	0		
510.3060.00	Indemnités	SELOC	1'023			2'000	254		
510.3102.00	Livres, journaux, documentation et frais d'annonces	SELOC	0			1'000	0		
510.3111.00	Machines de bureau	SELOC	765			2'000	110		
510.3112.00	Matériel scolaire	SELOC	69'231	44.2	32.9	48'000	52'086	Achat de tableaux interactifs.	
510.3114.01	Matériel expl. scol.	SELOC	2'465			2'500	2'500		
510.3132.00	Matériel infirmières scolaires	SELOC	2'721			4'000	3'288		
510.3152.00	Entretien mobilier scolaire	SELOC	0			2'000	2'037		
510.3154.01	Entretien machines, matériel expl. scol.	SELOC	58			1'000	1'207		
510.3171.00	Frais de spectacles	SELOC	16'819		23.4	17'000	13'631		
510.3182.00	Frais de téléphones	SELOC	3'964			3'300	3'513		
510.3185.01	Honoraires, indemnités à tiers	SELOC	3'830			2'500	95		
510.3188.00	Frais de transports	SELOC	64'882	-19.9		81'000	67'304		
510.3199.00	Frais divers	SELOC	7'443			7'000	4'742		
510.3199.01	Frais divers - Projets Conseil d'établissement	SELOC	0			8'000	1'010	Aucun projet financé par le Conseil d'Etablissement en 2017.	
510.3199.03	Frais devoirs surveillés	SELOC	165			0	0		
510.3512.00	Partic. du canton aux tâches communales	SELOC	53'887			59'000	39'789		
510.3662.00	Partic. courses écoles/visites/camps	SELOC	16'394			16'200	13'904		
510.3662.01	Partic. bibliothèque/discoth.	SELOC	3'963			4'500	4'437		
510.3662.02	Partic. camps sportifs	SELOC	12'584			12'800	5'992		
510.3662.04	Participation aux promotions	SELOC	1'024			1'200	0		
510.3662.09	Partic. à l'assurance compl. accidents	SELOC	3'074			8'500	4'468		

N° - compte	Désignation		COMPTES 2017			BUDGET 2017		COMPTES 2016		Commentaire
			CHF	var. sur B / 2017 en %	var. sur C / 2016 en %	CHF	CHF	CHF		
<b>510</b>	<b>Total des charges</b>		<b>332'515</b>	<b>-9.3</b>	<b>-2.7</b>	<b>366'700</b>	<b>341'589</b>			
510.4271.00	Locations	SELOC	-780			0	0			
510.4512.00	Subside cantonal	SELOC	0			0	-28'435			
510.4522.00	Participation des communes	SELOC	-9'577			-7'500	-8'450			
510.4652.01	Partic. parents ass. complémentaire accidents	SELOC	-3'283			-7'500	-6'226			
510.4652.03	Participation parents devoirs surveillés	SELOC	-2'220			-1'000	-1'410			
<b>510</b>	<b>Total des revenus</b>		<b>-15'860</b>	<b>-0.9</b>	<b>-64.4</b>	<b>-16'000</b>	<b>-44'520</b>			
<b>52</b>	<b>Enseignement secondaire</b>		<b>-201'792</b>	<b>-233.9</b>	<b>-2.7</b>	<b>150'700</b>	<b>-207'469</b>			
<b>525</b>	<b>Enseignement Nyon-Rocher</b>		<b>223'833</b>	<b>16.0</b>	<b>-28.5</b>	<b>192'900</b>	<b>312'932</b>			
525.3011.02	Traitements (bibliothécaires, médecin scolaire)	RRH	0			0	44'973			
525.3012.00	Salaires personnel auxiliaire (devoirs surveillés)	RRH	101'135			104'000	44'018			
525.3030.02	Cot. AVS/AF/AC	RRH	0			0	2'385			
525.3030.04	Cot. AVS/AF/AC (personnel occasionnel)	RRH	7'213			9'100	3'732			
525.3040.02	Cotisations caisse de pensions	RRH	0			0	2'650			
525.3050.02	Assurances de personnes	RRH	0			0	864			
525.3050.04	Assurances de personnes (personnel occas.)	RRH	868			1'500	381			
525.3051.00	Primes assurance perte de gains	RRH	67			0	0			
525.3060.00	Indemnités Conseil d'établissement	SELOC	340			2'000	254			
525.3102.00	Livres, journaux, documentation et frais d'annonces	SELOC	552			1'500	0			
525.3111.00	Achats mobilier, machines de bureau	SELOC	2'206			2'000	1'620			
525.3112.00	Achats mobilier, matériel scolaire	SELOC	336	-98.9	-99.4	30'000	52'905		Matériel non commandé sur l'exercice 2017 (tableaux interactifs)	
525.3114.01	Achats machines, matériel expl. scol.	SELOC	3'099			7'000	7'560			
525.3132.00	Matériel infirmières scolaires	SELOC	2'001			2'000	3'095			
525.3152.00	Entretien mobilier scolaire	SELOC	0			1'000	35			
525.3154.01	Entretien machines, matériel expl. scol.	SELOC	0			1'500	1'053			
525.3171.00	Frais de spectacles	SELOC	1'110			3'500	695			
525.3182.00	Frais de téléphones	SELOC	114			200	165			
525.3185.01	Honoraires, indemnités à tiers	SELOC	12'270			2'500	65		Augmentation d'une action de prévention (Aikikom).	
525.3188.00	Frais de transports	SELOC	5'530	-63.1	87.3	15'000	2'953			
525.3199.00	Frais divers	SELOC	10'327	-13.9	-16.4	12'000	12'358			
525.3199.01	Frais divers - Projets Conseil d'établissement	SELOC	0			8'000	1'010		Aucun projet financé par le Conseil d'Etablissement en 2017.	
525.3199.02	Restaurant scolaire	SELOC	23'393	-70.8	-59.2	80'000	57'360			
525.3199.03	Frais divers devoirs surveillés	SELOC	5'607			7'000	3'199			

N° - compte	Désignation		COMPTES 2017		var. sur C / 2016 en %	BUDGET 2017		COMPTES 2016		Commentaire
			CHF	var. sur B / 2017 en %		CHF	CHF	CHF		
525.3512.00	Partic. du canton aux tâches communales	SELOC	70'838	-13.1		81'500	65'209			
525.3661.00	Indemnité élèves transports et repas	SELOC	4'296			3'500	4'976			
525.3662.00	Partic. courses écoles/visites	SELOC	4'958			7'900	9'165			
525.3662.01	Partic. bibliothèque/médiathèque	SELOC	5'094			5'000	8'428			
525.3662.02	Partic. camps sportifs	SELOC	13'193			7'500	35'064			
525.3662.04	Participation prix promotions	SELOC	1'277			1'200	2'080			
525.3662.05	Partic. voyages d'études	SELOC	0			0	14'215			
525.3662.06	Partic. camps 8P	SELOC	0			3'000	2'600			
525.3662.09	Partic. à l'assurance compl. accidents	SELOC	3'483			3'000	1'977			
<b>525</b>	<b>Total des charges</b>		<b>279'306</b>	<b>-30.6</b>	<b>-27.8</b>	<b>402'400</b>	<b>387'044</b>			
525.4390.00	Recettes diverses	SELOC	0			-500	-500			
525.4512.00	Subside cantonal	SELOC	0			0	1'573			
525.4522.00	Participation des communes	SELOC	-45'971	-77.0	-37.1	-200'000	-73'102		Compensé par une augmentation des recettes au 526.4522.00.	
525.4652.01	Partic. parents ass. compl. accidents	SELOC	-12			-2'000	-2'083			
525.4652.03	Participation parents devoirs surveillés	SELOC	-9'490			-7'000	0			
<b>525</b>	<b>Total des revenus</b>		<b>-55'473</b>	<b>-73.5</b>	<b>-25.1</b>	<b>-209'500</b>	<b>-74'112</b>			
<b>526</b>	<b>Enseign. second. Nyon-Marens</b>		<b>-425'625</b>	<b>908.6</b>	<b>-18.2</b>	<b>-42'200</b>	<b>-520'401</b>			
526.3011.02	Traitements (bibliothécaires, médecin scolaire)	RRH	0			0	10'564			
526.3012.00	Salaires personnel auxiliaire	RRH	38'228			35'000	15'152			
526.3030.02	Cot. AVS/AF/AC	RRH	0			0	945			
526.3030.04	Cot. AVS/AF/AC (personnel occas.)	RRH	3'196			3'100	1'549			
526.3040.02	Cot. caisse de pensions	RRH	0			0	1'862			
526.3050.02	Assurances de personnes	RRH	0			0	487			
526.3050.04	Ass. personnes (personnel occas.)	RRH	292			500	106			
526.3060.00	Indemnités conseil d'Etablissement	SELOC	340			3'000	254			
526.3102.00	Livres, journaux, documentation et frais d'annonces	SELOC	467			1'000	475			
526.3111.00	Achats mobilier, machines de bureau	SELOC	1'361			1'500	1'547			
526.3112.00	Achats mobilier, matériel scolaire	SELOC	11'255	12.5		10'000	10'410			
526.3114.01	Achats machines, matériel expl. scol.	SELOC	6'068			5'000	4'825			
526.3132.00	Matériel infirmier scolaire et éduc. santé	SELOC	4'077			4'500	2'482			
526.3151.00	Entretien mobilier, machines	SELOC	1'904			2'000	1'039			
526.3152.00	Entretien mobilier scolaire	SELOC	2'988			1'500	39			
526.3154.01	Entretien machines, matériel expl. scol.	SELOC	4'275			3'000	2'271			

N° - compte	Désignation		COMPTES 2017		var. sur B / 2017 en %	var. sur C / 2016 en %	BUDGET 2017		COMPTES 2016		Commentaire
			CHF				CHF	CHF	CHF		
526.3171.00	Frais de spectacles	SELOC	6'909		-50.7		14'000		6'844		
526.3182.00	Frais de téléphones	SELOC	2'717				3'500		2'920		
526.3184.01	Pertes sur débiteurs	SELOC	180				0		0		
526.3185.01	Honoraires, indemnités à tiers	SELOC	3'180				6'000		0		
526.3188.00	Frais de transports	SELOC	13'222	10.2		84.2	12'000		7'179		
526.3199.00	Frais divers	SELOC	6'557				7'000		6'555		
526.3199.01	Frais divers - Projets Conseil d'établissement	SELOC	76				8'000		1'010		Aucun projet financé par le Conseil d'Etablissement en 2017.
526.3199.02	Restaurant scolaire	SELOC	28'976	-63.8		-48.1	80'000		55'790		
526.3199.03	Frais divers devoirs surveillés	SELOC	362				0		2'524		
526.3512.00	Partic. du canton aux tâches communales	SELOC	71'345	-26.5		21.2	97'100		58'842		
526.3661.00	Indemn. élèves transp./repas	SELOC	10'720				10'000		6'005		
526.3662.00	Partic. courses écoles/ visites	SELOC	12'617	-45.1		-40.5	23'000		21'215		
526.3662.01	Partic. bibliothèque/discothèque	SELOC	11'635			40.8	12'000		8'264		
526.3662.02	Partic. camps sportifs	SELOC	64'230			93.6	59'000		33'180		
526.3662.04	Participation prix et bourses	SELOC	4'000				4'000		3'000		
526.3662.05	Partic. voyages d'études	SELOC	56'480				54'000		14'240		
526.3662.07	Partic. camps culturels	SELOC	1'200				1'200		1'384		
526.3662.08	Partic. échanges scolaires	SELOC	0				1'000		0		
526.3662.09	Partic. à l'assurance complémentaire accidents	SELOC	2'477				4'000		2'909		
<b>526</b>	<b>Total des charges</b>		<b>371'335</b>	<b>-20.3</b>		<b>29.9</b>	<b>465'900</b>		<b>285'869</b>		
526.4271.00	Location de salles	SELOC	-5'198				-4'600		-1'885		
526.4512.00	Subsides cantonaux	SELOC	0				0		-29'864		
526.4522.00	Partic. communes d'arrondissements	SELOC	-789'242	57.8			-500'000		-766'072		Transfert de recettes du compte 525.4522.00.
526.4652.01	Partic. parents ass. complémentaire accidents	SELOC	-2'520				-3'500		-2'240		
526.4652.03	Participation parents devoirs surveillés	SELOC	0				0		-6'210		
<b>526</b>	<b>Total des revenus</b>		<b>-796'960</b>	<b>56.9</b>		<b>-1.2</b>	<b>-508'100</b>		<b>-806'270</b>		
<b>53</b>	<b>Enseignement spécialisé</b>		<b>5'584</b>	<b>-31.9</b>		<b>28.4</b>	<b>8'200</b>		<b>4'349</b>		
<b>530</b>	<b>Enseignement spécialisé</b>		<b>5'584</b>	<b>-31.9</b>		<b>28.4</b>	<b>8'200</b>		<b>4'349</b>		
530.3111.00	Achats mobilier, machines, matériel	SELOC	0				2'500		0		
530.3522.00	Participation PPLS - Région Dôle	SELOC	6'827				6'900		6'770		
<b>530</b>	<b>Total des charges</b>		<b>6'827</b>	<b>-27.4</b>		<b>0.8</b>	<b>9'400</b>		<b>6'770</b>		
530.4390.00	Recettes diverses	SELOC	-1'243				-1'200		-2'421		
<b>530</b>	<b>Total des revenus</b>		<b>-1'243</b>	<b>3.6</b>		<b>-48.7</b>	<b>-1'200</b>		<b>-2'421</b>		

N° - compte	Désignation		COMPTES 2017		var. sur C / 2016 en %	BUDGET 2017		COMPTES 2016		Commentaire
			CHF	var. sur B / 2017 en %		CHF	CHF	CHF		
<b>54</b>	<b>Office d'orientation professionnelle</b>		<b>28'000</b>	<b>-7.0</b>	<b>-2.3</b>	<b>30'100</b>	<b>28'648</b>			
<b>540</b>	<b>Office orient. scol. et prof</b>		<b>28'000</b>	<b>-7.0</b>	<b>-2.3</b>	<b>30'100</b>	<b>28'648</b>			
540.3080.00	Personnel temporaire	SELOC	14'264			16'000	15'648			
540.3111.00	Achats mobilier, machines, matériel	SELOC	943			2'000	159			
540.3120.00	Eau, gaz, électricité	SELOC	482			3'500	1'941			
540.3133.00	Achats produits de nettoyage	SELOC	200			600	579			
540.3141.00	Entretien des locaux	SELOC	0			1'000	156			
540.3151.00	Entretien mobilier, machines	SELOC	0			500	0			
540.3154.00	Entretien machines, matériel d'expl.	SELOC	0			500	0			
540.3156.00	Entretien de matériel spécialisé	SELOC	0			200	0			
540.3161.00	Loyer locaux	SELOC	129'060			130'000	129'067			
540.3199.00	Frais divers	SELOC	74			500	0			
540.3901.01	Imp. int. frais gestion	SELOC	2'000			2'000	2'000			
<b>540</b>	<b>Total des charges</b>		<b>147'022</b>	<b>-6.2</b>	<b>-1.7</b>	<b>156'800</b>	<b>149'550</b>			
540.4522.00	Participation des communes du district	SELOC	-119'023			-126'700	-120'902			
<b>540</b>	<b>Total des revenus</b>		<b>-119'023</b>	<b>-6.1</b>	<b>-1.6</b>	<b>-126'700</b>	<b>-120'902</b>			
<b>56</b>	<b>Service médical et dentaire</b>		<b>123'551</b>	<b>-2.2</b>	<b>15.2</b>	<b>126'300</b>	<b>107'272</b>			
<b>560</b>	<b>Service dentaire scolaire</b>		<b>123'551</b>	<b>-2.2</b>	<b>15.2</b>	<b>126'300</b>	<b>107'272</b>			
560.3011.00	Traitements	RRH	141'393			142'200	137'211			
560.3030.00	Cotisations AVS/AF/AC	RRH	12'597			12'700	12'218			
560.3040.00	Cotisations caisse de pensions	RRH	23'154			23'200	22'396			
560.3050.00	Assurances de personnes	RRH	5'908			5'900	5'701			
560.3051.00	Primes assurance perte de gains	RRH	3'050			2'900	0			
560.3101.00	Imprimés, fournitures de bureau	SELOC	213			300	0			
560.3116.00	Achats équipements, matériel	SELOC	11'351			13'000	13'127			
560.3182.00	Frais de téléphones	SELOC	1'513			1'100	1'444			
560.3184.01	Pertes sur débiteurs	SELOC	1'519			0	898			
560.3199.00	Frais divers	SELOC	2'748			3'000	2'429			
560.3904.00	Imp. int. location salles	FIN	12'000			12'000	12'000			
<b>560</b>	<b>Total des charges</b>		<b>215'446</b>	<b>-0.4</b>	<b>3.9</b>	<b>216'300</b>	<b>207'425</b>			
560.4320.00	Perception soins dentaires	SELOC	-90'172			-90'000	-100'153			
560.4361.00	Remboursements des traitements	SELOC	-1'724			0	0			
<b>560</b>	<b>Total des revenus</b>		<b>-91'896</b>	<b>2.1</b>	<b>-8.2</b>	<b>-90'000</b>	<b>-100'153</b>			

N° - compte	Désignation		COMPTES 2017		var. sur C / 2016 en %	BUDGET 2017		COMPTES 2016		Commentaire
			CHF	var. sur B / 2017 en %		CHF	CHF	CHF		
<b>58</b>	<b>Temples et cultes</b>		<b>143'655</b>	<b>-17.1</b>	<b>-1.4</b>	<b>173'250</b>	<b>145'728</b>			
<b>580</b>	<b>Cultes (paroisse réformée)</b>		<b>67'460</b>	<b>-24.1</b>	<b>-1.5</b>	<b>88'850</b>	<b>68'488</b>			
580.3011.01	Traitements (organistes)	RRH	48'729			48'700	48'866			
580.3012.00	Salaires personnel auxiliaire	RRH	0	-100.0		15'000	0			
580.3030.00	Cotisations AVS/AF/AC	RRH	0			1'300	0			
580.3030.01	Cotisations AVS/AF/AC (organistes)	RRH	4'268			4'300	4'310			
580.3040.01	Cotisations caisse de pensions	RRH	7'616			7'600	7'616			
580.3050.00	Assurances de personnes	RRH	0			200	0			
580.3050.01	Assurances de personnes (organistes)	RRH	2'030			2'000	1'987			
580.3051.00	Primes assurance perte de gains	RRH	827			0	0			
580.3051.01	Primes assurance perte de gains	RRH	0			1'000	0			
580.3114.00	Achats matériel d'exploitation	SMM	231			250	0			
580.3133.00	Achats produits de nettoyage	SMM	445			500	0			
580.3141.00	Entretien des bâtiments	A&B	3'764			2'000	0			
580.3145.00	Entretien travaux Espaces verts	EVF	0			500	0			
580.3186.00	Primes ECA	SAG	3'785			3'500	3'232			
580.3199.00	Frais divers	A&B	1'722			2'000	2'776			
<b>580</b>	<b>Total des charges</b>		<b>73'415</b>	<b>-17.4</b>	<b>6.7</b>	<b>88'850</b>	<b>68'788</b>			
580.4390.00	Recettes diverses	SMM	-5'955			0	-300		Pas de budget car anciennement géré par AB	
<b>580</b>	<b>Total des revenus</b>		<b>-5'955</b>	<b>0.0</b>	<b>1'885.0</b>	<b>0</b>	<b>-300</b>			
<b>581</b>	<b>Eglise catholique</b>		<b>76'195</b>	<b>-9.7</b>	<b>-1.4</b>	<b>84'400</b>	<b>77'240</b>			
581.3652.00	Participation aux frais	A&B	122'144	-10.2		136'000	123'198			
<b>581</b>	<b>Total des charges</b>		<b>122'144</b>	<b>-10.2</b>	<b>-0.9</b>	<b>136'000</b>	<b>123'198</b>			
581.4522.00	Participation des communes	A&B	-45'949			-51'600	-45'958			
<b>581</b>	<b>Total des revenus</b>		<b>-45'949</b>	<b>-11.0</b>	<b>0.0</b>	<b>-51'600</b>	<b>-45'958</b>			



N° - compte	Désignation		COMPTES 2017		BUDGET 2017		COMPTES 2016		Commentaire
			CHF	var. sur B / 2017 en %	CHF	var. sur C / 2016 en %	CHF	CHF	
<b>6</b>	<b>POLICE</b>		<b>12'056'382</b>	<b>-11.6</b>	<b>13'638'955</b>	<b>2.8</b>	<b>11'731'357</b>		
<b>60</b>	<b>Administration</b>		<b>8'150'830</b>	<b>-12.8</b>	<b>9'348'867</b>	<b>0.1</b>	<b>8'145'509</b>		
<b>600</b>	<b>Service de police</b>		<b>8'150'830</b>	<b>-12.8</b>	<b>9'348'867</b>	<b>0.1</b>	<b>8'145'509</b>		
600.3012.00	Salaires personnel auxiliaire	RRH	42'949		33'000		38'441		
600.3030.00	Cotisations AVS/AF/AC	RRH	3'816		2'900		3'332		
600.3040.00	Cotisations caisse de pensions	POL	244		0		37		
600.3050.00	Assurances de personnes	RRH	253		500		180		
600.3051.00	Primes assurance perte de gains	POL	21		0		0		
600.3101.00	Imprimés, fournitures de bureau	POL	0		500		0		
600.3102.00	Livres, journaux, documentation et frais d'annonces	TEM	273		2'000		1'926		
600.3139.01	Prévention	POL	224		0		891		
600.3151.00	Entretien mobilier, machines	POL	600		0		1'297		
600.3181.00	Frais de ports et taxes CCP	POL	27'850		0	-28.2	38'798		
600.3185.00	Honoraires et frais d'études	POL	0		2'000		0		
600.3193.00	Cotisations à associations	POL	0		0		80		
600.3511.00	Participation à la réforme policière	FIN	1'756'931		1'750'825		1'706'286		
600.3521.00	Participation commune de Nyon - Ass. Police Région Nyon	POL	6'366'195	-16.1	7'585'142		6'400'505		
<b>600</b>	<b>Total des charges</b>		<b>8'199'356</b>	<b>-12.6</b>	<b>9'376'867</b>	<b>0.1</b>	<b>8'191'773</b>		
600.4312.00	Permissions et taxes	TEM	-16'999	-32.0	-25'000		-6'020		
600.4312.01	Marchés et foires	TEM	-3'099		-3'000		-1'753		
600.4370.00	Produits des amendes d'ordres	POL	-579		0		0		
600.4390.00	Recettes diverses	POL	-27'850		0	-27.6	-38'491		
<b>600</b>	<b>Total des revenus</b>		<b>-48'527</b>	<b>73.3</b>	<b>-28'000</b>	<b>4.9</b>	<b>-46'264</b>		
<b>61</b>	<b>Police - Mobilité</b>		<b>1'908'390</b>	<b>-19.2</b>	<b>2'363'172</b>	<b>-14.1</b>	<b>2'220'650</b>		
<b>611</b>	<b>Stationnement parkings payants "ouverts"</b>		<b>-2'149'231</b>	<b>5.7</b>	<b>-2'033'000</b>	<b>25.5</b>	<b>-1'711'943</b>		
611.3142.00	Entretien bâtiments et parkings	TEM	26'175		24'000		24'459		
611.3143.00	Frais entretien, exploitation	TEM	209'418		200'000		217'192		
611.3181.00	Frais de ports et taxes CCP	TEM	314		0		0		
611.3182.00	Frais de téléphones	TEM	4'497		5'000		4'892		
611.3195.00	TVA préalable non récupérable	FIN	52'624		45'000		52'866		
611.3199.00	Frais divers	TEM	12'819		12'000		12'006		
<b>611</b>	<b>Total des charges</b>		<b>305'846</b>	<b>6.9</b>	<b>286'000</b>	<b>-1.8</b>	<b>311'415</b>		

N° - compte	Désignation		COMPTES 2017		var. sur C / 2016 en %	BUDGET 2017		COMPTES 2016	Commentaire
			CHF	var. sur B / 2017 en %		CHF	CHF		
611.4272.00	Taxes de stationnements	TEM	-956			0	0	Optimisation du stationnement avec la mise à disposition des macarons	
611.4272.01	Taxes de stationnement parkings divers	TEM	-441'801			-450'000	-444'557		
611.4272.04	Taxes de stationnement Petit-Perdtemps & rue des Marchand	TEM	-109'162			-98'000	-103'528		
611.4272.05	Taxes de stationnement Place Perdtemps	TEM	-1'023'695			-975'000	-993'248		
611.4272.07	Taxes de stationnement Rive-Est	TEM	-181'931	-17.3		-220'000	-179'714		
611.4272.08	Taxes de stationnement Clémenty	TEM	-448			0	0		
611.4272.09	Taxes de stationnement Martinet	TEM	-136'033	-35.2		-210'000	-142'832		
611.4272.15	Taxes de stationnement La Vuarpillière	TEM	-4'329		-68.4	-20'000	-13'683		
611.4272.16	Taxes de stationnement EURO	TEM	-41'882			-40'000	-43'585		
611.4272.17	Taxes de stationnement Collège Centre-Ville	TEM	-6'600			-6'000	-7'170		
611.4272.21	Taxes de stationnement macarons	TEM	-508'240	69.4	435.5	-300'000	-94'905		
611.4272.54	Recettes macarons Parking Martinet	POL	0			0	-135		
<b>611</b>	<b>Total des revenus</b>		<b>-2'455'077</b>	<b>5.9</b>	<b>21.3</b>	<b>-2'319'000</b>	<b>-2'023'358</b>		
<b>612</b>	<b>Stationnement parkings payants "couverts"</b>		<b>-25'063</b>	<b>-24.7</b>	<b>-73.6</b>	<b>-33'300</b>	<b>-95'058</b>		
612.3142.00	Entretien bâtiments et parkings	TEM	0			8'700	0	Bel-Air en travaux. Pas d'entretien	
612.3186.00	Primes ECA	SAG	2'238			3'000	2'551		
<b>612</b>	<b>Total des charges</b>		<b>2'238</b>	<b>-80.9</b>	<b>-12.3</b>	<b>11'700</b>	<b>2'551</b>		
612.4272.00	Taxes de stationnements	TEM	-27'301			-45'000	-97'610	Bel-Air en travaux. Ouverture en novembre 2017	
<b>612</b>	<b>Total des revenus</b>		<b>-27'301</b>	<b>-39.3</b>	<b>-72.0</b>	<b>-45'000</b>	<b>-97'610</b>		
<b>615</b>	<b>Office de la Mobilité</b>		<b>4'052'913</b>	<b>-7.5</b>	<b>2.1</b>	<b>4'379'172</b>	<b>3'968'969</b>		
615.3011.00	Traitements	RRH	339'102		13.7	311'300	298'207		
615.3012.00	Salaires personnel auxiliaire	RRH	31'890			26'000	32'754		
615.3030.00	Cotisations AVS/AF/AC	RRH	32'864			32'500	29'261		
615.3040.00	Cotisations caisse de pensions	RRH	55'864			53'600	47'089		
615.3050.00	Assurances de personnes	RRH	14'937			19'900	12'272		
615.3051.00	Primes assurance perte de gains	RRH	6'724			6'400	0		
615.3060.00	Indemnités et remboursement de frais	TEM	1'830			2'000	1'612		
615.3101.00	Imprimés, fournitures de bureau	TEM	300			1'000	2'141		
615.3111.00	Achats mobilier, machines, matériel	TEM	659			500	0		
615.3114.00	Infrastructures mobilité douce	TEM	20'008			20'000	18'460		
615.3120.00	Eau, gaz, électricité	TEM	1'025			2'500	882		
615.3142.00	Entretien équipements vélos et places stationnement	TEM	1'628			2'500	3'204		

N° - compte	Désignation		COMPTES 2017		var. sur C / 2016 en %	BUDGET 2017		COMPTES 2016		Commentaire
			CHF	var. sur B / 2017 en %		CHF	CHF	CHF		
615.3143.00	Système de détection des transports publics	TEM	720			10'000		3'064	Grande partie du système encore sous garantie	
615.3171.00	Frais information, promotion	TEM	5'549			10'000		2'705	Certaines actions ont été financées par le Fonds "Efficacité énergétique et énergies renouvelables"	
615.3181.00	Frais de ports et taxes CCP	TEM	0			500		162		
615.3182.00	Frais de téléphones	TEM	1'511			1'500		2'495		
615.3184.01	Pertes sur débiteurs	TEM	0			0		300		
615.3185.00	Honoraires gestion & frais d'étude	TEM	135'069			135'000		137'628		
615.3185.01	Honoraires Gestion, stationn. privé communal	TEM	16'968			13'000		16'672		
615.3185.02	Honoraires gestion, stationnement écoles	TEM	17'361			11'000		14'641		
615.3185.03	Honoraires gestion, parking relais	TEM	39'243		44.0	28'000		27'261		
615.3185.04	Frais location et gestion parking Vuarpillière	TEM	54'449			53'000		48'585		
615.3193.00	Cotisations à associations diverses	TEM	4'330			3'900		7'487		
615.3199.00	Frais divers	TEM	787			0		2'313		
615.3652.00	Subventions mesures de mobilité	TEM	23'440	-46.7		44'000		0		
615.3657.00	Bus TPN	TEM	2'763'873			2'882'600		2'622'545		
615.3657.01	Partic. aux frais de transports, facture cantonale	TEM	1'200'015	-14.0		1'395'472		1'212'470		
615.3657.05	Bus TPG "Noctabus"	TEM	15'209			15'500		13'789		
615.3657.06	Subvention VLS	TEM	21'600			30'000		21'600		
<b>615</b>	<b>Total des charges</b>		<b>4'806'954</b>	<b>-6.0</b>	<b>5.0</b>	<b>5'111'672</b>		<b>4'579'597</b>		
615.4272.00	Stationnement des écoles	TEM	-121'840	23.1		-99'000		-126'880	Plus de places louées car augmentation de la demande	
615.4272.01	Stationnement domaine privé communal	TEM	-342'780	-11.0	32.3	-385'000		-259'047	Recettes de CHF 31'680.- sur le compte de AB / lequel ?	
615.4272.02	Recettes parking Relais	TEM	-110'311	62.2	119.5	-68'000		-50'262	Augmentation du nombre de macarons octroyés	
615.4356.00	Système de détection des transports publiques	TEM	-804			-10'000		-3'064	Matériel encore sous garantie	
615.4361.00	Remboursements des traitements	TEM	-49'118			-45'000		-44'650		
615.4390.00	Recettes diverses	TEM	-730			0		-816		
615.4657.00	Participation prolongement ligne de bus Nemaco	TEM	-128'459			-125'500		-125'908		
<b>615</b>	<b>Total des revenus</b>		<b>-754'042</b>	<b>2.9</b>	<b>23.5</b>	<b>-732'500</b>		<b>-610'628</b>		
<b>616</b>	<b>Plan Mobilité - Administratif</b>		<b>29'771</b>	<b>-40.8</b>	<b>-49.3</b>	<b>50'300</b>		<b>58'682</b>		
616.3111.00	Achats mobilier, machines, matériel	TEM	507			500		294		
616.3115.00	Achat véhicules	TEM	4'821		-84.7	30'000		31'469	Achat des vélos sur le budget 2016	
616.3142.00	Entretien équipements vélos et places de stationnement	TEM	2'881			1'000		4'058		
616.3155.00	Entretien véhicules	TEM	1'309			1'000		1'836		
616.3172.00	Promotion et sensibilisation	TEM	1'715			3'000		2'204		
616.3189.00	Sécurité "surveillance des parkings"	TEM	1'201			1'200		1'478		

N° - compte	Désignation		COMPTES 2017		var. sur C / 2016 en %	BUDGET 2017	COMPTES 2016	Commentaire
			CHF	var. sur B / 2017 en %		CHF	CHF	
616.3199.00	Frais divers	TEM	13			0	329	
616.3663.00	Particip. abonnements urbain TPN et Mobilis	TEM	62'138			60'600	63'661	
616.3663.01	Participation deux-roues électriques	TEM	2'083			3'000	1'291	
616.3666.00	Participation Mobility CarSharing	TEM	3'648			3'500	3'305	
<b>616</b>	<b>Total des charges</b>		<b>80'316</b>	<b>-22.6</b>	<b>-26.9</b>	<b>103'800</b>	<b>109'923</b>	
616.4272.00	Stationnement des collaborateurs	TEM	-29'479			-30'500	-36'824	
616.4390.00	Recettes diverses	TEM	-1'248			0	-422	
616.4521.00	Prestations Mobilité à Police Nyon Région	TEM	-19'818			-23'000	-13'995	Déménagement de la PNR à Champ-Colin: moins de places louées aux Marchandises
<b>616</b>	<b>Total des revenus</b>		<b>-50'545</b>	<b>-5.5</b>	<b>-1.4</b>	<b>-53'500</b>	<b>-51'241</b>	
<b>62</b>	<b>Contrôle des habitants</b>		<b>653'067</b>	<b>11.5</b>	<b>19.8</b>	<b>585'940</b>	<b>545'153</b>	
<b>620</b>	<b>Contrôle des habitants</b>		<b>653'067</b>	<b>11.5</b>	<b>19.8</b>	<b>585'940</b>	<b>545'153</b>	
620.3011.00	Traitements	RRH	624'658			607'100	640'080	Paiement d'heures supplémentaires, compensé par l'assurance perte de gains
620.3012.00	Traitements des auxiliaires.	RRH	138'319		242.3	42'900	40'415	CS 2ème série : auxiliaires engagés sur l'assurance perte de gains
620.3030.00	Cotisations AVS/AF/AC	RRH	67'282			58'000	60'086	
620.3040.00	Cotisations caisse de pensions	RRH	92'168			98'000	97'921	
620.3050.00	Assurances de personnes	RRH	29'338			27'800	28'126	
620.3051.00	Primes assurance perte de gains	RRH	12'731			12'400	0	
620.3060.00	Indemnisations et remboursement de frais	INF	787			500	0	
620.3101.00	Imprimés, fournitures de bureau	INF	10'786			7'500	7'848	
620.3151.00	Entretien mobilier, machines	INF	287			1'040	817	
620.3181.00	Frais de ports et taxes CCP	INF	12'583			9'000	8'475	
620.3183.00	Commissions et frais bancaires	INF	6'131			4'000	4'655	
620.3184.00	Pertes sur débiteurs	INF	4			0	274	
620.3199.00	Frais divers	INF	756			700	679	
620.3659.01	Achats abonnements journaliers CFF	INF	123'148			133'000	133'000	
<b>620</b>	<b>Total des charges</b>		<b>1'118'977</b>	<b>11.7</b>	<b>9.4</b>	<b>1'001'940</b>	<b>1'022'376</b>	
620.4312.00	Emoluments	INF	-128'162		35.1	-100'000	-94'834	
620.4350.00	Prestations de service	INF	-164'793			-145'000	-153'365	
620.4359.00	Ventes abonnements journaliers CFF	INF	-140'241		-10.9	-151'000	-157'373	
620.4361.00	Remboursements des traitements	INF	-13'444		-73.8	0	-51'311	
620.4390.00	Recettes diverses	INF	-19'271			-20'000	-20'340	
<b>620</b>	<b>Total des revenus</b>		<b>-465'910</b>	<b>12.0</b>	<b>-2.4</b>	<b>-416'000</b>	<b>-477'223</b>	

N° - compte	Désignation		COMPTES 2017		var. sur C / 2016 en %	BUDGET 2017		COMPTES 2016		Commentaire
			CHF	var. sur B / 2017 en %		CHF	CHF	CHF		
<b>64</b>	<b>Service des inhum., pompes fun.,crémat.</b>		<b>85'613</b>	<b>30.7</b>	<b>6.7</b>	<b>65'500</b>	<b>80'225</b>			
<b>640</b>	<b>Inhumations</b>		<b>85'613</b>	<b>30.7</b>	<b>6.7</b>	<b>65'500</b>	<b>80'225</b>			
640.3011.00	Traitements	RRH	3'167			5'000	1'515			
640.3030.00	Cotisations AVS/AF/AC	RRH	302			400	123			
640.3050.00	Assurances de personnes	RRH	49			100	20			
640.3051.00	Primes assurance perte de gains	RRH	58			0	0			
640.3524.00	Frais des inhumations	EVF	82'036	36.7		60'000	78'567			
<b>640</b>	<b>Total des charges</b>		<b>85'613</b>	<b>30.7</b>	<b>6.7</b>	<b>65'500</b>	<b>80'225</b>			
<b>65</b>	<b>Défense contre l'incendie</b>		<b>919'521</b>	<b>-1.5</b>	<b>31.1</b>	<b>933'271</b>	<b>701'190</b>			
<b>650</b>	<b>Service du feu</b>		<b>919'521</b>	<b>-1.5</b>	<b>30.2</b>	<b>933'271</b>	<b>706'142</b>			
650.3011.00	Traitements	RRH	546'000			548'800	505'737			
650.3030.00	Cotisations AVS/AF/AC	RRH	48'341			48'700	44'624			
650.3040.00	Cotisations caisse de pensions	RRH	88'522			88'600	82'020			
650.3050.00	Assurances de personnes	RRH	22'539			22'800	20'188			
650.3051.00	Primes assurance perte de gains	RRH	9'135	-18.4		11'200	0			
650.3116.00	Achats matériel spécialisé	SDIS	4'499			0	0		Achat imputé au Fonds Fischer 9282.55	
650.3145.00	Entretien travaux Espaces verts	EVF	985			3'000	945			
650.3156.01	Entretien hydrantes	SDIS	14'790		-72.5	0	53'815		Charges 2016 imputées en 2017, dès 2017 à charge sur comptes S.I.	
650.3182.00	Frais de téléphones, télé-réseau	SDIS	-290			0	290			
650.3184.01	Pertes sur débiteurs	SDIS	0			0	-226			
650.3185.01	Honoraires commissions préventions	SDIS	21'600			20'000	21'600			
650.3186.00	Primes ECA	SAG	8'952			4'500	9'957			
650.3521.00	Participation à SDIS Nyon Dôle	SDIS	873'505			905'771	889'576			
<b>650</b>	<b>Total des charges</b>		<b>1'638'577</b>	<b>-0.9</b>	<b>0.6</b>	<b>1'653'371</b>	<b>1'628'525</b>			
650.4521.00	Refacturation des Charges Salariales	SDIS	-7'14'557			-720'100	-661'564			
650.4814.00	Prél. sur fds de réserve	FIN	-4'499			0	-260'819			
<b>650</b>	<b>Total des revenus</b>		<b>-7'19'056</b>	<b>-0.1</b>	<b>-22.0</b>	<b>-720'100</b>	<b>-922'383</b>			
<b>659</b>	<b>Soldes</b>		<b>0</b>	<b>0.0</b>	<b>-100.0</b>	<b>0</b>	<b>-4'952</b>			
659.3013.00	Soldes	SDIS	0			0	103'100			
659.3116.00	Achats matériel et équipements	SDIS	0			0	5'370			
659.3156.00	Entretien matériel spécialisé	SDIS	0			0	4'847			
659.3181.00	Frais de ports et taxes CCP	SDIS	0			0	143			

N° - compte	Désignation		COMPTES 2017		var. sur B / 2017 en %	var. sur C / 2016 en %	BUDGET 2017	COMPTES 2016	Commentaire
			CHF				CHF	CHF	
659.3185.00	Honoraires médecins	SDIS	0			0	11'151		
659.3199.00	Frais divers	SDIS	0			0	198		
<b>659</b>	<b>Total des charges</b>		<b>0</b>	<b>0.0</b>	<b>-100.0</b>	<b>0</b>	<b>124'809</b>		
659.4511.00	Subventions sur frais d'exploitation	SDIS	0			0	-79'070		
659.4525.00	Participation des communes	SDIS	0			0	-50'691		
<b>659</b>	<b>Total des revenus</b>		<b>0</b>	<b>0.0</b>	<b>-100.0</b>	<b>0</b>	<b>-129'761</b>		
<b>66</b>	<b>Protection civile</b>		<b>338'962</b>	<b>-0.9</b>	<b>777.5</b>	<b>342'205</b>	<b>38'630</b>		
<b>660</b>	<b>Protection civile</b>		<b>338'962</b>	<b>-0.9</b>	<b>777.5</b>	<b>342'205</b>	<b>38'630</b>		
660.3521.02	Participation frais d'exploitation ORPC	FIN	338'962			342'205	305'070		
660.3819.00	Attribution au fonds de réserve	FIN	0			0	12'600		
<b>660</b>	<b>Total des charges</b>		<b>338'962</b>	<b>-0.9</b>	<b>6.7</b>	<b>342'205</b>	<b>317'670</b>		
660.4309.00	Contribution compensatoire abri Pci	FIN	0			0	-12'600		
660.4819.00	Prélèvement sur fonds taxes compensatoires	FIN	0			0	-266'440		
<b>660</b>	<b>Total des revenus</b>		<b>0</b>	<b>0.0</b>	<b>-100.0</b>	<b>0</b>	<b>-279'040</b>		

N° - compte	Désignation		COMPTES 2017		var. sur C / 2016 en %	BUDGET 2017		COMPTES 2016	Commentaire
			CHF	var. sur B / 2017 en %		CHF	CHF		
<b>7</b>	<b>AFFAIRES SOCIALES</b>		<b>41'752'295</b>	<b>-2.5</b>	<b>14.8</b>	<b>42'811'178</b>	<b>36'382'901</b>		
<b>70</b>	<b>Service administratif</b>		<b>807'841</b>	<b>-2.5</b>	<b>6.0</b>	<b>828'200</b>	<b>762'421</b>		
<b>705</b>	<b>Cohésion et intégration sociale</b>		<b>742'678</b>	<b>-1.4</b>	<b>4.1</b>	<b>753'000</b>	<b>713'738</b>		
705.3011.00	Traitements	RRH	392'222			391'400	363'800		
705.3012.00	Salaires personnel auxiliaire	RRH	38'437			46'500	38'601		
705.3030.00	Cotisations AVS/AF/AC	RRH	38'402			39'200	36'045		
705.3040.00	Cotisations caisse de pensions	RRH	60'807			61'400	57'543		
705.3050.00	Assurances de personnes	RRH	19'101			19'100	17'585		
705.3051.00	Primes assurance perte de gains	RRH	7'928			8'000	0		
705.3060.00	Indemnisations et remboursement de frais	SELOC	2'633			2'000	2'076		
705.3080.00	Personnel temporaire	SELOC	15'611			14'000	12'755		
705.3101.00	Imprimés, fournitures de bureau	SELOC	2'217			1'500	1'509		
705.3102.00	Livres, journaux, documentation et frais d'annonces	SELOC	0			500	259		
705.3111.00	Achats mobilier, machines, matériel	SELOC	0			3'500	0		
705.3120.00	Eau, gaz, électricité	SELOC	37			0	0		
705.3131.01	Frais d'animation	SELOC	39'675			0	0	Charges précédemment comptabilisées sur compte 705.3653.00.	
705.3133.00	Achat produits de nettoyage	SMM	0			0	232		
705.3141.00	Entretien des bâtiments	A&B	762			2'800	1'146		
705.3151.00	Entretien mobilier, machines, matériel	SELOC	0			0	218		
705.3161.00	Loyer locaux	SELOC	86'860			88'200	96'344		
705.3181.00	Frais de ports et taxes CCP	SELOC	600			600	600		
705.3182.00	Frais de téléphones	SELOC	4'150			3'500	4'798		
705.3199.00	Frais divers	SELOC	222			1'000	0		
705.3653.00	Subventions diverses	SELOC	0	-100.0	-100.0	42'000	59'914		
705.3655.01	Subvention projets d'intégration	SELOC	85'208			92'800	106'626		
705.3655.02	Subvention Commission d'intégration Suisses-Etrangers	SELOC	21'582			16'000	19'205		
705.3809.00	Attribution au fonds de réserve	FIN	5'115			0	0		
<b>705</b>	<b>Total des charges</b>		<b>821'570</b>	<b>-1.5</b>	<b>0.3</b>	<b>834'000</b>	<b>819'255</b>		
705.4361.00	Remboursements des traitements	SELOC	2'757			0	-2'757		
705.4390.00	Recettes diverses	SELOC	-71'294			-81'000	-80'598		
705.4800.00	Prélèvement sur fonds Jeunesse: Engel-Durmartheray/Lina C	FIN	-10'356		-53.3	0	-22'161		
<b>705</b>	<b>Total des revenus</b>		<b>-78'893</b>	<b>-2.6</b>	<b>-25.2</b>	<b>-81'000</b>	<b>-105'516</b>		

N° - compte	Désignation		COMPTES 2017		var. sur B / 2017 en %	var. sur C / 2016 en %	BUDGET 2017	COMPTES 2016	Commentaire
			CHF	CHF			CHF	CHF	
<b>706</b>	<b>Camps été/automne au Centre aéré des Allévays</b>		<b>65'164</b>	<b>-13.3</b>	<b>33.9</b>	<b>75'200</b>	<b>48'682</b>		
706.3012.00	Salaires personnel auxiliaire	RRH	63'206			65'000	56'830		
706.3030.00	Cotisations AVS/AF/AC	RRH	5'333			5'700	4'394		
706.3050.00	Assurances de personnes	RRH	930			900	779		
706.3051.00	Primes assurance perte de gains	RRH	23			0	0		
706.3060.00	Indemnisations et remboursement de frais	SELOC	1'039			2'100	200		
706.3131.00	Achats produits alimentaires	SELOC	45'946			52'500	47'597		
706.3131.01	Frais d'animation	SELOC	13'014			0	0	Charges précédemment comptabilisées sur compte 706.3653.00.	
706.3182.00	Frais de téléphones	SELOC	646			600	453		
706.3184.01	Pertes sur débiteurs	SELOC	974			0	0		
706.3188.00	Frais de transports	SELOC	14'756			16'000	15'456		
706.3199.00	Frais divers	SELOC	597			5'500	851		
706.3653.00	Frais d'animation	SELOC	0		-100.0	16'500	13'500		
706.3904.00	Imp. int. location locaux	FIN	6'500			6'500	6'500		
<b>706</b>	<b>Total des charges</b>		<b>152'964</b>	<b>-10.7</b>	<b>4.4</b>	<b>171'300</b>	<b>146'559</b>		
706.4653.00	Participation des parents	SELOC	-87'800			-96'100	-97'877		
<b>706</b>	<b>Total des revenus</b>		<b>-87'800</b>	<b>-8.6</b>	<b>-10.3</b>	<b>-96'100</b>	<b>-97'877</b>		
<b>71</b>	<b>Service social communal</b>		<b>2'247'534</b>	<b>-5.0</b>	<b>-0.5</b>	<b>2'366'100</b>	<b>2'259'236</b>		
<b>710</b>	<b>Actions sociales</b>		<b>2'003'690</b>	<b>-1.3</b>	<b>1.5</b>	<b>2'030'100</b>	<b>1'973'879</b>		
710.3011.00	Traitements	RRH	921'305			937'700	911'990		
710.3012.00	Salaires personnel auxiliaire	RRH	39'251		514.6	0	6'386		
710.3030.00	Cotisations AVS/AF/AC	RRH	84'319			82'900	80'578		
710.3040.00	Cotisations caisse de pensions	RRH	148'322			151'500	147'162		
710.3050.00	Assurances de personnes	RRH	37'133			38'400	36'025		
710.3051.00	Primes assurance perte de gains	RRH	18'833			19'100	0		
710.3060.00	Indemnisations et remboursement de frais	SELOC	5'718			6'000	7'215		
710.3080.00	Personnel temporaire	SELOC	15'691			14'000	12'058		
710.3101.00	Imprimés, fournitures de bureau	SELOC	12'777			8'500	11'822		
710.3102.00	Livres, journaux, documentation et frais d'annonces	SELOC	2'083			2'500	1'836		
710.3111.00	Achats mobilier, machines, matériel	SELOC	59			6'000	8'304		
710.3114.00	Achats matériel d'exploitation	SELOC	0			200	0		
710.3120.00	Eau, gaz, électricité	SELOC	1'788			3'000	1'988		
710.3133.00	Achats produits de nettoyage	SMM	223			300	1'623		



N° - compte	Désignation		COMPTES 2017		var. sur C / 2016 en %	BUDGET 2017	COMPTES 2016	Commentaire
			CHF	var. sur B / 2017 en %		CHF	CHF	
710.3161.00	Loyer locaux	SELOC	90'530			92'000	89'030	
710.3181.00	Frais de ports et taxes CCP	SELOC	7'849			7'000	6'489	
710.3182.00	Frais de téléphones	SELOC	5'408			5'200	5'056	
710.3185.00	Honoraires, frais d'études	SELOC	11'448	-42.8		20'000	40'577	
710.3193.00	Cotisations à associations diverses	SELOC	6'374			3'500	3'569	
710.3199.00	Frais divers	SELOC	7'382			6'000	6'659	
710.3655.00	Atelier pour handicapés "Polyval"	SELOC	12'000			12'000	12'000	
710.3655.01	Sub. Maison des Enfants	SELOC	85'000			85'000	85'000	
710.3655.03	Sub. institutions diverses	SELOC	21'700			20'300	21'700	
710.3655.04	Sub. centre accueil écoliers "Les Horizons"	SELOC	3'266		-80.8	17'000	17'000	Fin du subventionnement de cette prestation.
710.3655.08	Sub. consultation "drogue/sida"	SELOC	40'000			40'000	40'000	
710.3655.09	Sub. Croix-Rouge "garde enfants malades"	SELOC	8'000			8'000	8'000	
710.3655.11	Subvention Ludothèque Nyon	SELOC	36'000			36'000	36'000	
710.3655.17	Contribution Socle-Laje	SELOC	100'235			100'000	99'305	
710.3655.18	Sub. Pro Juventute	SELOC	4'407			5'000	4'535	
710.3665.02	Cadeaux aux retraités	SELOC	36'672			31'500	29'113	
710.3665.03	Sortie annuelle des aînés	SELOC	27'369			30'000	29'134	
710.3665.05	Subventions repas à domicile	SELOC	12'743			14'000	15'983	
710.3665.06	Aides diverses	SELOC	997			3'000	435	
710.3665.08	Aides pour sacs labellisés	SELOC	47'131	-27.5		65'000	43'634	
710.3665.09	Subventions prestations aînés	SELOC	165'550			165'500	160'430	
<b>710</b>	<b>Total des charges</b>		<b>2'017'560</b>	<b>-0.9</b>	<b>1.9</b>	<b>2'036'100</b>	<b>1'980'634</b>	
710.4361.00	Remboursements des traitements	SELOC	-887			0	-45	
710.4390.00	Recettes diverses	SELOC	-6'984			0	-710	
710.4901.01	Imp. int. frais gestion	SELOC	-2'000			-2'000	-2'000	
710.4909.10	Imp. int. prestations structures d'accueil Asse-Boiron	SELOC	-4'000			-4'000	-4'000	
<b>710</b>	<b>Total des revenus</b>		<b>-13'870</b>	<b>131.2</b>	<b>105.3</b>	<b>-6'000</b>	<b>-6'755</b>	
<b>711</b>	<b>Centre social régional</b>		<b>243'844</b>	<b>-27.4</b>	<b>-14.5</b>	<b>336'000</b>	<b>285'357</b>	
711.3525.00	Participation frais fonctionnement ARAS	SELOC	42'210	-21.8	18.7	54'000	35'552	
711.3525.01	Participation régionale AAS (ARAS)	SELOC	201'634	-28.5	-19.3	282'000	249'805	
<b>711</b>	<b>Total des charges</b>		<b>243'844</b>	<b>-27.4</b>	<b>-14.5</b>	<b>336'000</b>	<b>285'357</b>	
<b>72</b>	<b>Prévoyance sociale</b>		<b>31'234'127</b>	<b>0.9</b>	<b>20.1</b>	<b>30'949'378</b>	<b>26'010'934</b>	
<b>720</b>	<b>Prévoyance sociale</b>		<b>31'234'127</b>	<b>0.9</b>	<b>20.1</b>	<b>30'949'378</b>	<b>26'010'934</b>	

N° - compte	Désignation		COMPTES 2017		var. sur B / 2017 en %	var. sur C / 2016 en %	BUDGET 2017	COMPTES 2016	Commentaire
			CHF				CHF	CHF	
720.3515.00	PC à domicile et hébergement	FIN	9'804'981			9'804'986	8'221'183		
720.3515.03	RI et participation cantonale à l'assurance chômage	FIN	10'645'561			10'645'561	8'888'653		
720.3515.04	Subventions et aides aux personnes handicapées	FIN	4'498'607			4'498'607	3'963'254		
720.3515.05	Prest. pour la famille et autres prestations sociales	FIN	1'791'404			1'791'404	1'320'827		
720.3515.06	Assurance maladie	FIN	2'926'039			2'926'039	2'594'600		
720.3515.07	Bourses d'étude et d'apprentissage	FIN	1'282'781			1'282'781	1'004'449		
720.3515.10	Charges suppl. sur facture sociale de l'année précédente	FIN	5'575'460		62.0	0	3'440'699		
<b>720</b>	<b>Total des charges</b>		<b>36'524'833</b>	<b>18.0</b>	<b>24.1</b>	<b>30'949'378</b>	<b>29'433'665</b>		
720.4809.00	Prélèvement sur fonds de réserve pour péréquations & factur	FIN	-5'290'706		54.6	0	-3'422'731		
<b>720</b>	<b>Total des revenus</b>		<b>-5'290'706</b>	<b>0.0</b>	<b>54.6</b>	<b>0</b>	<b>-3'422'731</b>		
<b>73</b>	<b>Santé publique</b>		<b>1'863'111</b>	<b>-6.7</b>	<b>4.5</b>	<b>1'996'000</b>	<b>1'782'769</b>		
<b>730</b>	<b>Action médico-sociale</b>		<b>1'863'111</b>	<b>-6.7</b>	<b>4.5</b>	<b>1'996'000</b>	<b>1'782'769</b>		
730.3654.00	Participation à AVASAD	SELOC	1'863'111			1'996'000	1'782'769		
<b>730</b>	<b>Total des charges</b>		<b>1'863'111</b>	<b>-6.7</b>	<b>4.5</b>	<b>1'996'000</b>	<b>1'782'769</b>		
<b>74</b>	<b>Office du logement</b>		<b>198'526</b>	<b>-11.0</b>	<b>7.5</b>	<b>223'100</b>	<b>184'589</b>		
<b>740</b>	<b>Office du logement</b>		<b>198'526</b>	<b>-11.0</b>	<b>7.5</b>	<b>223'100</b>	<b>184'589</b>		
740.3011.00	Traitements	RRH	36'333	-28.3		50'700	36'333		
740.3030.00	Cotisations AVS/AF/AC	RRH	3'254			4'600	3'249		
740.3040.00	Cotisations caisse de pensions	RRH	5'641			7'800	5'641		
740.3050.00	Assurances de personnes	RRH	1'717			2'500	1'669		
740.3051.00	Primes assurance perte de gains	RRH	788			1'000	0		
740.3655.00	Charges sociétés coopératives habitations	SELOC	54'762	-36.7	-19.3	86'500	67'818		
740.3665.00	Aides individuelles au logement	SELOC	192'311		37.6	140'000	139'758	Augmentation du nombre de bénéficiaires, partiellement compensée par une augmentation des recettes au 740.4515.00.	
<b>740</b>	<b>Total des charges</b>		<b>294'806</b>	<b>0.6</b>	<b>15.9</b>	<b>293'100</b>	<b>254'468</b>		
740.4515.00	Participation du canton AIL	SELOC	-96'281		37.8	-70'000	-69'879	Augmentation du nombre de bénéficiaires. Participation du Canton à hauteur de 50% de l'aide octroyée (compte 740.3665.00).	
<b>740</b>	<b>Total des revenus</b>		<b>-96'281</b>	<b>37.5</b>	<b>37.8</b>	<b>-70'000</b>	<b>-69'879</b>		
<b>76</b>	<b>Réseau d'accueil de jour pour enfants</b>		<b>5'401'157</b>	<b>-16.2</b>	<b>0.3</b>	<b>6'448'400</b>	<b>5'382'952</b>		
<b>760</b>	<b>Structure d'accueil collectif</b>		<b>3'937'091</b>	<b>-14.7</b>	<b>1.3</b>	<b>4'617'000</b>	<b>3'888'314</b>		
760.3655.00	Sub. garderie centre "Croquelune"	SELOC	1'302'974	-21.5		1'660'000	1'431'085	Participation parents sousévaluée. Augmentation de la subvention cantonale en 2017.	
760.3655.01	Sub. garderie hôpital "Carrousel"	SELOC	833'238	-14.0		969'000	765'007	Participation parents sousévaluée. Augmentation de la subvention cantonale.	

N° - compte	Désignation		COMPTES 2017		var. sur C / 2016 en %	BUDGET 2017		COMPTES 2016		Commentaire
			CHF	var. sur B / 2017 en %		CHF	CHF	CHF		
760.3655.02	Sub. garderie Fontaines et Souris Verte	SELOC	1'074'857		14.7	1'128'000	936'849	Augmentation de la subvention cantonale.		
760.3655.03	Sub. UAPE "La Balle au Bond"	SELOC	255'760			282'000	234'494	Augmentation de la subvention cantonale ordinaire.		
760.3655.04	Subvention crèche "Les petits Kangourous"	SELOC	100'349	-10.4	155.1	112'000	39'341			
760.3655.05	Subvention crèche Hublotins	SELOC	103'182		-20.1	136'000	129'191			
760.3655.06	Subvention crèche Mobilière	SELOC	0			0	1'058			
760.3655.07	Subvention crèche Les Lionceaux	SELOC	27'219		-23.2	40'000	35'442			
760.3655.08	Subvention crèche Terre-Bonne	SELOC	379'365		-10.7	400'000	424'663			
760.3655.10	Charges inter-réseaux	SELOC	18'475		-71.0	60'000	63'616	Nombre d'enfants nyonnais placés hors réseau en diminution.		
<b>760</b>	<b>Total des charges</b>		<b>4'095'417</b>	<b>-14.4</b>	<b>0.9</b>	<b>4'787'000</b>	<b>4'060'746</b>			
760.4390.00	Recettes diverses	SELOC	-158'326			-170'000	-172'432			
<b>760</b>	<b>Total des revenus</b>		<b>-158'326</b>	<b>-6.9</b>	<b>-8.2</b>	<b>-170'000</b>	<b>-172'432</b>			
<b>761</b>	<b>Structure d'accueil familial de jour</b>		<b>670'016</b>	<b>-8.1</b>	<b>-4.8</b>	<b>729'300</b>	<b>704'157</b>			
761.3011.00	Traitements	RRH	147'641	-12.3		168'300	152'393			
761.3012.00	Salaires personnel auxiliaire	RRH	1'425'100			1'300'000	1'387'324	Augmentation du nombre d'heures de garde et participation assurance maladie. Compensé par l'augmentation des recettes parents.		
761.3030.00	Cotisations AVS/AF/AC	RRH	134'059			131'300	130'594			
761.3040.00	Cotisations caisse de pensions	RRH	51'346		-14.3	67'600	59'902			
761.3050.00	Assurances de personnes	RRH	38'511	-35.1		59'300	40'079			
761.3051.00	Primes assurance perte de gains	RRH	3'170	-88.6		27'800	0			
761.3060.00	Indemnisations et remboursement de frais	SELOC	12'678			16'000	13'877			
761.3101.00	Imprimés, fournitures de bureau	SELOC	4'453			4'000	3'210			
761.3102.00	Livres, journaux, documentation et frais d'annonces	SELOC	183			1'000	983			
761.3111.00	Achats mobilier, machines	SELOC	0			2'000	1'110			
761.3131.00	Achats produits alimentaires	SELOC	354'973			330'500	322'829	Augmentation du nombre de placements en accueil familial. Charges refacturées aux parents (compte 761.4652.00).		
761.3131.01	Frais d'animation	SELOC	14'374			0	0	Charges précédemment comptabilisées sur compte 761.3653.00.		
761.3161.00	Loyer locaux	SELOC	600'010			580'000	586'392			
761.3181.00	Frais de ports et taxes CCP	SELOC	5'000			5'000	5'000			
761.3182.00	Frais de téléphones	SELOC	275			4'000	2'673			
761.3184.01	Pertes sur débiteurs	SELOC	12'804		52.8	0	8'380			
761.3199.00	Frais divers	SELOC	856			3'000	2'140			
761.3653.00	Frais d'animation	SELOC	0		-100.0	15'000	11'396			
761.3655.00	Frais d'animation accueil du matin	SELOC	3'000			1'500	3'000			

N° - compte	Désignation		COMPTES 2017		var. sur C / 2016 en %	BUDGET 2017	COMPTES 2016	Commentaire
			CHF	var. sur B / 2017 en %		CHF	CHF	
<b>761</b>	<b>Total des charges</b>		<b>2'808'433</b>	<b>3.4</b>	<b>2.8</b>	<b>2'716'300</b>	<b>2'731'281</b>	
761.4515.00	Participations cantonales et fédérales	SELOC	-230'352			-222'000	-202'834	
761.4652.00	Participation des parents	SELOC	-1'893'065			-1'750'000	-1'809'290	
761.4909.00	Imp. int. prestations Structure d'accueil Asse-Boiron	SELOC	-15'000			-15'000	-15'000	
<b>761</b>	<b>Total des revenus</b>		<b>-2'138'417</b>	<b>7.6</b>	<b>5.5</b>	<b>-1'987'000</b>	<b>-2'027'124</b>	
<b>762</b>	<b>Structure d'accueil UAPE "Classes Tartines"</b>		<b>218'000</b>	<b>-32.5</b>	<b>-18.8</b>	<b>323'150</b>	<b>268'491</b>	
762.3011.00	Traitements	RRH	418'553			453'800	425'821	
762.3012.00	Salaires personnel auxiliaire	RRH	54'639	127.7		24'000	55'704	Remplacement de personnel malade ou accidenté pour répondre aux dispositions légales en matière d'encadrement d'enfants.
762.3030.00	Cotisations AVS/AF/AC	RRH	42'254			42'900	42'570	
762.3040.00	Cotisations caisse de pensions	RRH	57'680			69'600	61'086	
762.3050.00	Assurances de personnes	RRH	23'857			24'100	22'372	
762.3051.00	Primes assurance perte de gains	RRH	8'592			9'400	0	
762.3060.00	Indemnités et remboursement de frais	SELOC	646			1'000	351	
762.3080.00	Personnel temporaire	SELOC	23'675			18'500	17'605	
762.3101.00	Imprimés, fournitures de bureau	SELOC	3'910			2'500	3'308	
762.3102.00	Livres, journaux, documentation et frais d'annonces	SELOC	226			500	0	
762.3111.00	Achats mobilier, machines	SELOC	3'114			4'500	4'733	
762.3114.00	Achat machine, matériel d'exploitation	SMM	883			150	172	
762.3120.00	Eau, gaz, électricité	SELOC	124			0	462	
762.3131.00	Achats produits alimentaires	SELOC	152'008			150'000	149'251	
762.3131.01	Frais d'animation	SELOC	8'554			0	0	Charges précédemment comptabilisées sur le compte 762.3653.00.
762.3133.00	Achat produits de nettoyage	SMM	2'492			3'700	2'281	
762.3141.00	Entretien du bâtiment	A&B	4'437			4'700	4'520	
762.3151.00	Entretien mobilier, machines, matériel	SELOC	0			0	954	
762.3154.00	Entretien machines, matériel d'exploitation	SELOC	1'726			800	1'026	
762.3161.00	Loyer locaux	SELOC	18'074			15'000	14'562	
762.3181.00	Frais de ports et taxes CCP	SELOC	2'500			3'000	3'000	
762.3182.00	Frais de téléphones	SELOC	2'938			2'000	2'604	
762.3184.01	Pertes sur débiteurs	SELOC	1'082			0	0	
762.3188.00	Frais de transports	SELOC	45'585		-33.7	75'000	68'780	Au cours de l'année scolaire 2017-2018, utilisation d'un seul bus au lieu de 2).
762.3199.00	Frais divers	SELOC	3'060			3'000	3'262	
762.3653.00	Frais d'animation	SELOC	0		-100.0	15'000	7'664	

N° - compte	Désignation		COMPTES 2017			BUDGET 2017		COMPTES 2016	Commentaire
			CHF	var. sur B / 2017 en %	var. sur C / 2016 en %	CHF	CHF		
<b>762</b>	<b>Total des charges</b>		<b>880'608</b>	<b>-4.6</b>	<b>-1.3</b>	<b>923'150</b>	<b>892'087</b>		
762.4361.00	Remboursements des traitements	SELOC	-16'703		-26.1	0	-22'614		
762.4390.00	Recettes diverses	SELOC	0			0	-5		
762.4515.00	Participations cantonales et fédérales	SELOC	-145'050		17.6	-118'000	-123'305	Augmentation de la subvention cantonale.	
762.4652.00	Participation des parents	SELOC	-500'856			-482'000	-477'672		
<b>762</b>	<b>Total des revenus</b>		<b>-662'609</b>	<b>10.4</b>	<b>6.3</b>	<b>-600'000</b>	<b>-623'596</b>		
<b>763</b>	<b>Structure d'accueil UAPE "Cèdre Magique"</b>		<b>287'070</b>	<b>-13.1</b>	<b>-0.3</b>	<b>330'450</b>	<b>287'852</b>		
763.3011.00	Traitements	RRH	493'799			498'600	471'080		
763.3012.00	Salaires personnel auxiliaire	RRH	22'198		23.7	0	17'952	Remplacement de personnel malade ou accidenté pour répondre aux dispositions légales en matière d'encadrement d'enfants.	
763.3030.00	Cotisations AVS/AF/AC	RRH	45'841			44'700	43'446		
763.3040.00	Cotisations caisse de pensions	RRH	76'559			77'300	72'003		
763.3050.00	Assurances de personnes	RRH	25'237			25'000	23'381		
763.3051.00	Primes assurance perte de gains	RRH	10'388			10'300	0		
763.3060.00	Indemnités et remboursement de frais	SELOC	198			1'000	227		
763.3101.00	Imprimés, fournitures de bureau	SELOC	1'952			1'500	902		
763.3102.00	Livres, journaux, documentation et frais d'annonces	SELOC	29			500	174		
763.3111.00	Achats mobilier, machines	SELOC	3'129			7'000	746		
763.3114.00	Achats machines, matériel d'exploitation	SMM	1'029			500	1'888		
763.3131.00	Achats produits alimentaires	SELOC	118'882			122'000	118'203		
763.3131.01	Frais d'animation	SELOC	9'009			0	0	Charges précédemment comptabilisées sur compte 763.3653.00.	
763.3133.00	Achats produits de nettoyage	SMM	2'923			3'000	2'669		
763.3141.00	Entretien du bâtiment	A&B	24'905			17'600	23'880		
763.3154.00	Entretien machines, matériel d'exploitation	SMM	427			350	0		
763.3181.00	Frais de port et taxes CCP	SELOC	1'509			2'000	2'000		
763.3182.00	Frais de téléphones	SELOC	2'005			2'500	1'750		
763.3184.01	Pertes sur débiteurs	SELOC	1'552			0	9		
763.3186.00	Primes ECA	SAG	885			1'100	984		
763.3188.00	Frais de transports	SELOC	0			1'500	1'030		
763.3199.00	Frais divers	SELOC	3'608			3'000	3'130		
763.3653.00	Frais d'animation	SELOC	0		-100.0	10'000	11'095		
<b>763</b>	<b>Total des charges</b>		<b>846'062</b>	<b>2.0</b>	<b>6.2</b>	<b>829'450</b>	<b>796'548</b>		
763.4390.00	Recettes diverses	SELOC	-424			0	0		

N° - compte	Désignation		COMPTES 2017		var. sur C / 2016 en %	BUDGET 2017		COMPTES 2016	Commentaire
			CHF	var. sur B / 2017 en %		CHF	CHF		
763.4515.00	Participations cantonales et fédérales	SELOC	-159'966		21.3	-131'000	-131'839	Augmentation de la subvention cantonale.	
763.4652.00	Participation des parents	SELOC	-398'603			-368'000	-376'857		
<b>763</b>	<b>Total des revenus</b>		<b>-558'993</b>	<b>12.0</b>	<b>9.9</b>	<b>-499'000</b>	<b>-508'696</b>		
<b>764</b>	<b>Structure d'accueil familial Asse-Boiron</b>		<b>0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		
764.3011.00	Traitements	RRH	30'946			29'700	29'570		
764.3012.00	Salaires personnel auxiliaire	RRH	300'557	43.1	30.5	210'000	230'279		
764.3030.00	Cotisations AVS/AF/AC	RRH	29'386			21'700	23'044		
764.3040.00	Cotisations caisse de pensions	RRH	6'455			11'100	11'106		
764.3050.00	Assurances de personnes	RRH	10'346			11'800	7'135		
764.3051.00	Primes assurance perte de gains	RRH	686			4'900	0		
764.3060.00	Indemnisations et remboursement de frais	SELOC	2'670			3'000	2'292		
764.3101.00	Imprimés, fournitures de bureau	SELOC	1'500			1'000	577		
764.3102.00	Livres, journaux, documentation et frais d'annonces	SELOC	45			500	177		
764.3111.00	Achats mobilier, machines	SELOC	0			350	200		
764.3131.00	Achats produits alimentaires	SELOC	68'656	13.0		60'750	47'443		
764.3131.01	Frais d'animation	SELOC	3'485			0	0		
764.3161.00	Loyer locaux	SELOC	139'502		30.0	100'000	107'334		
764.3181.00	Frais de port et taxes CCP	SELOC	1'500			1'500	1'500		
764.3182.00	Frais de téléphones	SELOC	350			600	330		
764.3184.01	Pertes sur débiteurs	SELOC	0			0	2'733		
764.3199.00	Frais divers	SELOC	210			350	385		
764.3653.00	Frais d'animation	SELOC	0			2'500	2'049		
764.3909.00	Imp. int. prestations Ville de Nyon	SELOC	32'197			30'000	29'707		
<b>764</b>	<b>Total des charges</b>		<b>628'492</b>	<b>28.3</b>	<b>26.7</b>	<b>489'750</b>	<b>495'861</b>		
764.4515.00	Participations cantonales et fédérales	SELOC	-38'173	-26.6		-52'000	-36'331		
764.4652.00	Participation des parents	SELOC	-558'561	32.4	37.1	-421'750	-407'517		
764.4655.00	Participation Asse-Boiron	SELOC	-31'759	98.5	-38.9	-16'000	-52'013		
<b>764</b>	<b>Total des revenus</b>		<b>-628'492</b>	<b>28.3</b>	<b>26.7</b>	<b>-489'750</b>	<b>-495'861</b>		
<b>765</b>	<b>Structure d'accueil UAPE "Grand T'étraz"</b>		<b>342'344</b>	<b>-1.5</b>	<b>6.5</b>	<b>347'700</b>	<b>321'480</b>		
765.3011.00	Traitements	RRH	429'492			458'300	395'410		
765.3012.00	Salaires personnel auxiliaire	RRH	39'305		21.0	0	32'480	Remplacement de personnel malade ou accidenté pour répondre aux dispositions légales en matière d'encadrement d'enfants.	
765.3030.00	Cotisations AVS/AF/AC	RRH	41'782			41'400	38'193		

N° - compte	Désignation		COMPTES 2017		var. sur B / 2017 en %	var. sur C / 2016 en %	BUDGET 2017		COMPTES 2016		Commentaire
			CHF				CHF	CHF	CHF		
765.3040.00	Cotisations caisse de pensions	RRH	63'967				70'100	57'999			
765.3050.00	Assurances de personnes	RRH	24'401				24'800	21'764			
765.3051.00	Primes assurance perte de gains	RRH	8'662				9'500	0			
765.3060.00	Indemnisations et remboursement de frais	SELOC	1'308				1'000	2'250			
765.3080.00	Personnel temporaire	SELOC	25'487	244.4	-33.3		7'400	38'235			
765.3101.00	Imprimés, fournitures de bureau	SELOC	2'265				2'000	1'214			
765.3102.00	Livres, journaux, documentation et frais d'annonces	SELOC	58				500	318			
765.3111.00	Achats mobiliers, machines	SELOC	1'355				3'000	2'558			
765.3114.00	Achats machines, matériel d'exploitation	SELOC	0				0	382			
765.3120.00	Eau, gaz, électricité	SELOC	3'061				3'000	3'036			
765.3131.00	Achats produits alimentaires	SELOC	107'761				98'000	107'585			
765.3131.01	Frais d'animation	SELOC	10'181				0	0			Charges précédemment comptabilisées sur compte 765.3653.00.
765.3154.00	Entretien machines, matériel d'exploitation	SELOC	302				0	399			
765.3161.00	Loyer locaux	SELOC	58'903				60'000	59'731			
765.3181.00	Frais de port et taxes CCP	SELOC	1'500				2'000	2'000			
765.3182.00	Frais de téléphones	SELOC	2'435				2'000	3'217			
765.3184.01	Pertes sur débiteurs	SELOC	0				0	-14			
765.3188.00	Frais de transports	SELOC	0				1'200	937			
765.3199.00	Frais divers	SELOC	1'493				1'500	3'102			
765.3653.00	Frais d'animation	SELOC	0		-100.0		10'000	9'152			
<b>765</b>	<b>Total des charges</b>		<b>823'719</b>	<b>3.5</b>	<b>5.6</b>		<b>795'700</b>	<b>779'950</b>			
765.4361.00	Remboursements des traitements	SELOC	-1'256				0	-4'607			
765.4515.00	Participations cantonales et fédérales	SELOC	-153'259	19.7			-128'000	-142'881			Augmentation de la subvention cantonale.
765.4652.00	Participation des parents	SELOC	-326'860				-320'000	-310'982			
<b>765</b>	<b>Total des revenus</b>		<b>-481'375</b>	<b>7.4</b>	<b>5.0</b>		<b>-448'000</b>	<b>-458'470</b>			
<b>766</b>	<b>Structure d'accueil UAPE "Le Ricochet"</b>		<b>67'632</b>	<b>-55.2</b>	<b>-177.4</b>		<b>151'000</b>	<b>-87'342</b>			
766.3011.00	Traitements	RRH	355'529		179.2		383'400	127'327			
766.3012.00	Salaires personnel auxiliaire	RRH	28'791		180.4		0	10'270			Remplacement de personnel malade ou accidenté pour répondre aux dispositions légales en matière d'encadrement d'enfants.
766.3030.00	Cotisations AVS/AF/AC	RRH	34'283				34'300	12'318			
766.3040.00	Cotisations caisse de pensions	RRH	54'172				59'100	15'380			
766.3050.00	Assurances de personnes	RRH	19'359				19'800	6'983			
766.3051.00	Primes assurance perte de gains	RRH	7'419				7'900	0			
766.3060.00	Indemnisations et remboursement de frais	SELOC	1'013				0	0			

N° - compte	Désignation		COMPTES 2017		var. sur C / 2016 en %	BUDGET 2017		COMPTES 2016		Commentaire
			CHF	var. sur B / 2017 en %		CHF	CHF	CHF		
766.3080.00	Personnel temporaire	SELOC	0			0	1'500			
766.3101.00	Imprimés, fournitures de bureau	SELOC	2'358			2'000	1'819			
766.3102.00	Livres, journaux, documentation et frais d'annonces	SELOC	29			500	0			
766.3111.00	Achats mobilier, machines	SELOC	1'833			2'500	100			
766.3114.00	Achats machines, matériel d'exploitation	SELOC	439			0	0			
766.3131.00	Achats produits alimentaires	SELOC	103'645	-13.6	134.4	120'000	44'209			
766.3131.01	Frais d'animation	SELOC	9'481			0	0		Charges précédemment comptabilisées sur compte 766.3653.00.	
766.3133.00	Achats produits de nettoyage	SELOC	203			0	0			
766.3141.00	Entretien du bâtiment	A&B	0			4'500	0			
766.3154.00	Entretien machines, matériel d'exploitation	SELOC	0			0	407			
766.3181.00	Frais de port et taxes CCP	SELOC	548			1'000	0			
766.3182.00	Frais de téléphones	SELOC	2'116			1'000	1'233			
766.3184.01	Pertes sur débiteurs	SELOC	289			0	0			
766.3188.00	Frais de transports	SELOC	23'179	-42.1	172.8	40'000	8'496			
766.3199.00	Frais divers	SELOC	2'586			3'000	2'324			
766.3653.00	Frais d'animation	SELOC	0		-100.0	10'000	5'760			
<b>766</b>	<b>Total des charges</b>		<b>647'273</b>	<b>-6.1</b>	<b>171.8</b>	<b>689'000</b>	<b>238'126</b>			
766.4361.00	Remboursements des traitements	SELOC	-205			0	0			
766.4390.00	Recettes diverses	SELOC	-48			0	0			
766.4515.00	Participations cantonales et fédérales	SELOC	-266'274		38.0	-198'000	-192'980		Augmentation de la subvention cantonale. Aide au démarrage fédérale 2016 et 2017 perçue en 2017.	
766.4652.00	Participation des parents	SELOC	-313'113		136.3	-340'000	-132'488			
<b>766</b>	<b>Total des revenus</b>		<b>-579'640</b>	<b>7.7</b>	<b>78.1</b>	<b>-538'000</b>	<b>-325'468</b>			
<b>767</b>	<b>Structure d'accueil UAPE Couchant</b>		<b>-120'996</b>	<b>141.0</b>	<b>0.0</b>	<b>-50'200</b>	<b>0</b>			
767.3011.00	Traitements	RRH	188'959			207'300	0			
767.3012.00	Salaires personnel auxiliaire	RRH	21'628			0	0		Remplacement de personnel malade ou accidenté pour répondre aux dispositions légales en matière d'encadrement d'enfants.	
767.3030.00	Cotisations AVS/AF/AC	RRH	19'037			19'400	0			
767.3040.00	Cotisations caisse de pensions	RRH	27'660	26.3		21'900	0			
767.3050.00	Assurances de personnes	RRH	10'489	-51.7		21'700	0			
767.3051.00	Primes assurance perte de gains	RRH	4'037			4'500	0			
767.3060.00	Indemnités et remboursement de frais	SELOC	226			400	0			
767.3101.00	Imprimés, fournitures de bureau	SELOC	920			800	0			
767.3102.00	Livres, journaux, documentation et frais d'annonces	SELOC	217			200	0			



N° - compte	Désignation		COMPTES 2017		var. sur C / 2016 en %	BUDGET 2017		COMPTES 2016		Commentaire
			CHF	var. sur B / 2017 en %		CHF	CHF	CHF		
767.3111.00	Achats mobilier, machines	SELOC	0			600	0			
767.3114.00	Achats machines, matériel d'exploitation	SELOC	1'617			0	0			
767.3131.00	Achats produits alimentaires	SELOC	42'701	-25.1		57'000	0			
767.3131.01	Frais d'animation	SELOC	4'410			0	0			
767.3154.00	Entretien machines, matériel d'exploitation	SELOC	124			200	0			
767.3181.00	Frais de port et taxes CCP	SELOC	0			800	0			
767.3182.00	Frais de téléphones	SELOC	418			1'000	0			
767.3188.00	Frais de transports	SELOC	0			800	0			
767.3199.00	Frais divers	SELOC	18'593	-40.4		31'200	0			
767.3653.00	Frais d'animation	SELOC	0			4'000	0			
<b>767</b>	<b>Total des charges</b>		<b>341'033</b>	<b>-8.3</b>	<b>0.0</b>	<b>371'800</b>	<b>0</b>			
767.4515.00	Participations cantonales et fédérales	SELOC	-287'520	17.8		-244'000	0		Augmentation de la subvention cantonale.	
767.4652.00	Participation des parents	SELOC	-174'509			-178'000	0			
<b>767</b>	<b>Total des revenus</b>		<b>-462'029</b>	<b>9.5</b>	<b>0.0</b>	<b>-422'000</b>	<b>0</b>			

N° - compte	Désignation		COMPTES 2017		var. sur C / 2016 en %	BUDGET 2017	COMPTES 2016	Commentaire
			CHF	var. sur B / 2017 en %		CHF	CHF	
<b>8</b>	<b>SERVICES INDUSTRIELS</b>		<b>-3'453'256</b>	<b>36.5</b>	<b>-6.0</b>	<b>-2'529'900</b>	<b>-3'672'642</b>	
<b>80</b>	<b>Service administratif</b>		<b>0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
<b>800</b>	<b>Service administratif</b>		<b>0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
800.3011.00	Traitements	RRH	3'005'517			3'292'700	3'012'908	
800.3012.00	Salaires personnel auxiliaire	RRH	72'163	11.0		65'000	0	Stagiaire s/1er trimestre 2017 (compensé 800.3011.00 Traitements)
800.3030.00	Cotisations AVS/AF/AC	RRH	271'100			298'200	265'529	
800.3040.00	Cotisations caisse de pensions	RRH	461'564	-12.5		527'400	458'374	
800.3050.00	Assurances de personnes	RRH	156'945		16.2	169'000	135'076	
800.3051.00	Primes assurance perte de gains	RRH	52'366	-20.5		65'900	0	
800.3060.00	Indemnisations et remboursement de frais	SIN	8'496			9'000	5'751	
800.3065.00	Frais d'habillement	SIN	21'910			26'000	24'081	
800.3080.00	Personnel temporaire	SIN	51'067		-44.2	0	91'454	Prestataires externes lors d'absences longue durée (compensé 800.4361.00 Remboursements des traitements)
800.3101.00	Imprimés, fournitures de bureau	SIN	50'476	-22.9		65'500	52'513	
800.3111.00	Achats mobilier, machines, matériel	SIN	13'126			18'000	14'169	
800.3114.00	Achats machines, matériel d'exploitation	SMM	1'298			350	642	
800.3115.00	Achats de véhicules	SIN	3'214			3'000	3'074	
800.3124.00	Chauffage batiments	SIN	24'849		-20.3	35'000	31'176	
800.3124.01	Achats de carburant	SIN	18'602			24'000	18'120	
800.3133.00	Achat produits de nettoyage	SMM	4'638			4'500	4'133	
800.3141.00	Entretien des bâtiments	SIN	93'027			65'000	62'681	Remplacement chauffages radians espace stockage (compensé économies multiples s/800.31xx.xx)
800.3154.00	Frais exploitation machines chantier	SIN	8'800			9'000	7'557	
800.3154.01	Frais exploitation matériel roulant	SIN	42'006			42'000	33'945	
800.3157.00	Entretien matériel informatique	SIN	26'391			35'000	30'643	
800.3171.00	Frais information / documents / promotion	SIN	11'154			13'400	11'235	
800.3181.00	Frais de ports et taxes CCP	SIN	101'390			105'500	95'929	
800.3182.00	Frais de téléphones	SIN	17'367			17'500	13'977	
800.3183.00	Commissions et frais bancaires	SIN	271			4'000	1'076	
800.3184.01	Pertes sur débiteurs	SIN	26'250			35'000	30'965	
800.3185.00	Honoraires, frais d'études	SIN	42'012			45'000	33'689	
800.3186.00	Primes ECA	SAG	32'008			35'000	35'970	
800.3189.00	Sécurité "surveillance des bâtiments"	SIN	3'697			6'000	5'546	

N° - compte	Désignation		COMPTES 2017		var. sur C / 2016 en %	BUDGET 2017		COMPTES 2016		Commentaire
			CHF	var. sur B / 2017 en %		CHF	CHF	CHF		
800.3195.00	TVA préalable non récupérable	FIN	-3'113	-106.0	-103.3	52'000	95'120	Poste transféré dans la rubrique concernée (Eclairage Public)		
800.3199.00	Frais divers	SIN	8'921			9'000	9'400			
800.3312.00	Amortissements du bâtiment et divers	FIN	345'300			347'300	383'100			
800.3904.00	Imp. int. loyers bureaux / ateliers	FIN	0			0	960			
800.3909.00	Imp. int. intérêts du bâtiment	FIN	54'358	-17.8	-28.8	66'140	76'320			
800.3909.01	Imp. int. prestations Informatique	FIN	223'000	-28.6		312'500	230'000			
800.3909.02	Imp. int. prestations Finances	FIN	313'000			322'000	276'000			
800.3909.03	Impt. int. prestations RRH	FIN	328'000	13.5	-23.5	289'000	429'000			
800.3909.04	Imp. int. prestations Conseil communal	FIN	15'000			15'000	17'000			
800.3909.05	Imp. int. prestations Municipalité	FIN	59'000			59'000	58'000			
800.3909.06	Imp. int. prestations Administration générale	FIN	134'000			140'000	129'000			
800.3909.10	Imp. int. prestations OJ	FIN	15'000			15'000	15'000			
<b>800</b>	<b>Total des charges</b>		<b>6'114'167</b>	<b>-8.0</b>	<b>-1.4</b>	<b>6'642'890</b>	<b>6'199'112</b>			
800.4221.00	Intérêts des comptes courants	SIN	0			-300	0			
800.4361.00	Remboursements des traitements	SIN	-67'358		-55.8	0	-152'548	Indemnités absences longue durée (compensation 800.3080.00 Personnel temporaire)		
800.4390.00	Recettes diverses	SIN	-32'313	29.3		-25'000	-37'153			
800.4399.00	Prestations spéciales (Sapan)	SIN	-305'826			-337'500	-317'239			
800.4399.01	Prestations sous-traitance SIECGE	SIN	-107'584	-33.2		-161'000	-101'680	Prestations budgétées non délivrées		
800.4399.04	Prestations spéciales (TRN)	SIN	-1'021'140			-1'100'461	-1'111'818	Coûts adaptés aux prestations délivrées (Décision Municipale)		
800.4905.00	Imp. int. facturation taxes	SIN	-32'100			-32'100	-32'000			
800.4909.00	Imp. int. part. service des eaux	FIN	-1'091'459			-1'196'767	-1'067'201			
800.4909.01	Imp. int. part. service de l'électricité	FIN	-2'774'124			-3'041'783	-2'712'471			
800.4909.02	Imp. int. part. service du gaz	FIN	-682'263			-747'979	-667'001			
<b>800</b>	<b>Total des revenus</b>		<b>-6'114'167</b>	<b>-8.0</b>	<b>-1.4</b>	<b>-6'642'890</b>	<b>-6'199'112</b>			
<b>81</b>	<b>Service des eaux</b>		<b>0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>			
<b>810</b>	<b>Service des eaux</b>		<b>0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>			
810.3011.00	Traitements	RRH	632'394			645'500	638'464			
810.3030.00	Cotisations AVS/AF/AC	RRH	55'785			57'300	56'274			
810.3040.00	Cotisations caisse de pensions	RRH	97'181			100'400	90'111			
810.3050.00	Assurances de personnes	RRH	34'250			33'400	32'563			
810.3051.00	Primes assurance perte de gains	RRH	10'807	-15.6		12'800	0			
810.3060.00	Indemnisations et remb. frais	SIN	47			0	0			
810.3114.00	Achats outillage	SIN	21'635			21'000	20'635			

N° - compte	Désignation		COMPTES 2017			BUDGET 2017		COMPTES 2016		Commentaire
			CHF	var. sur B / 2017 en %	var. sur C / 2016 en %	CHF	CHF	CHF		
810.3121.00	Achats eau et taxes fixes	SIN	950'804	18.6	30.3	801'990	729'698	Achats à la SAPAN supérieur au volume budgété (année sèche)		
810.3135.00	Achats matériel pour ventes à particuliers	SIN	180'338	80.3	189.2	100'000	62'365	Matériel affecté à des chantiers refacturés aux clients (810.4356.01/02)		
810.3135.10	Achats matériel pour ventes internes	SIN	10'928	264.3		3'000	21'270	Matériel affecté à des chantiers destinés à l'interne de la Ville		
810.3141.00	Entretien stations de pompage	SIN	117'728		31.5	80'000	89'495	Pompage plus important dans la nappe (année sèche)		
810.3144.00	Entretien du réseau	SIN	221'738			230'000	236'589			
810.3144.10	Entretien défense incendie Nyon (bornes hydrantes)	SIN	19'600	40.0		14'000	0	Contrôles bornes hydrantes sous évalué (prestation SDIS)		
810.3144.11	Entretien défense incendie rés. ext. (bornes hydrantes)	SIN	4'816			3'000	0			
810.3154.00	Entretien des compteurs	SIN	58'475			60'000	45'987			
810.3171.00	Frais information / documents / promotion	SIN	2'735			2'000	1'735	Remplacement fontaine à eau accueil bâtiment SIN (compensé 810.3199.00 Frais divers)		
810.3182.00	Frais de téléphones	SIN	1'323			1'200	1'327			
810.3193.00	Cotisations à associations diverses	SIN	12'373			12'800	12'298			
810.3199.00	Frais divers	SIN	969			2'000	1'671			
810.3312.00	Amortissements ordinaires	FIN	299'319	-58.1	-33.6	714'000	450'825			
810.3813.00	Attribution au fonds de réserve	FIN	647'861	964.8		60'843	696'441	Compte fermé (montant en lien avec C2016)		
810.3905.01	Imp. int. part. service administratif	FIN	1'091'459			1'196'767	1'067'201			
<b>810</b>	<b>Total des charges</b>		<b>4'472'565</b>	<b>7.7</b>	<b>5.1</b>	<b>4'152'000</b>	<b>4'254'949</b>			
810.4341.00	Taxes de raccordement	SIN	0	-100.0		-150'000	0	Effet mécanique : investissements supérieurs aux taxes facturées s/2017		
810.4351.00	Abonnements et ventes	SIN	-3'904'966			-3'640'000	-3'857'529	Volume d'eau vendu supérieur à celui budgété (année sèche)		
810.4356.00	Bénéfice travaux, marchandises	SIN	-10'859		-88.2	-100'000	-92'096	Marge sur matériel posé sur les chantiers (préavis et extensions)		
810.4356.01	Ventes marchandises à particuliers	SIN	-280'784		126.1	-122'000	-124'173	Matériel refacturé aux clients (en lien avec 810.3135.00/10 et salaires)		
810.4356.02	Ventes services à particuliers	SIN	-65'462		169.2	-20'000	-24'317	Prestations refacturées aux clients (en lien avec 810.3135.00/10 et salaires)		
810.4356.03	Activation traitement extensions/préavis	SIN	-180'074	80.1	35.0	-100'000	-133'418	Valorisation des heures du personnel affectées aux travaux réalisés dans le cadre des préavis et des extensions		
810.4356.10	Ventes marchandises clients internes	SIN	-344			0	0			
810.4390.00	Recettes diverses	SIN	-30'077		28.4	-20'000	-23'416			
<b>810</b>	<b>Total des revenus</b>		<b>-4'472'565</b>	<b>7.7</b>	<b>5.1</b>	<b>-4'152'000</b>	<b>-4'254'949</b>			
<b>82</b>	<b>Service électrique</b>		<b>-398'923</b>	<b>-50.6</b>	<b>-56.8</b>	<b>-807'173</b>	<b>-924'131</b>			
<b>820</b>	<b>Coût d'exploitation du réseau</b>		<b>0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>			
820.3011.00	Traitements	RRH	1'112'243			1'101'500	1'155'667			
820.3012.00	Salaires personnel auxiliaire	RRH	65'986	153.8		26'000	0	Collaborateur statut auxiliaire (compensé 800.3011.00 Traitements)		

N° - compte	Désignation		COMPTES 2017		var. sur B / 2017 en %	var. sur C / 2016 en %	BUDGET 2017	COMPTES 2016	Commentaire
			CHF				CHF	CHF	
820.3030.00	Cotisations AVS/AF/AC	RRH	104'040			100'200	101'909		
820.3040.00	Cotisations caisse de pensions	RRH	171'177			170'400	158'432		
820.3050.00	Assurances de personnes	RRH	63'542			59'800	59'029		
820.3051.00	Primes assurance perte de gains	RRH	19'053	-13.4		22'000	0		
820.3114.00	Achats outillage	SIN	17'849			18'000	17'053		
820.3157.00	Entretien matériel et logiciel informatique	SIN	1'225			0	700		
820.3171.00	Frais information / documents / promotion	SIN	68'218	-17.8		83'000	63'251		
820.3182.00	Frais de téléphones	SIN	2'615			3'000	2'636		
820.3185.00	Honoraires et frais d'études	SIN	31'975			32'000	41'622		
820.3193.00	Cotisations à associations diverses	SIN	55'072		-13.1	72'000	63'363		
820.3199.00	Frais divers	SIN	7'785			7'000	5'057		
820.3905.01	Imp. int. part. service administratif	FIN	2'774'124			3'041'783	2'712'471		
<b>820</b>	<b>Total des charges</b>		<b>4'494'904</b>	<b>-5.1</b>	<b>2.6</b>	<b>4'736'683</b>	<b>4'381'191</b>		
820.4901.00	Imp. int. frais d'exploitation du réseau	SIN	-3'887'039			-4'137'327	-3'848'474		
820.4901.01	Imp. int. frais de commercialisation	SIN	-324'206	-17.5	26.1	-393'056	-257'026	Développement de la marque Vision (remplacement marque Vitale)	
820.4901.02	Imp. int. frais personnel "Eclairage Public"	SIN	-283'659	37.5		-206'300	-275'691	Travaux sur le 1er concept d'éclairage de fêtes 2017/2018 ("teaser")	
<b>820</b>	<b>Total des revenus</b>		<b>-4'494'904</b>	<b>-5.1</b>	<b>2.6</b>	<b>-4'736'683</b>	<b>-4'381'191</b>		
<b>821</b>	<b>Réseau de distribution</b>		<b>0</b>	<b>-100.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		
821.3117.00	Achats matériel et logiciels informatiques	SIN	15'828			25'000	28'750		
821.3123.00	Timbre d'acheminement réseau en amont	SIN	2'068'644			2'081'396	2'058'856		
821.3123.01	Achats d'électricité - perte réseau	SIN	220'933	50.9	96.9	146'438	112'182	Selon bilan d'énergie 2017	
821.3123.02	Services systèmes	SIN	409'187			410'720	447'011		
821.3144.00	Entretien du réseau	SIN	84'373	-41.8	-13.5	145'000	97'568		
821.3154.00	Entretien des compteurs	SIN	63'810	-44.5	-24.9	115'000	85'005		
821.3156.00	Entretien logiciel et matériel spécialisé	SIN	0			5'500	3'250		
821.3185.00	Honoraires, frais d'étude	SIN	66'056			65'000	42'000		
821.3312.00	Amortissements	FIN	832'969	-14.8		977'900	853'462		
821.3819.01	Attribution au fonds d'exploitation du réseau	FIN	187'106		-26.4	0	254'294		
821.3901.00	Imp. int. frais d'exploitation du réseau	FIN	3'887'039			4'137'327	3'848'474		
821.3904.00	Imp. int. loyer station électrique	FIN	320			320	320		
821.3905.00	Imp. int. intérêts s/capital de dotation	FIN	867'530	11.6		777'300	953'858		
<b>821</b>	<b>Total des charges</b>		<b>8'703'795</b>	<b>-2.1</b>	<b>-0.9</b>	<b>8'886'901</b>	<b>8'785'031</b>		

N° - compte	Désignation		COMPTES 2017			BUDGET 2017		COMPTES 2016		Commentaire
			CHF	var. sur B / 2017 en %	var. sur C / 2016 en %	CHF	CHF	CHF		
821.4351.00	Timbre d'acheminement client final	SIN	-6'967'573	-17.4	-15.2	-8'431'983	-8'212'559		Budget surévalué (volume) et effet changement structure tarifaire (compensé par 821.4351.02 - Différence de Couverture)	
821.4351.02	Différence couverture réseau	SIN	-1'236'287	676.2	120.8	-159'271	-560'022		En conformité avec ELCOM : intégration sur et sous couverture (différence sur les marges autorisées par le régulateur)	
821.4351.10	Recettes timbre réseau amont		-4'015			0	0		Acheminement SIN au réseau aval (précédemment sous 821.4351.00)	
821.4357.00	Prestations de service réseau	SIN	-21'300		71.1	0	-12'450		Raccordements provisoires applicable aux chantiers de tous genre, forains, etc.	
821.4819.01	Prélèvement sur fonds d'exploitation du réseau	SIN	-474'619	60.5		-295'647	0		Régularisation Différence de Couverture entre calcul comptes 2016 et calcul tarifs 2017	
<b>821</b>	<b>Total des revenus</b>		<b>-8'703'795</b>	<b>-2.1</b>	<b>-0.9</b>	<b>-8'886'901</b>	<b>-8'785'031</b>			
<b>822</b>	<b>Activités commerciales</b>		<b>-398'923</b>	<b>-50.6</b>	<b>-56.8</b>	<b>-807'174</b>	<b>-924'131</b>			
822.3116.00	Achats et frais pour clients non régulés	SIN	11'502			6'500	12'339			
822.3123.00	Achats électricité	SIN	4'494'937		10.7	4'759'578	4'058'642		Prix moyen achat supérieur à 2016	
822.3123.01	Achats d'électricité élus	SIN	306'905			309'312	312'814			
822.3123.02	Achats d'électricité (pertes à charges du distributeur)	SIN	0	-100.0		146'438	0		Montant inclus dans le 822.3123.00 Achats électricité	
822.3135.00	Achats matériel pour ventes à particuliers	SIN	228'968	129.0	-63.4	100'000	625'869		Matériel affecté à des chantiers refacturés aux clients	
822.3135.10	Achats matériel pour ventes internes	SIN	48'698	143.5	43.7	20'000	33'879		Matériel affecté à des chantiers destinés à l'interne de la Ville	
822.3183.00	Commissions et frais bancaires	SIN	0			0	66'500			
822.3290.00	Perte de change sur transaction en Euro	SIN	3'846			0	0			
822.3819.01	Attribution fds de réserve énergies renouvelables	SIN	43'682		-10.3	54'860	48'716		Volume ventes gamme "Vision Durable" inférieur	
822.3819.02	Attribution au fonds de réserve	SIN	443'731	146.5		180'000	484'404		Reclassement travaux réseau à la rubrique Réseau de distribution	
822.3901.00	Imp. int. frais personnel de commercialisation	FIN	324'206	-17.5	26.1	393'056	257'026		Voir commentaire 820.4901.01	
822.3901.01	Imputation interne achat A&B	FIN	20'651	14.7		18'000	41'662			
<b>822</b>	<b>Total des charges</b>		<b>5'927'126</b>	<b>-1.0</b>	<b>-0.2</b>	<b>5'987'744</b>	<b>5'941'853</b>			
822.4243.00	Gain de change sur transaction en Euro	SIN	0			0	-3'145			
822.4351.00	Ventes d'électricité	SIN	-5'474'758			-5'606'342	-5'603'707			
822.4351.01	Supplément énergie labellisée	SIN	-191'926	-31.7	-21.3	-280'949	-243'775		Volume ventes gamme "Vision Durable" inférieur et diminution de tarif	
822.4351.03	Vente énergie - perte réseau	SIN	-220'933	50.9	96.9	-146'438	-112'182		Voir commentaire 821.3123.01 (la rubrique activités commerciales vend l'énergie au réseau pour couvrir ses pertes)	
822.4351.04	Différence couverture énergie	SIN	349'300	-744.6		-54'189	341'209		Voir commentaire 821.4356.02 (même principe mais pour la vente d'énergie cette fois)	
822.4356.00	Bénéfice travaux, marchandises	SIN	-59'223		-17.8	-75'000	-72'065		Marge sur le matériel posé sur les chantiers (préavis et extensions)	
822.4356.01	Ventes marchandises à particulier	SIN	-82'702	-69.9	-78.2	-275'000	-378'882		Matériel refacturé aux clients (en lien avec 822.3135.00 et salaires)	

N° - compte	Désignation		COMPTES 2017			BUDGET 2017		COMPTES 2016		Commentaire
			CHF	var. sur B / 2017 en %	var. sur C / 2016 en %	CHF	CHF	CHF		
822.4356.02	Ventes services à particulier	SIN	-267'227	493.8	-42.9	-45'000	-468'358	Prestations refacturées aux clients (en lien avec 822.3135.00 et salaires)		
822.4356.03	Activation traitement extensions/préavis	SIN	-301'073			-300'000	-242'952	Valorisation des heures du personnel affectées aux travaux réalisés dans le cadre des préavis et des extensions		
822.4356.10	Ventes marchandises clients internes	SIN	-6'979			0	-57'361	Matériel et prestations refacturés à la Ville (en lien avec 822.3135.10)		
822.4357.00	Prestations de service	SIN	-40'695	239.1	64.3	-12'000	-24'766			
822.4819.00	Prélèvement sur fonds de réserves électricité	SIN	-12'939			0	0	Mise à zéro du fonds (compensation partielle effet Différence de Couverture)		
822.4903.00	Encouragement à l'injection		-16'896			0	0	Prime à l'injection photovoltaïque réalisée par la Ville (prélèvement s/fonds EDD)		
<b>822</b>	<b>Total des revenus</b>		<b>-6'326'049</b>	<b>-6.9</b>	<b>-7.9</b>	<b>-6'794'917</b>	<b>-6'865'984</b>			
<b>823</b>	<b>Eclairage public</b>		<b>0</b>	<b>-100.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>			
823.3123.00	Achats d'électricité	SIN	84'498	-31.6	-55.9	123'596	191'750	Tarif en baisse cumulé à une puissance installée inférieure (LED)		
823.3135.00	Achats de matières premières brutes et travaillées	SIN	0			0	48'365			
823.3137.00	Entretien éclairage public	SIN	11'867	-20.9		15'000	59'884			
823.3137.01	Prestations éclairage de fête	SIN	58'918	106.7	378.7	28'500	12'308	Travaux sur le 1er concept d'éclairage de fêtes 2017/2018 (Décision Municipale)		
823.3195.00	TVA préalable non récupérable	FIN	44'746			0	0	Précédemment dans le compte 800.3195.00		
823.3312.00	Amortissements ordinaires	FIN	227'500			243'500	216'300			
823.3819.01	Attribution au fonds de réserve	FIN	0	-100.0		101'450	0			
823.3901.02	Imp. int. frais personnel	FIN	283'659	37.5		206'300	275'691	Voir commentaire 820.4901.02		
823.3905.00	Imp. int. intérêt s/capital de dotation	FIN	94'371			95'150	87'812			
<b>823</b>	<b>Total des charges</b>		<b>805'558</b>	<b>-1.0</b>	<b>-9.7</b>	<b>813'496</b>	<b>892'110</b>			
823.4342.00	Taxes éclairage public	SIN	-787'647			-813'496	-792'826	Taxe en lien avec le volume d'énergie transporté sur le réseau SIN		
823.4356.01	Ventes marchandises à particulier	SIN	0			0	-74'729			
823.4356.02	Ventes de services à particuliers	SIN	0			0	-21'049			
823.4819.00	Prélèvement sur fonds de réserve	FIN	-17'910		410.9	0	-3'506			
<b>823</b>	<b>Total des revenus</b>		<b>-805'558</b>	<b>-1.0</b>	<b>-9.7</b>	<b>-813'496</b>	<b>-892'110</b>			
<b>83</b>	<b>Service du gaz</b>		<b>-3'055'829</b>	<b>77.5</b>	<b>10.9</b>	<b>-1'721'227</b>	<b>-2'755'988</b>			
<b>830</b>	<b>Service du gaz</b>		<b>-3'055'829</b>	<b>77.5</b>	<b>10.9</b>	<b>-1'721'227</b>	<b>-2'755'988</b>			
830.3011.00	Traitements	RRH	517'413			528'200	494'944			
830.3030.00	Cotisations AVS/AF/AC	RRH	45'641			46'800	43'611			
830.3040.00	Cotisations caisse de pensions	RRH	79'511			82'200	70'340			
830.3050.00	Assurances de personnes	RRH	28'022			27'400	37'485			

N° - compte	Désignation		COMPTES 2017		var. sur C / 2016 en %	BUDGET 2017		COMPTES 2016		Commentaire
			CHF	var. sur B / 2017 en %		CHF	CHF	CHF		
830.3051.00	Primes assurance perte de gains	RRH	8'842	-15.8		10'500	0			
830.3060.00	Indemnisations et remb. frais	POL	39			0	0			
830.3114.00	Achats outillage	SIN	11'959			14'000	12'562			
830.3122.00	Achats gaz	SIN	5'422'815			5'538'000	5'083'930	Volume acheté supérieur aux prévisions compensé par report création d'un produit gaz de la gamme Vision		
830.3135.00	Achats matériel pour ventes à particuliers	SIN	44'387		-31.1	60'000	64'388	Matériel affecté à des chantiers refacturés aux clients		
830.3135.10	Achats matériel pour ventes internes	SIN	5'250	-47.5		10'000	24'505	Matériel affecté à des chantiers destinés à l'interne de la Ville		
830.3141.00	Entretien stations pdc/stock	SIN	50'878	49.6		34'000	48'950	Mise en conformité pistolets remplissage station GNC (compensé 830.3144.00 Entretien du réseau)		
830.3144.00	Entretien du réseau	SIN	38'903	-61.1	-51.4	100'000	80'117			
830.3154.00	Entretien des compteurs	SIN	26'841		-17.4	37'000	32'515			
830.3171.00	Frais information / documents / promotion	SIN	11'731	-58.1	84.0	28'000	6'377			
830.3182.00	Frais de téléphones	SIN	1'063			500	822			
830.3185.00	Honoraires et frais d'études	SIN	38'120			35'000	10'548			
830.3193.00	Cotisations à associations diverses	SIN	41'422			40'000	39'566			
830.3199.00	Frais divers	SIN	3'530			3'000	2'755			
830.3312.00	Amortissements ordinaires	FIN	730'300		13.7	716'200	642'255			
830.3819.00	Attribution au fonds de réserve	FIN	0			0	690'000			
830.3905.00	Imp. int. int. capital dotation	FIN	600'567	18.5	30.7	506'800	459'656			
830.3905.01	Imp. int. part. service administratif	FIN	682'263			747'979	667'001			
<b>830</b>	<b>Total des charges</b>		<b>8'389'497</b>	<b>-2.1</b>	<b>-1.4</b>	<b>8'565'579</b>	<b>8'512'329</b>			
830.4351.00	Abonnements et ventes	SIN	-11'204'381	11.3		-10'069'806	-10'975'315	Volume vendu supérieur aux prévisions (effet météorologique)		
830.4356.00	Bénéfice travaux, marchandises	SIN	-8'885	-91.1	-88.2	-100'000	-75'351	Marge sur le matériel posé sur les chantiers (préavis et extensions)		
830.4356.01	Ventes marchandises à particuliers	SIN	-121'509	86.9	-14.6	-65'000	-142'347	Matériel refacturé aux clients (en lien avec 830.3135.00/10 et salaires)		
830.4356.02	Ventes de services à particuliers	SIN	-21'428	78.6		-12'000	-391	Prestations refacturées aux clients (en lien avec 830.3135.00/10 et salaires)		
830.4356.03	Activation traitement extensions/préavis	SIN	-89'123	122.8	19.0	-40'000	-74'913	Valorisation des heures du personnel affectées aux travaux réalisés dans le cadre des préavis et des extensions		
<b>830</b>	<b>Total des revenus</b>		<b>-11'445'325</b>	<b>11.3</b>	<b>1.6</b>	<b>-10'286'806</b>	<b>-11'268'316</b>			
<b>86</b>	<b>Energies renouvelables</b>		<b>1'496</b>	<b>-199.7</b>	<b>-80.0</b>	<b>-1'500</b>	<b>7'477</b>			
<b>860</b>	<b>Energies renouvelables</b>		<b>1'496</b>	<b>-199.7</b>	<b>-80.0</b>	<b>-1'500</b>	<b>7'477</b>			
860.3171.00	Frais d'information, documents, promotions	SIN	1'496			1'500	10'884			
<b>860</b>	<b>Total des charges</b>		<b>1'496</b>	<b>-0.3</b>	<b>-86.3</b>	<b>1'500</b>	<b>10'884</b>			



N° - compte	Désignation		COMPTES 2017 CHF	var. sur B / 2017 en %	var. sur C / 2016 en %	BUDGET 2017 CHF	COMPTES 2016 CHF	Commentaire
860.4351.00	Ristourne sur ventes d'installations clés en mains	SIN	0			-3'000	-3'407	Offres en cours non concrétisées s/2017
<b>860</b>	<b>Total des revenus</b>		<b>0</b>	<b>-100.0</b>	<b>-100.0</b>	<b>-3'000</b>	<b>-3'407</b>	

## BILAN DE LA VILLE DE NYON

	Désignation	COMPTES 2017		COMPTES 2016		COMPTES 2015	
<b>91</b>	<b>ACTIFS</b>	<b>383'978'901</b>	<b>100.00%</b>	<b>335'901'987</b>	<b>100.00%</b>	<b>283'658'726</b>	<b>100.00%</b>
<b>910</b>	<b>Disponibilités</b>	<b>17'751'290</b>	<b>4.62%</b>	<b>17'641'789</b>	<b>5.25%</b>	<b>13'847'950</b>	<b>4.88%</b>
9100	Caisse	40'488		38'731		23'860	
9101	Chèques Postaux	9'041'042		5'789'514		3'233'744	
9102	Banques, comptes courants	8'669'760		11'813'544		10'590'346	
<b>911</b>	<b>Débiteurs et comptes courants</b>	<b>52'274'291</b>	<b>13.61%</b>	<b>48'521'110</b>	<b>14.45%</b>	<b>48'835'174</b>	<b>17.22%</b>
9111	Comptes courants	803'427		1'326'657		730'387	
9112	Impôts à encaisser	25'009'632		24'981'364		28'868'174	
9113	TVA à encaisser	-9'714		-3'118		350'558	
9114	Impôt fédéral anticipé supputé	5'576'847		4'117'735		3'365'205	
9115	Débiteurs	20'894'098		18'098'473		15'871'407	
<b>912</b>	<b>Placements du patrimoine financier</b>	<b>24'628'449</b>	<b>6.41%</b>	<b>25'800'376</b>	<b>7.68%</b>	<b>22'757'091</b>	<b>8.02%</b>
9120	Titres	1'487'674		1'487'101		1'486'216	
9122	Société Gais-Logis (prêt)	150'000		200'000		250'000	
9123	Immeubles patrimoine financier	22'990'775		24'113'275		21'020'875	
<b>913</b>	<b>Actifs Transitoires</b>	<b>11'192'629</b>	<b>2.91%</b>	<b>7'222'918</b>	<b>2.15%</b>	<b>5'157'255</b>	<b>1.82%</b>
9138	Comptes de liaison entre 2 périodes comptables	11'095'887		7'144'370		4'716'181	
9139	Impôt anticipé à récupérer	96'741		78'547		90'517	
<b>914</b>	<b>Investissements du patrimoine administratif</b>	<b>276'903'796</b>	<b>72.11%</b>	<b>235'376'543</b>	<b>70.07%</b>	<b>192'255'249</b>	<b>67.78%</b>
<b>9141</b>	<b>Ouvrage de génie civil et d'assainissement</b>	<b>174'409'709</b>		<b>129'346'658</b>		<b>83'333'798</b>	
9143.12	<i>Step &amp; collecteurs d'égouts</i>	19'907'492		20'669'138		21'497'719	
9141.05	<i>Travaux en cours</i>	154'502'218		108'677'521		61'836'078	

## BILAN DE LA VILLE DE NYON

Désignation		COMPTES 2017		COMPTES 2016		COMPTES 2015	
<b>9143</b>	<b>Bâtiments et construction</b>	<b>84'801'154</b>		<b>87'665'723</b>		<b>93'630'864</b>	
9141.01	Immeubles patrimoine administratif	1		1		1	
9143.03	Collège Secondaire du Rocher	6'341'464		6'677'964		6'941'500	
9143.05	Collège Secondaire de Marens	10'334'450		9'218'200		9'892'300	
9143.07	Centre funéraire	1'800'500		1'945'000		2'089'500	
9143.08	Bâtiment Service du Feu	1'238'600		1'458'200		1'458'200	
9143.10	Terrain parking Ruettes "anc. Abattoirs"	150'000		150'000		150'000	
9143.15	Immeuble Bel-Automne	0		0		0	
9143.19	Bâtiment des Services Industriels	4'289'600		4'529'800		4'770'000	
9143.20	Dépenses à amortir	60'646'539		63'686'558		68'329'363	
<b>9144</b>	<b>Installations des services Industriels</b>	<b>15'521'684</b>		<b>16'560'250</b>		<b>13'263'628</b>	
	Service des eaux	230'170		176'733		3'664'341	
	Service de l'électricité	4'907'433		5'771'094		1'449'900	
	Eclairage public	1'519'700		1'633'471		1'485'616	
	Service du gaz	8'864'382		8'978'952		6'663'771	
9146	Mobilier et Matériel	296'187		92'911		235'811	
9147	Stock marchandises	1'794'582		1'711'001		1'791'149	
9149	Autres biens SI	80'479		0		1'791'149	
<b>915</b>	<b>Prêts et capitaux de dotations</b>	<b>848'983</b>	<b>0.22%</b>	<b>848'986</b>	<b>0.25%</b>	<b>299'926</b>	<b>0.11%</b>
9153	Titre "patrimoine administratif"	848'983		848'986		299'926	
<b>916</b>	<b>Subventions et participations à amortir</b>	<b>379'464</b>	<b>0.10%</b>	<b>490'264</b>	<b>0.15%</b>	<b>506'081</b>	<b>0.18%</b>
9165	Subv. et partic. d' investissements à amortir	379'464		490'264		506'081	

## BILAN DE LA VILLE DE NYON

	Désignation	COMPTES 2017		COMPTES 2016		COMPTES 2015	
<b>92</b>	<b>PASSIFS</b>	<b>383'978'901</b>	<b>100.00%</b>	<b>335'901'987</b>	<b>100.00%</b>	<b>283'658'726</b>	<b>100.00%</b>
<b>920</b>	<b>Engagements courants</b>	<b>17'970'830</b>	<b>4.68%</b>	<b>12'374'079</b>	<b>3.68%</b>	<b>12'989'018</b>	<b>4.58%</b>
9200	Créanciers	15'996'687		10'660'516		12'205'899	
9206	Comptes courants	1'974'143		1'713'563		679'855	
<b>921</b>	<b>Dettes à court terme</b>	<b>36'000'000</b>	<b>9.38%</b>	<b>45'000'000</b>	<b>13.40%</b>	<b>35'024'886</b>	<b>12.35%</b>
9210	Emprunts par obligation simple	36'000'000		45'000'000		35'024'886	
<b>922</b>	<b>Emprunts à moyen et long terme</b>	<b>227'000'000</b>	<b>59.12%</b>	<b>168'000'000</b>	<b>50.01%</b>	<b>133'000'000</b>	<b>46.89%</b>
9221	Emprunts par obligation simple	227'000'000		168'000'000		133'000'000	
<b>925</b>	<b>Passifs transitoires</b>	<b>2'456'512</b>	<b>0.64%</b>	<b>3'117'492</b>	<b>0.93%</b>	<b>1'779'895</b>	<b>0.63%</b>
9258	Compte de liaison entre 2 périodes comptables	850'605		1'610'461		533'511	
9259	Intérêts courus et couverture énergie à rembourser	1'708'231		1'507'023		1'143'119	
9209	TVA due	-102'323		9		103'264	
<b>928</b>	<b>Financement spéciaux et fonds de réserve</b>	<b>97'549'012</b>	<b>25.40%</b>	<b>100'922'291</b>	<b>30.05%</b>	<b>94'480'068</b>	<b>33.31%</b>
9280	Fonds alimentés par des recettes affectées	27'039'173		25'509'427		21'689'625	
9281	Fonds de renouvellement et de rénovation	1'125'304		1'125'304		1'125'304	
9282	Fonds de réserve	68'978'013		73'911'796		71'303'240	
9284	Fonds couverts et capital inaliénable	406'523		375'764		361'899	
<b>929</b>	<b>Capital</b>	<b>3'002'547</b>	<b>0.78%</b>	<b>6'488'124</b>	<b>1.93%</b>	<b>6'488'124</b>	<b>2.29%</b>
9290	Reporté au 1er janvier	6'488'124		6'488'124		5'299'458	
	Excédent de revenus/(charges) de l'exercice	-3'485'577		0		1'188'666	

DEPENSES D'INVESTISSEMENTS			
		2017	2016
<b>5</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>62'637'175.59</b>	<b>58'652'291.76</b>
<b>50</b>	<b>Investissements</b>	<b>62'637'175.59</b>	<b>58'491'267.32</b>
501	Ouvrages de génie civil et d'assainissement	5'905'964.77	2'724'265.60
503	Bâtiments et constructions	42'415'875.27	43'354'790.84
504	Installations des Services Industriels	12'778'275.27	11'383'246.16
505	Forêts	0.00	0.00
506	Machines, mobilier et véhicules	276'170.01	643'526.65
507	Marchandises et approvisionnements	83'581.02	-80'147.77
509	Autres biens	1'177'309.25	465'585.84
<b>52</b>	<b>Prêts et participations permanentes</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
522	Communes et associations de communes	0.00	0.00
525	Autres prêts et participations	0.00	0.00
<b>56</b>	<b>Subventions d'investissements</b>	<b>0.00</b>	<b>161'024.44</b>
562	Communes et associations de communes	0.00	0.00
565	Autres subventions	0.00	161'024.44
<b>58</b>	<b>Autres investissements</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
580	Indemnités d'expropriation	0.00	0.00
589	Autres dépenses d'investissements	0.00	0.00

Investissements	2017	2016
5 - Dépenses d'investissements	62'637'175.59	58'652'291.76
61 - Participation de tiers	-10'683'967.27	-4'664'307.30
66 - Subventions	-154'990.48	-207'208.00
<b>Dépenses d'investissements nets</b>	<b>51'798'217.84</b>	<b>53'780'776.46</b>

RECETTES D'INVESTISSEMENTS			
		2017	2016
<b>6</b>	<b>RECETTES</b>	<b>21'171'526.61</b>	<b>15'514'528.30</b>
<b>60</b>	<b>Transfert du patrimoine financier</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
609	Transfert du patrimoine financier	0.00	0.00
<b>61</b>	<b>Participations de tiers</b>	<b>10'683'967.27</b>	<b>4'664'307.30</b>
618	Ventes de terrains	0.00	1'873'620.00
619	Participations de tiers	10'683'967.27	2'790'687.30
<b>62</b>	<b>Remb. de prêts et particip.permanentes</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
622	Communes et associations des communes	0.00	0.00
<b>66</b>	<b>Subventions</b>	<b>154'990.48</b>	<b>207'208.00</b>
660	Confédération	0.00	0.00
661	Canton	137'108.48	207'208.00
669	Autres subventions	17'882.00	0.00
<b>68</b>	<b>Reprises des amortissements et réserves</b>	<b>10'332'568.86</b>	<b>10'643'013.00</b>
681	Reprises des amortissements ordinaires	10'332'568.86	10'643'013.00
683	Reprises des amortissements extraordinaires	0.00	0.00
688	Reprises des fonds de renouvellement	0.00	0.00
689	Reprises des réserves	0.00	0.00

Dépenses ./ Recettes			
<b>69</b>	<b>Augmentation des investissements</b>	<b>41'465'648.98</b>	<b>43'137'763.46</b>



















### INVESTISSEMENT DU PATRIMOINE FINANCIER

Comptes à amortir	Année boucle-ment	N° / année Préavis	Taux	Crédits accordés	Solde à amortir 31.12.2016	Au 31.12.2017 Dépenses "nettes"	Amort. cumulés 31.12.2016	Amort. ord. 2017	Amort. cumulés 31.12.2017	Attrib. / Prélèv. sur fonds	Solde à amortir 31.12.2017
<b>503 Bâtiments et constructions</b>				<b>6'930'400.00</b>	<b>22'407'275.00</b>	<b>24'553'883.40</b>	<b>2'146'608.40</b>	<b>113'500.00</b>	<b>2'260'108.40</b>	<b>1'000'000.00</b>	<b>21'293'775.00</b>
1 Immeubles du patrimoine financier (valeur estimation fiscale)	---	---	---	0.00	17'942'375.00	17'942'375.00	0.00	0.00	0.00	0.00	17'942'375.00
<b>Estimation fiscale des immeubles</b>											<b>17'942'375.00</b>
1 Achat parcelle no 1093 sise route Champ-Colin 8 à Nyon, pr. 253-2016		2016.253	3.33	3'285'400.00	3'214'900.00	3'214'900.00	0.00	0.00	0.00	1'000'000.00	2'214'900.00
1 Travaux transf. immeuble Tour de l'Horloge parc. 32	1999	1997.165	3.33	3'645'000.00	1'250'000.00	3'396'608.40	2'146'608.40	113'500.00	2'260'108.40	0.00	1'136'500.00
<b>Travaux à amortir</b>											<b>3'351'400.00</b>
<b>Sous-total</b>											<b>21'293'775.00</b>
<b>Immeubles Fonds Fischer</b>					1'706'000.00			9'000.00			1'697'000.00
<b>TOTAL IMMEUBLES PATRIMOINE FINANCIER</b>											<b>22'990'775.00</b>

### Immeubles patrimoine financier

N° Parcelle	N° E.C.A.	Situation	Description	Valeur ECA	Estimation fiscale
4	---	Promenade du Jura 15-17-19	Habitation	0.00	395'000.00
32	594	Rue du Temple 6	Habitation	3'378'104.00	1'865'000.00
33	597	Rue du Temple 4	Habitations	0.00	470'000.00
34	598	Rue du Temple 2	Habitations	0.00	165'000.00
312	242	Chemin Usteri 5	Habitation	454'750.00	272'000.00
315	250/251/1942	Rue St.-Jean 5	Habitation, garage	947'926.00	130'000.00
348	1906	Rue de Rive 3	Pisciculture	1'376'565.00	475'000.00
350	3253	Rue de Rive 11	Local matériel aviron	165'200.00	5'000.00
351	61	Rue de Rive 9	Locaux de musique	587'777.00	75'000.00
352	62	Rue de Rive 11	Local aviron	956'527.00	25'000.00
412	89	Rue de Rive 21	Habitation, commerce	1'798'227.00	100'000.00
440	698	Rue de Rive 54	Habitation	6'420'520.00	300'000.00
522	---	Route de Clémenty 13	Places - jardins	0.00	285'000.00
528	827/828	Route de Genève 2-4	Habitation	3'204'988.00	3'380'000.00
534	831/2006	Route de Genève 6	Habitation, garage	1'739'490.00	1'714'000.00
621	---	La Morâche	Habitations	0.00	704'000.00
628	---	Route de St-Cergue 1	Habitations, bureaux et dépôts	0.00	1'300'000.00
629	---	Route de St-Cergue 7	Habitations	0.00	210'000.00
637	---	Chemin de Prélaz 2	Parking du Martinet	0.00	2'000'000.00
684	---	La Morâche	Prés-champs	0.00	200.00
685	---	La Morâche	Prés-champs	0.00	65'000.00
762	2765b	Les Tattes d'Oie 97	Collège	0.00	747'000.00
860	2269	Chemin des Plantaz 47	Bel-Automne - Auberge de jeunesse	0.00	0.00
876	1149/1150/1151/1152	Avenue des Eules 5	Habitation, dépôt	1'211'420.00	200'000.00
877	1153/2445	Chemin de Bourgogne 8	Habitations, garages	366'323.00	455'000.00
882	1430	Chemin de Mangette 4	Habitation	722'182.00	300'000.00
1093	2507	Route de Champ-Colin 8	Bâtiment industriel	1'969'760.00	1'600'000.00
---	2527	Chemin de bourgogne	Dépendance privée	18'333.00	0.00

N° Parcelle	N° E.C.A.	Situation	Description	Valeur ECA	Estimation fiscale
1242	---	Les Frenes	Habitations	0.00	50'000.00
1243	847/848	Route de Genève 11	Habitation	435'114.00	250'000.00
1260	1781	Route de Divonne 53	Habitation	423'813.00	395'000.00
1307	1924/2380	Chemin de Mangette 10	Ecole des Plantaz	2'468'523.00	210'000.00
1782	1991	Route de Divonne 68	Habitation	442'842.00	350'000.00
1618	---	En Mangette	Places - jardins	0.00	15'000.00
1906	---	A l'Asse	Prés-champs	0.00	12'000.00
1907	---	A l'Asse	Bois	0.00	10'000.00
1914	1890	Route de St.-Cergue 122	Habitation	1'112'156.00	800'000.00
1916	---	Route de St.-Cergue 120	Habitation	0.00	265'000.00
1924	---	A l'Asse	Prés-champs	0.00	450'000.00
2448	---	Aux Tines	Places - jardins	0.00	400'000.00
2449	---	Aux Tines	Prés-champs	0.00	518'000.00
2456	---	A la Vuarpillière	Prés-champs	0.00	190'000.00
2639	---	Chemin du Joran 32	Champ	0.00	0.00
2724	---	A la Vuarpillière	Inculte	0.00	110'000.00
		<b>TOTAL IMMEUBLES PATRIMOINE FINANCIER</b>		<b>30'200'540.00</b>	<b>21'262'200.00</b>
314	240	Chemin Usteri 1	Habitations	421'715.00	80'000.00
705	2721	Route de St.-Cergue 21	Habitations	2'063'695.00	1'761'000.00
		<b>TOTAL DU FONDS WALTER FISCHER</b>		<b>2'485'410.00</b>	<b>1'841'000.00</b>



**Immeubles patrimoine administratif entrant dans le calcul de la taxe pour l'équipement communautaire**

N° Parcelle	N° E.C.A.	Situation	Description	Valeur ECA	Estimation fiscale
4**	514/515/3346	Rue du Collège 33	Bâtiment scolaire + containers provisoires	17'350'857.00	0.00
DP 19	3136	Chemin d'Eysins	Abris de bus	28'125.00	0.00
DP 20	2589	Route de Divonne	Abris de bus	29'531.00	0.00
DP 24	2557	Chemin d'Eysins	Abris de bus	28'125.00	0.00
30	587	Rue du Temple	Temple National	6'235'000.00	0.00
86	526	Place du Marché 2	Bâtiment administratif	1'871'021.00	0.00
107	2482/2528/2552/2562	Chemin de Prélaz 5	Bâtiments scolaire Nyon Rocher	50'451'134.00	11'500'000.00
144	645	Place du Château 10	Bâtiment administratif	5'168'750.00	950'000.00
160	2561	Rue Maupertuis 9	Basilique et Musée Romain	1'739'159.00	0.00
167	664	Place du Château 2	Bâtiment administratif	201'709.00	0.00
169	662	Place du Château 2	Bâtiment administratif	3'834'669.00	200'000.00
176	672/673	Place du Château 3 - 5	Bâtiment administratif	8'197'158.00	1'500'000.00
178	666	Place du Château	Château	11'452'386.00	0.00
199	150	Rue de la Colombière 22-24	Fontaine - réduit dans niches mur	67'500.00	0.00
280	360	Avenue Viollier 10	Bibliothèque communale	1'663'080.00	100'000.00
293	2638	Chemin de la Redoute 12	Ecole de la Redoute	2'376'648.00	0.00
303	163/1454/2135/2234/3617	Rue des Marchandises 2 - 4 - 5 - 11	Salle communale, des expositions, ludothèque, local pompier, pigeonier	7'405'680.00	650'000.00
307	236/238	Rue St.-Jean 1	Habitation, hangar, dépôt, station de transformation	1'977'476.00	300'000.00
316	247/1873/1874/2770	Rue des Marchandises 7 - 9	Habitation, garages, dépôts	2'002'795.00	616'000.00
317	3026	Rue des Marchandises 3	Centre d'accueil pour écoliers	372'045.00	571'000.00
318	255/256/1598	Rue des Marchandises 1	Habitations et bûcher (Canyon)	652'660.00	403'000.00
347	31	Parking de Rive	W.-C. publics	33'600.00	20'000.00
414	754/755/757/761	Quai Louis-Bonnard 4 - 6 - 8	Musée du Léman	8'796'027.00	355'000.00
507	433	Rue de la Combe 2	Maison Gubler - Future UAPE	1'842'969.00	2'840'000.00
527	1868	Le petit port	Amarrage et bateau du sauvatage	767'813.00	75'000.00
529	3328	Route de Clémenty 4	Centre Funéraire	3'664'261.00	60'000.00
537	1631/1632/1633	Route de Genève 12	Plage des Trois Jetée - vestiaires et divers	1'549'369.00	100'000.00

N° Parcelle	N° E.C.A.	Situation	Description	Valeur ECA	Estimation fiscale
563	3015	Quai Louis-Bonnard	WC publics	75'833.00	665'000.00
568	3080/3106	Bois-Bougy 7	Bâtiment, garages et serres (Espaces verts)	5'087'373.00	682'000.00
761	2765a/2903	Les Tattes d'Oie 97	Bâtiment scolaire	7'947'682.00	2'615'000.00
831	3137	Chemin des Plantaz 15	Bâtiment scolaire	5'720'220.00	0.00
860	2639	Chemin des plantaz	Abris de bus	22'950.00	0.00
875	1147/1148	Chemin de Bourgogne 10-12	Atelier et dépôt	4'655'160.00	700'000.00
1071	1333/1339	Chemin des Tines	Stand de tir	444'526.00	51'000.00
DP 1106	2619	Chemin des plantaz	Abris de bus	43'180.00	0.00
1144	2407/2408/2409/3626	Route du Stand 5 - 7 - 9 - 11	Collège Nyon Marens	65'960'330.00	0.00
DP 1156	2777	Route de l'Etraz	Abris de bus	23'000.00	0.00
1181	2824	Route de Genève 37 - 39	Centre sportif Colovray	13'672'258.00	0.00
1187	2444	Chemin de la Piscine 12 - 14	Piscine de Colovray	6'019'750.00	2'500'000.00
1199	56	Rue César-Soulié 1/Vy-Creuse 1-3	Usine à gaz	3'566'260.00	485'000.00
1200*	2883	Chemin des Plantaz 40 - 60	Abri public	60'177.00	0.00
1316	1532/1836	Chemin de Mangette 8	Bâtiment, crèche scolaire	495'068.00	825'000.00
1455	3345/3487/3675	Chemin du Couchant 1	Ecole du Couchant + UAEP du Cèdre magique	19'140'695.00	0.00
1519	2443	Chemin du Couchant 6 - 8	Bâtiment scolaire	4'799'023.00	0.00
1539	2277	Chemin des Plantaz 18	Bâtiment scolaire	3'970'852.00	0.00
1686	3099	Chemin du Couchant	Abri de bus	10'938.00	0.00
1688	2768	Route de Divonne 17	Abri de bus	38'352.00	0.00
1782*	3129/3189	Route de Champ-Colin 4	Service du Feu + dépôts des biens culturel	13'195'710.00	0.00
1903	3600/3601/3602/3603	L'Asse	Déchetterie + CERV	12'711'800.00	0.00
1945*	2590	Les Oies	Abri PC	3'798'750.00	0.00
412**	90	Rue de Rive 21	Urinoirs publics	147'250.00	0.00
DP 1009	380	Place Bel-Air	Abri PC	269'398.00	0.00
331	133	St.-Cergue	Les Allevays	1'616'780.00	850'000.00
525*	460	Trélex	Station transfert des ordures	571'966.00	0.00
5019	3379	Route de Champ-Colin 6	Bâtiment des SI	8'436'004.00	0.00
5145	---	Rue de la Vy-Creuse	Route	0.00	0.00
5161	---	Rue de la Morâche	Route	0.00	0.00
5162	---	La Morâche	Trottoir, place piétonne	0.00	0.00
5185	---	En Marens	Route	0.00	0.00
5186	---	En Marens	Champ	0.00	0.00

N° Parcelle	N° E.C.A.	Situation	Description	Valeur ECA	Estimation fiscale
		<b>TOTAL VILLE</b>		<b>322'260'832.00</b>	<b>29'613'000.00</b>
1397	2486/3618	Chemin des Pâquerettes 17	Maison de Bourgogne - E.M.S. + bât. pers. âgées	11'481'404.00	3'190'000.00
		<b>TOTAL IMMEUBLE PERSONNES AGEES</b>		<b>11'481'404.00</b>	<b>3'190'000.00</b>
	<b>TOTAL IMMEUBLES PATRIMOINE ADMINISTRATIF ENTRANT DANS LE CALCUL DE LA TAXE POUR L'EQUIPEMENT COMMUNAUTAIRE</b>			<b>333'742'236.00</b>	<b>32'803'000.00</b>
	<b>VALEUR ECA DU MOBILIER COMMUNAL</b>			<b>47'059'418</b>	

**Immeubles patrimoine administratif n'entrant pas dans le calcul de la taxe pour l'équipement communautaire**

N° Parcelle	N° E.C.A.	Situation	Description	Valeur ECA	Estimation fiscale
2	1558	Rue de la Combe	Station de transformation	260'028.00	0.00
6	---	Eysins	Cibles Nyon " zone Plantachoux "	0.00	5'000.00
7	---	Arzier		0.00	300'000.00
21	614	Gingins	Réservoir des Crues	3'564'103.00	60'000.00
23	---	Quai de Rive	Grande jetée	0.00	0.00
39	---	Rue du Collège	Places - jardins	0.00	0.00
49	---	Borex	Réservoir du Saugeau	0.00	1'000.00
76	---	En Colovray	Prés-champs	0.00	5'000.00
107	3493	Chemin de Prélaz 5	Station électrique	41'880.00	0.00
159	424	Duillier	PDC	245'192.00	12'000.00
166	216/374	Duillier	Station pompage et électrique des Pralies	238'235.00	152'000.00
179	---	Rue Juste Olivier 7	Places - jardins	0.00	0.00
189	---	Duillier	DDP	0.00	15'500.00
282	---	Aux Foulis	Prés-champs	0.00	1'000.00
303**	164/1932	Rue des Marchandises 2 - 4 - 5 - 11	Salle communale, des expositions, ludothèque, local pompier	1'541'605.00	0.00
304	---	Rue Saint-Jean	Prés-champs	0.00	630'000.00
306	---	Chemin Usteri	Prés-champs	0.00	230'000.00
307*	235/1581	Rue St.-Jean 1	Habitation, hangar, dépôt, station de transformation	1'151'341.00	0.00
316**	1484	Rue des Marchandises 7 - 9	Habitation, garages, dépôts	1'449'909.00	0.00
334	2845	Rue de Rive 2	Station d'épuration	15'909'750.00	0.00
343	---	Rue de Rive3	Places - jardins	0.00	1'000.00
356	---	Crans	Sortie parking de Colovray	0.00	4'000.00
367	---	Rue de la Porcelaine 17	Places - jardins	0.00	0.00
377	---	Rue de Rive	Places - jardins	0.00	5'000.00
378	---	Rue de Rive	Places - jardins	0.00	500.00
380	---	Rue de Rive	Places - jardins	0.00	5'000.00
388	---	Rue de la Poterie	Places - jardins	0.00	1'000.00

N° Parcelle	N° E.C.A.	Situation	Description	Valeur ECA	Estimation fiscale
400	250	Duillier	Station pompage du Bucleis	795'615.00	380'000.00
419	---	La duche	Places - jardins	0.00	22'500.00
479	477	Duillier	Station pompage du Fresne	58'890.00	11'000.00
480	369	Duillier	Source / captage du Fresne	27'645.00	1'000.00
505	---	A La Vuarpillière	Prés-champs	0.00	0.00
507**	431	Rue de la Combe 2	Garage et Bûcher	25'000.00	0.00
532	---	La Croisette	Pavillon	0.00	150'000.00
533	---	Promenade du Mont Blanc	Places - jardins	0.00	5'000.00
536	---	Les Grèves	Prés-champs	0.00	20'000.00
613	---	Chemin du Ronsier	Jardin	0.00	0.00
618	---	Rte de St-Cergue 2	Places - jardins	0.00	0.00
627	---	Route de St-Cergue	Places - jardins	0.00	26'000.00
632*	1088	Chemin du Canal 5	Station transformation électrique	247'756.00	0.00
692	---	Le Ronsier	Places - jardins	0.00	1.00
719	---	Le Corjon	Places - jardins	0.00	0.00
770	2931	La Prairie	Station transformation électrique	30'863.00	100.00
784	---	La Morâche	Places - jardins	0.00	50'000.00
825	---	Au Martinet	Prés-champs	0.00	100.00
835	---	Le Pré de la Ville	Prés-champs	0.00	30'000.00
874	---	En Mangette	Prés-champs	0.00	10'000.00
878	1142	Chemin des Eules	Station transformation et WC	219'273.00	15'000.00
916	---	Au Petit Changins	Prés-champs	0.00	20'000.00
968	2395/3380	La Vuarpillière	Réservoir d'eau	2'563'919.00	20'000.00
1098	---	Aux Foulis	Forêt	0.00	0.00
1124	2936	Route du Stand 39	Station transformation électrique	651'750.00	0.00
1128	---	Au Boiron	Places - jardins	0.00	10.00
DP 1158	377	Rue de l'industrie	Station transformation électrique	231'648.00	0.00
1184	896	Chemin de la Piscine 5	Habitation	441'875.00	0.00
1191	1612	La Dûche	Station transformation	220'159.00	10'000.00
1199**	53/1580	Rue César-Soulié 1/Vy-Creuse 1-3	Dépôt, local musique + Stat. Électr.	900'256.00	0.00
1263	1136	Route de St.-Cergue 64	Habitation	365'625.00	0.00

N° Parcelle	N° E.C.A.	Situation	Description	Valeur ECA	Estimation fiscale
1338	---	Côteau de la Redoute	Prés-champs	0.00	60'000.00
1346	---	Chemin de Prélaz	Habitation	0.00	0.00
1503	---	Chemin de Mangette	Prés-champs	0.00	0.00
5134*	2495	Route de l'Etraz 64	Station transformation électrique	243'409.00	0.00
1576	3110	Bois-Bougy	Station transformation électrique	48'021.00	10'000.00
1614	2216/2322	Route de Genève 41	Habitation	528'500.00	456'000.00
1619	2204	Avenue des Eules 7	Habitations	613'594.00	0.00
1650	2772	Chemin des Pâquerettes	Station de transformation	77'273.00	42'000.00
1674	---	En Champ-Colin	Chemin	0.00	5'000.00
1675	---	La Combe	Bois	0.00	30'000.00
1695	2366	Impase de Champ-Colin	Station de gaz	108'182.00	15'000.00
1696	---	Impasse de Champ-Colin 4	Prés-champs	0.00	15'000.00
1710	---	Route du Stand	Inculte	0.00	0.00
1711	---	En Colovray	Prés-champs	0.00	125'000.00
1714	---	Aux Plantaz	Abris de bus	0.00	0.00
1825	---	En Marens	Places - jardins	0.00	0.00
1902	3014	Chemin du Bochet 8	Station d'épuration	32'644'770.00	680'000.00
1915	---	A la Vuarpillière	Prés-champs	0.00	9'000.00
1917	2773	Chemin de la Vuarpillière	Station transformation électrique	144'682.00	48'000.00
2338	---	Route de Divonne	Station de transformation	0.00	0.00
2501	---	Place du Marché 2	Local d'exploitation	0.00	50'000.00
2505	---	Place du Marché 2	Habitation	0.00	416'000.00
3251	2832	L'Asse	Station transformation	141'704.00	500.00
3467	---	Rue Maupertuis	Inculte	0.00	888.00
3666	---	Route de St.-Cergue	Places - jardins	0.00	0.00
3927	1974	Rte de St-Cergue 22	Garages	34'063.00	0.00
3960	---	Route de St.-Cergue	Places - jardins	0.00	0.00
3961	---	Route de St.-Cergue	Places - jardins	0.00	0.00
3962	---	L'Asse	Places - jardins	0.00	0.00
3963	---	Route de St.-Cergue	Places - jardins	0.00	0.00
4889	---	Chemin du Canal	Places - jardins	0.00	10'000.00

N° Parcelle	N° E.C.A.	Situation	Description	Valeur ECA	Estimation fiscale
5001	---	Outre Le Boiron	Places - jardins	0.00	0.00
5004	---	A la Vuarpillière	Prés-champs	0.00	0.00
5022	---	Chemin Falconnier	Pré-champs	0.00	0.00
5026	---	Route du Stand	Places - jardins	0.00	0.00
5055	---	En Mangette	Prés-champs	0.00	0.00
5060	---	Rue des Marchandises	Places - jardins	0.00	40'000.00
5102	---	En Mangette	Prés-champs	0.00	0.00
5109	---	En Mangette	Prés-champs	0.00	70'000.00
5119	---	En Colovray	Prés-champs	0.00	0.00
5120	---	Promenade du Jura	Route, chemin	0.00	0.00
1945*	2554	Les Oies	Station transformation	107'727.00	0.00
DP 1001	1557	Rue de la Combe	Station transformation	55'636.00	0.00
DP 1009	2644	Place Bel-Air	Parking souterrain	2'815'980.00	0.00
DP 1055	2986	Clémenty	Giratoire de Clémenty	93'000.00	0.00
30	---	Gingins	Source Arpey	0.00	38'000.00
31	---	Gingins	Source Arpey " chambre départ source "	0.00	2'000.00
152	---	Gingins		0.00	5'000.00
157	---	Gingins		0.00	5'000.00
419	---	Gingins		0.00	500.00
420	---	Gingins		0.00	500.00
55	458	Prangins	Ancienne chambre de partage du Fresne	97'049.00	100.00
102	557	Prangins	Poste de la Longeraie	3'060'000.00	700'000.00
368	834	Prangins	Cabine détente de gaz	71'250.00	0.00
20	88	St.-Cergue	Bâtiment forestier	1'088'020.00	460'000.00
252	534/614/641	St.-Cergue	Habitation	0.00	1'300.00
261	535/631/639/640/678/703/712/1384/1385	St.-Cergue	Habitation, couvert, garage	0.00	2'000.00

N° Parcelle	N° E.C.A.	Situation	Description	Valeur ECA	Estimation fiscale
330	296	St.-Cergue	Dépôt de cantonniers	27'102.00	250'000.00
331**	129/130/778/1070	St.-Cergue	Les Allevays	1'318'985.00	0.00
332	---	St.-Cergue	Forêt	0.00	500.00
333	---	St.-Cergue	Forêt	0.00	3'500.00
334	---	St.-Cergue	Forêt, prés-champs	0.00	12'000.00
338	183/474	St.-Cergue	Combe-Grasse	1'049'260.00	500'000.00
339	184/185/186	St.-Cergue	Les Fruitière	2'879'721.00	250'000.00
340	182	St.-Cergue	Le Rosset	1'197'990.00	150'000.00
350	179/339/343	St.-Cergue	Les Archettes	1'321'780.00	170'000.00
718	---	St.-Cergue	Forêt, prés-champs	0.00	10'000.00
2328	---	St.-Cergue	champs	0.00	0.00
---	297	Signy-Avenex	Station service de gaz naturel	70'090.00	0.00
252	---	Trélex		0.00	1'000.00
277	---	Trélex		0.00	10.00
319	---	Trélex		0.00	160'000.00
323	---	Trélex		0.00	4'000.00
100001	---	Trélex		0.00	178'000.00
5208	---	Nyon		0.00	0.00
675	---	Chemin du Cossy		0.00	0.00
2093	---	Nyon		0.00	10'000.00
2110	---	Nyon		0.00	190'000.00
2091	---	Nyon		0.00	0.00
<b>TOTAL IMMEUBLES PATRIMOINE ADMINISTRATIF N'ENTRANT PAS DANS LE CALCUL DE LA TAXE POUR L'EQUIPEMENT COMMUNAUTAIRE</b>				<b>81'020'105.00</b>	<b>7'384'509.00</b>

Les parcelles avec \* ne nous appartiennent pas

Celles avec \*\* ont été comptabilisées dans une autre catégorie du patrimoine



**LISTE DES CREDITS SPECIAUX BOUCLES EN 2017**

No préavis	Dates des décisions	No comptes et libellés	Crédit accordé	Montants dépensés en CHF (dépense nette d'invest.*)
		<b>1. COMPTES DE FONCTIONNEMENT (Cptes ordinaires)</b>		
2017.57	13.11.2017	Crédit supplémentaire budget 2017, 1ère série	261'000	4'000
2017.82	26.02.2018	Crédit supplémentaire budget 2017, 2ème série	262'500	0
		<b>TOTAL</b>	<b>523'500</b>	<b>4'000</b>
		<b>2. DEPENSES A AMORTIR (Patrimoine administratif)</b>		
2000.97	18.12.2000	Amélioration de la maison de Bourgogne	800'000	800'000.00
2009.129	16.11.2009	Etude préalable "La Rippe Eole"	85'000	22'653.65
2010.143	25.01.2010	Réalisation d'un plan de quartier pour le secteur d'Etraz-Sud (Esp'Asse)**	113'000	105'950.10
2011.182	24.01.2011	Planification territoriale du secteur de Colovray	290'000	166'816.90
2011.197	04.04.2011	Elaboration d'un schéma directeur, d'un PPA et d'une étude de faisabilité financière dans le secteur Mangette	230'000	108'607.15
2012.41	30.01.2012	Réseau routier et assainissement - entretien constructif 2012	388'000	276'743.25
2012.55	12.11.2012	Modification de l'addenda du plan d'extension "Les Ruettes": décadastration partielle du domaine public et étude pour un parking souterrain	130'000	130'000.00
2013.111	24.06.2013	Complexe scolaire de Nyon-Marens: étude et rénovation	1'690'000	1'689'849.70
2013.131	11.11.2013	Crédit d'étude pour le concept "Cœur de Ville	130'000	-460.80
2014.136	03.02.2014	Travaux d'optimisation énergétique et d'entretien du bâtiment à l'Asse	662'000	567'595.35
2015.198	18.05.2015	Remplacement du central téléphonique	317'400	288'276.25
2015.214	22.06.2015	Réalisation d'un skate-park provisoire à Colovray	290'000	247'384.00
2015.234	05.10.2015	Plan de quartier Marens-Couchant: déplacement des collecteurs d'assainissement et des conduites des Services Industriels	812'000	664'779.70
2016.253	25.04.2016	Achat de la parcelle n° 1093 à Champ-Colin	3'285'400	3'214'900.00
		<b>TOTAL</b>	<b>9'222'800</b>	<b>8'283'095.25</b>

\* Investissements - subventions

\*\* Crédit initial de CHF 88'000 et crédit supplémentaire de CHF 25'000

**CAUTIONNEMENTS DE LA VILLE AU 31 DECEMBRE 2017**

DATE	INSTITUTIONS	DECISION DU CONSEIL COMMUNAL	DECISION DE L'ETAT	DATE DE FIN	MONTANTS OCTROYES	MONTANTS ACTIVES
17.12.2001	Tennis Club de Nyon	13.05.2002	15.07.2002	17.12.2049	2'400'000	-
02.12.2002	Société coopérative des Plantaz	03.03.2003	08.12.2003	02.12.2022	1'700'000	<b>1'700'000</b>
16.08.2004	Société Télé-Dôle	08.11.2004	16.02.2006	15.06.2017	850'699	-
02.08.2005	Société coopérative Gais-Logis	07.11.2005	24.01.2006	02.08.2025	1'007'000	<b>1'007'000</b>
19.02.2007	Usine à gaz	---	---	---	50'000	<b>50'000</b>
11.06.2007	Société coopérative Cité-Derrière	03.09.2007	---	03.09.2022	2'408'100	<b>2'408'100</b>
22.09.2010	Société coopérative PrimaVesta	13.12.2010	---	31.12.2044	4'500'000	<b>4'500'000</b>
<b>Montant total</b>						<b>9'665'100</b>

**ENGAGEMENTS DE LA VILLE**

DECISION MUNICIPALE	ENGAGEMENTS	DEBUT DE L'ENGAGEMENT		FIN DE L'ENGAGEMENT	MONTANTS ENGAGES	MONTANTS ACTIVES
27.05.2013	Engagement à la récapitalisation de la CIP	01.01.2014		31.12.2018	762'844	<b>762'844</b>
<b>Montant total</b>						<b>762'844</b>

## Liste des collaborations intercommunales

<b>Association de communes, ententes intercommunales et autres regroupements de droit public</b>	<b>Forme juridique</b>	<b>Nom du réviseur agréé ou expert-réviseur agréé</b>
Police Nyon Région (PNR)	Association de commune	Fiduciaire Fidinter S.A.
Service de Défense Incendie et Secours (SDIS) Nyon-Dôle	Association de commune	Fiduciaire Fidinter S.A.
Association Intercommunale Enfance et Ecoles Asse et Boiron (AEE)	Association de commune *	Fiduciaire Bettex Frères et Partenaires
Office Régional d'Orientation Scolaire et Professionnelle Nyon-Rolle	Entente intercommunale *	Fiduciaire Fidinter S.A.
Centre funéraire régional Nyon-Rolle	Entente intercommunale *	Fiduciaire Fidinter S.A.

\*Commune boursière: Ville de Nyon

NB: la collaboration entre l'AEE et la Ville de Nyon concerne uniquement la structure d'accueil familial Asse-Boiron (cf. chapitre 764).

**BILAN - FONDS DE RESERVE ET FINANCEMENTS SPECIAUX**

		COMPTES 2017		COMPTES 2016		COMPTES 2015	
<b>928</b>	<b>Financements spéciaux et Fonds de réserve</b>	<b>97'549'012.41</b>	<b>100%</b>	<b>100'922'290.95</b>	<b>100%</b>	<b>94'480'067.74</b>	<b>100%</b>
<b>9280</b>	<b>Fonds alimentés par réserves affectées</b>	<b>27'039'172.52</b>	<b>27.7%</b>	<b>25'509'426.78</b>	<b>25.3%</b>	<b>21'689'625.18</b>	<b>23.0%</b>
	<i>Autres biens</i>	<b>3'248'145.19</b>	<b>3.3%</b>	<b>2'409'542.26</b>	<b>2.4%</b>	<b>913'474.42</b>	<b>1.0%</b>
01	Développement touristique	162'996.10		5'890.95		0.00	
08	Egouts et épuration	1'946'737.30		1'542'117.68		0.00	
09	Ordures ménagères, décharges	454'712.19		211'553.23		47'771.62	
10	Aménagement du port	683'699.60		649'980.40		604'884.02	
16	Service du Feu II	0.00		0.00		260'818.78	
	<b>Installations Services Industriels</b>	<b>23'791'027.33</b>	<b>24.4%</b>	<b>23'099'884.52</b>	<b>22.9%</b>	<b>20'776'150.76</b>	<b>22.0%</b>
27	Service des eaux	15'214'201.41		14'764'123.05		14'067'682.08	
28	Régularisation des tarifs du gaz	3'343'071.26		3'483'329.66		2'793'329.66	
29	Libér. du marché de l'électricité et régul. des tarifs	0.00		12'939.00		12'939.00	
30	Exploitation du réseau électricité	2'273'591.27		2'117'373.21		1'378'674.65	
32	Efficacité énergétique et énergie renouvelable	2'355'328.04		2'019'695.10		1'964'767.58	
33	Développement durable	337'634.91		417'313.60		270'140.98	
34	Eclairage public	267'200.44		285'110.90		288'616.81	
<b>9281</b>	<b>Fonds de renouvellement et de rénovation</b>	<b>1'125'303.60</b>	<b>1.2%</b>	<b>1'125'303.60</b>	<b>1.1%</b>	<b>1'125'303.60</b>	<b>1.2%</b>
	<i>Bâtiments et constructions</i>	<b>1'125'303.60</b>	<b>1.2%</b>	<b>1'125'303.60</b>	<b>1.1%</b>	<b>1'125'303.60</b>	<b>1.2%</b>
30	Rénovations périodiques Maison de Bourgogne	317'506.55		317'506.55		317'506.55	
31	Rénovations périodiques Bel-Automne	548'297.05		548'297.05		548'297.05	
32	Rénovations Centre Funéraire	259'500.00		259'500.00		259'500.00	
<b>9282</b>	<b>Fonds de réserve</b>	<b>68'978'012.94</b>	<b>70.7%</b>	<b>73'911'796.32</b>	<b>73.2%</b>	<b>71'303'240.41</b>	<b>75.5%</b>
	<i>Bâtiments et constructions</i>	<b>51'060'925.72</b>	<b>52.3%</b>	<b>48'223'877.42</b>	<b>47.8%</b>	<b>47'183'485.92</b>	<b>49.9%</b>
01	Parking et contrib. compens. mat. station	17'846'381.97		17'839'558.47		17'819'087.97	
02	Aménagement du territoire	47'066.15		47'066.15		57'066.15	
04	Constructions diverses protection civile	0.00		0.00		253'840.00	
05	Partic. élarg. pont de la Redoute	723'525.00		723'525.00		723'525.00	
06	Equipements communautaires	6'195'246.80		2'432'522.00		1'216'261.00	
08	Contrib. en matière P.Q. Cortot-Cossy	1'008'367.25		1'008'367.25		1'008'367.25	

**BILAN - FONDS DE RESERVE ET FINANCEMENTS SPECIAUX**

		COMPTES 2017		COMPTES 2016		COMPTES 2015	
09	Contrib. en matière P.Q. Les Tines	486'040.00		486'040.00		486'040.00	
10	Logement H.L.M.	1'112'356.45		1'112'356.45		1'112'356.45	
12	P.Q. Martinet Parc	2'328'901.70		2'328'901.70		2'328'901.70	
13	P.Q. Les Fontaines	4'354'602.15		4'354'602.15		4'354'602.15	
14	P.Q. Boiron	2'694'834.90		2'694'834.90		2'694'834.90	
16	P.Q. Reposoir, Petite Prairie	9'225'345.40		9'225'345.40		9'225'345.40	
17	Réhabilitation de la décharge	386'812.70		386'812.70		386'812.70	
18	P.Q. Triangle de l'Etraz	1'566'710.10		1'566'710.10		1'566'710.10	
19	P.Q. Vy-Creuse	257'570.35		257'570.35		257'570.35	
20	Achats futurs de terrains	2'347'164.80		3'347'164.80		3'347'164.80	
25	Réfect. part. bat. / Inst. Colon. Allévays	480'000.00		412'500.00		345'000.00	
	<b>Autres</b>	<b>17'917'087.22</b>	<b>18.4%</b>	<b>25'687'918.90</b>	<b>25.5%</b>	<b>24'119'754.49</b>	<b>25.5%</b>
21	Egalisation des résultats	31'028.61		31'027.21		31'025.81	
22	Provision risques pertes débiteurs "impôts"	4'493'720.20		4'548'590.24		4'515'044.15	
23	Financ. d'invest. d'utilité publique	9'266'431.76		9'266'431.76		9'266'431.76	
24	Provision solde péréquation	0.00		5'949'326.74		4'508'408.00	
26	Provision risques pertes débiteurs "commune"	153'365.00		124'250.00		115'000.00	
28	Provision sur encaissements impôts	0.00		1'850'000.00		1'850'000.00	
29	P.Q. Marens-Couchant	-5'770.00		-5'770.00		-5'770.00	
30	Enerdis	100'610.26		100'610.26		100'610.26	
35	Famille Piccard	33'403.19		23'588.04		26'780.04	
50	Louise Marie Jaquier (fonds Walter Fischer)	162'133.25		162'133.25		162'133.25	
55	Capital fonds Walter Fischer	3'206'447.25		3'150'784.50		3'060'144.32	
57	P.Q. Vallon du Cossy	394'960.80		406'190.00		409'190.00	
58	Fonds de réserve SI	80'756.90		80'756.90		80'756.90	
<b>9284</b>	<b>Fonds à capital inalienable</b>	<b>406'523.35</b>	<b>0.4%</b>	<b>375'764.25</b>	<b>0.4%</b>	<b>361'898.55</b>	<b>0.4%</b>
76	Entretien des tombes	4'000.00		4'000.00		4'000.00	
90	Jeunesse: Engel-Dumartheray/Lina Getaz-Delafléchère	402'523.35		371'764.25		357'898.55	

**TITRES ET PLACEMENTS DU PATRIMOINE FINANCIER**
**ANNEE 2017**

Banque	N° dossier	Capital	Nbre titres	Désignation des titres	Echéance titres	Cours	Valeurs de marché au 31 Décembre	Taux	Echéances des intérêts	Dividendes annuels	Impôts anticipés	Montants nets	Dates de paiement
B.C.V.	672.59.20	40'250	322	Action B.C.V.	-	735.00	236'670.00	-	-	7'406.00	2'592.10	4'813.90	S/BCV le 04.05.2017
B.C.V.	672.59.20	97'000	4'680	Actions Romande Energie Holding S.A.	-	1'180.00	5'522'400.00	-	-	168'480.00	58'968.00	109'512.00	S/BCV le 06.06.2017
B.C.V.	672.59.20	640	1'280	Actions Novartis S.A., Bâle	-	82.40	105'472.00	-	-	3'520.00	1'232.00	2'288.00	S/BCV 06.03.2017
B.C.V.	672.59.20	-	32	Actions Syngenta S.A., Bâle	-	-	0.00	-	-	160.00	56.00	104.00	S/BCV 16.05.2017
B.C.V.	672.59.20	1'000	4	Action Aérodrome de la Côte	-	-	0.00	-	-	100.00	35.00	65.00	S/BCV le 26.06.2017
B.C.V.	672.59.20	1	1'087	Actions SAPAN S.A.	-	-	0.00	-	-	0.00	0.00	0.00	-
B.C.V.	672.59.20	1	15	Actions CRIDEC, Eclépens	-	-	0.00	-	-	300.00	105.00	195.00	CCP 14.07.2017
B.C.V.	672.59.20	1'000	2	Parts C.E.N.	-	-	0.00	-	-	120.00	42.00	78.00	S/BCV 24.04.2017
B.C.V.	672.59.20	1'000	1	Action Parking Hôpitaux S.A.	-	-	0.00	-	-	80.00	28.00	52.00	S/BCV le 22.06.2017
B.C.V.	672.59.20	-	1	Parts Ass. Suisse industrie du gaz	-	-	0.00	-	-	120.00	42.00	78.00	S/CCP le 24.07.2017
---	---	1'000'000	10'000	Actions TRN S.A.	-	-	0.00	-	-	33'005.00	11'551.75	21'453.25	S/ CCP le 20.06.2017
<b>TOTAL :</b>		<b>1'140'892</b>		<b>Rubrique 9120.01</b>			<b>5'864'542.00</b>			<b>213'291.00</b>	<b>74'651.85</b>	<b>138'639.15</b>	

**FONDATION LINA GETAZ**

Banque	N° dossier	Capital	Nbre titres	Désignation des titres	Echéance titres	Cours	Valeurs de marché au 31 Décembre	Taux	Echéances des intérêts	Dividendes annuels	Impôts anticipés	Montants nets	Dates de paiement
B.C.V.	672.59.10	25'000	1000	Actions Romande Energie Holding S.A.	-	1'180.00	1'180'000.00	-	-	36'000.00	12'600.00	23'400.00	S/BCV 06.06.2017
<b>TOTAL :</b>		<b>25'000</b>		<b>Rubrique 9120.16 (partie dépôt)</b>			<b>1'180'000.00</b>			<b>36'000.00</b>	<b>12'600.00</b>	<b>23'400.00</b>	

**TITRES ET PLACEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF**
**ANNÉE 2017**

Banque	N° dossier	Capital	Nbre titres	Désignation des titres	Echéance titres	Cours	Valeurs de marché au 31 décembre	Taux	Echéances des intérêts	Dividendes annuels	Impôts anticipés	Montants nets	Dates de paiement
B.C.V.	672.59.20	1.00	35	Parts Société coop. d'habitation "Les Plantaz"	-	-	0.00	-	-	280.00	98.00	182.00	CCP 28.06.2017
B.C.V.	672.59.20	1.00	879	Actions Nyon - St-Cergue - Cure	-	-	0.00	-	-	0.00	0.00	0.00	-
B.C.V.	672.59.20	1.00	2560	Parts Sté Copp. d'habitations "Gais-Logis"	-	-	0.00	-	-	12'800.00	4'480.00	8'320.00	CCP 31.08.2017
B.C.V.	672.59.20	1.00	345	Parts Sté Coop. d'habitation "la Paix"	-	-	0.00	-	-	3'000.00	1'050.00	1'950.00	CCP 17.07.2017
B.C.V.	672.59.20	1.00	50	Parts Sté Coop. d'habitation "l'Union"	-	-	0.00	-	-	0.00	0.00	0.00	-
B.C.V.	672.59.20	1.00	10	Parts cabane des amis de la nature	-	-	0.00	-	-	0.00	0.00	0.00	-
B.C.V.	672.59.20	1.00	100	Parts Tennis club de Nyon	-	-	0.00	-	-	0.00	0.00	0.00	-
B.C.V.	672.59.20	1.00	3	Parts Union Société Mutuelle et Philanthropique	-	-	0.00	-	-	0.00	0.00	0.00	-
B.C.V.	672.59.20	1.00	3	Bons Union Société Mutuelle et Philanthropique	-	-	0.00	-	-	0.00	0.00	0.00	-
B.C.V.	672.59.20	1.00	10	Actions TV Léman Bleu S.A.	-	-	0.00	-	-	0.00	0.00	0.00	-
B.C.V.	672.59.20	1.00	1	Parts Pôle Nyon	-	-	0.00	-	-	0.00	0.00	0.00	-
B.C.V.	672.59.20	1.00	1	Ass. Forestière Vaudoise/Bas-Valais	-	-	0.00	-	-	0.00	0.00	0.00	-
B.C.V.	672.59.20	1.00	218	Actions C.G.N. "A"	-	2.00	436.00	-	-	0.00	0.00	0.00	-
B.C.V.	672.59.20	1.00	75	Actions Canal Saturne	-	-	0.00	-	-	0.00	0.00	0.00	-
B.C.V.	672.59.20	1.00	356	Actions C.G.N. "B"	-	2.00	712.00	-	-	0.00	0.00	0.00	-
B.C.V.	672.59.20	1.00	1	Parts Enerdis	-	-	0.00	-	-	0.00	0.00	0.00	-
B.C.V.	672.59.20	1.00	998	Actions SADEC S.A.	-	-	0.00	-	-	0.00	0.00	0.00	-
---	---	299'900.00	2999	Sadec S.A.	-	-	0.00	-	-	0.00	0.00	0.00	-
---	---	1.00	20	Action SWISSMETRO, Berne	-	-	0.00	-	-	0.00	0.00	0.00	-
---	---	1.00	200	Action Parking de la Duche S.A.	-	-	0.00	-	-	8'000	2'800	5'200	BCV le 07.06.2017
---	---	1.00	10	Actions Bureau Vaudois d'adresses	-	-	0.00	-	-	0.00	0.00	0.00	-
---	---	1.00	1	Bon de participation C.E.C.S.	-	-	0.00	-	-	0.00	0.00	0.00	-
---	---	1.00	1	Parts Hangar à Plaquettes de Trélex	-	-	0.00	-	-	0.00	0.00	0.00	-
---	---	1.00	300	Parts Enerdis "approvisionnement"	-	-	0.00	-	-	0.00	0.00	0.00	-
---	---	500'000.00	5000	Energie SA	-	-	0.00	-	-	0.00	0.00	0.00	-
---	---	49'060.00	500	Tamedis SA	-	-	0.00	-	-	0.00	0.00	0.00	-
<b>TOTAL :</b>		<b>848'983.00</b>		<b>Rubrique 9153.01 du bilan</b>			<b>1'148.00</b>			<b>24'080.00</b>	<b>8'428.00</b>	<b>15'652.00</b>	

## ANALYSE DES FINANCES COMMUNALES

### Montants globaux

#### Commune de Nyon

Années	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Nombre habitants	17'875	18'062	18'303	18'712	18'804	19'016	19'632	19'861	20'047	20'551*
<b>COMPTES DE FONCTIONNEMENT</b>										
Revenus RFE (4-48-49)	141'438'947	145'956'705	157'757'434	162'293'781	162'420'430	170'694'823	176'354'122	176'800'647	179'875'211	178'021'116
Charges CFE (3-33-38-39)	126'072'701	133'890'874	139'783'911	134'150'030	147'709'996	149'143'755	160'918'650	158'484'082	161'943'062	172'242'577
Marge d'autofinancement MA (RFE-CFE)	15'366'246	12'065'831	17'973'523	28'143'751	14'710'434	21'551'068	15'435'472	18'316'565	17'932'149	5'778'539
<b>COMPTES D'INVESTISSEMENTS</b>										
Dépenses (5)	20'721'304	18'249'867	11'286'323	16'245'489	19'307'717	19'759'492	33'482'074	38'346'970	58'732'440	62'637'176
Recettes (61+66)	3'061'042	2'019'925	2'477'335	2'155'968	2'689'208	2'478'125	3'932'287	4'927'780	4'951'663	10'838'958
Investissement net DIN (5-61-66)	17'660'262	16'229'942	8'808'988	14'089'521	16'618'509	17'281'367	29'549'787	33'419'190	53'780'777	51'798'218
<b>BILAN FIN D'ANNEE</b>										
Actif disponible AD (910+911+912+913)	62'198'535	54'831'849	62'590'000	58'984'610	67'552'934	77'254'396	96'463'869	90'597'470	99'186'193	105'846'659
Endettement total ET (92-928-929)	158'859'370	155'533'375	154'900'388	138'510'950	153'662'799	159'815'146	172'492'558	182'690'534	228'491'572	283'427'342
Endettement net EN (AD-ET)	96'660'836	100'701'526	92'310'388	79'526'340	86'109'865	82'560'750	76'028'689	92'093'064	129'305'379	177'580'683
Modification EN (EN 2016 - EN 2015)		4'040'690	-8'391'138	-12'784'048	6'583'525	-3'549'115	-6'532'062	16'064'375	37'212'315	48'275'304
<b>RATIOS</b>										
MA/EN	15.90%	11.98%	19.47%	35.39%	17.08%	26.10%	20.30%	19.89%	13.87%	3.25%
MA/RFE	10.86%	8.27%	11.39%	17.34%	9.06%	12.63%	8.75%	10.36%	9.97%	3.25%
MA/DIN	87.01%	74.34%	204.04%	199.75%	88.52%	124.71%	52.24%	54.81%	33.34%	11.16%
INP/RFE	3.45%	3.48%	3.06%	2.48%	2.36%	2.02%	1.90%	1.78%	1.74%	1.49%
Intérêts passifs	4'883'734	5'085'606	4'833'429	4'020'771	3'829'680	3'440'537	3'355'127	3'140'111	3'131'286	2'654'580
Croissance annuelle moyenne Revenus										2.59%
Croissance annuelle moyenne Charges										3.53%

\* Nouvelle définition statistique de l'Etat de Vaud qui intègre les fonctionnaires internationaux et la population du domaine de l'asile résidant en Suisse depuis au moins un an  
Avec la nouvelle méthode, le chiffre de 2016 serait de 20'364, soit une hausse de 317 personnes



## ANALYSE DES FINANCES COMMUNALES

### Montants par habitant

#### Commune de Nyon

Années	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Nombre habitants	17'875	18'062	18'303	18'712	18'804	19'016	19'632	19'861	20'047	20'551
<b>COMPTES DE FONCTIONNEMENT</b>										
Revenus RFE (4-48-49)	7'913	8'081	8'619	8'673	8'638	8'976	8'983	8'902	8'973	8'662
Charges CFE (3-33-38-39)	7'053	7'413	7'637	7'169	7'855	7'843	8'197	7'980	8'078	8'381
Marge d'autofinancement MA (RFE-CFE)	860	668	982	1'504	782	1'133	786	922	895	281
<b>COMPTES D'INVESTISSEMENTS</b>										
Dépenses (5)	1'159	1'010	617	868	1'027	1'039	1'705	1'931	2'930	3'048
Recettes (61+66)	171	112	135	115	143	130	200	248	247	527
Investissement net DIN (5-61-66)	988	899	481	753	884	909	1'505	1'683	2'683	2'520
<b>BILAN FIN D'ANNEE</b>										
Actif disponible AD (910+911+912+913)	3'480	3'036	3'420	3'152	3'592	4'063	4'914	4'562	4'948	5'150
Endettement total ET (92-928-929)	8'887	8'611	8'463	7'402	8'172	8'404	8'786	9'198	11'398	13'791
Endettement net EN (AD-ET)	5'408	5'575	5'043	4'250	4'579	4'342	3'873	4'637	6'450	8'641
Modification EN (EN 2016 - EN 2015)		168	-532	-793	329	-238	-469	764	1'813	2'191